UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Revue

des

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

XV

P
Fr. Hist
R.

Revue

des

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

DIRECTEUR : ÉDOUARD DRIAULT

Sine irâ et studio.
(TACITE. *Annales*, I, 1.)

HUITIÈME ANNÉE

Tome Quinzième

JANVIER A JUIN 1919

156061
18/9/20

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

YALE UNIVERSITY LIBRARY

TILSIT ET SON PLUS RÉCENT HISTORIEN

M. ÉDOUARD DRIAULT

Le livre de M. Driault sur *Tilsit* est le troisième volume d'un ouvrage d'ensemble sur *Napoléon et l'Europe*. On ne saurait le regarder comme la monographie d'un fait historique plus particulièrement saillant, étudié isolément et concentrant sur lui seul tout l'intérêt de cette étude. Il est l'un des éléments d'une série, mais d'une série qui ne s'étend pas sur une période tellement longue, qu'on soit exposé à établir, entre les premiers faits et les derniers, le lien un peu inquiétant d'un système trop absolu. Ce n'est pas le *Napoléon et la Pologne* (1806-1807) de Handelsman; ce n'est pas le septième volume de Sorel sur *l'Europe et la Révolution française*. C'est assurément un travail historique qui, par son sujet *la Question de Pologne* ou plutôt la Barrière de l'Est, se trouve être d'une évidente actualité. Pourtant, ce n'est point le *Napoléon Ier et Alexandre* de Vandal dont le sous-titre, — l'Alliance franco-russe sous le Ier Empire, — nous rappelle assez qu'il fut publié en 1891 au beau temps des premières effusions franco-russes et dont quelques-unes des plus belles pages ont vieilli pour avoir trop sacrifié à la Muse du jour. L'auteur ne se refuse aucune de ces reconnaissances autour de son sujet qui sont destinées à l'éclairer. En poussant de ces pointes, il ne craint pas de remonter au delà de la Révolution jusqu'à Louis XV et à Fleury; mais cela ne l'empêche pas de serrer de fort près son sujet, de s'y tenir étroitement, alors même qu'il nous transporte au Portugal ou dans l'État de Mysore. Il serait désolé de ne pas nous orienter dans le dédale de faits au milieu duquel Napoléon a su trouver sa voie et se la frayer si large et si grande, que nos yeux cessent trop souvent de voir les difficultés du tracé, absorbés qu'ils sont dans la contemplation de l'œuvre. M. Driault ne nous

a donc pas fait grâce de nombreux faits d'ordre secondaire, mais il a multiplié également pour nous les points de repère et les a si clairement indiqués, que nous parcourons sans embarras cette forêt de données et que nous lui savons beaucoup de gré de nous les avoir fournies. Ces faits multiples, complexes, précis, il faut les avoir toujours présents à l'esprit, si l'on veut éviter de se faire de Napoléon une image conventionnelle, tendant vers la légende, ou plutôt vers l'une quelconque des légendes qui continuent à flotter et même à se former autour de Napoléon.

Ce volume, suite naturelle d'un ouvrage dont la thèse générale est déjà connue grâce aux tomes précédemment parus, ne semblait pas à première vue pouvoir nous apporter sur la politique de Napoléon autre chose que la confirmation d'aperçus déjà exprimés : en fait, on ne peut pas ne pas être frappé du nombre et de l'importance des groupements de données nouveaux qu'on y trouve, ainsi que des appréciations nouvelles et même contraires aux opinions les plus communément et les plus facilement reçues.

Tilsit a retenu plus particulièrement notre attention sur quatre points :

1° la conception « carolingienne » que de 1806 à 1809 Napoléon s'est faite de son *imperium*.

2° la façon dont se présente pour son empire à cette date la lutte pour l'existence et la domination.

3° la signification de l'alliance franco-russe de 1807.

4° la question du remembrement de la Pologne.

I

« Ne pas chercher le système, chez Napoléon », dit Handelsman. « Il n'a pas de plan d'action fixe et arrêté, il profite du temps, des circonstances, des fautes de ses ennemis, surtout de la mollesse des partis sur lesquels il doit agir ; mais il n'a et il n'aura jamais de plan régulier, pas plus en politique qu'à la guerre. » Ainsi parle celui que Handelsman appelle le « rancuneux abbé » De Pradt et dont il trouve pourtant le « jugement bien juste. Napoléon n'a pas de principes : il est un praticien.... Une fois

lancé dans sa voie il devient irrégulier. » L'opinion de Handelsman se fortifie de celle de Napoléon lui-même : « Moi, je me déclare le plus esclave des hommes; mon maître n'a pas d'entrailles et ce maître, c'est la nature des choses. » Il ne me paraît pas très sûr que Napoléon par là se soit dénié à lui-même tout esprit de système : il faudrait voir le contexte. C'est là une opinion qui ne peut se soutenir que dans un travail visant une période trop courte pour que les principes puissent apparaître dans leurs causes et leurs effets logiques. C'est là une vérité reçue en Pologne par la partie du public qui ne peut envisager Napoléon qu'en fonction de ses relations avec la Pologne, mais qui, même envisagée à ce point de vue, n'est pas défendable.

Sorel par contre englobe l'action napoléonienne dans la longue lutte qui se poursuivit de 1792 à 1815 entre la France nouvelle et les diverses puissances de l'Europe. La France est la perpétuelle assiégée défendue avec des forces et des chances diverses par la Législative, la Convention, le Directoire, le Premier Consul et l'Empereur. Napoléon ici non plus n'aurait pas son système propre : il représenterait une phase, une modalité d'un système dont il ne serait nullement l'initiateur, et dans les cadres duquel il aurait déployé et développé son activité.

Pour M. Driault qui embrasse dans son étude toute l'histoire de Napoléon, mais qui ne sort pas des limites de ce tout, « Napoléon n'était pas fou ». Ce n'était pas seulement un tempérament puissant, mu par un irrésistible besoin d'agir et de faire agir les autres. Il tendait de toutes les forces de sa volonté vers la réalisation d'une « conception purement napoléonienne ». La « tension hyperbolique » à laquelle la France fut soumise par lui, de 1806 à 1809 notamment, ne peut être comparée comme l'a fait Sorel « à celle où la France s'était élevée de 1793 à 1795 ». « En 1793-1795, dit M. Driault, il s'agissait du Salut Public, tout au plus d'établir la France dans ses vraies frontières...; en 1806, il y a longtemps qu'il ne s'agit plus de cela. Si l'Empereur n'avait pas eu d'autre but... il l'eût atteint sans efforts hyperboliques : il y suffisait d'une alliance continentale comme celle de la Prusse si facile à gagner et d'un armement maritime.... Si, lorsqu'il entre-

prenait la ruine de l'Autriche, puis celle de la Prusse, puis celle de la Russie, en attendant quelque gigantesque poussée sur l'Asie, l'Empereur n'avait eu d'autre but que de vaincre les Anglais, il faudrait être sévère ou pitoyable pour son jugement. » Et le but de Napoléon fut, pour M. Driault, « de faire de l'Europe une vaste Confédération, mieux encore, un grand Empire à la façon de l'Empire romain, uni dans les mêmes intérêts, dans une même civilisation, la civilisation nouvelle, issue de la Révolution et personnifiée glorieusement par lui ».

Ceci ressort avec netteté du *Tilsit* de M. Driault. Pour ce qui regarde la période des campagnes d'Italie et dans une certaine mesure du Consulat, la thèse de Sorel paraît défendable, parce qu'il y a alors transition insensible entre l'activité de la France révolutionnaire et des visées de Bonaparte. Mais à l'époque de Tilsit, il est impossible de s'y tromper : nous sommes au milieu même du chantier de construction napoléonienne; l'édifice monte rapidement. L'architecte et les ouvriers travaillent sans doute en se servant de matériaux tirés de la Révolution, mais le plan, l'architecture, les proportions du bâtiment excitent un genre d'étonnement, d'admiration, d'effroi même, nettement distincts des sentiments provoqués par les créations révolutionnaires.

Nous apprenons ainsi que le Blocus continental a été conçu comme un moyen de réaliser le grand Empire, et non le grand Empire comme un moyen de réaliser le blocus. Au sujet des négociations de Tilsit, il nous est dit : « Il fallait faire la paix vite et avec éclat, pour faire tomber les armes de toutes les mains, pour exploiter avant qu'il ne fût effacé le prestige de gloire renouvelé par la dernière victoire, pour donner la loi à l'Europe. » M. Driault nous fait remarquer qu'à Tilsit non seulement Alexandre reconnaît la Confédération du Rhin et « l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent », mais encore à l'avenir « sur les notifications qui lui seront faites de la part de S. M. l'empereur Napoléon, les souverains qui deviendront ultérieurement membres de la Confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feraient entrer ». « C'est, ajoute l'auteur, la Confédération extensible au gré de

Napoléon, tentation à des entreprises toujours nouvelles : qui s'y opposerait, quand la Russie y consent? » Or la Confédération est une partie du grand Empire, puisque l'empereur Napoléon en est le fondateur et le protecteur, puisqu'il en refuse l'accès à quiconque lui est suspect, notamment à la Prusse son ennemie.

Après Tilsit, il ose prendre des soldats espagnols et les renvoyer à Hambourg, comme s'ils étaient ses soldats; il envoie par contre 25 000 de ses prisonniers Prussiens en Espagne : et la Prusse ne dit rien et la cour d'Espagne remercie. Avant Erfurt, Tolstoï, ambassadeur de Russie à Paris, a envoyé quatre courriers à Pétersbourg, le 1er pour annoncer l'annexion de la Toscane à l'Empire français, le 2e pour annoncer l'invasion du Portugal, le 3e pour annoncer l'occupation de Rome, le 4e pour annoncer l'invasion de l'Espagne. Et il se demande avec émoi ce qu'il aura à faire transmettre par le 5e. Il n'y a plus pour Napoléon d'armées étrangères ou neutres non plus que de territoires et de trônes étrangers. A deux reprises il déclare à François II que « s'il voulait abdiquer en faveur du grand-duc de Wurzbourg, il laisserait l'Autriche intacte « et dans son indépendance actuelle » : quelle menace! Après le traité de Schœnbrünn, « qu'on regarde cette Autriche sur une carte : ce n'est plus un empire, ce n'est pas même une nation; mutilée, quoique moins que la Prusse, réduite à un tronc sans membres, séparée de la mer, donc de l'Angleterre, désarmée, tenue sous la surveillance soupçonneuse d'un vainqueur qui sera sans pitié à la prochaine occasion ». « Derrière Napoléon repartant dès le lendemain pour Paris, ses soldats détruisaient les remparts de Vienne, symbole des résultats obtenus. » Le Saint-Empire romain germanique était bien mort et sur ses ruines s'élevait l'Empire français napoléonien.

Après Austerlitz Napoléon avait osé écrire au Pape : « Votre Sainteté est souveraine dans Rome, mais j'en suis l'Empereur. » Et le pape avait répondu : « Il n'y a pas d'Empereur de Rome. » Après Tilsit, il réunira Rome à son empire, en fera sortir le pape, et dira aux députés de Rome qui l'invitent à monter au Capitole « où montèrent tant d'illustres conquérants » : « Mon esprit est plein des souvenirs de vos ancêtres. La première fois que je pas-

serai les Alpes, je veux demeurer quelque temps dans votre ville. *Les empereurs français mes prédécesseurs vous avaient détachés du territoire de l'Empire* et vous avaient donnés comme fiefs à vos évêques. Mais le bien de mes peuples n'admet plus aucun morcellement. La France et l'Italie tout entière doivent être dans le même système. D'ailleurs vous avez besoin d'une main puissante. J'éprouve une singulière satisfaction à être votre bienfaiteur. » Quel rapport entre le sans-culottisme anticlérical d'un Championnet à Naples et cette affirmation hautaine des droits de l'Empire, de ses droits exclusifs de tous autres, sur le monde temporel? Par un groupement abondant et très serré de faits et de textes M. Driault nous convainc pleinement.

Et cette même hauteur avec laquelle Napoléon traite les monarques et le pape, il l'affiche avec non moins de sérénité vis-à-vis des peuples en vertu de la même conception qui visiblement n'emprunte rien aux doctrines de la Révolution française : « Si vous ne répondez pas à ma confiance, dit-il dans son manifeste aux Espagnols en leur donnant un régime constitutionnel, il ne me restera qu'à vous traiter en provinces conquises et à placer mon frère sur un autre trône. Je mettrai alors la couronne d'Espagne sur ma tête, et je saurai la faire respecter des méchants, car Dieu m'a donné la force et la volonté nécessaires pour surmonter tous les obstacles. »

Vraiment non, il ne peut plus être question de France assiégée par l'Europe : nous surprenons ici l'Empire français au plus fort d'une formidable crise de croissance. Vainement Sorel, l'œil fixé sur 1812, 1813 et 1814, nous dit : « Toute cette terrible guerre de 1809 ne fait que ramener Napoléon aux conditions de 1808, au lendemain du coup d'Etat de Bayonne. L'alliance franco-russe n'est qu'un simulacre : Napoléon recule là aussi au delà de Friedland.... Tant de victoires n'ont servi qu'à multiplier les difficultés. Insensiblement, comme des montagnes qui glissent, la France s'affaisse sur l'Allemagne, sur l'Italie, s'éboule vers les Slaves, Musulmans et Grecs. Loin de la soutenir, la Russie la mine sourdement. » M. Driault se refuse à faire sien aussi prématurément un pessimisme vraiment prophétique au sujet des destinées d'un

empire qui prend à peine forme et qui porte en lui de nombreux germes de vitalité. Et non content de nous montrer les gains territoriaux de l'Empire et l'unification de l'Europe dans la main de l'Empereur, il se complaît à attirer notre attention sur le décret ordonnant la construction de la route impériale Paris-Madrid par Saragosse, digne pendant de la route France-Italie par le Simplon, de la route France-Allemagne par Mayence, ce qu'il appelle justement « les artères du grand Empire ». Il ne faut pas abuser du déterminisme historique : de 1809 à 1812, le mariage de Napoléon avec une sœur d'Alexandre, une foule d'autres événements auraient pu donner un autre cours à l'histoire. On peut admettre même que la guerre de 1812 ou n'aurait pas eu lieu, ou aurait pu avoir une autre issue : la retraite de Russie n'est pas en puissance dans le traité de Schœnbrunn, dans la bataille de Wagram, ni même dans celle d'Essling. Les signes de lassitude de la France nous frappent d'autant mieux que nous connaissons la rapide chute de la cavale du Corse ; les contemporains de 1806 à 1809 devaient voir surtout la vigueur dont elle témoignait.

II

Mais du moins l'Europe coalisée et perpétuellement assiégeante a-t-elle montré contre le grand Empire la vigueur, la constance, l'unanimité dans l'hostilité que Sorel a cru voir? M. Driault s'applique à nous inspirer de sérieux doutes à ce sujet. Il nous montre la Prusse en état de « trahison » vis-à-vis des autres puissances, depuis la paix de Bâle, et « capable de trahir encore si la France y mettait le prix », la Prusse « ennemie naturelle de l'Autriche » en Allemagne et très inquiète des projets russes de réunion de la Pologne à la Russie inspirés par Czartoryski. Il souligne le fait que les ministres prussiens avant de signer l'armistice de Charlottenbourg ont pris connaissance de ces conditions : « La Prusse garantira l'intégrité de l'Empire ottoman et joindra ses troupes aux troupes françaises, si la Russie entre en Moldavie ou en Valachie. » La convention de Bartenstein, dont l'importance avait beaucoup frappé Sorel, ne contient pas, dit M. Driault, de

formule de coalition : « Hardenberg rêvait de mettre toute l'Allemagne sous le sceptre de son roi avant d'avoir consulté l'Autriche, de transférer le roi de Saxe en Pologne, Bennigsen voulait tout de suite, à Barstenstein, proclamer Alexandre roi de Pologne. » Il n'y a là ni coalition possible, ni compréhension de l'intérêt commun : Napoléon en progressant force ses ennemis à chercher des compensations aux dépens les uns des autres. Et M. Driault trouve très typique que le chancelier russe Budberg soit hostile à toute idée de mariage de l'empereur d'Autriche avec la sœur du tsar, affirmant que de ce fait la Russie « cesserait d'être une puissance indépendante ». En août 1808, la Prusse offre son alliance à Napoléon qui la refuse. Après Essling, tout ce que l'Autriche peut obtenir de la Prusse, c'est une entrée en conversation sur des sujets qu'elle ne veut pas aborder avant l'écrasement problématique de Napoléon : la Prusse veut le pays polonais, Anspach, Baireuth, la ligne du Main, une partie de la Saxe, et ses anciennes possessions. Goltz pose cette question évidemment indiscrète : « Comment la cour de Vienne envisage-t-elle l'organisation future de l'Allemagne? » La situation n'est pas beaucoup plus claire entre l'Angleterre et la Russie, même avant Tilsit : lorsque les Anglais, après leur équipée peu brillante devant le Bosphore, eurent repassé les Dardanelles, ils furent rejoints dans les eaux de Tenedos par la flotte russe de l'amiral Siniavin. Ce dernier « voulait recommencer l'expédition de Constantinople ». Mais « ces deux « alliés » ne s'entendirent pas. L'amiral anglais ne voulait pas retourner à Constantinople... avec les Russes, il craignait de faire le jeu de la Russie » dont les armées étaient à bonne portée pour pouvoir, avant qui que ce fût, exploiter un succès naval commun dans le Bosphore. En face de tels adversaires, un Sébastiani avait beau jeu; en face de tels alliés, Napoléon n'avait qu'à agir pour dissocier leur union, et l'empêcher de se renforcer de nouveaux coalisés.

Il faisait plus et mieux : avant Tilsit, il trace à Sébastiani un projet de coalition, « triple alliance de Moi, Porte et Perse contre Russie », coalition qui pouvait n'être pas moins redoutable à l'Angleterre. M. Driault a intitulé ce chapitre « les plans de

Finkenstein » : c'est mieux que des plans, puisqu'il y a signature d'un traité d'alliance et envoi d'une mission qui eût réalisé les plans, si Napoléon lui-même ne les avait pas rendus caducs par le traité de Tilsit. Et qu'est-ce que Tilsit, sinon « une alliance du continent contre l'ennemi commun, le tyran des mers »? « Ce n'est pas seulement la fin de la coalition de l'Europe contre la France; c'est la coalition de l'Europe avec la France contre l'Angleterre; c'est le renversement de la coalition. » Telle est l'opinion de Tatistchef. Celle de l'empereur d'Autriche est : « Alexandre et Napoléon veulent fonder la dictature de l'Europe ». Le 1er décembre 1807, la Prusse avouait la sienne en remettant ses passeports à l'ambassadeur anglais, en fermant ses ports et son territoire aux marchandises et aux vaisseaux anglais. Dans ce renversement de la coalition, ce qui manque sans doute assez souvent parmi les nouveaux coalisés c'est la sincérité. Mais ne venons-nous pas de voir qu'elle ne leur manquait pas moins, quand ils étaient dans l'autre camp?

Il n'y a donc pas d'un côté la France, de l'autre une coalition; mais de part et d'autre une coalition qui cherche à débaucher les membres de l'autre. Tour à tour, chacune d'elles y réussit. Et au sujet de la puissance qui fut l'âme de l'intermittente coalition antifrançaise, M. Driault exprime même l'idée qu'une coalition de l'Europe contre l'Angleterre était tout aussi naturelle que celle d'une coalition contre la France : « Il y avait dans toute l'Europe une sorte de protestation permanente contre les agissements de l'Angleterre sur les mers, et c'était le point où Napoléon avait chance de grouper les puissances du continent.... Il est certain que Napoléon représentait ici le droit strict, le droit naturel.... C'était pour lui une grande force morale. » Et M. Driault va plus loin : pour lui, ce n'est pas l'Angleterre qui a vaincu Napoléon. « Elle devait être pour bien peu de chose dans la défaite de son terrible ennemi. » Certainement, sans les guerilleros, l'hiver de 1812 et la trahison de la Prusse, on peut se demander ce qu'il fût advenu de l'Angleterre.

Tilsit est donc le monument diplomatique qui favorise et consacre par avance la création du grand empire; mais c'est aussi

l'instrument qui brise les anciens cadres des coalitions possibles et en prépare de nouvelles dont la France sera le centre. Pendant un an, tout le continent laissera Napoléon en tête à tête avec l'Espagne. En 1809, l'Autriche fera sa guerre séparée contre la France. Puis, pendant deux ans, ce sera le silence; après quoi la Russie seule entrera en guerre contre le reste de l'Europe.

III

Tilsit est encore quelque chose de plus précis : un traité de paix et d'alliance entre l'empereur des Français et l'empereur de Russie. La position prise sur ce point par M. Driault est également très personnelle.

Mais d'abord, il y a une question préalable : celle des conditions parmi lesquelles furent élaborés les traités de Tilsit, celle de l'entrevue entre les deux chefs d'État et de l'action directe qu'ils ont exercée l'un sur l'autre. Il y a les trop belles pages de Vandal : « Napoléon c'est l'action, Alexandre c'est le rêve ». « Éperdu et consterné le tsar ne demandait que la paix et s'étonne de trouver un vainqueur qui le console de sa défaite et lui fait espérer d'une alliance tous les avantages qu'il eût retirés d'une victoire; il cède alors à la fortune, à l'ascendant de l'Empereur, embrasse sa cause avec la sincérité relative et passagère dont il est susceptible et se flatte un instant que Napoléon l'entraînant dans une voie semée d'enchantement va l'associer aux prodiges d'une destinée surhumaine. »

Il y a aussi la phrase de Sorel pour lequel « le plus illusionné des deux ne fut pas le tsar de Russie », mais bien Napoléon flatté par les compliments d'Alexandre.

M. Driault s'inscrit en faux contre cette dernière opinion sans pourtant se rallier pleinement à l'opinion de Vandal. Il ne semble pas pour lui que Tilsit ait vu s'unir l'homme d'action au rêveur, mais qu'il ait vu aux prises deux jouteurs jouant un jeu très serré et très âpre. Vandal appelle Tilsit « un essai sincère d'alliance momentanée, doublé d'une tentative de séduction réciproque ». Il attribuera l'échec de cet essai à la nature slave d'Alexandre, à

l'hostilité d'une foule de personnalités mal préparées à en favoriser le succès ou intéressées à son échec, Maria Feodorowna, la grande-duchesse Catherine, Tolstoï, Wilson, Talleyrand, Metternich, etc. Il l'attribuera surtout à la question polonaise qui mettait dans l'alliance un « germe de mort ». Sorel fait une moindre part au « matériel humain » dans l'insuccès de cette tentative : « Toute la théorie de l'alliance russe, comme naguère celle de l'alliance prussienne, reposait sur l'éloignement, la séparation, l'absence de prétentions communes et voici que pour gagner l'alliance russe, pour imposer à la Russie le système continental, Napoléon a poussé jusqu'au cœur de la Pologne ; que pour s'assurer la domination de la Méditerranée et se rendre arbitre dans les affaires d'Orient, il s'est poussé dans les pays des Balkans : la France devient par ses annexes une puissance slave, une puissance orientale. Entre la Russie et elle, s'élèvent toutes les complications, toutes les jalousies de la question d'Orient : la Pologne partagée, l'Empire turc à démembrer. » « Le blocus, raison d'être de l'alliance, la doit rompre ; l'attrait de l'alliance, le partage de l'Empire ottoman, la doit user ». La question de l'alliance franco-russe pour Sorel se résout en une « question de Pologne, greffée sur la question d'Orient qui se greffe elle-même sur une question de Prusse ». Le tort de Napoléon fut, à son avis, de penser que la Prusse et l'Autriche, ces deux vaincues, allaient tomber en décomposition sous la seule pression des événements et par le seul jeu de l'alliance, de croire qu'il avait pour lui un puissant allié, la Russie. Or Prusse, Autriche, Russie se ménageaient l'une l'autre. Alexandre n'était pas le gentilhomme qu'il paraissait être, mais un politique avisé : il se refusa à faire l'acquisition de la Moldo-Valachie en autorisant Napoléon à prendre des compensations aux dépens de la Prusse. Le conflit était alors inévitable et inextricable. En somme pour Vandal, il y eut une alliance franco-russe voulue par Napoléon, bien servie par Caulaincourt, qui illusionna Alexandre et qui dut se rompre du jour où vint la désillusion. Pour Sorel, il y eut une alliance franco-russe dans laquelle Alexandre, en jouant à l'adolescent qui subit l'ascendant d'un grand homme, tint tête sans cesse à Napo-

léon, bénéficia de l'alliance, manqua à ses devoirs d'allié et fatigua la France en attendant d'entrer en lutte avec elle.

Pour M. Driault, il n'y eut pas d'alliance franco-russe ailleurs que sur le papier et pour les masses qu'elle devait impressionner. Les deux souverains ne collaborèrent jamais; ils ne cessèrent de lutter l'un contre l'autre. Napoléon fit impression sur son partenaire, mais celui-ci ne perdit pas la tête et Napoléon s'en rendit assez bien compte pour ne pas s'illusionner. La conception même que Napoléon s'est faite du grand Empire était contraire à l'idée primordiale qu'on s'est faite de cette alliance : « Il lui eût fallu *partager*, donc renoncer à l'Empire. Or il ne voyait dans ses dernières victoires et dans les négociations engagées à Tilsit que le moyen de continuer la construction de son empire, de l'*Empire* qui n'admet pas de *partage*.... Comme il avait refusé l'Italie à l'Autriche, l'Allemagne à la Prusse, il refusa l'Orient à la Russie. » Sans doute il y a le mot de Napoléon à Lobanof en lui montrant du doigt le cours de la Vistule : « Voici la limite entre les deux empires. Votre maître doit dominer d'un côté, moi de l'autre. » Il semble même à Handelsman que cette phrase soit revenue plusieurs fois dans la bouche de Napoléon. C'est « une de ces belles phrases que j'ai débitées à Tilsit » comme disait Napoléon. Il y a les cris enthousiastes des grenadiers des deux gardes : « Vive l'Empereur d'Orient! Vive l'Empereur d'Occident! » Partant de ces deux faits, constate M. Driault, « il s'est trouvé des historiens pour résumer Tilsit ainsi : l'Europe y fut partagée en deux Empires d'Orient et d'Occident. Il n'y a à cela d'autre preuve que les manifestations des grenadiers de la garde et sans doute elles ne peuvent suffire. »

Sans doute cette idée sourit à Alexandre et c'est lui, nous montre M. Driault, qui en propose la réalisation dans le memorandum russe relatif aux négociations à entamer. C'est lui qui en parlera à Napoléon, et c'est Napoléon qui, rentrant dans son cabinet après une conversation particulièrement vive, s'écriera : « Constantinople! Constantinople! Jamais! C'est l'empire du monde! » Cette question d'Orient grandit sans cesse en importance, quand on passe de Vandal à Sorel, et de Sorel à M. Driault.

Plus on l'étudie, plus elle parait avoir dépassé en importance aux yeux de Napoléon la question de Pologne, ce qui n'est pas peu dire. L'immensité de l'empire russe inquiète Napoléon; l'audace du bon et jeune empereur Alexandre, du vaincu, ne devait pas moins stupéfier le vainqueur. Dès Tilsit, si Napoléon l'eût cru, il aurait dû se contenter « de la dissolution de la coalition, de la reconnaissance des conquêtes qu'il avait antérieurement faites, de ses titres d'Empereur et de roi d'Italie; encore cet article admettait-il quelques réserves ». Mais, lui, il osait demander Constantinople qu'il était hors d'état d'atteindre par ses seules forces. Napoléon n'était pas homme à se défendre sur de telles positions; il attaqua et fut vainqueur. A la fin de la joute, « le partage turc est une prime à l'alliance : si Alexandre est bien sage et si Napoléon est content de lui, on ne partagera peut-être pas, mais on pourra causer ». C'est ce qui fut plus tard l'objet des « Entretiens de Saint-Pétersbourg »; les choses ne devaient pas aller plus loin; du reste Napoléon avait su éviter tout engagement à ce sujet dans le traité de Tilsit. Quand Alexandre évoquera « l'air » de Tilsit, Napoléon dira qu'il s'en tient à « l'air noté ». Le traité de Tilsit, dit excellemment M. Driault, est « la barrière dans laquelle Napoléon enferme Alexandre dans les plus modestes réalités ».

Et le duel se poursuit acharné : Tolstoï, l'ambassadeur d'Alexandre, dès son arrivée à Paris, demande « l'exécution de la première clause de Tilsit, l'évacuation de la Prusse, sinon *la Russie ne pourra s'estimer en paix avec la France* ». Napoléon répond qu'il n'est pas question de cela dans le traité, mais de l'évacuation de la Moldavie. Résultat : le prince Guillaume de Prusse fait le voyage de Pétersbourg pour demander au tsar l'évacuation de la Moldavie, grâce à laquelle on pourra demander à Napoléon d'évacuer la Prusse. L'entourage d'Alexandre lui conseille alors de marcher sur Constantinople, pour mettre en présence d'un fait accompli Napoléon qui vient de prendre Lisbonne. Mais Alexandre recule, n'étant pas sûr du succès qui seul justifie tout. « Où en tout cela est l'alliance franco-russe? » remarque M. Driault. C'est cependant encore l'époque de la lune

de miel, la fin de 1807. Et cela continue sur ce ton : la France en vertu du traité de Tilsit offre sa médiation à la Turquie pour régler son conflit avec la Russie; si elle refuse, Napoléon doit s'allier à la Russie contre elle. Elle accepte : Napoléon n'a donc aucune raison de la démembrer. Par contre Alexandre refuse de ratifier l'armistice obtenu sur sa propre demande par la France. Tout cela est très suspect aux Turcs et même à Napoléon qui se hâte de réclamer la Silésie en échange de la Moldavie que la Russie veut continuer à occuper. A l'époque où ont lieu les tendres entretiens de Caulaincourt avec Alexandre, les Entretiens de Saint-Pétersbourg, M. Driault définit ainsi les rapports entre les deux empires : « Napoléon, plutôt que de laisser passer les Russes dans les Balkans, se fût allié à l'Angleterre. » Les tendres entretiens se terminent en âpre conflit à propos de la « langue de chat » des Dardanelles; du reste tout cela est un simple amorçage : au moment où France et Russie partagent la Turquie sur le papier, Napoléon presse Tolstoï d'évacuer les principautés, et pousse l'Autriche à contrecarrer les visées russes dans les Balkans. Napoléon écrivant à Champagny pose en principe que le partage de la Turquie ne peut être avantageux qu'à la Russie; la France y perdrait tout; la Russie n'est pas sur ce point l'alliée, mais « la rivale ». La lutte se poursuit dans les conditions suivantes : « Le continent fait bloc contre l'Angleterre », « la Russie est écartée de la Méditerranée, du chemin de Byzance..., et elle est contenue par la crainte de ne pas recueillir les « fantasmagoriques » promesses de l'allié, par la menace d'une entente anglo-française toujours possible ».

Il est inutile de poursuivre : il est trop clair que Napoléon n'a eu nul besoin d'attendre la campagne de 1809 pour s'apercevoir qu'il n'y avait pas d'alliance franco-russe. Il le savait au moment même où il signait le pacte de Tilsit. Les conseils de Talleyrand à Alexandre à Erfurt ont été des actes criminels, des faits de trahison ; ils ont assuré à Alexandre un point d'appui en France contre Napoléon, mais ils n'ont été pour rien dans la création entre les deux empereurs d'une animosité sourde qui n'avait cessé que pour la galerie, pour le gros du public européen.

Du moins, cette hostilité de la Russie et de la France après Tilsit aboutit-elle et très naturellement à cette conclusion inattendue : Tilsit regardé par la Turquie comme une trahison de Napoléon, et regardé comme tel par tous les juges de ce temps, Tilsit a « sauvé la Turquie » dit M. Driault. Cette partie de la barrière de l'est était « pourrie » (Sebastiani). elle n'eût pas résisté au moindre choc : ce choc, l'Angleterre se garda de le donner de crainte d'en faire profiter la Russie, qui surveillée par l'Autriche et redoutant Napoléon, n'osa bouger. C'était tout ce que voulait Napoléon.

IV

Reste une question brûlante et toujours d'actualité, la question de Pologne. Voulut-on à l'époque de Tilsit restaurer la Pologne? Dans quelle mesure le voulut-on? et qui le voulut?

« Napoléon, dit Thiers, *songeait sincèrement* à restaurer la Pologne. C'était dans sa pensée l'une des manières *les plus utiles, les mieux entendues*, de renouveler cette Europe dont il voulait changer la face. Lorsqu'en effet il créait des royaumes nouveaux, pour en former les appuis de son jeune empire, *rien n'était plus naturel* que de relever *le plus brillant, le plus regrettable* des royaumes détruits. » Songer sincèrement, c'est bien ; trouver utile, bien entendue, naturelle, c'est fort bien ; mais à tout cela, il manque quelque chose. Nombreux sont les hommes qui songent à devenir millionnaires, rares sont ceux qui veulent le devenir et mettent réellement tout en œuvre pour réussir. Thiers dit donc fort peu de chose tout en ayant l'air d'être précis : rien de plus fréquent que la nécessité où l'on peut se trouver de ne pas donner suite aux projets les plus naturels.

Vandal qualifie le grand-duché de Varsovie de « conception défensive dans l'esprit de l'Empereur, appelée presque inévitablement à prendre l'aspect offensif ». Pour lui, « le Duché dissimule mal un embryon de Pologne.... Tout jusqu'au soin mis à éviter le nom de Pologne est inquiétant. Napoléon devra récompenser ce peuple dont il se sert.... Inutile donc de chercher ailleurs qu'à Varsovie la cause principale de la mésintelligence qui risquait de

remettre aux prises la France et la Russie.... En créant le duché, le traité de Tilsit avait introduit dans l'alliance franco-russe un germe de mort. » Ainsi donc pour Vandal, Napoléon a voulu créer seulement un embryon de Pologne, un organe défensif du grand Empire, et il a été entraîné malgré lui par la force des choses à en faire progressivement un grand état et une arme offensive.

Handelsman va un peu moins loin encore. Il nous montre d'abord un Napoléon prêt à sacrifier la Pologne aux nécessités du moment : « Indécis sur le sort de ce pays, avec des idées très vagues sur ce sujet, ne sachant trop ce qu'il fera demain, toujours esclave des circonstances, Napoléon est prêt à abandonner les Polonais et même à conclure la paix avec la Prusse, si cette paix peut lui procurer une paix générale avec la Russie. » Puis, il nous le montre se reconstituant dans la Pologne un point d'appui, une simple tête de pont sur la Vistule : « Sans songer à créer une Pologne indépendante, une nation forte, Napoléon ne voulait cependant *pas l'abandonner entièrement,* car il voyait en elle un point d'appui sûr, en cas de nouvelle crise toujours possible. » Et c'est pour Handelsman entre ces deux alternatives qu'aurait périodiquement hésité Napoléon.

A dire vrai, Sorel n'en dit pas sensiblement davantage : « Constantinople, Napoléon ne le cédera jamais. Mais Varsovie peut-être. Varsovie vaut une grande-duchesse. La question est de savoir qui livrera le premier son gage : Napoléon qui tient la Pologne ou Alexandre qui dispose de la princesse. « Il y a là, écrit « Napoléon à Caulaincourt, un cercle vicieux que vous n'avez pas « assez senti ni fait sentir. » Il le dit de Constantinople ; il le pense du mariage et du royaume de Pologne. » En somme, pour Sorel, la Pologne est aux yeux de Napoléon moins qu'une solide tête de pont : c'est un simple gage, un simple objet d'échange. Dès lors, on conçoit tout ce qu'il y a de tragique dans la situation de Napoléon, telle que Sorel la représente après la « victoire inutile » de Wagram : « La paix lui échappe : il lui faut récompenser ses seuls alliés, les Polonais. C'est l'annonce d'autres guerres. La paix lui échappe et partout à la fois. » Situation vraiment terrible, si Napoléon se désintéressait vraiment de la Pologne, et s'il faut

prendre à la lettre sa déclaration : « Nous n'avons aucun intérêt sur la Baltique, aucun en Pologne. » Il est vrai que la façon dont se pose la question de Pologne s'accorde assez mal avec la conception que s'est faite Sorel d'une Europe tacitement coalisée contre la France.

Le point de départ de la question de Pologne, dans l'ouvrage de M. Driault, est assez inattendu : il choquera les Polonais et plus d'un lecteur français à demi averti. Nous sommes trop souvent les victimes, quand nous songeons à Napoléon et aux Polonais, d'un mirage romantique qui bouleverse les dates, les impressions, fausse les proportions, déforme les faits. Lors de la signature du traité de Tilsit, nous dit l'auteur, « Napoléon réfléchissait, se faisait une opinion, y fixait peu à peu sa volonté, *au mieux de ses intérêts, naturellement : car il ne devait rien aux Polonais* ». Et M. Driault répète cette phrase chaque fois que besoin en est, pour que son importance ne nous échappe pas (p. 73, p. 204). Handelsman avait vu au contraire dans les traités de Campo-Formio, de Lunéville et de Tilsit de véritables manquements à la parole donnée aux Polonais, de véritables trahisons. Cette opinion du reste ne lui est pas personnelle, il n'y a guère d'historiens polonais qui ne l'aient pas faite leur; et c'était celle de Kosciuszko, du comte Oginski, des Czartoryski, c'était jusqu'à ces derniers temps une opinion couramment exprimée dans le public polonais. En fait, il ressort de deux rapports officiels au Directoire (7 février 1797 et 24 mars) qu'à cette dernière date, Bonaparte disposait d'une légion polonaise de 1 500 hommes qui commençait à s'organiser assez bien. Il n'est question de la faire venir de la Romagne sur le front autrichien que le 3 avril. Or l'armistice de Ludenburg, suivi des Préliminaires de Léoben, commence le 7 avril. Bonaparte a organisé la légion polonaise, mais il n'a pas eu le temps de s'en servir. Adam Skalkowski dans sa Préface d'un Supplément à la Correspondance de Napoléon l'a dit sans hésiter : « Ce ne sont, parmi les Polonais, que quelques officiers supérieurs qui mettent la main à l'œuvre de l'expédition d'Égypte. » Le grand œuvre des Légions polonaises au temps du Directoire, c'est leur lutte opiniâtre sous Dombrowski, contre Souvarov, en

l'absence de Bonaparte. Ce dernier ne leur devait donc rien à Campo-Formio. Il y eut des Polonais à Saint-Domingue sous le Consulat, moins toutefois qu'il n'y en avait en Italie, à Rome et en Toscane : leur rôle en Italie, leurs souffrances dans les hôpitaux de Saint-Domingue n'apportaient pas à Bonaparte un appoint suffisant pour qu'il pût déjà à Lunéville se poser à la face de l'Europe en restaurateur de la Pologne, quand il était en paix avec la Prusse et n'avait accès ni en Galicie ni en Lithuanie. De 1804 à 1806, les Polonais restent en Italie, beaucoup y sont encore après Iéna, après même l'entrée des Français à Varsovie : le rôle des corps polonais réunis, mais à peine organisés pendant l'hiver de 1806, fut peu considérable encore, cela se conçoit. Bref, les services rendus à Napoléon par quelques contingents polonais avant Tilsit ne supportent pas un instant la comparaison avec ceux que lui rendit après cette date l'armée varsovienne en Espagne, en Galicie pendant la guerre de 1809, en Russie pendant la guerre de 1812, en Allemagne pendant l'année 1813, et même en France en 1814. C'est de 1808 à 1814 que le soldat polonais s'est créé ses titres les plus sérieux à la reconnaissance de Napoléon.

Au reste Thiers, d'une façon tout épisodique, il est vrai, mais plus tranchante encore, a exprimé dans son chapitre sur Eylau, la même idée que M. Driault : « Napoléon hésitait à proclamer l'indépendance de la Pologne, ayant deux des trois copartageants en face et le troisième sur ses derrières. Si toutefois il fallait absolument voir ici matière à reproche contre quelqu'un, ce serait contre les Polonais, du moins contre ceux qui calculaient de la sorte. *Napoléon en effet ne devait rien aux Polonais* qu'en raison *de ce qu'ils feraient* pour l'Europe dont il était le représentant, tandis qu'eux devaient tout à leur patrie, même une imprudente confiance, dût cette confiance entraîner l'aggravation de leurs maux. Quand Napoléon était prudent, il faisait son devoir; quand les Polonais prétendaient l'être, ils manquaient au leur. »

Ainsi donc, Napoléon « ne devait rien aux Polonais » : partant de là, dit M. Driault, « il ne leur promit rien et il sera impossible de lui reprocher jamais de les avoir trompés.... Dans un projet de

note qu'on lui présenta, il fit effacer tout ce qui tendait à le représenter comme « le libérateur de la Pologne, attendu qu'il ne s'est jamais expliqué à ce sujet ».

Il ne songe point, comme dit Thiers, à « relever le plus brillant et le plus regrettable des royaumes détruits », ni même à reconstituer la Pologne au profit de la Russie; la Pologne du passé ne l'intéresse pas. Il lui échappe de dire : « Les Polonais ne sont plus une nation! », « ce qui avait beaucoup de sens, observe M. Driault ». « Très frappé en son esprit autoritaire passionné d'ordre, de l'impuissance politique où la Pologne s'était débattue pendant des siècles avant d'en mourir... il s'attachait à la pensée fondamentale de créer dans la région de la Vistule un État que l'on pût associer à l'empire turc pour redresser solidement la barrière de l'Est. » C'est pour lui-même, pour la France, pour son Empire qu'il crée ce nouvel État; il relève cette partie de la barrière de l'Est à la place de la nouvelle que la Russie s'offrait à être. « Mais ce qui était pour les rois de France une condition de l'équilibre européen est devenu pour Napoléon un moyen de conquête impériale et de domination universelle.... L'Empire dont l'empereur de Russie reconnut l'existence, ce fut un empire d'Occident; il eut la ligne générale de ses frontières marquée par l'Elbe et l'Adriatique; mais en outre il eut des pointes avancées par Varsovie et la Dalmatie et c'est par ces tendances vers l'Orient qu'il se distingua toujours de l'empire de Charlemagne. » Sans doute, le rôle assigné au nouvel État, la substitution du nom de Varsoviens à celui de Polonais, l'annonce de la suppression du servage, de la prochaine proclamation du Code Napoléon, le peu d'étendue même du Duché, le choix, comme souverain, du roi de Saxe, la présence en Pologne de l'armée de Davoust étaient pour les Polonais des sujets de mécontentement plutôt que de joie.

A tout ceci M. Driault répond : « La patrie était retrouvée. L'égalité sociale, l'inspiration démocratique venue de France, y préparaient désormais la fusion des classes nécessaires à la constitution d'une véritable nation. Car il ne s'agissait pas seulement de restaurer l'ancienne Pologne avec les malheureuses traditions dont elle était morte. *Il fallait plus de temps pour fonder la Pologne*

nouvelle. Incontestablement, pour créer un nouveau régime en même temps qu'un nouvel État, il fallait agir sur un État de proportions restreintes d'abord. Lorsque Napoléon voulut donner de nouvelles institutions à un grand et ancien État comme l'Espagne, il échoua; il aurait échoué de même s'il avait voulu : 1° conquérir tout l'ancien État polonais en 1807, 2° donner à cet ancien État la constitution qu'il imposa au Duché. »

Cette partie de la barrière de l'Est qui est constituée par le Duché, modeste d'abord, Napoléon peu à peu l'élève. En 1806 après le traité de Vienne « les deux anciennes capitales de la Pologne redeviennent polonaises, remarque Champagny. La Pologne est recréée : *le temps ramènera promptement le reste* ». La gazette de Hambourg annonçait le mariage de Poniatowski avec une princesse de Saxe et laissait entendre qu'il y aurait dans la corbeille la couronne de Pologne. Et Napoléon laissait dire : « Il y a dans ces événements, a-t-on dit, la fin de Tilsit : il y a seulement, écrit M. Driault, la fin de ce que Tilsit avait l'air d'être, la fin de « l'air de Tilsit ». Au fond, c'est bien plutôt la suite de Tilsit : car Tilsit avait dressé la Pologne. Le traité de Vienne a dressé plus haut la barrière de Pologne. » Vers le même moment Caulaincourt proposait que la Suède fût aidée à refaire ses forces.

Pour M. Driault, Napoléon a voulu non recréer l'ancienne Pologne, mais créer une Pologne nouvelle et française de culture qui refoulât la Russie vers l'Asie et il a résolument travaillé à son développement progressif, au lieu de lui donner d'un seul coup sa forme et son extension définitives.

Que dire dès lors au sujet des velléités de restauration de la Pologne que les adversaires de Napoléon ont prétendu opposer à la tentative de reconstruction déjà partiellement réalisée par lui? Sans doute Alexandre aiguillonné par Czartoryski s'est posé en restaurateur possible de la Pologne; sans doute même l'historien russe Schilder a été jusqu'à attribuer à Alexandre et non à Napoléon l'idée de la création du duché de Varsovie. Loret, Handelsman, discutent cette « hypothèse », M. Driault s'y arrête aussi. Nombreux sont les historiens russes, allemands, autrichiens qui ont fait de même. En fait, s'il a voulu la création du duché, pourquoi,

dès le lendemain de la naissance du nouvel État, a-t-il vu en lui un ennemi? Vainement l'on nous parle des projets de restauration de la Pologne élaborés en 1805 à Pulawy au profit d'Alexandre; vainement Kourakin et Oginski s'unissent pour nous dire qu'il ne dépendait que d'Alexandre de réunir les provinces polonaises de Prusse à son empire, que Napoléon à Tilsit le lui proposait, mais qu'Alexandre ne voulut pas accepter ce don. Tout ceci nous montre qu'Alexandre ne voulait pas restaurer la Pologne. Il ne le voudra pas davantage en 1811 et en 1812. En 1815, quand il sera le maître de l'Europe, fort d'avoir ruiné la puissance militaire de Napoléon en 1812, d'avoir assuré la victoire de Leipzig et le succès de la campagne de France, il n'osera restaurer que l'appellation de « Royaume de Pologne »; et redoutant de coaliser contre lui les deux autres copartageants, il amputera sérieusement le Duché pour l'ériger en royaume.

Hardenberg aussi voulait, et après Iéna et à Tilsit même, faire de son maître un roi de Pologne : il n'eût été en fait que le roi d'un lambeau de Pologne qu'on eût travaillé à prussifier. Au reste, ni Alexandre, ni sans doute l'Autriche n'eussent vu d'un œil favorable cette combinaison qui n'eût accommodé qu'assez peu de Polonais.

L'Autriche, en 1807, n'a pas encore de candidat à la couronne de Pologne; mais cela ne saurait tarder. Tant qu'il y aura d'ailleurs une Russie et une Prusse, ce sera une vaine tentative. La situation des copartageants est telle qu'aucun d'eux n'a pu, ni ne peut encore, restaurer la Pologne.

Napoléon au contraire, en ébranlant les fondements de chacune des puissances copartageantes, pouvait faire tomber successivement de ces édifices les matériaux nécessaires à la construction de la nouvelle Pologne. Le duché était né des dépouilles de la Prusse, avait grandi par les défaites de l'Autriche; la guerre de 1812 pouvait lui apporter d'autres éléments de la nation polonaise. « Le temps ferait le reste. » Et il est clair que la situation n'a pas autant changé qu'on pourrait le croire : à l'heure actuelle, et pour les mêmes raisons, et malgré l'effondrement momentané de la Russie, aucun des anciens copartageants, pas même le roi

de Prusse, ne peut restaurer la Pologne intégrale. Seules, peuvent le vouloir sincèrement et le réaliser, la France, les États-Unis, l'Empire britannique, l'Italie, qui sont restés étrangers au partage, n'ont nul intérêt à la disparition de la Pologne et reconnaissent d'une façon absolue le principe des nationalités. La difficulté est de réaliser en une seule guerre ce que Napoléon n'a pu réaliser seul en trois campagnes. Quoi qu'il en soit, toutes ces puissances sont directement intéressées au relèvement sur les confins de la Germanie de cette barrière de l'Est dont Napoléon et son historien M. Driault ont l'un, merveilleusement saisi, l'autre supérieurement montré l'importance.

ABEL MANSUY.

Deux mots encore, deux questions à M. Driault au sujet de la Pologne et de la Prusse.

M. Driault procède dans son livre avec un tel souci de l'appréciation raisonnée des faits, qu'on est un peu surpris de le voir parler de Danzig proclamée ville libre sous la protection du roi de Prusse et du roi de Saxe, comme d'une chose ou sans importance ou tout à la louange de Napoléon. M. Driault a-t-il trouvé trace d'un projet quelconque de l'Empereur tendant dès l'époque de Tilsit à donner à la Pologne un débouché vers la Baltique? Ceci dépasse en importance la question de la ville même de Danzig, et apporterait une preuve de plus en faveur de l'idée d'une reconstruction progressive de la Pologne par Napoléon. Mais c'est à cette condition seule que cette création de ville libre pourrait s'inscrire à l'actif de l'Empereur. S'il en était autrement, elle ne saurait constituer un fait banal ou indifférent, mais une faute. S'il éloigna l'Autriche de l'Adriatique pour l'acculer à l'épuisement, à la dissolution, il se devait par contre de donner à la Pologne nouvelle une issue largement ouverte sur la mer, pour la faire vivre. M. Driault pense-t-il qu'il l'ait voulu?

Cette question qui ne semble pas sortir du cadre des relations polono-prussiennes est en fait une question baltique et même une question européenne. La solution qui pouvait y être donnée alors et qui peut y être donnée maintenant peut faire de la Pologne

nouvelle un État de la taille de l'Espagne actuelle : le résultat d'un tel événement eût été de ramener la Prusse à une situation aussi médiocre que celle où elle se trouvait au XVIIe siècle, situation dont elle eût voulu à nouveau sortir. Napoléon eût été amené à renforcer par suite davantage encore sa barrière de l'Est, pour contenir et affaiblir la Prusse.

Or c'est ici que nous nous plaçons pour poser à M. Driault une seconde question. A maintes reprises, dans son livre, il parle d'une alliance franco-prussienne comme d'un phénomène qui eût été facilement réalisable à l'époque de Napoléon. M. Driault pense-t-il qu'il y ait compatibilité entre cette alliance et le relèvement de la barrière de l'Est ?

Après Iéna, nous dit M. Driault (p. 40), « Napoléon pouvait fonder, et sans doute il y songea, une paix solide, fondée sur une alliance intime et durable avec la Prusse, selon la tradition du Comité de Salut Public, du Directoire et même du Consulat, qui avaient fait de l'entente avec la Prusse un des éléments essentiels de leur politique extérieure. Une telle politique, qui après Iéna ne dépendait que de l'Empereur, non seulement eût garanti à jamais à la France ses frontières naturelles du Rhin, mais lui eût assuré pour longtemps l'hégémonie de l'Europe. Ainsi, plus tard, la Prusse après Sadowa devait fonder sa grandeur sur l'alliance de l'Autriche. Mais il eût fallu, avant tout, pour cela, laisser à la Prusse une véritable existence politique, admettre au moins en Allemagne une sorte d'équilibre. » Dans sa conclusion, l'auteur exprime la même idée presque dans les mêmes termes, en faisant remarquer que la Prusse de son côté aurait trouvé son avantage à une telle combinaison : « La Prusse avait gagné à s'entendre dix ans avec la France, elle avait trouvé dans le recès germanique de 1803, imposé par Bonaparte, des avantages politiques et territoriaux décisifs, puisque Seeley a pu écrire très justement qu'il y avait en germe dans cet acte toute la Révolution allemande du XIXe siècle. Napoléon n'avait qu'à laisser à la Prusse l'Allemagne au delà du Rhin » (p. 476-477). Il semble donc à M. Driault qu'il y avait possibilité d'une alliance vraiment solide, puisque les deux parties contractantes avaient intérêt à la maintenir. C'est ce qui explique

la phrase sur « une alliance continentale comme celle de la Prusse, si facile à gagner » (p. 54).

M. Driault a prévu le danger que pouvait courir une telle alliance du fait de l'insincérité de la Prusse. Lorsque le 7 novembre 1806, Frédéric-Guillaume souscrit aux conditions imposées par Napoléon, M. Driault observe : « En somme, la Prusse consentait à rentrer dans le système français, abandonnant à la France l'hégémonie de l'Allemagne jusqu'à l'Elbe. Dira-t-on qu'elle n'était pas sincère? Comment le prouver? Il faut s'en tenir aux faits et aux textes. Et encore il ne faut pas oublier que la Prusse avait pratiqué dix ans avec avantage la politique de l'entente cordiale avec la France » (p. 42). Sans doute, mais voici comment M. Driault lui-même nous représente l'opinion régnante en Europe à la veille de la rupture de la Prusse avec Napoléon : « Son entente avec la France depuis le traité de Bâle avait été considérée par les autres puissances comme une sorte de trahison; elle y avait gagné, notamment lors des sécularisations de 1803; on le lui reprochait d'autant plus; on la croyait capable de « trahir » encore, si la France y mettait le prix. En fait, elle était la rivale de l'Autriche et avait profité de tous les coups reçus par celle-ci.... La Prusse portait la peine de sa politique double; elle inspirait une défiance universelle » (p. 27 et 28). Pourquoi Napoléon après Iéna eût-il éprouvé lui-même autre chose que cette défiance? L'offre de l'alliance prussienne en 1808 aura-t-elle un autre but que celui d' « obtenir l'évacuation et de cacher les véritables dispositions de la Prusse »? Stein n'écrivait-il pas en même temps une lettre qui tombée aux mains de Napoléon lui inspirait une colère bien naturelle? (p. 34.)

M. Driault a semblé croire que c'est la rigueur du régime napoléonien qui a fait de la Prusse une ennemie implacable de la France, qui lui a donné un ressort, un mordant, une forte organisation qui l'ont sauvée et nous ont perdus : « Heureusement pour la Prusse, Napoléon n'entendit pas ces appels désespérés. La domination française s'appesantit et dura impitoyablement et l'obligea à réagir. Elle trouva dans l'excès de ses malheurs la force de les réparer. Elle eut l'énergie de la résignation et de la

patience et Stein n'était pas encore trop vieux pour la mettre dans la voie du salut.... Il n'y fallut que quelques années : mémorable leçon » (p. 241). Il y a bien du vrai là-dedans; mais qu'on juge un peu d'une alliance franco-prussienne par l'alliance franco-russe de 1807. C'était aussi l'alliance d'un vainqueur et d'un vaincu : le vaincu, du fait seul de l'alliance, oublia sa défaite et éleva aussitôt des exigences telles qu'on pouvait se demander où était le vainqueur. Or, Alexandre, à bien prendre, était une nature infiniment moins ferme que les Hardenberg, les Stein et tous les gouvernants prussiens. Une Prusse alliée de la France au lendemain d'Iéna aurait vu dans Iéna un simple accident, aussitôt mis à profit par les Français trop heureux de se jeter dans les bras des petits-neveux des vainqueurs de Rosbach. Elle aurait vite parlé sur un ton très élevé à ces alliés si pressés : le fait que c'est la Prusse qui adresse de Bartenstein l'ultimatum des coalisés à Napoléon en est un indice.

En fait, la force qui a obligé la Prusse à « réagir » n'était pas tant le joug étranger que l'organisation même de la Prusse. Mommsen est allé chercher jusque dans la Rome primitive et dans le vieux Latium des exemples destinés à montrer jusqu'à quel point la Prusse devait agir sur ses voisins, les transplanter, les coloniser, les assimiler, les annexer. C'est ainsi que Rome est devenue toute l'Italie, puis tout l'Empire romain. Napoléon a surpris la Prusse en plein travail de transplantation d'Allemands en Poméranie, en Pologne, en Silésie; de Poméraniens, de Silésiens en Brandebourg; de Polonais en Westphalie (déjà!). Une telle œuvre ne vaut que par la consécration que lui donne le temps : en perdant la Pologne, la Prusse perdait tous les fonctionnaires, les « colonistes », les marchands, les artisans qu'elle y avait jetés en grand nombre. Elle comptait par contre tant de Poméraniens suédois, de Silésiens, de Polonais et autres sujets qui ne se sentaient pas Prussiens, qu'elle ne pouvait se résigner, ni au rétablissement de la barrière de l'Est, ni à l'abandon « à la France de l'hégémonie de l'Allemagne jusqu'à l'Elbe ». Voilà pourquoi elle n'eût pu accepter Tilsit, même suivi pour elle d'un régime de complète indépendance vis-à-vis de Napoléon. Le *Tugendbund*,

non seulement en Westphalie, mais en Pologne, trouvera des cadres tout prêts, antérieurs à Tilsit et à l'écrasement de la Prusse sous les réquisitions militaires françaises.

A l'heure présente encore, il y a en Allemagne une institution plus impérialiste, plus pangermaniste que l'école prussienne, que l'armée prussienne, que la dynastie des Hohenzollern, c'est cette machine à double action qu'est la colonisation intérieure et extérieure, grâce à laquelle l'Allemagne peuple ses conquêtes récentes et même futures d'allemands de race ou d'anciens allogènes assimilés, et comble les vides ainsi faits à l'intérieur de l'Allemagne en y transplantant des allogènes non encore germanisés, expropriés, déracinés, jetés hors de leurs professions, disséminés partout, canalisés vers des viscères d'où ils sortent transformés. Elle multiplie ainsi à l'infini ses disponibilités en matériel humain, et rend illimitées ses facultés de croissance. La guerre actuelle devait avoir pour résultat un développement prodigieux de ce système. Et c'est lui qu'il faudra frapper de mort dans l'acte diplomatique, dans le Tilsit qui sera consécutif au prochain Iéna. Sinon, il est inutile de relever la barrière polonaise de l'Est. Tout le monde le sait, mais chacun l'oublie trop : ce n'est pas depuis Bismarck, ce n'est pas depuis le roi-sergent, c'est depuis l'implantation en Prusse des Chevaliers Teutoniques, depuis la naissance de la Marche de Brandebourg que ce système s'applique, se perfectionne, accroît ses moyens et son terrain d'action. Il est la loi organique de l'État prussien, le cancer qui ronge peu à peu la Pologne.

Loin de nous l'idée de faire à M. Driault un grief de n'avoir pas attiré notre attention sur le silence que l'acte de Tilsit et les négociations elles-mêmes font sur toutes ces choses. Il nous faudrait en ce cas incriminer bien davantage tous les historiens français ou étrangers antérieurs à lui. Autant que nous en pouvons juger, il n'y a nulle partie dans son livre qui soit plus neuve, mieux documentée, plus claire et plus vraie que les chapitres relatifs à la Pologne; et aucun historien n'a pris la liberté jusqu'alors de nous parler de la Pologne d'une façon aussi objective qu'il ne l'a fait. C'est Napoléon lui-même qui est responsable

et presque seul du silence de ses historiens sur ce point : il ne demeura pas assez longtemps en Pologne, il y fut trop occupé pour pouvoir saisir sur le vif les principales raisons de l'effondrement de la Pologne devant la Prusse. D'autre part la campagne d'Iéna fut un succès trop foudroyant pour lui permettre de voir là où était la véritable force de l'État prussien : il en conçut trop de mépris pour cet État, dont il croyait l'armée le plus solide élément. Le gouvernement du Duché et le roi de Westphalie essayèrent de le détromper : mais ils n'y parvinrent que très imparfaitement. Napoléon eût pu se fier à eux, ils étaient sur les lieux, leur lutte était de tous les jours, ils ne pouvaient se méprendre.

Du moins, M. Driault pourra peut-être nous concéder que Napoléon ne pouvait à la fois relever la barrière de l'Est et s'allier à la Prusse. Il nous concédera que la Prusse en désirant l'alliance française ne pouvait la vouloir que dans la mesure et pour le temps où elle permettrait à sa colonisation de porter fruit et d'ouvrir le champ à de nouvelles annexions. Napoléon pouvait-il s'accommoder de cette tactique? S'il ne le pouvait, il ne lui restait qu'à consommer le partage de l'État prussien qui n'était pas encore une Nation, agrandir de ce qu'il laissa de Prusse la Westphalie, la Saxe, le Duché de Varsovie et même le Mecklembourg. Mais alors il n'y eût pas eu d'alliance franco-russe à Tilsit?

C'est fort probable; mais, si nous avons bien saisi le sens du bel ouvrage de M. Driault, cette première alliance fut toute fictive, et peut-être Napoléon eût-il pu s'en passer. La Russie vaincue et demandant la paix s'en fût tenue aux conditions d'abord proposées par Lobanof : elle se fût contentée de n'avoir « aucune cession de territoire à consentir ». En recherchant son alliance, Napoléon s'engageait par ce fait à céder à Alexandre sur quelque point. L'une des singularités du livre de M. Driault est de réagir contre l'opinion d'après laquelle la Russie aurait « trahi » la Prusse à Tilsit : « En vérité, nous dit-il, la Russie rendit alors à la Prusse les plus grands services (p. 161).... La Russie sauva l'existence politique de la Prusse (p. 185). » On pourrait même dire que ce phénomène

s'est renouvelé en 1812, en 1813, en 1814 et en 1917; qu'il pourrait même se renouveler aussi longtemps que la Russie vivrait sans prendre conscience de ses destinées. Il y a plus : la position géographique de la Prusse, qui passe pour si avantageuse, n'est évidemment telle qu'à condition que la Russie lui apporte son appui militaire, sa collaboration économique ou sa neutralité. La seconde alliance franco-russe a été nouée dans des conditions qui permettaient alors à la France, moins encore qu'à l'époque de Tilsit, d'enlever à la Russie la possibilité de jouer ce rôle. Il est — non pas souvent, mais toujours — dangereux de faire le prophète; mais il n'est pas aventuré d'espérer que le Tilsit qui sera imposé à la Prusse par notre Société des nations verra un autre tableau. Et la Russie aura trop souffert du fait de cette Prusse qu'elle s'est obstinée à sauver, à fortifier contre elle-même, pour retomber encore dans les mêmes erreurs. Du moins, aux Russes lettrés qui seraient tentés d'y revenir, nous ne pouvons que recommander la lecture du *Tilsit* de M. Driault; ils se sentiront, en le parcourant, presque aussi effrayés des fautes russes de 1806 à 1809 que de celles de 1917.

ABEL MANSUY.

Je suis heureux des deux questions que M. Mansuy me pose en conclusion. D'abord elles me donnent l'occasion de le remercier du solide et pénétrant article qu'il a consacré à mon *Tilsit*. D'ailleurs, ce *Tilsit*, n'étant, après ses deux aînés, *la Politique extérieure du premier Consul*, et *Austerlitz*, qu'une troisième contribution à la thèse que je m'efforce d'établir depuis environ vingt ans, ne prendra toute sa valeur que quand l'ensemble de la construction sera présenté au public, c'est-à-dire par la publication prochaine du quatrième volume : *le Grand Empire*.

Quant aux deux questions qui me sont posées, je n'ai pour le moment que quelques mots à y répondre. M. Mansuy me demande si *je pense* que Napoléon, en faisant de Danzig une ville libre, ait voulu « assurer à la Pologne une issue largement ouverte sur la mer, pour la faire vivre ». Ce que *je pense* n'importe en aucune manière. Laissant la parole aux faits dont ce volume

est rempli, je crois avoir montré que Napoléon ne voulut « faire vivre » la Pologne que dans la mesure où elle servait ses desseins. Ainsi faisait-il de l'Italie. Je ne peux pas aller plus loin : Napoléon n'était pas le Président Wilson.

La seconde question de M. Mansuy, sur les possibilités historiques d'une alliance franco-prussienne, est enveloppée par lui dans des considérations et des allusions au temps présent où il m'est impossible de le suivre. Il est certain que la Prusse est devenue un formidable danger pour les libertés de l'Europe, et du monde, et que maintenant il faut la détruire, *delenda Carthago.* Mais il ne s'agit ici que d'histoire napoléonienne. Et j'ai établi que si Napoléon n'avait eu souci que d'une politique nationale, encadrée dans nos frontières nationales et naturelles, il eût laissé à la Prusse l'hégémonie de l'Allemagne protestante à droite du Rhin, la France gardant à gauche du fleuve une situation politique et militaire assez forte pour faire face à tous les dangers.

Mais Napoléon avait une politique impériale, il voulait enlever l'Italie à l'Autriche, l'Allemagne à la Prusse, l'Orient à la Russie. Elles finirent par s'allier contre lui, non sans peine d'ailleurs, et sa politique impériale nous fit perdre nos frontières nationales.

Toutes ces questions d'hégémonie européenne et mondiale se ramènent au Rhin. Napoléon, en franchissant le fleuve, a révélé des ambitions impériales qui ont soulevé la coalition de l'Europe et amené sa défaite. Bismarck, en franchissant le fleuve en sens inverse, a entraîné l'Allemagne prussienne à des tentations impériales qui la conduisirent au désastre.

Les libertés du monde se jouent sur les bords du Rhin.

E. D.

NAPOLÉON,

L'AUTRICHE ET LES NATIONALITÉS [1]

La Révolution française, qui avait annoncé au monde les principes de la liberté nationale, trouva en Napoléon le premier et le plus fort défenseur et propagateur. Mais l'action énergique, résolue et pressante du nouveau César, œuvre du vrai Dictateur de la Révolution pour l'Europe, détermina une fière résistance chez les défenseurs du vieux régime, et les peuples aussi virent dans son œuvre une perturbation générale, une violation de leur volonté et par conséquent finirent par s'unir aux souverains combattant pour le droit divin, que la Révolution avait abattu.

Soit que Napoléon favorisât l'émancipation des peuples, soit qu'il déterminât, par réaction, un réveil de la conscience nationale, l'effet fut le même en substance. Il suffit de l'exemple de l'Italie et de l'Allemagne. Dans la première, la propagande des idées françaises trouva un terrain propice au développement de la liberté et prépara l'indépendance et l'unité de la nation, avec le plus large consentement de toute la nation ; dans la seconde, l'influence française détermina une insurrection générale, qui réunit ensemble les princes et les peuples, et les serra autour de la Prusse d'une telle force qu'après la journée de Leipzig l'actuel Empire germanique était déjà virtuellement constitué.

Les populations de l'Autriche-Hongrie, de la Russie et de la Péninsule balkanique furent un peu réfractaires à la prédominance des idées françaises. Mais dans ces dernières régions, tant que Napoléon régnait, on vit luire quelque réveil pendant la période de la réaction, pour arriver, avec la récente guerre de 1912-13, à une affirmation totale des nationalités contre le joug ottoman.

1. Nous remercions tout particulièrement M. Gellio Cassi d'avoir pris la peine d'écrire lui-même en français cette intéressante étude ; on verra qu'il manie notre langue avec une grande aisance. — E. D.

En Russie, la Révolution de l'année passée a séparé l'une de l'autre les différentes populations et jeté la société dans une pénible anarchie, dans laquelle la seule idée commune et prédominante c'est la haine contre le tzarisme, au bienfait exclusif des Allemands, qui ne laissent échapper aucune occasion pour exploiter à leur avantage la situation.

Dans l'Autriche-Hongrie, les nationalités ont montré, durant et après la Grande Révolution, et même aujourd'hui, une force d'agrégation autour de l'unité de l'empire. Cette force a suscité une profonde surprise et une désillusion, particulièrement en Italie et dans la Balkanie. Personne n'aurait jamais cru que l'Empire moscovite se serait dissous pendant la guerre actuelle, avant la Monarchie des Habsbourg. S'il en avait été ainsi, la grande conflagration serait déjà terminée, parce qu'il ne faut pas l'oublier : la guerre actuelle, regardée au point de vue national, c'est en substance un problème intérieur de l'Autriche-Hongrie, qui devient un problème de politique étrangère, d'autant plus qu'il y a des États européens qui ont quelque lambeau de nationalité, renfermé dans les confins de cette monarchie.

Donc si des trois pays où l'œuvre de la Révolution et de Napoléon eut le moins de pouvoir, Russie, Balkanie et Autriche, cette dernière est restée encore intègre dans sa composition hétérogène, cela est dû à la force de la tradition et plus encore à sa robuste unité d'état. Le gouvernement de Vienne a su fixer avec le Compromis de 1867, sur les deux parties de la monarchie (pays cislaitains et pays translaitains), les influences respectives de l'élément allemand d'un côté et madgyar de l'autre; et placer les autres nationalités dans une telle position, à l'égard des deux privilégiées, que l'on voit les deux nationalités majeures opprimer les moyennes, de même que les moyennes se refont en opprimant les mineures. C'est le système de *divide et impera*, traduit en pratique en oppression hiérarchique, qui rend une population soumise à l'autre et toutes sujettes à la Couronne. D'où vient que, comme en temps de paix ces populations s'acharnent l'une contre l'autre, elles finissent par se lancer toutes ensembles, en cas de guerre, contre les ennemis de la monarchie.

De la même façon que les Allemands d'Autriche tiennent soumis les Slovènes, ceux-ci se vengent contre les Italiens de la *Venezia Giulia*; et les Croates, tenus en assujettissement par les Hongrois, se refont aux dépens des Italiens de la Dalmatie.

Les Slaves, proches de l'Adriatique, ne furent jamais, pendant des siècles, ennemis de l'Italie; mais, au contraire, ils jouirent du charme de la République de Venise, et celle-ci choisissait ses meilleures milices parmi *les très fidèles Sclavons*. La haine jugo-slave envers l'Italie est une œuvre artificielle du gouvernement de Vienne à partir du Compromis de 1867, lorsque aux Slaves et aux Croates, placés, en comparaison des Allemands et des Madgyars, en condition d'infériorité, on montra comme des ennemis les Italiens fixés sur la rive de l'Adriatique, et on leur indiqua que leur devoir était, s'ils voulaient se procurer une place d'honneur dans la monarchie, de chasser à la mer les Italiens. Le jeu réussit magnifiquement, et nous connaissons l'acharnement des Slaves contre nos connationaux à Trieste, en Istrie et en Dalmatie. Nous savons que, pendant les batailles de l'Isonzo, les meilleurs soldats autrichiens étaient les Slovènes et les Croates, résolus à empêcher que nous arrivions à cette Trieste, pour qui ils étaient si tendres.

Maintenant le vilain jeu de l'Autriche semble finir, parce que les Italiens d'un côté, et les Croates et les Slovènes de l'autre, se regardent avec moins de défiance, et le mouvement jugo-slave s'accroît de plus en plus et fait des progrès même avec la faveur de l'Italie. Si nous avons présentes les aspirations des Roumains de l'*Ardéal*, celles des Polonais de la Galicie, et surtout si nous remarquons le mouvement tchèque-slovaque, qui est très intéressant, parce qu'il constitue une menace très sérieuse pour l'Autriche, nous devons en conclure que cette puissance s'expose à la même fatalité dans laquelle se précipitèrent déjà la Turquie et la Russie. Il faut nous le souhaiter pour la paix, le bien-être de l'Europe et la vie et l'indépendance des nouvelles nations.

Parmi les populations autrichiennes-hongroises nous trouvons le commencement d'un certain réveil, avant même l'époque de la Révolution française, pendant la période nommée des Réformes.

C'était du reste un réveil qui naissait spontanément de tous les côtés de l'Europe, par suite du progrès civil, et qui trouva dans la France, qui était en tête du même progrès, son développement, son triomphe et sa coordination. Mais, parmi les populations de l'Autriche, tout se limita à de simples aspirations d'autonomie. On ne pensa presque pas à la reconquête de l'indépendance. Au contraire, quand on leur adressa l'appel (et Napoléon ne manqua pas de le faire), elles s'insurgèrent à un tel point qu'elles manifestèrent plus ferme leur attachement à la couronne. En effet, elles détruisirent les effets mêmes de la Révolution que Napoléon répandait en Europe à leur bienfait.

Aux Slovènes, qui s'étaient déjà opposés aux tentatives de germanisation de Joseph II, Bernadotte lançait en 1797 une proclamation en trois langues : française, allemande et slovène. C'est alors qu'on constitua les Provinces Illyriennes; Napoléon, faisant bannir des écoles l'allemand et le remplaçant par le slovène, venait implicitement de reconnaître l'existence nationale de ce peuple. Ce fut alors que surgirent les premiers journaux et les premiers textes dans la langue slovène. En 1810, on établit, à Gratz, une *Societas slovenica*, et en 1812 on institua une chaire de slovène dans cette Université. Combien d'espoirs ont été conçus pour un grand avenir de la patrie slovène, que le poète Vodnik a chantés dans une ode à Napoléon !

Parmi les Croates, la Grande Révolution produisit un certain réveil national, dont contribua, par réaction, la tyrannie hongroise. En formant les Provinces Illyriennes, Napoléon conçut l'idée de favoriser la famille slovène-croate. Il se proposa de constituer, dans la *Venezia Giulia*, en Dalmatie et aux côtés de ces provinces, une grande Illyrie, comme premier noyau de la solidarité jugo-slave. Napoléon fut donc le fondateur de l'Illirysme, qui trouva dans le poète Ljudewit Gaj son apôtre le plus fervent. Mais contre l'Illirysme, qui aurait dû être le noyau d'une future indépendance jugo-slave, surgirent plusieurs difficultés. Les Serbes surtout, poussés par le clergé, s'y opposèrent, parce que dans l'Illirysme ils voyaient une prépondérance de l'élément catholique contre l'élément serbien et croate. D'ailleurs l'Illirysme

était plus une conception idéale qu'un fait concret, car il résultait d'une composition inconciliable des éléments hétérogènes qui devaient vivre en condition d'égalité, comme nous le certifie le régime de parité juridique établie par les langues. Ainsi l'Illirysme, qui devait être le signal des débuts, à travers la Dalmatie, de l'influence italienne-française dans les Balkans finit par échouer.

Parmi les Serbes, sujets des Hongrois et des Turcs, on nota un véritable réveil national. Mais sous ce point de vue, Napoléon dut obéir à des exigences supérieures à sa politique. En effet, en décembre 1806, il écrivait au sultan Selim, avec qui il était allié : « N'accorde pas aux Serviens les conditions qu'ils te demandent, les armes aux mains! » Et en 1809, alors que Kara-Georges lui adressa, au nom de ses connationaux, une supplique, où l'on assurait que non seulement les Serbes, mais aussi les Bosniaques-Herzégoviens, les Hongrois et les Bulgares imploraient la protection française, Napoléon ne répondit pas. Évidemment il n'était pas disposé à favoriser un réveil national chez ces peuples, parce que cela aurait fait le jeu exclusivement de la Russie. Il ne se trompa pas. Il suffit de se souvenir des relations entre la France et le Monténégro de l'année 1803, c'est-à-dire à l'époque de la Mission Laprade, jusqu'en 1814.

Ce pays, avant 1803, avait déjà obtenu, grâce à sa position de boulevard contre les Turcs, la reconnaissance de son indépendance par la Russie et par l'Autriche, et enfin même par le Sultan. Après la Mission Laprade, avec laquelle le Consulat chercha à attirer le *Vladika* dans l'orbite des idées et des intérêts français, le Monténégro, se croyant négligé par la France, se mit aux côtés de la Russie, avec laquelle il fit la guerre à Napoléon dans la Dalmatie méridionale en 1806-1807. Après la paix de Tilsit, des rapports se renouvelèrent entre la France et le Monténégro. Celui-ci, quoique si petit en comparaison de la puissance napoléonienne, couva toujours des défiances et des soupçons qui ne furent pas dissipés par la Mission Vialla en 1810. C'est de cette date que commencèrent les dissensions françaises-russes, qui menèrent à la campagne de 1812. En 1811, Napoléon pensa à la conquête du Monténégro, qui lutta fièrement, et en 1813 le *Vladika* adressa

un appel à tous les Slaves de la Dalmatie. Les Bouches de Cattaro, qui étaient l'aspiration de ce petit peuple, si fier et si héroïque, venaient d'être occupées en 1814 par les Anglais; mais la Paix de Vienne les remettait à l'Autriche, à la plus grande désillusion du Monténégro, qui avait tant lutté pour cette précieuse acquisition.

La politique française obtint le même résultat à l'égard des Albanais qui étaient toujours poussés ou par les Russes ou par les Turcs à une conduite contraire à Napoléon. L'Empereur traita longuement avec Ali de Tebelen, Pacha de Janina, et s'efforça de l'avoir fidèle, pour s'en servir contre les Anglais et contre les Russes. Mais le féroce Pacha pactisa avec tout le monde, avec le Sultan, avec la Russie, avec l'Angleterre, avec Napoléon, et finit par trahir tout le monde, de sorte qu'en 1808 la France sentit la nécessité de favoriser un mouvement des Pachas inférieurs contre celui de Janina.

Un faible réveil se signala même en Bulgarie, quoique limité seulement à l'hostilité contre les Musulmans et à l'amitié envers la Russie. Cela favorisa enfin les ambitions d'un aventurier, Pasvan Oghlou, qui lutta contre la Turquie, l'Autriche et la Russie, et arriva à se former un remarquable État. Mais il mourut en 1807. Cet épisode apporta un certain réveil du sentiment national serbe et bulgare.

Les Grecs furent sensibles à la propagation des idées françaises, aspirant à reconstruire leur État libre et à restaurer l'empire du trafic maritime sur la Méditerranée. Mais l'idée de favoriser leurs aspirations était, pour Napoléon, un couteau à double tranchant, parce que les sympathies des Grecs et de tous les peuples balkaniques étaient pour la Russie. En effet ils se seraient unis, en cas d'insurrection, même pour guerroyer contre la France. Du reste les faits vinrent à le démontrer à l'égard des Croates, des Monténégrins et des Albanais.

Mais revenons aux nationalités de l'Autriche.

Sur les Tchèques, par exemple, la Révolution française exerça une certaine influence, bien que le principe d'un réveil s'était déjà développé auparavant. La *Société Royale Tchèque* remonte, en

effet, à 1784. En 1790, la Diète demande l'usage de la langue nationale. Deux années après, on fonda une chaire de langue tchèque à l'Université de Prague. De là commence le mouvement littéraire, qui fera son porte-voix de la *Matica Ceska*. L'opposition au germanisme fut un levier puissant de réveil pour les Bohêmes et les Moraves, qui les porta à une solidarité constante avec les Russes. Du reste, pendant la période napoléonienne, les Tchèques se montrèrent satisfaits, dans leur conscience nationale, lorsqu'ils virent l'empereur François se donner le titre de roi de Bohême.

Aujourd'hui la nation tchèque ou, pour mieux dire, tchèque-slovaque est la sentinelle avancée des populations autrichiennes-hongroises, qui luttent non plus pour l'autonomie, mais pour l'indépendance absolue; et c'est bien pour cela qu'elle jette ses vues sur l'*Intesa*. Du reste la Bohême a son histoire pleine de luttes et de sang. L'aversion pour la servitude germanique, l'opposition à la centralisation politique des Habsbourg, le culte traditionnel au règne de la Bohême se dressent devant elle à travers les batailles et les massacres de la *Guerre de Trente Ans*, jusqu'à l'insurrection de Quarante-huit, étouffée, mais non pas éteinte, par le tyran de Prague, Windisgraetz, auquel les Allemands envoyèrent leurs chaudes félicitations. Ainsi débutait le premier Parlement national germanique!

Ce fut le peuple Polonais, que les aigles victorieuses de Napoléon excitèrent au plus haut degré, qui conçut l'espoir de son indépendance. Mais il ne fut satisfait qu'à moitié, c'est-à-dire avec la création du Grand-Duché de Varsovie. Si d'un côté, Napoléon apparaît aux Polonais comme le libérateur de la servitude moscovite, de l'autre côté il était forcé par de hautes considérations d'État. Non seulement il sentait le besoin de vivre en paix avec Alexandre, mais aussi de l'associer à sa politique. Ce fut bien pour cela qu'il se tint dans une prudente réserve au sujet de la reconstitution de l'État polonais, qui aurait éveillé des préoccupations en Russie. Cela est certifié par la proclamation de Dombrowski et de Wylicki de Berlin le 3 novembre 1806, où on lit cette phrase attribuée à l'Empereur : « Je verrai si vous mériterez d'être une nation! »

Le traitement de faveur, employé par Napoléon vis-à-vis des Polonais, entraîna en conséquence l'opposition des Ruthènes à la France. Les Ruthènes de la Galicie et de la Bukovine étaient opprimés de la minorité polonaise, par une féodalité. L'Autriche ne fit pas de grandes concessions en se bornant à favoriser le réveil ruthène seulement quand ce projet manifesta des aspirations d'autonomie. Joseph II fut le premier à accorder aux Ruthènes quelques concessions. En 1806, par égard pour la politique française envers les Polonais, l'évêque de Przemysl fut élevé au rang de Métropolite de Galicie. En outre de cela on employa la langue ruthène pour l'enseignement dans les écoles et des cours supérieurs furent institués dans l'Université de Léople. Après la paix de Vienne, et précisément en 1817, le Règne de Galicie fut officiellement restauré.

Les Hongrois combattirent toujours dans les guerres de la Révolution et du premier Empire pour le maintien de la couronne d'Autriche. Sans accès à la mer, enfermés par un cercle de peuples leurs rivaux, ils finirent, à leur tour, par contrarier tous ceux qui les entouraient et à ne voir en eux que des ennemis. C'est de cette façon qu'ils n'écoutèrent pas les paroles que Napoléon en 1809, entré vainqueur à Vienne, adressa à la noblesse madgyare, qui était réunie à Gyoer dans le Raab : « Je vous offre l'intégrité de votre territoire, de votre liberté et de vos constitutions, soit telles qu'elles ont existé, soit modifiées par vous-mêmes.... Vous avez des mœurs nationales, une langue nationale !... Reprenez donc votre existence comme nation ! »

Tout se limita à une proclamation contre l'excessive fiscalité du gouvernement, et ce fut ainsi que les Hongrois continuèrent à combattre sans froideur et sans enthousiasme pour l'Autriche. En 1814, le Comitat de Pest fut heureux de prendre les armes pour l'insurrection commune, dans l'espoir de retirer, par la chute de Napoléon, des bienfaits, ainsi que pour sa propre nation hongroise. Mais celle-ci resta trompée. Ce fut précisément après 1815 qu'elle inaugura son opposition aux Allemands, en manifestant des idées libérales, mais toutes à son avantage, à l'exception des Polonais, envers lesquels elle montra de la sympathie. Envers les

Slovaques, les Serbes, les Croates et les Roumains, enfin envers tous les peuples faisant partie de la couronne de Saint-Étienne, les Madgyars furent inexorables. Aujourd'hui ils se montrent les mêmes et ils se sont associés aux projets d'hégémonie germanique, pour avoir aussi leur place dans le rêve de la *Mittel-Europa*.

Victimes séculaires des Hongrois, les Roumains de Transylvanie furent toujours tenus dans une condition d'abjecte servitude, quoique Marie-Thérèse et Joseph II aient amélioré leurs conditions, malgré la fière opposition des Madgyars. La Révolution française eut un écho chez les Roumains, tel que les Valaques présentèrent en 1791 à la Diète de Transylvanie une pétition, qui fut repoussée, par laquelle ils demandaient l'égalité civile, le libre exercice du culte, l'usage de la langue roumaine, etc. Napoléon dut tenir envers les Roumains la même politique employée envers les Serbes, les Monténégrins, les Albanais et les Grecs, c'est-à-dire de ne pas trop engager leurs aspirations nationales, pour ne pas faire le jeu de la Russie. En effet, il obtint en 1806 que le Sultan déposât les deux Ospodairs de Valachie et de Moldavie, car ils étaient des créatures du Tzar. Cela mena à la guerre turque-russe, qui prit fin en 1812 avec le Traité de Bukarest, par lequel on donna la Bessarabie au Tzar. En tous cas, pendant la période de la Révolution et de l'empire de Napoléon, on en vint lentement à substituer, dans le peuple roumain, à la culture hellénique la culture française. C'est ainsi qu'on commença à reconnaître et apprécier la langue nationale. Le nombre des écoles s'accrut de plus en plus. L'*Ardéal* surtout devint le centre du mouvement roumain, malgré l'hostilité des Madgyars, qui en 1808 arrêtèrent la publication de l'*Histoire des Roumains*, œuvre nationale de George Schinkai, pendant qu'un autre savant, Pierre Maïor, soutenait la descendance latine de ses compatriotes.

Les Italiens furent un des peuples qui tirèrent de nombreux fruits de la Révolution française. Ils regardèrent avec sympathie Napoléon, car il était italien d'origine. Avec Joseph II et Léopold II, l'Autriche avait tenté, mais en vain, de germaniser le Trentin, et le réveil des nationalités fut si puissant pendant

l'époque napoléonienne qu'en 1803 l'empereur François voulut que dans la réorganisation de l'administration de cette province, on tînt compte de la langue et même de la position géographique. Le sentiment national fut alors outré dans toute l'Italie; il suffit, pour le démontrer, des appels continuels que les ennemis de Napoléon adressèrent souvent aux populations de la Péninsule, en les engageant à secouer le joug de l'oppression française et à se rendre libres. Qu'ils étaient sincères ces appels! Nous venons de l'apprendre par le Congrès de Vienne! bien qu'il faille nécessairement en conclure que les auteurs de tels appels étaient convaincus de l'existence d'une conscience nationale bien formée, puisqu'ils faisaient assignation sur elle.

Voilà donc de quelle façon l'archiduc Jean d'Autriche s'adressait en 1809 aux Italiens : « Unissez vos forces, vos bras, vos cœurs aux armes généreuses de l'empereur François. En ce moment il fait descendre une armée imposante en Italie, il ne l'envoie pas pour satisfaire une vaine soif de conquête, mais pour se défendre soi-même et assurer l'indépendance de toutes les nations de l'Europe. » Et de la même façon étaient les proclamations de Bellegarde, le 3 février 1814, de Lord Bentink le 14 et de Nugent le 25. Et quand les Autrichiens arrivèrent à Milan, ils annoncèrent, le 27 avril 1814, qu'ils occupaient la Lombardie *pour la félicité des nations italiennes* (*sic!!*) Devant tant d'ostentation de sentiments libéraux, Murat lança son appel de *Bologna* le 14 février 1814; et le 30 mars de l'année suivante il envoya de *Rimini* l'incitation à la constitution de l'indépendance italienne.

La justification de tels appels est démontrée par l'adresse qu'un grand nombre de patriotes, rassemblés à Turin, firent à Napoléon, exilé dans l'île d'Elbe, par laquelle on l'engageait à rendre l'Italie libre et forte. Le Grand Empereur accepta et répondit avec un programme qui était une vision de l'avenir. Tout le monde lui reprocha de n'avoir pas constitué l'Italie en nation. A cette accusation on pourra bien dire que ce fut bien Napoléon qui fit disparaître, avec le nouvel arrangement, tant de divisions régionales séculaires. Sans tenir compte des îles, l'Italie se réduit, alors que l'Empire arrivait à son apogée, à trois seuls

États, liés l'un à l'autre par des parentés dynastiques, par des sentiments et des intérêts. Qui sait, si la fortune de Napoléon ne fût pas précipitée en 1814, s'il n'aurait pas achevé l'Unité de l'Italie?

Ce ne fut pas des Allemands d'Autriche qu'éclata l'étincelle de l'insurrection germanique. Si en 1809 les Tyroliens se levèrent en armes avec Andrée Hofer, la révolte tyrolienne trouve son explication dans l'antagonisme avec la Bavière, à laquelle le Tyrol avait été réuni par Napoléon en 1806. Il s'agit d'une émeute de peuple (semblable à celle des Vendéens en 1793) en faveur de la Maison d'Autriche, contre la prédominance française, dont la Bavière était l'expression.

La révolte pour l'indépendance germanique eut ses commencements à Dresde en 1804-05 et de là se répandit successivement à Norimberg, en Saxe, en Westphalie, en Franconie, en Hesse, pour faire enfin de la Prusse le pivot du mouvement. Les sociétés patriotiques se multiplièrent de tous les côtés de l'Allemagne, et il suffit qu'il arrivât la nouvelle que la Campagne de Russie était manquée pour que la révolte bouleversât toutes les populations. Le roi de Prusse fut forcé, par les événements, de seconder d'abord le mouvement, puis de le conduire. Tout le monde allemand fut en armes. Le 17 mars 1813, Frédéric-Guillaume III lançait aux peuples allemands l'appel suivant : « Brandebourgeois, Prussiens, Silésiens, Poméraniens, Lithuaniens! Vous savez ce que vous avez souffert depuis sept ans! Vous savez quel sort nous attend, si nous ne terminons pas avec honneur la lutte qui commence! »

L'indépendance germanique est tout inspirée d'un esprit franchement et fièrement anti français, bien différente des mouvements italiens, qui ne tirent pas seulement leur origine de la France, mais qui sont mêlés à la politique même de cette nation.

Pourtant aussi la conscience nationale allemande se forme, comme l'italienne, par l'effet des idées françaises. Ce qui incline à croire et à penser que le progrès d'Italie se développa sous la protection française, c'est que le sceptre de Napoléon fut tenu de manière à accorder entre les deux nations, les idées, les aspira-

tions, les intérêts. En Allemagne la pénétration des principes de Quatre-vingt-neuf suscite et ranime chez les peuples allemands ce que le « Saint-Empire Romain de la nation allemande » avait réputé être sa mission pour tant de siècles : la prédominance politique sur l'Europe. Le Saint-Empire Romain était tombé à Austerlitz et un autre Empire avait surgi justement là où, pour l'équilibre de l'Europe, pour la liberté des nations, on avait tant de fois pris les armes contre les prétentions des dominations universelles des Rois germaniques. Voilà pourquoi au fur et à mesure que peu à peu les populations allemandes allaient s'éduquer par les idées françaises, elles sentaient se réveiller en elles-mêmes l'esprit de prédominance et d'accablement qui, dans les siècles antérieurs à la Grande Révolution, avait été le guide presque constant de leurs rois.

Si l'on fait abstraction de cette constatation, on ne peut pas expliquer l'acharnement antifrançais pendant la révolte allemande de 1813. Pour les mêmes raisons on ne peut pas comprendre exactement la profonde signification de l'agression germanique contre l'Europe en 1914, sans rappeler que pendant que l'unité italienne s'accomplissait surtout avec les insurrections, avec l'œuvre de la Diplomatie, avec les plébiscites et enfin par délibération concordante de tout le peuple, l'unité germanique s'accomplissait, presque en même temps, avec les armes, en territoire ennemi et par la volonté des princes.

Pendant que la journée du 14 mars 1861 à Turin ne fut que la consécration de la Patrie italienne, ressuscitée de la séculière servitude, celle de Versailles du 18 janvier 1871 ne fut pas seulement la proclamation de l'unité impériale allemande, mais encore un avertissement, donné au monde, de vouloir rétablir en Europe la prédominance germanique, de la même façon et avec les mêmes moyens, dont la Prusse avait érigé sa propre suprématie sur la nation allemande. Et le 31 juillet 1914 confirmait la terrible menace d'il y a quarante ans.

GELLIO CASSI.

Palermo, Giugno 1918.

LA GRAVURE DU SACRE DE NAPOLÉON

ESTAMPE SÉDITIEUSE[1]

L'ex-consul Lebrun, archi-trésorier.

Consommé le désastre de Waterloo et Napoléon irrémédiablement déchu, le peintre Louis David, atteint par la loi de bannissement, partit pour l'exil. Il aurait désiré s'installer à Rome, l'influence du gouvernement de la Restauration contrecarra ses projets. Il dut, comme nombre d'autres conventionnels, prendre le chemin de Bruxelles où il vécut, d'ailleurs, tranquille et honoré.

Les Bourbons se croyaient ainsi délivrés de la présence de personnages, à leurs yeux, odieux. Mais il fallait toujours compter avec les idées qu'ils représentaient, les institutions créées avec leur concours, leurs œuvres individuelles. Et par là les proscrits demeuraient dangereux. En ce qui concerne David, certaines de ses compositions restaient chères à ceux qui avaient vécu la fièvre révolutionnaire, connu l'ivresse des victoires impériales. Les toiles du *Serment du Jeu de Paume*, du *Sacre de*

1. Les dessins inédits qui accompagnent cet article sont empruntés à un album de croquis de Louis David. Le grand peintre les indiqua sur place au cours de la cérémonie. On remarquera le Napoléon se couronnant lui-même. Le geste est historique et avait d'abord été reproduit sur la toile du Sacre. Mais, alors que la figure était déjà peinte, on se ravisa et le peintre Gérard, élève et ami de David, fut dépêché vers lui, pour obtenir la modification de ce geste vraiment trop arrogant.

L'album dont il s'agit, après avoir appartenu à M. Arthur Didot qui l'offrit au peintre Félix Barrias, est maintenant en la possession de M. Anatole France, croyons-nous. C'est Félix Barrias qui voulut bien nous le communiquer naguère et nous autoriser à faire photographier les présents dessins.

Napoléon, de la *Distribution des Aigles*, pouvaient bien, découpées, roulées et recouvertes de céruse, rester cachées dans un hangar ou en un coin de l'atelier de Gros; il n'en demeurait pas moins que leurs sujets, multipliés par le moyen de l'estampe, étaient susceptibles de troubler le régime, bien mieux que n'eût fait la présence de David vieilli, plongé dans la représentation de sujets mythologiques anodins et l'exécution de portraits encore beaux.

La chose n'échappa pas à l'artiste révolutionnaire qui savait, au reste, fort bien défendre ses intérêts. Il l'avait montré de tout temps, mais jamais il ne pouvait prétexter d'aussi bonnes raisons pour tirer profit de la reproduction de ses œuvres. Ses charges, en effet, s'étaient accrues du fait de la présence à Bruxelles de ses fils, filles, gendres, tous serviteurs dévoués de Napoléon[1].

Éditeurs et graveurs ne demandaient, au reste, qu'à collaborer avec Louis David dont l'exil avait plutôt augmenté que diminué la vogue. Il y avait des pourparlers pour le *Léonidas*, Urbain Massard gravait les *Sabines*, Potrelle[2], *Psyché et l'Amour*. Mais combien seraient plus fructueuses les opérations concernant le *Serment du Jeu de Paume*, le *Sacre de Napoléon!* C'était l'opinion des enfants du maître et l'un d'eux résolut de consacrer son activité à la mise en valeur des œuvres paternelles. « Quand ses fils, Jules et Eugène, dont la chute de l'Empire avait brisé la

1. De son union avec Charlotte Pécoul étaient nés quatre enfants. Jules, l'aîné, de fortes études à l'Université de Gœttingue terminées, avait été successivement auditeur au Conseil d'État, vice-consul à Civita-Vecchia, préfet impérial; Eugène, le cadet, après quelques essais de sculpture, avait embrassé la carrière des armes. Lors de la bataille de Leipzig il était chef d'escadron. Grièvement blessé, on l'avait un moment considéré comme mort; il s'en était pourtant tiré, s'évadant à peine guéri du camp où les Russes le retenaient prisonnier. Les deux filles, Émilie et Pauline étaient sœurs jumelles. Elles avaient épousé, la première, le général Meunier; la seconde, le général Jeanin, tous deux soldats de 1792 dont les galons et les décorations avaient été depuis gagnés sur les divers champs de bataille de l'Europe. De tels hommes n'avaient vraiment que faire de la Restauration.

2. Le travail de celui-ci satisfaisait médiocrement le maître. Il lui écrivait en avril 1819, au sujet de la seconde épreuve avancée de *Psyché et l'Amour* : « Je ne puis reconnaître, en vérité, « qu'elle soit faite d'après moi ». Je n'y retrouve nullement mon contour, particulièrement dans la forme des têtes.... Mon intention n'est pas de vous décourager, mais de vous bien pénétrer de l'obligation absolue d'un graveur de savoir bien choisir, et, une fois son choix fait, il doit faire une entière abnégation de sa manière particulière de voir pour s'astreindre aveuglément à l'intention du peintre.... Si j'étais devant le tableau, je vous ferais voir que vous n'avez nullement copié mon ouvrage. Les têtes sont ridicules; il y a une pédanterie de votre estampe qui n'est pas du tout dans l'esprit de mon tableau. »

carrière, s'étaient trouvés réunis au foyer paternel, ils avaient cherché ensemble un moyen de sortir de leur position fâcheuse. Eugène, dont l'esprit était plus ouvert aux affaires, demanda à son père l'autorisation de tirer parti du droit de reproduction de ses ouvrages par la gravure.... Un traité fut passé avec M. Isoard du Martouret pour le *Serment du Jeu de Paume*. Cet éditeur, qui avait déjà acheté le droit de reproduction de *Léonidas*, s'engageait à donner à David une somme de 30 000 francs, plus sur les bénéfices nets un quart à son fils Eugène. La planche, moyennant 18 000 francs, fut confiée à Jazet pour être travaillée à l'aquatinta.

Le pape Pie VII officiant.

« Quelque temps après, Eugène songea à tirer parti pour sa famille de la gravure du *Sacre de Napoléon*. Les bénéfices abandonnés par David devaient être placés sur la tête de ses petits-enfants en rentes françaises dont l'usufruit serait servi à leurs pères et mères. Marchais, qui avait fait le dessin de la petite gravure des prix décennaux, accepta, pour 5 000 francs, l'exécution de celui destiné à cette œuvre considérable, et s'engagea à le terminer en l'espace de six mois. Le travail de cette gravure, qui devait faire pendant à celle du *Jeu de Paume*, fut donné à Jazet. Comme la publication de ces deux ouvrages était interdite par le gouvernement français, on envoya les planches à Stapleaux, éditeur à Bruxelles, qui en fit tirer les épreuves[1]. »

1. *Le peintre Louis David*, Souvenirs et documents inédits par J.-L.-Jules David. Paris, 1880 (p. 580-81).

En fait, l'interdiction du gouvernement français porta uniquement, semble-t-il résulter des renseignements ici réunis, sur la planche du *Sacre*. Pourtant, en dépit des apparences, c'est à Paris qu'elle vit le jour. Si, au bas des épreuves, on lit : *A Bruxelles, chez Michel Stapleaux, éditeur, rue du Marché-aux-Herbes*, et d'autre part : *Déposé à la Régence de Bruxelles*, il ne faut voir là qu'une question de forme. En effet, le cuivre, de 64 centimètres de haut sur 95 centimètres et demi de long, fut gravé par Jazet, dans son atelier de la rue Meslay; l'imprimeur en taille-douce, de Jouy, établi rue Saint-Jacques en tira les épreuves, au moins en grande partie, et c'est naturellement en France que furent recrutés la plupart des souscripteurs. La police de la Restauration essaya bien de se mettre en travers: elle fut jouée ou arriva trop tard. Ordre lui avait été donné de surveiller et le graveur, Jazet, et le principal vendeur, Eugène David, qui faisait à l'occasion de cette opération de fréquents voyages à Paris. Malgré la surveillance établie, la gravure fut menée à bien et les épreuves de l'immense estampe qui, avec les marges, atteignait 76 centimètres sur 1 m. 09, circulèrent aux quatre coins de Paris, trouvant asile chez certains marchands d'estampes et parvenant bon gré, malgré, aux souscripteurs.

Pourtant on avait été prodigue « d'observateurs » comme le révèlent les rapports de police sur Jazet et Eugène David, recueillis dans un curieux ouvrage paru à la fin de la Restauration, *le Livre Noir*, bien précieux, entre parenthèses, pour ses précisions en ce qui concerne les domiciles occupés à cette époque par nombre de notabilités parisiennes[1].

1. *Le Livre Noir de messieurs Delavau et Franchet ou répertoire alphabétique de la police politique sous le Ministère déplorable*, ouvrage imprimé d'après les registres de l'Administration; précédé d'une introduction par M. Année, Paris, Moutardier, 1829, in-8°.

D'après la *Biographie universelle et portative des Contemporains*, Antoine Année, connu comme écrivain libéral et auteur comique, n'aurait composé que l'introduction : *Essai historique sur l'inquisition politique*. Une note manuscrite portée sur l'exemplaire en notre possession indique, en effet, comme auteur présumé de la publication, l'ex-officier de paix Gullaud.

La même *Biographie universelle* renseigne sur le directeur de la police Franchet et, accessoirement, sur son subordonné Delavau. Franchet dont l'âme était d'un ligueur fut placé à la tête de la police en 1821, à l'avènement du ministère Villèle, et conserva ses fonctions jusqu'en 1828, année où de Villèle fut remplacé par Martignac.

Les premières recherches de la police remontent au 2 juillet 1823. A cette date, le préfet de Police, considérant que la gravure du « Sacre de l'usurpateur » ne peut obtenir l'approbation exigée par l'article 12 de la loi du 25 mars 1823, invite son subordonné, Hinaux, inspecteur général de la police centrale, « à faire surveiller l'atelier du sieur Jazet, de manière à pouvoir me fournir les renseignements convenables pour que je sois en mesure de faire saisir cette gravure (*le Sacre*) dès le premier moment qu'elle sera mise en circulation ».

Napoléon se couronnant lui-même.

Douze jours après, le 14 juillet, l'inspecteur *Ch...* remet le rapport suivant :

Le sieur Jazet demeure maintenant rue de Lancry, n° 7, au deuxième sur le devant. Nous nous y sommes présentés, *sous un prétexte spécieux*, et nous avons doucement amené le sieur Jazet sur les sujets qu'il préférait buriner : « Monsieur, nous a-t-il dit, le véritable artiste en mon genre ne fait acception d'aucun événement; celui qui prête le plus à son burin, à son génie, aura toujours la préférence : la preuve en est dans ce que vous voyez ici; voici le *Serment du Jeu de Paume* à côté de *Louis XVI recevant le duc d'Enghien au séjour des bienheureux*, *un Hussard de la vieille garde* à côté du *Duc de Berry*. »

En effet, ces estampes étaient là dans de riches cadres. Nous lui avons glissé encore plus doucement le nom de Marchais; voici mot pour mot sa réponse : « Marchais est un grand talent, j'aime à travailler sur ses dessins, rien n'est plus correct, rien n'est plus facile. J'ai là quelque

Les émeutes de la rue Saint-Denis survenues les 19 et 20 novembre 1827 passèrent pour avoir été fomentées par Franchet et Delavau afin de justifier les mesures inconstitutionnelles que désirait prendre le gouvernement. Ces incidents mirent le comble à leur impopularité.

chose de lui très bien fait, et dont je m'occupe maintenant : c'est le *Sacre de l'Empereur.* »

Toutefois, il est juste de dire que nous n'avons point vu cette dernière production, parce que, sous aucun prétexte, le sieur Jazet ne laisse pénétrer personne dans le cabinet qui lui sert d'atelier.

D'un autre côté nous avons découvert que le sieur Blaise, libraire, demeurant quai de la Vallée, est l'éditeur de tout ce que publie Jazet. C'est donc sur ce dernier point qu'il s'agit de porter la surveillance, pour connaître, en temps utile, l'émission de la *gravure séditieuse.*

Les cardinaux Caprara et Braschi (la mitre sur la tête), accompagnés d'autres dignitaires ecclésiastiques.

A la date du 9 octobre, le même *Ch...*, avec la collaboration de son collègue *Le...*, complète ses informations :

La première idée d'une souscription pour la gravure représentant le couronnement de l'usurpateur Bonaparte a été conçue à Bruxelles par David père, habitant cette dernière ville, dans le quartier dit Montagne-du-Parc ; elle a été gravée à Paris par Jazet, rue de Lancry, n° 7 ; tirée *clandestinement*, à trois mille exemplaires, chez le sieur de Jouy, graveur en taille-douce, rue Saint-Jacques, n° 80, lesquels trois mille exemplaires ont été déposés chez le sieur David fils, rue de la Michodière, n° 25, au deuxième étage. C'est ce dernier qui, après avoir soldé Jazet et de Jouy, s'est rendu le distributeur de la gravure, conjointement avec le sieur Simon Lorière, rue Taitbout, n° 25, au quatrième étage, et le sieur Blaise, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 39.

La gravure se vend trois cents francs avant la lettre et cent cinquante francs autrement. Moyennant cette somme, il n'est pas difficile de s'en procurer. Toutefois, il est une espèce de mot d'ordre sans le secours duquel on n'en obtiendrait pas, à quelque prix que ce soit : il faut que

l'acheteur, sans affectation aucune, intercale cette phrase extravagante : *Ils sont allés chercher le cadavre du prince Noir, mort à la barrière.* C'est avec ce singulier moyen que l'on se recommande à la confiance des sieurs David, Simon Lorière, etc. *Tel est le mot d'ordre.*

David fils, lors des tentatives que nous venons de faire près de lui, a répondu : « Depuis quinze jours, le *Couronnement de l'empereur* est dans le commerce; j'en suis le seul distributeur; le prix est de trois cents francs avant la lettre; je n'en ai plus qu'une petite quantité. Nous nous proposons une nouvelle édition du *Serment du Jeu de Paume.*

Simon Lorière a dit : « Je verrai David, et je vous procurerai ces deux gravures au premier jour; moi-même j'ai souscrit pour une vingtaine d'exemplaires destinés à une vingtaine d'amis qui m'en ont demandé; je n'en ai plus, mais il en reste encore quelques-uns chez Eugène David, à qui j'en demanderai. Ces gravures, vous le savez, sont de trente pouces de large sur trente-six de long.

La première souscription est remplie, mais nous allons en ouvrir une seconde pour une nouvelle édition qui se tirerait à Bruxelles; mais avant que l'émission en ait lieu, il s'écoulera bien encore un an.

Sur le secrétaire du même Simon Lorière on voit la statue pédestre de Louis XVIII, en bronze, et de forme grotesque, dans le genre de Rambran (*sic*); le bloc doit peser plus d'une livre et demie, et n'a à peine que trois pouces de hauteur, ce qui fait un tout très ridicule, une caricature enfin fort irrévérente, si rien de plus.

Jazet, graveur, a répondu : « Je suis graveur en titre de la première édition de ces deux gravures (le *Serment* et le *Couronnement*); mais je n'en distribue point; je n'en ai que deux exemplaires que j'ai fait encadrer pour moi. Si vous en désirez, adressez-vous à M. David : c'est lui seul qui est chargé de la vente. »

Chopart proteste qu'il est totalement étranger à l'impression et à la distribution des deux gravures.

De Jouy, graveur en taille-douce, dit : « J'ai en effet imprimé la gravure du *Sacre de Bonaparte*, mais c'était pour le compte de M. David. »

Blaise, libraire, dit : « J'ai en effet eu un dépôt chez moi de ces deux gravures (le *Serment* et le *Couronnement*). C'est M. David qui me l'avait confié; mais tous les exemplaires ont été promptement vendus; je n'en ai gardé qu'un pour moi; je l'ai fait encadrer.

Jean-Jacques Blaise, libraire, rue Férou, a dit : « Je n'ai jamais entendu parler des deux gravures que vous me demandez; je n'ai aucune production de M. Jazet, autre que celle représentant *Louis XVI recevant le duc d'Enghien au séjour des bienheureux.*

Tels sont, en général, les renseignements que nous avons pu nous procurer sur cette affaire.

Six mois se passent. Le préfet reprend l'affaire et, à la date du 27 juillet 1824, il communique à ses services ces précisions tardives en vue d'une nouvelle enquête :

J'apprends aujourd'hui que l'estampe du Sacre de l'usurpateur, d'après le tableau de David, est terminée, et se vend dans la capitale par plusieurs individus, entre autres par le sieur Vallé, se disant marchand d'estampes, rue du Vieux-Colombier, n° 17, le même qui a été chargé de la distribution des gravures représentant le *Serment du Jeu de Paume*, l'*Apothéose de Bonaparte* et autres sujets semblables.

On assure que le marchand d'estampes demeurant passage Radziwille (*sic*), et celui de la petite rue du Rempart, près le Palais-Royal, ont vendu plusieurs épreuves du *Sacre*, et que les doreurs et encadreurs sont généralement occupés à l'encadrement de cette gravure; on ajoute que c'est ordinairement dans la soirée qu'ils rendent les épreuves qui leur ont été confiées.

Les sieurs Chaillou et Potrelle, aussi marchands d'estampes, rue Saint-Honoré, me sont de même signalés particulièrement dans cette circonstance. Ils ont, dit-on, un atelier séparé, où l'on s'occupe exclusivement à encadrer les sujets non autorisés.

Une nouvelle équipe d'inspecteurs se met en campagne, mais elle n'arrivera ni à saisir le bloc des séditieuses estampes, ni même à s'en procurer un exemplaire à titre onéreux. Les policiers sont bernés, leurs ruses déjouées. C'est ce qui ressort du rapport des sieurs *M...*, *Mac...*, *Leb...*, qui masquent leur défaite sous une astuce de façade :

1er août 1824.

Nous avons, à force de stratagèmes, capté la confiance de la famille David, qui non seulement nous a promis la gravure du *Sacre*, mais encore nous l'a montrée. Elle est sur papier grand aigle, de deux pieds sur trois; le prix est de 300 francs avant la lettre, et de 150 après. Là on nous la livrera, aux termes de nos conventions, du 4 au 6 de ce mois. Lorsqu'on se présentera chez David, on dira à sa femme ou à sa sœur : Nous venons chercher, ou vous nous enverrez, ce qu'on est venu vous demander *le jour qu'on faisait des confitures*. Tel est le mot d'ordre que la dame David nous a donné : en conséquence, il s'agit d'instrumenter d'après cela, et nul doute qu'en s'y prenant bien, la perquisition sur ce point ne soit fructueuse. *C'est là qu'est le noyau.*

Il est encore bon d'observer que ces gens-là, quelque experts qu'ils croient être pour mettre l'autorité en défaut, *sont complètement nos dupes, puisqu'ils ont promis aux agents que nous avons laissés près d'eux*,

sous diverses couleurs, une gratification de vingt francs pour chacune des estampes dont ils procureront la vente.

Le sieur Lefèvre Besiers, dont nous avons eu bien de la peine à découvrir la demeure actuelle, nous a dit que c'était s'y prendre bien tard pour avoir la gravure dont il s'agit; qu'il en a vendu beaucoup, mais que maintenant il ne peut en procurer un seul exemplaire, par la raison bien simple qu'il n'en a plus en sa possession, mais que nous pouvions nous adresser à M. David, qui en vend sans autres cérémonies aux personnes qu'il connaît. Telles sont ses propres expressions, d'où découle encore un indice que c'est chez David plus particulièrement qu'il convient de diriger la perquisition légale.

De Jouy, imprimeur en taille-douce, s'étonne que, journellement, des hommes qui lui sont inconnus viennent lui demander à acheter des gravures prohibées. Il ajoute que, s'il en avait, il saurait bien à qui il les livrerait. Cependant la ruse qu'il nous a fallu employer près de lui nous a mis à l'abri de tout soupçon, et, tout en protestant n'avoir pas la gravure du Couronnement, il s'est abandonné jusqu'à nous dire : « O bah! si l'on en voulait cinquante exemplaires, je les trouverais dans vingt-quatre heures; la police a beau faire, nous sommes plus fins qu'elle. »

Le sieur Vallé a la réputation d'être fort actif et de prendre difficilement le change. Il a donc fallu user à son égard d'une ruse particulière. Par suite des informations que nous avons prises, nous avons appris que cet individu, d'un caractère défiant, était intimement lié avec un certain ex-colonel nommé Bourbaki, qui déjà est à l'index pour cause de mauvaises opinions politiques. En conséquence nous lui avons expédié, à lui Vallé, un de nos agents, comme domestique de Bourbaki, *porteur d'une lettre de fabrique*, dans laquelle il demande à Vallé la gravure dont il est question. Eh bien! ce Vallé, qui prend si difficilement le change, a répondu à la lettre sus-indiquée; puis, *non content de cette bévue*, il a avoué au prétendu domestique de Bourbaki que lui, Vallé, avait chez lui une certaine quantité des estampes dont il s'agit; qu'elles lui avaient été remises pour les vendre, et qu'il ne pouvait mieux les placer qu'entre les mains de son ami Bourbaki, dont il connaît les excellents principes.

Les agents *M...*, *Mac...*, *Leb...* parlent trop. En dépit des « stratagèmes », des « ruses » qu'ils emploient et malgré les éloges que, sans plus attendre, ils se donnent au cours du dernier rapport, le résultat de leurs démarches est médiocre. Des propos en l'air, des promesses, mais d'estampe point. Ils n'entendent cependant pas porter la responsabilité de leur infructueuse chasse, mais bien plutôt cherchent dans un dernier

rapport à se couvrir en attribuant l'insuccès aux hésitations de l'administration.

19 août 1824.

Le tâtonnement, la temporisation que l'autorité a cru devoir apporter à l'obtention de la gravure représentant le sacre de l'usurpateur, ont jeté l'alarme au camp d'Agramant. La famille David est maintenant dans la plus grande défiance; ce n'est qu'en employant de nouvelles ruses que nous sommes parvenus à conclure avec elle la convention ci-après :

« Demain 20 août, avant dix heures du matin, sans autre retard, nous devons verser, entre les mains de David, la somme de trois cents francs pour prix d'une gravure avant la lettre, représentant le *Sacre de Bonaparte*; alors David fera porter à domicile, chez le sieur Rivière, rue de l'Échaudé, ladite gravure, par un individu de sa maison, lequel sera porteur de la moitié de la carte sur laquelle sont écrits ces mots : *Honneur et vieille gloire. Le colonel Lebeau.* »

Telles sont les conditions que la famille David nous a imposées, et auxquelles il a bien fallu souscrire. Si elles conviennent à l'autorité, il est de nécessité absolue qu'aujourd'hui même nous soyons pourvus de la somme de 300 francs et des mandats nécessaires tant pour saisir sur la voie publique la gravure entre les mains de l'individu qui la portera chez Rivière, que pour immédiatement faire perquisition chez David.

Voici maintenant comment nous entendons l'exécution de cette opération : « Notre agent, sous le nom de Rivière, et censé être le cocher d'un colonel Lebeau, ira demain matin à huit heures déposer les 300 francs chez David; celui-ci en donnera un reçu en lui indiquant l'heure à laquelle il lui fera porter à domicile la gravure dont il s'agit. Alors nous sommes en surveillance chez Rivière même, à sa porte; nous saisissons sur l'individu envoyé par David la gravure qu'il s'agit d'obtenir. Il faut bien qu'il nous dise de qui il la tient, nous l'amenons avec nous chez David, et là nous opérons conformément au mandat. »

Là s'arrêtent les rapports de police. La gravure du *Sacre* circulait depuis plusieurs mois. Les inspecteurs de la police, malgré les éloges qu'ils se donnaient complaisamment, avaient accumulé maladresses sur maladresses. Peut-être valait-il mieux en rester là. Tant d'autres sujets de tracasseries à l'intention des libéraux sollicitaient le zèle des agents du ministère de Villèle-Corbière! Toutefois les deux fils de David continuèrent à être l'objet d'une surveillance. Point trop, à la vérité, l'ancien préfet. Car, helléniste fervent, Jules David avait, dès 1816, quitté Bruxelles pour la Grèce. Il avait épousé à Chio une jeune fille

grecque et organisé là-bas un cours de littérature française. Rentré en France en 1820 et fixé à Paris, rue Cadet, 11, d'abord, puis rue Mabillon, 12, il était entièrement accaparé par la préparation de ses manuels de langue grecque qui ont fait longtemps autorité et lui valurent, de 1831 à 1840, la place de professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Paris.

Eugène David, au contraire, inquiétait le gouvernement de la Restauration par ses allées et venues continuelles entre Bruxelles et Paris : « Les fréquents voyages de cet individu doivent appeler sur lui l'attention particulière de l'autorité », écrit le préfet de Police. Et les inspecteurs *Ch...* et *L...*, de répondre :

7 juillet 1825.

Tous les moyens possibles ont été employés, mais infructueusement, pour observer les démarches et les relations du sieur Eugène David. Tout ce que nous avons pu savoir, c'est que cet individu serait descendu chez son frère, rue Cadet, n° 11, vers le 20 mai dernier, et que, peu de jours après, il serait retourné à Bruxelles, près de son père, où l'on assure qu'il est encore en ce moment.

La maison David est dans la plus grande défiance; il nous est impossible d'obtenir de bons renseignements, parce que nous et nos agents y sommes connus en raison des diverses explorations que nous avons dû y faire antérieurement. En conséquence, il conviendrait que cette affaire fût confiée à *une autre attribution.*

A la date du 11 janvier 1826, le Préfet revint à la rescousse. Il invite l'inspecteur général de la police, Hinaux, « à faire reprendre *avec beaucoup de soin*, la surveillance de cet individu ». La nouvelle « attribution », l'inspecteur *De L...*, après deux mois de filature, répond par cette note décevante :

16 mars 1826.

Nous avons fait des recherches et pris des informations desquelles il résulte que le sieur Eugène David, demeurant à Paris, rue Cadet, n° 11, est de retour de Bruxelles à Paris depuis les premiers jours de janvier dernier. Il vit tout à fait retiré, et paraît s'occuper exclusivement de beaux-arts. Tout annonce que son père, décédé à Bruxelles, lui a laissé une forte succession; car, depuis lors, il cherche à acheter une propriété foncière dans les environs de Paris.

Le frère du précédent, Jules David, demeure rue Mabillon, n° 12, et s'occupe aussi de beaux-arts; tous les deux sont admis en qualité

d'artistes, chez Mgr le duc d'Orléans, où ils se rendent fréquemment. Du reste, nous ne voyons rien de blâmable dans leur conduite.

Ainsi finit l'histoire de la « séditieuse » gravure du *Sacre*. Une telle mobilisation de personnel pour si peu de chose touche à la charge. Aussi ne peut-on s'empêcher de rapprocher ces faits de l'immortelle *Muette*, de Pothey. Vous savez : « *Le gouvernement est très inquiet.... Des rapports de préfets signalent les propos terribles de la* Muette.... *La police ne peut rien faire. En effet, dans la* Muette, *on ne se rassemble jamais, on ne parle pas, on n'écrit point.... Au café, des gens jouent au billard, d'autres aux cartes, d'autres aux dominos.... Au coin de chaque rue vous voyez dans de grands cadres des photographies d'individus qui nous sont complètement inconnus, tout à fait indifférents. C'est pour se reconnaître entre eux, ils sont de la* Muette.... *La police le sait, oui, mais....* »

CHARLES SAUNIER.

Dignitaire ecclésiastique présentant le Formulaire.

LE CONGRÈS DE VIENNE[1]

1814-1815

Bibliographie.

Klüber. J. L., ed. *Acten des Wiener Congresses*, 2e éd., Erlangen, 1817-1835, 8 vol. et supplément.

British and Foreign State Papers.

Angeberg (Cte d'), pseud. de L. Chodźko. *Le Congrès de Vienne*, Paris, 1864, 2 vol.

Castlereagh (R. Stewart, Lord). *Memoirs and Correspondence*. London, 1848-53, 12 vol.

Gentz (F. von). *Tagebücher*. Leipzig, 1873-74, 4 vol.

La Garde-Chambonds (Cte A. de), *Souvenirs du Congrès de Vienne*. Paris, 1901 (Il y a une traduction anglaise).

Metternich-Winneburg (C. W. N. L., Prince). *Mémoires*. Paris, 1880-84, 8 vol. (Il y a une traduction anglaise).

Münster (G. H. Cte). *Politische Skizzen über die Lage Europas, 1814-1867*, Leipzig, 1867 (Il y a une traduction anglaise).

Pallain (G.). *Correspondance inédite de Talleyrand et du roi Louis XVIII*. Paris, 1881 (Il y a une traduction anglaise).

Talleyrand-Périgord (C. M. de), Prince de Bénévent. *Mémoires*, Paris, 1891-1892, 5 vol. (Il y a une traduction anglaise).

Wellington (Field-Marshal, duc de). *Dispatches*, London, 1837-1839, 12 vol.

Cf. aussi les ouvrages de Thiers, Sorel, Häusser (*Deutsche Geschichte*), et Bernhardi (*Geschichte Russlands*).

1. Lecture faite par M. Charles-D. Hazen, professeur à l'University de Columbia (New-York) devant le Congrès annuel de l'*American Historical Association*, décembre 1916. — Publiée en anglais par la *Harvard University Press*, Cambridge, Mass. — Nous sommes très reconnaissants à M. le professeur Charles-D. Hazen de nous avoir autorisés à publier cette traduction dans la *Revue des Études napoléoniennes*. [E. D.]

Je n'essaierai pas dans cette communication d'apprécier une fois de plus le Congrès de Vienne, de discuter à nouveau l'importance des questions qui lui furent soumises ou la valeur des solutions qu'il y apporta. Je veux seulement essayer de décrire la manière dont le Congrès aborda son programme, la méthode qu'il y adopta, l'organisation de son travail, en présence d'une tâche singulièrement compliquée, où il s'agissait de la liquidation de l'Europe, après une période de guerres sans exemple.

Le Congrès qui se réunit à Vienne à la fin de 1814 était composé des plus illustres personnages de l'Europe, sauf une exception, celle du souverain de l'île d'Elbe, qui n'y fut pas invité, ni attendu, et qui était pourtant l'auteur direct de cette mobilisation de célébrités mondiales. Les divertissements de chacun et les fêtes du Congrès sont devenus légendaires et sont encore tout embaumés d'épigrammes. Chaque jour avait sa revue, sa chasse, sa partie de traîneaux, ses dîners, ses galas de théâtres, ses raouts, ses bals et ses mascarades. Chacun se rappelle l'épigramme du prince de Ligne : « Le Congrès danse, mais n'avance pas. » — « Les empereurs dansent, écrivait un autre, les rois dansent, Metternich danse, Castlereagh danse. Le prince de Talleyrand ne danse pas (ayant le pied bot), il joue au whist. » Les délibérations du Congrès furent sans cesse et sérieusement interrompues par cette débauche de plaisirs. Le prince de Ligne, mourant au milieu de ces fêtes, avait la pleine conscience de l'intérêt social que présentait la disparition d'un personnage aussi distingué, et il disait gaiement, avec toute la grâce spirituelle de l'ancien régime : « Je prépare aux membres du Congrès un nouvel amusement, les obsèques d'un Feld-Maréchal, Chevalier de la Toison d'Or. »

Mais qu'avait à faire cette brillante assemblée, issue des modestes pages de l'Almanach de Gotha? Elle avait à distribuer les dépouilles de la victoire, à partager le manteau de Napoléon aux multiples couleurs; elle avait à refaire la carte politique de l'Europe. Pour comprendre les opérations du Congrès de Vienne, il nous faut d'abord noter trois ou quatre faits généraux. Le premier était la prépondérance des Quatre-Alliés, les Alliés de Chaumont, qui avaient formé le noyau essentiel de la grande Coalition qui avait

abattu Napoléon. C'était les « Quatre », Russie, Autriche, Prusse et Angleterre. Leur rôle allait-il être aussi important au diplomatique tournoi de Vienne que sur les champs de bataille de l'Europe?

Un autre fait à rappeler, c'est que le Congrès de Vienne n'était pas un Congrès de paix. La paix avait été conclue avant qu'il ne se réunît. La paix avait été l'ouvrage du traité de Paris, du 30 mai 1814. Ce traité avait été pourtant signé, non par quatre puissances, mais par huit. Car outre les Quatre, la Suède, l'Espagne, le Portugal et la France avaient signé la paix de Paris. Ce traité réglait certaines choses et indiquait seulement les grandes lignes des autres. Son trente-deuxième article annonçait un futur congrès pour mettre au point beaucoup de conditions que le traité, nécessairement conclu en hâte, ne pouvait pas déterminer avec précision : « Toutes les puissances engagées des deux parts dans la présente guerre enverront dans le délai de deux mois des plénipotentiaires à Vienne pour y prendre dans un congrès général les arrangements qui compléteront les dispositions du présent traité ».

Ce fut la seule officielle convocation du Congrès de Vienne. Cet article signifiait-il que l'avenir de l'Europe serait déterminé, non par les Quatre, ni même par les huit signataires du traité de Paris qui lançaient cet appel, mais par l'Europe tout entière, c'est-à-dire par les plénipotentiaires de toutes les puissances engagées dans les guerres napoléoniennes, et qui étaient plus de quatre et de huit? L'Europe devait-elle être organisée par un concert étroit, ou par un concert plus large, ou par un concert plus large encore par l'admission, avec plein droit de participation, de tous les États qui avaient été mêlés à la dernière guerre? Personne ne le savait, sauf peut-être les Quatre. C'était belle matière à conjectures. Il n'y eut pas d'autre mandat, il n'y eut aucun règlement détaillé relatif à la composition du Congrès, à son organisation, à son mode de procédure. Un rendez-vous général avait été donné pour Vienne dans les deux mois. Ce fut la seule et très insuffisante préparation de cette importante réunion.

Donc ce qui n'avait pas été établi avant le Congrès devait l'être dès ses premières séances.

Ce qui arriva fut très clair quoique non généralement plaisant. Quoique le Congrès eût été retardé pendant l'été jusqu'au premier octobre, pour permettre au tsar d'aller en Russie, les plénipotentiaires des quatre puissances alliées arrivèrent à Vienne au milieu de septembre et à partir du 16 ils commencèrent de se concerter entre eux. Le 22 ils s'entendirent sur la méthode générale à suivre au Congrès. Une commission, composée de représentants des Quatre, et, en outre, de ceux de la France et de l'Espagne, avait à préparer la besogne pour toutes les questions intéressant l'Europe en général; et une commission des cinq principaux États allemands, Autriche, Prusse, Wurtemberg, Bade et Hanovre, à l'exclusion de la Saxe, avait à préparer la constitution fédérale que l'on se proposait de donner à l'Allemagne. Les Quatre signèrent aussi un protocole déclarant qu'ils règleraient eux-mêmes la distribution des territoires polonais, allemands et italiens abandonnés par Napoléon et comptant trente-deux millions d'habitants (c'était en fait tout le programme du Congrès); que, seulement après s'être entendus entre eux, ils communiqueraient leurs décisions à la France et à l'Espagne, et que seulement alors ils écouteraient les suggestions et objections de ces deux puissances.

Il faut noter qu'ainsi non seulement deux des huit signataires du traité de Paris, le Portugal et la Suède, étaient éliminés de toute participation à l'œuvre principale du Congrès qu'ils avaient contribué à convoquer, que non seulement deux autres des signataires, la France et l'Espagne, étaient réduits au rôle le plus humble, mais que toutes les autres puissances de l'Europe étaient totalement ignorées.

Tel fut le commencement d'organisation, le premier pas du Congrès de Vienne. Les vastes et diverses nébuleuses diplomatiques qui flottaient sur le Danube bleu se concentraient en quatre brillantes étoiles, avec deux mortes et froides lunes, satellites qui seraient admis à recevoir un peu de la lumière réfléchie dans le cours de leur évolution. Cette cosmogonie simplifiée devait au moins satisfaire ses créateurs. Qu'il en fût ainsi pour le reste de la poussière d'étoiles éparse à travers le firmament, cela restait à voir. Le doute en tout cas y était bien permis.

Telle était la situation, connue seulement des Quatre, lorsque Talleyrand arriva à Vienne le 24 septembre. Il soupçonnait, longtemps avant d'en être sûr, que les Alliés chercheraient à écarter la France des délibérations où se décideraient les principales questions à l'ordre du jour. Mais il n'était nullement disposé à les laisser faire; comme il disait lui-même, « il pouvait et il savait comment siéger ». Mais comment obtenir que la toute-puissante tétrarchie lui fît une place? Ce fut un chef-d'œuvre d'art diplomatique.

Comme l'ouverture du Congrès avait été publiquement annoncée pour le 1er octobre, on estima nécessaire de convoquer les signataires du traité de Paris qui avaient dit dans ce traité qu'il y aurait un congrès. Metternich les invita donc à se réunir chez lui le 30 septembre. Mais il invita, non pas les huit qui avaient signé le traité, mais seulement six d'entre eux laissant de côté le Portugal et la Suède. Cette séance préparatoire fut tout à fait sensationnelle et eut son influence sur tout le cours du congrès. Talleyrand eut besoin de tout son aplomb, et il l'eut tout. Il n'était pas plus tôt assis — et il prit un soin tout particulier de prendre un siège tout près du haut bout de la table — qu'il appuya une protestation que le Portugal venait d'envoyer contre l'exclusion qu'on lui infligeait, quoique signataire du traité de Paris. Le plénipotentiaire suédois n'était pas encore arrivé à Vienne et n'était donc pas en situation de protester.

Après cette petite égratignure, Talleyrand se tut. — « L'objet de la conférence d'aujourd'hui, dit Lord Castlereagh s'adressant à Talleyrand, est de vous faire connaître ce que les quatre Cours ont fait depuis que nous sommes ici. » Puis s'adressant à Metternich, Castlereagh ajouta : « Vous avez le protocole? » « M. de Metternich alors me tendit un papier, écrit Talleyrand à Louis XVIII, signé de lui, du comte Nesselrode, de Lord Castlereagh et du prince Hardenberg. » Dans ce protocole le mot « Alliés » apparaissait à tous les paragraphes. « Je relevai ce mot, et je fis remarquer que l'emploi qu'on en faisait me mettait dans la nécessité de demander où nous étions, si nous étions encore à Chaumont ou à Laon, si la paix n'avait pas été faite, s'il y avait

encore quelque conflit et avec qui[1]. » — « Alliés? continua Talleyrand, alliés contre qui? Pas contre Napoléon? Il est à l'île d'Elbe. Sûrement pas contre le roi de France? Il est le garant de la durée de la paix. Messieurs, il faut parler franchement. S'il y a encore des puissances alliées, je suis de trop ici[2]. »

Ils répondirent qu'ils n'insistaient pas sur le mot, qu'ils l'avaient seulement employé pour abréger. Sur quoi Talleyrand répliqua que, si commode que fût la brièveté, il ne fallait pas qu'elle fût obtenue aux dépens de la précision. Il ajouta que tout ce qui avait été fait entre le 30 mai, date où par le traité de Paris le Congrès avait été annoncé, et le 1er octobre où il allait se réunir, lui était étranger et n'existait pas pour lui.

Le souffle desséchant de cette caustique critique flétrissait le protocole fleurissant et tous autres arrangements que les Quatre avaient pu conclure entre les deux dates. La réponse des plénipotentiaires fut, dit Talleyrand, « qu'ils se souciaient si peu de ce papier qu'ils ne demandaient pas mieux que de le retirer.... M. de Metternich le mit de côté, et il n'en fut plus question. »

Après avoir abandonné ce document, les Quatre en produisirent un autre, d'après lequel, si la France et l'Espagne y consentaient, deux commissions seraient constituées pour considérer et déterminer les questions à soumettre au Congrès, et, lorsque les commissions auraient achevé leur tâche, le Congrès se réunirait pour la première fois, et le tout serait soumis à sa sanction.

Le dessein de ce plan était de faire les Quatre maîtres du Congrès. La France et l'Espagne ne seraient jamais que deux contre quatre, même si elles s'entendaient sur tous les points. Talleyrand aussitôt exprima son opinion, que l'idée de tout arranger avant de réunir le Congrès lui paraissait étrange, qu'on se proposait de finir par où il avait pensé qu'il fallait commencer, qu'apparemment les pouvoirs qu'on voulait donner aux Six ne pouvaient leur être attribués que par le Congrès lui-même *in plenum*. Et il demanda pourquoi le Congrès ne se réunirait pas

1. Pallain, *La Correspondance de Talleyrand et de Louis XVIII*, lettre du 4 octobre 1814.
2. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, VIII, 385.

d'abord, qu'est-ce qui s'y opposait, et là-dessus s'engagea une générale et très vive discussion. Talleyrand y fut soutenu par Labrador, le représentant de l'Espagne.

Après cette conversation, on s'ajourna à deux jours. « L'intervention de Talleyrand et de Labrador, écrivait Frédéric Gentz dans son journal, a furieusement dérangé nos plans. Ils ont protesté contre les formes que nous avions adoptées. Ils nous ont bien chapitrés pendant deux heures : une scène que je n'oublierai jamais[1]. »

Ayant déjà suffisamment contrarié ses adversaires dans cette fameuse conférence, Talleyrand en vint à les contrarier bien autrement en envoyant à chacun des cinq le lendemain une note formelle établissant que dans son opinion les huit puissances qui avaient signé le traité de Paris étaient compétentes pour préparer le programme préliminaire du congrès et pour constituer les commissions qui y paraîtraient utiles, mais que leur compétence ne pouvait pas aller plus loin ; « que, n'étant pas le Congrès, mais seulement une partie du Congrès, s'attribuer des pouvoirs qui ne pouvaient appartenir qu'au congrès tout entier serait de leur part une usurpation ;... que la difficulté qu'il y avait à réunir le congrès n'était pas de nature à diminuer avec le temps » ; qu'en un mot « les Huit puissances devaient sans délai se mettre aux questions préliminaires à décider par le Congrès, de manière à ce qu'il pût se réunir promptement et en être saisi[2] ».

Les plénipotentiaires des Quatre s'accordèrent pour reprocher à Talleyrand de leur avoir envoyé cette note ; ils auraient préféré là-dessus une conversation dont il ne fût resté nulle trace. Ils lui reprochèrent particulièrement de lui avoir donné un caractère formel et officiel en la signant. De plus une note demande une réponse.

A ces critiques, « je répondis, écrit le doux ancien évêque, que, puisqu'ils écrivaient et signaient entre eux, j'avais pensé que je devais aussi écrire et signer. Je conclus de cela que ma note ne les avait pas embarrassés qu'un peu. »

1. Gentz, *Tagebücher*, I, 312.
2. Pallain, Lettre du 4 octobre 1814.

Sa conclusion était juste.

Le 3 octobre, il y eut une autre conférence avec Metternich, dans laquelle Metternich demanda à Talleyrand de retirer sa note et insinua une fois de plus que tout devait être réglé par les Quatre. — « Je répliquai que je ne le pouvais pas. » — « Alors nous devons vous répondre », me dit M. de Metternich. — « Comme vous voudrez », répondis-je. — « Je ne peux pas faire autrement que de penser que nous devons régler nos affaires par nous-mêmes, c'est-à-dire par *nous*, les Quatre Cours. » — Je répondis sans hésiter : « Si vous le prenez ainsi, je suis tout à fait votre homme; je suis tout à fait prêt et je ne demande rien de mieux. » — « Que voulez-vous dire? » observa-t-il. — « Ceci, et c'est très simple; je ne prendrai plus aucune part à vos conférences; je ne serai rien ici qu'un membre du Congrès, et j'attendrai qu'il soit ouvert. » — « Comment le Congrès pourrait-il être réuni, dit M. de Metternich, quand rien n'est prêt de ce qui doit lui être soumis? » — « Bien alors », répliquai-je, pour montrer que je ne cherchais pas à créer des difficultés, et que j'étais prêt à consentir à tout ce qui ne contredisait pas les principes dont je ne pouvais pas me départir, « puisque rien n'est encore prêt pour l'ouverture du Congrès..., remettons-le à quinze jours ou trois semaines. J'y consens, mais à deux conditions : l'une est que vous le convoquerez pour un jour fixe; l'autre est que dans la note de convocation vous indiquerez la règle établie pour y être admis. »

Quelques jours après, Gentz, le bras droit de Metternich, réussit à rédiger un texte convoquant le Congrès pour le 1er novembre. Ce texte était à beaucoup d'égards semblable à celui que Talleyrand avait suggéré. Les représentants des six puissances se rencontrèrent le 8 octobre chez Metternich pour en délibérer. Talleyrand accepta le plan de Gentz pour l'ouverture du Congrès et aussi l'idée de conférences préparatoires à tenir avant l'ouverture, — puisqu'il était désormais sûr d'y être admis et puisque désormais les Quatre renonçaient à la prétention de tout régler entre eux seuls. Mais il demanda qu'à l'endroit où il était dit que l'ouverture du Congrès aurait lieu le 1er novembre, on ajoutât les mots suivants, « et que les délibérations en seraient conduites en confor-

mité avec les principes du droit public. » Cette proposition souleva une tempête qui nous montre dans quel esprit les diplomates du Congrès abordaient leur tâche. « A ces mots, écrivait Talleyrand, un tumulte s'éleva dont il est difficile de se faire une idée. Le prince Hardenberg, debout, les mains cramponnées à la table dans une attitude presque menaçante, et criant comme font souvent ceux qui sont affligés de surdité, disait dans une agitation bégayante : « Non, Monsieur, le *droit public* est une phrase inutile. Pourquoi dire que nous agirons conformément au droit public? Cela va sans dire. » Je répliquai : « Si cela va sans dire, cela ira encore mieux en le disant. » M. Humboldt s'écria : « Que vient faire ici le droit public? » — « Ceci, répondis-je, qu'il fait que vous y êtes. » Talleyrand rappelait ainsi délicatement que sans ce qui restait alors de respect pour le droit public, la Prusse aurait été complètement effacée de la carte de l'Europe à Tilsit[1].

Après cette conférence, ni les Six ni les Huit ne se rencontrèrent de quelque temps. Les Quatre essayaient, non en de formelles réunions, mais en entretiens séparés, de régler le partage de la Pologne et de la Saxe, la plus épineuse des affaires qu'ils avaient à régler. Mais au lieu d'y arriver à une solution, ils s'apercevaient seulement que leurs relations devenaient de plus en plus défiantes et tendues. Même la seule commission qui avait pu jusque-là se constituer, celle qui était chargée de préparer une constitution pour l'Allemagne et qui avait été, comme nous l'avons vu, organisée par les Quatre, se sépara après quelques séances par l'impossibilité de s'entendre sur cette question capitale. Les représentants de la Bavière et du Wurtemberg refusèrent d'y siéger tant que l'intégrité territoriale de la Saxe ne serait pas garantie. En somme il n'y eut plus de réunions de la commission germanique pendant cinq mois, et quand elles furent reprises ce fut dans des conditions toutes nouvelles.

Le Congrès avait donc de notables difficultés à avancer; il était ballotté à travers les rochers. Chacun s'inquiétait. L'Europe allait-elle être dupée encore une fois? Pour la rassurer il fallait,

1. Pallain, Lettre du 9 octobre 1814. — Broglie, *Mémoires du prince de Talleyrand*, II, 341-347.

de bon ou de mauvais gré, que les puissances adoptassent enfin un mode précis de procédure. Tout ce qui avait été fait jusque-là avait été le manifeste de convocation par les Six et la promesse que le Congrès, une fois réuni, agirait en accord avec le droit public. Cependant novembre approchait vite où il allait falloir enfin ouvrir le Congrès. Le 30 octobre, les représentants des Huit se rencontrèrent chez Metternich. Ils élurent Metternich président et Gentz secrétaire, et ils désignèrent une commission de vérification des pouvoirs qui fut composée des représentants de l'Angleterre, de la Russie et de la Prusse. Le 1er novembre on annonça que cette commission se réunirait le 3 novembre et qu'après l'achèvement de son travail la Commission des Huit formulerait des propositions pour la suite des délibérations du Congrès.

Mais novembre vint et passa, et six autres mois après lui, et le Congrès ne fut pas ouvert. En fait il ne fut jamais ouvert. En fait il n'y eut pas de Congrès; il n'y eut qu'une série de négociations de toutes sortes. Il n'y eut jamais de vérification des pouvoirs, jamais de liste officielle et authentique des plénipotentiaires. Les membres de ce congrès imaginaire ne se rencontrèrent jamais dans une même salle. Quand les historiens parlent de Metternich comme président du congrès et de Gentz comme son secrétaire, ils emploient des formules inexactes. Ils furent président et secrétaire de la commission des huit puissances qui avaient signé le traité de Paris, rien de plus. Il n'y eut jamais de séance plénière.

Cependant la tâche pour laquelle ces diplomates s'étaient réunis à Vienne avançait peu à peu. Ils ne s'assemblaient pas jour par jour, et ne délibéraient pas sur les nombreux problèmes qui demandaient une solution. En vérité, répétons-le, ils ne s'assemblèrent jamais. Mais pendant ces mois, de septembre à juin, un très grand nombre de traités furent conclus entre les divers États, et ils furent résumés dans leurs traits essentiels par l'Acte final du 9 juin, qui fut précipitamment bâclé quelques jours avant la bataille de Waterloo. Chaque affaire fut réglée séparément, dans les conversations intimes des souverains et des diplomates et dans les commissions spéciales qui en furent graduellement chargées.

Donc, d'une organisation conforme à l'idée que l'on se fait d'une

assemblée internationale, il n'y eut pas trace, à proprement parler, dans le cas du Congrès de Vienne. Il n'y eut rien dans sa méthode de discussion et de résolution qui différenciât sa procédure des ordinaires négociations entre gouvernements, si ce n'est le rapprochement des négociateurs. A une réunion des Huit, Metternich déclara « que le Congrès n'était pas un congrès; que son ouverture n'avait pas été véritablement une ouverture; que les commissions n'étaient pas des commissions; que dans la réunion des Puissances à Vienne le seul avantage à noter avait été la suppression des distances[1] ».

Les négociations poursuivies à Vienne par cette Europe qui avait éliminé les distances furent longues et excessivement compliquées. On y rencontre des réunions des Quatre, des Six, des Huit. Mais le groupe dominant ne fut ni l'un ni l'autre de ceux-là, ce fut la commission des Cinq. En d'autres termes les Quatre qui avaient désiré et voulu tout faire sans la France s'aperçurent qu'ils étaient incapables de rien faire sans elle. Ils furent obligés à la fin, quoique avec beaucoup de répugnance, de l'admettre formellement à leurs délibérations sur les questions de Saxe et de Pologne. Même après qu'elles eurent été réglées, la commission des Cinq absorba toutes les questions importantes, et fut, selon les termes de Frédéric Gentz, jusqu'au dernier moment, « le réel et seul Congrès ». Et la raison en était qu'il y avait cinq grandes puissances en Europe, et pas une de plus. La carte de l'Europe fut remaniée par elles parce qu'elles avaient les hommes et les ressources, c'est-à-dire la force. Quant aux autres, les moindres et secondaires puissances, elles n'étaient nulle part, elles voletaient sans efficacité dans les tristes et mornes limbes des mondes oubliés.

Quand le 9 juin 1815, les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris se réunirent pour signer l'Acte Final du Congrès, Labrador, le représentant de l'Espagne, refusa de signer, donnant comme raisons qu'une toute petite partie des questions résolues par l'Acte final avait été délibérée dans les séances

1. *Mémoires de Talleyrand.*

du comité des huit, et qu'on n'aurait pas dû permettre à une partie seulement de ces puissances de régler les affaires de toute l'Europe, ne laissant aux autres que le droit d'accorder ou de refuser leurs signatures. C'était en fait la même idée que celle de Hans von Gagern, représentant des Pays-Bas, quand, exprimant son mécontentement au sujet des décisions relatives à son pays, et informé par Wellington qu'elles avaient été prises par « les Grandes Puissances », il répliquait que « de ce terme nouvellement inventé, les Grandes Puissances, il ne connaissait ni le sens précis, ni l'intention ». En ce qui concerne Gagern, il lui convint, en diplomate très expert, mêlé aux hautes intrigues de la scène européenne, d'apprendre vite la nouvelle terminologie. Car le Congrès de Vienne, par sa conduite et sa procédure, démontrait, en dehors de toute possibilité de doute ou d'argutie, que le règlement des affaires de l'Europe appartenait aux Grandes Puissances, et que les autres États n'y pouvaient décider que leur adhésion ou leur refus. Et s'ils s'y refusaient, qu'importe? telle était manifestement l'opinion de la toute-puissante pentarchie.

CHARLES DOWNER HAZEN[1].

1. Traduction d'E. Driault.

CASTLEREAGH
ET LE SYSTÈME DES CONGRÈS
(1814-1822)[1].

Dans un autre endroit de cette ville, il y a en session une autre conférence qui est pour le moment le conseil exécutif du concert européen[2]. Son œuvre sera étudiée par une autre génération d'historiens; mais il est bon de rappeler que son existence même dépend en partie d'événements qui sont maintenant assez éloignés pour que l'historien ait ensemble à leur sujet le devoir et l'occasion de la recherche, de l'analyse et du jugement. Au XIXe siècle, l'Europe commença de réaliser l'unité des intérêts de ses diverses parties, et, en dépit de beaucoup d'échecs, elle a possédé et elle possède encore, quoique imparfait, un système destiné à exprimer ses désirs généraux. Ce système fut d'abord appliqué dans la période que j'ai à considérer, et son importance a été reconnue dans les dernières années à la fois par les historiens et par les jurisconsultes internationaux. Il était nécessaire d'écarter beaucoup d'erreurs, et cette tâche était impérative surtout pour la politique anglaise; car elle avait été grossièrement caricaturée, par suite de l'absence de recherches scientifiques et des idées préconçues des historiens whigs. Fyffe[3], qui vit quelques-uns des papiers anglais de 1814-1815, a rectifié quelques-unes de ces erreurs, et M. Alison Phillipps[4], en allant aux documents originaux des dernières années, a donné un aspect entièrement nouveau à la politique de Castlereagh. Cependant, pour la plus grande

1. Lu au Congrès historique international de Londres, avril 1913.
2. La conférence des ambassadeurs à Londres, pour le règlement des affaires balkaniques.
3. *History of Modern Europe.*
4. *Cambridge Modern History*, vol. X, chapter I.

partie, les documents essentiels sont encore inédits, et beaucoup d'entre eux ont à peine reçu même un rapide coup d'œil. Cependant la période est si importante que la moindre parcelle de vérité y mérite considération.

Il y a des difficultés particulières à poursuivre cette tâche. Les contemporains n'eurent qu'une vague et imparfaite connaissance des résultats. La vérité peut seulement être tirée des papiers qui dorment dans les Archives ou dans les collections privées des descendants légaux des principaux acteurs du drame. Même ainsi nous avons souvent à nous arrêter à des déductions encore peu satisfaisantes. Car beaucoup des plus importantes tractations diplomatiques ont eu lieu par des relations personnelles dont il ne reste aucune trace. C'est une raison pour laquelle je regarde les révélations des Archives anglaises comme spécialement importantes; car les ministres anglais des Affaires étrangères étaient obligés d'écrire plus de notes de leur œuvre que les serviteurs confidentiels d'un monarque absolu. Mais nous avons aussi à compter avec ce fait que les trois principaux personnages de cette histoire sont des caractères à rendre la tâche de l'historien particulièrement difficile. Alexandre de Russie a été bien servi par ses biographes; mais il est un des caractères les plus délicats de l'histoire, et beaucoup de problèmes dépendent de l'analyse de sa personnalité fuyante. Metternich, comme la seiche, usa de son encre pour déguiser les choses; tandis que Castlereagh, le chef et l'interprète de la politique anglaise, quel que fût son sang-froid et son courage, souffrait d'une incohérence inconstitutionnelle d'expression, et ses principaux ambassadeurs étaient des soldats transformés en diplomates et peu préparés à comprendre et à expliquer les délicats problèmes avec lesquels ils étaient aux prises. De plus, Castlereagh était à demi incapable, à demi effrayé d'avoir à établir des conclusions générales ou à discuter des questions abstraites. C'est le caractère de tous les hommes d'État anglais qu'ils méconnaissent les vrais principes sur lesquels ils travaillent parce qu'ils doivent céder aux précédents établis; et Castlereagh, comme Walpole et Pitt, avait à expliquer un système dans les termes d'un autre. Son seul dessein était de servir les

intérêts de son pays ; mais il était le moins insulaire de tous les ministres anglais des Affaires étrangères, et il avait de sincères préoccupations pour ce qu'il concevait comme le bien de l'Europe, et, quoiqu'il fût un homme extrêmement pratique, cependant, comme beaucoup d'hommes pratiques, il n'était pas sans imagination et sans idéal, quoiqu'il les exprimât imparfaitement et péniblement.

Le Système des Congrès eut son origine dans les instructions que Castlereagh prit avec lui quand il rejoignit les conseils des alliés au commencement de l'année 1814. Ces instructions lui ordonnaient de conclure une alliance avec les trois grands ennemis de la France, alliance qui devait se continuer même après la signature de la paix[1]. Cette alliance, réalisée à Chaumont, n'était pas assez solidement constituée pour traverser les difficultés du Congrès de Vienne, et, en février 1815, Castlereagh proposa de lui substituer une garantie territoriale spéciale de l'œuvre du Congrès de Vienne[2]. Le retour de Napoléon reforma la Quadruple-Alliance par le moyen des traités du 25 mars et du 20 novembre. En la renouvelant, Castlereagh fit en sorte que son objet fût clairement limité à la surveillance de la France, et son cabinet mit une sorte d'anxiété nerveuse à éviter toute stipulation en faveur d'une dynastie particulière : « J'ai essayé de laisser à l'arrière-plan les affaires intérieures de la France[3] », écrivait Castlereagh : mais la doctrine de l'intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays fut reconnue, et cependant l'Angleterre devait essayer d'en restreindre l'application dès le premier précédent que l'on voudrait créer. Ce précédent, qui permit au concert européen d'intervenir chez une puissance indépendante, s'il mit en danger la paix de l'Europe, avait son bon aussi bien que son mauvais côté. Il pouvait être utilisé arbitrairement et tyranniquement pour contenir le développement des idées libérales ; mais il pouvait servir aussi à empêcher les intérêts égoïstes de chaque État de troubler l'équilibre des forces. Cependant la distinction qu'il est surtout

1. *Cabinet Memorandum*, 26 déc. 1813. — F. O. Congress, I.
2. *Transactions of the Royal Historical Society*, 3e series, vol. VI, p. 68-75.
3. *Castlereagh to Liverpool*, 15 oct. 1815. — F. O. Continent, 29.

nécessaire de faire, c'est entre l'objet des Puissances et le procédé qu'elles employaient pour y atteindre et qui comportait des réunions organisées entre les représentants des grandes Puissances. Ce système était un progrès sur toutes les méthodes précédentes de la diplomatie et, s'il n'était pas appliqué à des fins indéfendables, il renfermait en lui-même d'immenses possibilités de bien pour l'avenir. C'est en essayant de préserver ce système, en protestant contre les utilisations particulières où l'on tentait de l'employer, que Castlereagh se distingua, non seulement des hommes d'État de l'Europe, mais aussi de ses collègues du cabinet anglais. Sa tentative échoua en quelque manière, mais elle laissa une trace durable dans la diplomatie européenne.

Peut-être l'intervalle compris entre le traité de Paris et le congrès d'Aix-la-Chapelle fût-il la période la plus critique du développement de ces idées. A Paris siégeait un comité des ambassadeurs chargé de constater l'état des affaires intérieures en France, mais intéressé aussi à d'autres problèmes de grande importance. D'autres conférences d'ambassadeurs étaient organisées à Londres et à Francfort pour étudier d'autres questions que la paix avait laissées en suspens. Dans l'œuvre de ces comités, comme en d'autres discussions, la Russie se trouva contenue et vaincue par l'action combinée de l'Autriche et de l'Angleterre, et il n'est donc pas étonnant que ce soit la Russie qui ait proposé de modifier le caractère de l'alliance. En un sens, ses propositions étaient fondées sur des principes démocratiques, car elle voulait introduire les puissances secondaires dans l'alliance ; mais, en un autre sens, ses propositions étaient extrêmement dangereuses, car elle désirait étendre le champ d'action du concert en lui reconnaissant le droit d'intervenir pour des raisons générales dans les affaires intérieures de tous les États. Dans cette voie elle était, jusqu'à un certain point, soutenue par la France, qui naturellement désirait que l'alliance fût distraite de son objet essentiel, et Pozzo di Borgo à Paris était le principal agent de ce plan. Il fit deux principales tentatives pour arriver à ses fins, et la puissance à laquelle il songea naturellement fut l'Espagne, qui n'avait jamais cessé de représenter cette opposition à la suprématie des

grandes puissances et qui était à cet égard soutenue à peu près par toutes les petites puissances de l'Europe. Son premier effort fut pour essayer d'étendre les attributions et le caractère du comité de Paris par l'introduction de l'ambassadeur espagnol à une conférence qu'il destinait à régler la question vitale des colonies espagnoles. Il fut vaincu par l'énergique opposition de la Grande-Bretagne, et ce fut l'occasion d'un memorandum qui, pour la première fois, exposa en termes définis la doctrine de la non-intervention[1]. Son second effort eut pour objet la conférence d'Aix-la-Chapelle.

En 1817, l'Autriche avait proposé un autre congrès des puissances, et Pozzo di Borgo et Capodistrias avaient aussitôt envisagé la dissolution de la quadruple alliance et la formation d'une nouvelle ligue qui comprendrait la France et les autres puissances. Dans une dépêche de mars 1818, cependant, le gouvernement anglais insistait pour renfermer le congrès des puissances dans la question de l'occupation étrangère en France : « Il a apparu à Son Altesse Royale qu'il semblait désirable de donner à cette réunion autant que possible le caractère d'une conférence spéciale tenue conformément aux stipulations du traité de la Quadruple Alliance, et aussi peu que possible celui d'un congrès européen[2]. » Mais l'Angleterre admettait que d'autres questions pussent y être discutées, « afin de donner à leur examen cette utile impulsion qui n'a jamais manqué de résulter de l'immédiate attention des souverains quand ils se trouvent réunis ». La réponse russe fut pour abandonner l'idée d'un congrès général, mais en stipulant que dans ce cas aucun autre sujet que l'évacuation de la France ne serait discuté.

Capodistrias fit savoir qu'il était peu satisfait de cette décision, et Pozzo di Borgo, au dernier moment, essaya d'introduire l'Espagne à la conférence; mais Alexandre refusa d'aller à l'encontre de l'opposition unie de ses alliés. La principale bataille de la conférence était donc gagnée avant qu'elle ne se réunît; car si les membres fondateurs de la Quadruple Alliance devaient seuls

1. Cf. *English historical Review*, January 1912.
2. *Castlereagh-Cathcart*, 27 mars 1818. Wellington. S. D., XII, 445.

y prendre part, il était évident que Castlereagh et Metternich en contrôleraient les décisions.

A Aix, Castlereagh réaffirma les principes de la non-intervention contre le vague projet de garantie mis en avant par Capodistrias au nom du tsar. Il gagna une victoire complète, et l'alliance fut renfermée dans son objet premier. Mais il eut à reprendre constamment la même doctrine pendant le reste de sa vie. En 1819, il refusa d'accéder à un projet de Metternich d'après lequel le comité des ambassadeurs à Paris eût été reconstitué pour surveiller secrètement la politique libérale du ministère Decazes. En 1820, les propositions russes pour une intervention contre la crise révolutionnaire d'Espagne amenèrent le Memorandum du cabinet du 5 mai. Cette importante pièce fut rédigée avec un soin extrême, et nous en avons heureusement plusieurs copies, y compris celle qui fit le tour du Cabinet[1]. Il y a d'après cela peu de doute qu'elle ait été en substance l'œuvre de Castlereagh. Wellington, dans un document où il y apporte quelques critiques verbales, l'appelle le Memorandum de Lord Castlereagh, et il fut généralement regardé en effet comme venant de lui. Ce Memorandum établissait les limites de la puissance de l'Alliance, et répudiait la doctrine que son objet fût la garde des institutions monarchiques. Mais il faut noter qu'à la fois à Aix-la-Chapelle et dans ce Memorandum le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre État, si la sûreté de ses voisins est menacée, est absolument et clairement reconnu. Dans le Memorandum d'Aix-la-Chapelle il est dit : « Le seul principe sûr, c'est ce principe du droit des gens qu'aucun État n'a le droit d'inquiéter ses voisins par ses institutions intérieures et que, s'il le faut, pourvu qu'ils procèdent avec une profonde discrétion, leur droit d'intervention est clair. » Et dans le papier d'État du 5 mai 1820 la même observation reparaît : « Le gouvernement britannique doit continuer à regarder le droit d'intervention dans les affaires des autres nations comme ne pouvant être appliqué par un ou plusieurs États que dans l'intérêt de leur propre et immédiate sécurité, et pour la préservation de leurs

1. F. O. Austria, 148.

intérêts nationaux, pour la garantie de quoi un recours aux armes se justifierait. » En deux occasions encore l'alliance européenne fut confinée à sa propre sphère, et en ces deux occasions la politique autrichienne appuya les principes anglais, et la doctrine de non-intervention fut défendue par Metternich aussi bien que par Castlereagh.

La Révolution napolitaine, la souple diplomatie du tsar et une crise domestique en Grande-Bretagne altérèrent toute cette position en quelques mois. Quand le protocole préliminaire proclama de Troppau les nouveaux principes de l'alliance, Castlereagh n'eut d'autre ressource qu'une énergique et publique protestation. S'il lui avait été possible de passer sur le continent, l'issue aurait pu être différente, car sa diplomatie était fortement appuyée sur ses relations personnelles avec les hommes d'État des autres puissances. Sans lui Metternich n'eut pas assez de courage pour éviter une entente avec le tsar. Les protestations de Castlereagh furent nécessairement rendues plus amères par son regret que le « système du concert » fût appliqué aussi arbitrairement. « Il est singulier, écrivait-il à Lord Stewart, qu'il soit arrivé à ce jour aux ministres des trois cours de réformer une alliance, qui a été faite pour s'accommoder avec une grande facilité à toutes les exigences des affaires, sur la doctrine abandonnée du *droit divin* et de l'obéissance passive. Ils auraient pu prévoir que la maison de Hanovre ne maintiendrait pas volontiers les principes sur lesquels la maison de Stuart fonde ses prétentions au trône[1]. » Contre ces principes, que les trois puissances s'aventuraient même à soutenir qu'ils étaient ceux des traités de 1815, il était nécessaire d'émettre aussitôt une solennelle et publique protestation, et c'est ce que le gouvernement anglais s'était hâté de faire. Cette protestation fut renouvelée à l'occasion du congrès de Laibach, et, en dépit de l'ineptie de l'ambassadeur anglais, d'un bout à l'autre de ce congrès, la position de l'Angleterre resta ainsi clairement établie. Il est vrai que Castlereagh reconnut à l'Autriche le droit d'envahir le royaume de Naples pour sa propre défense, et Esterhazy rap-

1. Castlereagh à Lord Stewart, 17 déc. 1820. — F. O. Austria, 148.

porta qu'il était d'accord avec les puissances orientales. Mais la distinction entre la position anglaise et celle des trois puissances fut fermement maintenue et Castlereagh avertit Metternich, par Stewart, que les interprétations d'Esterhazy sur de vagues conversations avec les ministres anglais ne devaient pas être prises pour des expressions autorisées de la politique anglaise.

Deux considérations cependant prévinrent une irréparable rupture avec l'Autriche. Il fallait empêcher la Russie de trouver un légitime prétexte pour envahir la Turquie, et il fallait protéger le commerce anglais avec les colonies espagnoles contre toute complication européenne. Le rétablissement de relations cordiales avec Metternich et l'entrevue de Hanovre écartèrent le premier de ces dangers. Castlereagh pensa éviter le second par une judicieuse reconnaissance de l'indépendance des colonies espagnoles, et, en mai 1822, il proposa à la France un accord pour assurer l'établissement d'États indépendants mais monarchiques dans le Nouveau Monde : — Chateaubriand eût voulu accueillir cette offre; son ministère s'y refusa[1]. — Ces deux problèmes devaient d'ailleurs être discutés au congrès suivant, qu'Alexandre avait obtenu de Metternich comme le prix de son appui en 1821. Castlereagh espéra profiter de l'occasion pour rentrer dans les conseils des grandes puissances et affirmer de nouveau le principe de non-intervention. Il y eut beaucoup d'intrigues pour le retenir en Angleterre; mais il réussit à les écarter, et il prépara ses instructions. Elles étaient un digne couronnement de sa carrière; mais sa mort les laissa à développer dans un sens bien différent de celui qu'il avait envisagé, et elle entraîna la rupture du système qu'il avait soutenu.

Car quoique Castlereagh s'entendît avec son Cabinet pour une nette et générale condamnation de tout système qui entraînerait une application sans distinction du droit d'intervention, il n'avait pas les mêmes idées que ses collègues au sujet du « Concert des Puissances ». De ce nouveau système diplomatique on peut dire

1. Chateaubriand à Montmorency, 7 mai 1822; Montmorency à Chateaubriand, 13 mai 1822 : *Arch. des Aff. étr.*, Paris. — Cf. Cte d'Antioche, *Chateaubriand*, p. 264, 268.

en un sens qu'il fut l'inventeur, et il en réalisa dès l'abord les grands avantages. Il le défendit clairement et explicitement à la Chambre des Communes contre les attaques de Brougham : « Si les conseils des souverains n'avaient pas été réunis, disait-il,... s'ils avaient été forcés de regarder à leurs intérêts particuliers à travers ce nuage de préjugés et d'incertitudes qui intervient toujours quand les événements sont observés à grande distance,... il était certain que les conseils de l'Europe auraient été troublés à un tel degré par les doutes et les malentendus que ces grands résultats dont l'heureuse issue était maintenant évidente aux yeux de tous n'auraient pas été obtenus[1] ». Le même principe est reconnu dans les instructions pour le Congrès d'Aix-la-Chapelle dans lesquelles il est ordonné « de maintenir parmi les alliés un système de délibération dans le but de se consulter à des dates fixes sur leurs intérêts communs et sur les mesures les plus salutaires à prendre pour le repos et la prospérité des nations et pour le maintien de la paix de l'Europe[2]. » Au Congrès lui-même, tandis qu'il combattait les vagues propositions de Capodistrias, il défendait le système des Congrès en ces termes : « Les effets bienfaisants que l'on peut attendre des délibérations concertées entre les quatre alliés, et de leurs bons offices interposés jusqu'ici de temps en temps pour la préservation de la paix et de l'ordre, sont considérés comme également bons s'ils sont le fait de cinq puissances, l'introduction de la France dans un tel système ne le rendant pas trop nombreux pour un concert utile, tandis qu'elle ajoute immensément à l'autorité morale et à l'influence d'un tel pouvoir de médiation[3]. » Il fut spécialement heureux que ses franches conversations avec le tsar eussent éclairé la situation. Il informait son Cabinet que « les discussions avaient fourni la preuve la plus décisive de l'avantage qu'il y avait à amener de temps en temps les principaux cabinets en contact *direct*[4]; » et dans une lettre privée à Liverpool, il explique son opinion encore

1. Hansard, 9 février 1816.
2. First Cabinet Memorandum : F. O. Continent, 34.
3. English Memorandum in Castlereagh-Bathurst, 19 oct. 1818 : F. O. Continent, 35.
4. Castlereagh to Bathurst, 24 oct. 1818 : *id.*

plus clairement : « A tout événement, écrit-il, il est satisfaisant d'observer combien peu d'embarras et combien de vrai profit résultent de ces réunions qui paraissent si redoutables à distance. Il m'apparaît réellement qu'il y a là comme un nouvel aspect du gouvernement européen, qui déchire les toiles d'araignées avec lesquelles la diplomatie obscurcit l'horizon, qui met en pleine lumière toute la situation politique et donne aux conseils des grandes puissances l'efficacité et presque la simplicité des volontés d'un seul État[1]. » Cette opinion il ne l'abandonna jamais. Le 26 septembre 1820, il écrivait à Sir Charles Stuart : « La Russie est toujours disposée à regarder l'alliance comme applicable à tous les cas et elle incline donc à absorber tous les cas dans ses obligations et dans ses attributions. Nous, d'autre côté, nous considérons l'alliance comme définie et limitée dans sa fonction, et nous désirons que les sujets étrangers soient discutés, non par les alliés comme en un collège..., mais par les mêmes puissances en tant que principaux États de l'Europe désireux de s'entendre et de se comprendre et de contribuer à la sûreté de tous dans ces temps extrêmement périlleux. La première idée présuppose une identité absolue de Devoir et de Conduite sur toute question. La seconde donne la latitude de la discrétion et de l'action que nos positions respectives exigent, plus spécialement en ce qui concerne les questions qui affectent l'état intérieur et le gouvernement des puissances indépendantes[2]. »

Ces citations, qui pourraient être multipliées indéfiniment, montrent que dans ce nouveau système diplomatique il avait vu tous les éléments avantageux qu'il renfermait. C'était parce qu'il voyait dans le « Concert » un instrument presque indépendant du maintien de la paix qu'il avait tant de répugnance à renoncer à ses liens avec les puissances européennes. Le droit de non-intervention et la liberté des États devaient certes être maintenus conformément aux principes établis du droit international. Mais ce n'était pas une raison pour abandonner un système diplomatique qui avait réussi à résoudre tant de problèmes épineux.

1. Castlereagh to Liverpool, 20 oct. 1818 : Castl., *Mém.*, XII, 54.
2. Castlereagh to Sir Charles Stuart; F. O. France, 222.

Il savait cependant que les petites puissances devaient regarder de tels congrès avec suspicion, et quoique l'expérience du Congrès de Vienne l'eût convaincu qu'elles ne pouvaient pas être équitablement représentées dans le comité européen, il n'était pas sans sympathie pour leur position. Ainsi en décembre 1815 il écrivait à Madrid : « Vous prendrez un soin spécial de faire comprendre que le traité d'alliance n'altère en rien celui qui lie l'Angleterre d'amitié et d'union avec l'Espagne. La nature de la dernière guerre, aussi bien que des arrangements qui en sont sortis, a naturellement et inévitablement remis la tâche de conduire les négociations entre les mains des quatre grandes puissances, dont les intérêts étaient principalement affectés par eux, et dont les ressources constituaient en vérité les principaux éléments du succès. L'Espagne, sauf en matière de prestige, aurait peu gagné à entrer dans ces débats, tandis que le progrès des affaires aurait été sérieusement retardé par un plus nombreux cabinet de délibération[1]. »

Encore lorsque le comité des Ambassadeurs de Paris essaya d'établir un système de surveillance policière sur les exilés de la famille de Napoléon, Castlereagh protesta dans l'intérêt des petites puissances : « Nous ne devons pas nous dissimuler, écrivait-il à Sir Charles Stuart, que, quoiqu'il fût sage et nécessaire à la vigoureuse conduite de la guerre et à la négociation et à l'exécution de la paix, de réduire les conseils de l'alliance à un petit nombre des principaux États, cette mesure ne fut pas accueillie par les puissances qui en étaient exclues sans beaucoup de jalousie et de répugnance », et il estimait donc nécessaire « de rendre l'intervention des Alliés aussi peu ostensible que possible aux yeux de l'Europe[2] ». Le Comité des grandes puissances avait à délibérer sur les affaires générales de l'Europe. Cette délibération impliquait quelque droit d'intervention dans l'intérêt général; mais il pouvait s'exercer de beaucoup de manières différentes et indirectes sans toucher à tout le droit public de l'Europe. La politique de Capodistrias, qui comportait de longues et abstraites

1. Castlereagh to Sir Henry Wellesley, 20 déc. 1815 : F. O. Spain. 177.
2. Castlereagh to Sir Charles Stuart, 22 août 1817 : F. O. France, 151.

discussions sur les principes généraux, irritait tout particulièrement Castlereagh. Il détestait de discuter sur des cas hypothétiques. Il voulait recueillir les avantages de cette nouvelle méthode diplomatique sans construire un système rigide : « La parole, disait-il à Esterhazy, n'a d'effet qu'autant qu'elle est le symbole et le précurseur de l'action[1]. » Il espérait que son influence personnelle dans les conseils de l'Europe régulariserait cette action en conformité avec les intérêts de son propre pays.

Castlereagh était pourtant presque seul en Angleterre à prendre cette attitude envers l'alliance européenne. Ni l'opinion, ni le Parlement, ni même ses collègues dans le Cabinet n'envisageaient la question sous le même jour que lui. La différence n'était pas autant due à une sincère préoccupation de garantir la liberté qu'au désir de tenir la Grande-Bretagne à l'écart des embarras de la politique étrangère. C'était spécialement le cas pour le Cabinet. Les historiens anglais, écrivant d'après les papiers anglais, sont trop souvent inclinés à identifier la politique extérieure avec un ministre particulier, et à oublier qu'elle comporte une responsabilité partagée par le Cabinet tout entier. Mais des ministres des Affaires étrangères peuvent imposer leurs idées à leurs collègues, et ce fut vrai dans une large mesure en ce qui concerne Castlereagh. Son seul réel appui était Wellington, et au contraire Liverpool et Canning étaient opposés à une politique qui impliquait en quelque manière une alliance européenne. C'était dû en partie à l'ignorance des affaires du Continent, et en partie à une salutaire défiance des motifs des puissances orientales. Mais c'était une chose que de protester contre l'emploi du concert à la répression de la liberté, et tout à fait une autre que de vouloir détruire en même temps le système. Castlereagh voyait qu'il y avait un usage légitime à faire du concert, qu'il pouvait être appliqué comme un efficace instrument de paix, et il était confirmé dans cette vue par le fait que jusqu'à juillet 1820 il put contrôler ses mesures. Ses collègues voulaient une politique plus purement insulaire et nationale. Liverpool, qui détestait Metternich et se défiait de lui,

1. Esterhazy to Metternich, 2 janv. 1821 : — *Staats arch.*, Vienne.

disait franchement qu'il voulait revenir aussitôt que possible aux principes du XVIIIe siècle, et Canning voulait « substituer l'Angleterre à l'Europe ». C'était le sentiment populaire; car les questions intérieures plutôt que les questions extérieures occupaient l'attention du pays, et une politique de splendide isolement y a toujours plu à une grande partie de l'opinion publique. Le plus fort appui de Castlereagh était le Prince Régent, qui était un subtil critique en matière de politique étrangère; mais ses motifs étaient plus personnels et plus réactionnaires que ceux de son ministre, et Castlereagh était obligé de protester contre le danger que ses libres conversations avec Esterhazy fussent prises pour une expression exacte de la politique anglaise. Castlereagh ainsi se trouva de plus en plus isolé. Après la crise domestique de 1820, le Cabinet ne fut plus jamais réellement uni, et Castlereagh eût peut-être aspiré, d'accord avec le roi, à se mettre à la tête du Ministère dont il supportait presque seul le fardeau. Mais les difficultés de sa position étaient déjà plus qu'il ne pouvait porter. Pendant dix ans il avait été surmené et la complication des embarras intérieurs et extérieurs à partir de 1820 lui donna une fatigue excessive. Dans sa dernière entrevue avec le Roi, deux jours avant de se tuer, il laissait voir combien il sentait l'isolement de sa position : « Sire, disait-il, nous devons dire adieu à l'Europe; vous et moi seuls la connaissons et nous l'avons sauvée. Personne après moi ne connaît les affaires du continent. » Sa mort en vérité signifiait pour le moment la fin du concert; mais le système qu'il avait inventé était une nécessité politique, et l'Europe y est souvent revenue avec profit dans les moments difficiles et périlleux.

CHARLES-K. WEBSTER.

BULLETIN HISTORIQUE

A LA VEILLE DE SADOWA

LA QUESTION DU RHIN

(D'APRÈS LES ORIGINES DIPLOMATIQUES DE LA GUERRE DE 1870-1871, T. VII-X.)

Dans son *Bulletin historique* sur l'*Histoire extérieure du second Empire*, paru dans notre numéro de juillet 1913 (t. IV, 119-147), M. Georges Pagès avait rendu compte des six premiers volumes des *Origines diplomatiques de la Guerre de 1870-71*, l'important recueil de documents publié par notre ministère des Affaires étrangères. Depuis, quatre nouveaux volumes ont paru correspondant aux événements accomplis du 1er septembre 1865 au 10 juillet 1866[1]. Observons que de ce train la publication commence à prendre un développement peut-être inattendu; en tenant compte de l'intérêt croissant des documents aux approches de la guerre elle-même, on peut prévoir une cinquantaine de volumes, ou davantage. Mais passons sur les conditions générales de cette entreprise, à propos desquelles il y a toujours beaucoup à dire.

La période historique dont il est ici question comporte des événements importants. Léopold Ier, le roi des Belges, mourut le 10 décembre 1865; le recueil que nous analysons ne renferme aucune dépêche qui s'y rapporte. On y parle davantage de la Roumanie, quoiqu'elle soit beaucoup plus éloignée que la Belgique; c'est que la chute d'Alexandre Couza, et l'avènement de Charles de Hohenzollern au trône des Principautés, avaient des répercussions sur la situation générale de l'Europe. D'ailleurs même à ce sujet le ministère des Affaires étrangères ne nous livre pas tous ses documents; il remplace souvent, trop souvent, le texte même de ses dépêches par des résumés, entre crochets, qui excitent la curiosité,

1. *Les Origines diplomatiques de la Guerre de 1870-1871* : VII, 1er sept. 1865-14 mars 1866; — VIII, 16 mars 1866-3 mai 1866; — IX, 4 mai 1866-1er juin 1866; — X, 2 juin 1866-10 juillet 1866; — 4 vol. in-8°. Paris, Impr. Nat., 470-487-382-423 pp.

sans la satisfaire toujours; cet emploi fréquent des crochets a dû mettre maintes fois dans l'embarras les très actifs et très scrupuleux secrétaires de la commission de publication.

Il s'agit naturellement surtout ici des relations de la Prusse et de l'Autriche qui devaient aboutir à Sadowa. Mais il est bien certain que là-dessus les archives de Vienne et de Berlin doivent être autrement précieuses. Aussi nos quatre volumes renvoient-ils souvent dans leurs notes au grand ouvrage de Sybel, *Die Begründung des deutschen Reichs*, qui a eu à sa disposition les documents essentiels au moins des archives de Prusse.

En vérité nos archives françaises ne peuvent donner d'informations précises, et à peu près suffisantes, que sur la politique du gouvernement français; encore les entretiens oraux, les confidences, leur échappent-elles généralement, laissant autour des événements et des personnages une sorte de brume où la vérité historique cache ses derniers secrets et s'enveloppe toujours de quelque mystère. Tout de même il est possible, en lisant le recueil qu'a publié le ministère des Affaires étrangères, de démêler et de reconstituer au moins les grands traits de la politique de Napoléon III de Gastein à Sadowa.

Il ne s'y rencontre pas de révélations à proprement parler, mais pourtant d'intéressantes mises au point qu'il est utile de préciser, étant entendu que nous ne voulons faire ici que des constatations purement scientifiques, que nous n'avons nul dessein de défendre ou d'accabler Napoléon III, que pour être le plus impartial nous nous efforcerons d'oublier un moment que sa politique nous a conduits à Sedan : nous nous tiendrons à la date exacte des faits; il n'était pas forcé qu'ils aboutissent à Sedan.

Nous sommes au lendemain de Gastein, 14 août 1865 : l'Autriche et la Prusse se sont partagé, non sans peine, le butin fait l'année précédente aux dépens du roi de Danemark. La Prusse a acheté et possèdera désormais en toute propriété le duché de Lauenbourg. Le Slesvig-Holstein continue à former un seul État, indivis, sous la souveraineté de la Confédération germanique; mais l'administration en est partagée entre l'Autriche qui se charge du Holstein et la Prusse du Slesvig. Nous négligeons les particularités qui s'ajoutaient, sans en changer le caractère, à ces conditions générales : en somme, une situation trouble à souhait, où il devait être facile de faire une pêche fructueuse avec du coup d'œil et de l'énergie; M. de Bismarck, l'auteur principal de cette combinaison, n'en manquait pas; il voulait, de volonté ancienne et nette, enlever à l'Autriche la direction politique de l'Allemagne, fonder la grandeur de la Prusse dans l'Europe centrale : il avait tous les prétextes utiles dans la convention de Gastein.

La France y prit tout de suite une position très nette; une circulaire de Drouyn de Lhuys, du 29 août, fit sur cette convention les réserves les plus formelles et les plus sévères : après avoir observé qu'elle était une violation des traités de Vienne et de Londres, qu'elle n'était conforme ni à la volonté de l'Allemagne ni à celle des populations intéressées, la circulaire française continuait en ces termes :

« Sur quel principe repose donc la combinaison austro-prussienne? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageants. C'est là une pratique dont l'Europe actuelle était déshabituée, et il en faut chercher les précédents aux âges les plus funestes de l'histoire. La violence et la conquête pervertissent la notion du droit et la conscience des peuples. Substituées aux principes qui règlent la vie des sociétés modernes, elles sont un élément de trouble et de dissolution et ne peuvent que bouleverser l'ordre ancien sans édifier solidement aucun ordre nouveau[1] ».

On ne saurait protester plus noblement au nom du droit moderne, c'est-à-dire au nom du principe des nationalités, ou, comme nous disons aujourd'hui, au milieu de la grande guerre, au nom du droit qu'ont tous les peuples, petits ou grands, de disposer d'eux-mêmes.

Tout le problème européen, alors comme aujourd'hui, était posé sur le principe des nationalités; il constituait, au lendemain de la Révolution de 1848, l'atmosphère généreuse où s'organisait la société moderne; c'est sur ce droit nouveau, que le militarisme prussien foule encore aux pieds de si brutale façon, que Napoléon III avait essayé de fonder la paix lorsqu'en 1863 il avait en vain appelé les gouvernements de l'Europe à un congrès général.

La France démocratique, née elle-même de la Révolution de 1848, l'avait déclaré dès sa naissance; elle ne voulait attenter à la liberté d'aucun peuple; elle ne voulait que briller à sa place sur l'horizon des nations libres. Napoléon III — nous permettra-t-on de lui rendre cette justice? — agissait comme avait parlé Lamartine. De la guerre de Crimée il avait tiré l'indépendance des principautés Moldo-Valaques qui allaient devenir la Roumanie, et dans les temps mêmes dont nous parlons, il fut pour beaucoup dans l'avènement du prince Charles de Hohenzollern au trône de Bucharest. Il avait fait la guerre de 1859 pour assurer l'indépendance de l'Italie, et il restait soucieux de garantir l'avenir du jeune royaume en le complétant de la Vénétie. Il y avait gagné la Savoie et Nice; mais leurs populations avaient été consultées et avaient manifesté leur incontestable volonté de devenir françaises. Ainsi le droit nouveau se fondait dans les faits, et il paraissait impossible désormais de se conduire en politique selon d'autres lois.

1. *Les Origines diplomatiques*, VI, 453-454.

D'où l'émotion produite en France et dans toute l'Europe par la convention de Gastein; elle ne se pouvait autoriser d'aucun droit; elle était une pure application du droit du plus fort. La Prusse sous Bismarck entrait déjà dans la carrière de la violence où elle allait jouer de si formidables drames.

L'Allemagne elle-même ne suivait pas encore la Prusse. La Bavière devait son titre royal à Napoléon Ier et elle gardait ses anciennes sympathies pour la France; elle redoutait les ambitions de la Prusse; elle rêvait pour elle-même une sorte d'hégémonie de l'Allemagne du Sud. La Saxe, plus proche de Berlin, était plus directement menacée; elle aussi elle devait son rang de royaume à Napoléon Ier; à la Prusse elle ne devait que la cruelle mutilation qui lui avait été infligée en 1815, et elle savait que Bismarck avait menacé de la faire disparaître entièrement : nous y reviendrons. Francfort était alors un foyer antiprussien : le 14 octobre 1865, *la Gazette de Francfort* fut interdite en Prusse. Le *Nationalverein* s'agitait pour la consultation des populations du Slesvig-Holstein[1], c'est-à-dire pour le droit même que formulait si heureusement la circulaire de Drouyn de Lhuys. L'Allemagne n'était pas encore prussienne et ne se montrait pas disposée à le devenir.

Cependant Napoléon III, soucieux du droit des nationalités à travers l'Europe, l'était aussi d'achever la nationalité française et de lui faire gagner, sous une forme ou sous une autre, ses frontières naturelles vers le Rhin comme vers les Alpes. Il était hanté et gâté par le souvenir de la Savoie. Il ne définissait pas avec beaucoup de netteté le principe des nationalités — qui, alors, et même aujourd'hui, serait capable de l'enfermer en des formules précises? — Il avait prouvé, à Chambéry et à Nice, comme l'Italie même en sa formation récente, que ce principe se onde essentiellement sur la volonté des populations. Il cherchait aussi cette volonté dans le passé; il s'éclairait par l'histoire; il lui demandait des directions, des espérances. Alors il écrivait sa *Vie de Jules César*; il donnait des soins particuliers à la reconstitution historique de la Gaule romaine. Historien et Empereur, comment n'aurait-il pas tendu de tout son effort à l'achèvement de la France impériale dans les cadres de l'ancienne Gaule? Historien de César n'avait-il pas en outre à guérir la plaie de Waterloo? A réconcilier définitivement la France démocratique avec les gloires napoléoniennes?

*
* *

La rive gauche du Rhin n'appartenait, d'ailleurs en partie seulement, à la Prusse que depuis 1815, et sa domination n'y était pas populaire,

1. VII, 107, 156.

n'y étant pas aimable. Les survivances françaises y étaient encore profondes et chaleureusement entretenues[1]. La Prusse considérait la province rhénane comme une sorte de province étrangère, en tout cas très différente du Brandebourg, et, à plus forte raison, du pays de Kœnigsberg.

Jadis Frédéric le Grand avait proclamé que la vraie frontière de l'influence française était marquée par le Rhin. Lors des victoires de la première République en 1795, la Prusse avait tout de suite reconnu le Rhin comme la frontière naturelle de la France. En 1830, lorsque l'avènement de Louis-Philippe, sous les plis du drapeau tricolore, avait paru annoncer le retour de la France à sa politique nationale, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III lui-même s'était écrié : « Si les Français ne vont que jusqu'au Rhin, je ne bouge pas! » La province rhénane n'était pas prussienne; l'est-elle même aujourd'hui?

En tout cas, il n'y avait pas sur la rive gauche du Rhin une totale impossibilité d'entente entre la France et la Prusse : telle est la situation exacte de la question au moment où s'engage le duel diplomatique et courtois que nous voulons conduire ici jusqu'à la veille de Sadowa.

Rappelons que, si le prestige de Napoléon III était grand à cette date et universellement reconnu, même en Allemagne, où l'on appréciait les dispositions pacifiques qu'il manifestait, depuis quelques années, on n'avait de M. de Bismarck, même en Prusse, qu'une estime médiocre. Il n'avait à son actif, si l'on peut dire, que l'affaire danoise, et elle ne révélait que des qualités d'audace, assez périlleuse. Il avait par suite une situation ministérielle très délicate; il avait presque tout son Landtag contre lui et il lui fallut le dissoudre en février 1866; il avait des adversaires politiques redoutables, M. de Manteuffel qu'il avait envoyé au gouvernement du Slesvig, M. de Goltz l'ambassadeur de Prusse à Paris. Le roi Guillaume ne lui avait pas encore donné toute sa confiance. M. de Bismarck passait alors pour un aventurier, un Albéroni capable de conduire la Prusse aux pires catastrophes. Il s'en fallut de peu.

Dans la grande aventure où il allait lancer la Prusse, il avait besoin de la France, ou du moins il avait besoin de savoir ce que ferait la France.

Ce fut donc lui qui amorça la conversation. Dès le 16 août, de Gastein, il exposait au comte de Goltz les raisons qui devaient, à son sens, « amener une sorte de concert entre les vues du cabinet de Berlin et celles du gouvernement de l'Empereur ».

« Englobée dans les liens de la Sainte-Alliance, la Prusse, pendant plus de quarante ans, avait vécu sous la tutelle de la Russie et de l'Autriche.

1. Nous n'y voulons pas insister ici. Il faut lire le beau livre de Julien Rovère : *Les Survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815*, qui vient de paraître à la librairie Alcan.

La Diète Germanique, l'Allemagne entière étaient par cela même devenues les instruments de cette politique : le gouvernement royal espérait être sorti pour toujours de ces errements.

« L'Ambassadeur devait avoir cette pensée sans cesse présente à l'esprit, s'attacher à y rallier le gouvernement de l'Empereur Napoléon, ne rien négliger pour nous faire apprécier les avantages que nous aurions éventuellement à recueillir en échange de la bonne volonté avec laquelle nous consentirions à envisager le développement des principes vitaux (*Lebenskeim*) de la Prusse, et la formation progressive, par ses soins, d'une grande puissance de l'Allemagne du Nord. M. de Bismarck était persuadé que ce programme, franchement exposé à Paris, y serait agréé, et que la France ne voudrait pas, en créant des difficultés au cabinet de Berlin, en élevant des exigences impossibles à satisfaire, pousser la Prusse à revenir sur ses pas, et à substituer la politique de la peur dans laquelle elle s'est confinée pendant quarante ans à la politique d'ambition qu'elle poursuit aujourd'hui. M. de Goltz devait d'ailleurs être bien persuadé que la Convention qui venait d'être signée ne changeait rien aux vues du cabinet de Berlin; elle en ajournerait tout au plus l'accomplissement. »

On ne peut refuser à ce document le mérite d'une franchise absolue; M. de Bismarck ne cachait rien de ses ambitions et s'en ouvrait entièrement à la France puisque cette dépêche fut communiquée à l'ambassadeur de France à Berlin le 21 septembre 1865.

Quelques jours auparavant, en l'absence de l'ambassadeur M. Benedetti, il avait eu un entretien avec le chargé d'affaires, Lefebvre de Béhaine : après le succès de la convention de Gastein, revanche de l'échec subi à Olmütz, le cabinet de Berlin, disait-il, ne pouvait « inaugurer une politique féconde pour la Prusse qu'à la condition que le gouvernement royal serait autorisé à compter de la part du cabinet des Tuileries sur une bonne volonté sans laquelle on tomberait bientôt ici dans l'impuissance. »

Il expliquait que la Prusse n'ambitionnait pas de s'étendre au delà de la ligne du Mein, que ni lui ni le Roi ne pensaient à porter atteinte à l'indépendance de l'Allemagne du Midi et qu'ils ne voyaient rien qui fût de nature à nous préoccuper. « Il admettait d'ailleurs, il souhaitait même que de notre côté nous voulussions donner à notre politique une meilleure impulsion en cherchant dans la sphère d'action que la similitude de langue et de race nous assigne des accroissements de territoire et d'influence; la Prusse n'en prendrait aucun ombrage, elle procéderait de même vis-à-vis de l'Italie.... » Il ajoutait qu'il désirait l'ouverture d'une crise grave en Europe, « en y voyant un moyen d'assurer à son pays le bénéfice qu'il ne croirait pas trop chèrement payer en facilitant

à l'Italie, à la France, dans une certaine limite, des avantages et des compensations considérables ».

Et, comme quelques jours plus tard, Lefebvre de Béhaine le poussait à des précisions, Bismarck observait que, « s'il risquait une crise pour obtenir les agrandissements de territoire et d'influence qu'il ambitionne pour son pays, la France ne saurait se renfermer dans une neutralité absolue sans compromettre le rang qu'elle entend conserver ». Puis on arriva à l'examen des détails pour y trouver une base de négociations. On ouvrit un atlas; Bismarck y indiqua la ligne dont la Prusse se contenterait comme frontière du côté du Danemark en lui rendant quelques cantons de population danoise; on jeta un coup d'œil du côté de la Valachie « vers laquelle, remarqua Bismarck, l'Autriche devrait se laisser entraîner à vau-l'eau par le courant du Danube; vers la péninsule italienne, on nota les diverses frontières qui pouvaient convenir à l'Italie quand elle serait rentrée en possession de Venise, par exemple la ligne de la Piave, ou celle du Tagliamento, ou celle de l'Isonzo. Mais il fallait surtout, dit le président du conseil prussien, « que l'amitié de la France reposât sur des bases solides, et que le gouvernement de l'Empereur, auquel la Prusse reconnaîtrait volontiers le droit de s'étendre éventuellement partout où on parle français dans le monde, consentît à garantir la Prusse, par un bon vouloir constant, contre les dangers dont elle serait menacée d'un autre côté[1]. » A un autre moment, Bismarck observait que c'était l'heure de la marée, et qu'il fallait savoir en profiter.

C'est ainsi qu'il fut amené à refaire le voyage de Biarritz, comme en 1864. Il y fut, avec sa femme et sa fille, du 3 octobre au 1er novembre. L'empereur et l'impératrice ne quittèrent Biarritz que le 12 octobre, et du 3 au 12 Bismarck put avoir avec Napoléon III de nombreuses entrevues. Nous ne chercherons pas à en refaire le récit; les conversations furent sans doute du même ton que celles que Bismarck avait eues quelques semaines auparavant avec Lefebvre de Béhaine, sauf la différence des personnages. Les dépêches des *Origines diplomatiques*, que nous suivons fidèlement, ne nous apportent à ce sujet aucune lumière nouvelle; il faut s'en référer au rapport que Bismarck adressa au roi de Prusse le 11 octobre et dont on trouvera l'essentiel dans l'ouvrage de Sybel (IV, 213-221)[2].

Les imaginations ont été « remuées » par le voyage de Biarritz, qui pouvait rappeler celui de Plombières; mais la différence est grande entre les deux, car il semble bien qu'aucun accord ne fut conclu à Biarritz entre la Prusse et la France, qu'aucune entente même n'y fut établie.

1. VII, 64-65, 86. 89-91.
2. Voir encore Pierre de la Gorce, *Histoire du second Empire*, IV, 558 et s., — P. Matter, *Bismarck et son temps*, II, 350 et suiv.

Sans doute il ne faut pas attribuer grande importance à ce trait de Bismarck déjeunant à la table impériale, à propos d'un magnifique turbot à la sauce génoise qui y était servi : « Pour une pareille sauce je donnerais vingt rives du Rhin. » Il ne faut pas davantage retenir le fait que la musique du 34e régiment de la garde prussienne vint alors donner quelques concerts à Paris et à Saint-Cloud : simples courtoisies des deux gouvernements dont les relations étaient alors amicales. En vérité nous ne connaissons pas, nous ne pouvons pas connaître le secret des entretiens de Biarritz, si ce n'est par leurs antécédents et par leurs conséquences : or il en résulte que Bismarck fit des avances très nettes à la France, et que l'Empereur ne les accueillit pas avec toute la faveur que Bismarck aurait désirée.

Les pages suivantes préciseront encore ce point. Cependant les relations de la France avec l'Autriche n'étaient pas mauvaises, par le besoin qu'elles sentaient instinctivement qu'elles avaient l'une de l'autre contre un ennemi commun; de bons rapports commerciaux s'organisaient entre elles; en janvier, *l'Indépendance Belge* annonça entre elles une alliance politique qui allait être proclamée au premier discours du trône. Les États de l'Allemagne du Sud et l'opinion de leurs pays s'y intéressaient tout particulièrement; leurs ministres s'en ouvraient aux ministres de France; de là des combinaisons diverses qui reposaient « sur une chaîne sympathique qui de la France à l'Autriche passerait par plus d'un État de l'Allemagne méridionale et servirait de frein aux aspirations dominatrices de la Prusse. » Ainsi parlait le baron de Dalwigk, premier ministre de Hesse-Darmstadt, au comte d'Astorg, ministre de France[1].

Ces dispositions n'étaient pas ignorées de Bismarck, et elles n'étaient pas sans l'inquiéter. Naturellement il voulut en avoir le cœur net. Les démonstrations courtoises, par exemple la présence de l'Empereur et de l'Impératrice au bal de l'ambassade de Prusse, ne pouvaient pas lui suffire. En février, il appela M. de Goltz à Berlin, « pour être définitivement fixé sur les dispositions de l'Empereur dans le cas de complications sérieuses. » Il sentait bien que « le nœud de l'affaire » était toujours à Paris.

A ce moment les affaires de Roumanie apportèrent quelque diversion; il était question en divers milieux de détourner l'influence de l'Autriche vers la Valachie, en compensation de la Vénétie qui ne pouvait pas manquer de devenir italienne. Bismarck s'y intéressait, à condition d'y avoir aussi ses compensations. Mais là encore il lui fallait connaître les dispositions de l'Empereur dont l'influence était prépondérante dans les Principautés danubiennes depuis la guerre de Crimée.

De Berlin il répandait autour de la Prusse l'information que la « neu-

1. VII, 237, 268.

tralité bienveillante » de la France lui était assurée et qu'il avait encore la certitude de pouvoir compter sur le concours de l'Italie, que le comte Goltz retourné à Paris était chargé de promettre à la France une rectification de frontière et la rétrocession au Danemark de la partie danoise du Slesvig. Mais tous ces propos n'étaient pas des garanties.

Alors selon Sybel[1], le roi de Prusse fit remettre par M. de Goltz une lettre personnelle à l'Empereur (5 mars); il y précisait les buts de la Prusse, acquisition des Duchés, formation d'une Confédération de l'Allemagne sous la direction de la Prusse, direction militaire de l'Allemagne du Sud à la Bavière. Napoléon III aurait posé en principe la nécessité d'une compensation, mais sans se prononcer sur ce qu'elle pouvait être. Les dépêches de M. Benedetti sont beaucoup plus précises que le récit de l'historien allemand; il écrit le 11 mars : « J'ai reçu et j'ai eu l'honneur de remettre aujourd'hui au roi en audience particulière la lettre de l'Empereur. Sa Majesté en a pris immédiatement connaissance, non sans une émotion parfaitement visible.

« Le Roi s'est montré satisfait de la réponse de l'Empereur : « Elle m'assure, m'a-t-il dit, la neutralité bienveillante de la France et je comprends qu'il serait difficile en ce moment de combiner un accord pour toutes les éventualités; nous y aviserons si les événements prennent un développement qui nous en démontre la convenance et dans ce cas je m'y prêterai avec un sincère sentiment d'amitié. »

« Ces paroles, continue Benedetti, sont bien exactement celles que j'ai recueillies, mais je ne puis taire qu'elles m'ont été dites avec une sorte d'embarras qui trahissait, si je ne me trompe, un léger sentiment de regret, et j'incline à penser que la satisfaction du Roi n'était pas aussi complète qu'il voulait bien me l'assurer. Je ne vous donne là que mon impression, mais vous verrez tout à l'heure que j'ai lieu de croire qu'elle n'est peut-être pas trompeuse. »

En effet, Benedetti se rendit ensuite chez Bismarck, qui lui lut quelques extraits de la lettre où M. de Goltz rendait compte de ses entretiens avec l'Empereur. « Il en ressort que Sa Majesté, désirant conserver son entière liberté d'action, n'a pas jugé opportun d'indiquer les garanties que la France aurait à demander à la Prusse dans le cas où cette dernière puissance obtiendrait des avantages plus ou moins importants. »

Cela est clair et explique suffisamment les hésitations du Roi de Prusse, au moment de s'engager dans l'aventure où Bismarck le poussait; d'ailleurs Bismarck ne cacha pas à Benedetti combien il eût désiré que les ouvertures faites par M. de Goltz eussent été plus complètement accueillies. — « On dit de toutes parts au Roi que du moment où la guerre serait allumée, la France réunirait un corps d'armée sur les frontières de

1. IV, 285; — *Les Origines*, VII, 389 n.

la Prusse, qui serait dès lors obligée de compter avec elle, et le prix de son abstention comme celui de son concours serait calculé sur la cession d'une portion, plus ou moins considérable, des Provinces rhénanes. C'est là une éventualité qui trouble et décourage le Roi.... » Cette situation éloignait la perspective de la guerre que Bismarck voulait faire à l'Autriche, et comme Benedetti lui en faisait l'observation : « Oui, répondit-il, pour trois mois ». Le propos est du 11 mars[1].

Nous ne voulons pas en tout ceci nous écarter des textes en des interprétations personnelles plus ou moins arbitraires. Nous ne chercherons pas à y définir la politique de Napoléon III, le secret de l'Empereur; nous retenons seulement de cette campagne diplomatique inaugurée par le voyage de Biarritz qu'à la veille des graves événements que Bismarck provoquait, Napoléon III gardait toute sa liberté d'action. Fit-il bien? Fit-il mal? C'est un débat où nous ne voulons pas entrer : en politique, plus que nulle part ailleurs, la critique est aisée, mais l'art est difficile.

*
* *

Bismarck cependant avait noué une autre intrigue avec l'Italie, et le général Govone était arrivé à Berlin le 13 mars. Quelle part revient à la France dans cette direction prise alors et pour longtemps par le gouvernement italien? Les documents dont nous nous servons ici ne nous permettent pas une réponse décisive. Rappelons seulement que l'impératrice et Drouyn de Lhuys avaient essentiellement le souci de ménager les intérêts du Saint-Siège; que nous sommes alors au lendemain de la convention de septembre 1864 et sur le chemin de Mentana, et que la jeune Italie, avec La Marmora, paraissait déjà disposée à pratiquer à notre égard la politique de l'indépendance. Peut-être verrons-nous tout à l'heure quelques effets de l'impression que Napoléon III en éprouvait.

Mal rassuré sans doute du côté de la France, mais appuyé sur la diversion italienne, Bismarck, le printemps venu, poussa son action contre l'Autriche : il posa devant l'opinion publique et devant la Diète de Francfort le problème de la revision du pacte fédéral sur lequel avait été fondée au Congrès de Vienne la confédération germanique. Il appelait à lui ainsi, fort habilement, toute la puissance du sentiment national allemand qui s'était manifesté lors de la Révolution de 1848 et qui prenait de jour en jour plus de force. Les historiens allemands, qui sont parmi les fondateurs mêmes de la patrie allemande et qui n'ont jamais cessé de se dévouer à sa grandeur, soutenaient de toute leur influence très grande l'idée et la

1. VII, 409-411.

politique de l'unité germanique, et avec eux la bourgeoisie intellectuelle, le *National verein*, le parti qui allait être le grand parti national-libéral, commençaient de suivre avec un vif intérêt le développement de la politique du comte de Bismarck.

Benedetti vit tout de suite la gravité de cet événement et de cette évolution de l'opinion publique en Allemagne, quoiqu'il n'en vît pas tout le caractère. Il croyait cette « combinaison » exclusivement destinée à devenir « une arme de guerre, un expédient pour jeter la confusion dans toute l'Allemagne ». Mais il craignait que Bismarck ne jetât ainsi « involontairement » (*sic*) les bases de l'Union germanique. « Je ne veux pas le soupçonner d'avoir entrevu cette éventualité et de s'en accommoder d'avance dans la conviction qu'elle ne pourrait aider qu'à l'élévation et à l'agrandissement de son pays, qu'à réaliser l'hégémonie prussienne; je tiens cependant à vous signaler une tentative dont les conséquences pourraient nous atteindre de la façon la plus regrettable [1]. »

Bismarck suivait sa voie : « Nous irons vite, avait-il dit à Benedetti, et nous irons loin. » Et une circulaire aux gouvernements allemands leur annonçait son dessein de proposer à la diète la revision de la constitution fédérale, et notamment la fondation d'un parlement national élu par le suffrage universel. Grand branle-bas dans toute l'Allemagne : les fers étaient au feu.

Avant d'aller plus loin, Bismarck vit encore une fois Benedetti : « Notre projet, lui dit-il, peut être rejeté, mais il sera discuté, il aura l'assentiment de l'opinion publique dans toute l'Allemagne, et on ne voudra pas le décliner par une procédure sommaire; il nous vaudra de modifier les dispositions des esprits, et de les convaincre que la Prusse est l'unique puissance en mesure de satisfaire ces aspirations nationales; s'il le faut, nous sortirons de la diète, et nous prendrons conseil des circonstances. » Benedetti crut devoir lui faire observer que ses projets, même s'ils pouvaient être agréés par les confédérés de la Prusse, créeraient un état de choses qui ne saurait manquer d'éveiller la sollicitude des puissances et qu'il fallait qu'il fût attentif à cette éventualité; qu'on ne pouvait pas imaginer qu'on pût toucher à la situation respective des états allemands et modifier au profit de l'une ou l'autre des deux grandes cours germaniques le Pacte fédéral sans troubler l'équilibre européen.

Bismarck reconnut parfaitement la justesse de ces observations; il rappela alors à l'ambassadeur les ouvertures que M. de Goltz avait été chargé de faire à la France; il ajouta que le moment était venu pour lui de les renouveler, et pour le gouvernement impérial de s'expliquer sur les garanties qu'il croirait devoir stipuler. Benedetti répondit qu'il était

1. VII, 412.

demeuré étranger à ces pourparlers et qu'il n'avait donc aucun éclaircissement à donner à ce sujet [1].

Benedetti se plaignait souvent de n'être pas mis au courant des intentions de son gouvernement; c'est qu'en vérité le gouvernement impérial n'était toujours pas disposé à une entente avec la Prusse : la position qu'il avait prise était invariable. Et elle se pouvait justifier : outre que les allures de la politique prussienne sous Bismarck n'étaient pas pour inspirer une confiance absolue, un gouvernement français quelconque pouvait-il prêter la main à la fondation d'une grande puissance allemande? Richelieu jadis avait tout fait pour briser dès l'origine l'inquiétante grandeur de Gustave-Adolphe en Allemagne.

D'ailleurs, Benedetti l'avait fait remarquer lui-même : les puissances ne pouvaient pas rester indifférentes à une modification de la constitution allemande qui devait forcément déranger l'équilibre européen. Et il semble que Drouyn de Lhuys était dans la bonne voie et dans la voie droite quand il invitait les cabinets européens à donner leur avis sur leur projet prussien de revision fédérale en Allemagne. Il l'écrivait dans les meilleurs termes au prince de La Tour d'Auvergne, ambassadeur de France à Londres :

« L'organisation fédérative de l'Allemagne a toujours été regardée comme un des éléments les plus importants du système politique de l'Europe. Les négociateurs dont elle est l'œuvre ont été dirigés par deux idées dominantes : ils ont voulu, d'une part, que l'association qu'ils formaient ne pût en aucun cas devenir une menace pour l'équilibre général; et d'autre part ils ont pensé que le moyen d'obtenir ce résultat serait de créer un équilibre durable au sein de l'Allemagne elle-même. Ainsi il a été stipulé que ce pays serait une Confédération d'États et non point un État fédératif; que ses membres, malgré l'inégalité de leurs forces, seraient égaux en droits; et, afin de mieux assurer l'exécution de cette clause, on est convenu que l'unanimité des voix serait nécessaire toutes les fois qu'il s'agirait dans la diète de changement à apporter aux lois fondamentales ou aux institutions organiques.

« Au reste, par son principe même, toute confédération est essentiellement défensive. Le droit public ne connaît pas et ne peut pas admettre une union permanente de souverains qui serait constituée dans des vues différentes. Toute tentative ayant pour objet de changer le caractère purement défensif du système fédéral allemand, en l'organisant pour l'agression, serait donc contraire à l'esprit comme à la lettre des stipulations qui lui servent de base.

« D'un autre côté, le Pacte n'est point un traité particulier relevant de la seule compétence des États Germaniques. Bien que préparé et rédigé

1. VIII, 155.

par eux dans un Comité où aucun autre cabinet n'était représenté, il a reçu à leur demande une consécration européenne. Lorsque, après de longues et laborieuses discussions, les divers articles eurent été adoptés, le premier plénipotentiaire d'Autriche, interprétant la pensée de tous les confédérés, proposa de mettre la constitution de l'Allemagne sous la garantie, ou, si l'on veut, sous la sauvegarde de l'Europe. Les dispositions générales du Pacte ont en conséquence été insérées dans le traité du 9 juin 1815. Il a été établi ensuite que les dispositions particulières auraient même force et même valeur que si elles y étaient textuellement reproduites, et en outre l'ensemble même du Pacte est au nombre des annexes expressément désignées de ce traité. Les Puissances signataires de l'Acte de Vienne ont donc été en réalité parties contractantes aux arrangements qui concernent l'Allemagne, et, dans la rigueur du principe, il ne saurait être apporté aucun changement à ces stipulations sans leur assentiment.... Si les principes essentiels du Pacte étaient atteints ou compromis, le Gouvernement de l'Empereur, comme les autres cabinets non allemands, soit spontanément, soit à la sollicitation d'un membre quelconque de la Confédération, pourraient légitimement interposer leur influence en faveur des grands intérêts d'ordre européen placés sous leur sauvegarde par le Congrès de Vienne[1]. »

Cette dépêche est du 17 avril. Le traité italo-prussien avait été signé le 8 avril, et de toutes parts les préparatifs militaires se multipliaient, en Saxe, en Bohême, en Vénétie, en Prusse aussi bien entendu, quoique le comte de Bismarck s'y prétendît provoqué par les armements des autres. On commençait de faire des comparaisons sur la valeur respective des armées qui allaient peut-être bientôt se trouver aux prises. L'attaché militaire de France à Berlin, le comte de Clermont-Tonnerre, ne cessait de donner les renseignements les plus précis sur les mesures prises par la Prusse pour renforcer considérablement son armée, notamment en artillerie, et, sans avoir beaucoup d'admiration pour le système de la nation armée réalisée par M. de Roon, il estimait l'armée prussienne à sa valeur. L'attaché militaire de Vienne, le lieutenant-colonel Merlin, avait beaucoup d'estime au contraire pour l'armée autrichienne, et il répétait trop volontiers les ironies qui étaient encore à la mode au sujet des « pères de famille » qui composaient l'armée prussienne : « Si à Berlin on est traîneur de sabre, écrivait-il quelques jours après son arrivée, le 25 avril, ici on est calme, modéré, mais très ferme. Si l'on ne peut à l'avance s'attribuer la victoire au premier choc, on affirme que dans une lutte *à toute extrémité*, une nation de trente millions d'habitants doit nécessairement vaincre une nation de dix-sept

1. VIII, 259-260.

millions d'habitants. » Un peu plus tard, le 6 mai, alignant les chiffres des troupes autrichiennes, il concluait : « Avec des ressources pareilles, il me semble difficile qu'un pays qui est décidé à rester sur la défensive ne finisse pas par être victorieux. » Ou encore : « Avec de pareils éléments j'aurai bien de la peine à croire que la Landwehr prussienne n'ait pas un très mauvais quart d'heure à passer. » — « Les bivouacs prolongés, les alertes, les privations (si peu que la guerre se prolongerait) pourraient bien alors démoraliser profondément ces bons pères de famille dont l'esprit d'indiscipline s'est déjà signalé. »

Il fallait rappeler en quelques mots ces impressions trompeuses et générales; le mépris où l'on tenait universellement, ou presque, les armées nouvelles de la Prusse est pour quelque chose dans la politique où s'établit le gouvernement français et surtout dans la complète immobilité militaire qui devait lui coûter si cher.

En attendant, il se tenait très scrupuleusement attaché au droit européen et se refusait à toute complicité avec les aventureuses folies du comte de Bismarck. Donc la question d'un Congrès européen s'imposait, et Napoléon III, à la veille d'une crise qui pouvait être d'une gravité exceptionnelle, revenait naturellement à ses idées de 1863 lorsqu'il avait rêvé la reconstitution pacifique de l'Europe sur les bases du droit des nationalités. Que la Prusse en fût effrayée et qu'elle y préférât des arrangements séparés, rien de plus naturel : ce fut toujours sa politique, et il n'est pas étonnant que M. de Goltz ait voulu encore en causer avec l'Empereur. L'historien Sybel[1] raconte qu'à la fin d'avril l'ambassadeur prussien parla à Drouyn de Lhuys de la nécessité d'une entente entre la France et la Prusse avant le Congrès, et il indiqua à son interlocuteur que la France n'avait pas besoin d'une acquisition territoriale qui la ferait craindre et diminuerait par là son influence en Europe (*sic*). « De l'influence, nous en avons assez, aurait répondu Drouyn de Luys. Nous ne combattons plus pour des idées. Si d'autres s'agrandissent, nous devons nous agrandir d'autant. » Le 1er (mai) au soir, dans un bal, Napoléon III, sous promesse de secret, aurait prévenu Goltz que l'Autriche lui faisait des offres, qu'il préférait s'entendre avec la Prusse, mais qu'il fallait pour cela que la Prusse lui fît des propositions précises. Et il aurait ajouté : « Les yeux de tout mon pays sont fixés sur le Rhin. » D'après Goltz également, Napoléon III aurait dit alors à un député : « Que direz-vous si je vous procure la rive gauche du Rhin sans tirer un coup de fusil? »

Quelle valeur historique attribuer à de pareils propos? Ce ne sont pas même des chiffons de papier. Il faut les rattacher, selon nous, à toute la série des histoires, ou des petits potins de couloirs, si nous osons

1. IV, 365-366. — *Les Origines*, VIII, 425.

dire, qui constituent ce que l'on pourrait appeler la légende de Biarritz. Restons sur le solide terrain des faits et des textes.

*
* *

Dans les premiers jours de mai les mesures militaires se précipitèrent dans tous les camps. En particulier les troupes prussiennes de la région rhénane furent concentrées à Wetzlar, et il parut ainsi aux gens bien informés que Bismarck faisait à la France le sacrifice de la rive gauche du Rhin et qu'il était donc secrètement d'accord avec elle. Il ne faut pas aller si vite.

En tout cas, tous les yeux étaient fixés sur la France, au moment où s'ouvrait la nouvelle session du Corps législatif. Les députés avaient à délibérer de la loi du contingent. La question était d'importance capitale, et il eût été désirable qu'on y apportât des soins exclusifs; lorsque la Prusse, l'Autriche et l'Italie s'apprêtaient à tirer leurs épées du fourreau, il eût été naturel que la France vérifiât la sienne. On préféra faire de la politique.

A la séance du jeudi 3 mai, M. Rouher, au nom du gouvernement, tenta de prévenir les curiosités de l'opinion, par une brève déclaration préliminaire, très soigneusement étudiée. — La France, dit-il, souhaitait la paix, désapprouvait toute provocation, de quelque côté qu'elle vînt, et très spécialement, elle s'abstiendrait de soutenir l'Italie si elle attaquait l'Autriche. Puis, jugeant que les questions en jeu n'affectaient ni l'honneur ni la dignité du pays, le ministre ajoutait que la meilleure des politiques était la neutralité. Il affirmait enfin que la France, en prévision de toutes les éventualités, entendait maintenir vis-à-vis des puissances engagées son entière liberté d'action[1]. La Chambre applaudit poliment à ce langage, acclamant surtout le passage qui réprouvait toute agression venue de l'Italie. Mais une aussi courte déclaration ne pouvait pas suffire, et M. Thiers, chef de l'opposition, demanda la parole.

« Ce jour, dit M. de la Gorce, fut pour M. Thiers le plus grand de sa vie parlementaire. » Laissons les qualités oratoires : allons aux arguments. « Je viens, dit-il, défendre cette chose sainte et sacrée qu'on appelle le droit et qui est aujourd'hui foulée aux pieds.... Je viens défendre cette chose, non moins sainte, non moins compromise, qu'on appelle la paix. » Puis il partit de la question des duchés : « Vraiment, dit-il, depuis quelques années, des choses bien étranges se sont passées en Europe. Un Romain disait au milieu des proscriptions : Maudite maison d'Albe! Elle me coûtera la vie! Eh bien! aujourd'hui c'est le langage que peuvent

1. Nous suivons ici le récit de M. P. de la Gorce, *Histoire du second Empire*, IV, 609-613.

tenir les petits États de l'Europe. Êtes-vous une puissance peu redoutable? Avez-vous un territoire fertile qui ne peut pas vous rendre bien forts, mais qui arrondirait les États d'un voisin puissant et ambitieux? Avez-vous quelque port aux eaux profondes pouvant recevoir une grande flotte? la tête d'un canal qui réunirait deux grandes mers? Vos sujets parlent-ils la même langue que ceux de ce voisin puissant? Malheur à vous! C'est ce qui est arrivé au Danemark. Il avait tout cela : le territoire fertile, le beau port, le canal, des sujets parlant la langue allemande, la langue des Prussiens. Ces beaux duchés, on les a pris au nom de la Confédération germanique, ou, comme on dit aujourd'hui, au nom de la patrie allemande, puis on les a gardés pour soi; enfin, après les avoir pris de moitié avec l'Autriche, on a dit à l'Autriche : laissez-les-moi ou bien je vous fais la guerre. »

Vigoureux réquisitoire, en effet, contre la Prusse. « La Prusse, continuait l'orateur, si la guerre lui est propice, tiendra une partie de l'Allemagne sous son autorité directe, l'autre sous son autorité indirecte, et n'admettra l'Autriche dans le nouvel ordre de choses que comme protégée. Et alors se passera un grand phénomène vers lequel on tend depuis plus d'un siècle; on verra se faire un nouvel empire germanique, cet empire de Charles-Quint qui résidait autrefois à Vienne, qui résiderait maintenant à Berlin, qui serait bien près de notre frontière, qui la presserait, la serrerait, et, pour compléter l'analogie, cet empire de Charles-Quint, au lieu de s'appuyer comme dans les xve et xvie siècles sur l'Espagne, s'appuiera sur l'Italie. »

Vision historique magistrale qui s'élève aux hauteurs de la prophétie la plus émouvante. Mais quels moyens pratiques M. Thiers envisageait-il pour écarter ce redoutable péril d'un nouvel empire germanique donnant la loi à l'Europe? Ici le discours est beaucoup moins précis et les conclusions se dérobent. L'orateur ne songe, avec raison sans doute, qu'à sauver la paix; mais comment? Pour cela, dit-il, ce n'est pas à l'Autriche, « c'est évidemment à la Prusse qu'il faut s'adresser..., je devrais dire qu'il *aurait fallu* s'adresser, car peut-être est-il déjà trop tard. » Et il conseillait, soit le langage énergique qui consisterait à dire à la Prusse : C'est vous qui menacez la paix du monde, nous ne le souffrirons pas; — soit un langage plus doux, mais clair, se résumant en un net refus de concours; la Prusse alors hésiterait sans doute à poursuivre jusqu'au bout ses desseins. — Et si elle n'hésitait pas? Car Bismarck n'était pas timide. — M. Thiers déclarait en terminant qu'il était du devoir du gouvernement de parler haut et ferme, d'adopter une politique nette et forte « pour permettre, si la paix est impossible, de limiter au moins les conséquences, les désastres de la guerre[1] ».

1. Cf. aussi P. Matter, *Bismarck et son temps*, II, 418-419.

M. Thiers, a dit Sybel, « incarna en lui, en ces conjonctures, l'âme même de sa patrie ». Il ne faut accueillir les compliments d'un ennemi que sous bénéfice d'inventaire. Il est sûr que l'impression produite par un tel discours ne pouvait être qu'immense ; il avait fait passer sur toute l'Assemblée, même sur la majorité impérialiste, le frisson des grands souffles d'histoire.

L'Empereur en fut ému, comme si on avait écarté devant ses yeux le rideau qui lui avait peut-être caché jusque-là le précipice où il allait sombrer. Il ne put se retenir d'exprimer cette émotion dès le 8 mai en passant à Auxerre, quand il répondit à la harangue du Maire en exprimant « son bonheur que les souvenirs du premier Empire ne fussent pas effacés de la mémoire de la grande majorité du peuple français.... Je déteste, comme lui, les traités de 1815 dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure. »

On y vit une réponse au discours de Thiers ; en tout cas elle était aussi obscure que courte. Peut-être l'Empereur voulait-il simplement dire qu'il était impossible de fonder définitivement la paix de l'Europe sur les principes de la Sainte-Alliance réalisés dans les traités de 1815, et qu'il fallait de gré ou de force donner satisfaction aux aspirations nationales.

Quant aux moyens d'écarter le danger prussien, nous demandons au lecteur de se transporter par la pensée à la date de mai 1866 et de tâcher d'oublier un moment le résultat de la bataille de Sadowa. On remarquera alors aisément que les conseils, d'ailleurs vagues, de Thiers, n'étaient pas en contradiction avec la politique de l'Empereur et de son gouvernement. L'Empereur avait refusé son concours à la Prusse, malgré des instances pressantes et répétées ; il retenait l'Italie de toute provocation à l'Autriche, et nous allons voir jusqu'où il allait dans cette voie. On ne voit pas comment il eût pu autrement empêcher Bismarck de faire la guerre à l'Autriche ; son devoir était de surveiller les événements de très près afin « de limiter, comme disait Thiers, les conséquences, les désastres de la guerre ». Il serait injuste de lui reprocher de n'y avoir pas fait tous ses efforts : ses responsabilités devant la France et devant l'histoire sont assez lourdes pour qu'il ne convienne pas de les exagérer.

Reprenons donc, sur les textes, la suite de son action diplomatique.

Le 11 mai, Nigra, le ministre d'Italie à Paris, télégraphiait à son gouvernement : « Le gouvernement français propose un Congrès pour trois questions, savoir Vénétie, Slesvig, et réforme de la Confédération germanique. Les idées de l'Empereur seraient la cession de la Vénétie à l'Italie, de la Silésie à l'Autriche ; la Prusse aurait les duchés et quelques principautés germaniques de sa convenance. Sur le Rhin on établirait trois ou quatre petits duchés faisant partie de la Confédération germanique, mais sous la protection de la France. »

Quelques jours auparavant, le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche, était venu entretenir Drouyn de Lhuys des dispositions où était sa Cour de négocier un arrangement avec la France au sujet de la Vénétie. « L'Autriche consentirait à la cession de cette province moyennant une compensation territoriale équivalente qu'elle prendrait sur la Prusse, et à condition que nous lui promettrions notre neutralité et celle de l'Italie dans la guerre qui menace d'éclater prochainement. » Nigra confirme dans une dépêche du 5 mai cette proposition de l'Autriche. Ainsi cet événement capital se place au moment même du grand discours de Thiers et du discours impérial d'Auxerre. M. de Persigny dans ses *Mémoires* en précise les termes; nous le citons à titre seulement d'information : « l'Autriche consentait à céder la Vénétie à l'Italie à deux conditions : la première, que la France et l'Italie resteraient neutres dans le conflit entre l'Autriche et la Prusse ; la seconde, que, si l'Autriche sortait victorieuse de la lutte, elle s'indemniserait par la Silésie de la perte de la Vénétie, sans prétendre à rien de plus; enfin M. de Metternich ajoutait que, quant aux provinces du Rhin, il n'appartenait pas à l'Autriche de disposer d'un territoire allemand en faveur de la France, mais que, comme c'était surtout une question à vider entre la France et la Prusse, si d'une manière ou d'une autre ce territoire venait à tomber dans nos mains, l'Autriche n'y ferait aucune opposition. »

Persigny courut chez l'Empereur, le conjurant d'accepter sans hésiter l'offre autrichienne. Napoléon III reconnut que l'offre était importante, mais qu'il y avait autre chose à considérer. « Alors, Sire, dit Persigny en se retirant, je vous fais mon compliment; car, si l'offre faite par l'Autriche ne satisfait pas entièrement Votre Majesté, il faut que vous ayez de bien belles cartes dans votre jeu[1] ».

Goltz aussi cherchait à s'entendre avec la France, craignant un accord franco-autrichien. Bismarck était « visiblement alarmé », observait Benedetti. Le roi de Prusse fit porter une seconde lettre à l'Empereur. L'ambassadeur prussien vit Drouyn de Lhuys; il paraît, selon Sybel, qu'ils causèrent de compensations; ils firent allusion, nous dit-on, à la possibilité de remplacer les avantages territoriaux par l'avantage politique qu'offrait à la France un groupement nouveau des États allemands (une sorte de nouvelle Belgique à l'ouest de l'Allemagne). Selon les plus anciennes traditions des relations entre la France et la Prusse, la ligne du Rhin semblait devoir être, conformément à la nature des choses et à l'histoire, la limite des sphères d'influence politique des deux États, dans l'intérêt de la paix générale. Bismarck, quand il n'était encore que le représentant du roi de Prusse à la diète de Francfort, le disait sans ambages au ministre saxon, M. de Nostitz : « Je tiens peu à la rive du

1. *Les Origines*, IX, 93, 95, 96 n.

Rhin; si jamais j'arrive aux affaires à Berlin, j'en ferai volontiers l'abandon à la France, mais il me faudra la Saxe, et rappelez-vous que je l'aurai. » A cela s'accordait d'autre part le projet que Persigny soumettait à l'Empereur : laisser la Prusse s'étendre dans l'Allemagne du Nord, de la Baltique à la ligne du Mein, à la condition d'indemniser sur la rive gauche les princes dépossédés sur la rive droite, ceux-ci devant entrer dans une sorte de « Confédération des Gaules » qui aurait groupé également sous le protectorat français la Hollande, la Belgique et le Luxembourg[1].

Napoléon III ne parut pas s'intéresser à ce grand dessein; il s'en tenait à la neutralité, sur le terrain du droit européen, tendu peu à peu vers l'application du principe des nationalités.

Et le 24 mai 1866, après s'être mis d'accord avec les gouvernements de Londres et de Saint-Pétersbourg, Drouyn de Lhuys invita l'Autriche, la Prusse, la Confédération germanique et l'Italie à « prendre part à une conférence sur les affaires qui menacent de troubler la paix de l'Europe ». — « L'objet de ces délibérations, disait-il dans sa circulaire, s'impose de lui-même à tous les esprits. Il s'agit, dans l'intérêt de la paix, de résoudre par la voie diplomatique la question des Duchés de l'Elbe, celle du différend italien, enfin celle des réformes à apporter au Pacte fédéral, en tant qu'elles pourraient intéresser l'équilibre européen[2]. » Programme irréprochable, auquel sans doute M. Thiers lui-même n'aurait rien trouvé à redire.

La dite conférence ou le Congrès était convoqué à Paris pour le 12 juin. Bismarck ne montrait pas un grand zèle pour cette combinaison; on ne s'en étonnera point. Il faisait dire qu'il n'y ferait qu'une courte apparition, que des complots avaient été découverts contre sa personne, qu'il conviendrait à cet égard de prendre quelques mesures très sérieuses de police dans son train et à son arrivée à Paris. Il n'est pas défendu de penser qu'il préparait des prétextes d'absence, qui amèneraient sans doute des retards, qui donneraient au dieu des armées le temps de se prononcer.

Il n'eut pas à prendre tant de peine. L'Autriche n'accepta pas de participer à la conférence européenne, dont le programme comportait de sa part, en une allusion très claire, des sacrifices territoriaux en Vénétie sans aucune compensation. Du moins elle demanda à ce sujet des éclaircissements qui retardaient indéfiniment l'ouverture des délibérations. A cette nouvelle qu'il reçut en présence de Benedetti, Bismarck brandit l'heureux télégramme en criant plein d'enthousiasme : « Vive le Roi! » Le rideau s'ouvrait devant l'avenir qu'il rêvait.

1. *Les Origines*, X, 27 n.
2. *Id.*, IX, 247-248.

*
* *

L'Autriche avait fait échouer le projet de Congrès parce qu'elle pensait et voulait vaincre la Prusse, parce qu'elle ne voyait pas dans une pareille réunion diplomatique la possibilité de résoudre les graves problèmes où l'Europe nouvelle se cherchait, parce qu'après Magenta et Solférino elle ne pouvait pas s'abaisser encore à soumettre son autorité politique aux délibérations d'un tribunal européen. En même temps, le 2 juin, elle ordonnait au général de Gablenz, gouverneur du Holstein, de convoquer les États de la province, sans se mettre d'accord là-dessus avec le gouvernement prussien : ce qui était une violation de la convention de Gastein.

C'était la guerre. Les armées se mirent en mouvement.

A ce moment décisif, sur quelle position la politique de Napoléon III fut-elle établie? Certes, s'il avait pu pénétrer le secret des batailles, il aurait joué sur la carte prussienne; il aurait assuré sans conteste la victoire de la Prusse et eût obtenu d'elle sans doute sa récompense : nous n'en sommes d'ailleurs pas autrement sûrs. En tout cas, il ne voulut pas contribuer à la grandeur d'une puissance ambitieuse, dont chacun devinait déjà qu'elle allait être pour longtemps un terrible danger pour la paix de l'Europe et du monde. Il partageait à cet égard le sentiment que Thiers avait éloquemment exprimé dans son grand discours du 3 mai; il ne voulait pas laisser se reconstituer un nouvel empire de Charles-Quint avec Berlin pour capitale.

Il s'accorda donc avec l'Autriche, sur les bases qu'elle avait elle-même indiquées et signa avec elle la convention secrète du 12 juin. Elle n'est pas assez connue; il faut donc la citer et la commenter avec précision[1].

Article premier. — Si la guerre éclate en Allemagne, le gouvernement français s'engage vis-à-vis du gouvernement autrichien à conserver une neutralité absolue et à faire tous ses efforts pour obtenir la même attitude de l'Italie.

Art. II. — Si le sort des armes favorise l'Autriche en Allemagne, elle s'engage à céder la Vénétie au gouvernement français au moment où elle conclura la paix. Si le sort des armes la favorise en Italie, elle s'engage à ne pas changer dans ce royaume le *statu quo ante bellum*, à moins d'une entente avec la France.

Art. III. — Si des événements de guerre changeaient les rapports des puissances allemandes entre elles, le gouvernement autrichien s'engage à s'entendre avec le gouvernement français avant de sanctionner des

1. Cf. *Les Origines*, X, 258.

remaniements de territoires qui seraient de nature à déranger l'équilibre européen.

Si donc Napoléon III n'avait pas pu empêcher la guerre — ce qui ne dépendait pas de lui, — il se préparait à être l'arbitre de la paix.

Il est possible d'ajouter au texte de cette convention quelques précisions intéressantes. Notons d'abord quelques termes de la note additionnelle qui y est annexée : la souveraineté temporelle du pape y est garantie ainsi que l'inviolabilité du territoire actuellement soumis à son autorité, « sans préjudice des réserves faites en faveur des droits du Saint-Siège.

« Si par suite des événements de la guerre ou autrement, il se produisait en Italie des mouvements spontanés de nature à défaire l'unité italienne, le gouvernement français n'interviendra, ni par la force, ni autrement, pour la rétablir, et laissera les populations maîtresses de leurs mouvements. Il est entendu qu'il ne se produira non plus aucune intervention étrangère.

« Si le sort des armes favorise l'Autriche en Allemagne, le gouvernement français sanctionnera tout accroissement territorial conquis par l'Autriche, pourvu qu'il ne soit pas de nature à troubler l'équilibre de l'Europe en établissant une hégémonie autrichienne qui unirait l'Allemagne sous une seule autorité. »

Il y a beaucoup de bonnes idées dans ces stipulations et qui auraient eu l'approbation de M. Thiers.

En voici quelques autres.

M. de Gramont, à l'occasion de la convention du 12 juin, avait échangé avec les ministres autrichiens « quelques idées qui ne pouvaient trouver place ni dans une note additionnelle ni dans un protocole », mais, disait-il, « dont il est cependant utile de conserver la trace. Le gouvernement autrichien n'aurait aucune objection à élever contre un remaniement territorial qui, en agrandissant la Saxe, la Bavière, et même le Wurtemberg aux dépens des princes médiatisés, ferait des Provinces rhénanes un nouvel État allemand indépendant. Au surplus, il se mettra d'accord avec la France sur les résultats de tout remaniement territorial. »

Le même écrivait encore le 13 juin : « Si la guerre en se développant amenait une situation nouvelle dans laquelle il nous fût avantageux de prendre une part plus active, rien ne nous empêche de le faire. Ce n'est certainement pas l'Autriche qui se plaindra de nous voir entrer en campagne et qui s'opposera aux acquisitions que les événements pourraient nous procurer. »

La combinaison adoptée par le gouvernement français est donc d'une netteté parfaite. Il fondait sa politique sur la croyance en la victoire de

l'Autriche, et M. de Gramont fut récompensé du rôle qu'il avait joué dans la négociation par la promesse de la grand-croix de la Légion d'honneur; *par discrétion*, la nomination officielle était remise au 15 août.

Cette attitude ne manque même pas de souplesse. Drouyn de Lhuys s'était ménagé d'autres ressources pour le cas de la victoire prussienne; il avait entretenu la conversation avec le gouvernement de Berlin. Il écrivait le 19 juin au duc de Gramont : « Nous n'avons aucune espèce d'engagement écrit avec la Prusse. Mais le comte de Bismarck et le comte de Goltz ont maintes fois déclaré dans des entretiens que rien ne serait définitivement réglé sans une entente avec la France[1]. »

Car tout le monde, y compris sans doute Bismarck, considérait comme inadmissible le cas d'une victoire rapide et entière de l'une des deux parties, permettant au vainqueur de récuser tout arbitrage ou médiation. Même alors, les autres gouvernements ne resteraient évidemment pas indifférents à la situation. Le gouvernement anglais lui-même estimait que « c'était une question de savoir si, dans le cas où tous les membres de la Confédération s'entendraient pour la considérer comme dissoute, cet accord suffirait à rompre une organisation instituée avec le concours des puissances européennes. »

Et le prince Gortchakoff, chancelier de Russie, proposait de s'entendre pour donner aux représentants de France, d'Angleterre et de Russie à Berlin, l'ordre de remettre *le même jour une note identique* déniant à la Prusse : 1° le droit de prononcer la rupture de la Confédération par suite de sa sécession; 2° celui de fonder dans le Nord de l'Allemagne une Confédération nouvelle, comme elle s'y applique en ce moment.... » — « Comme ces questions touchent de bien près à l'équilibre européen, il importe donc de prévenir, autant que faire se pourra, les difficultés que son maintien pourrait rencontrer de la part de la Prusse, si cette puissance pouvait se croire autorisée par d'heureuses circonstances à afficher de trop vastes prétentions. »

Toutes les précautions semblaient donc prises, partout, pour éviter les conséquences désastreuses d'une grande victoire prussienne dont chacun se refusait à penser qu'elle pût avoir un caractère décisif.

Cependant les opérations militaires étaient commencées. Encore une fois, c'était le dieu des combats qui allait prononcer. La garnison prussienne de Luxembourg avait été retirée et remplacée par quelques soldats de la Landwehr « mal armés, mal équipés, unanimes à se plaindre de leur gouvernement; il en est parmi eux qui expriment le vœu de se voir remplacés par des troupes françaises et qui crient Vive l'Empereur! Beaucoup d'entre eux appartiennent aux Provinces Rhénanes[2]. »

1. *Les Origines*, X, 145, 163, 214.
2. *Id.*, X, 251.

De Berlin même, Benedetti écrivait dans le même sens : « Il a échappé au Président du Conseil que si la France revendiquait Cologne, Bonn et même Mayence, il préférerait disparaître de la scène politique plutôt que d'y consentir. Sans que je l'aie pressé en aucune façon de s'expliquer davantage, il a indiqué qu'il ne croyait pas impossible de décider le Roi à nous abandonner les bords de la Haute-Moselle, la province de Trèves sans doute qu'il n'a pas nommée, qui, jointe au Luxembourg où la réunion à la France serait favorablement accueillie, redresserait notre frontière de manière à nous donner toute satisfaction. »

Beaucoup d'Allemands pensaient et disaient que l'embrasement de l'Europe centrale ne nous déplaisait pas trop et que nous espérions « y trouver l'occasion tant désirée de nous étendre du côté de la Belgique ou du Rhin ».

Voici enfin quelques notes écrites par le comte de Reiset, ministre de France à Hanovre :

« Tout le monde est d'accord à dire que c'est lui seul (Napoléon III) qui profitera des dissensions de l'Allemagne pour s'emparer bientôt de la limite du Rhin. Ce projet que l'on prête à l'empereur préoccupe tous les esprits : on en est même à affirmer que la Prusse s'est déjà entendue avec la France pour lui céder la plus grande partie de la rive gauche du Rhin, à condition qu'elle lui prêtera son concours pour accroître sa puissance dans le Nord de l'Allemagne.... Pour faire voir à Votre Excellence sous son jour complet la manière dont le parti national juge l'Empereur, je ne saurais mieux faire que de lui donner la traduction textuelle des paroles prononcées sur la France par M. de Bennigsen, président du *Nationalverein*, dans une des dernières séances de la Chambre des Députés (c'était à la veille de l'ouverture des hostilités) : « Les dangers d'une guerre entre les deux grandes Puissances sont d'autant plus à considérer qu'il se trouve actuellement sur le trône de France l'homme d'État le plus astucieux depuis Guillaume d'Orange, disposant de l'armée la plus considérable et la mieux organisée qu'on ait jamais vue. » — « Pour la question du Rhin, continue le comte de Reiset, elle ne me paraît plus avoir aujourd'hui la valeur d'autrefois. On en ferait bon marché si la France consentait à donner son appui à la formation d'une Confédération exclusivement germanique.... Du reste, l'établissement des chemins de fer, des télégraphes, les intérêts de commerce, l'institution du Code Napoléon, qui régit encore les contrées du Rhin, le catholicisme toujours en opposition avec les gouvernements protestants, sont des auxiliaires puissants qui ont fait faire un immense pas à la question des rives du Rhin autrefois si brûlante. »

Du même encore, le 29 juin : « Il y a ici (Hanovre) un parti qui compte que la France ne laissera pas la Prusse trop s'agrandir en Allemagne,

dans le cas où ses armes triompheraient, et qu'une Allemagne unie sous la main de l'Autriche ou sous celle de la Prusse ne peut être vue avec indifférence par l'Empereur Napoléon.

« Une personne bien informée qui arrive de Berlin, et qui est très liée avec M. de Bismarck, me disait aujourd'hui que, si la Prusse était victorieuse, elle n'abandonnerait à la France pas même un pouce de ses possessions au delà du Rhin, et qu'elle ne lui laisserait prendre que le Luxembourg. Mais, a-t-elle ajouté, M. de Bismarck fait de faux calculs, et, nous autres Allemands, nous nous apercevons bien qu'à cette heure il est à la merci de la France. En effet il ne faudrait en ce moment qu'un corps d'armée pour s'emparer des provinces du Rhin, la Prusse, assaillie de tous côtés par l'Autriche et les troupes de la Confédération ralliée à sa cause, étant dans l'impuissance de s'y opposer. La France d'ici à peu de temps, a continué la même personne, aura un grand rôle à jouer en Allemagne, car elle est, de toutes les puissances neutres, celle sur le concours de laquelle on compte encore le plus pour ramener l'ordre en Allemagne, parce qu'elle y trouvera son propre intérêt[1]. »

En quelques heures, le 3 juillet 1866, sur le champ de bataille de Sadowa, tout ce bel échafaudage de constructions politiques idéales s'effondra sous le canon prussien.

Nous ne voulons rien dire ici des suites de la bataille de Sadowa, notre guide des *Origines diplomatiques* nous abandonnant à la date du 10 juillet, c'est-à-dire beaucoup trop tôt pour que nous puissions bien définir la politique de Napoléon III dans cette crise capitale de l'histoire du XIXe siècle.

Quant aux mois que nous venons de parcourir depuis Gastein, sans doute on y reconnaîtra à la politique française de grandes qualités d'intelligence et de modération. Certes elle manquait de vigueur, mais le jeu était délicat, et il importait notamment de ne pas violenter l'opinion allemande. En vérité elle manquait surtout d'un solide appui militaire, comme il apparut au lendemain de Sadowa, et la leçon qui en résulte et qui, pour banale qu'elle soit, n'en doit pas moins être toujours répétée, en politique il faut d'abord être fort, même si l'on a raison. Bismarck avait tort, mais il était fort.

Il nous plaît encore de tirer de la rapide étude que nous venons de faire deux autres leçons d'histoire dont la méditation se doit imposer même aux hommes d'État d'aujourd'hui.

C'est qu'en ce temps-là, la Prusse étant singulièrement moins puissante qu'elle ne l'est devenue, beaucoup de personnes estimaient, même en Allemagne, et en Autriche, que pour assurer l'équilibre européen il fallait établir un groupement nouveau des États situés sur la rive

1. *Les Origines*, X. 93, 293.

gauche du Rhin. Nous n'insistons pas sur le consentement, théorique au moins, que le gouvernement de Bismarck y apportait lui-même.

C'est enfin que la question allemande est une question européenne, qu'au point de vue du droit international le Pacte fédéral ne pouvait être revisé et refondu sans l'intervention des puissances qui au congrès de Vienne y avaient donné leur garantie, que les modifications qui y ont été apportées depuis par la violence prussienne n'ont pas été reconnues par l'Europe, que ni la Confédération de l'Allemagne du Nord, ni ensuite l'Empire allemand n'ont été consacrés par un acte de valeur internationale, qu'ils ne sont donc fondés que sur la force; et que, par conséquent demain, la Prusse vaincue, le Congrès de la paix devra partir, pour régler le statut allemand, des traités de 1815. Car la force ne crée pas le droit, et les traités ne sont pas des chiffons de papier.

ÉDOUARD DRIAULT.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

LA RÉDACTION DU « MONITEUR » EN 1811

Un décret du 5 février 1810 instituait des censeurs pour l'imprimerie et la librairie. Parmi les quarante-deux candidats proposés pour ces fonctions figure Sauvo avec cette note : « Il est le rédacteur du Journal officiel. C'est un homme d'un excellent esprit et d'un dévouement sans bornes au service de Sa Majesté. Les fonctions qu'il exerce depuis très longtemps le rendent éminemment propre à celles qu'on propose de lui donner. Sa moralité est parfaite. Il est personnellement connu de Son Excellence Monsieur le duc de Bassano et de Son Altesse le prince archi-chancelier, qui rendent justice à ses bonnes qualités. » Les témoignages contemporains confirment ce jugement.

Né à Paris en 1772, mort dans cette ville en 1859, Sauvo entra au *Moniteur* en 1795 comme rédacteur, pour en devenir rédacteur en chef après le 18 brumaire. Il ne quitta ce journal qu'en 1840. Pendant ces quarante-cinq ans, il se consacra tout entier à cet organe, n'ayant pour unique délassement que des comptes rendus dramatiques, qui le firent regarder dans son temps comme un critique judicieux. Dans tous les cas, il jugeait avec courtoisie et bienveillance.

Nous reproduisons de lui un rapport intéressant, adressé au Conseiller d'État, directeur général de l'imprimerie et de la librairie, grâce auquel paraissent à nos yeux le fonctionnement et les rédacteurs du journal. (On trouvera dans les grands dictionnaires biographiques les noms cités.)

Ajoutons que *le Moniteur* ne recevait pas de subvention. En l'an IX, le gouvernement lui prenait 500 abonnements « pour l'intérieur de la République et les armées, 284 pour l'Egypte, la Corse, les côtes d'Afrique et l'Espagne » ; on lui payait les frais des impressions supplémentaires ordonnées par le premier Consul. En l'an XIII, il reçoit 100 000 francs, mais payables en abonnements. En 1813, dans les mêmes conditions, et à 25 francs par abonnement, il ne touche plus que 40 000 francs.

G. Vauthier.

Le 11 septembre 1811

Monseigneur,

Je n'espère point avoir l'honneur d'être admis auprès de Votre Excellence avant quelques jours; je crois devoir lui adresser provisoirement un compte sommaire de la rédaction du *Moniteur*, dont la surveillance aussi fastidieuse que gênante vient de lui être attribuée.

Je n'entrerai point dans le détail de ce qui concerne la propriété de ce journal, les abonnements qu'il sert pour le gouvernement, la nature de ses avantages, celle de ses sacrifices [1]. Ces objets sont traités de la manière la plus complète dans un travail — nous n'avons pas pu le retrouver — qui a été mis sous les yeux de Sa Majesté par M. le duc de Bassano, et qui vous sera présenté, Monseigneur, aussitôt que vous en aurez exprimé l'intention.

Je me renferme uniquement dans ce qui est relatif à la rédaction. C'est vers l'époque du 18 brumaire que j'en fus chargé, et que je succédai à M. Jourdat aujourd'hui directeur de la caisse de service au Trésor public. Voici l'indication des diverses parties de cette rédaction.

Politique. Les articles sont de diverse nature. Les uns émanent du cabinet de Sa Majesté; les autres, du ministre des Relations extérieures, en vertu d'un décret spécial; les autres, des journaux étrangers ou nationaux, où ils ne sont jamais puisés que quand ils sont sans conséquence.

Intérieur. Sous ce titre, sont placés les articles extraits des journaux des départements ou des lettres des autorités, ou émanés du ministre de l'Intérieur, aussi, en vertu d'un décret spécial rendu, comme le précédent, sur la fin de l'année précédente.

Paris. Les seuls articles placés sous ce titre sont ceux du cabinet de Sa Majesté, ou les notes ministérielles susceptibles d'y paraître avec un caractère officiel, les dépêches, les extraits de correspondance des armées, etc.; décrets impériaux, Sénat conservateur, Corps législatif, ces titres suffisent pour indiquer les objets dont ils accompagnent la publication.

Mélanges. Ce titre est employé pour la publication des divers articles adressés par le ministre de l'Intérieur relativement à l'industrie, aux arts, aux manufactures, au commerce, aux travaux publics, etc. Ces articles sont beaucoup trop rares, malgré le décret qui en a ordonné l'envoi le plus fréquent possible.

Institut impérial. Je suis parvenu à force de soins et en intéressant les amours-propres à rendre *le Moniteur* le journal officiel de l'Institut, et à

1. *Le Moniteur* était propriété privée. Il appartenait à la veuve Agasse. — En 1813, Sauvo se plaint de dépenser un argent considérable pour les vingt feuilles consacrées aux pièces diplomatiques.

faire des travaux de ce corps la partie la plus intéressante de la rédaction après la partie officielle. La première classe surtout y trouve un grand avantage. Ses travaux se répandent ainsi chez l'étranger, et surtout en Angleterre, avec une rapidité utile au progrès des sciences et de la renommée de l'Institut. *Sociétés savantes*, *d'industrie*, *d'encouragement d'agriculture*. Ces sociétés fournissent également des matériaux parmi lesquels on peut faire facilement un choix utile.

Poésie, *littérature*. Les collaborateurs pour cette partie sont MM. Laya, professeur de faculté à l'Académie de Paris, Amar, aussi professeur à l'Université, auteur de divers livres et éditions classiques, M. Tissot, traducteur des *Bucoliques* de Virgile. *Littérature politique*, *histoire statistique* : M. Peuchet, auteur du *Dictionnaire de Police* et de la *Statistique* de la France. *Littérature ancienne*, *grammaire*, *bibliographie* : M. Tourlet, helléniste habile, traducteur de Pindare et de Quintus de Smyrne. *Littérature morale et philosophique* : M. La Chapelle, auteur des *Considérations sur la Révolution française* et de divers autres écrits. *Sciences naturelles*, *physiologiques* : M. Moreau de la Sarthe, bibliothécaire de l'école de médecine. *Agriculture* : M. Calvel, auteur de divers écrits répandus par ordre du gouvernement. *Voyages* : M. Verneur, employé principal à la préfecture de la Seine, fort estimé de M. Frochot. *Bibliographie*, *biographie* : M. Roquefort, attaché à la commission de l'Institut pour la continuation des mémoires pour servir à l'histoire de France. *Beaux-Arts* : M. Castellan, auteur de lettres sur la Morée et sur Constantinople.

Spectacles : J'ai constamment été chargé de cette partie, sorte de délassement de la rédaction générale, en travail gratuit.

Tels sont, Monseigneur, les moyens dont je dispose et ceux que j'emprunte. Quelquefois accablé de matériaux, je ne puis suffire aux ordres du cabinet, aux sollicitations des particuliers; d'autres fois, j'éprouve une disette absolue. Cette pénurie se fait aussi sentir dans la rédaction des autres journaux; depuis quelques mois, la presse ne produit rien.

Actuellement, Monseigneur, me permettez-vous de vous indiquer, en attendant vos ordres, quels étaient ceux que je recevais de M. le duc de Bassano? Tous les articles politiques, quelle que fût leur source, toutes les notes ministérielles, tous les articles où le gouvernement était intéressé, directement ou non, passaient sous mes yeux. Pour le reste des articles dont se compose la feuille, j'appelais sur leur titre et sur leur rédaction l'attention de Son Excellence, lorsque quelque considération me le faisait juger nécessaire. Son Excellence alors demandait ou ne demandait pas communication.

Dans les voyages, j'ai toujours été forcément abandonné à moi-même. J'ai fait des fautes; elles ont été en petit nombre, et n'ont pas pu être

graves ; elles ont été relevées par le cabinet avec une extrême indulgence.

Mon travail personnel consiste ainsi, Monseigneur, à distribuer et à réunir ensuite pour les reviser toutes les parties de la rédaction; c'est le travail de la matinée, travail interrompu par des visites sans nombre que m'attirent des demandes ou des intérêts de toute nature, depuis les hommes à projets jusqu'aux poètes, à l'occasion du mariage et de la naissance. Une partie de la soirée est consacrée à la correspondance ou à quelque article à rédiger. Tous les jours, entre onze heures et minuit, je suis occupé à la lecture des épreuves des articles officiels selon la nature des envois, l'adoption ou le rejet de ces articles, les doubles emplois, les emplois contradictoires qu'occasionnent des livres et des sources diverses. A quatre ou cinq heures du matin, les épreuves et ce qui a pu venir dans la nuit sont apportées chez moi.

Voilà, Monseigneur, les devoirs qui m'ont été imposés et la tâche que j'ai remplie depuis dix ans, sans excepter un seul jour, avec un zèle qui est mon seul talent. L'indulgence, peut-être la confiance et l'estime de M. de Bassano, m'ont soutenu et récompensé ; j'attends de vous le premier, Monseigneur, et j'espère mériter les autres.

Le jour même où Sauvo écrivit cette lettre, il recevait de Compiègne cette note non signée :

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier. Je m'empresse de vous donner les explications que vous désirez.

« 1° Les articles que Son Excellence le ministre des Relations extérieures vous envoie pour être insérés dans *le Moniteur* doivent être imprimés sur l'autorisation qu'il vous en donnera. 2° Ceux que MM. les ministres désireront faire publier devront être insérés aussi d'après leur ordre, lorsqu'ils ne seront relatifs ni aux nouvelles ni à la politique. Dans ce dernier cas, vous voudrez bien me les adresser, pour que je puisse prendre les ordres de Sa Majesté. 3° Les articles littéraires ou scientifiques continuent d'être soumis à votre examen comme censeur du journal officiel, sous votre responsabilité, et je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est à vous de veiller à ce qu'il ne se mêle à ces articles rien de ce qui pourrait être étranger à la littérature. 4° Les articles puisés dans les autres papiers publics français ou étrangers ne pouvant être insérés sans choix dans *le Moniteur*, il sera nécessaire que vous ayez la complaisance de me les envoyer auparavant.

« Au reste, vous continuerez de porter dans ce travail cette sagacité qui pourrait relever ce qui aurait échappé à mon attention, et je vous serai toujours fort obligé de m'en avertir. »

NOTES ET NOUVELLES

Notes de lectures.

— Jules Cochon, *Le général Songeon (1771-1834)*[1]. — La vie, tant civile que militaire, du général Songeon méritait-elle que M. Jules Cochon lui consacrât une monographie assez copieuse, au moins en apparence? Et était-il opportun qu'il la fît paraître au milieu de la guerre, alors que d'autres personnages plus sympathiques appellent notre attention et méritent notre admiration par des actes d'une bien autre portée que les siens? Le lecteur jugera, s'il s'aventure à la lecture de ce volume où le héros, si héros il y a, ne tient d'ailleurs pas une place démesurée. On eût pu condenser en trente ou quarante pages l'essentiel de son histoire, même en relatant qu'il battait sa femme et qu'il a trahi tour à tour son Empereur et son roi et encore son Empereur, et peut-être aussi sa patrie par-dessus le marché. Dire qu'il était d'un « caractère expectant » et qu'il agissait « en bon Savoyard, sans grande précipitation », ce n'est pas assez pour l'innocenter de ses palinodies et de ses coups. Sa femme n'a pas dû lui trouver le caractère suffisamment expectant et assez de bonté savoyarde. En résumé, il y a peu de faits et encore moins de psychologie dans les 112 premières pages de ce volume. Six autres sont consacrées à l'iconographie du sujet. L'intérêt m'en paraît médiocre. Ce qu'on lira peut-être avec une certaine curiosité, c'est le *Journal historique de la division militaire* (commandée par le général Garnier) *que laissa le général en chef Macdonale* (sic) *dans la République romaine, à l'époque du 26 floréal an VII*, journal rédigé par le chef de bataillon Songeon, aide de camp du général Garnier, par conséquent bien placé pour voir ce qui s'était passé lors de la capitulation de Rome, et qui semble en avoir rédigé une très véridique narration. M. Cochon a eu la bonne idée de le reproduire. Il occupe plus du tiers de son livre, d'ailleurs soigneusement imprimé, sur beau papier, et bien illustré.

E. M.

1. *Le général Songeon (1771-1834)* par Jules Cochon, ancien lieutenant-colonel hors cadre, ancien conservateur des eaux et forêts. 1 vol. grand in-8°, de 220 pages, orné de planches hors-texte. Chambéry, imprimerie F. Gentil, 1915, sans indication de prix.

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

DEUX ANNÉES DE ROYAUTÉ EN ESPAGNE

(1810-1811)

I

Pendant que Masséna perdait une armée et sa réputation dans la malencontreuse expédition de Portugal (1810), pendant que Soult et Victor compromettaient leur sécurité en Andalousie, et que Napoléon, trop indifférent aux affaires espagnoles, commençait ses préparatifs contre la Russie, son frère le roi Joseph se débattait contre les embarras de plus en plus inextricables d'une situation sans issue. Il avait à lutter à la fois contre les généraux alliés et contre les généraux français, à se raidir contre les prétentions de l'Empereur et à se faire accepter par des sujets récalcitrants, et cela sans ressources, sans argent, presque sans soldats. Aussi éprouvait-il des accès de découragement qui le déterminaient à offrir périodiquement sa soumission. Ainsi qu'il l'écrivait (8 novembre 1810) à la reine Julie : « Restez à Mortefontaine, où vous aurez du pain. Vous n'en auriez ici qu'en l'arrachant à mes serviteurs les plus fidèles, qui seront bientôt obligés de me quitter », et il ajoutait non sans une noble fierté : « Jamais je ne mériterai de la part des Espagnols le traitement que j'en ai reçu, et je veux que la postérité plaigne une grande nation d'avoir méconnu le Roi que le ciel lui avait donné dans sa bonté. Jamais je ne consentirai aux traitements horribles que lui font éprouver les gouvernements militaires ; jamais mes mains ne déchireront ses entrailles et ne démembreront ses provinces, et je mourrai digne du trône en le quittant, lorsqu'il sera bien démontré que je ne puis pas remplir les devoirs d'un Roi. »

Joseph aurait été bien inspiré s'il eût conformé ses actes à ses paroles, et se fût réellement retiré, mais il resta toujours indécis

entre les séductions de la royauté et les remords de sa conscience. Il ne sut pas adopter franchement le parti qui convenait à sa dignité, et la postérité le jugera comme il s'est jugé lui-même (Lettre à la reine Julie, 18 novembre 1810) : « Je suis devenu un fardeau inutile.... Bientôt à la pitié et au ridicule qui m'assiègent succéderait un juste mépris, si je ne prenais pas le parti que me dictent ma situation personnelle et la force des choses, plus forte encore que les hommes. »

Que les Espagnols ne se soient pas du jour au lendemain inclinés devant le nouveau souverain, Joseph le comprenait. Il les excusait presque, car il espérait pouvoir les ramener à lui avec le temps. Ce n'était donc pas à ses sujets révoltés que le roi d'Espagne réservait sa colère, mais plutôt à ses alliés et surtout aux généraux français, qui, tout en affectant à son égard les formes du respect, traitaient l'Espagne en pays conquis et s'enrichissaient à ses dépens. Le pillage et les exactions étaient en effet en quelque sorte autorisés ou du moins tolérés. La correspondance du Roi est explicite à ce sujet. « Un voleur effréné que j'ai renvoyé d'ici il y a trois mois, écrivait-il à la reine Julie, y revient triomphant. Ce misérable a causé le massacre de plus de cent Français, victimes de l'exaspération des habitants de la province de Guadalaxera et Cuença, où il commandait une colonne et ravageait tout. » Le nom des voleurs s'étale parfois en toutes lettres. Nous regrettons d'y trouver celui du général Kellermann. Ce concussionnaire impitoyable faisait plonger dans les anciens cachots de l'Inquisition tous ceux qu'on lui dénonçait comme riches, puis il entrait en composition avec leurs familles, et ne rendait ses prisonniers qu'à prix d'argent qu'il mettait dans sa poche (mémoire de Gonneville, p. 143). Il paraît avoir fait argent de tout, même des prisonniers de guerre. A Valladolid il avait installé, ou du moins il tolérait une agence, où l'on vendait les prisonniers espagnols à beaux deniers comptants. Les bandes d'insurgés s'y recrutaient ouvertement. « Aujourd'hui est arrivé un convoi d'Andalousie, écrivait Joseph à son frère (31 août 1810). Les feuilles de départ portent quatre-vingts prisonniers. Il en est arrivé quarante. Ils sont partis pour Valladolid. Combien en

arrivera-t-il à Bayonne? Que Votre Majesté s'en fasse informer par le service de la régie. Peut-être dix, peut-être moins. »

Encouragés par le mauvais exemple, les officiers subalternes se livraient avec ardeur à ce fructueux commerce. Il se trouva bientôt des intermédiaires complaisants qui négocièrent la libération de toute une garnison, celle de Ciudad Rodrigo. Cette fois le scandale dépassait la mesure. Napoléon fut prévenu. « Mon cousin, s'empressa-t-il d'écrire à Berthier (17 septembre 1810), des exactions de toute espèce se commettent en Espagne. On y trafique de la libération des prisonniers. Envoyez par un officier la lettre que vous devrez écrire au général Kellermann. Envoyez un officier interroger la garnison de Ciudad Rodrigo et notamment le commandant de l'artillerie, auquel on assure qu'il a été proposé 200 000 réaux pour laisser aller la garnison. Chargez le général Buquet de faire une enquête sur cette affaire. Il est temps de mettre un terme à ce brigandage. » Malgré la surveillance ce brigandage continua. Au 21 juin 1813 le ministre Clarke écrira au maréchal Jourdan : « ces évasions qui se répètent souvent ne sont pas seulement le résultat de la négligence des escortes, mais elles sont favorisées. Il arrive que, moyennant une légère restriction, on laisse échapper les prisonniers pendant la route. C'est ainsi que des prisonniers espagnols ont été pris jusqu'à deux ou trois fois, et que chaque fois ils ont repris immédiatement les armes. De là l'avantage qu'ont les bandes du Nord pour se recruter et même acquérir des officiers plus ou moins expérimentés. »

Napoléon a toujours répugné aux tripotages d'argent. Parfois il fermait les yeux, mais, quand il était forcé de les ouvrir, il n'épargnait personne. Ainsi le 17 septembre 1810, il ordonnera à Berthier de destituer le général Bartholomy commandant à Santander, et le général Avril commandant à Bilbao, tous deux coupables de dilapidations, « car il est urgent de faire des exemples sévères ». Kellermann était également rappelé à l'ordre. Une première fois Berthier dut lui écrire « pour lui témoigner mon extrême mécontentement des vexations qui se commettent dans son gouvernement. Demandez-lui un état catégorique de toutes les contributions qu'il a levées.... Vous lui déclarerez que je le rends

responsable d'abus si contraires au bien et à l'intérêt de l'armée. » Dans un second avertissement, beaucoup plus sévère (2 février 1811), l'Empereur s'étonne de ce que le général Kellermann se soit cru le droit de faire des acquisitions de domaines nationaux. Ces acquisitions doivent être déclarées nulles. « Ce n'est pas pour faire des opérations de cette espèce que j'envoie des généraux en Espagne, mais pour conquérir et soumettre le pays. Témoignez-lui mon mécontentement d'une conduite aussi peu délicate. »

Le maréchal Ney lui-même fut rappelé à l'ordre. Il s'était permis de lever des contributions et avait négligé d'en verser le produit au trésor. Napoléon ne voulut pas lui infliger l'affront de le prendre en flagrant délit de rapine, mais il écrivit à Berthier (28 sept. 1810) pour lui rappeler qu'on ne lui avait pas encore soumis l'état de ces contributions. Avec d'autres généraux il se montra plus dur. « On assure que le général Thevenot a reçu des marchandises anglaises avec un droit de 10 p. 100. Si cela est vrai, il faut lui faire restituer ces sommes et confisquer les marchandises qu'il aurait laissé débarquer. Il aurait commis là une grande faute. » Lettre à Berthier (28 septembre 1810.) — « Mandez au général X*** (Lettre du 27 octobre 1810) que je vois avec surprise qu'il se soit attribué des sommes qui ne lui étaient pas dues, qu'il a pris 16 000 francs par mois, traitement qu'on ne fait pas même à un maréchal commandant un corps d'armée. » Parfois la patience lui échappe, et il frappe sévèrement le coupable. « Je vous envoie une note sur les dilapidations qui se sont faites à ... (Lettre à Berthier du 4 août 1811). Donnez des ordres pour faire arrêter le nommé X... ; saisir ses papiers et le faire venir sous bonne et sûre escorte à Paris, où sa comptabilité sera vérifiée scrupuleusement, car je veux savoir enfin la vérité sur ces infamies. » Sur ce point l'Empereur se montrait volontiers inexorable, car il comprenait le mal que ces exactions portaient à sa cause, et aurait voulu en détruire la source. « Je viens de lire la lettre du duc d'Istrie, écrivait-il à Berthier le 10 mars 1811. Il vous dit que cinquante individus ont fait bien du mal en Espagne, et m'ont mis dans la nécessité d'envoyer dans la péninsule 100 000 hommes de plus. Qu'il nomme donc les coupables, afin que je puisse les faire punir. »

Le mal était trop profondément enraciné. Soldats et officiers se considéraient en Espagne comme en pays conquis, et traitaient en conséquence les malheureux Espagnols. Ils s'en prenaient non seulement à leurs bourses, mais même à leurs meubles. Qui saura jamais le nombre des tapisseries, des tableaux, des bijoux, des pièces d'orfèvrerie, des livres, qui prirent ainsi, non pas furtivement, mais presque au grand jour le chemin des Pyrénées? Le maréchal Soult se rendit célèbre par ses déprédations. « Il cherchait, lisons-nous dans les souvenirs militaires de Thirion de Metz (p. 92), à grossir son trésor en numéraire, diamants, et collections de choses précieuses, telles que tableaux, statues de la Vierge, Saints, Anges et Archanges. Tous les saints, pourvu qu'ils fussent en métal à escompter trouvaient place dans ses fourgons. Les diamants de la couronne ne furent même pas respectés, et ce à la grande fureur de Napoléon. » « Il m'a été assuré, écrivait-il à Savary le 20 août 1811, que les diamants de la couronne d'Espagne ont été enlevés par des Français, et qu'en faisant des recherches chez les bijoutiers, surtout chez ceux qui fournissent la cour de Naples, on aurait des indices. » Cette affaire le préoccupait, car il mandait à Maret quelques jours plus tard (24 août) qu'on avait dérobé de quinze à dix-huit millions de pierres précieuses, entre autres la fameuse Perle Pérégrine, et il ordonnait de garder en prison « jusqu'à ce qu'il eût avoué », un certain Aymé soupçonné de ce vol.

On a conservé l'amusante histoire d'un troupeau de mérinos, très considérable puisqu'il comptait 20 000 têtes, qu'on voulait conduire en France pour les acclimater. Le 25 avril 1811 ce troupeau se trouvait encore à Buitrago, près de Somo Sierra, mais on l'avait plusieurs fois renouvelé en route, bien entendu au détriment des populations, dont on traversait le territoire. Les innocentes victimes de la politique avaient, sur leur passage, soulevé tant de récriminations qu'on fut obligé, pour empêcher les insurgés d'attaquer le convoi, de le séparer en plusieurs divisions et de faire escorter ces divisions jusqu'à leur entrée en France. Le ministre de l'Intérieur Montalivet fut obligé pour les protéger contre des prélèvements trop faciles d'adresser un rapport spécial à l'Empereur (24 juin 1811), qui finit par intimer des ordres très fermes.

Les mérinos arrivèrent enfin à destination, mais, en route, ils avaient plusieurs fois changé de maîtres !

II

Malgré la surveillance inquiète de Napoléon et les plaintes de Joseph, le vol existait donc à l'état endémique dans nos armées d'Espagne, et le résultat immédiat de ces pillages systématiques était de réduire le nouveau souverain à un état voisin de la pauvreté. Or, si l'argent est le nerf de la guerre, il est encore l'élément indispensable de tout pouvoir qui se fonde. Le malheureux Joseph était à peine installé à Madrid qu'il en était déjà réduit aux expédients pour se soutenir sur son trône d'occasion. Sans doute il était généreux, ami du faste et quelque peu prodigue. Plusieurs de ses dépenses auraient pu être évitées, et il aurait mieux fait d'écouter les conseils d'économie que ne cessait de lui adresser Napoléon. Il avait néanmoins un rang à garder et des obligations à remplir. Il lui fallait, surtout dans un pays aussi monarchique, et dans une capitale dont les souverains avaient toujours déployé un grand luxe, une certaine somptuosité dans le décor extérieur de la royauté. Il avait également besoin, s'il voulait les attacher à sa fortune, de payer les rares fonctionnaires qui consentaient à le suivre. Il devait enfin, s'il tenait à faire figure de Roi, entretenir un semblant d'armée nationale : mais les provinces les plus riches de la monarchie étaient occupées et exploitées par les armées françaises. Napoléon n'envoyait pas les secours pécuniaires qu'il avait promis, et il ne restait plus à ce prince digne de pitié que Madrid et ses environs immédiats. « Je suis réduit à Madrid, écrivait-il à son frère le 4 janvier 1811. Mon existence ici est un sujet d'étonnement pour tout le monde, et bientôt elle sera rendue physiquement impossible sans le million dont l'envoi est annoncé; mais elle est peu honorable pour moi, puisque je suis à la tête d'un système et d'une administration évidemment disproportionnés avec le peu de territoire où mon autorité directe est reconnue. »

Comme on parlait alors de la prochaine conquête de Valence par Suchet, Joseph suppliait l'Empereur de lui abandonner au

moins les revenus de cette province, et il finissait par ces mélancoliques aveux : « Il m'est pénible de prolonger ici une vie inutile et bientôt honteuse. Comment puis-je vivre avec des ministres, avoir un conseil d'État, me rappeler ce que je suis et le nom que je porte, et vivre ici comme les Rois Fainéants dans leur cloître, sans avoir comme eux la foi, qui leur faisait juger leurs humiliations méritées aux yeux du Ciel? »

Napoléon, mal informé par quelques fonctionnaires qu'il avait laissés à Madrid, sous prétexte d'aider son frère, mais en réalité pour le surveiller, répondit à ces plaintes par d'aigres remontrances. Il reprocha à Joseph ses dépenses exagérées, ses constructions inutiles, ses prodigalités de mauvais aloi. Il le gourmanda même sur ses amours que le roi d'Espagne avait, il est vrai, le tort de ne pas tenir assez secrètes. Joseph finit par perdre patience. « Comment Votre Majesté peut-elle penser qu'un homme qui n'a pas de pain, ni de souliers à donner à ceux qui ont le malheur de servir sous ses ordres, peut se livrer à des constructions d'un demi-million de réaux ? » Il lui rappelait qu'il avait dû vendre les objets précieux de sa chapelle, et laisser depuis huit mois ses troupes sans solde et sans vêtements. Pour faire manger ses soldats n'avait-il pas été obligé de les éloigner de Madrid! Il ajoutait même des détails navrants : « MM. Mazareddo et Campo Alegre sont arrivés au point de me demander des rations pour soutenir leurs familles, et j'ai dû les refuser, car tous les employés eussent fait la même demande. Mon ambassadeur en Russie est en banqueroute, celui de Paris est mort dans la dernière misère, et je vis au milieu des décombres d'une vaste monarchie, qui ne s'animent et n'ont de voix que pour demander du pain au malheureux qui se dit leur Roi. »

III

Les années 1810 et 1811 paraissent avoir été particulièrement pénibles pour le roi Joseph. C'était le moment où Masséna, ramené de Lisbonne sur Salamanque, luttait péniblement contre les Anglo-Portugais ; où Soult et Victor avaient peine à se main-

tenir en Andalousie ; où les forteresses d'Aragon et de Catalogne se défendaient avec l'énergie du désespoir contre Suchet. C'était surtout l'heure où les guérillas se répandaient dans le pays entier, assassinant les traînards, coupant les communications, n'hésitant même pas à s'attaquer à des corps armés. On avait été obligé d'établir de distance en distance des postes fortifiés, en général dans les vieux châteaux qui se dressaient sur les cimes, ou dans les couvents encore très nombreux. Sur les routes avaient été disposés des dépôts de vivres et de munitions, et des colonnes mobiles les parcouraient incessamment, soit pour escorter des malades et des prisonniers, soit pour donner de l'air à nos garnisons étroitement resserrées. Les guérillas néanmoins restaient maîtresses de la campagne, et les hardis capitaines de ces bandes improvisées répandaient dans le pays une véritable terreur. « Les brigands ont un avantage bien considérable sur nous, lisons-nous dans les *Souvenirs* du comte de Reiset (t. II, p. 295). Ils sont protégés et avertis par leurs compatriotes au moindre danger, et prévenus aussitôt de l'approche de nos troupes.... Souvent on traverse un village sans se douter que, parmi la foule des habitants qui nous regardent passer, ces hommes à l'air pacifique, drapés dans leurs manteaux ou occupés à quelque travail, sont les brigands qui viennent de cacher leurs armes et leurs chevaux à notre approche, et qui, sitôt notre départ, reprennent leurs armes. Si un homme reste en retard, il est perdu. On le massacre sans merci. »

On ne peut que rappeler ici le nom des principaux guerilleros. Plusieurs d'entre eux, en toute autre circonstance, n'eussent été que de vulgaires chefs de brigands, mais ils coloraient leurs vols du beau nom de patriotisme : aussi leur souvenir est-il resté populaire. En Andalousie, surtout dans les sierras de Grenade et de Rnuda, Zaldivia, Juan Marmol, Lorenzo Rey et surtout Mantequero se rendirent célèbres par leurs exploits. Ce dernier eut un jour l'audace de pénétrer jusqu'à Triana, un des faubourgs de Séville. Il fallut diriger contre eux de véritables expéditions et encore ne réussit-on jamais à les expulser définitivement de leurs repaires. Dans la Marche se firent un nom Francisquete, Diaz, Orobio, Pastrana surnommé Chamborco et Alcedo Chaleco. Aux alentours

de Tolède le médecin Juan Palarco, Ventura Ximenès, et Bustamente dit le Caracol, tinrent longtemps la campagne, mais les deux derniers finirent par tomber sous les balles de nos soldats. Dans la banlieue immédiate de Madrid leur audace devint si grande, « que huit officiers et employés français ont été blessés à coups de lance et deux colonels n'ont dû leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux. Un autre jour ils se sont approchés d'une maison royale presque attenante au palais, et ont enlevé dix-neuf mulets du Roi. Les troupes de Madrid qui sont en petit nombre sont épuisées par le service le plus dur et le plus fatigant, et, quant aux troupes espagnoles, on évite le plus possible de les employer tant elles offrent peu de garanties[1]. »

Le plus hardi de ces guerilleros paraît avoir été Juan Martin, surnommé l'Empecinado, c'est-à-dire l'homme au masque de poix. Il harcelait nos convois, empêchait les paysans d'approvisionner la capitale, et, par des pointes hardies, tenait la garnison en haleine. Il avait juré haine à mort à l'ambassadeur de Napoléon, Laforêt, et ce dernier, qui prenait très au sérieux ces menaces, ne cessait, dans sa correspondance officielle, de réclamer le châtiment de l'insurgé. Le roi Joseph, moitié pour se débarrasser des importunités de l'ambassadeur, moitié pour assurer la sécurité de Madrid, se décida à envoyer contre lui, à la tête d'environ 3000 hommes, le général Hugo, qui venait de se distinguer à Naples dans une entreprise analogue, la poursuite du fameux brigand Fra Diavolo. L'Empecinado avait cru pouvoir se fortifier dans les petites villes de Brihuega et de Siguenza. Quand il se vit acculé, il dispersa ses bandes, mais pour les reformer plus loin, et, dès le 18 août 1810, il présenta la bataille au général Hugo. Battu à Cifuentes, il reparaissait le 24 du même mois à Mirabueno, le 14 septembre de nouveau à Cifuentes et le 18 octobre à Cantarillas de Fuentes, où il surprenait un de nos détachements. Hugo, obligé de demander des renforts contre cet insaisissable ennemi qu'il comparait à l'hydre de Lerne, n'aurait pas mieux demandé qu'à entrer en accommodement. L'Empecinado repoussa fièrement ses ouvertures, et, bien que battu encore à Cogolludo, déclara qu'il ne poserait pas les

1. Reiset, *Mémoires*, t. II, p. 337.

armes tant qu'un Français resterait en Espagne, et il tint parole.

Dans la province de Cuença, Luis de Bassecourt et le docteur Martinez de San Martin se rendirent redoutables. A Ségovie on signalait la bande de Juan Abril, à Avila celle de Carnillo Gomez, à Toro celle de Aguila. Même dans les provinces fortement occupées par nos troupes, même dans le voisinage des villes où campaient d'imposantes garnisons, de hardis guerilleros n'hésitaient pas, malgré la disproportion des forces, à continuer la lutte. A Valladolid, Tomas Principe avait organisé, surtout avec de la cavalerie, une guerilla dite de Bourbon. Kellermann dut marcher contre lui. Il se montra impitoyable dans la répression. Les Espagnols ont conservé le souvenir d'un enfant de douze ans, le fils d'un ferblantier, qui fut surpris au moment où il portait de la poudre aux insurgés, mais se laissa brûler la plante des pieds plutôt que de nommer la personne qui l'envoyait. Nous signalerons encore à Palencia Juan Tapia, à Burgos Merino, à La Rioja Amor, à Soria Duran. Contre ces dangereux adversaires les généraux Dorsenne, Mouton-Duvernet, Roguet et Thiébault furent obligés, à diverses reprises, d'envoyer des soldats qui auraient figuré plus utilement sur les champs de bataille du Portugal ou de la Castille, mais c'était justement ce que cherchaient les guerilleros : éparpiller nos troupes, forcer nos soldats à un labeur incessant, les décourager par des attaques multipliées, et de la sorte éterniser la guerre en empêchant les grandes batailles. Ils n'ont que trop réussi.

On ne peut entrer dans le détail de ces allées et venues, de ces combats quotidiens sans résultat appréciable mais qui exaspéraient nos généraux et décimaient nos soldats. Aussi bien toutes ces expéditions se ressemblent. Ce sont des surprises nocturnes, des marches forcées, des escarmouches plus bruyantes que sanglantes. Voici, entre mille autres, le récit résumé d'une de ces expéditions. Le général Thiébault, commandant à Burgos, apprend qu'une guerilla est en formation à Sante Domingo, village séparé de Burgos par une montagne qu'on ne peut franchir qu'après seize heures de marche. Malgré les difficultés de la surprise, il réussit à cerner les insurgés, mais ils parviennent à se réfugier dans la

forêt de Quintana, une des plus extraordinaires de l'Europe, avec ses essences de haute futaie et ses buissons impénétrables, à peine sillonnés par d'étroits sentiers. S'engouffrer dans cette forêt où cinquante hommes déterminés auraient pu arrêter une armée était bien imprudent, et nos hommes avaient tellement conscience du danger qu'ils gardèrent le plus profond silence jusqu'au moment où ils arrivèrent à un bouquet de chênes gigantesques qui avaient arrêté à leurs pieds toute végétation. C'est là qu'ils firent halte, et, comme ils craignaient de mettre le feu, ils allèrent chercher des fagots à un quart de lieue plus loin. Au sortir de la forêt, Thiébault apprit que les insurgés s'étaient enfuis à Anguiana, village situé à quatre lieues, et auquel on ne pouvait accéder que par de rudes montagnes. Il imagina alors de descendre le torrent de Viniegra, malgré les rapides qui en embarrassaient le cours, malgré les berges encaissées et les dangers d'un orage qui pouvait grossir les eaux; mais le ciel resta pur et le torrent était presque à sec. On dut néanmoins user de grandes précautions et n'avancer qu'à la file indienne, homme par homme. On finit par arriver à Anguiana, où les insurgés s'attendaient si peu à une attaque qu'ils n'avaient même pas de sentinelles pour se garder. Aussi furent-ils massacrés ou dispersés. Cette marche produisit une grande impression et le défilé de Viniegra en garda le surnom de Paso de los Demonios.

Malgré leurs défaites répétées, les Espagnols ne perdaient pas courage. Quelques-uns de leurs chefs avaient même formé le hardi projet de couper les communications directes avec la France. C'est ainsi que Campillo aux environs de Santander, qu'Arestegui en Biscaye avec sa bande des Bocamorteros, que dans le Guipuscoa Jauregui surnommé El Pastor, et dans l'Alava Francisco Longo réussissaient à jeter l'inquiétude sur nos derrières. Un audacieux partisan, Mariano Renovales, essaya même avec l'aide des Anglais de soulever les côtes Cantabriques. Il arriva à Gijon le 14 octobre 1811, avec 1 200 Espagnols et 800 Anglais Le 28 il prononça son attaque contre Santona, mais les Français lui opposèrent des forces considérables, et il fut obligé de fuir en Galice.

Un de ces chefs de bande déploya de réels talents stratégiques.

Le Navarrais Espos y Mina réussit à remplir toute la province de la terreur de son nom. Le général Reille fut envoyé contre lui à la tête d'une véritable armée. Mina ne tint nulle part, mais il garda toujours autour de lui un noyau fidèle, et confia le reste de ses hommes à des bienvenants éprouvés, Caruchaga et Goriz. Aussi les attaques redoublèrent. A Trevas, à Monreal, à Aibar nos soldats furent surpris et battus. Ils le furent surtout au défilé de Salinas, en avant de Vitoria. Mina laissa s'engager dans le défilé tout un monde de malades et de blessés qui rentraient en France, et les massacra tous. La duchesse d'Abrantès, qui passa par la même route quelques jours plus tard, trouva partout sur son chemin les traces sanglantes du désastre[1] : « Les horreurs qui furent commises dans cette journée, a-t-elle écrit, n'ont jamais été bien connues, parce que l'Empereur ne voulait pas effrayer par une description trop vraie ceux qui devaient retourner en Espagne. » Sans doute de pareils épisodes étaient rares, mais il y avait là un véritable danger et l'insurrection de Navarre risquait fort de s'étendre, ou tout au moins de se prolonger.

Aussi bien, dans l'Espagne entière, et grâce à ces guerillas les affaires étaient comme suspendues, les impôts ne rentraient pas, et la détresse du trésor royal augmentait. Joseph était exaspéré par le manque d'argent. « Je ne vois pas moyen d'exister, écrivait-il à son frère (26 juillet 1811), si Votre Majesté ne fait exécuter ponctuellement l'ordre de prêt d'un million par mois, et si elle n'en ajoute pas un autre en remplacement du quart que je dois recevoir des contributions.... Que de choses seraient déjà faites dans un moment où, avec l'opinion, les bandes marchent au-devant de moi, mais il n'y a pas d'argent ici. La misère publique et particulière sont à leur comble[2]. »

IV

Joseph se faisait de singulières illusions sur la popularité dont il prétendait jouir auprès des guerilleros. Il ne se doutait même

1. *Mémoires*, t. VIII, p. 315.
2. Voir lettres analogues à Napoléon, 29 octobre 1911 et à Berthier, 8 novembre 1811.

pas qu'on commençait à le tourner en ridicule. On le faisait passer pour borgne. On l'appelait Pepé Botillo, ou Botillero, ou Borrachen à cause de son prétendu amour pour le bon vin. On disait encore que c'était un roi de copas ou de carreau, car les cartes en Espagne portent des coupes au lieu de carreaux[1]. « Les habitants des campagnes, lisons-nous dans les *Souvenirs* de Reiset[2], ont été vivement frappés par ces récits mensongers; aussi le Roi se montre-t-il le plus possible pour effacer cette mauvaise impression. » — « Les dévots, ajoute un autre contemporain, Rocca[3], qui étaient habitués dans tous leurs discours à mêler cette acclamation : Jésus! Maria! Joseph! s'arrêtaient court dès qu'ils avaient prononcé les deux premiers de ces trois mots, et, après une pause, se servaient de cette périphrase; et le père de notre Seigneur! craignant d'attirer une bénédiction sur le roi Joseph, en nommant le saint qui était son patron dans le ciel. »

Il n'en est pas moins vrai qu'à une époque de crise, pareille à celle que traversait l'Espagne, on aplanit bien des difficultés et on calme bien des scrupules avec de l'argent. Le roi Joseph ne l'ignorait pas. Ainsi qu'il l'écrivait avec amertume à Berthier (10 août 1811), « si j'avais reçu les secours qui m'ont été promis à Paris, j'aurais 10 000 Espagnols au lieu de 5 000, et je pourrais suffire à tout, mais, sans argent, je ne puis habiller, équiper, solder des troupes nouvelles. Il faut de l'argent ou renoncer aux communications, à la récolte des blés qui nous échappe, quels que soient les efforts journaliers de tous les agents civils. » Comme Napoléon ne tint aucun compte de ses promesses, cette pénurie de ressources se prolongea outre mesure, et le triste souverain fut réduit à constater son impuissance : « L'armée de Portugal détruit tous nos moyens d'existence, la récolte est mauvaise, les troupes françaises diminuent sans que je puisse les remplacer par des espagnoles, puisque je n'ai même pas l'argent nécessaire pour solder ma maison et ma garde, à qui il est dû dix mois de solde[4]. » Avec Berthier, Joseph entrait dans plus de détails, et, même en faisant la

1. *Mémoires militaires* de Blaze, p. 176.
2. T. II, p. 248.
3. *Mémoires*, p. 129.
4. *Lettre à Napoléon, 17 août 1811.*

part de l'exagération, il est certain que la situation n'était pas brillante[1]. « Je suis gardé par des soldats qui ne sont pas payés, servi par des administrateurs et des magistrats qui passent la moitié de leur temps à chercher les moyens de faire exister leurs familles le lendemain. Il est de fait que, dans cette semaine, six personnes sont mortes de faim dans Madrid. J'emploie toutes mes ressources personnelles à soutenir tout ce qui est plus près de moi, mais tout a un terme, et des gens qu'on ne paye pas depuis dix-huit mois ne peuvent pas attendre le vingtième dans cet état de choses. »

Ce qui surtout décourageait Joseph, c'est que les lieutenants de l'Empereur, sans même le consulter, prenaient parfois de graves mesures qui achevaient d'obérer ses finances et de miner son crédit. Ainsi l'intendant général de l'armée du Nord s'était permis de frapper d'une contribution extraordinaire le clergé des provinces occupées par cette armée. La population, très attachée à ses prêtres, avait été indignée de cet abus de pouvoir, et, tout de suite, le nombre des guerillas avait augmenté. Joseph, non sans raison, se plaignit de ce procédé. « Je le dis avec regret, mais avec vérité, écrivait-il à Berthier (5 septembre 1811), les affaires vont mal et très mal en Espagne. Il y a autant de despotes qu'il y a de gouverneurs, de généraux et même d'intendants. Chacun fait des lois à sa guise. Il n'y a nulle unité, nul ensemble. Les peuples tiraillés dans tous les sens, fatigués, dégoûtés, reprendront le dernier courage, celui du désespoir. On ne me rend compte de rien, et je n'apprends les dispositions d'administration et de législation que l'on a faites que par les plaintes et le mécontentement des peuples. » Il alléguait comme preuve une contribution de quatre millions de réaux frappée sur la province de Tolède par le maréchal Marmont qui venait d'être nommé à la place de Masséna, et inaugurait son commandement par cette mesure arbitraire, d'autant plus vexatoire que cette province était occupée par la garde du Roi et des régiments espagnols. « Quelle confiance, écrivait-il, peuvent prendre en moi les gens raisonnables de la province de Tolède à voir ce conflit monstrueux d'autorité, cet oubli de toutes convenances à mon égard de la part du duc de Raguse! »

1. *Lettre du 14 septembre 1811.*

Le roi Joseph aurait dû comprendre qu'il se débattait contre une situation inextricable. Ce n'était pas seulement parce qu'il avait à se plaindre du peu de ressources laissées à sa disposition qu'il ne parvenait pas à se faire accepter par les Espagnols, c'était plus encore parce que les Espagnols ne voyaient en lui que l'exécuteur des volontés impériales et nullement le représentant de la nation. Cette faiblesse sautait à tous les yeux. Même à Madrid Joseph n'était pas le maître. Le gouvernement nommé par Napoléon, le général Belliard, taillait et tranchait à sa fantaisie, bien certain qu'en se couvrant du grand nom de l'Empereur, toutes ses décisions, ses caprices même, seraient approuvés. Sa présence à Madrid constituait pour Joseph une insulte personnelle, car il avait avec insistance demandé son rappel, et Napoléon s'y était opposé. « Si tout cela était vrai, avait-il écrit à Berthier (12 janvier 1911). et que le Roi eût retiré le gouvernement de Madrid au général Belliard, qu'il ait à le lui rendre sans délai. C'est mon ordre formel. » Maintenu à Madrid malgré la volonté du Roi, Belliard s'était vengé en le dénonçant à son tour. Ne prétendait-il pas que Joseph dépensait de l'argent en folles prodigalités, qu'il ne prenait pas la moindre précaution pour garder les poudres entassées au Buen Retiro, et qu'il agissait en toute occasion avec la plus grande légèreté? Joseph poussé à bout fit une sorte de coup d'État. Il destitua Belliard et le remplaça par un général à son service, Lafon de Blaniac. Il crut donner ainsi satisfaction aux Madrilènes, mais Belliard avait su se rendre populaire, « en sorte que cette révolution, qui ne rendait au Roi aucune indépendance réelle, ne fut pas généralement approuvée, même par les Espagnols, et n'eut d'ailleurs aucune influence sur la tranquillité de la ville et sur la marche des affaires[1] ».

Si, même dans sa capitale, Joseph pouvait être impunément bravé, quelle n'était pas son impuissance dans les provinces où les lieutenants de l'Empereur ne lui laissaient même pas les apparences de la souveraineté! Son autorité était méconnue surtout en Andalousie et dans les provinces du nord. Soult en Andalousie s'était taillé comme un royaume indépendant, protégé par la mer

1. *Mémoires*, de Miot de Melito, t. III, p. 198.

et par la Sierra Morena. Peut-être même n'avait-il pas renoncé à ses chimériques espérances de porter un jour la couronne, comme naguère en Portugal. Si l'Empereur songeait à démembrer l'Espagne, pourquoi ne donnerait-il pas ce royaume à un lieutenant qui avait fait ses preuves de bon administrateur? Aussi le maréchal ne souffrait-il que pour la forme l'ingérence de Joseph dans les affaires d'Andalousie. Il n'exécutait de ses ordres que ceux qu'il lui convenait d'exécuter, et prétendait garder la haute direction des ressources financières et militaires de la province. Ainsi qu'il l'écrivait à Berthier sur un singulier ton de persiflage, et cela dès le 10 octobre 1810 : « J'aurai pour Sa Majesté catholique tous les égards que je lui dois, mais il sera difficile que je sois toujours d'accord avec ses ministres; mes devoirs sont en trop grande opposition avec les leurs; les intérêts du Roi qu'ils veulent favoriser les éloignent trop de la route que je dois suivre, pour que nous puissions, même rarement, nous rencontrer. » Joseph indigné aurait voulu sévir, mais il se brisa contre une inflexible obstination, et peut-être contre des instructions secrètes. En vain communiquait-il à Berthier (25 août 1810) une lettre de Soult, « qui crut pouvoir donner en deçà de la Sierra Morena des ordres qui devaient être exécutés exclusivement à tout ordre ». En vain lui faisait-il remarquer que le Maréchal, en se dérobant aux ordres royaux, l'exposait à être enlevé dans Madrid par les bandes qui couvraient l'Estramadure. Berthier ne put que l'engager à la patience, car il n'ignorait pas que l'Empereur avait investi Soult de pouvoirs extraordinaires. « Je suis prêt à faire tous les sacrifices compatibles avec l'honneur, avait écrit le Roi, mais je ne puis pas me voir ainsi traiter par le maréchal Soult. » La situation ne fit qu'empirer. Soult se concentra de plus en plus dans sa vice-royauté d'Andalousie, et Joseph dut se résigner à ne plus considérer cette province que comme faisant nominalement partie de son royaume.

Il en fut de même pour les provinces du Nord. A vrai dire, depuis le jour où les soldats français s'y établirent, elles avaient été administrées ou plutôt exploitées sans ménagements. Burgos, pour n'en citer qu'un exemple, était traitée en ville conquise. Le

général Darmagnac avait été un de ses premiers administrateurs, mais, pillard éhonté, il n'avait cherché qu'à exploiter la situation et à organiser les exactions. Lorsqu'il fut remplacé par le général Thiébault, « la ville, abandonnée par une partie de sa population, avait un aspect de solitude et de dévastation, et n'était plus par endroits qu'un cloaque infect, partout la ruine, la famine, le désespoir, la peste, et comme remède la mort. Les ravages étaient horribles dans les prisons, dans les dépôts d'isolés et de convalescents. Dans les quarante hôpitaux, si tant est que l'on puisse désigner par ce nom des couvents déserts, et dans lesquels, pendant les froides pluies du mois de janvier, gémissaient sur de la paille pourrie, ou plutôt expiraient quatre mille malades et blessés, et cela presque sans médecins, ni infirmiers, sans médicaments, sans linges, et sans vases pour aucun usage[1]. » Aucun service, sauf celui de la maraude, n'était organisé, aussi un vaste désert s'étendait-il à quatre ou cinq lieues de Burgos. Quant à la ville, elle était devenue un dépôt d'immondices. On avait été réduit à se frayer à la pioche des passages à travers des masses de décombres, d'ordures et de cadavres sans sépulture. Thiébault s'efforça de remédier à cet immense désordre. De concert avec un chirurgien dévoué, Latude, il s'occupa tout d'abord de la santé publique, organisa des hôpitaux et fit nettoyer la ville. Bien secondé par le préfet espagnol, Blanco de Salcedo, il institua un conseil de gouvernement et prit une série de mesures très arbitraires, mais utiles. Ainsi fut créé un tribunal mixte pour remplacer ceux qui ne fonctionnaient plus, et dont les arrêts étaient exécutoires dans les vingt-quatre heures. Peu à peu la confiance reparut. Les boutiques se rouvrirent, les habitants rentrèrent dans leurs maisons et les marchés furent de nouveau approvisionnés. Le général eut même l'heureuse inspiration de faire élever sur une des promenades de Burgos un monument en l'honneur du Cid et de Chimène, dont il fit transporter les corps de Saint-Pierre de Cardena à la ville. Aussi devint-il promptement populaire. Il a raconté, non sans une amusante jactance, qu'il allait se faire raser dans les villages de la banlieue, et que jamais un des barbiers auxquels il se confiait

1. *Mémoires*, t. IV, p. 285.

ne songea même à lui écorcher le menton ; mais, pour obtenir un pareil résultat, il lui avait fallu une surveillance incessante et une activité singulière. Pendant six semaines il ne put se déshabiller et se coucher que trois fois. Il avait eu besoin surtout d'une grande fermeté, car il avait agi de son autorité privée, et non seulement n'avait pas consulté le roi Joseph, mais encore n'avait pas daigné le prévenir de tout ce qu'il avait fait. Il avait si bien conscience, en agissant avec ce sans-gêne, de rester fidèle aux instructions impériales que, dans ses *Mémoires*, c'est à peine s'il cite de loin en loin le nom du souverain, au nom duquel il était censé administrer la ville et la province de Burgos. Il est vrai que le Roi n'eut pas l'occasion d'entrer en conflit avec lui, mais il est plus que probable que, le cas échéant, il aurait usé à son égard des mêmes procédés que ses autres collègues.

C'est ainsi que le général Kellermann, à propos de l'administration des provinces du Nord, fut amené à entrer en conflit avec l'autorité royale. Voici ce qu'écrivait Joseph à son sujet dès le 25 août 1810. « Le général Kellermann vient de donner l'ordre par une circulaire de ne pas correspondre avec mes ministres, de manière que le tribunal suprême de Valladolid qui a dans sa juridiction toute l'Espagne en deçà du Tage ne sait plus ce qu'il doit faire. Le découragement est général. Quelle que soit votre volonté, faites-la connaître, mais ne permettez pas que l'horrible anarchie dévore ce pays tant que l'autorité centrale sera nécessaire, que l'on foulera aux pieds toutes les passions de la nation, et que votre frère sera un roi nominal et un objet de dérision pour les uns, et de pitié pour les autres. » Certes Napoléon était trop bon administrateur pour méconnaître la justesse de ces observations, et pourtant il laissait à ses généraux des pouvoirs exorbitants, et ne rendait pas à son frère la direction générale des affaires. C'est qu'il n'avait pas encore d'idée bien arrêtée au sujet de l'Espagne, et tantôt voulait conserver son autonomie, tantôt au contraire la démembrer. De là des hésitations et même des contradictions dans sa conduite. De là des différences singulières dans l'administration des provinces, selon qu'il les considérait comme devant former le lot de son frère, ou comme devant

être annexées à la France. Joseph n'était pas dans le secret de ses intentions, mais il les pressentait, et ne pouvait se résoudre à jouer le rôle de roi mannequin, qu'on semblait lui avoir réservé.

Les lieutenants de l'Empereur n'étaient pas non plus dans le secret, mais ils avaient reçu des ordres, et les exécutaient comme une consigne. Après Kellermann ce fut le tour du maréchal Bessières. Par décret du 15 janvier 1811 le nord de l'Espagne avait été divisé en cinq grands commandements. A la tête de chaque gouvernement avait été installé un intendant, assisté d'auditeurs. Bessières dirigeait le tout. C'était un honnête homme, mais rude et sévère. Aussi n'épargnait-il pas les récalcitrants. Le duc de Broglie, qui venait d'être nommé auditeur à Valladolid, a raconté dans ses *Souvenirs*[1] comment il arriva dans cette ville et s'y installa, de concert avec Frochot, dans une maison abandonnée, qui n'avait plus ni portes, ni fenêtres, ni meubles. Le temps passait avec une lenteur déplorable, car il n'y avait aucune société dans la ville, tout le monde ayant fui ou se renfermant chez soi, et la promenade aux alentours devenait impossible, car on s'exposait à être fusillé en sortant des remparts. Le travail n'était pas lourd, car on gardait certains ménagements pour ces provinces qui, sans doute, seraient annexées à la France. Mais le maréchal Bessières exigeait une obéissance absolue, et tels de ses arrêtés méritent d'être conservés à cause de leur rigueur. Ainsi des guerilleros ayant paru à Tedica del Torre et à Penafiel, les deux villes furent imposées à une contribution de 700 000 réaux. Valladolid ne fut pas épargnée. « Considérant que le refus des habitants de Valladolid de fournir les denrées dont nous avons ordonné la réquisition compromet le salut de l'armée, et que ce refus n'est pas occasionné par la rareté des grains, mais par la malveillance des habitants », une contribution d'un million de réaux, payable dans les cinq jours, est ordonnée, et on dressera une liste de cinquante personnes qui feront l'avance. Un autre jour Bessières ordonna l'arrestation de tous les chanoines de Victoria, de tous les moines d'Alava, et de tous les ecclésiastiques suspects dans ces deux villes. Il fait dresser contre les émigrés une liste de proscription. « Tous ces individus

1. T. I, p. 140.

seront obligés de rentrer dans le délai d'un mois, passé lequel ils seraient censés faire partie d'une bande d'insurgés, et tous leurs biens seront confisqués. » Leurs familles seront responsables. Visites domiciliaires incessantes, obligation de passe-ports pour aller d'une commune à l'autre, confiscation des biens de toute personne absente sans permission, arrestation de tout Espagnol ayant reçu chez lui des compatriotes sans passe-port, interdiction sous peine de mort de correspondre avec des insurgés, réquisitions et extorsions, une véritable terreur militaire régna bientôt dans toute la contrée, et Bessières en fut l'impitoyable agent.

Le roi Joseph était d'un naturel doux. Toutes les mesures violentes lui répugnaient. Il se considérait d'ailleurs comme le protecteur né de ses sujets. Aussi ne cessa-t-il de protester contre cette rigueur dans la répression, car il la jugeait inutile et même dangereuse. Sur ce point il n'obtint jamais gain de cause. Napoléon entendait être obéi, et il laissait toute latitude à ses généraux. Aussi, malgré les protestations et les prières de son frère, les provinces du sud continuèrent-elles à être gouvernées par une main de fer.

Ce fut bien pis quand à Bessières succéda un des généraux auxquels l'Empereur réservait le bâton de maréchal, et qui, pour l'obtenir, ne cherchait qu'à conserver à force de zèle la faveur du maître. Ce nouveau venu était le général Dorsenne « militaire plutôt jeune, plutôt beau, ou si l'on veut bellâtre, d'un caractère dur et hautain, d'un esprit court mais intègre et appliqué à ses devoirs[1] ». Il exagéra, au lieu de les adoucir, les ordres de Bessières. N'imagina-t-il pas de prononcer la dissolution des mariages contractés entre individus portés sur la liste des suspects! Aussi le nombre des victimes de la tyrannie militaire augmenta-t-il dans des proportions inouïes. Les prisons furent bientôt remplies et trop souvent d'innocents. Broglie[2] visita un jour en compagnie de Dorsenne la prison de Pampelune. « J'y contemplai dans toute son horreur notre loi des suspects et notre loi des otages en pleine activité. On y voyait entassés pêle-mêle, dans les plus affreux cachots, dans les bouges les plus infects, les pères, mères, maris,

1. Broglie. *Souvenirs*, t. I, p. 521. Cf. *Mémoires de Thiébault*, t. IV, p. 402.
2. *Souvenirs*, t. I, p. 160.

femmes, enfants de ceux que nous nommions des brigands, parce qu'ils résistaient au sceptre paternel du Roi Joseph, et des contribuables qui refusaient d'obéir à nos exactions. Les pauvres gens pleuraient toutes les larmes de leurs yeux, et tremblaient de tous les membres à notre aspect; ce n'était pas sans motif, car le bruit courait que les généraux français ne se faisaient aucun scrupule de les pendre quelquefois pour le bon exemple. »

V

Joseph était impuissant contre de pareilles atrocités. Il se contentait de les déplorer. Au moins espérait-il que cette rigueur ne serait que temporaire, et qu'à force de douceur et de bons traitements il parviendrait à convaincre ses nouveaux sujets de la pureté de ses intentions; mais ce à quoi il ne se résigna jamais ce fut au démembrement projeté de l'Espagne. On sait que Napoléon y songeait sérieusement. Puisque les Espagnols avaient rejeté la convention de Bayonne, il se considérait comme le maître d'imposer ses volontés, et, en vertu du droit de conquête, de disposer d'une partie de territoire. Voici ce qu'il écrivait à Champagny dès le 9 septembre 1810 : « Vous devez déclarer tout d'abord mon sentiment sur la convention de Bayonne, ensuite sur le Portugal, enfin sur ce que me coûte ce pays; les laisser réfléchir sur cela, et ce n'est qu'au bout de quelques jours que vous leur ferez connaître que je veux la rive gauche de l'Ebre comme indemnité de l'argent et de tout ce que me coûte l'Espagne jusqu'à cette heure. » Joseph, aussitôt informé, avait protesté, et de fait, le seul espoir pour lui d'être accepté par les Espagnols consistait justement en ce que la nation croyait trouver en lui le protecteur de son autonomie. D'ailleurs il avait juré de maintenir l'intégralité du territoire, et il voulait tenir parole. Napoléon ne tint nul compte de ses observations, et le décret du 8 février 1810, qui ordonnait la formation des gouvernements de Biscaye, Catalogne, Aragon et Navarre, ne fut jamais rapporté. Il fut même aggravé, puisque deux nouveaux gouvernements furent créés en 1811, Burgos et Valladolid.

Il est vrai que, de son côté, Joseph affecta de considérer ces

décrets comme nuls et non avenus. Il divisa même en départements les provinces comprises dans les nouveaux gouvernements, comme s'ils étaient destinés à demeurer partie intégrante de la monarchie. En toute circonstance il assura les Espagnols de sa ferme résolution de ne pas souffrir qu'on les démembrât, et il présenta comme transitoires les décrets impériaux; mais il était profondément ulcéré et commençait à redouter pour l'avenir une fâcheuse issue.

Comme il l'écrivait (12 octobre 1810) à la reine Julie : « L'opinion ne peut être reconquise que par la garantie observée de l'indépendance et de l'intégrité. Sans cela nul espoir de succès et nulle croyance que je puisse me soutenir ici quand je le voudrais. » Aussi bien c'était de sa part une conviction bien établie. « Il faut que je puisse dire à la nation, écrivait-il encore à sa femme (12 décembre 1810) qu'elle sera indépendante et conservera l'intégrité de son territoire; que je parle et que j'agisse comme je pense, en véritable roi d'Espagne. Avec ces moyens moraux nous aurons la paix; sans cela déchirements continuels. La nation Espagnole est plus compacte dans ses opinions, dans ses préjugés, dans son égoïsme national qu'aucune autre de l'Europe. Il n'y a pas ici de catholiques et de protestants, pas de nouveaux et d'anciens Espagnols, et tous se feront hacher plutôt que de subir un démembrement.... Il faut donc avant tout que je sois autorisé à dire que rien ne sera changé à ce qui a été promis à la nation sur son intégrité et son indépendance. »

Malgré les prières de Joseph, Napoléon continuait à garder un silence qui ne laissait que trop deviner ses intentions. Le roi d'Espagne voulut en avoir le cœur net. Il lui envoya coup sur coup deux ambassadeurs extraordinaires, Azanza et Almenara, qui, tous les deux, revinrent porteurs de mauvaises nouvelles. L'Empereur ne voulait prendre aucun engagement, et même il proposait d'échanger contre le Portugal les provinces du nord de l'Espagne. Joseph se refusa à tout arrangement de ce genre, et les négociations furent interrompues.

Pendant ce temps les événements avaient marché. Masséna avait été arrêté devant les lignes de Torrès Védras. Soult et Victor n'avaient pu sortir de l'Andalousie, et Napoléon, qui songeait à

marcher contre la Russie, voulait avoir ses derrières assurés. Il fit donc venir Almenara et le chargea de porter à son frère de nouvelles propositions. Il ne lui donnait aucune satisfaction au sujet des gouvernements militaires, et ne lui envoyait aucun secours d'argent, mais il l'autorisait à entrer en négociations avec les Cortès de Cadix. Joseph reconnaîtrait la validité de cette assemblée, qui, de son côté, s'inclinerait devant le fait accompli. A ces conditions l'intégralité du territoire espagnol serait maintenue. Dans le cas contraire Napoléon se considérerait comme libre d'agir à sa guise. Il consulterait surtout ses propres intérêts, et sans nul doute, garderait pour lui les provinces de l'Ebre. Il écrivait en même temps (7 novembre 1810) à son ambassadeur Laforêt pour confirmer ses nouvelles instructions : « Sa Majesté est sincère. Si réellement la démarche du cabinet de Madrid pouvait décider les insurgés, parmi lesquels il y a beaucoup d'hommes raisonnables, à entrer en arrangements, Sa Majesté, par une rectification de frontières qui lui donnerait quelques positions indispensables, consentirait à l'intégrité de l'Espagne. »

Ces propositions étaient-elles sérieuses? Était-il permis de supposer que les Cortès les accepteraient, et ne cachaient-elles pas un piège tendu pour justifier l'annexion à la France des provinces de la rive gauche de l'Ebre? Ainsi le comprirent Joseph et ses conseillers. Le Roi éclata même en reproches violents, exprimés avec une véhémence affligeante. « Quelque justifiés qu'ils fussent en ce moment, a écrit[1] un des témoins de cette sortie, Miot, comme cette dernière scène se passait devant des personnes qui n'étaient pas toutes également disposées à se taire, je tremblais qu'elle ne vînt ajouter au danger de la position actuelle du Roi, ou que du moins, si ceux qui en étaient témoins, n'en révélaient pas les principales circonstances, elle n'affaiblit en eux l'opinion qu'ils auraient pu conserver du caractère du Roi, qu'ils voyaient si peu maître de lui dans une conjoncture où il avait tant besoin de courage et de fermeté d'âme. »

A cette fin de non-recevoir bien caractérisée, Joseph n'avait à répondre qu'en signant son abdication. Il était alors tout à fait

1. *Mémoires*, t. III, p. 197.

découragé, et paraissait sincère quand il écrivait à la reine Julie (16 novembre 1810) : « Ma position est toujours la même. Je suis ici bientôt un être parfaitement inutile. Tous les généraux correspondent avec le major général, prince de Neufchâtel. Les habitants s'exaspèrent tous les jours davantage. Le peu de succès que j'avais obtenu est effacé. L'Empereur ne me répond pas. Il ne me reste plus qu'à me retirer des affaires. » Quelques jours plus tard (18 novembre) il affirmait plus nettement encore la résolution de renoncer à la lutte. « Je ne crois pas pouvoir prolonger cet état humiliant au-delà de cette année. Toute la puissance de l'Empereur ne peut pas faire que je reste ici dans la position du dernier des polissons. » Il annonçait même son prochain départ à son oncle le cardinal Fesch (12 décembre) : « car il est des choses qui sont impossibles avec cette nation si je dois en être le Roi », et à la reine Julie (même date) : « Je quitterai l'Espagne dès que je pourrai le faire avec honneur. »

Un nouveau coup vint frapper Joseph et lui enlever ses dernières illusions. La reine Julie l'informa que toutes ses tentatives auprès de Napoléon avaient échoué. L'Empereur ne voulait pas entendre parler du retour de son frère à Naples. Il s'était même fort irrité en apprenant que Joseph avait envoyé en France un de ses neveux, pour y traiter de l'acquisition d'une terre dans laquelle il paraissait avoir le désir de se retirer. Il avait déclaré que, si le Roi s'était permis de quitter l'Espagne sans autorisation, il aurait été arrêté à Bayonne. « L'Empereur, ajoutait la reine Julie, entendait que le Roi fût entièrement dans son système politique; il exigeait une obéissance absolue, et était résolu à sacrifier à sa politique toute autre considération, toute affection de quelque nature que ce fût. Il ne devait plus être question de la constitution de Bayonne, et Sa Majesté Impériale pouvait disposer de l'Europe à son gré, et selon ce que demandait l'intérêt seul de l'Empire. » En même temps, on communiquait à Joseph un article du *Moniteur*, en date du 18 janvier 1811, où il était question de la prochaine annexion à la France des provinces de l'Ebre, et un journal de Badajoz, *Memorial militar y politico del ejercito de la esquierda*, publiait des papiers saisis sur un courrier

français, où les projets de Napoléon sur l'Espagne étaient nettement dévoilés. Que devait faire le Roi alors que le concours des renseignements ne laissait plus d'incertitude? Profiter de l'occasion, et renoncer à une couronne qu'il ne pouvait plus porter avec dignité. C'est ce que lui conseillait Miot, et il le fit « avec tout le zèle de la conviction et de l'amitié, et avec tout l'avantage que lui donnait une conjoncture si favorable à son ancienne opinion ».

En effet le Roi, dans le premier moment, parut disposé à abdiquer, mais il eut avec l'ambassadeur Laforêt une longue conférence, dans laquelle ce dernier lui persuada qu'au fond l'empereur souhaitait que son frère restât en Espagne, qu'il devait par conséquent s'abandonner à lui sans restriction, et qu'il s'en trouverait bien, car Napoléon, alors satisfait, se relâcherait de la rigueur de ses conditions. Joseph ne demandait qu'à se laisser convaincre. Il déclara donc qu'il attendrait encore et qu'il se réservait, avant de prendre une détermination, d'avoir une entrevue avec son frère. « Je vis clairement, écrit Miot[1], que ce titre de Roi était encore une séduction puissante, à laquelle Joseph n'avait pas échappé, et j'admirai tout ce que, apparemment, il y a d'enivrant dans le pouvoir suprême, puisque son image seule peut l'emporter sur tant de dégoûts et de chagrins. »

Cette entrevue que désirait Joseph il ne put l'obtenir tout de suite, car Napoléon se dérobait à tout ce qui, de près ou de loin, ressemblait à une solution de la question espagnole. Le Roi avait chargé sa femme, toujours en résidence à Paris, de solliciter un rendez-vous, mais la négociation n'aboutissait pas, et Joseph ne dissimulait pas son impatience. « S'il trouve bon que je me rende sur-le-champ à Paris, écrivait-il à la reine Julie (10 février 1811), je m'y rendrai et lui remettrai ma signature en blanc, n'ayant aucune idée de transiger, et m'abandonnant à mon caractère qui deviendra bon, dès qu'il n'y aura plus de politique entre nous, qu'il embrasse un parti ou l'autre, mais vite! vite! le feu est aux étoupes. » Le 14 et le 22 février 1811 il renouvelait ses instances, mais l'Empereur persistait à garder le silence. Vivement affecté de

1. *Mémoires*, t. III, p. 210.

cette indifférence systématique, et se jugeant sacrifié, Joseph tomba malade, mais il prit en même temps une détermination. « Ni toi, ni ceux qui me conseillent, écrivait-il à sa femme (19 mars), ne connaissent ma position ici. Nécessairement elle finira par un événement tragique, si elle ne finit pas par mon départ volontaire »; et il annonçait son départ, les réponses à ses dernières lettres ne lui étant pas envoyées. « Mon départ, ajoutait-il, sera un événement heureux pour tout le monde ici, excepté le nombre très restreint des amis que je ne dois pas compter. Tout doit avoir un terme, et ce terme est arrivé. J'éprouve les angoisses de la mort politique dans ce pays, cependant je ne signe pas une cession, parce que cela ne conviendrait pas à l'Empereur que je la fasse ici. » Fidèle à ses amitiés, il comptait emmener avec lui quelques Espagnols « autant pour ne pas éteindre tout espoir de mon retour ici dans l'opinion de ce pays que pour leur donner l'occasion de solliciter et veiller aux intérêts de ceux de leurs compatriotes, qui ont suivi le même parti qu'eux ». Tout donc semblait décidé et le Roi paraissait déterminé, puisqu'on ne voulait pas lui assigner de rendez-vous, à provoquer l'entrevue qu'on éloignait.

VI

Sur ces entrefaites naquit un fils à Napoléon. Joseph fut désigné pour le tenir sur les fonts baptismaux. C'était le prétexte dont il avait besoin pour quitter l'Espagne sans être accusé de déserter son poste de combat, et l'occasion qu'il cherchait de revoir enfin son frère. Il annonça donc son prochain départ, d'autant plus volontiers qu'il croyait bien ne jamais revenir dans la péninsule. « L'Empereur ignore le véritable état de la péninsule, écrivait-il à sa femme (16 avril 1811). Je ne pense pas qu'il puisse l'entendre d'autre bouche que de la mienne, puisqu'on ne le lui a pas dit jusqu'ici, et c'est un devoir que je remplirai avec le courage le plus désintéressé, puisque je suis disposé à la retraite, s'il n'a pas besoin de moi, et que ma santé ne me fait pas entrevoir d'autre

parti à prendre. » Il ajoutait ce détail bien caractéristique : « Pour tout dire en un mot, je n'ai pas un sol au delà de ce qu'il me faut pour faire le voyage. » Même confidence à son oncle le cardinal Fesch (24 mars 1811) : « Ces deux dernières années m'ont vieilli de vingt ans, et je veux me retirer des affaires. Je ne suis plus d'aucune utilité ici. Communiquez cette lettre à l'Empereur. »

Joseph semblait donc décidé à rentrer dans la vie privée. Avant d'accepter le lourd fardeau de la couronne d'Espagne, il aurait dû comprendre qu'il ne pouvait être jusqu'à nouvel ordre que l'instrument d'un pouvoir militaire. Son tort fut de vouloir exercer ses fonctions tout en restant le protégé de la France. Comme le constate son confident Miot[1] « il n'avait pas calculé que, puisqu'il ne gagnait pas l'opinion de la nation espagnole, il ne lui restait rien à opposer à l'Empereur, qu'il se consumerait en vains efforts pour se faire un parti populaire, et que, au lieu de trouver dans le pouvoir de l'Empereur un point d'appui contre la mauvaise volonté de la nation, il armerait au contraire ce même pouvoir contre les prétentions qu'il manifestait ». Isolé à Madrid avec un titre qui n'était qu'une charge, réduit par le manque de ressources aux pires expédients, il avait, à vrai dire, cessé d'exister comme monarque, et, s'il gardait encore le train et l'apparence de la royauté, il n'en était pas moins vrai qu'il partait sans conditions, sans garanties pour l'avenir, et que, par la force des choses, Napoléon allait de nouveau, comme au lendemain de Bayonne, se trouver le maître unique de l'Espagne.

Aussi bien Joseph n'ignorait pas sa faiblesse. Il se savait désarmé et à la merci de son frère. « J'ai retardé mon départ tant que j'ai pu, lui écrivait-il de Santa Maria de la Nieva (25 avril 1811), mais la nécessité m'a enfin décidé, et je l'ai entrepris si tard que ce ne sera pas sans peine que le service se maintiendra à Madrid pendant quarante jours. » Chemin faisant, il continuait à écrire à Napoléon, mais toujours d'un ton découragé. Ainsi de Burgos (1er mai) il lui annonçait qu'il avait fait tous ses efforts sur son passage pour apaiser les esprits et terminer une

1. *Mémoires*, t. III, p. 217.

guerre malheureuse, et se disait tout prêt à déposer la couronne entre ses mains. « Si Votre Majesté n'a pas assez de confiance en moi, si Elle croit que je me trompe, après que j'aurai mis sous ses yeux bien des faits qu'elle ignore, il ne me restera plus alors qu'à La prier de me permettre de vivre dans la retraite, au sein de ma famille. »

A peine le Roi avait-il franchi les Pyrénées que ses idées se modifièrent. Il entrait dans un pays qui, depuis de longues années, ne connaissait plus les horreurs de la guerre. Tout paraissait calme, régulier. Les rouages de l'administration fonctionnaient avec aisance. On était heureux et satisfait. Était-ce l'impression générale, ou bien l'influence de la patrie, toujours est-il que Joseph se montra dès lors plus confiant dans l'avenir. Ses lettres dénotent un calme relatif. Ainsi, le 10 mai 1811, de Dax, il adresse à Berthier la lettre suivante : « Je serai à Paris le plus tôt possible. Je désire voir l'Empereur et je m'estimerai heureux si je peux lui prouver que rien ne me coûte pour remplir ses vues. Je lui dois la vérité qu'il ignore et qu'il ne peut pas deviner. Son génie fera le reste. Je ne juge pas les affaires aussi mal qu'on a paru le croire de Bayonne. Avec de la confiance les guerillas peuvent être détruites en trois mois, et toutes les troupes employées contre les Anglais, mais, je le répète, il faut de la confiance en moi pour que les Espagnols en prennent. Eux seuls détruisent les guerillas. »

Joseph arriva le 15 mai à Paris et descendit au Luxembourg. Il vit son frère à Rambouillet et en fut bien accueilli, mais, dans cette première rencontre, il ne fut pas question du véritable motif du voyage. D'autres entrevues n'amenèrent pas de résultats plus positifs. Napoléon promit il est vrai, mais en termes vagues, de laisser à son frère le commandement de ses armées en Espagne, et lui assura un subside annuel, mais il ne prit aucun engagement ferme, et le roi fut obligé de se contenter de ces promesses. Le 2 juin seulement Berthier apporta une réponse précise aux réclamations du Roi. Rien n'était changé au système d'administration adopté depuis un an en Espagne, et les provinces au nord de l'Èbre continuaient à rester sous la domination exclusive de l'Empereur. On se contentait d'annoncer que dorénavant les généraux

français en Espagne reconnaîtraient le Roi comme général en chef, et qu'il recevrait 500 000 francs par mois pour payer une partie de ses troupes.

Les conseillers de Joseph étaient d'avis qu'il refusât. Il lui était en effet difficile de retourner en Espagne avec d'aussi faibles garanties, mais les fêtes du baptême eurent lieu. Joseph y fut traité avec honneur. Il se laissa prendre par les compliments et les prévenances de Napoléon qui était, quand il le voulait, un charmeur irrésistible, et se décida à reprendre le collier de misère, qu'il avait sincèrement cru déposer en rentrant en France. Était-ce, comme on l'a prétendu, le désir de retrouver à Madrid une liaison qu'il y avait contractée? Était-ce seulement la séduction que l'ombre seule du pouvoir suprême exerçait encore sur lui? Était-ce enfin la souveraine influence de son frère qui le détermina, toujours est-il que, malgré ses amis, il prit la résolution de rentrer en Espagne. Il ne devait pas tarder à s'en repentir.

VII

Le cortège royal arriva à Bayonne le 23 juin 1811. Une première déception y attendait Joseph. On lui communiqua la circulaire de Berthier aux généraux français commandant en Espagne. Il n'y était question que des honneurs à rendre au Roi pendant sa marche, mais nullement du commandement suprême dont on l'avait flatté. Il était temps encore de se retirer. Miot le lui conseilla. Joseph redoutait un éclat qui eût tout compromis, et repassa tristement la Bidassoa (27 juin 1811). Il fut bien accueilli à son retour. A Vitoria, à Burgos, à Palencia, à Ségovie on lui donna des fêtes où figuraient non pas seulement des officiers français, mais aussi d'assez nombreux indigènes. Quand il fit son entrée à Madrid (15 juillet), la population se porta à sa rencontre, et les Madrilènes le saluèrent avec des témoignages de gratitude. En effet on lui savait gré de ses efforts pour maintenir l'intégralité du royaume, mais il n'en était pas moins considéré comme intrus, et les Cortès de Cadix étaient en quelque sorte les interprètes de l'opinion publique quand ils faisaient remarquer « d'une part que

l'Empereur persiste dans ses desseins quoiqu'il en ait ajourné l'exécution, de l'autre que Joseph est plus que jamais un personnage postiche, sans pouvoir, sans autorité, soit qu'il ait été grossièrement trompé, soit qu'il se trouve d'accord avec son frère. Dans l'une et l'autre hypothèses, Joseph ne peut qu'être l'objet du plus profond mépris de la part de tous les Espagnols qui ont à cœur l'indépendance et l'honneur de leur patrie. »

Au chagrin que lui causèrent ces brutales attaques se joignit bientôt pour le triste souverain l'amertume de la déception. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait été joué, et que, plus étroitement que par le passé, Napoléon entendait rester le maître et le maître absolu. Dans le conseil d'état qu'il réunit le 2 août 1811, il parla de la nécessité d'appeler la nation à prendre part elle-même au gouvernement. « Il faut, ajouta-t-il, penser dès ce moment à préparer un travail pour la convocation des Cortès non telles qu'elles existaient autrefois, ni même telles que la constitution de Bayonne les avait organisées, mais plus nombreuses et composées de manière qu'on pût y appeler les hommes les plus marquants de la nation, quels que fussent les opinions et le parti qu'ils auraient subi. » Cette reconnaissance des droits de la nation fut bien accueillie, surtout lorsqu'on apprit que le Roi avait nommé une commission chargée de préparer la prochaine convocation de cette assemblée; mais les événements secondèrent mal les intentions de Joseph. Napoléon, qui se piquait peu de respecter les formes constitutionnelles, détruisit la popularité naissante de son frère. Un décret de septembre 1811 prononça brusquement l'annexion de la Catalogne à la France. Cette province fut aussitôt partagée en quatre départements français, dont les chefs-lieu étaient Lérida, Barcelone, Leyria et Tarragone. Cette annexion brutale anéantissait le bon effet des promesses de Joseph. Les Cortès de Cadix avaient vraiment beau jeu à montrer la contradiction qui existait entre les promesses du Roi et les actes de l'Empereur. Aussi prétendaient-ils qu'il y avait entente préalable entre les deux frères, et que, si l'un gardait le rôle qui convenait à la force, l'autre ne rougissait pas de se charger du plus honteux, celui qui appartenait à l'imposture.

Joseph avait pourtant protesté contre l'annexion de la Catalogne.

Il s'était plaint également des abus d'autorité des généraux et du refus absolu des subsides promis; mais Napoléon faisait la sourde oreille et ne répondait plus. Dès le 16 septembre 1811, Joseph avait écrit à Berthier : « l'état dans lequel je suis depuis mon retour de Paris a beaucoup contribué à empirer l'opinion, au point que je pense que le plus court est que l'Empereur consente à ce que je me retire à Mortefontaine. Sans pouvoir, sans argent, sans commandement, je ne puis plus soutenir cet étrange rôle pour lequel je ne suis pas fait. » Berthier, qui connaissait le tréfonds de la pensée impériale, se garda bien de répondre. Joseph s'adressa alors à son intermédiaire ordinaire, la reine Julie, et lui écrivit coup sur coup deux lettres. Dans la première (31 août), il lui disait : « si cet état de choses continue, je n'aurai d'autre parti à prendre que de m'en aller à l'armée de Suchet ou du maréchal Soult avec ma garde, en abandonnant Madrid. » Dans la seconde (24 septembre 1811), il s'exprimait ainsi : « il faut obtenir de l'Empereur une explication décisive. Si je dois rester, il faut que les promesses qui m'ont été faites me soient tenues. Alors viens et apporte avec toi les moyens d'argent qui me sont promis, de manière que je sois sans inquiétude pour notre existence pour six mois au moins. Si l'Empereur ne fait pas cela, et s'il veut que je rentre en France, sache-le, mande-le moi, et que cette longue pièce s'achève. Le plus tôt sera le mieux. »

La reine Julie était dévouée à son mari, mais elle s'adressait à un homme déterminé à ne rien entendre. Napoléon ne refusait rien, mais il n'accordait rien non plus, et, peu à peu, la situation devenait intolérable. Voici comment Joseph la dépeignait à son frère dans une lettre qu'il lui adressa par l'entremise de son aide de camp Ornano (24 décembre 1811). « Je suis convaincu que Votre Majesté fera cesser l'ordre de choses dont je me plains, dès qu'elle le connaîtra. Je suis aujourd'hui réduit à Madrid. Je suis entouré de la plus horrible misère. Je ne vois que des malheureux autour de moi. Les principaux de mes fonctionnaires sont réduits à n'avoir pas de feu chez eux. J'ai tout donné, tout engagé. Je suis moi-même tout près de la misère, que Votre Majesté me permette de rentrer en France. » Il n'y avait rien d'exagéré dans

ces plaintes. A peu près au même moment, le maréchal Jourdan, qui était revenu en Espagne avec Joseph comme major général de l'armée, adressait un rapport à Berthier (16 août), où il se plaignait de la misère croissante. La garnison de Madrid était insuffisante, mal nourrie, mal entretenue. « Les soldats n'ont pas de quoi se nourrir. Ils ne reçoivent pas de légumes secs. On a supprimé les quatre onces de pain de soupe; leur solde est arriérée de plusieurs mois; ils sont réduits pour toute nourriture à une livre et demie de viande encore plus mauvaise. » Quant aux troupes que l'on envoie contre les guérillas, elles sont, bien que soumises à de vraies fatigues, tout aussi mal nourries. « Lorsqu'on s'adresse au préfet de la province chargé de pourvoir à leur subsistance, il propose de supprimer ces garnisons, ou tout au moins de diminuer leurs forces. » Cette effroyable misère on ne la constatait pas seulement dans l'armée : elle s'étendait aux fonctionnaires privés de leurs traitements, et pourtant obligés de faire figure honorable. Joseph était navré de ce pitoyable dénuement. Jusqu'alors il s'était soutenu en engageant ses diamants et en vendant son argenterie, mais, ainsi qu'il l'écrivait à l'ambassadeur de France (1er janvier 1812) « j'ai tel de mes fonctionnaires publics qui n'a pas de feu chez lui et il n'est pas de jour où je ne donne à des gens, à qui il est dû par l'État six mille francs d'appointements, cent francs, et je vous les nomme... ». Aussi était-il décidé à ne pas prolonger une situation sans issue, et il priait l'ambassadeur de transmettre son abdication à l'Empereur. « Ma présence n'est plus bonne à rien : elle est impossible. Je dois donc désirer de quitter et Madrid et l'Espagne, avant que le spectacle plus prolongé de la misère publique et ses suites inévitables ne m'en chassent violemment. »

Ce n'était point chez Joseph dégoût officiel, et pour la forme. Il était cette fois bien persuadé que tout était fini pour lui. La guerre de Russie était à peu près déclarée. Napoléon s'apprêtait à détourner contre son ancien allié le torrent d'hommes qui longtemps avait débordé sur l'Espagne. Aux amertumes d'une situation mal équilibrée allaient bientôt se joindre pour Joseph les inquiétudes et les angoisses de la guerre. A vrai dire il voyait tout

s'écrouler autour de lui, ses espérances et ses illusions. Aussi ne cachait-il plus son amer désappointement. « L'unité dans le commandement et l'administration, un but fixe et certain offert à toutes les provinces pourraient encore sauver nos affaires, et il faudrait que l'Empereur fît beaucoup de sacrifices d'argent. Sans cela tout va mal, et va déjà si mal que, ne pouvant rien, je désire que cela finisse pour moi le plus tôt possible. » Cette lettre adressée à la reine Julie était destinée à Napoléon. Elle était déjà suffisamment explicite, mais Joseph dévoilait sa pensée intime dans deux autres lettres qu'il faisait parvenir à sa femme par voie indirecte. La première, datée du 1er mars 1817, devait lui être remise par l'intermédiaire de Sauvain, chef de division à la secrétairerie d'État : « Il faut que tout cela finisse vite. Sache ce que veut l'Empereur, et assure-le bien, si ma présence en Espagne gêne le moins du monde ses projets, que je m'estimerai heureux de le savoir et de me rendre à Mortefontaine. » La seconde lettre, datée du 11 mars 1812, avait été confiée à Marius Clary. Le Roi se plaignait d'être abandonné. Il était néanmoins résigné à rester encore, si l'Empereur avait besoin de ses services, mais c'était un dur sacrifice, « car nous sommes menacés de tous les maux à la fois, peste et famine. Le pain est à vingt sols la livre, et la misère horrible. Des malheureux expirent dans les rues de faim. Je fais ce que je puis, mais les troupes absorbent tout. »

Joseph croyait avoir épuisé l'adversité : il lui restait encore à connaître les angoisses de la défaite. Il aurait pu se retirer dignement, en souverain qui abdique, et il devait s'enfuir piteusement, chassé par ces insurgés qu'il dédaignait, et par leurs alliés, dont il ne prévoyait certes pas le succès. Un orage en effet se formait du côté du Portugal, qui allait bientôt éclater sur Madrid, et le triste monarque, victime de son frère et des circonstances, allait prouver une fois de plus que les mauvaises causes en politique finissent toujours par amener d'irréparables désastres.

PAUL GAFFAREL.

NAPOLÉON ET LA GUERRE ACTUELLE

On s'est demandé si les principes de l'art militaire sont immuables ou si, subissant, comme toutes choses, l'influence du temps, ils évoluent par suite des incessants changements qui ne peuvent manquer de se produire soit dans les moyens matériels dont les armées disposent, soit dans les éléments constitutifs de ces armées, dans les mœurs des soldats, dans leur mentalité, dans leurs aspirations ou leurs connaissances. — *L'art de la guerre a des principes invariables*, a dit Napoléon. Mais il a dit aussi que la tactique devait changer tous les dix ans. On peut conclure de là qu'il y a des règles fixes, mais dont l'application varie : les modalités d'exécution dépendent des circonstances. Dans les combinaisons militaires, il y a un élément qui est purement scientifique, — c'est le « métier », — et il y a aussi place pour l'art.

Achille était fils d'une déesse et d'un mortel, — lisons-nous dans les *Œuvres de Sainte-Hélène* (dictées au général Montholon, XXXII, p. 123) : — c'est l'image du génie de la guerre : la partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat, qui est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être; la partie terrestre, ce sont les armes, les retranchements, les positions, les ordres de bataille, tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles.

La même idée revient dans les *Notes sur l'art de la guerre* que le vaincu de Waterloo dictait vers le même temps au général Bertrand (XXXI, p. 355) :

La tactique, les évolutions, la science de l'ingénieur et de l'artilleur peuvent s'apprendre dans des traités, à peu près comme la géométrie; mais la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines, et par l'expérience. *Il n'y a pas de règles précises, déterminées :* tout

dépend du caractère que la nature a donné au général, de ses qualités, de ses défauts, de la nature des troupes, de la portée des armes, de la saison, et de mille circonstances qui font que les choses ne se ressemblent jamais.

Il peut sembler vain, dans ces conditions, de rechercher si les maximes de Napoléon sont encore applicables aujourd'hui, si en effet on les a appliquées, et si on a eu à le regretter ou à s'en louer. Encore faut-il s'entendre sur les doctrines qu'on attribue au « dieu de la guerre ». Il lui est arrivé — et, au surplus, on vient d'en avoir la preuve, — de se contredire : il n'a pas une doctrine fixe. — « Le génie agit par inspiration, — a-t-il dit à Gourgaud (*Journal inédit de Sainte-Hélène*, II, p. 20). — Ce qui est bon dans une circonstance est mauvais dans une autre. » Et il ajoute, — ce qui n'est peut-être pas très clair, — qu' « il faut considérer les principes comme des axes auxquels se rapporte une courbe ». Si précis que fût l'esprit de Napoléon, on voit qu'il lui arrive d'exprimer sa pensée en termes impropres : il est éloquent; son style nerveux, imagé, a de l'envolée : il frappe l'imagination; il ne satisfait pas toujours la raison. D'ailleurs, il ne rédige pas un traité dont il pèse chaque phrase; il expose ses idées un peu au petit bonheur. Son tempérament d'improvisateur se donne carrière dans la conversation aussi bien que dans l'action. Et, s'il est guidé par des réflexions continues, appuyées sur des connaissances le plus souvent approfondies et solides, il se laisse aller, lorsqu'il parle, à exagérer pour donner plus de relief à sa pensée, pour agir avec plus de force sur son auditeur. Enfin, ce qu'on appelle ses préceptes, ce sont des phrases d'un caractère général qu'il prononce à l'occasion de cas particuliers, dans des circonstances déterminées. Comme l'a écrit fort justement le lieutenant-colonel Ernest Picard, dans la préface de ses *Préceptes et jugements de Napoléon*, l'Empereur n'émettait pas « d'axiomes applicables partout et toujours; s'il énonce, tel jour, une sorte de maxime, c'est à l'égard d'un cas concret bien défini auquel il importe de se reporter », faute de quoi on s'expose à mal interpréter ce qu'il a dit, à attribuer aux mots qu'il a prononcés un sens différent de celui qu'il leur donnait.

Au surplus, qu'entend-on au juste en affirmant que les principes sont immuables? Qu'y a-t-il au fond de cette formule : être « toujours le même »? L'enfant est le même être que le vieillard, mais combien dissemblable! Et par combien de transformations successives n'est-il point passé? Sans doute, il subit des modifications insensibles qui ne se peuvent comparer avec les métamorphoses de la larve en chrysalide, de la chrysalide en papillon. Mais ces états successifs présentent pourtant des caractères essentiels par quoi ils se distinguent nettement. Dire que la chenille et la larve ne font qu'un avec le papillon, c'est une vérité tout autant qu'une erreur. Quand on change alternativement la lame et le manche du couteau de Jeannot, ce n'est plus le même couteau, n'est-ce pas? et pourtant c'est toujours le couteau de Jeannot.

Il faut donc ne s'aventurer qu'avec une prudence circonspecte dans toute démonstration qui a pour objet d'établir que, au cours de la guerre actuelle, on s'est conformé aux principes immuables de l'art militaire, principes que nul « n'a jamais appliqués et énoncés aussi bien que Napoléon ».

Les lecteurs de la *Revue des études napoléoniennes* reconnaissent sans doute dans cette phrase une affirmation de M. Charles Besnier qui, ici même (3e année, tome II, p. 272-293), s'est efforcé d'en démontrer la justesse. Il n'a fait d'ailleurs que s'inspirer des idées du général J. Colin, et que condenser l'avis de beaucoup de gens du métier, dont l'opinion repose sur le grand nombre d'analogies que présentent les situations actuelles et les solutions d'autrefois.

Il existe beaucoup, en effet, de ces analogies; beaucoup d'aphorismes de Napoléon se sont vérifiés. Que dis-je? Il en est qui se trouvent être aujourd'hui plus vrais que de son temps. Celui-ci, par exemple : « C'est par le feu et non par le choc que se décident aujourd'hui les batailles », et cet autre, qui n'en est d'ailleurs qu'une expression différente : « C'est le canon qui joue le principal rôle... c'est avec l'artillerie qu'on fait la guerre ».

Napoléon a également dit (ou prouvé, ou donné à penser à ses commentateurs, aux Clausewitz ou aux Jomini) que les troupes ne sont plus obligées de combattre « en une seule masse ou en une

seule ligne indivise, continue et régulière » ; que l'action comporte trois phases, au moins théoriquement et en principe ; que, « tout en voyant dans les mouvements tournants le moyen le plus naturel d'obtenir la victoire, il savait la remporter autrement quand les circonstances l'empêchaient de réussir par ses moyens habituels » ; que, « pour la bataille, il ne connaît que l'offensive, même pour l'armée la moins forte » ; que « l'exploration a pour but d'éliminer les hypothèses inexactes » ; que « les marches, c'est la guerre », — d'où il résulterait, soit dit en passant, que la guerre est finie, puisque les armées ne marchent plus ; — que « la victoire est aux armées qui manœuvrent » ; qu' « il faut tenir l'armée réunie, concentrer le plus de forces possibles sur le champ de bataille » ; que « la victoire est aux gros bataillons » ; qu'il faut tâcher d'atteindre la ligne de retraite de son adversaire et ne jamais renoncer, de propos délibéré, à cet énorme avantage en attaquant de front, quand on peut faire autrement ; que, au lieu de s'hypnotiser sur une unique solution, il faut envisager toutes celles qui peuvent se présenter pour adopter, en conséquence, un plan de campagne (ou de bataille) « à plusieurs branches », c'est-à-dire applicable aux diverses hypothèses prévues, de façon à pouvoir faire face à celle qui se présentera ; qu'il y a intérêt à « concilier l'enveloppement avec la réunion des forces » ; etc., etc.

A supposer que ces formules extraites de la correspondance de Napoléon, ou recueillies dans ses propos, ou composées pour résumer ses actes et ses procédés de guerre, répondissent à sa pensée du moment, à supposer que sa pensée du moment fût sa pensée de toujours (et ni l'une ni l'autre de ces suppositions ne saurait être admise sans réserve), on peut affirmer qu'elles n'enferment pas son génie, qu'elles ne caractérisent pas sa manière. Ce qu'il a dit, d'autres l'ont dit avant lui ; ce qu'il a fait, d'autres l'ont fait. Il est facile de montrer que non seulement Xénophon, et Annibal, et César, et Turenne, et Frédéric, lui ont fourni des modèles ou auraient pu lui en fournir, mais que même Jeanne d'Arc, en maintes occasions, a agi comme il aurait vraisemblablement agi. D'ailleurs n'importe quels gamins voulant se venger d'un « grand » se réunissent, se concentrent, ce qui n'empêche

qu'un certain nombre d'entre eux quittent la bande et se glissent par les ruelles pour prendre leur adversaire par derrière et le frapper dans le dos, tandis qu'un autre se cache dans quelque encoignure pour se jeter sur lui quand il passera à proximité, de façon, tout au moins, à l'effrayer. Et nous avons déjà ici les rudiments du groupement des forces, des mouvements tournants, de l'intervention de la surprise. Ce qu'un grand capitaine a de personnel, je le répète, c'est « la manière ». Napoléon a cherché bien des fois à définir la sienne. Il en arrive à prétendre qu'il a eu surtout du bon sens. Il accorde pourtant qu'il savait « deviner les projets de l'ennemi » et voir clair dans les rapports qu'il recevait. De nouveautés qui lui soient propres, j'en vois une, une seule : « Le grand art des batailles, — a-t-il dit (*Œuvres de Sainte-Hélène*, Gourgaud, II, p. 459), — est de changer, pendant l'action, sa ligne d'opérations. *C'est une idée de moi, qui est tout à fait neuve.* » Encore pourrait-on peut-être opposer des antériorités à cette invention-là.

Prétendre que von Klück ou Falkenhayn n'ont fait que s'inspirer de ses leçons parce qu'ils ont tenté, comme il l'a fait, de déborder la ligne adverse, c'est méconnaître que cette manœuvre a été employée de tout temps, que l'instinct le plus élémentaire l'a inspirée, ou, si on préfère, le bon sens le plus simple. Il n'y a rien, là, de génial, rien non plus de caractéristique, rien qui soit marqué de la griffe du maître. Racine n'est pas Racine parce qu'il a mis dans la bouche de ses personnages des : « Est-ce toi, chère Elise? » ou des : « Je vais me retirer dans mon appartement ». N'importe quelle madame Gibou s'exprimerait de même, sans que de telles rencontres permettent de comparer le langage de cette bonne femme quelconque avec le style de *Phèdre* ou d'*Athalie*, et surtout sans qu'on puisse apparenter son intelligence, à elle, et son âme, à l'intelligence et à l'âme du dramaturge.

Un Renan, un Anatole France, emploient les mêmes mots que tout le monde. Ils construisent leurs phrases comme tout le monde. (C'est même cette raison qui rend si difficile de parodier leur style.) Est-ce à dire que tout le monde écrive comme eux? Qu'un musicien vienne à s'imposer à l'admiration du public par l'origi-

nalité de ses compositions, c'est à qui s'inspirera de sa technique, c'est à qui reproduira ses mêmes suites d'accords caractéristiques, et, pendant plusieurs années, les salles de concert entendront des modulations du même genre que les siennes, des rythmes d'une coupe analogue, une orchestration de la même teinte, obtenue par des combinaisons de timbres semblables. Certes, les connaisseurs ne se laissent pas prendre à cette identité apparente : ils sentent qu'il manque à ces procédés le quelque chose qui leur donnait de l'unité et de la personnalité. Chez le créateur, les procédés s'adaptent à son sentiment intime; ils sortent de son âme; ils traduisent la forme de sa pensée; ils sont dans le sens de son inspiration; ils en dérivent. Les imitateurs ne font que s'inspirer de ces procédés qui, par conséquent, remplacent l'inspiration; c'est d'eux, si vous préférez, que celle-ci découle. Il est des auteurs qui écrivent une pièce pour placer une scène, voire un mot. D'autres, qui n'ont pas cette préoccupation, laissent les mots jaillir de la situation, et les scènes venir de soi-même par le déroulement normal de l'action. Napoléon se vantait, à juste titre, de livrer bataille quand l'occasion lui en était fournie par l'exécution de son plan stratégique et de ne jamais concevoir son plan en vue de la bataille à livrer. Mes batailles, disait-il à Las Cases, « ne pouvaient être jugées isolément. Elles n'avaient pas unité de lieu, d'action, d'intention. *Elles n'étaient jamais qu'une partie de très vastes combinaisons*. Elles ne devaient donc être jugées que par leur résultat. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, VI, p. 84.)

Qu'il s'agisse d'esthétique ou d'art militaire, on trouve partout la même difficulté à analyser le génie, à discerner les éléments qui le constituent. Beauté, laideur, talent, sens artistique : tout cela est, sinon indéfinissable, du moins bien difficile à définir. On ne saurait former un chef-d'œuvre, a-t-on dit, en réunissant un nez d'Appelles, une bouche de Zeuxis, un menton de Praxitèle, un corps de Phidias. La perfection n'est pas seulement dans chaque trait considéré individuellement : elle résulte de l'harmonie de l'ensemble et d'une concordance dont on ne se rend compte que par une étude approfondie poursuivie avec sympathie. Encore n'est-on pas sûr d'arriver, par cet effort, à en pénétrer la nature

intime. A côté des qualités techniques, que les gens du métier finissent par démêler, combien d'éléments n'y a-t-il pas qui sont impalpables et échappent à l'analyse! C'est le charme, c'est l'expression, c'est la poésie. Dans le génie de Napoléon, la part d'insaisissable est ce qui a le plus retenu l'attention de Clausewitz et provoqué son admiration. Le grand penseur militaire prussien a cherché, sinon à fixer cet insaisissable, du moins à le regarder et à le faire voir. Jomini, lui, s'est plutôt attaché à l'étude des principes d'action, principes qu'il s'est appliqué à codifier et qu'il a commentés. Le colonel A. Grouard a poussé plus loin encore ses gloses et ses analyses dans les monographies qu'il a consacrées aux *Maximes de guerre* du grand capitaine, chefs-d'œuvre que ne peut lire sans admiration et sans gratitude quiconque s'intéresse aux questions d'art militaire. Ces monographies font ressortir la manière personnelle dont Napoléon s'est inspiré de règles de simple bon sens du genre de celles que M. Charles Besnier a énumérées. Mais aucun des auteurs qui se sont efforcés de définir la doctrine du maître n'a réussi dans cette tentative, et je crois que le plus sage est de renoncer à une entreprise aussi vaine.

Le maître lui-même, d'ailleurs, y a renoncé, bien que s'étant flatté d'y réussir. Il lui est arrivé de dire à Gouvion Saint-Cyr, en s'entretenant avec lui dans la soirée du 8 septembre 1813, que, « si un jour il en avait le temps, il ferait un livre dans lequel il en démontrerait les principes (de la guerre) d'une manière si précise qu'ils seraient à la portée de tous les militaires et qu'on pourrait apprendre la guerre comme on apprend une science quelconque ». Le maréchal se montra sceptique. — « J'ai toujours douté, répondit-il, que quelqu'un pût faire ce travail[1]. Mais, si c'était possible, personne n'aurait plus de droits à y prétendre que Votre Majesté, et il serait bien à désirer qu'une expérience comme la sienne ne fût pas perdue pour la France. »

Les loisirs que Napoléon se plaignait de ne pas avoir ne lui

1. Napoléon lui-même en doutait quelques années auparavant; car il écrivait de Finkenstein, le 19 avril 1807 : « On montre, à l'école spéciale du génie, l'art d'attaquer et de défendre les places; on ne peut montrer l'art de la guerre en grand, parce qu'il n'est pas encore créé, *si toutefois il peut l'être.* » (*Correspondance*, XV, n° 12 416.)

manquèrent plus après son exil. En 1818 et en 1820, il revint à l'idée de réaliser son projet; il lui donna même un commencement d'exécution. Mais il finit sans doute par le trouver irréalisable. En tout cas, il ne le réalisa point, et se contenta de reprendre l'examen critique de ses propres campagnes, se proposant d'indiquer « les raisons pour ou contre ». Grâce à quoi, ajouta-t-il, « on se formerait soi-même en réfléchissant ». C'est donc qu'il abandonnait le dessein de présenter la science de la guerre en formules définitives, et qu'il préférait envisager simplement une série de cas particuliers en indiquant les diverses solutions qui pouvaient être adoptées. Chaque fois d'ailleurs qu'il énonçait une règle d'un caractère général, il sous-entendait qu'elle s'appliquait exclusivement à une situation déterminée. Quelquefois même, il le spécifiait explicitement; car il lui est arrivé, après avoir indiqué à Eugène de Beauharnais le meilleur parti à prendre, d'ajouter (en substance) : « C'est, du moins, ce que je ferais si j'étais à votre place; mais je ne vous conseille pas de le faire. »

S'il est relativement facile de dire ce que Napoléon n'était pas, il est moins aisé de dire ce qu'il était. Il faut pourtant en venir là, c'est-à-dire chercher les traits distinctifs de sa personnalité, les caractères essentiels de sa physionomie, ceux qui la différencient des autres.

Toutes les figures se ressemblent en ce qu'elles renferment les mêmes éléments constitutifs : un nez, une bouche, un menton, deux yeux, etc. Mais ces éléments peuvent former un visage qui soit beau ou qui soit laid. Eh bien, le point est de découvrir ce qui le rend sympathique ou déplaisant, de définir ce qui en fait le charme ou la hideur, ce qui lui donne un air de distinction ou de vulgarité, ce qui, en lui, inspire de la sécurité ou de la défiance.

Faut-il donc, après tant d'autres, essayer de caractériser le génie de Napoléon?

Il me semble fait de l'ampleur de ses conceptions stratégiques et de la minutie avec laquelle il préparait ses opérations; de la coexistence en lui d'une imagination sans cesse bouillonnante et

d'un imperturbable sang-froid; de la coexistence aussi d'un esprit scientifique et d'une pénétration psychologique souvent très fine; de l'audace dans la conception tempérée par la prudence dans la préparation; d'un sens aigu des réalités allié à des vues utopiques; de la sagesse de ses calculs et de la folie de ses ambitions; de la maturité de son jugement et de la jeunesse de son intelligence; de la fermeté de son caractère et de la souplesse de son esprit, de son courage et de son talent. Il se vantait à bon droit de l'équilibre qu'il y avait en lui entre ces facultés si discordantes, entre ces dons si divers, divers au point d'être en quelque sorte contradictoires. Il était ce qu'il appelait *carré :* en ce sens qu'il avait « autant de base que de hauteur ». Il commentait ces expressions à Las Cases en lui disant que, si le courage, chez un général, l'emportait de beaucoup sur l'intelligence, ce général « entreprenait vicieusement au delà de ses conceptions; et, au contraire, il n'osait pas les accomplir si son caractère ou son courage demeurait au-dessous de son esprit. Il citait alors le vice-roi (Eugène Beauharnais), chez lequel cet équilibre était le seul mérite, et il suffisait néanmoins pour en faire un homme très distingué. » Quant à lui, il se vantait « d'avoir une tête froide », c'est-à-dire de recevoir une impression juste des choses, de ne jamais s'échauffer, de ne pas se laisser éblouir, enivrer par les bonnes ou les mauvaises nouvelles, de classer dans son esprit les sensations successives ou simultanées qu'il recevait dans le cours d'une journée et de ne donner à chacune que la place qu'elle méritait d'occuper. « Car, — ajoutait-il (*Œuvres de Sainte-Hélène*, Montholon, *Guerres de Frédéric II*, XXXII, p. 182-183), — le bon sens, la raison, sont le résulat de la comparaison de plusieurs sensations prises en égale considération. »

Et il ajoutait encore :

Pour être bon général, il faut savoir les mathématiques; cela sert en mille circonstances pour rectifier les idées. Peut-être dois-je mes succès à mes idées mathématiques; un général ne doit pas se faire de tableaux[1],

1. Entendons par là des idées préconçues. Cette citation, que j'emprunte (toujours d'après le livre du colonel Picard) aux *Œuvres de Sainte-Hélène* (Bertrand, *Notes sur l'art de la guerre*, XXXI, p. 330) me paraît remarquable par la précision de la

c'est le pire de tout. Parce qu'un partisan a enlevé un poste, il ne faut pas croire que toute l'armée y est : *mon grand talent, ce qui me distingue le plus, c'est de voir clair en tout.* C'est même mon genre d'éloquence que de voir sous toutes ses faces le fond de la question : c'est la perpendiculaire plus courte que l'oblique.

La diversité des aptitudes et des qualités en perpétuel fourmillement dans Napoléon, c'est ce qui rend si attachante l'étude de cet homme : sa complexité disparate et déconcertante intéresse plus que n'intéresse un Turenne ou un de Moltke, voire un Frédéric. Sa forte personnalité marque tous ses actes d'une empreinte profonde.

Est-ce à dire que chacun de ces actes pris en soi révèle du génie? Est-ce à dire que le moindre propos de Napoléon ait de la valeur et qu'il n'émette aucune opinion qu'il n'ait préalablement soumise à de profondes réflexions? Pas le moins du monde. Il lui est arrivé, comme à tout le monde, de parler à la légère et d'agir sans motif valable. Dans un repas, quoiqu'on mange pour vivre, il y a des aliments qu'on prend tout en sachant qu'ils ne sont pas nourrissants, mais parce qu'ils plaisent au palais ou qu'on cède à une habitude du goût. Pareillement, n'importe quel homme a l'habitude de gestes inutiles qui ne répondent à aucun besoin et desquels il ne s'est jamais demandé s'il devait les faire ou non : il les doit à l'atavisme, à l'éducation, à l'ambiance : c'est sans y songer, sans le faire exprès, sans même s'en apercevoir, qu'on devient gaucher ou droitier, et que, toute sa vie, on enfile la manche droite de son vêtement avant la gauche, ou inversement.

Les circonstances ou un hasard, à moins que ce ne soit une obscure poussée de l'instinct, ont déterminé Bonaparte à un certain mode d'attaque qui cadrait probablement avec la tournure de son esprit, qui, après certains tâtonnements, lui a réussi, qu'il a dès lors préféré à tout autre, qu'il a adopté et employé exclusivement, et que, pour cette unique raison, il a fini par croire meilleur que

pensée qui frappe le lecteur, malgré les impropriétés d'expression ou les incorrections. « Voir le fond d'une question », ce n'est pas de l'éloquence ; ce n'est pas un « genre d'éloquence », etc.

tout autre. Dans bien des cas, il a justifié *a posteriori* sa pratique par la théorie qu'il en a déduite au lieu de faire dériver sa conduite de considérations théoriques préjudicielles. N'avons-nous pas, presque tous, les principes qui découlent de notre tempérament?

Pour régler les mouvements de ses armées, pour en combiner les efforts, s'il a adopté beaucoup de règles rationnelles, qu'il avait longuement et profondément méditées, il en a aussi appliqué d'empiriques, auxquelles il ne s'était sans doute jamais soucié de réfléchir. C'est ainsi qu'il a toujours pris pour base de ses calculs la proportion de quatre canons pour mille hommes d'infanterie et de cavalerie (*Œuvres de Sainte-Hélène*. Bertrand, *Notes sur l'art de la guerre*, XXXI, p. 411); mais c'était, à ses yeux, une fixation vague, en dépit de son apparence de précision. Bien des fois, il ne s'est pas conformé à la règle qu'il avait posée, et il a eu grandement raison de s'en écarter[1]. Un médecin vous ordonne un certain régime : il vous prescrit de prendre tel médicament pendant quinze jours, d'en cesser l'emploi pendant quinze autres jours, puis de le recommencer pendant la quinzaine suivante, et de continuer ainsi en alternant par périodes égales. Mais il aurait tout aussi bien pu fixer la durée de celles-ci à une décade ou à trois semaines. Ce qu'il veut, c'est une durée assez prolongée pour que la substance ingérée produise de l'effet, sans la prolonger à tel point que l'organisme s'y habitue et se mithridatise. Il n'est d'ailleurs pas indispensable non plus que l'interruption ait exactement la même longueur que la période pendant laquelle le remède est pris.

C'est de cette façon, c'est-à-dire très largement, qu'il convient d'interpréter les indications de certains chiffres; il n'y a rien d'absolu dans l'évaluation du nombre de bouches à feu pour mille combattants, pas plus que dans la fixation du nombre de fantassins par mètre courant de la ligne de feu dans le déploiement d'une troupe. C'est sans doute à Brienne qu'on avait inculqué ces

1. « Il faut d'autant plus d'artillerie à une troupe qu'elle est moins bonne. Il est des corps d'armée avec lesquels je ne demanderais que le tiers de l'artillerie qui me serait nécessaire avec d'autres. » (Lettre au prince Eugène, Posen, 8 décembre 1806.)

notions à l'élève Bonaparte qui, devenu général, en a conservé l'habitude, parce qu'il lui était commode d'adopter ces proportions pour déterminer les effectifs de son armée ou l'étendue de son front de bataille, comme il lui était commode, pour mesurer sur la carte les déplacements de son armée, d'avoir sous la main un compas toujours ouvert à l'écartement qui correspondait à une étape de six lieues. Il savait pourtant que, en pays montagneux, il ne fallait pas compter franchir cette distance en une seule marche, et qu'il y avait aussi des cas où il pouvait effectuer de plus longs parcours tout d'une traite.

Si libéré que fût son esprit, il restait donc pourtant asservi à certaines routines, il s'était spontanément asservi à certaines règles. Même les penseurs qui se targuent le plus de conserver leur indépendance évitent d'aller fouiller certains recoins de leur conscience. C'est ainsi qu'un Descartes s'est gardé d'appliquer sa propre méthode, celle de la table rase, aux questions religieuses. « Sa libre intelligence foulait aux pieds les croyances vulgaires et ne se rangeait point sans examen à la commune opinion, hors en ce qui touche la foi catholique, dans laquelle il fut inébranlable. Pour tout le reste, il ne craignait point de tenir tête à son siècle. »

Il y a ainsi, dans ce qu'on pourrait appeler la doctrine de Napoléon, si tant est qu'il en eût une, à proprement parler, des survivances du passé, des éléments caducs et sans vie : comme qui dirait des durillons incrustés dans la chair vive de sa pensée. Au surplus, il n'avait pas de doctrine dont les parties fussent liées par un enchaînement du genre de celui qui rattache un théorème de géométrie au théorème précédent. Sa forte personnalité fondait en un ensemble cohérent des convictions disparates et des idées contradictoires. Et rien ne serait plus instructif que d'étudier les variations de sa pensée, que d'en accorder les manifestations opposées, que d'expliquer en quoi et comment peuvent se concilier les conseils contraires qu'il donne ou les aphorismes divergents qu'il formule.

Je ne m'engagerai pas dans cet examen, si intéressant soit-il; mais je vais passer en revue quelques-uns de ses préceptes pour

voir dans quelle mesure ils valent encore et si les événements actuels les ont ou infirmés ou corroborés.

Nous voyons, par exemple, quel déchaînement de barbarie la guerre a provoqué de la part de nos adversaires. Si nous considérons les pays civilisés, et en faisant abstraction soit des peuples de l'antiquité, soit des populations sauvages, on peut affirmer que jamais moyens plus atroces n'ont été mis en œuvre. Or, c'est à Napoléon qu'on peut en faire remonter la responsabilité. Non certes qu'il y ait eu recours. Mais il en a envisagé l'emploi, il en a vanté les bienfaits, et ses commentateurs, dont Clausewitz, dont Bernhardi, qui sont les maîtres de l'armée allemande, ont prétendu s'inspirer, sinon de son exemple, du moins de ses théories. Il a dit, en effet :

Si on a de l'humanité, toujours de l'humanité, il ne faut pas faire la guerre. Je ne connais pas la guerre à l'eau de rose. (Gourgaud, *Journal inédit*, II, p. 449.)

Autrefois, les vaincus étaient ou massacrés ou réduits en esclavage, les femmes violées. Si j'avais fait cela à Vienne, les Russes ne seraient pas arrivés aussi facilement à Paris. La guerre est une chose sérieuse. (*Ibid.*, p. 434.)

Il a pris la défense de Wellington qu'on a accusé d'être un « bourreau d'hommes » et auquel on a reproché surtout le siège de Badajoz ; tout au moins, il a fait valoir certaines circonstances atténuantes en faveur du Duc de fer. — « Peut-être vaut-il mieux attaquer ainsi, — a-t-il dit, — et, en fin de compte, a-t-on perdu moins de monde par la boucherie d'un jour que par la perte journalière, quoique insensible, du cours ordinaire d'un siège. Et puis, le temps gagné, c'est immense ! » De là, cette théorie très répandue dans l'armée allemande, que l'atrocité avec laquelle on mène une campagne, sans épargner les populations inoffensives, contribue à abréger la durée de la guerre. On sème la terreur pour récolter la paix[1].

1. Notons que Guibert avait exprimé, avant Napoléon, la même opinion que lui, en disant (*Œuvres militaires*, tome I, page 46) que, lorsqu'un État fera la guerre, « ce sera avec tous les efforts de sa puissance, ce sera avec la ferme résolution de ne pas poser les armes, qu'on ne lui ait donné une réparation proportionnée à l'offense. Terrible dans sa colère, il portera chez son ennemi la flamme et le fer.

Il est bien vrai qu'un certain degré de cruauté peut paralyser l'adversaire. Mais un plus grand degré peut l'exaspérer. Les bombardements de villes ouvertes ont excité le ressentiment des Anglais ; ils ont animé ceux-ci d'une nouvelle ardeur. Les torpillages de navires neutres et de paquebots chargés de passagers inoffensifs ont soulevé la colère du monde entier, et ces crimes contre l'humanité ont jeté l'Amérique dans la lutte. Cette lutte, au lieu d'en être abrégée, s'en est donc trouvée prolongée, de sorte que les hypothèses de Napoléon ne se sont pas vérifiées.

Au contraire, la guerre de tranchées a montré la justesse de cette observation que Gourgaud et Montholon ont notée en termes à peu près identiques : « Dans la guerre de montagne, il faut se faire attaquer et ne jamais attaquer : voilà le talent. » On ne verra sans doute pas de prime abord en quoi la justesse de cette règle s'est trouvée confirmée par les faits. On s'en rendra mieux compte si, au-dessous de la lettre du texte, on en cherche le sens, en se demandant pourquoi un des plus déterminés partisans de l'offensive l'a énergiquement déconseillée dans le cas envisagé. C'est que, dans ce cas, la force de la défensive est accrue par deux circonstances spéciales. D'une part, un pays à fortes dénivellations ne présente que peu de points de passage : les troupes doivent suivre d'étroits sentiers, se glisser par des cols, s'engager dans des défilés. D'autre part, on ne gravit pas les pentes aussi lestement qu'on s'avance en terrain plat; la lenteur de la marche laisse les soldats longuement exposés au tir du fusil; ils restent longtemps en butte au feu d'armes à chargement lent, ce qui revient à peu près au même que de rester, pendant moins de temps, en butte au feu d'armes à chargement rapide.

Cette simple constatation a permis au général Azibert d'écrire en 1893, alors qu'il était commandant et qu'il faisait un cours de fortification de campagne, cette page que je transcris avec un pieux respect :

Il épouvantera, par ses vengeances, tous les peuples qui pourraient être tentés de troubler son repos. Et qu'on n'appelle pas barbarie, violation des prétendus droits de la guerre, ces représailles fondées sur les lois de la nature! » Carnot n'était pas moins affirmatif : il disait que, si on ne voulait pas faire la guerre avec cette énergie, mieux valait qu'on rentrât chez soi.

Aujourd'hui, le feu de la défense hérisse le terrain le plus plat de difficultés d'approche bien autrement sérieuses que les pentes les plus raides ne pouvaient en présenter autrefois sous le feu du fusil à pierre. Grâce à la poudre sans fumée et au tir rapide et rasant, la fortification du champ de bataille modifie par conséquent de fond en comble les propriétés tactiques et j'oserais presque dire la forme du terrain. Par elle, tout devient montagne, dès qu'on fait parler la poudre, et la maxime de Napoléon[1] devient la règle générale.

Ce n'est donc que lorsque l'infanterie de la défense aura été pulvérisée, anéantie par l'artillerie, que le choc pourra se produire. Le choc, ou simplement la menace du choc, ne servira désormais qu'à consommer une œuvre achevée par le feu de l'artillerie, à enfoncer une porte ouverte, si j'ose ainsi parler.

De là, deux conséquences : d'abord l'utilité capitale, pour la défense, de se soustraire, si elle le peut, à cette préparation par l'artillerie; et ensuite, c'est... qu'il suffit désormais d'un retranchement peu élevé, bien appliqué au terrain, caché aux vues de l'ennemi, sans angles morts ni enfilade, et ayant un excellent champ de tir : la défense arrête par le feu et repousse par la contre-attaque.

Une expérience prolongée pendant plus de trois années consécutives met en évidence la prodigieuse justesse de ces déductions. On voit ainsi que, dans une certaine mesure, et en dépit des apparences, la guerre de tranchées actuelle s'apparente étroitement à la guerre de montagnes d'autrefois : l'analogie n'est pas dans les mots, elle est dans le sens profond. Rien ne ressemble moins aux tranchées que les montagnes : on peut dire que c'en est l'inverse; elles sont un creux, non un relief.

De même, dans les *Œuvres de Sainte-Hélène* (XXIX, p. 184), nous lisons qu' « une armée qui marche à la conquête d'un pays a ses deux ailes appuyées à des pays neutres ou à de grands obstacles naturels », et que, dans ce cas, « elle n'a plus qu'à ne pas être percée sur son front ». Énoncée explicitement et exclusivement dans l'hypothèse d'une invasion, c'est-à-dire du mouve-

1. Cette maxime, le général Azibert la donne sous une forme notablement différente de celle qu'elle a dans Gourgaud et Montholon. Le sens est, d'ailleurs, exactement le même. Voici le texte qu'il cite, emprunté aux *Maximes de guerre et pensées de Napoléon Ier* (5e édition, 2e tirage, Paris, Dumaine, 1874) :

« Dans la guerre de montagne, celui qui attaque a du désavantage. Même dans la guerre offensive, l'art consiste à n'avoir que des combats défensifs et à obliger l'ennemi à attaquer. »

ment, cette vérité a prouvé avec éclat qu'elle conserve toute sa valeur dans le cas de fronts immobilisés.

J'insiste sur ces identités foncières cachées par des différences extérieures, parce que, lorsqu'on s'en tient aux dehors, on risque de commettre des contresens. C'est ainsi qu'on est dans l'erreur, je crois, en attribuant l'idée de la guerre de tranchées à Napoléon, sous prétexte qu'on en trouve le germe dans cette phrase :

En trois jours, une armée bien constituée doit remuer tant de terre, creuser de si bons fossés, s'environner de tant de palissades, de pieux, de palanques crénelées, etc., mettre en batterie tant d'artillerie, qu'elle soit inattaquable en son camp.

Il s'agit là d'un procédé de stationnement, non d'un procédé de combat[1]. Confondre cela avec ceci, c'est se rendre coupable d'un contresens : c'est se laisser prendre à une similitude des termes à laquelle ne répond en rien la similitude des situations. On peut s'amuser à rapprocher ainsi ce qui a l'air de se ressembler : c'est une manière de montrer de l'érudition et de l'imagination. Simples jeux d'esprit auxquels il est naturel que se complaise la fantaisie d'un savant ou la science d'un dilettante. On aurait tort de les prendre au sérieux. Je l'ai déjà dit, mais je crois utile de le répéter, pour qu'on se rende compte de la circonspection qu'il convient d'apporter dans ces sortes de questions. Il arrive que c'est au moment où on croit voir des analogies qu'il n'y en a aucune, alors qu'il en est de frappantes qui passent inaperçues.

Ceci bien établi, feuilletons le gros livre[2] du colonel Picard, et, au courant de cette lecture, relevons quelques préceptes pour voir s'il en a été fait application ou non.

1. Ce passage d'une lettre à Soult (Osterode, 5 mars 1807) restitue toute sa valeur à la citation qu'on vient de lire : « Il faut remuer de la terre et couper du bois pour se palissader. C'est le moyen d'épargner l'infanterie et de n'avoir rien à craindre des incursions de la cavalerie. » En d'autres termes, ces retranchements ne servent pas à se défendre. Ils ont simplement pour objet, d'une part, d'alléger le service de sécurité ; d'autre part, de mettre le camp à l'abri des surprises : rien de plus.

2. Gros, mais bien incomplet (on l'a vu par la citation empruntée au général Azibert) et médiocrement conçu : les matières y sont rangées par ordre alphabétique. C'est une sorte de dictionnaire ou d'index. Or, l'article *Stratégie* manque,

En voici un qu'il est inutile d'accompagner de commentaires : une foule d'exemples concourent à faire regretter qu'on ait mis un siècle à en comprendre la portée, si tant est qu'on ait fini par la comprendre :

Le temps de guerre n'est pas un temps de paix. Tout retard est funeste en temps de guerre. Il faut de l'ordre, sans doute; mais il faut que l'ordre soit d'une nature différente qu'en temps de paix. En temps de paix, l'ordre consiste à ne rien donner qu'avec les formalités voulues; en temps de guerre, l'ordre consiste à donner beaucoup sans aucune formalité. (*Lettre à Dejean*, en date du 25 mars 1807.)

On sait le rôle qu'a joué le canon depuis l'ouverture des hostilités : on n'a pas oublié les discussions confuses sur les pièces lourdes, sur le gaspillage des munitions, sur la liaison des armes, sur la subordination de l'artillerie, etc. On ne lira donc pas sans une certaine curiosité l'opinion (ou les opinions, car il en avait parfois de discordantes) que Napoléon a émises sur ces diverses questions.

Il disait que « ce n'est qu'avec du canon qu'on fait la guerre », qu' « on n'en a jamais assez », que « les grandes batailles se gagnent avec de l'artillerie », qu' « une bonne infanterie est sans doute le nerf de l'armée; mais (que), si elle avait longtemps à combattre contre une artillerie supérieure, elle se démoraliserait et serait détruite ». Il recommandait à l'artillerie de n'être pas avare de son feu. « Il était d'avis de tirer sans cesse, sans calculer les dépenses de boulets. » Las Cases nous le dit. Gourgaud, de son côté, nous traduit ainsi la pensée de l'Empereur : l'artillerie « ne peut jamais assez tirer; plus elle tire, plus elle aide le général en chef ». Et pourtant il sait que « les approvisionnements ne sont pas chose facile ». — « Si, à Leipzig, j'avais eu 30 000 coups de canon le 18 au soir, je serais aujourd'hui le maître du monde », écrivait-il le 18 janvier 1814 au ministre de la Guerre.

Donc, sur l'utilité du canon et de son emploi aussi large que possible, aucun doute. « Dans la guerre de siège, comme dans

comme s'il n'était pas question de stratégie dans l'œuvre de Napoléon. De *Sollicitude pour les hommes*, on passe à *Subordination!* Cherchez ce que l'Empereur a dit d'Alger : vous ne le trouverez pas sous la rubrique *Alger*, mais — vous n'en auriez jamais eu l'idée — sous celle-ci : *Question d'Alger!*

celle de campagne, c'est le canon qui joue le rôle principal. Il a fait une révolution totale. » Plus que jamais, l'exactitude de ces affirmations vient d'être démontrée irréfutablement. Mais voici qui est, au contraire, contesté par certains officiers aujourd'hui : c'est qu'il faille donner ou laisser à l'artillerie « cette considération et cette indépendance que les lois militaires et l'usage de tous les temps lui ont accordées, et sans lesquelles elle ne peut servir utilement ». On sait que certains théoriciens ne veulent reconnaître à cette arme qu'une situation subalterne, alors que d'autres, s'inspirant de la doctrine napoléonienne, et partant de ce principe que le canon est l'élément prépondérant de la guerre, réclament pour lui la primauté.

La lutte est également ouverte entre partisans et adversaires des canons lourds à grande portée. Que le manque de mobilité des gros calibres les fasse condamner, c'est ce qui résulte d'affirmations comme celles-ci :

Vous avez des pièces de 24 et de 18, et vous vous croyez inexpugnable. Vous suivez l'opinion vulgaire; mais les gens du métier vous diront, et une fatale expérience va vous le démontrer, que de bonnes pièces de 4 et de 8 font autant d'effet pour la guerre de campagne, et sont préférables sous bien des points de vue aux gros calibres.

Les pièces d'un calibre supérieur à celui de 12 sont fort inutiles. On a, avec raison, supprimé le 16 que les Prussiens et les Autrichiens traînent encore.

Pourtant, Napoléon confesse qu'on a tout intérêt à disposer de portées plus longues que celles du canon adverse. « C'est un désavantage réel, — dit-il, — que celui de ne point battre l'ennemi quand il vous bat. » Et encore : « Le soldat est toujours frappé lorsqu'il voit que les armes de l'ennemi, surtout si éloigné, vont plus loin que les siennes. »

L'Empereur s'élève contre l'opinion de « la plupart des modernes » qui se refusent à admettre que l'invention des armes à feu soit « tout à l'avantage des assaillants ». Il insiste : « Les armes à feu sont plus propres à l'offensive qu'à la défensive. » Aussi, hors certains cas particuliers (et nous en avons eu l'exemple à propos de la guerre de montagne), condamne-t-il la défensive. Pour établir

qu'il la recommande, loin de la blâmer, il a fallu torturer ou tronquer les textes. Il a dit pourtant avec netteté et très explicitement :

C'est un axiome, dans l'art militaire, que celui qui reste dans ses retranchements est battu : l'expérience et la théorie sont d'accord sur ce point.

C'est déjà une très grande faute que de se laisser attaquer.

Il n'en a pas moins déclaré tout aussi nettement et explicitement :

Un mouvement en avant, sans fortes combinaisons, peut réussir quand l'ennemi est en retraite; mais *il ne réussit jamais quand l'ennemi est en position et décidé à se défendre.*

Dans un pays comme la Hollande où, à tous les pas, on trouve des positions avantageuses ou inexpugnables, parce que tout est couvert par des canaux non guéables, des marais ou des inondations, *la défensive peut se soutenir avantageusement.*

Les Napolitains n'étaient pas des troupes exercées; il (Mack) n'eût jamais dû les employer à des attaques, mais faire une guerre de position qui obligeât les Français à attaquer.

Tant qu'on voudra attaquer de bonnes troupes comme les troupes anglaises dans de bonnes positions, sans reconnaître ces positions et s'assurer si on peut les enlever, on me conduira des hommes à la mort en pure perte.

Ne faites pas ce que veut l'ennemi, par la seule raison qu'il le désire : évitez le champ de bataille qu'il a reconnu, étudié, et encore avec plus de soin celui qu'il a fortifié et où il s'est retranché.

On voit qu'il y a du flottement dans la doctrine napoléonienne, mais qu'elle considère la défensive comme plus favorable que l'attaque, sur certains terrains, avec certaines troupes, et elle n'hésite pas à réprouver qu'on se lance sur des positions sans s'être assuré de pouvoir les enlever, c'est-à-dire si les obstacles qui les protègent sont infranchissables et n'ont pas été détruits. De ces remarques, applicables aujourd'hui plus que jamais, on peut inférer que, dans le présent état de choses, Napoléon eût fort bien accepté l'idée de se tenir sur la défensive et qu'il n'eût pas ordonné des attaques inconsidérées sans une suffisante préparation par l'artillerie.

Volontiers aussi, il eût fait remuer de la terre, tout en se rendant compte de l'aversion de la troupe pour les travaux de ce genre. Lisez plutôt :

Officiers et soldats ont de la répugnance à manier la pioche et la pelle; ils font donc écho et répètent à l'envi : « Les fortifications de campagne sont plus nuisibles qu'utiles; il n'en faut pas construire. *La victoire est à celui qui marche, avance, manœuvre.* Il ne faut pas travailler; la guerre n'impose-t-elle pas assez de fatigues? » *Discours flatteurs, et cependant méprisables.*

Quant à l'utilisation des automobiles pour transporter la troupe, elle n'eût pas été pour déplaire à l'homme qui a écrit (et, au surplus, il a profité de l'idée, lorsqu'il s'est agi d'aller de Boulogne à Ulm) :

Les Anglais, citoyen ministre, lors de la crainte qu'ils eurent d'une descente en Angleterre, firent construire des voitures portant vingt-deux hommes d'infanterie, qui, traînées par quatre chevaux, les portaient rapidement sur le point où il était nécessaire.

Il se présente souvent des circonstances où de pareilles voitures pourraient être très utiles.

Pas davantage ne lui aurait déplu de recourir à des ruses de guerre telles que le camouflage. En Egypte, il a prescrit de tromper les Anglais en présentant des simulacres à leurs coups :

.... Faire croire à l'ennemi que nous établissons des batteries, en faisant un bout d'épaulement avec des terres et d'autres avec des tonneaux qu'on remplira de terre, ce qui inquiétera l'ennemi et aura le double avantage de lui faire user sa poudre, s'il est assez sot pour tirer, et d'accélérer de son côté les négociations qui sont entamées.

Qu'avec des perches et un morceau en travers, sur lequel on mettra un mauvais sarrau de soldat et une espèce de bonnet ou chapeau, vous fassiez faire une vingtaine de mannequins qu'on placerait dans divers coins, pour faire croire à l'ennemi que ce sont des sentinelles ou des postes, leur faire consommer des munitions, et les dégoûter de tirer sur nos sentinelles lorsqu'ils commenceront à s'apercevoir qu'elles sont invulnérables.

Qu'il ait approuvé la sévérité de la censure et les prétéritions des communiqués, il n'y a pas à en être surpris. Car on n'a fait, au cours de la guerre actuelle, que s'inspirer des règles qu'il avait

données et dont sa correspondance avec Fouché est remplie. Peut-être, d'ailleurs, est-ce un des plus maladroits emprunts qu'on lui ait faits. Si son exemple ne peut être une autorité pour nous, ce n'est pas seulement parce que nos armes sont trop différentes des siennes comme il l'a dit (nous ne tarderons pas à le voir), c'est aussi parce que nos soldats sont trop différents des siens : nos armées ne se composent plus exclusivement de troupes recrutées dans les basses classes de la société ; elles renferment des représentants de toutes les classes ; les soldats sont devenus des citoyens conscients et avertis et qui raisonnent. On peut dire d'eux ce que Napoléon disait des « militaires de sens », dans ce passage d'une lettre du 10 octobre 1809 qui recommandait à Clarke de ne pas mettre le public au courant de la situation de ses troupes :

Le soldat ne juge point; mais les militaires de sens, dont l'opinion est estimable et qui jugent avec connaissance des choses, font peu d'attention aux ordres du jour et aux proclamations, et savent apprécier les événements.

Sur la question de l'unité de commandement, il s'est prononcé bien des fois, disant et répétant qu' « un mauvais général vaut mieux que deux bons », et écrivant :

La défense de la Zélande aurait été meilleure si l'on n'avait pas laissé de rivalité entre le commandant hollandais et le commandant français;... il fallait que l'un des deux commandât — et... il était plus naturel que ce fût le Français.

Comme on le voit, on peut trouver, dans l'œuvre si considérable et si variée du grand capitaine, des observations applicables ou qui paraissent applicables à la guerre moderne. Encore faut-il s'en inspirer avec circonspection, *mutatis mutandis*. Aux exemples que je viens de donner, j'en pourrais ajouter beaucoup d'autres, relatifs à l'organisation ou à la tactique, d'ordre psychologique ou d'ordre moral. Mais j'en ai dit assez, je crois, pour qu'une conclusion se dégage de toutes les considérations que j'ai émises.

En voici le sens général.

On se trompe en attribuant à Napoléon certaines presciences qu'il n'a pas eues. A la vérité, on ne prête qu'aux riches. Mais,

en fait, on a souvent déformé sa pensée; on l'a invoquée parfois sans la comprendre, et en jouant sur les mots. Parce qu'il a écrit : « La couleur bleue est la meilleure de toutes les couleurs », s'avisera-t-on de prétendre que l'adoption du « bleu horizon » de nos poilus n'est qu'un hommage rendu à sa clairvoyance? Ce serait méconnaître qu'il ajoutait : cette couleur « est celle sous laquelle nous sommes connus en Europe ». (Lettre du 11 juillet 1808, à Dejean.) Or, ce bleu-là ne ressemblait en rien à celui d'à présent. On commettrait donc un réel contresens en assimilant l'un à l'autre, et on ne commettrait pas une erreur moins réelle en attribuant à un propos sans conséquence la valeur d'un jugement définitif.

On met de tels propos à l'actif de l'Empereur, quand ils correspondent à ce qui s'est passé. On taît ceux qui ont reçu des démentis. D'ailleurs, on peut d'autant mieux invoquer ses préceptes que parfois ils se contredisent et qu'alors il y en a bien un dont on trouve l'application. Si, dans sa proclamation à l'armée d'Italie en date du 4 nivôse an VIII, il disait : « Les premières qualités du soldat sont la constance et la discipline; la valeur n'est que la seconde », l'année d'après (1er ventôse), s'adressant à l'armée d'Orient, il disait : « Si la bravoure est la première qualité du soldat, la constance est la seconde », ce qui est tout juste le contraire.

Mais pourquoi attacher la moindre importance à ces affirmations énoncées, le plus souvent, pour les besoins de la cause et sans que les termes en aient été pesés?

En revanche, lorsqu'on va au fond de la pensée de ce grand penseur, on est tout étonné de trouver qu'il avait vu juste alors qu'il n'y paraît pas. Si l'emploi des retranchements palissadés qu'il recommande pour entourer les camps est considéré à tort comme étant l'amorce du système des tranchées avec réseaux de fils de fer, s'il comptait sur ces obstacles pour rendre les camps invulnérables, il n'en faut pas conclure qu'il prévoyait l'inviolabilité des fronts. Par contre, ce qu'il dit de la forme à donner à la guerre de montagne se trouve s'appliquer à la guerre de tranchées, et l'affirmation qu'une armée doit appuyer ses ailes à un

pays neutre ou à un obstacle naturel, bien que formulée dans l'hypothèse d'une invasion, s'accommode à merveille de la stabilité : nous ne nous en apercevons que trop.

D'indices de ce genre, on peut donc inférer que Napoléon aurait compris la guerre de tranchées, lui qui était homme à tout comprendre.

Mais est-ce à dire qu'il aurait pu la prévoir, cette forme de guerre? J'en doute. Même après l'avoir en quelque sorte vue à l'œuvre à Torrès-Védras, et bien qu'il ait senti, par cette cruelle expérience, la puissance que la défensive pouvait acquérir, jamais il n'envisagea que son emploi pût et dût devenir normal. On l'aurait fort étonné en le lui annonçant, et il aurait traité avec mépris d'idéologues ceux qui lui auraient prédit que la vitesse du tir deviendrait un jour ce qu'elle est actuellement. Non pourtant qu'il fût réfractaire au progrès. — « L'exemple des anciens ne peut être une autorité pour nous; nos armes sont trop différentes des leurs », a-t-il écrit à propos des guerres de Turenne (*Œuvres de Sainte-Hélène*, Montholon, XXXII, p. 126). On sait qu'il s'intéressa aux essais de chargement par la culasse tentés par l'armurier Pauly. Il n'était donc pas hostile aux innovations, et il n'ignorait pas les conséquences des nouveautés. Mais sa puissante et fertile imagination s'exerçait plus volontiers dans l'espace que dans le temps. Ses rêves grandioses cherchaient leur réalisation. Il écartait tous ceux qui lui semblaient être hors de sa portée. Il se préoccupait extrêmement de ce qu'il pouvait faire; il ne s'occupait guère de ce que pourraient faire les générations suivantes.

Mais on peut affirmer que, si, avec la tournure particulière de son intelligence, et en pleine possession de ses admirables facultés, il s'était trouvé en présence de la situation actuelle, il n'eût pas tardé à concevoir le moyen d'y faire face. Il se serait dégagé de celles de ses habitudes d'esprit qui lui auraient été une gêne; il aurait fait taire ses préférences; il aurait su vaincre ses préventions. Et c'est par cela qu'il se serait montré un homme supérieur; c'est en cela qu'il aurait révélé son génie.

Lieutenant-colonel Émile Mayer.

LA CARICATURE POLITIQUE EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE

L'accroissement de la fortune publique en France, commencé sous la monarchie de Juillet, interrompu par la Révolution de 1848, transforma la société du second Empire. Elle cherche moins à penser qu'à vivre pleinement, et au lieu de construire, comme à l'époque de la seconde République, des théories philosophiques et sociales, elle préfère s'adonner à une existence faite de plaisirs et dépourvue de sentiments profonds. Offenbach et Hervé, les grands musiciens de cette période, furent les interprètes de cet état moral et de ce goût du public[1]. Avec quelle ironie ils traitent la génération de David et raillent son enthousiasme pour l'antiquité classique! Les dieux de l'Olympe sont accablés de quolibets et d'épigrammes. Ce genre bouffon impliquait la liberté de faire des plaisanteries sans respecter même le souverain; aussi semble-t-il que les caricatures auraient dû être autorisées par le gouvernement. Mais plus le pouvoir est attaquable, plus il prétend se protéger, et, par une singulière antinomie, sa censure, comme le constate un pamphlet[2], tolère aux étalages des images licencieuses et interdit des charges de personnages politiques. « On ne peut tout à la fois, écrit un des auteurs de cette brochure, défendre le gouvernement et protéger la morale publique. » Il est dangereux d'appartenir à l'opposition, « cette grande pestiférée que ni à Jaffa, ni à Paris, ne saurait guérir un Napoléon en la touchant ».

C'est elle, au contraire, qui aurait pu le sauver. Il ne lui en laisse pas les moyens. Comme sous le premier Empire, le système de censure fut institué hypocritement. « Où en serions-nous, s'écriait

1. *Les Courtisanes du second Empire*, Bruxelles, 1871.
2. *Le Diable à quatre*, 28 novembre 1868.

Napoléon Ier, d'après Fouché [1], s'il fallait la permission d'un censeur en France pour exprimer sa pensée! » Mais Fouché remarque avec ironie : « Moi qui le connaissais, je ne vis dans cette boutade qu'un avis indirect pour me hâter de régulariser la censure et de nommer des censeurs. » Louis-Napoléon employa le même procédé. La Constitution qu'il promulga le 14 janvier 1852 reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789 (art. 1). Parmi ces grands principes, il y a celui de la liberté de la presse [2], et il lui porte un coup terrible. Le décret du 17 février 1852 soumettait les journaux et périodiques à l'autorisation préalable du gouvernement. Un article spécial [3] visait les recueils de gravures astreints à la même formalité, ainsi qu'au droit de timbre, et prononçait contre les délinquants de sévères pénalités. Le régime inauguré par ce décret permettait également au gouvernement de suspendre les journaux ou recueils périodiques. Le 30 novembre 1852, fut créée une commission de colportage qui fonctionnait sous les ordres du ministère de la police générale [4]. L'organisation de la censure était telle que la liberté de la presse n'existait presque pas [5]. Le sens de ce mot n'était discuté que pour étudier les moyens pratiques de la restreindre. Le 2 juillet 1861, une loi vint modifier l'article 32 du décret du 17 février 1832. Le gouvernement conservait le droit de suspendre un journal pour deux mois, après deux avertissements motivés. Mais le mouvement d'opposition contre l'Empire grandissait. Dès 1853, le poète des *Châtiments* avait invité ses concitoyens à charger leurs fusils et à attendre l'heure. Elle approchait. Dix ans plus tard, aux élec-

1. Fouché, *Mémoires*, Paris, 1824, t. I, p. 342.
2. Duvergier, *Collection complète des lois, décrets et ordonnances*, t. LII, p. 20.
3. Duvergier, *Collection complète des lois, décrets et ordonnances*, t. LII, p. 104. Décret du 17 février 1852, ch. III, art. 22 : « Aucuns dessins, aucunes gravures, lithographies, médailles, estampes ou emblèmes de quelque nature et espèce qu'ils soient, ne pourront être publiés, exposés ou mis en vente sans l'autorisation préalable du ministre de la police à Paris, ou du préfet dans les départements. En cas de contravention, les dessins, gravures, lithographies, médailles, estampes ou emblèmes pourront être confisqués et ceux qui les auront publiés seront condamnés à un emprisonnement d'un mois à un an et à une amende de cent francs à mille francs. »
4. Paul Lacroix, *La censure sous le second Empire* (*L'Amateur d'Autographes*, avril 1906, p. 89-92). Le titre véritable de l'ouvrage est : Lacroix, *Histoire politique, anecdotique et populaire de Napoléon III*, Paris, 1853.
5. *Les papiers secrets du second Empire*, Bruxelles, 1870-71, p. 86.

tions législatives de 1863, bourgeois et ouvriers avaient voté à Paris pour les candidats choisis par l'opposition, et avaient manifesté leur volonté de rester unis pour conquérir la liberté. Sous l'influence de Blanqui, la jeunesse des écoles était animée d'une sorte de fièvre révolutionnaire [1], et manifestait sa haine contre l'Empire. En revanche, elle exaltait Robespierre, Marat, Hébert et se passionnait pour les hommes de 93. Des pamphlets et des journaux agressifs commençaient à circuler clandestinement. Dans sa lettre [2] du 19 janvier 1867, Napoléon III déclara que « l'heure avait sonné de donner aux libertés publiques une extension nouvelle » et il annonça un projet de loi qui affranchissait les journaux du bon plaisir administratif. La censure avait exagéré ses mesures destinées à protéger l'Empereur. Lors de la répétition à la Porte-Saint-Martin, en novembre 1865, de la *Faustine* de Louis Bouillet, le directeur de l'administration des théâtres, Camille Doucet, faisait cette remarque : « Que la nouvelle de la mort de Marc-Aurèle soit applaudie avec fureur par un mauvais public dont les passions sont surexcitées, n'y verra-t-on pas une allusion outrageante? [3] » Pendant un an, l'Empereur parut ne plus vouloir tenir sa promesse de respecter la liberté, mais il donna satisfaction partielle à l'opposition, en faisant voter la loi du 11 mai 1868 [4]. Elle mettait fin au régime de l'autorisation préalable (art. 1), et abrogeait la suppression et la suspension par mesure administrative (art. 17). Était abrogé également le paragraphe 3 de l'article 6 du décret du 17 février 1852, qui fixait le maximum de surface des journaux à 72 centimètres carrés, ce qui était un inconvénient pour le format de la presse illustrée. En matière de poursuites, au lieu de les déférer au jury, la loi les soumettait aux tribunaux de police correctionnelle.

La crainte des poursuites n'empêchait pas les dessinateurs d'attaquer l'Empire. Ils les recherchaient au contraire pour accroître leur popularité. Le journal la *Lune*, illustré par André Gill et dirigé par Polo, dut son succès aux persécutions de la cen-

1. Weill (Georges), *Histoire du mouvement social en France*, Paris, 1904, p. 116.
2. *Moniteur*, 20 janvier 1867.
3. *La censure sous Napoléon III*, Paris, 1892, p. 232.
4. Duvergier, *ouvrage cité*, 1868, p. 125.

sure. Un numéro de ce périodique [1] valut au directeur une condamnation à un mois de prison et 500 francs d'amende, parce qu'il l'avait publié sans l'autorisation préalable de l'autorité administrative. La planche avait paru avec cette légende : « Il est expressément défendu aux 500 000 lecteurs de la *Lune* de voir dans cette lutte de l'homme rouge et de l'homme noir aucune insidieuse allégorie. Qu'ils n'oublient pas que certaines actualités nous sont interdites. » La gravure représentait le pape et Garibaldi déguisés en lutteurs masqués. Un article en donnait l'explication, et la Cour impériale ne se trompa pas sur sa signification, si l'on se rapporte à l'exposé des motifs de la condamnation [2] : « L'auteur exprime la pensée de la lutte qui a suivi l'envahissement des états du pape. Il faisait allusion à l'intervention française et révélait des espérances pour le succès de Garibaldi que personnifie le lutteur au masque rouge. »

L'allusion est le procédé le plus souvent employé par les caricaturistes pour se moquer de l'autorité, qui suspecte leur audace et leur habileté. C'est un système fait de prudence et d'ironie mordante, qui nécessite un travail minutieux de la censure. Quelquefois ils se servent de subterfuges compliqués : « On n'a jamais pu mesurer, écrit Touchatout [3], jusqu'où va la perfidie des caricaturistes. Il faut une bien grande habitude de leurs roueries pour déjouer leurs infernales combinaisons dont ils se font journellement un jeu. » Il raconte qu'un jour l'autorisation est accordée de publier un dessin qui était ou paraissait être le portrait de Pierre Petit. Quand l'image fut en vente, un employé de la censure s'aperçut que l'auteur avait représenté, glissée dans la chevelure du modèle, la mort du député Baudin sur une barricade. Cette supercherie fut interprétée d'une manière différente par ses chefs, qui y auraient reconnu, raconte Touchatout en riant, l'un la mort de Marie-Antoinette, l'autre une vue de Sébastopol, un troisième Mignon aspirant au ciel. Cette parodie de l'art de dissimuler les sujets défendus montre les difficultés que rencontrait une administration, désireuse

1. La *Lune*, n° 87, 3 novembre 1867 (Les lutteurs masqués).
2. *Gazette des Tribunaux*, 8 février 1868.
L'article incriminé commençait par ces mots : « L'arène est ouverte » et finissait par ceux-ci : « Laissons la parole aux événements ».
3. Touchatout, *Histoire tintamarresque de Napoléon III*, s. d. (1873?).

de ne pas laisser échapper des images d'apparence naïves et innocentes, mais dont les intentions cachées étaient dangereuses.

C'est qu'il n'y avait pas d'imprimeries clandestines et qu'il n'était pas commode de répandre ces images au moyen du colportage. D'après les notes sur l'organisation de la presse en vue des élections, rédigées par un chef de bureau du ministère de l'Intérieur[1], c'est seulement vers 1869 qu'on a pu adopter ce mode de propagande. C'est le *Petit Journal* qui essaya de l'organiser pour donner à des prix minimes des lithographies à ses lecteurs. « L'opposition, disait le rapport du fonctionnaire, ne recule pas devant des sacrifices importants pour répandre dans les cercles, les petits centres et surtout dans les cabarets, ces feuilles démocratiques. » Mais la police réprima sévèrement toute manifestation frondeuse. Dans cette lutte entre l'opposition et le pouvoir, ce fut lui qui manqua de doigté : « Je sais que je suis infime, écrivait Henri Rochefort[2], mais c'est vous qui en m'accordant les honneurs de la persécution, pouviez faire croire aux autres et à moi-même que je ne le suis pas. » Et il ajoutait : « L'arbitraire est une arme à un si grand nombre de tranchants, que ceux qui la tiennent s'y couperont les doigts. » A une époque où certains passages de Lorenzaccio[3], relatifs à la discussion sur le droit d'assassiner un souverain criminel semblaient dangereux pour le public, quels sujets pouvait-on permettre aux dessinateurs et surtout aux caricaturistes?

Dans le domaine politique, il y eut, suivant Halévy[4], trois moments où le ministère de l'Intérieur ouvrit une petite soupape. Ce fut d'abord en 1854, à l'époque de la guerre de Crimée. Pendant cette période, la Russie, avec ses cosaques et son tsar, est livrée en pâture aux maîtres du dessin satirique. En 1859, c'est le tour de l'Autriche. Une nouvelle autorisation est donnée de faire des attaques politiques, à condition qu'elles soient dirigées contre les Autrichiens au grand bonnet et à la petite veste. Toutes ces

1. Poulet-Malassis, *Papiers et correspondance de la famille impériale*, Paris, 1871, p. 76.
2. Rochefort, *La Lanterne*, 31 mai 1868, p. 9.
3. *La censure sous Napoléon III*, Paris, 1892, p. 248 (28 juillet 1864).
4. Cham, *Douze années comiques*, introduction par Ludovic Halévy, Paris, 1880.

plaisanteries ont beaucoup de succès. Le public aime à rire; il s'amuse de facéties contre les Chinois, jusqu'à ce qu'il éprouve un malaise, pendant les trois dernières années de l'Empire. Il a l'intuition d'être à la veille d'une grande catastrophe. On sent qu'on a cherché nos ennemis en Chine, au Mexique, partout où ils n'étaient pas, alors qu'ils étaient à nos portes, nous guettant de l'autre côté du Rhin. On voit poindre une caricature antiallemande, et en même temps apparaît dans quelques gravures une note nouvelle, qui fait présager la fin de l'Empire, avant que la guerre ne commence.

La caricature politique contre les étrangers s'en prend d'abord aux Russes[1]. Ce sont des charges assez inoffensives, relatives à la guerre de Crimée. Elles tournent en ridicule les mœurs des Cosaques, ou se moquent du tsar Nicolas Ier, sans cesse en colère contre les Turcs, les Anglais et les Français. Il est représenté sous l'aspect d'un ours couronné[2], devant lequel des personnages se prosternent. Ailleurs, tandis qu'il reçoit une députation de fidèles Lapons, les délégués sont obligés de s'avancer en rampant, sous la menace du knout[3]. Pour nous donner une idée des « soldats les mieux disciplinés du monde », Daumier[4] dessine deux soldats russes, qui reçoivent le knout de la main de leurs officiers. Dans la pièce intitulée « Enthousiasme russe », trois militaires slaves marchent sous la menace du fouet. Ils comprennent la cruauté et la justifient. Ce sont des moujiks grossiers, que la légende populaire figure comme des mangeurs de chandelles. Ici, c'est un agent du gouvernement, chargé de distribuer des vivres, qui leur donne des chandelles à lécher[5]. Là, un chef cosaque, pour entraîner ses soldats, agite une lance ornée de chandelles[6], un autre porte ce ravitaillement au bout d'une pique[7]. Les mœurs des officiers ne valent pas mieux que celles de leurs hommes. Ils mar-

1. *Chargeons les Russes*, album de 40 lithographies, publié par Aubert en 1855.
2. *Charivari*, 18 avril 1854 : « L'ours du Nord, le plus désagréable de tous les ours connus ».
3. *Charivari*, 7 juin 1854.
4. *Charivari*, 28 mars 1854. Voir la série de Daumier, *Cosaques pour rire*.
5. *Charivari*, 13 avril 1854.
6. *Ibid.*, 4 avril 1854.
7. *Ibid.*, 3 avril 1854.

chent en trébuchant, une bouteille à la main[1], ou vont piller des chapelles catholiques, auxquelles ils mettent le feu[2]. Les Turcs ont, au contraire, les sympathies du public français. Le Turc est symbolisé comme un gnome lilliputien, enlevant les bottes d'un ogre géant. On assiste à la désolation des Cosaques[3] de la Bourse le jour où se répand la nouvelle que les Turcs ont remporté une victoire[4]. Ce que les Russes appellent un mouvement stratégique[5], c'est une fuite qui fait rire un Turc; il regarde un officier russe courant avec une casserole attachée à ses basques. La défaite de Nicolas est célébrée par des images d'un esprit très mordant. Tantôt c'est un colosse de neige[6] en train de fondre, autour duquel danse un personnage en baudruche[7], qui se dégonfle sous les coups de baïonnette de ses adversaires. Une autre image[8] le fait descendre en traîneau sur un glacier, jusqu'à ce qu'il arrive à un précipice. Il comprend les conséquences de sa lutte dangereuse contre les Turcs. Il regarde tristement sa caisse maintenant vide[9] et ses armées usées jusqu'à leur dernier homme.

Le despotisme autrichien est tourné en ridicule[10] à l'égal de celui du tsar. L'Italien, qui souffre de la domination autrichienne, est figuré écrasé par un soldat autrichien[11], assis sur lui. Mais il se soulève et ses mouvements répandent la terreur chez ses tyrans[12]. Ce qui augmente leur frayeur, c'est de voir des soldats français s'avancer à leur tour contre eux[13]. Le général autrichien Giulay s'efforce de tailler ses ennemis en pièces sur la carte et, après ses revers, publie dans ses bulletins que sa retraite s'est opérée dans le plus grand ordre[14]. L'empereur éloigne de lui le malheureux,

1. *Charivari*, 18 août 1854.
2. *Ibid.*, 1er juillet 1854.
3. *Cosaques pour rire*, pl. XXXI.
4. *Charivari*, 13 février 1854.
5. *Ibid.*, 13 juillet 1854.
6. *Ibid.*, 20 juillet 1854.
7. *Ibid.*, 26 octobre 1854.
8. *Ibid.*, 15 août 1854.
9. *Ibid.*, 8 juillet 1854.
10. *Ibid.*, 22 juillet 1854.
11. *Ibid.*, 21 février 1859.
12. *Ibid.*, 7 mai 1859.
13. *Ibid.*, 19 mai 1859.
14. *Ibid.*, 15 juin 1859.

le regarde appuyé sur une béquille et le fait remplacer[1] par le général Schlick. Nos zouaves, en lui montrant leurs baïonnettes, se chargent de lui expliquer ce qu'ils appellent leurs fourchettes[2]. Très amusés de ces plaisanteries culinaires, ils se moquent aussi de la veste blanche des Autrichiens[3], qu'ils considèrent comme l'uniforme des gâte-sauces. Leur prétendue bravoure est l'objet de réflexions ironiques. Deux officiers autrichiens regardent à Mantoue l'horizon et s'écrient : « Voici qu'ils viennent nous attaquer jusqu'ici! Mais à quoi servent donc les places fortes si l'on n'y est pas en sûreté? » Une lithographie prétendue de Daumier, qui représente des Autrichiens traversant une rivière, est accompagnée de cette légende : « Ils ont peur de l'eau, nous verrons s'ils craignent moins le feu[4] ».

L'actualité réclamait, à côté de ces pièces contre les Autrichiens, des charges sur les Chinois, contre lesquels Napoléon III venait d'entrer en guerre, Daumier publie des dessins sur ce thème, qu'il réunit en un recueil, mais ces sujets, malgré leur singularité, comme une audience d'un ambassadeur auprès de l'empereur de Chine[5], ne l'enflammaient pas; le goût public était trop porté vers la frivolité et les effets de théâtre. On témoignait à la fois de l'admiration et de la curiosité pour ce général noir d'Haïti, Soulouque, venu à Paris visiter les monuments. Une image[6] le montrait commençant à rendre justice aux blanches, c'est-à-dire braquant sa lorgnette sur un groupe de femmes. Mais l'intérêt de la caricature politique n'était pas dans ces facéties sur les Chinois et les nègres. Daumier abandonna le *Charivari* pendant trois ans. Quand il reprit sa collaboration, il eut la claire vision de la menace du péril Prussien et son crayon fut prophétique[7].

Les avertissements n'avaient pas manqué à l'Empire pour lui prouver que vers 1866 tous les Allemands croyaient à une guerre avec la France dans un avenir très prochain. Le général Ducrot,

1. *Charivari*, 2 juillet 1859.
2. *Ibid.*, 2 juillet 1859.
3. *Ibid.*, 30 juin 1859.
4. *Ibid.*, 11 mai 1859.
5. Daumier, *En Chine*, 27 pièces publiées de 1858 à 1859.
6. *Charivari*, 11 mars 1859.
7. Alexandre, *Daumier*, Paris, 1888, p. 315 et suiv.

le général Palikao, le colonel Stoffel, avaient donné des détails précis sur les préparatifs militaires de la Prusse, et jeté un cri d'alarme. Si certains personnages qui détenaient le pouvoir, comme le maréchal Le Bœuf, ne voulurent pas l'entendre, il y eut au moins des dessinateurs qui tous les jours entreprirent de nous ouvrir les yeux, de signaler la solide organisation d'une puissance guerrière et ambitieuse, et de prévenir le public des dangers qui nous menaçaient. En 1866, Daumier représentait la Prusse[1] sous l'aspect d'un Hercule cherchant à soulever des poids placés sur son dos. Les soulèvera-t-il se disaient les spectateurs ? Dans une image intitulée *Un Convoi*[2], trois Prussiens portaient un cercueil qui symbolisait la Confédération germanique.

Par crainte de la guerre, les habitants d'une province allemande sont représentés emballant dans une caisse leurs objets précieux : « Emballons toujours, disaient-ils. Précaution est mère de la sûreté[3]. » Dans une gravure intitulée : « Au théâtre de la guerre[4] », un Italien se levait pour réclamer le lever du rideau. Les petits États de l'Allemagne[5] se demandaient avec terreur si le géant prussien ne ferait pas main basse sur leurs territoires. La Bavière, la Saxe, le Hanovre regardaient pleins d'inquiétude l'Autriche et la Prusse[6] se serrer la main, craignant, après ce duel, d'être à leur tour victimes du vainqueur. Pendant que les fusils et les canons étaient préparés, la diplomatie, sous les traits d'une vieille femme[7], regardait le dieu Mars dans son berceau : « J'ai beau le bercer, disait-elle, impossible de l'endormir. »

Dans les *Etrennes pour 1867*, Daumier figure l'année nouvelle sous les traits d'un bambin[8] qui apporte un fusil. Tout le monde en est épouvanté[9]. Cette année 1867 est encore symbolisée par une

1. *Charivari*, 16 avril 1866.
2. *Ibid.*, 6 août 1866.
3. *Ibid.*, 28 mai 1866.
4. *Ibid.*, 16 juin 1866.
5. *Ibid.*, 27 septembre 1866.
6. *Ibid.*, 6 septembre 1866.
7. *Ibid.*, 21 juin 1866.
8. *Ibid.*, 27 décembre 1866.
9. Daumier représente des soldats formant des faisceaux. Ils figurent les divers États de l'Europe. « Est-ce bien ainsi que les philosophes demandaient que les nations ne formassent qu'un seul faisceau? » dit la légende du *Charivari* du 22 mars 1867.

femme assise[1] couronnant une lauréate (la Prusse), difforme à force d'être démesurée. Les nations se plaignent de l'accroissement des armements : « Économisez le fer[2], dit le *Charivari*, vous économiserez l'argent ». Bien que l'année 1867 soit celle de l'exposition, on a la conviction que la guerre va éclater : « Bah! je ferai le grand tour », dit Mars en apercevant sur une pancarte de l'exposition : « Mars n'entre pas ici[3] ». Daumier montre l'Europe soit étendue sur la pointe d'un fusil, soit en équilibre sur un obus qui fume[4]. Il donne une idée de la surprise qu'éprouverait Galilée en voyant le nouvel aspect de la surface de la terre, hérissée de baïonnettes. La Prusse, qui a organisé ses armements avec tant de puissance et a réussi à absorber la nationalité de petits États, paraît toutefois encore hésitante, en considérant la France. Du haut d'un mur, un Prussien regarde un poteau indicateur, sur lequel on lit : « France. Il y a des pièges à loups ». Il dit : « Ça mérite réflexion[5] ».

En 1868, c'est toujours le même souci qui domine l'Europe. Dans une pièce[6] intitulée « Attention! » Daumier représente la Paix sous l'aspect d'une figure allégorique placée au milieu d'une toile d'araignée où sont écrits ces mots : Question d'Orient. Question d'Allemagne.

1868 a reçu comme étrennes des armes [7] pour ses différentes nations; elle passe son temps à charger des fusils avec la constance d'une Pénélope moderne[8]. Ces dépenses de matériel de guerre absorbent tous les budgets européens[9]. Dans les Caisses d'épargne[10], les engins meurtriers remplacent l'argent. Une expérience d'équilibre[11] consiste à mettre sur un des plateaux de la balance une figure des budgets européens, sur l'autre une pile de boulets. On invente le canon à compteur[12], pour faire l'addition de ce que coûte

1. *Charivari*, 13 août 1867.
2. *Ibid.*, 6 juillet 1867.
3. *Ibid.*, 14 février 1867.
4. *Ibid.*, 21 février 1867.
5. *Ibid.*, 1er mai 1867.
6. *Ibid.*, 1er juillet 1868.
7. *Ibid.*, 23 décembre 1867.
8. *Ibid.* ,6 août 1868.
9. *Ibid.*, 9 octobre 1868.
10. *Ibid.*, 17 février 1868.
11. *Ibid.*, 20 février 1868.
12. *Ibid.*, 6 juillet 1868.

Caricatures d'Honoré Daumier.
Extraites du *Charivari* (1866-1869).

la guerre. Tous les peuples d'Europe sont représentés[1] comme des chiens de faïence, prêts à s'entre-mordre. L'Europe de 1868 songe déjà à celle de 1900 et imagine qu'à cette date les armements seront poussés si loin que, jusqu'aux chiffonniers, tout le monde sera armé[2]. Pronostic qui devait être singulièrement vrai. L'Europe, qui avait perdu l'appétit au début de 1868[3] et n'osait rien manger, ne le recouvre pas à la fin de l'année. Pour Noël[4], elle ne trouve dans ses souliers que canons, fusils et boulets.

La guerre va sortir cette fois de la question d'Espagne. Dans une caricature intitulée : *La pêche à la couronne*[5], les six nations d'Europe se livrent à la pêche à la ligne dans l'eau trouble d'Espagne, en murmurant : « Ça ne mord pas ». Ailleurs[6], une femme badigeonne la façade du temple de la Paix et trouve qu'il est difficile de le remettre à neuf. Deux personnages allégoriques[7] (la Paix et la Guerre) jouent au volant et se renvoient à coups de raquette la tête de l'Europe. C'est la puissance naissante de l'Allemagne qui va causer des angoisses aux amis de la paix. Dans une pièce de Daumier : *A l'instar de Pantin*, un géant prussien étouffe un petit être figurant le duché de Bade. A ses pieds sont jetés ses autres victimes, la Saxe, le Hanovre, la Hesse[8]. Que fait la France à ce moment?

Elle déclarait qu'elle était prête à la guerre; elle ne l'était pas. L'Empereur trompait le Corps législatif et le pays. Dans un discours prononcé, dès 1852, à Bordeaux, au palais de la Bourse, il avait dit : « L'Empire, c'est la paix ». Mais ceux qui se défiaient de l'empire avaient pressenti que ce serait la guerre. L'expédition de Crimée et celle du Mexique les convainquirent que Napoléon III les conduisait au gouffre par son impéritie. A la fin de 1869, l'opinion publique se réveille et le mot d'ordre est : Liberté[9].

1. *Charivari*, 18 août 1868.
2. *Ibid.*, 17 avril 1868.
3. *Ibid.*, 31 janvier 1868.
4. *Ibid.*, 25 décembre 1868.
5. *Ibid.*, 1er février 1869.
6. *Ibid.*, 22 février 1869.
7. *Ibid.*, 31 mars 1869.
8. *Ibid.*, 12 octobre 1869.
9. *Ibid.*, 31 décembre 1869 et 23 novembre 1869.

Daumier représente la Liberté arrêtant un guerrier dont la tête ressemble à celle de l'Empereur et disant : « Pardon, vérifions mes pouvoirs avant les vôtres[1] ».

Il y eut un journal illustré qui eût voulu se réclamer de cette liberté et essayer de faire comprendre à ses lecteurs la vérité, si cela avait été possible sous un pareil régime. Ce fut la *Lune*, dont le premier numéro parut le 17 novembre 1867. Le directeur général Polo et le principal dessinateur André Gill[2] ne redoutaient ni les poursuites, ni les condamnations, mais la censure les empêcha de manifester leur opposition et la caricature ne put toucher aux questions de politique intérieure. C'est seulement pendant la guerre de 1870 que les attaques purent se multiplier librement contre Napoléon III, et elles méritent une étude spéciale. Mais avant le grand choc franco-allemand, la plupart des caricatures contre l'Empereur sont d'origine germanique. On les trouve dans le *Kladderadatsch*, le *Punsch*, la *Laterne* et l'*Industrielle Humorist*[3]. En France, aucune charge contre sa personne. Il y a une seule exception. C'est un portrait de Napoléon III en Rocambole qu'on est surpris d'avoir vu la censure laisser passer. L'image représente « d'après une photographie, dit la légende, et un grand nombre de documents fournis par le vicomte Ponson du Terrail », un monstre marin à double visage. D'un côté, c'est la figure d'un élégant dandy, coiffé d'un chapeau haut de forme et tenant une fleur. De l'autre, c'est le visage d'un forçat portant sur sa tête le numéro 117 du bagne, et brandissant un poignard, pendant que son œil jette un regard sauvage. Dans le texte de ce numéro de la *Lune*[4], quelques allusions malicieuses ne laissaient aucun doute sur la signification de cette allégorie pleine d'audace. La *Lune* ne vécut pas beaucoup plus de deux ans. Le dernier numéro est daté du 19 janvier 1868. Elle fut continuée par l'*Éclipse*, qui parut le 26 janvier 1868 : « Ce genre passé dans les mœurs[5], annonce l'édi-

1. *Charivari*, 16 juillet 1869.
2. Lods et Vega, *André Gill*, Paris. 1887. Il était né à Paris le 17 octobre 1840.
3. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en Allemagne*, Paris, 1885.
4. La *Lune*, 17 novembre 1867, n° 89.
5. L'*Éclipse*, n° 1, 26 janvier 1868, p. 2.

teur, depuis Granville, Gavarni et Daumier, un journal l'avait relevé en lui infusant le talent de Gill.... La *Lune* faisait bien, l'*Éclipse* fera mieux[1]. » Mais le directeur, qui redoute à ce moment de voir ses dessins saisis dès le premier numéro, ajoute avec circonspection : « Nous apporterons une prudence extrême dans l'accomplissement de notre programme. » C'est ainsi qu'il renonça à une partie du tableau de Prudhon, la *Justice poursuivant le Crime*. C'était une caricature contre Charles Marchal dit de Bussy, serrant la main d'un magistrat lui glissant une pièce de monnaie. Il crut sage de remplacer cette pièce par une autre[2] représentant un melon auquel il manquait une tranche. Ce melon monté sur deux jambes fuyait devant un crayon.

La censure ne cessait de surveiller l'*Éclipse*. A chaque instant, elle interdisait la publication d'une caricature : « La censure au ministère de l'Intérieur, raconte le *Diable à quatre*[3], vient d'interdire dans l'*Éclipse* le portrait de Ténot, à qui nous devons la remarquable étude du 2 décembre en province ». Le même jour, les rédacteurs publient que Gill, ayant fait un portrait trop ressemblant de la Mort[4], a été prié d'apporter des modifications à son dessin. « Il faut, disaient-ils, que l'employé censure n'importe quoi. Les uns défendent les pièces, les autres les romans, les plus téméraires défendent la Mort. »

En présence de cette guerre acharnée de l'Empereur contre les caricatures, toutes celles qui l'invectivent d'une manière violente peuvent être considérées comme l'expression des passions déchaînées contre lui par les désastres de 1870-71 et sont postérieures à sa chute. Les moins acerbes, celles qui ornent le livre de Touchatout[5], ne peuvent être datées d'avant la guerre. Jamais la censure n'eût toléré ces pièces[6]. Ces planches illustraient des livraisons qui se vendaient aux bureaux de l'*Éclipse*, rue du Croissant. C'est là qu'on trouvait aussi, un peu après la guerre, cette série de

1. Lods et Vega, *ouvrage cité*.
2. L'*Éclipse*, 9 août 1868.
3. Le *Diable à quatre*, 5 décembre 1868, p. 58.
4. *Ibid.*, p. 30.
5. Touchatout, *Histoire tintamarresque de Napoléon III*, Paris, s. d.
6. *Ibid.*, p. 41 et 45.

caricatures intitulée la *Ménagerie Impériale*[1]. Alfred le Petit, Cham, Bertall, Hadoll, Pillotel, Faustin, mériteraient à cette date d'être cités parmi les artistes qui clouèrent au pilori l'Empereur déchu. Toutes ces œuvres satiriques nées de la guerre appartiennent à une période où la censure est absente et doivent faire l'objet d'une étude spéciale.

Tant que dure l'Empire, les grands sujets sont défendus. A part quelques rares incursions dans le domaine politique, les sujets de caricature sont des facéties sur les mœurs et les coutumes. Pour les modes, on peut distinguer trois périodes, qui correspondent à trois états d'esprit. Pendant les six premières années, on jette le ridicule sur l'esthétique de David et de l'étude classique. Les tissus souples et légers, qui se modelaient sur les formes du corps, sont surannés[2]. On leur préfère les cachemires épais et lourds dans lesquels les femmes peuvent se draper. C'est le signe d'une société opulente, qui aime les ampleurs majestueuses. Ce besoin d'étoffer les robes croît pendant tout l'Empire. Le jupon s'enfle et devient la crinoline ou la cage, dont les variétés sont infinies. Les caricaturistes, qui font des charges sur les ballons, leur assimilent ces paniers du XVIIIe siècle qui ressuscitent sous une autre forme. On sent que toutes ces élégantes veulent proportionner l'ampleur de leurs robes à leur fortune, et éblouir le public de leur faste encombrant. Mais soudain, deux ans avant la guerre, la vogue de la crinoline cesse brusquement : « Était-on bête! » s'écrie dans une gravure une jolie personne, en regardant sa crinoline d'autrefois, dans laquelle elle vient de loger ses poules. Les jupes s'amincissent, et la disparition de la crinoline coïncide avec le déclin de la brillante société du second Empire.

Elle croulait en même temps que s'effondrait la légende napoléonienne. La caricature eût pu, si elle n'avait été gênée et persécutée, montrer le mal dont la France était atteint. Le pays avait obtenu d'un gouvernement fondé sur la violence, l'ordre et la paix, mais malgré sa prospérité matérielle, le souci du bien-être finis-

1. *La ménagerie impériale, composée de ruminants, amphibies, carnivores et autres budgétivores, qui ont dévoré la France pendant vingt ans.*
2. Bouchot, *Les élégances du second Empire*, Paris, 1896.

sait par le démoraliser. Il s'enfonçait dans la médiocrité. La vie politique était ralentie, l'administration maladroite : la liberté manquait. Comprimée pendant vingt ans, elle sortit de la catastrophe effroyable où tombaient les rêves de gloire d'un empereur dénué de génie militaire. Ce fut sur lui que s'acharna l'imagerie populaire. S'inspirant des caricatures allemandes, elle accabla de sarcasmes ou de malédictions Badinguet, le souverain déchu. Mais elle n'épargna pas l'envahisseur et, en flétrissant au nom de la justice et de la civilisation ses vols, ses crimes et sa barbarie, elle excita les passions de la foule et attisa sa haine de l'Allemagne. Ce n'est pas un instrument de propagande officielle, c'est l'écho des sentiments du public. Délivrée de la censure, elle peut se permettre les attaques les plus audacieuses contre les personnages qui occupent le pouvoir, sans redouter des saisies ou des condamnations. La troisième République, en lui accordant une liberté entière, va permettre aux artistes qui l'illustreront de créer une forme nouvelle de caricature politique.

André Blum.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

NOTE SUR
LA CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON Ier
ET LES DOCUMENTS NAPOLÉONIENS CONSERVÉS AUX ARCHIVES DE LA MARINE

On a récemment retrouvé aux Archives de la Marine un groupe de documents qui concernent l'histoire napoléonienne : ces documents forment six registres et deux cartons.

Les six registres, factices, et portant le titre de « Correspondance de Napoléon Ier » se divisent en deux groupes : trois d'entre eux sont constitués par des documents originaux ou en copie et offrent un intérêt documentaire de premier ordre ; les trois autres sont constitués par des copies modernes ou des extraits d'imprimés. Les uns et les autres de ces documents sont en gros, classés dans l'ordre chronologique. Ils semblent avoir été réunis par Jal, ainsi qu'en témoignent certaines indications, et lorsqu'on préparait l'édition de la Correspondance de l'empereur ; un certain nombre des copies proviennent de la Section historique dirigée, au ministère de la Marine, dans le premier tiers du XIXe siècle, par Parisot. Plusieurs des textes qui sont renfermés dans cette collection n'ont pas été publiés, et, d'une façon générale, on peut admettre que les apostilles impériales, autographes, ou non, mais toujours signées du sigle bien connu de l'empereur, sont inédites. Nous croyons utile d'en signaler l'existence aux lecteurs de la *Revue des Études napoléoniennes*.

Georges Bourgin.

TITRES ET ANALYSES SOMMAIRES DES REGISTRES (PREMIER GROUPE).

I. — *Marine, Archives, Correspondance de Napoléon Ier.* 1er volume (1794-1809).

1794. — Lettres des commissaires nationaux envoyés en Corse par le Conseil exécutif (Bonaparte et Buonarroti) au Conseil de la Marine du port de la Montagne.

1796. — *Gazette française* (de New-York), n° 104 (14 brumaire an V), contenant des pièces sur Bonaparte.

1797. — Lettres du général Bonaparte, commandant en chef en Italie, au Directoire (copies, dont certaines communiquées à la marine par le Secrétariat du Directoire; originaux; pièces annexes), du C. A. Brueys, commandant les forces navales dans la Méditerranée, de Forfait, directeur des constructions au port de Venise, de Roubaud, directeur des mouvements du port, puis ordonnateur de la marine à Venise; Considérations sur l'évacuation de l'arsenal de Venise ; inventaire général des arsenaux de Corfou; lettres du ministre de la Marine aux mêmes, au prince de la Paix; feuilles de travail.

1798. — Lettres du général Bonaparte au ministre de la Marine, de Forfait (mission à Anvers; en Hollande), du C. A. Brueys, de Najac, ordonnateur de la Marine à Toulon; lettres du ministre de la Marine aux mêmes ; rapport au Directoire sur la mission Forfait-Andreossi auprès de la République batave ; ordre du jour de Bonaparte, Toulon, 21 prairial an VI ; ordres de Bonaparte, commandant en chef l'armée d'Angleterre.

1799. — Lettres de Le Roy, ordonnateur de la Marine à Alexandrie au ministre de la Marine, de Frederic, commissaire de la Marine en Corse, du C. F. Delarue, commandant la *Muiron* et la division arrivant d'Égypte avec Bonaparte; documents divers concernant le retour d'Égypte de Bonaparte et son séjour en Égypte.

1800. — Lettres du Premier Consul au ministre de la Marine ; instructions diverses ; lettres du ministre de la Marine au Premier Consul, au commandant des armes et à l'ordonnateur, puis préfet maritime de Toulon (Vence), à Le Roy, ordonnateur en Égypte; procès-verbaux du Conseil d'administration de la Marine du 26 nivôse et du 26 germinal an VIII; rapports du ministre de la Marine au Premier Consul (dont un sur l'invention de Fulton) et aux Consuls avec les décisions prises ; renseignements donnés par Carnot, ministre de la Guerre, sur le moyen de faire passer des secours à Malte; lettres de Decrès au ministre de la Marine, avec corrections et annotations marginales de Bonaparte, sur l'expédition contre Livourne ; lettres transmises au ministre de la

Marine de Vence, préfet maritime à Toulon, à Bourrienne, secrétaire intime du Premier Consul ; ampliations d'arrêtés consulaires.

1801. — Lettres du Premier Consul (et de Maret), au ministre de la Marine (affaires diverses, particulièrement affaires des Deux-Siciles); instructions, en son nom, du ministre aux agents à Saint-Domingue (général Leclerc, général Combis, pour la partie espagnole Lequoi-Montgirain, préfet colonial); rapports du ministre au Premier Consul (*Nautilus* de Fulton, avec pièces annexes émanant de Volney et Rosily); Armes d'honneur aux marins[1]; lettres du ministre au Premier Consul (annotations de Bonaparte à la lettre du 13 ventôse an IX), au C. A. Bruix, à Semonville, au ministre à la Haye, au C. A. Ganteaume, au préfet maritime de Toulon; copie de rapports du général Desfourneaux au ministre de la Guerre sur le combat de la frégate l'*Africaine* ; arrêté du V. A. Bruix, du 1er floréal an IX, ordonnant une presse générale dans la rivière de Bordeaux; lettres du préfet maritime de Toulon sur la mission du C. A. Linois à Cadix, du C. A. Latouche-Treville, commandant en chef les forces navales dans la Manche (camp de Boulogne),

1. Nous publions cet intéressant rapport de Forfait, qui, *mutatis mutandis*, pourrait s'appliquer à notre temps (I, f° 370).

Paris, le 16 pluviôse, an IX (5 février 1801).

Rapport au Premier Consul,

L'inaction forcée, dans laquelle la marine est restée depuis longtemps, a privé les marins, en général, des occasions de signaler leur courage et leur dévouement à leur pays; quelques-uns cependant ont été à portée d'en donner des preuves, et on doit à la justice de dire que, presque autant de fois qu'ils ont été appelés à courir quelque danger, ils ont mérité des témoignages de satisfaction.

Les éloges que, jusqu'à présent, ils ont reçus de la part du gouvernement ont été pour eux une récompense flatteuse de leur conduite. Mais doit-on croire qu'elle soit suffisante, lorsque la même action que l'on se borne à louer dans un marin vaut à toute autre initiative un gage authentique de la satisfaction du gouvernement et une honorable distinction?

Il n'est sûrement pas dans l'intention du Premier Consul d'établir cette différence entre des hommes qui se vouent également à la défense de leur patrie, quoiqu'ils ne soient pas destinés à la servir sur le même élément. La Marine, qui n'a pu encore qu'applaudir aux triomphes de l'armée de terre, doit, un jour, cueillir les mêmes lauriers : la nécessité de sa restauration est généralement sentie, et elle ne peut l'obtenir qu'en arrachant les marins à l'espèce d'oubli dans lequel ils sont restés, et en présentant à leurs yeux la perspective de la gloire et l'espoir de justes récompenses.

Ces considérations, qui seront facilement appréciées par le Premier Consul, me portent à lui proposer de faire participer les marins à l'avantage d'obtenir des fusils ou des sabres d'honneur, comme on en accorde aux militaires de l'armée de terre. Il doit exister entre les uns et les autres une association de courage et de dévouement, et ils doivent en recevoir le même prix.

La décision qui consacrera cette décision sera pour tous les marins un motif de zèle, et excitera parmi eux la plus noble émulation. Je la réclame avec instance, et je crois pouvoir donner au Premier Consul l'assurance que cet acte de justice sera le véhicule le plus puissant pour préparer les succès de la marine.

du général MAGALLON, commandant en chef aux îles de France et de la Réunion, du V. A. ROSILY, directeur du dépôt; pièces diverses se rattachant au paiement de la solde de l'an IX aux escadres; copie de la lettre du Premier Consul à TOUSSAINT-LOUVERTURE, du 27 brumaire an IX; rapport du ministre au Premier Consul sur le transport des troupes d'Orient après la capitulation du général MENOU; lettres de François de SIMONE, ex. C. A. de la marine napolitaine, au Premier Consul, transmises au ministre de la Marine, et pièces diverses concernant l'utilisation de ce personnage comme pilote des forces navales dans l'expédition des Deux-Siciles.

II. — *Marine, Archives, Correspondance de Napoléon Ier.* 2e volume (1802-1808).

1802. — Notes diverses sur les colonies ; lettre de l'adjudant général DUGOMMIER au Premier Consul, transmise à la marine; lettres du Premier Consul (et de MARET en son nom), au ministre de la Marine; rapport du ministre de la Guerre au Premier Consul sur les pirates de la mer Tyrrhénienne, transmis à la marine ; lettres au ministre de la Marine du consul de France à Livourne (embarquement des troupes polonaises), du ministre des Relations extérieures (rétrocession de la Louisiane, avec pièces annexes, certaines émanant du général GOUVION-SAINT-CYR, ambassadeur de France à Madrid); instructions pour le général VICTOR et les trois premiers magistrats de la Louisiane (capitaine général ; préfet colonial; commissaire de justice).

1803. — Lettres du Premier Consul au ministre de la Marine et rapports du second au premier (préparation de la guerre contre l'Angleterre; construction d'un vaisseau de 74 pour le département de la Seine-Inférieure, etc.); ampliations de délibérations et d'arrêtés consulaires; décisions verbales et ordres, transmis par MARET, du Premier Consul; feuille de travail du 14 prairial an XI ; instructions pour FORFAIT (bois pour la marine) ; lettres du ministre au général VICTOR (affaires de la Louisiane); lettres au ministre du préfet maritime de Toulon, du chef d'E. M. G. de la flottille nationale; pétition de CEZAR TELEMAQUE, commissaire de l'état civil à Cap Français, au Premier Consul, transmise au ministre.

1804. — Lettres du Premier Consul (et de MARET, en son nom), au ministre; ordres et décisions du Premier Consul ; rapports du ministre au Premier Consul et à l'empereur; état de l'emploi des ouvriers réunis dans les chantiers de Paris, du 1er vendémiaire au 16 nivôse an IX; état des marins génois envoyés en France; pétition d'armateurs pour le paiement de leurs navires réquisitionnés; lettres du ministre de la Guerre au ministre de la Marine sur la composition du camp de Brest ; du V. A. GANTEAUME, commandant l'Armée Navale; instructions impériales,

contresignées Decrès, en minutes[1], au V. A. Villeneuve, commandant l'escadre de la Méditerranée, au C. A. Missiessy, aux généraux Lauriston et Lagrange.

1805. — Lettres de l'empereur au ministre de la Marine; ordres et décisions; rapports du ministre de la Guerre à l'empereur sur les déserteurs de Porto-Ferraio, transmis à la marine; lettres de l'empereur au V. A. Villeneuve sur le combat du 3 thermidor an XIII; instructions impériales aux V. A. Villeneuve, Ganteaume et Rosily, aux C. A. Gourdon, Missiessy et aux C. V. Allemand et Lhermitte; instructions du ministre au C. V. Allemand; instructions de détail pour l'expédition des Antilles; lettres du ministre aux généraux Lauriston, Marmont (camp d'Utrecht), C. V. Lhermitte, commandant la *Régulus*, aux V. A. Ganteaume et Villeneuve (Armée combinée), au C. A. Gourdon (escadre du Ferrol).

1806. — Lettres de l'empereur au ministre de la Marine; ordres et décisions de l'empereur.

1807. — Ordres et décisions de l'empereur; ampliation du décret du blocus; rapports du ministre de la Marine à l'empereur; instructions impériales au C. A. Allemand et au V. A. Rosily; lettres du ministre à l'archichancelier (travaux d'Anvers); lettres du ministre des Relations extérieures au ministre de la Marine sur les affaires de Perse[2], du ministre

1. Cette indication s'applique d'une façon quasi générale à toutes instructions qui figurent dans cette collection. Dans un certain nombre de cas, nous avons affaire à des copies; dans un très petit nombre de cas, nous sommes en présence d'orignaux signés par l'empereur. Parfois, ces instructions se présentent sous plusieurs rédactions, avec des corrections et des modifications qui offrent un grand intérêt. En dehors des instructions impériales, la collection renferme également des instructions ministérielles.

2. Voici la lettre de Talleyrand (II, f°s 308-309).

« A Son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies.

« Varsovie, le 7 mars 1807.

« Monsieur, Sa Majesté l'Empereur a jugé convenable de donner de la consistance et de la durée aux relations d'amitié qui se sont établies entre Elle et l'Empereur de Perse. — La France et la Perse ont aujourd'hui les mêmes ennemis; la France et la Perse peuvent avoir dans tous les temps des liaisons de commerce : l'intérêt du moment et celui de l'avenir rendent utile l'union des deux Empires. Un ambassadeur de Perse vient d'arriver à Varsovie avec l'autorisation de conclure un traité avec la France. L'intention de Sa Majesté est également d'envoyer un agent en Perse, et Elle me fit l'honneur de me mander le 29 janvier qu'Elle avait donné à votre Excellence l'ordre de préparer deux frégates qui seraient expédiées pour le Golfe Persique et qui prendraient à bord la personne chargée de cette mission. Cet agent sera porteur d'une lettre de Sa Majesté pour l'Empereur de Perse; il résidera près de ce Prince et deux ou trois mois après, ces frégates iront le reprendre pour le ramener en France.

« L'intention de Sa Majesté est que cette expédition puisse mettre promptement à la voile. L'Envoyé recevra ses instructions et ses lettres pour la Perse, aussitôt que

de la Marine de Hollande (de Brantzen) sur le séjour des marins français aux hôpitaux de Middlebourg (et note pour la rédaction de la réponse).

1808. — Ordres et décisions de l'empereur; lettres du ministre de la Marine à l'empereur, du roi des Deux-Siciles (mission du C. F. Roquebert); rapports du ministre à l'empereur (construction de bâtiments en Russie); lettres à Caulaincourt, ambassadeur de France à Pétersbourg et à l'amiral Saltanoff, commandant l'escadre russe (même objet); instructions impériales au C. A. Dordelin, au C. V. Troude, aux C. A. Missiessy et Lhermitte; rapport du ministre de la Guerre à l'empereur sur les vols dans les arsenaux, transmis à la marine; lettres du ministre de l'Intérieur au ministre de la Marine sur le commerce des places maritimes avec les colonies françaises; lettres du préfet maritime de Rochefort (combat soutenu par l'*Ile-d'Yeu* et la *Vigie*; copie apostillée par l'empereur), du V. A. Rosily (à bord du *Héron*), du C. F. Roquefert (mission dans les Deux-Siciles); extraits et copies de lettres du général Junot sur les ressources navales du Portugal (documents annexes); lettres du général Clarke, ministre de la Guerre, sur les défenses de l'île de Cadzan; lettres du ministre au V. A. Ganteaume et au préfet maritime de Toulon (préparation d'une expédition navale), au C. A. Missiessy; ampliations de décrets (garde-côtes; défenses de l'île de Cadzan).

TITRES ET ANALYSES SOMMAIRES DES REGISTRES (DEUXIÈME GROUPE).

I. — *Archives. Extraits de la Correspondance de l'empereur Napoléon Ier.* 1er volume (1794-1804).

Sources indiquées : Collection Napoléon (qui doit être la collection ori-

Sa Majesté l'aura désigné; et il se présentera à votre Excellence pour prendre également ses ordres sur les parties de ce voyage et de cette mission qui peuvent intéresser votre Département, telles que la traversée de l'Ile de France au Golfe Persique, la navigation de ce golfe, ses mouillages, les ports avec lesquels il peut convenir d'entretenir des relations de commerce, les communications à établir entre le Golfe Persique et les possessions de l'Inde. C'est particulièrement dans les guerres de l'Inde que l'Alliance avec la Perse pourra, dans la suite, présenter quelque avantage, et votre Excellence pourra juger convenable de chercher à faire reconnaître d'avance de quelle manière on pourra établir des communications sûres et faciles entre ces deux parties de l'Asie.

« Dans le cas où le traité avec la Perse serait conclu avant le départ de l'Envoyé de Sa Majesté, je m'empresserais d'indiquer plus positivement à votre Excellence les points sur lesquels il serait intéressant, d'après les dispositions du traité, que le Commandant des frégates fît porter ses observations.

« Au reste, la conclusion de ce traité sera probablement assez différée pour que j'aie le temps de profiter des observations que votre Excellence voudrait bien m'adresser sur les clauses qu'elle croirait utile d'y faire insérer.

« Agréez, Monsieur, les assurances de ma haute considération et de mon sincère attachement.

« Charles-Maurice Talleyrand, Prince de Bénévent. »

« Répondu le 13 avril que les bâtiments sont prêts, mais qu'on ne peut anticiper sur les instructions que donnera l'Empereur. »

ginale de la Marine) : Dépôt de la guerre; « Recueil » Kermoysan; Thiers, « Histoire du Consulat et de l'Empire »; « Correspondance de Napoléon avec le Ministre de la Marine, extraits d'un portefeuille de Sainte-Hélène »; Registres : Premier Consul, Correspondance des colonies, préfets maritimes, feuilles de travail, flottille; Cartons : Saint-Domingue, établissements de l'Est du Cap de Bonne-Espérance, Louisia.

Collection Moreau de Saint-Méry, etc.

II. — *Marine, Archives, Extraits de la Correspondance de l'Empereur Napoléon Ier.* 2e volume (1805-1808).

Sources indiquées : Registres de feuilles de travail, des officiers de marine, des préfets maritimes, des flottilles, des officiers militaires, des officiers des armées de terre et de mer; des extraits de Thiers, « Histoire du Consulat et de l'Empire »; du livre « Bourrienne et ses Erreurs »; des pages imprimées provenant de la « Correspondance de Napoléon avec le ministre de la Marine depuis 1804 jusqu'au mois d'avril 1815, extrait d'un portefeuille de Sainte-Hélène. »

III. — *Archives. Extraits de la Correspondance de l'empereur Napoléon Ier.* 3e volume (1809-1815).

Sources indiquées : « Correspondance de Napoléon avec le Ministre de la Marine », « Bourrienne et ses erreurs »;

Carton : établissements à l'est du Cap de Bonne-Espérance; Registres : officiers de marine, feuilles de travail, officiers de mer, préfets maritimes, Princes, Capitaines généraux, etc.

TITRE ET ANALYSE SOMMAIRE DES CARTONS.

I. — A. Copies et analyses diverses modernes (1794-1814); état des lettres de l'Empereur citées dans la correspondance du ministre de la Marine et qui n'ont pas été retrouvées aux Archives de la Marine; états divers des documents napoléoniens groupés dans les registres (de 372 à 507) numéros.

B. Documents originaux : rapport du Ministre à l'Empereur, apostillé, du 20 mai 1812, sur l'embarquement de 1 500 hommes de la garnison de Flessingues pendant 4 mois d'été; minutes de rapports à l'Empereur (3 novembre 1810), sur les différentes expéditions ordonnées par Napoléon Ier : 21 août 1811, sur les reconnaissances hydrographiques des Waden, entre l'Elbe et le Zuyderzée; 6 juillet 1811, sur les bâtiments de l'Escaut pouvant être employés à une expédition; 13 novembre 1812, sur les mouvements exécutés par ordre de l'empereur; 2 juillet 1813, sur la réorganisation du service maritime à Hambourg; lettres de

Caulaincourt (signature originale) au ministre de la Marine, 17 février 1814, et annotations de Decrès, sur la course contre les bâtiments napolitains.

I. — A. Pièces en double ou incomplètes. Un très petit nombre seules originales : correspondance de Le Roy, ordonnateur en Égypte, concernant le retour en France de Bonaparte.

B. Pièces classées dans l'ordre chronologique.

An XII. Minutes de rapports du Ministre à l'Empereur sur le groupement des bâtiments d'Etaples (8 messidor).

An XIII. Copies des instructions de l'Empereur au C. A. Allemand, commandant l'escadre de Rochefort.

1806. — Instructions du Ministre à Prony et Scanzin pour leur mission à Venise, et notes diverses se rattachant à celle-ci; déclaration du capitaine de l'*Arno* en conformité du décret du 21 novembre.

1808. — Instructions de l'Empereur au C. V. Troude (rédactions diverses, dont une de Decrès); minutes de lettres du Ministre au roi de Naples (mission Roquebert), au préfet maritime de Toulon, à l'amiral Ganteaume; rapports de Dupotet au Ministre sur l'état des bâtiments à Flessingues et Anvers; rapport à l'Empereur, apostillé, sur la correspondance apportée de la Martinique.

1809. — Copie du rapport de la Commission Cessac, Hulin et Rosily sur la reddition de la Guyane, et pièces s'y rapportant; pièces diverses se rattachant au Conseil de Guerre réuni pour juger les événements de l'île d'Aix (perte du *Tonnerre* et du *Calcutta*); extraits authentiques de lettres de l'Empereur au sujet de la reddition de Flessingues; lettres du ministre de la Guerre au ministre de la Marine sur l'expédition de Walcheren; rapports du Ministre à l'Empereur, apostillés, sur la protection des côtes des VIe et VIIe arrondissements, sur la destination des troupes passagères embarquées sur l'escadre de Rochefort, sur les constructions maritimes de Livourne; rapport du C. V. Baste sur la navigation du Danube; pièces diverses se rattachant au Conseil d'enquêtes réuni pour examiner la conduite du général Dumanoir dans les événements consécutifs à la bataille de Trafalgar.

1810. — État des effets d'artillerie à expédier à Corfou par *la Pauline* et la *Thémis* : minutes du rapport du Ministre à l'Empereur sur les armements ordonnés à Venise; rapport de l'ingénieur Le Mengin sur la situation des travaux à Anvers; minute autographe d'une lettre du Ministre à l'Empereur; projets d'armements dressés par Sané.

1811. — Répartition de 3200 conscrits dans l'artillerie de marine; notes sur la défense maritime des îles de Walcheren et Schouwen : instructions pour la défense de l'île de Gorée; copies de pièces diverses sur le camp de Brest; copies de rapports de l'amiral Ganteaume au

ministre; pièces diverses sur la constitution du Conseil des Constructions Navales; minutes de rapports à l'Empereur (constructions sur l'Elbe, la Weser, la Trave; transformation de flûtes en frégates; levée et répartition des conscrits; expédition ordonnée à Cherbourg; formation de nouveaux équipages de haut bord; expéditions de l'Escaut, Boulogne, Cherbourg, Toulon; instructions de l'Empereur au commandant Ferretier; lettres du ministre de l'Administration de la guerre au Ministre sur la relâche de l'*Uranie* à Ancône.

1812. — Minutes d'un rapport de l'Empereur sur les flottilles de Hollande; note sur l'expédition de Trieste; lettres du préfet maritime d'Anvers au Ministre sur l'exercice du commandement dans ce port.

III. — *Marine, Archives, Correspondance de Napoléon Ier.* 4e volume (1810-1815).

1810. — Lettres de l'empereur au ministre de la Marine (copies); ordres et décisions impériales (transmises par le duc de Bassano); feuilles de travail (copies); rapports, apostillés, du ministre à l'empereur (bâtiments cédés par la Russie; transport des prisonniers de Baylen; blocus de Corfou; marine italienne et illyrienne; escadre française d'Anvers; constructions navales de Gênes et de Livourne); ampliations de décrets (flotte de transport dans la Méditerranée); documents divers concernant la succession Fleurieu; rapport de la grande-duchesse Élisa sur la frégate la *Vestale* et les deux bricks *Inconstant* et *Zéphyr*; rapport sur l'échouage de l'*Élisa*; lettres du préfet maritime d'Anvers au ministre de la Marine.

1811. — Lettres de l'empereur au ministre de la Marine (copies); ampliations de décrets (constructions navales; conseil des constructions navales); ordres et décisions impériales; rapports du ministre à l'empereur (inspection des troupes d'artillerie de marine; travaux à Brest; mission Galiment à Otrante; conscription dans les départements littoraux; constructions navales de l'Elbe, la Weser, la Trave; armements en Illyrie, à Anvers; marine des villes hanséatiques; escadre de l'Escaut; armement de Saint-Florent; expédition de Corfou; ports de Sardaigne; recrutement des équipages; approvisionnement de Barcelone; combat de Madagascar, avec extrait du *Times*; envoi de fonctionnaires à Java; constructions navales à Trieste; levée de matelots en Corse); instructions de l'empereur au C. V. Ferretier (croisière de l'Océan); instructions ministérielles pour la défense des îles de Zélande; lettres du C. A. de Leissègues (Corfou); transmission au ministre de la Marine d'un rapport du ministre de la Guerre sur les marins des villes hanséatiques, d'une lettre du préfet de Bordeaux sur une incursion anglaise dans la Gironde, d'une lettre de Peridier sur le combat de Lissa.

1812. — Lettres de l'empereur (copies); ordres et décisions impériales;

instructions impériales au C. V. Le Coat Kerveguen (sur l'*Adrienne*, lettre et instructions du ministre jointes); rapports du ministre de la Marine à l'empereur (constructions et armements; expédition de Corfou; envoi de la compagnie de marins de la garde à Strasbourg et Dresde; expédition de Tarragone; emploi du *Tourville*; commission de déclassement de Boulogne; conscription; escadre du Texel; armements français en course aux États-Unis); procès-verbal du Conseil du Génie du 28 janvier concernant l'île de Gorée; rapport du V. A. Allemand sur sa croisière.

1813. — Ordres de l'empereur; rapports du ministre de la Marine à l'empereur (équipages à débarquer pour l'armée de terre; escadre du Texel; mise de la place du Helder en état de guerre; envoi de parlementaires anglais à l'ambassadeur d'Autriche à Paris[1]; construction de Niew-Diep; protection des côtes illyriennes; événements de Hollande); procès-verbal du Conseil du Génie du 6 février concernant l'île d'Oléron; lettres du ministre de la Guerre et pièces transmises par la Guerre à la Marine sur la défense de Bayonne et la navigation de l'Adour; du même, et pièces annexes, sur le commandant d'armes de Porto-Longone, en Toscane, accusé de n'avoir pas fait tirer sur une frégate anglaise (lettre de la princesse Élisa, 20 mai 1813, au duc de Cadore); lettres du préfet maritime d'Anvers sur les prérogatives du commandant en rade.

1814. — Ordres et décisions de l'empereur; rapports du ministre de la Marine à l'empereur (croisières de la *Nymphe* et de la *Méduse*; défense de Toulon; escadre de l'île d'Aix); lettres du ministre de la

1. III, fos 409-410.

Paris, 10 mars 1813.

Rapport à l'Empereur,

Le ministre des Relations extérieures m'a prévenu que l'intention de Votre Majesté étoit que les Parlementaires qui pourroient être envoyés d'Angleterre avec des dépêches pour l'Ambassadeur d'Autriche à Paris fussent admis sans difficulté.

J'ai donné des ordres à ce sujet à Boulogne, Calais et Dunkerque parce qu'il seroit possible que les vents forçassent d'attérer sur l'un de ces trois ports. J'ai prescrit aussi que les dépêches fussent immédiatement après leur réception adressées au ministre des Relations extérieures et que les Parlementaires reprissent le large après les communications nécessaires pour la remise des dépêches.

(Sign. aut.) Decrès.

Apostille :

Prendre des mesures pour que ces parlementaires soient reçus en rade et leurs dépêches reçues. Il est inutile de désigner trois endroits : Calais est suffisant.

Trianon, ce 11 mars 1813.

(Sign. aut.) Napoléon.

Note jointe :

Le ministre a dit le 13 mars qu'il n'y avoit pas de nouveaux ordres à donner sur cette décision.

Le 12 juin 1813, ce dossier devient *très secret*.

Guerre au ministre de la Marine sur l'utilisation des pontons pour les prisonniers de guerre.

1815. — Rapport du ministre de la Marine à l'empereur (emploi des gabares l'*Expéditive* et la *Prudente*); extrait de l'ordre général en service pendant l'absence de l'empereur (conseil et correspondance des ministres)

TALLEYRAND ET SON ENTOURAGE

A LA SUITE DE LA GRANDE ARMÉE (1806-1807)

SOUVENIRS D'UN DANOIS AU SERVICE DE LA FRANCE, TRADUITS PAR E.-G. LEDOS[1].

[*Première partie.*]

Dans le dernier semestre de 1806 éclata la guerre avec la Prusse. On savait que le ministre devait suivre le quartier général de l'Empereur et avec lui quelques membres seulement des différents bureaux. Mon collègue Henrichs[2] était tout joyeux, pleinement convaincu qu'il serait du nombre, ce que je croyais aussi. Il vint plus d'une fois le jour me trouver dans mon cabinet et s'entretint avec moi des avantages qu'il attendait de ce prochain voyage; et quand je vins le voir, je vis sa table chargée de paquets empilés, dont des amis, me dit-il, l'avaient chargé pour l'Allemagne; il était si accablé de commissions qu'il ne savait comment il y pourrait faire face. Mais qu'arriva-t-il? Je fus un jour appelé dans le cabinet du ministre, qui me dit de me préparer au voyage, fixé pour quelques jours plus tard. Je sentis de suite combien cette décision affligerait profondément ce pauvre Henrichs et blesserait son amour-propre. Ma première pensée fut cependant une grande satisfaction des avantages que je retirerais de ce voyage; mais ensuite je crus de mon devoir de faire une remarque qui avait peut-être échappé au ministre et qui, une

1. Les pages qui suivent forment les chapitres VI et VII des *Souvenirs de ma vie politique, sociale et littéraire en France* (*Erindringer af min politiske, selskabelige og litterære Vandel i Frankrig*), publiés en 1830 à Christiania, chez P.-J. Hoppe, par Peter Andreas Heiberg, qui n'ont guère été connus et encore moins utilisés en France. Né à Vordingborg le 16 novembre 1758 de parents norvégiens, auteur de comédies qui eurent du succès, Heiberg était doué d'un talent satirique qu'il exerça assez cruellement contre le gouvernement danois pour que celui-ci se vengeât en l'exilant (24 décembre 1799). C'est alors qu'il vint en France, attiré par les idées libérales et révolutionnaires. Il entra, grâce à l'influence de Durant de Mareuil et à sa remarquable connaissance des langues étrangères, au bureau des traducteurs du ministère des Affaires étrangères, en devint chef un moment (1815), mais fut mis à la retraite dès l'année suivante; il continua de vivre à Paris et mourut le 30 avril 1841.

2. Henrichs (Hermann), né à Brême le 10 janvier 1763, mort à une date que je n'ai pu préciser, officier hanovrien au service de la compagnie anglaise des Indes orientales à Madras de 1781 à 1793, auteur anonyme d'un *Aperçu statistique sur l'électorat de Hanovre*, en même temps qu'attaché au bureau des traductions, dirigea de 1798 à 1805 une librairie rue de la Loi (aujourd'hui de Richelieu).

fois son attention attirée, était capable de changer sa détermination. Je lui demandai si l'important travail relatif aux livres d'église luthériens dont il m'avait récemment chargé pouvait être mis de côté. « Cela n'offre aucune presse, me répondit-il, et peut attendre notre retour. Allez et faites vos préparatifs. » Je n'oublierai jamais l'abattement du pauvre Henrichs quand je lui donnai cette information avec tous les détails. Ce qui est advenu de ses paquets et de ses commissions, je n'en ai jamais rien su.

Ce qui m'avait le plus gagné la faveur du ministre Talleyrand, si je ne me trompe, était un travail entrepris de ma propre initiative et sans qu'il m'eût été prescrit par personne. Je dressai un tableau chronologique de tout ce qui s'était passé de remarquable en Europe et particulièrement en France pendant l'année 1805. Le ministre, après avoir examiné ce tableau, me fit l'honneur de me dire qu'il le trouvait fort bien fait et tout à fait utile et commode. J'en fis de semblables pour les années 1806 et 1807. Mais alors Talleyrand quitta le ministère[1] et je cessai mon travail, ne sachant si son successeur y trouverait ou non quelque utilité. J'eus d'ailleurs, comme on l'apprendra par la suite et comme on l'a déjà vu, divers autres travaux assez longs qui prenaient tout le temps que me laissaient mes occupations journalières.

Ce n'est qu'en octobre que je quittai Paris, en compagnie de trois de mes collègues, sur un char à quatre roues, ayant sur le siège un ou deux des laquais du ministre. Les personnes qui faisaient partie de la société pour le voyage étaient M. Roux de Rochelle[2], chef de la division politique du Midi, qui devint envoyé français à Hambourg[3], connu comme auteur d'un poème épique : *la Byzanciade*[4] qui, sans être un chef-d'œuvre est bien supérieur aux deux poèmes sus-mentionnés de M. Dorion; M. Durant Saint-André, frère du baron Durant de Mareuil, dont il a été déjà question, sous-chef à l'époque de la division politique du Nord et depuis consul à Philadelphie[5]; enfin M. Challaye, alors

1. En août 1807.

2. Roux de Rochelle (Jean-Baptiste-Gaspard), 1762-1849.

3. En 1826, comme ministre plénipotentiaire. Il alla plus tard aux États-Unis (1830). Ces séjours lui fournirent l'occasion de rédiger pour l'*Univers pittoresque*, le volume sur *Les villes anséatiques*, et celui sur l'*Histoire des États-Unis*.

4. *Byzanciade*, Paris, Firmin-Didot, 1822, in-8. Roux de Rochelle est encore l'auteur d'autres poèmes, d'œuvres dramatiques et de poésies diverses.

5. Ce n'est pas à Philadelphie, mais à Washington que Durant Saint-André remplit les fonctions de consul (1824-1831). Esprit-André Durant, dit Saint-André (c'est le 29 août 1859 seulement qu'il fut autorisé légalement à joindre ce nom au sien), 19 mai 1777-12 mars 1860, entra en l'an VI au ministère des Relations extérieures, devint sous-chef à la deuxième division le 23 septembre 1802, y resta jusqu'en 1812 et passa ensuite dans les consulats. Il fut nommé consul général en 1814. Après avoir quitté Washington, il alla à Londres. Il fut nommé baron le 25 octobre 1847.

copiste ou, selon l'expression du langage administratif français, expéditionnaire, actuellement consul général de France à Madrid[1].

Le voyage se fit sans arrêt jusqu'à Mayence, où nous avions ordre d'attendre le ministre. Nous descendîmes dans une maison qui, par les soins du préfet, était destinée à lui servir de logement, à lui et à sa suite; ce préfet était M. Jean Bon Saint-André[2], connu comme membre de la Convention et depuis consul français en Syrie; j'aurai occasion par la suite de revenir sur son compte.

Le lendemain, le ministre Talleyrand arriva, avec le reste du personnel, composé du comte Labesnardière[3], chef de la division politique du Nord, et de trois jeunes hommes, secrétaires de la main du ministre, sans compter le valet de chambre, le cuisinier et quatre ou cinq autres domestiques.

Dès le premier jour, j'eus l'occasion de voir avec quelle finesse Talleyrand sait donner à ses subordonnés des leçons, voire des réprimandes, sans froisser le moins du monde leur amour-propre, mais de manière à provoquer jusque chez l'intéressé le sourire et même un franc rire. Le susdit M. Roux, homme très honorable, sympathique et bienveillant, avait la faiblesse, dans ses projets de dépêches, de courir après un langage élégant et de jolies phrases, au détriment parfois d'une qualité plus essentielle : la clarté, tandis que le ministre estimait particulièrement la rédaction de M. Labesnardière, qui savait joindre merveilleusement la concision à la clarté. Après le repas, auquel aucun étranger n'avait été invité, nous étions tous réunis au salon et nous causions de choses indifférentes et, l'on peut dire, insignifiantes. Je ne me souviens pas de ce qui amena sur les lèvres de l'un des interlocuteurs les mots de zèle administratif et d'empressement. Talleyrand saisit l'occasion et dit : « J'entends parler de zèle et d'empressement, je tiens que ces deux qualités doivent être en rapport inverse de l'importance du poste que l'on revêt. Par exemple, en qualité de ministre, il ne me convient pas d'avoir de l'empressement. Vous, M. Roux, comme chef de division, vous ne devez pas avoir beaucoup de cette qualité, mais seulement un peu plus que moi. Vous, M. Challaye, en qualité d'expéditionnaire, il

1. Challaye, qui appartenait à une famille du Forez et était allié à Durant de Mareuil, fut consul de France à Madrid, de 1826 à 1830. Il fut ensuite plusieurs années consul à Smyrne.

2. Jeanbon (André), dit Jean Bon Saint-André, 22 février 1749-12 décembre 1813, est le fameux conventionnel. Il fut préfet de Mayence de l'an X jusqu'à sa mort. Dans ce début du XIXe siècle où le calembour faisait fureur, on a prétendu que c'était à cause de son nom que Bonaparte l'envoya à Mayence.

3. La Besnardière (Jean-Baptiste de Gorey de), 1er octobre 1765-30 avril 1843, ancien oratorien, l'un des secrétaires les plus appréciés de Talleyrand, sous-chef du bureau des consulats (an VIII), chef de la 2e division (1806), de la 1re (1808-1818), créé comte par Louis XVIII le 20 novembre 1816.

vous en faut davantage; un garçon de bureau n'en aura jamais trop. » Là-dessus il y eut un rire général, auquel M. Roux s'associa bien qu'il sentît probablement que la leçon s'adressait à lui.

Le même soir, le ministre nous dit : « Vous êtes en voyage et l'on ne peut exiger que vous portiez avec vous toute une garde-robe; je vous autorise donc à vous mettre à table bottés, dans quelque compagnie que je vous aie invités. De même, pour échapper à une étiquette mesquine et pénible, je veux, qu'au lieu de me donner du Monseigneur, vous m'appeliez tout simplement Monsieur; il en suit que vous en userez de même avec toute autre personne sans égard à son rang, à moins que ce ne soit un personnage d'une condition supérieure à la mienne. » Ce dernier cas ne se produisit qu'une fois dans toute la campagne, et ce fut avec le Kronprinz, actuellement roi de Bavière, dont je parlerai par la suite.

A Mayence je vis le prince primat (Dalberg)[1] qui dîna une fois ou deux chez le ministre. C'était un homme particulièrement poli et aimable, pas du tout oreillard, comme une foule d'autres prêtres catholiques. Il badinait parfois sur un ton qui, tout en demeurant fort bienséant, ne portait pas la marque de l'état auquel il appartenait. Je le revis plus tard à Erfurt, mais pas d'aussi près que cette fois. Il sera nommé encore dans la suite. Je passe sous silence diverses autres personnes plus ou moins importantes qui furent à Mayence les hôtes du ministre, mais dont je n'ai rien à dire qui puisse intéresser le lecteur.

Nous demeurâmes là jusqu'après la bataille d'Iéna, c'est-à-dire jusqu'après le 14 octobre. Le lendemain il vint du quartier général un courrier, avec une relation de cette remarquable bataille et l'ordre au ministre de partir et de se rapprocher de Berlin. Étant de toute la société le seul à parler l'allemand, je fus chargé de partir en avant pour m'assurer de la sécurité des routes. On me donna une petite voiture légère, mais couverte, qui n'avait besoin comme équipage que de deux chevaux; et je me mis en voyage, pourvu d'un ordre écrit à tous les maîtres de poste de me fournir des chevaux, contre paiement, préférablement à tout autre voyageur.

Rien de remarquable ne survint, avant mon arrivée à Suhlingen, relai du pays de Fulda. J'étais descendu de voiture pour parler au maître de poste et justifier de mon droit à prendre des chevaux que j'obtins d'ailleurs aussitôt. Pendant qu'on attelait les chevaux, je fus interpellé par trois personnages à moi inconnus, mais dont l'un ou l'autre pouvait m'avoir connu, car ils me nommèrent par mon nom et me parlèrent en

1. Dalberg (Carl Theodor Anton Maria von), 8 février 1744-10 février 1817. Prince primat depuis 1803. Sur l'œuvre et la personne de Dalberg qui « n'était pas un prêtre; savait-il même ce que c'était? », on peut lire les pages sévères de M. G. Goyau, *L'Allemagne religieuse, le catholicisme*, t. I, p. 100 et suiv.

danois. C'étaient MM. Broendsted*[1], Koss[2] et Oehlenschläger[5], qui songeaient à aller à Paris, mais se trouvaient, avec la diligence où ils voyageaient, retenus à Suhlingen, en vertu des mesures générales prises comme il a été dit. Cette rencontre, très agréable pour moi, fut brusquement interrompue; car, dès que les chevaux furent attelés, je remontai en voiture et partis. On m'a dit depuis qu'ils avaient été fâchés que je n'eusse point négligé mes devoirs pour passer une paire d'heures à causer avec eux. Leur conduite postérieure à mon endroit semble changer cette opposition en certitude[6].

* Je suis incertain si le père de ce personnage qui, comme conseiller de finance, a bien mérité du Danemark en y introduisant la loterie à numéros, ne s'appelait pas Koes et non Koss[3″]. S'il en était ainsi, je devrais faire amende honorable au chargé d'affaires actuel à Paris[4″], que j'ai pris pour un fils ou un proche parent du conseiller de finance. M. Koss me pardonnera sûrement de rectifier mon erreur; car il est indubitablement assez chargé de ses propres mérites sans avoir besoin qu'on y ajoute ceux d'une autre famille (Note de Heiberg).

1. Broendsted (Peter Oluf), 17 novembre 1780-26 juin 1842, célèbre archéologue danois, qui devint en 1832 directeur du Cabinet des monnaies et médailles de Copenhague. Son ouvrage le plus connu est son *Voyage dans la Grèce* qu'il publia en français et à Paris, chez Firmin-Didot, 1826-1830, 2 vol. in-8°. Ami intime de Koës, il avait épousé sa sœur en 1806.

2. Koës (Georg Heinrich Carl), 14 janvier 1782-6 septembre 1811, philologue danois, auteur notamment d'un lexique grec-allemand d'Homère qu'il dédia à Wolf. Il mourut à Zante au cours du voyage en Grèce entrepris avec Broendsted.

3″. Koës (Georg Ditlev Frederik), 12 mars 1731-5 février 1804. Il était directeur de la Banque royale de Prusse, quand l'idée lui vint en 1768 d'établir la loterie en Danemark. Il obtint un privilège pour cet établissement en 1771 et réussit tellement bien qu'il fut nommé en 1773 conseiller de finance.

4″. Koss (Joseph Albrecht Friderich Christopher von), 4 mars 1787-18 janvier 1858, Il était depuis 1816 secrétaire de légation à Vienne, quand il fut appelé en 1828 à remplir les mêmes fonctions à Paris. Chargé d'affaires dans cette capitale à diverses reprises, il eut définitivement en 1836 la direction de la légation et y demeura jusqu'en 1845.

5. Oehlenschläger (Adam Gottlob), 14 novembre 1729-20 janvier 1850. C'est le célèbre poète et auteur dramatique danois, qui devint en 1809 professeur à l'Université de Copenhague. Il séjourna à Paris de 1806 à 1808, et il y revint quelques années plus tard.

6. Oehlenschläger, dans un ouvrage qui a été publié en Allemagne et en allemand au lendemain de sa mort (*Meine Lebenserinnerungen*, Leipzig, C.-B. Lorck, 1850, 4 vol. in-8), donne le récit suivant de cet incident (t. IV, p. 102-103) : « Dans une petite ville frontière allemande nous dûmes (Koës, Broendsted et lui-même) attendre quelques heures des chevaux frais; la chose était difficile à cause du passage dans la ville de Talleyrand, qui se rendait à Berlin pour y mettre en ordre l'Allemagne du Nord destinée à être traitée en province conquise. En regardant à la fenêtre, je dis, non sans surprise, à Broendsted : « Si mes yeux ne me trompent, voilà dans la rue Peter Andreas Heiberg ». C'était bien vrai. P. A. Heiberg était de la suite de Talleyrand. J'étais heureux de m'entretenir une fois avec cet homme de talent, dont la verve comique m'avait souvent amusé; comme écrivain politique je ne le connaissais guère. Je vins amicalement à sa rencontre; mais son accueil fut froid, et je remarquai de suite que nous ne sympathisions pas. Au point de vue esthétique comme au point de vue politique, il était du côté français du Rhin, moi du côté allemand. Dix ans plus tard, je conversai parfois avec lui à Paris. Dans la *Revue*

Je prie le lecteur de m'excuser d'interrompre ici le récit de mon voyage et de faire une courte digression pour ce qui me reste à dire de ces messieurs, sur lesquels je n'aurai plus à revenir dans la suite.

Quand à la fin du mois de juillet suivant, après la paix de Tilsit, je fus de retour à Paris, ils étaient établis dans cette ville; je ne les rencontrai qu'une fois, par hasard, dans une soirée chez M. Grégoire[1], où, je le suppose, ils avaient été introduits par M. Guillaume[2], secrétaire de la légation danoise, mort quelques années après. Ils étaient tous les quatre près de la porte et presque isolés du reste de la société et avant que j'en susse rien, ils étaient tous partis. La générale Laharpe[3], qui était en visite chez Grégoire avec son mari, me demanda après leur départ si nous ne nous connaissions pas. Je répondis que si, mais qu'étant en compagnie d'un diplomate danois, ils n'avaient probablement pas voulu laisser voir qu'ils me connaissaient, et que la discrétion et la délicatesse ne m'avaient pas permis, pour la même raison, de les compromettre, ce qu'ils auraient estimé peut-être le cas s'ils m'avaient honoré d'un salut.

Broendsted et Koss partirent peu après pour la Grèce, où ce dernier mourut. Je n'ai rien de plus à dire sur son compte.

Quelques années plus tard, Broendsted revint à Paris. Un jour j'entrai dans un café où je savais que se réunissaient quelques officiers de la marine danoise, après dîner, pour prendre leur café. Je les trouvai et m'assis à leur table pour causer avec eux. Peu après je remarquai parmi eux un personnage qui témoignait nettement qu'il comprenait la conversation, mais qui ne disait pas un mot. Ne sachant pas Broendsted à Paris, et ne l'ayant guère vu que dans deux occasions fugitives, il ne me vint pas du tout à l'esprit que c'était lui, mais je jouai à son égard le même rôle muet qu'il semblait vouloir jouer avec moi. Le lendemain, un des officiers de marine me dit, sur la question que je lui posai, que ce personnage muet n'était autre que M. Broendsted. Il partit peu après pour Rome où il prétend avoir été diplomate. C'est d'ailleurs une vérité incontestable que la cour de Rome ne lui a jamais reconnu aucun caractère diplomatique, bien qu'il puisse avoir été reconnu ou plutôt recommandé à quelque autre titre. Jamais je n'ai vu son nom cité, à titre diplomatique,

encyclopédique, il m'a plus tard critiqué souvent. Dans la préface de son *Théâtre danois*, il dit que j'ai rabaissé son talent dramatique, ce qui n'est pas exact. Au contraire j'ai souvent discuté avec lui sur la réalité de son talent comique qu'il contestait. »

1. Le fameux évêque de Blois, sur le salon duquel Heiberg donne quelques détails dans une autre partie de ses souvenirs.

2. Guillaume (le major Alexander Henrich). Il fut nommé chevalier du Danebrog le 28 janvier 1812 et dut mourir avant 1818, car il ne figure plus à cette date dans l'*Hof- og statscalender*.

3. La femme de Frédéric-César de Laharpe, 6 avril 1754-1838, l'ancien gouverneur d'Alexandre Ier de Russie, qui depuis 1798 vivait dans la retraite au Plessis-Piquet.

dans aucun almanach de l'État danois, où l'on trouve cependant même les noms des consuls danois, bien qu'ils ne comptent pas parmi les diplomates. Il prétend, dit-on, être diplomate parce qu'il avait le titre d'agent de la cour[1]; mais, outre que les agents de la cour ne sont pas plus des diplomates que les consuls, on pourrait tout aussi bien, au compte de M. Broendsted, ranger parmi les diplomates tous les sujets présents ou passés de S. M. danoise qui ont été honorés de ce titre, qu'ils aient été orfèvres à Copenhague ou marchands de poisson à Bergen.

Actuellement M. Broendsted est à Paris pour la troisième fois sans que je l'aie vu, ce dont je ne saurais guère m'étonner, ayant si complètement oublié son visage que je pourrais le rencontrer cent fois sans le reconnaître. Il travaille à un luxueux ouvrage sur la Grèce[2], qu'il songe à publier. Un de mes amis, qui en connaît quelque chose, en parle avec éloge, mais non sans observer qu'il aurait été bien plus important s'il avait vu le jour il y a treize ans, car actuellement on sait presque tout ce qu'il pourra contenir. Une autre de mes connaissances m'a dit que M. Broendsted l'avait prié de lui recommander un bon lithographe. « Mais, aurait-il ajouté, il faut que ce soit un homme sûr, car je dois vous dire que je suis conseiller d'État danois et par suite responsable. » On voit par là que dans les États de la monarchie danoise la responsabilité a une tout autre étendue que dans aucun pays d'Europe.

Oehlenschläger revint aussi une autre fois à Paris, quelques années plus tard et il se passa un assez long temps sans que nous nous rencontrions ou nous voyions. Enfin un jour qu'après dîner j'étais dans un café du Palais-Royal, il y entra. Il jeta les yeux sur moi et me fit l'honneur de s'asseoir à mes côtés. Nous causâmes de choses indifférentes et quand nous eûmes bu notre café, il me proposa de faire un tour dans le jardin. Après un ou deux tours de promenade, il me demanda si j'avais lu *l'Autel de Freya*[3]. Je lui répondis que non : « Dans ce cas, me dit-il, je serai heureux de vous en prêter un exemplaire que j'ai sur moi ». Cela me montra que je ne pourrais éviter de lui dire mon sentiment de cette pièce; aussi lui avouai-je simplement que je ne l'avais pas encore lue, mais que j'en possédais un exemplaire. Là-dessus il reprit en plaisantant : « Eh! bien quelle opinion en avez-vous? — Mon opinion, lui répondis-je, est que le comique n'est pas votre fait et je crois que vous feriez bien de vous en tenir exclusivement au genre sérieux et tragique. — Tout cela,

1. C'est le 1er janvier 1819 que Broensted vint à Rome comme agent de la cour danoise auprès du Saint-Siège. Comme le dit Heiberg, son nom ne figure pas dans l'*Hof- og statscalender*.

2. C'est l'ouvrage mentionné dans la note 9, et pour la publication duquel Broendsted séjourna à Paris de 1825 à 1830.

3. *Freyas alter*. Freya est la déesse de l'amour.

s'écria-t-il avec vivacité, c'est parce que vous avez écrit des comédies et que vous ne voulez pas que personne aille sur vos brisées. — Vous me faites tort, M. Oehlenschläger, lui répondis-je froidement; car, si vous avez lu mon propre jugement sur mon théâtre, jugement écrit et sous les yeux du public[1], je suis sûr qu'en bonne conscience vous ne le condamnerez pas plus sévèrement que je ne l'ai fait[2]. » Un moment après il me salua et s'en alla. Depuis je ne l'ai plus guère revu.

J'ai récemment lu deux pièces représentées sur le théâtre royal de Copenhague et qui me semblent avoir un fort air de famille avec *l'Autel de Freya*. Elles sont intitulées : *Les Galanteries des noces d'or* et *Le Distillateur*[3]. M. Oehlenschläger en étant l'auteur, je comprends fort bien que la direction, en considération des mérites réels de cet homme dans une autre branche de la littérature dramatique, n'ait pas cru pouvoir se dérober à les accepter. Si ces pièces avaient d'autres auteurs, je ne comprendrais pas que la direction du théâtre ait pu les faire exécuter.

1. Dans le tome IV de son Théâtre complet (*Samlede skuespil*), que je cite d'après la deuxième édition (Kioebenhavn, Dorothea Schultz, 1819, in-8, p. 282), Heiberg dit : « Mon talent réel, si j'en ai quelqu'un, est tout à fait différent de celui qu'on demande à un auteur dramatique. Cette pensée a été depuis longtemps et est encore si vive en moi, que je n'ai pas le moins du monde été froissé ni surpris d'entendre un des poètes favoris du Danemark me dire, il y a trois ou quatre ans, avec une franchise peu ordinaire, qu'il ne m'avait jamais trouvé aucun talent pour la comédie ». On a vu (p. 199, note 6) que Oehlenschläger prétend le contraire. L'opinion générale a été moins sévère pour Heiberg et lui accorde de grandes qualités théâtrales. Il a écrit ailleurs qu'à son sens il n'existait que trois auteurs vraiment comiques, Plaute, Molière et Holberg. La publication des trois premiers volumes du théâtre de Heiberg remonte à 1806. Il dit lui-même dans l'épilogue ci-dessus cité de son tome IV que ce qui a interrompu cette publication était le grand travail dont il avait été chargé sur l'état civil des luthériens de Paris.

2. Sur cet incident, voir ci-dessus p. 199, note 6. — A diverses reprises, dans la *Revue encyclopédique*, Heiberg a exprimé son sentiment sur Oehlenschläger. Nous en citerons deux fragments : t. XIV (1822), p. 573-575, à propos de la rivalité entre Baggesen et Oehlenschläger, il dit : « M. Oehlenschläger... fonde la réputation colossale que son parti veut lui donner presque exclusivement sur ses tragédies, plus ou moins bonnes.... Il a rangé sous sa bannière la jeunesse, toujours vive et ardente, qui admire avec raison son génie extraordinaire et sa brillante imagination.... Peut-être la nature a-t-elle donné au premier (Oehlenschläger) un génie plus vaste, mais ce champ fertile est mal cultivé et les traces de mauvais goût que l'on rencontre dans ses ouvrages prouvent que les bonnes études lui manquent.... On trouve souvent et presque partout dans ses ouvrages des pensées fortes et nobles mais rarement ce qui mérite le nom d'esprit; et cependant il a le malheur de croire qu'il en possède beaucoup. » T. XXVIII (1825), p. 105 : « Le talent de M. Oehlenschläger est exclusivement propre au genre noble et sérieux et... le comique et la bonne plaisanterie ne sont pas dans ses attributions. » On trouvera peut-être dans ces jugements la confirmation de la remarque faite par Oehlenschläger lui-même que son esthétique était germanique, tandis que celle de Heiberg était française.

3. *Guldbryllupsfrierierne* et *Destillateuren eller de anonyme Elskere*. Ces deux vaudevilles anonymes ne figurent pas dans les œuvres d'Oehlenschläger. On les attribue généralement à un ecclésiastique, qui se fit un nom comme pasteur, Peter Tetens Hald (1802-1864). La première eut huit représentations et la seconde cinq.

Et quelle opinion aurais-je du goût du public copenhagois si ces misères avaient eu des succès à la représentation!

Je reviens à la suite de mon voyage.

Au milieu de la nuit, j'arrivai à Fulda, dont le maréchal Mortier[1] était gouverneur et habitait au château. Je m'y fis conduire et priai un domestique de m'annoncer. On me répondit que le général dormait; j'insistai sur la nécessité de le réveiller parce que je venais chargé d'un message du ministre Talleyrand, mais que ma mission était de telle nature qu'il pouvait me répondre d'un seul mot s'il voulait seulement m'autoriser à venir dans sa chambre, ce qui lui éviterait le désagrément de se lever. Le serviteur fit la commission et revint aussitôt, me disant que le général allait venir à l'instant. Il s'en alla, après m'avoir laissé seul dans une salle extraordinairement vaste, remarquable surtout par sa longueur démesurée éclairée seulement d'une pauvre petite lampe qui ne perçait que faiblement l'obscurité. Peu après, la solennité de cette scène nocturne fut augmentée par le bruit d'une paire de sabres qui traînaient sur le plancher de la pièce voisine. La porte s'ouvrit, et le général, d'une stature invraisemblable, entra, en grand uniforme, sur la tête le chapeau, orné d'une longue plume, qui l'obligea de se courber un peu pour passer sous la porte qui cependant n'était point basse. Il était suivi d'un aide de camp, également en grand uniforme. J'exposai mon message et demandai au général si l'on pouvait en toute sécurité traverser le champ de bataille d'Iéna et pousser de là sur Berlin ou si j'avais besoin d'une escorte. Il me répondit que je n'avais aucun danger à craindre jusqu'à Erfurt et qu'il en donnerait lui-même l'assurance au ministre dans une lettre. Mais il ajouta qu'il me faudrait à Erfurt prendre des informations plus précises auprès du gouverneur, le général Clarke[2], sur ce qui concernait la suite du voyage jusqu'à Berlin. Là-dessus, je fis au maréchal Mortier mon compliment d'adieu et une demi-heure plus tard j'étais en voiture et poursuivais ma route. Sur le champ de bataille d'Iéna gisaient en foule les cadavres, tant d'hommes que de chevaux, qu'on n'avait pas encore eu le temps d'enterrer. Sauf ce spectacle rebutant, j'arrivai heureusement à Erfurt sans le moindre incident.

J'avais ordre d'y attendre le ministre qui arriva deux jours après. J'y renouai, d'une manière inattendue et très agréable, une vieille relation avec un homme que je n'avais pas vu depuis vingt-deux ans, et dont je n'avais peut-être pas entendu prononcer une fois le nom dans tout

1. Mortier (Edouard-Adolphe-Casimir-Joseph), 13 février 1768-28 juillet 1835. C'est en 1808 (2 juillet) qu'il fut nommé duc de Trévise. Il appartient à la première promotion des maréchaux faite par Napoléon (13 mai 1804).

2. Clarke (Jacques-Guillaume), 17 octobre 1765-28 octobre 1818. Il quitta peu après le gouvernement d'Erfurt, pour prendre celui de Berlin.

cet espace de temps. Il s'agit du conseiller de justice Buchner[1], médecin jadis de la ville de Bergen et que j'avais souvent vu et beaucoup fréquenté au temps où j'habitais cette ville. Il avait pris son congé et, avec une petite fortune bien acquise, s'était retiré à Erfurt, sa patrie, pour y finir ses jours dans le repos. J'aurai occasion par la suite de revenir sur son compte.

Erfurt, avec son district, était une des villes faisant partie de la souveraineté du prince primat. Tout y témoignait de l'esprit éclairé, libéral et humain de ce personnage. Les habitants professaient la religion catholique et je m'attendais à y trouver des cloîtres. Je ne sais combien il s'en trouvait, mais j'en visitai deux l'un d'hommes, l'autre de femmes. Dans le monastère des Bénédictins, je trouvai beaucoup d'ordre et de propreté et des visages ouverts, gais et pleins de jovialité. Ils plaisantèrent avec moi et moi avec eux, en toute convenance et sur un ton qui manifestait le contentement de leur état. A en juger par l'extérieur de trois ou quatre de ces moines, je crois que les dames d'Erfurt ne se déplaisaient pas à se trouver parfois dans leur société. Dans le couvent de Visitandines, que je visitai également, le prince primat, par une mesure tout à fait louable, avait interdit qu'aucune femme pût s'engager par vœu au-delà de deux années, après lesquelles elle était libre de quitter le couvent, ou, si elle le préférait, de renouveler ses vœux pour deux nouvelles années, et ainsi de suite jusqu'à quarante ans. Arrivée à cet âge, il lui était loisible, si elle le désirait, de renouveler ses vœux pour le reste de ses jours. Si semblable mesure était adoptée dans tous les États catholiques, les couvents de femmes serviraient à quelque chose, au lieu qu'ils sont souvent aujourd'hui la source de malheurs indescriptibles. Aussi bien vis-je dans ce monastère des visages gais, doux, qui respiraient la satisfaction. Les religieuses s'occupaient de couture et d'autres travaux manuels, moyennant salaire, pour les habitants de la ville.

Le surlendemain, comme je l'ai dit, arriva le ministre, avec le reste du personnel, et nous nous mîmes aussitôt tous ensemble sur la route de Berlin où nous arrivâmes, sans faire aucune rencontre remarquable; nous nous installâmes dans l'hôtel destiné au ministre et qui appartenait au ministre d'État prussien, le comte Haugwitz, qui avait dû le quitter à l'approche de l'armée française victorieuse, pour fuir avec la famille

1. Büchner (et non *Buchner*) (Andreas-Wilhelm), 23 février 1730-27 novembre 1815. Il exerça ses fonctions médicales à Bergen pendant quarante-cinq ans et c'est en récompense de ses services que la cour danoise le nomma conseiller de justice. Membre depuis 1792 de l'Académie des sciences naturelles d'Erfurt, il en devint directeur en 1807. Cette même année 1806 il publia sur la vaccination un ouvrage, résultat de ses observations et de son expérience à Bergen : *Ueber die Einimpfung der ersten natürlichen Blättern* (Erfurt, Manz, 1806, in-8).

royale et une foule des fonctionnaires les plus importants, vers une province plus éloignée de la monarchie prussienne.

On a reproché à Talleyrand une foule de crimes politiques, on l'a dénoncé comme ayant inspiré à Bonaparte nombre des mesures si funestes pour l'Europe et même pour la France qui furent prises dans ces jours, ordonnées et exécutées par la volonté inébranlable du souverain français. Combien ou combien peu de ces accusations sont vraies et fondées, il ne m'est pas possible de le déterminer. Je n'ai vu de cet homme remarquable que bien peu d'actions d'assez près pour oser porter sur elles un jugement assuré. Ce n'est donc pas de ma plume qu'il peut attendre une justification, si tant est qu'elle soit possible. Ma plume d'ailleurs ne serait pas nécessaire pour cela, car certainement il a dû travailler à sa justification dans ses *Mémoires*, prêts pour l'impression, je le sais d'une manière assez sûre, et qui ne paraîtront qu'après sa mort[1]. Il trouvera bien d'ailleurs aussi quelques défenseurs, comme il a trouvé, de son vivant, tant d'amers et sévères accusateurs*.

Il y a cependant un point d'une extraordinaire importance, sur lequel il m'est possible, en toute sincérité et en pleine connaissance de cause, de le justifier d'une accusation portée contre lui pendant des années par l'Europe entière, qui l'a chargé pour cela de malédictions. Cette accusation consiste à soutenir que Talleyrand fut l'inspirateur du fameux décret de Berlin[2], par lequel Napoléon établit le système général de blocus de presque tous les ports d'Europe et qui entraîna des conséquences extraordinairement malheureuses pour la plupart des pays, sans autre compensation que la découverte de l'art de tirer du sucre de la betterave. Le simple récit qui suit convaincra, je l'espère, le lecteur que

* On raconte qu'on lui demanda un jour s'il n'avait pas écrit ses *Mémoires*? « Pas besoin n'est, aurait-il répondu; je sais que mon valet de chambre et mon cuisinier travaillent à leurs *Mémoires*. » Je ne vois dans cette réponse qu'une échappatoire plaisante; car une de mes connaissances m'a assuré les avoir recopiés de sa propre main ajoutant qu'il ne souhaiterait pas pour l'enrichir d'autre trésor que cet écrit si l'auteur voulait lui en donner le manuscrit. (Note de l'auteur.)

1. On sait la polémique soulevée par la publication en 1890 des *Mémoires* du prince de Talleyrand, dont l'authenticité, sous la forme du moins sous laquelle ils nous ont été livrés par M. de Broglie, d'après la copie de M. de Bacourt, a été si vivement discutée. Sur cette polémique, voir Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, t. IV (Paris, Association ouvrière, 1906, gr. in-8), n° 25471 et suiv.; et Pierre Caron, *Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France* (Paris, Cornély, 1912, in-8), n° 4158. Il peut être intéressant de noter que dès 1828 ou 1829 (c'est vers cette époque qu'écrit Heiberg), il existait une copie au moins de ces *Mémoires*. Il est regrettable que Heiberg ne nous donne pas le nom de son garant.

2. Du 21 novembre 1806.

j'ai quelque droit à parler sur cette affaire et à donner à mes concitoyens un éclaircissement qui leur manquait sans aucun doute jusqu'ici.

Un soir vers dix heures, comme je revenais du spectacle, le portier me dit que le ministre avait donné l'ordre que tout le personnel se rassemblât dans son cabinet. Je fus le premier et je le trouvai seul. Il me dit que nous avions un travail qui nous prendrait une grande partie de la nuit. Puis il se mit à me questionner sur la comédie, sur Iffland[1] et les autres acteurs, puis il passa à d'autres sujets sans importance particulière; peu à peu arrivèrent mes collègues, et enfin M. Labesnardière, le premier par le rang comme aussi par la confiance et l'intimité de Talleyrand. Alors le ministre s'exprima en ces termes : « J'ai à vous montrer quelque chose qui vous fera dresser les cheveux sur la tête. » Il alla vers son bureau et il y prit un papier qu'il tendit à Labesnardière, en disant : « Il est dans l'usage général qu'un décret impérial s'appuie sur un rapport qui le précède et qui ait été présenté à l'Empereur par le ministre compétent. Voici au contraire un décret déjà signé par l'Empereur, qui se fonde sur un rapport encore inexistant. C'est ce décret qu'il faut rédiger et c'est votre affaire, Labesnardière, d'avoir à mettre de l'ordre dans ce désordre. Dès demain matin des courriers devront être envoyés à toutes les légations françaises pour y porter des copies, tant du rapport que du décret[2]. »

Labesnardière alla donc à son cabinet; nous autres, nous nous assîmes autour d'une table pour transcrire des copies du décret et du rapport, quand ce dernier fut prêt et approuvé par le ministre.

Je ne sais si l'on continuera d'accuser Talleyrand de cet acte despotique et hautement impolitique, mais pour cela il faudra déclarer mon récit faux et controuvé. En ce cas je n'ai rien à dire, sinon que tous ceux qui ont été les témoins et les acteurs de cette affaire sont encore vivants et que je ne crains pas qu'aucun d'entre eux m'accuse de manquer à la vérité soit dans l'ensemble, soit dans les détails de mon histoire.

Si l'on me demande maintenant quel est vraiment le père et l'auteur de ce si malheureux décret, je répondrai : ou il est né dans la propre cervelle de Bonaparte et ce n'est pas du tout invraisemblable, ou il lui a été inspiré par son mauvais génie, Maret[3], connu depuis sous le nom de duc de

1 Iffland (August-Wilhelm), 19 avril 1754-22 septembre 1814. Un des plus fameux comédiens allemands, qui se fit aussi un nom comme auteur dramatique.

2. Dans ses *Mémoires*, tels que nous les avons, Talleyrand ne dit rien de son rôle dans cette affaire, mais il parle nettement de ses dissentiments avec Napoléon et de l'intention où il était dès lors de quitter le ministère des Relations extérieures, ce qui eut lieu en 1807.

3. Maret (Hugues-Bernard), 22 juillet 1763-13 mai 1839, duc de Bassano du 15 août 1809, l'un des confidents les plus intimes de Bonaparte. Sur le blocus continental, on peut voir notamment Alberto Lumbroso, *Napoleone I e l'Inghilterra* (Roma, Modes e Mendel, 1897, in-8), avec une bibliographie du sujet. M. Lumbroso

Bassano, et alors secrétaire d'État. Cet homme, le juste pendant du marquis de Tuffières[1] de la comédie, est peut-être celui qui a le plus attiré de calamités sur la France; et cependant il serait de la dernière injustice de l'accuser d'agir ainsi à dessein et de propos délibéré; son dévouement à Napoléon n'était pas inspiré seulement par l'ambition, bien qu'il en eût une dose peu commune, mais aussi par une espèce de fanatisme. Il attribuait à Bonaparte une sorte de toute-puissance, capable de vaincre toutes les difficultés sans avoir à redouter des obstacles insurmontables pour sa toute-puissante volonté. Aussi est-ce une vérité incontestable que Maret, au lieu de détourner Napoléon des gigantesques entreprises dans lesquelles il s'engagea, ne fit que l'y pousser et l'y exciter. Ce Maret enfin est l'homme qui contribua le plus puissamment, sans le vouloir et sans s'en douter, à préparer à Bonaparte son exil à Sainte-Hélène et la mort prématurée qui en fut la conséquence. Ce fut Maret qui envoya un de ses émissaires nommé Fleury-Chaboulon[2] à l'île d'Elbe, pour lui annoncer qu'une conspiration était sur le point d'éclater contre la famille de Bourbon; que l'esprit de l'armée était tout à fait séditieux et qu'il ne lui manquait qu'un chef, en qui elle pût avoir confiance; qu'il devait se hâter s'il voulait profiter du moment favorable qui risquait de passer rapidement. Toute la terre sait le succès de cet épisode de la vie de Bonaparte : et l'on peut dire en toute vérité que c'est Maret qui a été pour la France la cause de la perte de trois milliards de francs que lui a coûtés cette dernière révolution. C'est là un nouvel exemple des malheurs que peut occasionner le fanatisme, religieux ou politique; car je n'ai aucune raison de croire que le duc de Bassano ait agi contre ses convictions ou voulu trahir sa patrie. S'il eût été un traître on ne l'eût sûrement pas laissé dans l'ombre où il se trouve, car jamais on n'entend parler de lui. Il n'est point membre de la Chambre des pairs, ni revêtu d'aucune dignité qui oblige à le nommer.

A Berlin, j'eus l'honneur, dans un dîner qui réunissait chez le ministre une cinquantaine de personnes, de me trouver à table avec le maréchal Bernadotte, alors prince de Ponte Corvo, aujourd'hui roi de Suède et de Norvège[3]. J'étais à table du même côté que lui, mais assez loin; aussitôt

(p. 107) a suggéré l'idée que la pensée du blocus a été inspirée à l'Empereur par Montgaillard. M. Bertin, dans une thèse de doctorat en droit sur *le Blocus continental* (Paris, impr. de L. Boyer, 1901, in-8) a repris la même thèse, sans apporter d'arguments nouveaux.

1. Le comte (et non marquis) de Tuffières est le héros du *Glorieux* de Destouches. Le duc de Bassano s'est défendu d'avoir toujours approuvé ou excité l'Empereur. Voir sur ce point l'ouvrage que lui a consacré le baron Ernouf : *Maret duc de Bassano* (2e éd., Paris, Perrin, 1884, in-8, IV-691 p.).

2. Fleury de Chaboulon (Pierre-Alexandre-Edouard), baron de l'Empire du 17 juin 1815, 1er avril 1779-28 septembre 1815. Il raconte le fait dans ses *Mémoires* (Paris, J. Murray, 1819-1820, 2 vol. in-8), sans nommer Maret.

3. Bernadotte (Jean-Baptiste-Jules), 26 janvier 1764-8 mars 1844. C'est le

presque après le dîner, il quitta la société ; et je ne me souviens pas d'avoir eu l'honneur d'échanger deux paroles avec lui ; elles n'auraient eu d'ailleurs, comme on pense, aucune importance. Je dois avouer aussi qu'il ne m'est pas resté le moindre souvenir des traits de son visage. Sans doute je l'aurais considéré et observé avec un peu plus d'intérêt, si j'avais pu me douter à l'époque de ce qui s'est passé près de Lutzen six ou sept ans plus tard.

Un jour je me trouvai à table à côté du ministre saxon des Affaires étrangères, le comte Bose[1]. Une fois, au milieu du repas, il se mit, à ma stupéfaction, à me parler en suédois. Je ne sais comment il avait pu savoir que j'étais originaire d'un des royaumes scandinaves. Il m'expliqua ce phénomène en me disant que, dans sa jeunesse, il avait été envoyé saxon à la cour de Suède et qu'il en avait appris la langue.

Ce comte Bose était un homme de soixante-quatorze ans, sinon plus. Bonaparte, lui-même dans la force de l'âge, n'aimait point à s'entourer, pour s'occuper des affaires de l'État, de vieillards qui ne pouvaient avoir l'activité réclamée par les circonstances ; et en cela certes il n'avait pas tort. Comme il avait beaucoup d'amitié pour l'électeur de Saxe — il n'était pas encore roi, il ne le devint que quelques mois plus tard, en décembre 1806[2] — il lui fit représenter qu'un homme de l'âge du comte Bose ne convenait pas dans un poste aussi actif que celui de ministre des Affaires étrangères. L'électeur, empressé à céder à l'empereur des Français dans toute la mesure du possible, donna au comte Bose un congé honorable avec une pension et nomma en sa place comme ministre des Affaires étrangères, un homme qui n'avait que soixante-dix ans, mais qui était sujet à des attaques d'épilepsie. Il n'agit pas ainsi par un mauvais vouloir contre le souverain français. La vraie raison en est dans l'ordre sévère introduit par l'électeur de Saxe, ordre qui en toute chose touche

5 juin 1806 qu'il avait été créé prince de Ponte Corvo. Il fut choisi le 21 août 1810 comme prince royal de Suède et prit le nom de Charles-Jean et il succéda, sous le nom de Charles XIV, à Charles XIII, mort le 5 février 1818.

1. Bose (Friedrich-Wilhelm-August-Carl von), 9 janvier 1753-9 septembre 1809. Il représenta la Suède à Stockholm de 1777 à 1786, puis devint maréchal de la cour à Dresde. Il s'est produit ici dans les souvenirs de Heiberg une confusion qui lui a fait commettre une erreur grossière. Au moment de la bataille d'Iéna, le ministre des Affaires étrangères en Saxe était Johann-Adolf Loss, 1er février 1731-15 mars 1811, qui après avoir rempli les fonctions d'ambassadeur à Versailles (1774), puis de ministre de l'Intérieur (1777), avait pris en 1790 la direction des Affaires étrangères. On sait comment une dépêche de l'ambassadeur anglais Wynn, tombée entre les mains de Napoléon, pendant que Bose négociait précisément avec lui, en révélant une conversation de Loss fort peu favorable aux Français, indigna l'Empereur et conduisit l'électeur de Saxe à renvoyer son ministre brutalement et sans pension. Et c'est Bose justement, plus jeune que lui de vingt-deux ans, qui lui succéda, sur la suggestion même de Napoléon. Voir notamment sur cet épisode : André Bonnefons, *Un allié de Napoléon : Frédéric-Auguste* (Paris, Perrin, in-8), p. 186 et suiv.

2. C'est le 11 décembre 1806 que l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste (23 décembre 1750-5 mai 1827), changea son titre d'électeur en celui de roi de Saxe.

à la pédanterie. Il n'était pas un habitant de Dresde qui ne sût avec précision tout ce que faisait l'Électeur à chaque heure du jour; à quel jour et à quelle heure il allait à sa résidence d'été de Pillnitz[1], à quel jour et à quelle heure il en revenait, sans que le temps pût jamais interrompre l'ordre une fois établi. Mais cet ordre n'en fut pas moins interrompu plus tard à diverses reprises, par l'entrevue d'Erfurt, puis par les deux visites de Napoléon à Dresde. Je suis convaincu que ces niaiseries, insignifiantes pour toute autre personne, n'en ont pas moins été ce qui lui a été le plus désagréable dans ses rapports avec Napoléon.

Combien d'ailleurs ce prince était aimé et respecté de la plupart de ses sujets, j'ai appris à le connaître dès mon premier voyage dans les États saxons. Tout ceux à qui j'en parlais étaient unanimes à le louer sous tous les rapports; c'est tout au plus s'ils trouvaient en général un point à blâmer ou plutôt à regretter chez lui. Et cette plainte, réduite à sa véritable valeur, était qu'il payait ses dettes. Voici l'affaire : au début de chaque année, un certain nombre d'obligations d'État sortent à une espèce de loterie et le montant en est remboursé. Chacun craignait de voir sortir son numéro, car, disait-on, il est indubitable que notre argent est bien plus en sûreté entre les mains du roi qu'entre celles d'un particulier.

C'est peut-être le lieu de conter une anecdote qui montre combien le génie de Talleyrand est habile à saisir toute occasion qui se présente, quand il a dans l'idée de faire un compliment à un présent ou à un absent. Dans l'ordre chronologique, cette anecdote devrait prendre place dans le chapitre suivant. Pendant le séjour de Talleyrand à Varsovie, l'électeur de Saxe, devenu roi, y envoya un de ses aides de camp, le colonel Funck[2], avec une mission dont l'objet m'est inconnu. Il apportait avec lui, comme cadeau pour le ministre, une caisse contenant dix à douze bouteilles de tokai authentique. Je dis bien *authentique*, ce vin n'étant jamais mis dans le commerce, mais étant exclusivement réservé aux caves impériales à Vienne; et l'empereur de temps en temps en fait des cadeaux à d'autres princes d'Europe[3]. Le colonel Funck fut invité à dîner et, à la fin du repas, on servit au dessert une ou deux bouteilles de ce vin. En versant ce nectar, le ministre toucha le fond de la bouteille et remarqua qu'il était plat, au lieu que d'autres bouteilles ont un creux qui remonte

1. Au sud-est de Dresde, sur la rive droite de l'Elbe. C'est Frédéric-Auguste qui y fixa définitivement sa résidence d'été; il y fit d'importants travaux et embellissements et y installa un jardin botanique.

2. Funck (Karl-Wilhelm-Ferdinand von), 13 décembre 1761-10 août 1828. C'est lui qui avait servi après Iéna, où il avait été fait prisonnier, d'intermédiaire entre Napoléon et l'électeur de Saxe, auquel l'Empereur proposait une alliance. Il accompagna Bose pour les négociations, et fut chargé à diverses reprises de missions auprès de Napoléon. C'est à la suite et en récompense de ses services que l'électeur l'avait promu colonel et nommé aide de camp.

3. Heiberg se fait ici l'écho d'un préjugé qui cependant avait été déjà battu en brèche plus d'une fois, notamment dans l'*Encyclopédie* même.

à l'intérieur et diminue d'autant le contenu. Talleyrand en prit occasion de faire un compliment au roi de Saxe : « Savez-vous bien, M. le colonel Funck, dit-il, que vos bouteilles sont de bonne foi à l'égal de votre roi? »

Le ministre m'avait plusieurs fois parlé de l'acteur Iffland, en exprimant le désir de le voir, pas au théâtre, mais en particulier. Il me chargea de l'inviter à dîner un jour où le spectacle ne réclamerait pas sa présence; je le fis, Iffland désigna le jour lui-même; mais j'oubliai malheureusement de lui dire de venir en simple vêtement de ville. Cet oubli eut pour conséquence qu'il vint en habit, comme s'il devait jouer un rôle au théâtre, en cérémonie, rapière au côté et *chapeau bas* sous le bras. Comme cela d'ailleurs lui allait fort mal, il fit une drôle de figure dans la société et il me sembla que lui-même en avait le sentiment. Cela m'affligea et je lui présentai des excuses qu'il accueillit avec bienveillance. Que le ministre ait témoigné une politesse particulière à l'acteur, c'est ce que je n'ai guère besoin d'assurer. Sa politesse prévenante et délicate est chose trop universellement connue pour qu'on puisse douter qu'Iffland ait été reçu avec toute la considération possible. Je ne crois pas d'ailleurs que l'entrevue ait répondu aux espérances que, de l'un et l'autre côté peut-être, ils avaient conçues.

La grande armée française s'était dirigée sur la Pologne, ne laissant derrière elle que les quelques troupes nécessaires pour occuper les pays conquis et pour assurer, en cas de besoin, la retraite de l'armée. Le ministre avait ordre de suivre le quartier général d'aussi près que possible, sans s'exposer au danger.

Nous quittâmes Berlin au commencement de décembre pour gagner la Pologne par Francfort-sur-l'Oder.

Posen fut la première ville polonaise où nous nous arrêtâmes quelque peu. Nous y demeurâmes huit ou dix jours, jusqu'au moment où nous reçûmes avis que l'armée française était en possession sûre et paisible de la capitale.

Le décret de Berlin, ci-dessus mentionné, était un manifeste de guerre si violent contre la Grande-Bretagne, que le gouvernement de ce pays avait donné ordre à ses ambassadeurs et agents de quitter toutes les cours et résidences dont les souverains étaient en relations d'alliance ou d'amitié avec l'empereur des Français. Cette raison avait obligé l'ambassadeur anglais en Saxe à quitter Dresde. M. Dumoustier[1], dont j'ai déjà

1. Moustier (Comte Clément-Édouard de), et non Dumoustier, 2 janvier 1769-5 janvier 1830. Après avoir été mêlé aux complots royalistes, s'être engagé dans les hussards en 1802, il entra dans la diplomatie comme élève, devint secrétaire de légation à Dresde en 1801. Il épousa la fille du comte de la Forest, devint ambassadeur à Madrid en 1825, fut rappelé et devint député du Doubs.

parlé, à l'époque chargé d'affaires de la France en Saxe, désireux de témoigner son zèle sans bornes au service de l'empereur Napoléon, s'était permis, aussitôt le départ de l'ambassadeur anglais, de fouiller son hôtel, et cette perquisition avait fait trouver un tas de vieux papiers poussiéreux que l'ambassadeur n'avait pas jugé bon d'emporter avec lui. Dumoustier prit possession de ces papiers, les mit dans une caisse et les apporta à Posen comme un objet précieux, pour les remettre aux mains de Talleyrand, qui à son tour me les livra pour les examiner et pour faire en cas de besoin un rapport. Je n'y trouvai rien absolument qui pût avoir le moindre intérêt. Pour ne point revenir cependant devant le ministre les mains absolument vides, je choisis un projet de dépêche de l'ambassadeur au ministère anglais, où il s'exprimait dans les termes suivants : « Ces jours-ci est arrivé le nouveau chargé d'affaires français, Dumoustier, auparavant secrétaire de légation. C'est encore, ce qui est cependant difficile, un plus grand fat que son prédécesseur. » Je vins avec cet extrait chez le ministre, chez qui justement se trouvait Dumoustier. Je l'assurai que je n'avais absolument rien trouvé dans ces papiers qui pût fournir la matière d'un extrait, bien que j'eusse cueilli cette petite note, d'ailleurs à mon avis tout à fait insignifiante. Après avoir lu cet extrait, Talleyrand le plia, le mit sur la table à côté de lui et dit en souriant : « Vous appelez cela insignifiant, cependant ce n'est pas dépourvu d'importance. » Dumoustier reçut ordre de rejoindre son poste. A-t-il reçu en outre une réprimande pour avoir gaspillé inutilement des frais de voyage, je ne le sais pas.

Dans le court temps que nous passâmes à Posen, il y arriva deux envoyés orientaux, à destination de Paris, l'un turc, l'autre persan. Ce dernier était un très bel homme [1]. Le jour qu'il dîna chez le ministre, on avait mis devant son couvert une carafe avec de la limonade, sa religion, pensait-on, lui défendant de boire du vin. Pendant le dîner, il demanda à son interprète, M. Outrey [2], qui était assis à côté de lui, un verre de vinaigre. On lui apporta le verre et il le vida d'un seul trait, mais au même instant il le rejeta comme une baleine par le nez et par la bouche et je crois même par les yeux. L'on ne s'était pas figuré qu'il voulût boire

1. Riza Khan (Mirza Mehemet) fut envoyé en France, à la suite de la mission d'Amédée Jaubert en Perse. Il le retrouva à Constantinople et de là ils voyagèrent ensemble. Sur la mission de Riza Khan, qui aboutit au traité de Finckenstein du 4 mai 1807, on peut consulter notamment : Erich Joachim, *Napoleon in Finckenstein* (Berlin, Behrend, 1906, in-8), p. 137 et suiv.; et surtout Driault (Ed.), *La Politique orientale de Napoléon* (Paris, Alcan, 1904, in-8), p. 170-185.

2. Outrey (Georges), qui était le beau-frère d'Amédée Jaubert, devint par la suite vice-consul à Bagdad (1808-1823), à Rhodes (1824-1830), à Trébizonde (1831-1832), puis consul à Trébizonde (1833-1842). Jaubert parle de lui dans la relation qu'il a publiée en 1821 de son *Voyage en Arménie et en Perse fait dans les années 1805 et 1806* (Paris, Pessart, 1821, in-8).

ce vinaigre et l'on n'avait pas jugé utile de le prévenir que c'était du vinaigre particulièrement fort, connu à Paris sous le nom de vinaigre de maille. Je lui faisais justement vis-à-vis à table et je reçus tant sur mon visage que sur mon assiette quelques éclaboussures de sa violente éjaculation. Tout d'abord il crut qu'on l'avait voulu empoisonner; mais il finit par se rassurer et rit lui-même de l'aventure. Il s'appelait Mirza Rhiza Khan; son extérieur était agréable et à la mode orientale. Quant à l'ambassadeur turc [1], je n'ai rien à en dire : c'était un vrai Turc et plus semblable à un bœuf qu'à un homme.

Il vint enfin un courrier de Varsovie qui nous assura que le calme régnait dans la ville et sur la route; nous pliâmes bagage et nous mîmes en voyage.

En Pologne, les chemins, partout où je me suis trouvé, étaient extrêmement mauvais; et comme il n'avait pas encore gelé, qu'il était, au contraire, tombé de fortes pluies, ils étaient par endroits presque défoncés. Les chevaux étaient petits, faibles, affamés et si harassés par les courses perpétuelles, qu'un attelage d'escargots n'aurait guère été plus mauvais. Le ministre avait choisi pour sa personne, ses trois secrétaires de la main et ses domestiques les plus nécessaires, la voiture la plus légère, et on lui avait naturellement donné les chevaux les meilleurs, ou du moins les plus passables, en sorte qu'il fut à Varsovie deux jours avant moi et mes trois collègues ci-dessus nommés, qui voyagions dans un grand chariot lourd et lourdement chargé.

Les hôtelleries, le long des routes, étaient mauvaises à l'égal des chemins, malpropres et pleines d'insectes répugnants. Comme aliments on ne pouvait nulle part obtenir rien de passable. C'est un proverbe commun que si dans une auberge de village on demande du vin, la réponse est : Nous n'en avons point. Désire-t-on de l'huile, même réponse. Veut-on de l'eau-de-vie, c'est encore le refrain : Nous n'en avons point. Réclamez de l'eau, aussitôt l'on vous dit : A l'instant; et l'on court puiser une eau bourbeuse dans un vase malpropre. L'on est donc obligé non seulement d'apporter ses provisions avec soi, mais de voyager de nuit, ce qui n'est pas commode, surtout en hiver. Il arriva une nuit que notre voiture s'arrêta dans une ornière d'où nos huit chevaux maigres, harassés, affamés ne furent pas en état de la retirer, en dépit des innombrables coups de fouet qui pleuvaient sans discontinuer sur les pauvres bêtes; et par surcroît de malheur, chaque effort des chevaux faisait rompre les traits, ce dont il ne faut pas s'étonner, leur épaisseur ne dépassant guère celle d'une faucille ordinaire. Après de longs et vains efforts, nous prîmes enfin la résolution d'envoyer un des postil-

1. Vahid Effendi (Emin). Sur sa mission, voir notamment Driault, ouvrage cité, p. 167-170.

lons chez le plus prochain starost [1] pour demander assistance; nous l'obtînmes en effet et le starost vint lui-même avec deux ou trois paires de bœufs solides, qui sans grande peine nous tirèrent de l'ornière où nous étions demeurés trois à quatre heures sans pouvoir sortir de la voiture, tant la boue était profonde.

Pendant que nous étions ainsi dans la voiture, tout aux aguets, il m'arriva plus d'une fois de regretter que nous n'eussions pas comme compagnon de voyage l'amiral suédois Tersmeden [2], connu pour sa force extraordinaire. J'ai entendu raconter sur son compte l'anecdote suivante. Il se promenait un jour à la campagne dans la contrée qu'il habitait, quand il vit une voiture de paysan, attelée de deux méchants chevaux, presque enfoncée dans une ornière, sans que les pauvres bêtes fussent en état de la remuer. L'amiral en eut pitié et plus encore peut-être du paysan. Il détacha les chevaux de la voiture et, en témoignage de son profond mépris, il leur lança un coup de pied au derrière, puis saisissant le timon de la voiture, il la tira de l'ornière à lui seul.

J'ai eu l'occasion de faire une remarque singulière sur les paysans polonais. J'ai rencontré parmi eux beaucoup de têtes et de visages remarquables par une beauté et une douceur peu communes; et je crois qu'un peintre désireux de peindre une tête de Christ ne ferait pas mal de choisir son modèle parmi les paysans polonais. La résignation, la soumission au destin, est, avec la douceur, le trait qui m'a frappé dans ces visages plus allongés que ronds, et couronnés d'une blonde chevelure; quelques-uns se sont si fortement imprimés dans ma mémoire, qu'après plus de vingt ans ils se détachent pleins de vie devant mon imagination. L'esclavage du paysan polonais, qui pendant une suite de siècles est demeuré chez lui comme un état naturel et a marqué tout son être de son empreinte, cette condition malheureuse, mais passée en habitude, a-t-elle à la longue donné à son visage ce caractère si marqué, c'est sur quoi je ne me hasarderai pas à formuler une opinion; mais si c'était là l'effet d'un pur hasard, je me demanderais comment il se fait que ni la nature ni même la condition de l'esclavage n'ont pas donné ailleurs au paysan la même beauté caractéristique. Je n'ai pas besoin de remarquer que ce trait caractéristique n'est pas absolument général et qu'il comporte une foule d'exceptions; il n'en est pas moins vrai que dans aucun autre des pays que j'ai visités et dont j'ai comparé le peuple au peuple polonais, je n'ai été à même de rien trouver d'aussi beau ou d'analogue.

Nous arrivâmes enfin à Varsovie, quelques jours avant Noël et nous descendîmes à l'hôtel préparé pour le ministre, dans la grande et belle

1. Noble ayant reçu en fief des biens de la couronne.

2. Tersmeden (Carl), né le 23 avril 1715, mort après 1794. On vient de publier en Suède ses *Mémoires*.

propriété qui avait appartenu à un riche et fameux banquier, Tepper [1], assassiné quelques années auparavant sur sa porte où il prenait le frais un soir.

L'aspect de Varsovie est celui d'une ville asiatique plutôt qu'européenne ; de grands palais et de belles constructions y côtoyaient dans un désordre lyrique les plus misérables cabanes. Il s'y trouve cependant une ou deux rues larges et belles, une ou deux places ornées de beaux bâtiments qui ne dépareraient pas quelque autre ville d'Europe. Une chose essentielle manque ou du moins manquait à l'époque : c'est l'éclairage des rues. Pas de lanterne au coin des rues : on voit le soir, et assez avant dans la nuit, courir çà et là des gamins avec des lanternes à main qui offrent leur service, contre un modeste salaire, à qui veut se faire éclairer pour revenir chez soi. Il advint une fois, pendant mon séjour à Varsovie, que deux officiers, Polonais l'un et l'autre, ayant une querelle qui ne pouvait se terminer que par un duel, se rencontrèrent dans une rue écartée et payèrent un de ces gamins pour les éclairer tandis qu'ils se battaient.

C'est ici que commence proprement la période la plus intéressante de ma carrière politique hors de ma patrie et je veux m'efforcer de la rendre aussi plaisante que possible à mes lecteurs. Mais je dois préalablement les prier de bien remarquer que ce n'est pas mon dessein de leur découvrir des secrets d'État, dont d'ailleurs je ne connais pas grand chose, ou de leur raconter des faits politiques que des centaines d'autres récits ont mis sous les yeux du public, sauf dans les cas où ma connaissance des choses me met en mesure de rectifier des relations inexactes, comme j'en ai donné un exemple ci-dessus, ou quand je puis ajouter un détail généralement inconnu. Mon objet est tout autre. Ayant eu la chance de voir et de coudoyer une foule d'hommes plus ou moins célèbres ou connus, qui tous ont joué un rôle plus ou moins important sous le règne de l'empereur Napoléon, je veux chercher à caractériser chacun d'eux en rapportant une ou des anecdotes qui aident à crayonner leur portrait moral, comme le peintre fait leur portrait physique. Mais je commencerai par donner au lecteur un bref aperçu du mode de vie et de l'organisation intérieure dans la maison où nous passâmes plusieurs mois.

Le ministre avait, tous les jours sans exception, à sa table au moins vingt convives ; une foule d'ambassadeurs et d'autres personnages distingués rassemblés à Varsovie des divers points de l'Europe étaient souvent invités. Quelques-uns avaient même reçu l'invitation, une fois pour toutes, de venir quand ça leur plairait ; le ministre lui-même, si je ne me trompe, ne dîna pas une fois hors de chez lui. Il emmenait avec lui son cuisinier ; et ce fut sans doute l'homme qui gagna le plus à ce voyage.

1. Tepper (Fergusson Piotr), assassiné en 1794.

A Varsovie, et, je crois bien, dans toutes les villes polonaises, les Juifs jouent un rôle distingué à certains égards, mais surtout profitable[1]. Toute maison riche a un Juif à son service, et c'est le Juif qui procure tout ce qu'il faut pour la cuisine, depuis le gibier jusqu'aux carottes. Le cuisinier du ministre dut se plier à cet usage pour ne point se trouver au dépourvu et le Juif s'entendit si bien avec le cuisinier, que tous deux tirèrent un profit important de cette camaraderie peu chrétienne. Un jeune homme, un des secrétaires de la main du ministre, nommé Lajonchère[2], demanda un jour en confidence au Juif de la maison, s'il était en état de procurer tout ce qu'on lui demanderait : « Sans doute », répondit-il. — « Même de jolies filles? » poursuivit l'autre. — « Mais assurément », répondit froidement le Juif. « Ma fille est une très jolie fille et ma femme n'est pas laide. » Ce seul trait suffit à caractériser cette classe de Juifs polonais qui n'est en rien comparable à la classe honorable de cette race qui vit, se conduit et s'habille comme les autres nations de l'Europe; au lieu que les Juifs dont il est ici question se distinguent — et pas à leur avantage, — même par leur vêtement, qui consiste dans une longue tunique à manches, sale et souvent déguenillée, en toile noire, avec sur la tête un bonnet qu'ils ne quittent jamais, même en été. Le reste de leur habillement, bien d'accord avec cela, leur donne un aspect laid, sombre et lugubre. Aussi ne les souffre-t-on pas dans les jardins et promenades, d'où on les chasse dès qu'ils se montrent; ce qui n'aurait pas lieu s'ils s'habillaient comme le reste des hommes.

Chaque matin, à une heure déterminée, nous nous réunissions dans la chambre à coucher du ministre, pendant que son valet de chambre le peignait et achevait sa toilette. L'objet de cette réunion était de prendre ses ordres pour le travail à exécuter et aussi, quand il n'y avait rien d'important, de tuer le temps, comme on dit, en causant de choses et d'autres, rarement importantes, mais toujours agréables; car le ministre n'aimait pas être seul et voulait toujours avoir près de lui quelqu'un avec qui il pût converser. Dans une de ces occasions, il me demanda si j'avais lu les dernières feuilles anglaises arrivées et si elles ne contenaient aucune nouvelle remarquable. Rien, lui répondis-je, si ce n'est que le roi a nommé un nouveau ministre des Affaires étrangères et qu'il s'appelle

1. Sur le rôle des Juifs en Pologne, on peut voir notamment ce qu'en dit un compatriote de Heiberg, le fameux géographe Malte Brun, dans son *Tableau de la Pologne* (Paris, H. Tardieu, 1807, in-8), p. 302 et suiv.; et surtout dans la nouvelle édition de cet ouvrage publiée et augmentée par L. Chodzko (Paris, A. André, 1830, 2 vol. in-8), t. I, p. 104-132.

2. Ce La Jonchère était un de ces jeunes gens que Napoléon avait remarqués au Prytanée et qu'il en avait retirés pour en faire des élèves du ministère des Relations extérieures, pensionnés spécialement par lui. Il ne persévéra pas dans la carrière diplomatique.

George Canning[1]. Il me demanda alors mon opinion sur ce personnage; à quoi je répondis que je n'en pouvais avoir aucune, n'ayant aucune notion de sa situation ou de sa conduite antérieures. « Eh! bien, moi, répliqua le ministre, je le connais et je vous assure que c'est un homme doué des talents les plus remarquables. » Ce qui prouve que Talleyrand n'appartenait pas à cette classe de grands hommes qui se croient, du côté des connaissances et des talents, privilégiés avant tous les autres.

Notre société s'était augmentée des deux secrétaires de légation à la cour de Prusse, Caillard [2] et Lajard[3], qui avaient dû quitter Berlin, à l'explosion de la guerre. Le secrétaire de la main du ministre, qui avait dans ses attributions la direction de la caisse, ayant eu besoin de retourner à Paris pour affaires de famille, M. Caillard prit l'administration de la caisse et du département financier. Un matin que la conversation suivait son cours, Caillard entra, ayant en mains un grand papier déployé et avec un air de possédé : « Dieu vous garde! dit le ministre, que vous prend-il donc? Vos cheveux, toujours si bien frisés, se dressent aujourd'hui deux fois trop haut. — Votre cuisinier, répondit Caillard, est un voleur sans pudeur ou il se laisse honteusement mener par le bout du nez par le Juif. Voici son compte pour la semaine dernière; il est si impudemment enflé que je n'ai pu ni voulu le régler sans autorisation. » Le ministre prit le compte, y jeta un rapide coup d'œil et dit à Caillard : « Savez-vous ce que vous avez à faire? » — La réponse fut : « Non », et le ministre s'expliqua d'un seul mot : « Payez! » — « Mais, mon Dieu! répliqua Caillard, c'est une imposture manifeste ». — « Peut-être bien, reprit Talleyrand, mais laissez-moi vous expliquer l'affaire. Je pourrais bien faire venir Chevalier — c'était le nom du cuisinier — et lui dire : Vous me trompez. Voici un chapon compté à neuf francs et pour lequel vous n'avez sûrement pas payé plus de six francs. Chevalier ôterait son bonnet de coton, s'inclinerait et répondrait : C'est vrai, mais cela ne se reproduira plus. Mais qu'arriverait-il? Le lendemain il nous servirait un

1. Canning (George), 11 avril 1770-8 août 1827. Sa nomination comme ministre des Affaires étrangères dans le ministère Portland, dont il fut l'âme, est du 25 mars 1807. Il est surprenant que Heiberg fût si ignorant du grand homme d'Etat qui avait été déjà en 1804 à la tête des affaires avec W. Pitt.

2. C'était le neveu d'Antoine-Bernard Caillard, qui fit un moment l'intérim des Affaires étrangères et qui lui-même avait été ministre de la République à Berlin. C'est sous les auspices de son oncle qu'il fut attaché en l'an VIII à la légation de Berlin. Il y acquit (1810) la croix de chevalier de la Légion d'honneur et il passa en 1811 à Madrid comme premier secrétaire; il y remplaça un moment en 1813 Laforest comme chargé d'affaires. Il alla ensuite à Naples et quitta la carrière en 1822, pour se retirer, je crois, à Dijon. Cf. Masson, *Le Département des Affaires étrangères*, p. 485.

3. Lajard (Jean-Baptiste-Félix), 30 mars 1783-19 septembre 1858. Il ne tarda pas à être attaché comme secrétaire à la mission du général Gardanne en Perse; et c'est là qu'il prit le goût des études orientales où il se distingua plus tard.

chapon maigre, qu'il compterait six francs, et qu'il aurait eu pour trois. Qu'y aurions-nous gagné? M. Caillard, nous aurions un mauvais repas, et le voleur n'y perdrait pas un centime. » Tous les assistants éclatèrent de rire; et le trésorier s'en alla régler le compte; mais je suis sûr qu'il a largement étrillé le cuisinier et que celui-ci a dû rire dans sa barbe; car je sais bien que, dans les dix mois que dura la campagne, il a envoyé vingt mille francs à Paris et que peu après son retour il s'est acheté une maison, petite, mais propre et gentille. On pourrait appliquer à ce cuisinier ce que j'ai entendu raconter d'un directeur des mines de cuivre de Rœraas en Norvège[1]. Après quelques années d'administration, il se fit construire une jolie maison et il fit mettre sur le portail cette inscription : Une aide m'est venue du Seigneur[2]. A quoi un loustic trouva l'occasion d'ajouter une nuit : Et aussi de l'administration des mines.

L'on dira peut-être que cette anecdote est de petit ou de nul intérêt; mais je n'ai point promis des récits d'une importance particulière, et j'ai déjà dit que mon intention était de caractériser par de simples anecdotes les personnages avec lesquels je me suis trouvé en contact. Et si je ne me trompe, cette anecdote de cuisinier n'est pas hors de propos, servant à caractériser bien des grands hommes (Talleyrand est du nombre) qui estiment qu'il est de l'essence d'un grand homme de se laisser gruger et tromper par ses domestiques. Il est encore à ma connaissance que Talleyrand, qui à Paris avait toujours une vingtaine de chevaux dans son écurie, fut plus d'une fois obligé de louer, chez un loueur de chevaux, un équipage à quatre chevaux pour se faire conduire à Saint-Cloud, parce que son cocher ne pouvait trouver quatre chevaux frais et sains pour aller en course. Je prierai le lecteur de remarquer que si je ne désigne ce personnage que sous son titre de ministre ou par son nom de famille, c'est qu'il n'avait pas alors d'autre titre; ce n'est qu'après la paix de Tilsit qu'il reçut celui de prince de Bénévent[3], avec des armes représentant un sanglier noir avec une bande blanche en travers du corps[4], ce qu'il regarda comme une satire de Napoléon allusive à son état ecclésiastique antérieur. Il y a longtemps qu'il a mis de côté ces armoiries pour reprendre le vieil écusson de sa famille.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

1. Les mines de Rœraas ou plus exactement Roeros, près de Trondhjelm, étaient exploitées depuis 1646.

2. *Auxilium mihi a Domino* (Psaume 120).

3. En réalité c'est le 5 juin 1806, plus d'un an avant le traité de Tilsit (3-4 juillet 1807) que Talleyrand a été créé prince de Bénévent.

4. Les armoiries complètes se blasonnent ainsi : porté au I de gueules à trois lions rampants, armés et couronnés d'or (armes des Talleyrand-Périgord); au II d'or à un sanglier passant de sable, chargé sur le dos d'une housse d'argent; au chef d'azur brochant sur l'écu et chargé d'un aigle d'or, les ailes étendues, empiétant un foudre du même.

L'ÉPURATION DE LA MAGISTRATURE
EN 1808

Un sénatus-consulte, en date du 12 octobre 1807, prescrivit « la formation d'une commission composée de dix sénateurs chargés de procéder à l'examen des juges qui seraient signalés pour leur incapacité et leur inconduite, et des déportements dérogeant à la dignité de leurs fonctions ».

Le 8 janvier suivant, l'empereur nomma membres de cette commission Abrial, Chasset, Daremberg, de Barral, Vimar, Germain Garnier, Demeunier, La Place, Roger-Ducos et Daguesseau.

L'enquête fut menée rapidement, et, le 16 mars, Abrial, reçu avec ses collègues à l'audience de Napoléon, lui remit le document suivant :

« Sire,

« La Commission que vous avez nommée pour l'épuration des tribunaux vient remettre à Votre Majesté le résultat de son travail.

« Si, dans le commencement, cette mission nous a causé quelque peine, parce qu'il est toujours pénible d'exercer un ministère rigoureux, quand nous avons connu toute l'étendue du mal, nous avons senti de plus en plus la nécessité du remède, et nous nous sommes empressés de l'appliquer avec courage. Nous avons été sévères, en tâchant toujours d'être justes.

« Sire, nous nous sommes bien pénétrés des principes qui devaient nous diriger. Nous ne nous sommes pas considérés précisément comme des juges; alors il eût fallu entendre tous les accusés, alors il eût fallu pour condamner des preuves claires, évidentes; mais on sait que les prévarications n'appellent pas de témoins. Ces sortes de crimes s'enveloppent dans l'ombre. Si on avait des preuves claires et palpables, ce n'est pas devant la commission qu'il eût fallu envoyer les juges prévaricateurs, mais devant les cours de justice criminelle. Nous avons trouvé, Sire, la règle de notre conduite dans le sénatus-consulte. En considérant que la commission n'a été créée que pour suppléer à cette prévoyance de la loi qui voulait *que les juges ne conservassent leurs fonctions à vie qu'autant qu'ils seraient maintenus sur les listes d'éligibles*, nous avons

reconnu que c'était l'opinion publique que nous avions à consulter, que c'était sur cette opinion que nous devions fonder nos décisions.

« Qu'est-ce en effet qui eût maintenu les juges sur la liste des éligibles? L'opinion publique. L'opinion publique sur le compte des magistrats est presque toujours juste. L'homme probe, intègre, désintéressé, n'a rien à redouter du suffrage de ses concitoyens. Il marche partout tête levée; partout il est accueilli avec les égards qui sont dus au mérite et à la vertu, mais malheur à l'homme vénal, au juge corrompu! Il a beau se cacher dans les ténèbres, l'opinion publique le devine; un murmure sourd le dénonce, et, quoiqu'on n'en ait pas de preuves claires, des faits démontrés, c'en est assez; il a perdu la confiance publique; il n'eût pas resté sur la liste des éligibles[1], il ne peut rester sur celle des juges, parce que, dit le sénatus-consulte, il ne doit rien y avoir dans toute leur conduite qui *puisse altérer dans l'esprit des justiciables la confiance et le respect dus au ministère auguste dont ils sont investis.*

« Cette opinion publique nous a été transmise, Sire, non par des dénonciations privées que nous aurions pu soupçonner et que nous n'avons pas admises, mais par le Grand Juge, ministre de la justice, qui l'a puisée dans les sources les plus pures et les plus impartiales. Nous avons tout lu, tout examiné, tout discuté avec la plus scrupuleuse attention, à charge et à décharge. Nous avons balancé les suffrages contradictoires, analysé l'opinion publique elle-même, son étendue, son caractère, et principalement son origine. Nous ne nous sommes déterminés qu'après avoir eu notre conviction morale parfaitement formée. Et, à cet égard, nous n'avons pas eu de peine à la former, car presque toujours, à côté d'une dénonciation se trouvaient quelques faits, quelques actes, qui, en établissant la conviction, en justifiaient la commune renommée.

« Sire, ce doit être une grande consolation pour la justice de Votre Majesté d'apprendre que sur 170 juges, dont la commission vous propose la révocation, à l'exception de 2, elle a été unanime sur la totalité.

« Résumé : 194 dénoncés; 170 à révoquer; 1 décédé; 8 maintenus; 15 ajournés, pour avoir des renseignements.

« La Commission, Sire, s'estimera bien heureuse si le zèle, les bonnes intentions qu'elle a mis dans son travail peuvent lui mériter le suffrage de Votre Majesté. »

Le 21 mars, le Grand Juge présente un projet de décret. L'empereur avait prescrit la formation de deux listes; la première comprenait les juges dénoncés comme trafiquant de leurs suffrages; la seconde, ceux qui étaient convaincus d'incapacité.

1. D'après la Constitution de l'an X, les électeurs et éligibles étaient choisis sur une liste comprenant les 600 citoyens les plus imposés. Les articles 21 et 22 prévoyaient la radiation pour acte contraire à l'honneur et à la patrie.

Le travail avait porté sur les 32 cours d'appel. Sous la présidence du ministre de la Justice, chaque cas fut étudié scrupuleusement, avec preuves à l'appui. Sur 194 magistrats dénoncés, 94 furent destitués; 6 furent admis à la retraite, avec le tiers de leur traitement. Ils auraient dû, écrit-on, être révoqués pour incapacité; mais leur âge, leurs infirmités, leur rigoureuse probité, ont plaidé pour eux les circonstances atténuantes. En éliminant les juges appartenant aux départements annexés, il en reste, pour l'ancienne France, 73 qui méritent d'être frappés. On ne trouvera pas ce chiffre élevé, si l'on parcourt dans l'*Almanach impérial* la liste du personnel, et si l'on songe qu'après la Révolution, il avait fallu improviser des magistrats dont les études juridiques avaient été médiocres, et dont le passé ne devait pas toujours être regardé de trop près.

Les juges de cour d'appel — ce n'est qu'un peu plus tard qu'on les appellera conseillers — qui figurent sur la liste des suspects, ne sont que quatre. Le plus menacé est Lecourbe, de la cour de justice criminelle de Paris. Il n'y avait pas longtemps que, se présentant à Saint-Cloud avec ses collègues, il avait été chassé de la galerie par l'empereur qui le qualifia de « juge prévaricateur ». Ces seuls mots, dit le rapport, auraient suffi pour le faire destituer. Qu'avait-il donc fait? « Il a soutenu que Georges et ses complices, depuis condamnés à mort, n'avaient pas conspiré contre la vie du chef de l'État. » On punit de la révocation « de tels égarements et un tel esprit de parti ».

Sur 26 juges et 12 suppléants que comprend le tribunal de première instance de Paris, 4 sont des hommes tarés. Le vice-président Bexon est mal famé; Soubdès est vénal; Legras accepte des présents, et il a si peu de sens moral qu'il offre à un de ses collègues une boîte d'or de la part d'un accusé qui venait de réussir à faire admettre la prescription; Rigault a eu part aux prévarications de Fardel, ex-magistrat de sûreté: il a ses intermédiaires affidés, ses rabatteurs, dirions-nous.

Toujours à Paris, Denizart est vénal; Aucante est partial. Partialité, manque de dignité, vénalité, inconduite, telles sont les accusations qui reviennent partout. Celui-ci, juge à Cahors, ignorant, incapable, est de plus le chef des usuriers et agioteurs du pays, et il ne rougit pas de les réunir dans une salle du tribunal; celui-là, à Marmande, objet du mépris public, se livre, sur son siège même, à des jurements et aux propos les plus licencieux. Un ancien failli est juge à Marseille; il a des dettes criardes et abuse de ses fonctions pour éluder la poursuite de ses créanciers. Tel change les dispositifs des jugements rendus; il envoie les affaires à son beau-frère, avoué ignare et inepte, et, pour comble, il pratique l'usure. Tel autre vit publiquement avec une veuve, et il a un bureau de consultations ouvert au public. Cela se passe à Nice; à Nice

encore, on se demande comment un juge, notoirement sans fortune, peut vivre dans le luxe. A Besançon, le juge Nodier, « dépourvu d'instruction et de jugement », accepte des présents pour lui-même et pour sa femme; on l'a vu, sur son siège, par son attitude et le jeu de sa physionomie, exprimer à des parties condamnées le regret de les voir échouer dans leurs prétentions. Et, pour tous, les accusations se succèdent, monotones à force de se ressembler[1].

Il y a, à Besançon, un juge de la cour d'appel, dont le sort n'est pas douteux. « Bureaux-Puzy est chargé de dettes; récemment, il s'est tenu caché près de deux mois pour se soustraire à l'exécution des contraintes par corps décernées contre lui. » Le Grand Juge le dit nettement : « Il a été signalé comme d'une incapacité absolue et comme dérogeant à sa dignité par l'habitude de fréquenter les cabarets. » Il doit disparaître, mais voilà que son fils intervient. Une lettre est envoyée à l'Empereur, et un noble langage émeut le souverain et la commission. Le fils ne parle pas des fautes de son père; il demande simplement qu'on ne le réduise pas à la misère en lui retirant son emploi. Il invoque l'âge et les services passés. Le magistrat a soixante-sept ans; il a débuté comme lieutenant-criminel au bailliage de Vesoul; il a été vingt-trois ans maître des comptes à la cour de Dôle. L'argument le plus fort est que la famille s'est tout entière consacrée à la carrière des armes. Deux frères de son père sont morts étant officiers; le troisième est mort préfet de Gênes; le frère de sa mère est le général Ferrand qui défend Saint-Domingue; le général Noirot est son neveu; le maréchal Moncey est leur parent; son frère est aide de camp du général Milhaud; celui qui a écrit la lettre est capitaine aux dragons de la garde de Sa Majesté. Pouvait-on laisser déshonorer une telle famille?

Il y avait urgence à demander leur démission à certains magistrats, si l'on en juge par les notes suivantes : A Marseille, l'ignorance du vice-président est telle qu'elle excite des risées par les méprises, équivoques et naïvetés qu'elle lui fait commettre. A Paris, de Bérulle, d'ailleurs d'une intégrité irréprochable, est absolument incapable, et l'on se moque de lui pour ses étranges bévues; Dionis du Séjour, est « probe, impartial, exact, mais ignorant et singulièrement borné dans ses facultés intellectuelles ». Ils seront sacrifiés. Grandin s'en tire à meilleur compte, il n'est pas fort; pourtant, « il est probe, exact, a le sens droit et de bonnes intentions; un plus long exercice de ses fonctions lui donnera ce qui peut lui manquer du côté de l'instruction ».

Cette vaste enquête avait été menée avec une haute impartialité.

1. Il faut noter que la plus grande partie des inculpés appartiennent à des tribunaux de petites villes. Sur la liste figurent quatre présidents, des juges obscurs et un assez grand nombre de juges suppléants.

L'année suivante, une affaire qui survint à la cour de Poitiers fut l'objet d'un examen non moins scrupuleux au conseil d'administration de la justice.

Le juge Morisson, de la cour de justice criminelle, avait dénoncé au ministre le procureur général Béra. Il est, disait-il, inexact et partial dans ses fonctions; il protège les escrocs et sa réputation est très mauvaise; ancien terroriste, il est dénonciateur à gages. Béra fut prié de se défendre; il eut gain de cause, tous ces chefs d'accusation « ont paru ou réfutés ou non prouvés. »

Mais il y en eut que retint le conseil d'administration : « Le sieur Béra se dépouille de sa qualité de procureur général pour donner des consultations et pour faire des transactions. » Le chef du parquet dut reconnaître qu'il ne s'était conformé ni à l'ordonnance de Blois, qu'il regardait comme tombée en désuétude, ni à l'article 86 du code de procédure civile mis à exécution le 1er janvier 1807, et qui défend aux parties de charger de leur défense, soit verbale, soit par écrit, même à titre de consultation, les juges en activité de service, les procureurs généraux, etc. Ce texte est assez clair; il fallut néanmoins une lettre du Grand Juge (18 août) pour préciser la portée de cet article sur le véritable sens duquel on n'était pas d'accord, et jusqu'au moment où intervint le ministre, Béra agit comme si le code n'avait pas parlé. On lui signifia qu'il avait eu tort, et qu'il aurait dû être retenu par le sentiment de ses devoirs et la crainte de compromettre sa réputation et sa dignité.

Morisson continua la lutte; il publia une brochure « sur l'obligation de dénoncer les magistrats qui se conduisent mal ». Sans être nommé, le procureur général y était suffisamment désigné. Le Grand Juge les pria de se taire. Béra obéit, mais Morisson ne cessa ni d'écrire ni de faire imprimer : mandé à la barre de la cour de cassation, il fut censuré. Malgré tout, les ennemis ne désarment pas. Que faire? Béra n'étant pas inamovible, il ne sera pas difficile de le déplacer. Quant à Morisson, il y a des raisons suffisantes pour le citer de nouveau devant la cour de cassation; « on est en droit de le suspendre à cause de ses calomnies; il y a bien lieu de croire que, pour éviter un pareil sort, il se détermine à ne pas refuser la place qui lui serait offerte ailleurs qu'à Poitiers ». En 1812, il cesse de figurer sur le tableau du personnel de la cour d'appel. Béra n'accepte pas son déplacement. Il se fait inscrire au barreau de Poitiers. Il habitait cette ville depuis l'an VII — il y avait été envoyé comme commissaire du gouvernement — il avait donc eu le temps de s'y faire une clientèle, et, comme avocat, il ne dut pas avoir de peine à dépasser ses appointements de procureur général. En 1815, il fut nommé député par le département de la Vienne.

Si nous avons rapporté cet épisode, c'est pour montrer comment

certains magistrats comprenaient leurs fonctions avant que le code leur eût tracé les règles à suivre, et aussi pour donner un écho des désaccords et des haines qui, sans arriver, comme dans le cas présent, à des manifestations scandaleuses, devaient travailler dans les cours et les tribunaux des hommes séparés par leur passé comme par leurs opinions politiques et religieuses. Qu'y avait-il comme véritable motif de cette guerre entre un procureur général et un juge? Une lutte de partis. Comme le dit le préfet, il y a à Poitiers nobles et plébéiens qui ne peuvent se souffrir; ceux-ci sont pour le procureur; les autres pour le juge. Nous sommes en province, pas loin de la Vendée, il n'est donc pas étonnant que les passions s'exaspèrent.

GABRIEL VAUTHIER.

NOTES ET NOUVELLES

Notes de lectures.

A. M. P. Ingold, *Bénévent sous la domination de Talleyrand et le Gouvernement de Louis de Beer, 1806-1815.* — Paris, Téqui, 1916, in-8, xvi-389 p. — Ce livre est d'une documentation aussi complète et aussi précise que possible, fondée surtout sur les *Papiers de Louis de Beer*, sur les *Archives de la comtesse de Castellane*, sur les *Archives du municipe de Bénévent*, sur celles de nos *Affaires étrangères*, sur nos *Archives Nationales* ou sur celles du *Royaume d'Italie*. Il a été fait de ces documents l'usage le plus consciencieux et le plus fructueux, et l'auteur leur laisse souvent directement la parole, trop souvent à notre gré, le récit en étant à chaque instant interrompu.

Il nous faut profiter de cette occasion pour nous élever contre cette méthode historique. Il faut choisir : ou bien publier les documents *in extenso*, selon l'appareil de la critique la plus rigoureuse, — ou bien composer des ouvrages dont le cadre et l'exécution constituent vraiment une œuvre personnelle. Nous sommes ici entre les deux.

Quoi qu'il en soit, si l'on peut se demander si le sujet valait sous cette forme la peine d'un aussi gros volume, il apporte une petite contribution à l'histoire napoléonienne. Talleyrand n'y apparaît que de bien loin, et son portrait historique n'en reçoit aucune lumière nouvelle. Du moins la personnalité de son gouverneur, Louis de Beer, y présente un réel intérêt et y attire des sympathies. Tout de même, sauf quelques petites relations avec Naples ou avec Rome, l'administration de Bénévent sou-Talleyrand n'est pas beaucoup plus importante que celle d'une sous-préfecture quelconque du Grand Empire.

E. D.

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

LES VINGT-CINQ CAVALIERS D'ARCOLE

(17 novembre 1795)

La bataille, si furieusement engagée le 15 novembre[1], se poursuivit le lendemain et le surlendemain, avec un acharnement extrême. Le soir du troisième jour d'Arcole, la victoire enfin complète allait décider du sort de l'Italie. La lettre que Bonaparte, encore harassé de fatigue, écrivait de Vérone, le 19, au Directoire, a spécifié de quelle façon un stratagème improvisé mit très heureusement fin à la terrible lutte. La gauche de l'ennemi était appuyée à des marais et, par la supériorité du nombre, en imposait à notre droite. Le général en chef chargea le lieutenant Hercule, officier de ses guides, de choisir vingt-cinq hommes de sa compagnie, de longer l'Adige une demi-lieue, de tourner tous les marécages qui protégeaient l'aile gauche des Autrichiens, et de tomber au grand galop sur le dos des ennemis en faisant sonner plusieurs trompettes. Cette manœuvre, constatait Bonaparte[2], réussit parfaitement : l'infanterie ennemie se trouva ébranlée. Sous la pression d'Augereau, elle battit en retraite, mais résistant encore. Au même moment, une colonne française que Bonaparte avait fait filer par Porto Legnago afin de prendre position derrière l'ennemi et de le prendre à revers, acheva de le mettre en déroute.

La colonne qui coopéra au succès de la diversion sur les derrières du village, comprenait seulement quatre cents hommes au lieu des huit cents dont parle Bonaparte, et n'avait que deux pièces de canon au lieu de quatre. Cette indication nous est fournie par un certificat inédit, dressé à Saint-Brieuc le 4 nivôse

1. Cf. Bonaparte au pont d'Arcole, *Revue des Études napoléoniennes*, n° de septembre 1912.
2. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, n° 1196, 29 brumaire an V.

an XI-25 décembre 1802, et faisant connaître l'officier qui commandait la colonne.

Le général de brigade Lorcet, commandant le département des Côtes-du-Nord, atteste que le jour de la bataille d'Arcole, le citoyen *Nicolas*[1], capitaine au 1er régiment d'Hussards, est l'officier qui a commandé la colonne d'infanterie, cavalerie et les deux pièces de canon sortant de Legnago par ordre du général Bonaparte pour aller attaquer les derrières du village d'Arcole. A cette époque, le citoyen Nicolas était officier à l'état-major général de l'armée, employé près de moi, et capitaine au 1er régiment d'Hussards. La manière distinguée avec laquelle cet officier s'est conduit dans cette affaire, est digne des plus grands éloges. Il en fut complimenté, à son retour, par les généraux Augereau et Dommartin qui lui dirent que l'attaque vigoureuse qu'il avait faite avait beaucoup contribué au succès de la journée. Le capitaine Nicolas en exécutant les ordres que je lui ai donnés a été obligé d'abandonner un instant une de ses pièces et un caisson, mais il les a repris de suite.

J'atteste en outre que dans toutes les affaires où cet officier s'est trouvé il a donné des preuves de la plus grande valeur et de beaucoup d'intelligence, ce qui le rend susceptible d'un avancement bien mérité.

(*Sceau à la cire.*) LORCET[2].

En faisant croire à Miloradowich que les Français étaient maîtres d'Arcole, ce fut surtout l'irruption soudaine des vingt-cinq cavaliers avec leurs bruyantes sonneries de trompettes qui avait joué un rôle vraiment décisif. L'héroïque officier qui effectua cette manœuvre hardie et heureuse s'appelait le lieutenant Hercule ou, comme le désignait Bonaparte au Directoire exécutif, le citoyen Hercule.

Né à la Havane (île de Cuba) le 19 mars 1761, Joseph Damingue-dit-Hercule était entré comme fantassin, le 6 octobre 1784, au régiment de Champagne (plus tard 7e d'infanterie). Il passait, le 6 juillet 1793, dans le 22e Chasseurs à cheval, faisait campagne à l'armée des Pyrénées-Orientales et gagnait, le 8 juin 1795, le grade de maréchal des logis avec lequel il fut employé en Italie. Dans le

1. Jean-Baptiste *Nicolas*, né à Remonville (Ardennes) le 8 mai 1772, fourrier au 3e Hussards en 1793, sous-lieutenant au 1er Hussards en 1795, lieutenant en 1796, fut promu capitaine le 25 novembre de la même année. Chef d'escadron en 1806, major en 1808, il devint en 1812 colonel et baron, maréchal de camp en 1823, grand officier de la Légion d'Honneur en 1834.

2. Archives de la Légion d'Honneur.

Piémont, à Queras (sans doute Chérasco) il chargea avec six cavaliers l'ennemi qui abandonnait une redoute; il enleva deux pièces destinées à protéger la retraite de plus de 4 000 Autrichiens qui furent tous faits prisonniers par le régiment[1]. Il devint ensuite sous-lieutenant aux guides du général en chef e 26 octobre 1796 et capitaine le 21 décembre suivant[2]. Sa brillante conduite à Arcole lui valut un sabre d'honneur sur lequel était gravée l'inscription : *Pour avoir renversé, à la tête de vingt-cinq guides, une colonne autrichienne à la bataille d'Arcole.*

Pendant l'expédition d'Égypte et de Syrie, il fut promu chef d'escadron à la suite de la garde des consuls, le 20 septembre 1799. Il commanda le bataillon des pionniers noirs à partir de 1803 jusqu'à la fin de 1805, date de son admission à la retraite. En 1816, il accompagna à Port-au-Prince le vicomte de Fontanges et reçut, après cette mission, la croix de Saint-Louis. Il mourut à Paris le 18 avril 1820[3].

Voilà quel était le chef du détachement d'Arcole. Et voici maintenant les soldats, ceux du moins qui survécurent à l'action légendaire. Il n'en existe, à notre connaissance, aucune liste complète[4], aucune liste exacte. Les auteurs, hommes de lettres et militaires, qui publièrent en 1818 le premier volume des *Fastes de la Gloire*[5], citent seulement (pages 100, 101) cinq noms : Ozel, le trompette Bonnet, Garnier, Charles, Pardon, et ils n'appuient leurs dires d'aucune preuve, ajoutant qu'il leur a été impossible

1. Archives de la Légion d'Honneur, 22e Chasseurs à cheval. — Hercule, chef de bataillon, commandant celui des pionniers, figure dans la première promotion des officiers de la Légion d'Honneur, 25 prairial an XII — 14 juin 1804. *État général de la Légion d'Honneur* (1814), I, 121.

2. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, n° 1308 : « Le citoyen Hercule est promu à la place de capitaine. J'alloue 72 francs de gratification à chacun des guides qui l'ont accompagné à la bataille d'Arcole ». Vérone, 1er nivôse an V. — Le général en chef accorda, le 16 ventôse, une gratification de 5 000 francs à Hercule et de 20 000 francs aux guides qui étaient avec lui. Frédéric Masson, *Cavaliers de Napoléon*, 358.

3. De son mariage avec Rose-Mérine Morera, Hercule avait eu quatre filles élevées dans les maisons de la Légion d'Honneur : 1° Joséphine, née en 1798, morte à Ecouen en 1812; 2° Gabrielle, née en 1804, élève gratuite en 1815; 3° Antoinette-Napoléone (1811-1822); 4° autre Joséphine, née en 1813, élève de la succursale Barbette de 1822 à 1829.

4. Berthier réclame pourtant à Bessières, le 30 frimaire an V — 20 décembre 1796, l'état double des hommes qui avaient chargé à Ronco avec Hercule.

5. *Les Fastes de la gloire ou les Braves recommandés à la postérité*, monument élevé aux défenseurs de la patrie par une société d'hommes de lettres et de militaires. Paris, Tessier, 1818-1822, 5 vol. in-8°.

de se procurer, sur tous les guides d'Hercule, des renseignements positifs. Deux ans plus tard, faisant paraître le tome III de leur ouvrage, ils complétaient ainsi (page 93, note) leur énumération : le brigadier Lorti, les guides Fonade, Lamonta-Souchon, Langlais, Mestier, Maugé, le baron général Duclos. Ils n'apportent encore aucune référence et, comme ils font d'Hercule un simple maréchal des logis et confondent la première avec la troisième journée d'Arcole, leur liste ne présente pas, croyons-nous, une suffisante authenticité.

Des précisions restent nécessaires. En ce qui concerne le guide Ozel, l'attestation suivante, datée de Varsovie le 10 janvier 1807 et signée du général Dahlmann, nous le montre irrécusablement comme l'un des héros d'Arcole :

Je soussigné, général de brigade, colonel des chasseurs à cheval de la Garde impériale, certifie que le nommé Pierre Ozel, natif de Valence, département de la Drôme, a servi dans les Guides de Sa Majesté et a fait, en cette qualité, les campagnes d'Italie dans lesquelles il s'est fait distinguer par plusieurs actions d'éclat.

A la bataille de Bassano, il était un des douze qui dans un des faubourgs de la ville chargèrent sur deux bataillons de grenadiers et leur firent mettre bas les armes.

A la deuxième journée d'Arcole, il se trouvait avec un adjudant général et M. Éliot, aide de camp du général en chef, qui cherchaient à faciliter le passage d'un ruisseau en y jetant des fascines; ces deux officiers furent tués. *A la troisième journée* de cette mémorable affaire, *il était du nombre des vingt-cinq guides désignés par le général en chef pour se précipiter sur les rangs ennemis.*

Le 12 ventôse an V, au passage de la Piave, il fut un des premiers qui traversèrent ce torrent et qui se précipitèrent sur l'ennemi et le mirent en déroute. Le général Leclerc lui témoigna hautement sa satisfaction sur sa valeureuse conduite. A la fin de cette charge il fut atteint d'un coup de feu au bras gauche. Les suites de cette blessure le mirent hors d'état de continuer son service.

Certifie, en outre, que pendant tout le temps que le sergent Ozel est resté aux Guides, il a toujours eu une conduite irréprochable. En foi de quoi, je lui ai délivré le présent certificat pour lui servir et valoir ce que de raison[1].

1. Copies conformes visées par l'inspecteur aux revues Chadelas, 25 mars 1808, par l'ordonnateur en chef Mathieu-Favier, par Pille (Arch. L. H.).

Né à Valence (Drôme) le 22 mai 1775, de Pierre, propriétaire et de Marie-Claudine Faure, Pierre-Anselme Ozel était entré au service en 1793. Il avait fait sa première campagne au siège de Toulon, comme sergent au 10e bataillon de la Drôme, et reçu un coup de feu à la cuisse droite en montant à l'assaut de la redoute de Gibraltar. Avec le 13e Hussards il prit part à la campagne d'Italie et reçut une nouvelle blessure au combat de Vado (rivière de Gênes). Choisi pour l'un des 25 guides à cheval du général en chef Bonaparte, il franchit l'un des premiers le pont du Mincio alors presque entièrement rompu et fut chargé d'aller reconnaître dans la soirée si l'ennemi occupait Valeggio. Il se distingua, comme on l'a lu plus haut, à Bassano et à Arcole, ainsi qu'au passage de la Piave. La blessure dont il fut atteint à cette dernière affaire l'obligea à être réformé sans pension. Son congé absolu, daté de Monza le 12 fructidor an V, lui attribue la taille de 5 pieds 2 pouces.

Entré dans l'administration de l'armée, il conduisit au fort de Savone pendant le siège de Gênes, à travers les flottes anglaise et napolitaine, trois bateaux chargés de vivres.

Successivement garde-magasin des fourrages, inspecteur des vivres-viande, il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne, d'Espagne, de Portugal et de Russie. Le 13 juillet 1808, il présenta à l'Empereur, au château de Marrac, une demande pour être décoré. Napoléon le nomma membre de la Légion d'honneur le 18 du même mois pendant son séjour à Bayonne. Murat et Masséna s'étaient intéressés à sa candidature.

Ozel sollicita l'Ordre de la Réunion. Il mourut le 6 février 1829.

L'état des services du trompette Bonnet mentionne expressément qu'il était des vingt-cinq hommes de l'officier Hercule qui se présentèrent volontairement pour charger au pont d'Arcole, et qu'il reçut une récompense de six cents francs accordée par le général Bonaparte. Mathurin-Rodolphe Bonnet, fils de Mathurin, aubergiste « Au Duc de Bourgogne » et de Marie-Madeleine Leconte, était né à Étampes le 31 août 1776. Élève à l'école militaire des trompettes du 18 avril au 4 décembre 1794, il servit d'abord au 13e Hussards, puis, le 8 juin 1796, aux guides de

Bonaparte. Il se distingua près de Savone et à Castiglione, il fut blessé à ces deux affaires, d'une balle à la cuisse gauche et d'un coup de sabre à la main droite. A Bassano, il était au nombre des douze guides qui, chargeant avec Bessières, firent mettre bas les armes à deux bataillons croates qui formaient l'arrière-garde autrichienne. Ce soldat de vingt ans était un héros d'Arcole. Il passait brigadier-trompette le 20 mai 1797. Incorporé aux grenadiers à cheval de la Garde consulaire le 3 janvier 1800, il se couvrait de gloire à Marengo et obtenait une trompette d'honneur qui lui valait, le 24 septembre 1803, d'être nommé de droit membre de la Légion d'honneur. A la cérémonie des Invalides il recevait, d'après son dire, la 1 517e décoration. Le brave Bonnet appartenait aux chasseurs à cheval de la Garde, successivement comme brigadier (2 février 1804), maréchal des logis (18 décembre 1805), maréchal des logis-chef (1er juin 1809), lieutenant en second (6 décembre 1811), capitaine lieutenant en premier (1er avril 1813). Dans la campagne de Prusse, au cours d'une reconnaissance près de Iéna, il était blessé d'un coup de baïonnette sous l'œil gauche. Se trouvant à Paris lors de la conspiration Malet, il arrêta au Pont-Royal le détachement qui devait s'emparer du prince Cambacérès. Admis à la retraite le 4 janvier 1815, il mourut le 26 mars 1864.

Jean Pardon, avant d'entrer aux Guides lors de leur formation, avait fait partie du 25e Chasseurs à cheval pendant deux ans. Il fut, lui aussi, un cavalier d'Arcole. Plus tard il accompagna Bonaparte à Lyon. A la bataille de Marengo, se trouvant aux côtés d'Eugène de Beauharnais, il fut grièvement blessé. Une pension de 250 francs pour douze années de services lui fut accordée le 17 novembre 1803. De Paris, dix ans plus tard, il écrivit à Napoléon pour obtenir la récompense qui seule, déclarait-il, convient à un cœur français : l'honneur de porter, comme Légionnaire, l'image du plus grand des monarques. Il faisait valoir ainsi ses titres à cette distinction :

A l'affaire d'Arcole, il fut choisi et fit partie des 25 hommes de bonne volonté qui eurent ordre de charger une masse considérable d'infanterie

ennemie, sous le commandement du sieur Hercule, alors lieutenant. L'exposant fut du nombre des 12 qui revinrent de ce choc et auxquels le feu maréchal Bessières, alors chef d'escadron, promit de la part de Votre Majesté qu'ils ne seraient pas oubliés, *parce que nous avions sauvé la France* : telles furent les propres paroles de Votre Majesté.

Entre tous ceux qui concoururent à cette affaire, aucun, Sire, n'est resté sans avoir reçu des marques de votre précieux souvenir. Tous sont parvenus à des grades distingués. Vous ne voudrez pas que l'exposant soit seul excepté des bontés que vous avez daigné verser sur des sujets qui ont fait preuve d'un dévoûment sans borne[1].

En 1842, un dictionnaire des premiers membres de la Légion d'honneur, ouvrage soigneusement composé, quoique ses tomes Ier et II ne soient pas exempts d'erreurs, a indiqué le cavalier Fonade comme l'un des vingt-cinq guides qui se présentèrent volontairement pour charger sur la tête du pont d'Arcole et contribuèrent à assurer le succès de la journée[2].

Jean-François Fonade, né le 28 mars 1772 à Beauchalot (Haute-Garonne), de Louis et Bertrande Barès, entré au 15e Dragons le 24 juin 1790, avait servi en Piémont, au siège de Toulon, à l'armée des Pyrénées-Orientales, puis en Italie, et avait été incorporé le 22 septembre 1796 dans les guides du général en chef, avec lesquels il combattit à Bassano, à Arcole, plus tard en Égypte, et mérita un sabre d'honneur à Aboukir. Admis aux chasseurs à cheval de la Garde en 1800, brigadier la même année, maréchal des logis en 1802, il reçut de nouvelles blessures en Espagne. Il passa lieutenant porte-étendard à l'escadron des Mamelucks, ensuite au corps royal des Chevau-légers lanciers de France, et mourut le 14 février 1827.

Trois autres cavaliers d'Arcole, les guides Carlier, Reding et Chenet, nous sont officiellement révélés par un document inédit des archives de la Grande Chancellerie, l'état de propositions dressé en 1804 par le général Ordener pour les sous-officiers, brigadiers et soldats du corps des grenadiers à cheval de la Garde

1. Archives de la Légion d'Honneur.
2. Lievyns, Verdot et Bégat, *Fastes de la Légion d'Honneur*, II, 5.

impériale qui, « par leurs actions d'éclat à l'armée et leur bonne conduite », sont susceptibles d'être admis dans la Légion d'honneur[1].

Né à Pontséricourt (Aisne) le 23 avril 1774, Georges-Constant Carlier était enrôlé volontairement le 11 mai 1792 au 5e Dragons, avec lequel il fit campagne dans les Alpes, en Italie et Helvétie. « A la bataille d'Arcole, il faisait partie du piquet des vingt-cinq braves qui chargea trois fois l'ennemi et parvint à le mettre en déroute malgré l'énorme supériorité de sa force » (Ordener). Passé le 26 pluviôse an VIII dans les grenadiers à cheval de la Garde consulaire, il se distingua particulièrement à Marengo et reçut le grade de brigadier le 21 ventôse an IX, puis celui de maréchal des logis le 19 vendémiaire an XI, et la décoration de la Légion d'honneur le 14 juin 1804. Sous-lieutenant au 6e Cuirassiers le 30 août 1805, lieutenant le 6 octobre 1808 et capitaine le 3 juin 1809, il prit part aux campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne, d'Allemagne, de Russie et de Saxe. Officier de la Légion d'honneur le 14 mai 1813, chef d'escadron au 12e Cuirassiers le 3 septembre, il mourut à Leipzig le 18 octobre des blessures qu'il avait reçues au champ d'honneur.

Jacques *Redinger* et non Reding ou Redingue, né au Val de Genblange, Vinswiller, près Sarreguemines (Moselle), le 24 mars 1773, de Magnence et d'Anne-Élisabeth Taillier, servit en 1789 au 1er régiment de cavalerie et fit campagne à partir de 1792. Passé aux Guides à cheval le 1er vendémiaire an V, il était « à la bataille d'Arcole un des vingt-cinq braves qui tournèrent et chargèrent l'ennemi avec tant d'intrépidité qu'ils le mirent en déroute, ce qui détermina le gain de la bataille; cette action fut mise à l'ordre de l'armée » (Ordener). Promu brigadier le 22 pluviôse an VII, il servit avec son grade dans les grenadiers à cheval de la Garde consulaire depuis le 21 pluviôse an VIII et se distingua à la bataille de Marengo. Maréchal des logis à la Cie n° 4 le 1er nivôse an X, il fut nommé membre de la Légion d'honneur le 14 juin 1804. Il

1. Le général de brigade Ordener, président du conseil d'administration du Corps, atteste véritables les actions contenues audit État et prie le Grand Conseil de la Légion d'honneur de les prendre en considération. Paris, 1er floréal an XII — 21 avril 1804 [Archives de la Légion d'Honneur].

fit campagne avec la Grande Armée et obtint son congé absolu le 22 juillet 1806, à Paris. Il fut électeur de l'arrondissement de Boulogne et devint garde forestier. Il mourut le 31 juillet 1826, ne laissant aucun enfant de son mariage avec Marie-Madeleine-Françoise Godry, veuve en premières noces de Joseph-Martin Ledru.

Jean *Chenay*, et non Chenet, fils de Jean et de Perrine Morissau, naquit à la Bluinais, commune de La Cornuaille (Maine-et-Loire) le 6 janvier 1767. Engagé volontaire au 5e régiment de Dragons le 10 juillet 1791, il fit les campagnes de 1792 à l'an VIII aux armées du Nord, des Ardennes, d'Italie et de l'Ouest. « A la bataille d'Arcole, il faisait partie du piquet des vingt-cinq braves qui chargea trois fois l'ennemi et parvint à le mettre en déroute malgré l'énorme supériorité de sa force » (Ordener); il y fut blessé d'un coup de feu à la jambe droite (27 brumaire an V). Admis le 26 pluviôse an VIII dans les grenadiers à cheval de la garde consulaire (Cie n° 8), il se distingua particulièrement à la bataille de Marengo. Il fut nommé membre de la Légion d'honneur le 14 juin 1804. Il combattit avec la grande armée en Autriche et en Prusse et servit avec honneur et distinction jusqu'au 10 décembre 1806, date à laquelle il reçut à Paris son congé de retraite; une pension de 225 francs lui fut accordée par décret du 19 octobre de la même année. Son signalement était ainsi dressé : cheveux et sourcils châtain clair, front ordinaire, yeux gris, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, visage long, taille de 1 m. 80.

Nommé le 20 janvier 1807 garde-pêche de l'arrondissement d'Angers, aux Ponts-de-Cé, sous le n° 529, 3e division, il mourut à Angers le 29 décembre 1828, laissant six enfants dont cinq fils.

Un autre guide qui chargea avec Hercule était Jean-François-Jambon, natif de Chambéry, au service depuis 1792. Mais blessé et hospitalisé, il ne reçut pas le sabre d'honneur accordé aux braves. Il fut retraité en 1803.

Rien jusqu'ici n'a démontré pour les autres noms l'authenticité de la citation donnée par les *Fastes de la Gloire*. Il en est de même pour le sieur François[1], originaire de Plouzivédé (Finistère).

1. Voir Communication de M. G. Dubois dans *La Curiosité historique et militaire*, n° 31, juillet 1895.

Les renseignements probants que nous avons pu recueillir ne concernent qu'une dizaine de cavaliers de la charge d'Arcole, qui en définitive, si l'on en croit Pardon, revinrent seulement au nombre de douze. Ainsi voisinaient dans la chevauchée meurtrière, conduits par un officier nègre, sous la brume et la pluie de cette fin d'automne, un angevin, un champenois, un dauphinois, un languedocien, un lorrain, un savoisien, un enfant de l'Ile-de-France, avec d'autres. La poignée de cavaliers intrépides qui survécurent à la mêlée tumultueuse n'offre-t-elle pas une saisissante image, un remarquable exemple de cette armée vraiment nationale, car elle avait enrôlé pour combattre, mourir, ou vaincre, les soldats de toutes nos provinces.

Leur charge produisit un effet de surprise et d'épouvante, un effet qu'avait escompté Bonaparte; elle fit obtenir un succès que soixante-douze heures de combat formidable n'avaient pu donner[1]. Il n'y a pas de manœuvre de Napoléon qui ait été plus discutée que celle d'Arcole; elle est peut-être la plus merveilleuse de toutes, et jamais chef n'a conduit ses troupes avec plus d'énergie, de fougue et de ténacité[2]. Mais cette galopade éperdue de vingt-cinq cavaliers au bruit des trompettes a paru extraordinaire, fabuleuse, suspecte. Un publiciste de la Restauration déclare qu'il est malaisé de croire à un pareil prodige. « A qui persuadera-t-on, demande gouailleur et sceptique l'abbé Salgues, que 25 hommes avec 25 trompettes aient mis en déroute une armée qui pendant trois jours avait bravé toutes les forces françaises et fait souvent chanceler la victoire? En lisant ces sortes d'historiettes, on se croit transporté au temps des fées où les paladins faisaient tomber les portes des châteaux au son d'un cor enchanté[3]. »

Et pourtant cela est. Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. La fortune favorise les audacieux et, à la guerre surtout, le succès accompagne la hardiesse. Il faut ajouter foi à « cette sorte d'historiette ». Elle est de l'histoire vraie.

JOSEPH DURIEUX

1. Relation autrichienne de la bataille d'Arcole, traduite par P. Himly, 269.
2. J. C. capitaine d'artillerie, *Études sur la Campagne de 1796-1797 en Italie*, p. 203.
3. *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, I, 435.

A PROPOS DES MÉTHODES

DE COMMANDEMENT DE NAPOLÉON

En guerre, un des principaux éléments du succès est la surprise, nous voulons dire la surprise au sens large du mot, c'est-à-dire l'apparition inopinée d'un danger auquel l'adversaire ne peut qu'imparfaitement parer.

On ne saurait contester que pour qu'il y ait surprise, il est indispensable que le secret de l'opération qui doit la provoquer soit rigoureusement gardé. C'est pourquoi on a dit avec juste raison que *le mystère est la base de toute stratégie*, par la bonne raison qu'*un ennemi averti en vaut deux*.

Napoléon s'est toujours efforcé de cacher à l'ennemi le but qu'il poursuivait, et il estima que le meilleur moyen d'y arriver était encore de conserver pour lui le secret de ses combinaisons, ce qui lui a valu de nombreuses et sévères critiques.

Notre ami et maître vénéré, le général Bonnal, ne l'a pas ménagé sur ce point; il lui a reproché sa méthode de commandement essentiellement personnelle, « tout secret et mystère ».

« Tenez-vous-en strictement aux ordres que je vous donne; moi seul sais ce que je dois faire », écrit en 1806 Napoléon à Berthier, son chef d'État-major depuis dix ans!

« Personne ne connaît sa pensée [la pensée de l'Empereur], et votre devoir est d'obéir », écrit à son tour Berthier.

« A la grande armée, sauf peut-être la veille d'une bataille, un ordre de l'Empereur n'était pas transmis intégralement aux Maréchaux.... Il était découpé en tranches, et les intéressés recevaient seulement copie de la partie de l'ordre qui les concernait spécia-

lement.... Si une lettre particulière ne vient pas orienter tel commandant de corps d'armée sur la situation des corps collatéraux, il ne pourra lier ses opérations à celles de ses voisins. » (Général Bonnal — de *Rosbach à Ulm.*)

« Napoléon ne dévoilait à qui que ce fut ses projets d'opérations, et se bornait à diriger les corps de la grande armée au moyen d'ordres fournis au jour le jour, ordres découpés par tranches. » (Général Bonnal — *Vie du maréchal Ney.)*

Nous avons vu maintes fois le général Bonnal en 1916 et en 1917; la guerre actuelle était naturellement l'objet de nos conversations; comme nous, le général était très frappé du manque absolu de discrétion dans la conduite des opérations, et, à ce propos, il se demandait s'il n'avait pas fait erreur en critiquant Napoléon en raison de sa tendance *au mystère et au secret.*

Qui n'a été frappé de ce fait qu'avant toutes nos offensives, grandes et moyennes, sans exception, on en causait à Paris, on savait les points sur lesquels elles auraient lieu? Il en fut ainsi pour l'Artois, la Champagne, la Somme, la reprise de Douaumont, celle de Vaux, etc....

Nous avons entendu, un an avant la guerre, un officier supérieur très en vue et vivant dans les plus hautes sphères militaires, exposer le plan de campagne offensif qui devait nous conduire à Sarrebourg, à Morhange, à Virton, etc....

Et vers la même époque, au camp de la Courtine, le chef d'État-major général de l'armée s'exprimait de façon à ne laisser aucun doute sur nos intentions nettement offensives en cas de guerre avec l'Allemagne.

Sans discuter ici la valeur des projets d'opérations qui avaient été arrêtés, il est permis de dire qu'il y avait tout intérêt à ne pas les divulguer, même dans des milieux considérés comme sûrs; il eût fallu au contraire tout faire pour donner le change aux Allemands. Mais ceux-ci étaient au courant de nos folles intentions; ils firent tout pour nous y encourager et nous attirer dans le piège où nous donnâmes tête baissée!

Dans un cadre plus restreint, nous apprîmes un jour, alors que

nous commandions un groupement en Alsace, qu'une offensive devait se produire dans un secteur voisin le surlendemain; des soldats-ordonnances venus en promenade de ce secteur voisin dans la localité où nous avions notre quartier-général avaient colporté cette nouvelle. Je ne reçus aucun avis officiel, bien que je fusse en mesure de faire une diversion utile, mais l'événement me prouva que les soldats-ordonnances en question étaient fort exactement au courant du projet d'opérations!

Pour en revenir à Napoléon, nous pensons, n'en déplaise aux plus doctes critiques, qu'il n'était pas assez simple pour ne pas se rendre compte des inconvénients d'une manière de faire qu'il n'avait pas pratiquée dans ses premières campagnes, et qu'il n'avait pas adoptée sans raisons valables; mais il les jugeait sans doute inférieurs à ceux résultant de la méthode inverse qui consiste à mettre les chefs des grandes unités et les États-majors au courant de tous les détails du plan d'opérations.

L'Empereur savait combien le Français est bavard, indiscret; il savait que dans les États-majors qui pourtant, de son temps, ne s'étaient pas encore transformés en bureaucratie, on cause beaucoup plus que dans tout autre milieu, que chacun veut y paraître plus important, mieux renseigné que tout autre! Voilà pourquoi il s'abstenait, par système, de faire connaître sa pensée, ses projets, même à son chef d'État-major, ne révélant ses combinaisons qu'à la dernière minute, au moment d'engager l'action.

La journée du 16 juin 1815 nous offre un exemple frappant de cette manière de faire.

Le major général a envoyé de bon matin à Ney et à Grouchy, commandants respectifs de l'aile gauche et de l'aile droite, des ordres leur indiquant les mouvements à exécuter, les emplacements à occuper, mais où il n'est question ni de l'ensemble, ni du but des opérations; la marche sur Bruxelles projetée par l'Empereur dans le cas où les Prussiens ne tiendraient pas à Sombreffe, n'y est même pas mentionnée.

Les officiers porteurs des ordres émanant du major général étaient à peine partis que Napoléon envoyait au maréchal Ney par

le général Flahault, au maréchal Grouchy par le général de Labédoyère, c'est-à-dire par deux de ses aides-de-camp, des instructions où sa pensée est entièrement dévoilée.

Au moment où ces instructions arriveront à destination, aucune indiscrétion, aucune divulgation pouvant toucher l'ennemi en temps utile pour lui, ne sera plus à redouter; il sera trop tard et les dés seront jetés.

On conviendra que Napoléon après les défections, après les trahisons de 1814, après la désertion de Bourmont survenue la veille, avait le droit de se montrer plus fermé, plus méfiant que jamais.

Pouvait-il avoir, en particulier, une confiance absolue dans Soult, son major général, dont la conduite après l'abdication de Fontainebleau et au retour de l'Ile d'Elbe avait été si déconcertante, car on l'avait vu abandonner avec la même facilité l'Empereur pour les Bourbons, puis les Bourbons pour l'Empereur!

Nous nous sommes expliqué tout au long sur ce point dans notre étude sur « le maréchal Grouchy et l'aile droite de l'armée française les 17 et 18 juin 1815 » (*Revue militaire générale*, Berger-Levrault, 1913).

Au demeurant, nous estimons qu'on a quelque peu exagéré l'influence fâcheuse qu'ont pu avoir les méthodes de commandement secrètes et personnelles de Napoléon sur ses lieutenants qui, « réduits à une passivité absolue », finirent « par se déshabituer de tout effort personnel ».

Nous ne pensons pas que ces critiques s'appliquent à la période qui va de 1805 à 1812; on pourra évidemment relever des cas isolés qui semblent les justifier; mais on aurait tort de généraliser, car il s'en est produit de semblables dans toutes les guerres, dans toutes les armées, et si l'on analyse chacun d'eux, on trouvera le plus souvent qu'ils sont dus à des causes qui n'ont rien à voir avec les méthodes de commandement de l'Empereur (Bernadotte le 14 octobre 1806, par exemple). En fait, l'esprit d'initiative, la tendance à « concourir », n'ont certes pas fait défaut dans les armées impériales aux temps des triomphes.

En 1813, 1814, 1815, l'esprit a changé. Les chefs en sous-ordre

sont devenus timorés, hésitants. La confiance aveugle des jours heureux a disparu et a fait place au doute. On ne saurait nier non plus que la lassitude, le besoin de repos, ont envahi les plus énergiques, après vingt-cinq années de guerre. Ces simples considérations expliquent à elles seules bien des choses, sans qu'il soit nécessaire de s'en prendre aux méthodes de commandement de Napoléon.

En tout cas, celles-ci exigent un chef capable de penser et de vouloir, de combiner sans le secours de personne, et qui ne soit pas à la remorque de son entourage. Est-il besoin de dire que ces conditions n'étaient pas réalisées en France lorsqu'éclata la guerre actuelle.

Général H. Le Gros.

LA CONFESSION D'UN TÉMOIN DE L'AFFAIRE TCHERNITCHEF

Un document inédit, introduit par d'anciens héritages dans de vieux papiers de famille [1], et qui nous ramène à des personnages tels que Napoléon et Alexandre Ier, doit être accueilli avec beaucoup de circonspection. La confession du policier Soulet — un des comparses de l'affaire Tchernitchef — réclame à ce titre un examen attentif; elle peut, croyons-nous, le soutenir. Établie sur une double feuille de papier ministre, maculée par l'huile d'une lampe dont elle a gardé l'empreinte séculaire, la pièce n'est pas un brouillon. La chemise qui lui sert de couverture porte un numéro d'ordre; une annotation de six lignes résume l'incident évoqué et le rattache sans hésitation à l' « affaire Michel du Ministère de la Guerre ». Il s'agit donc tout simplement d'un mémoire, présenté à l'appui d'une demande de gratification, mais qui a passé par un bureau, et peut déjà, selon toute apparence, être pris au sérieux. Enfin, remarque plus probante, la signature et l'écriture semblent parfaitement authentiques, si on les compare à d'autres autographes conservés aux Archives Nationales. Car ce Soulet fut jusqu'à un certain point un personnage officiel. M. P. Caron a même esquissé sa biographie jusqu'à l'an VII, date à laquelle les renseignements lui ont fait défaut [2].

Venu d'Uzerche en Corrèze à trente-deux ans passés, pour chercher fortune à Paris, Soulet y vécut de leçons d'écriture et de calcul depuis l'année 1785 jusqu'à la Révolution, qui dispersa sa clientèle. Sans-culotte de la première heure, il réussit, en 1790,

1. La pièce vient d'être acceptée par les Archives nationales.
2. P. Caron, *Paris pendant la Terreur*, t. I, p. XLVIII, Picard, 1910.

a se faire donner une mission de propagande dans les départements, qui dura près d'une année, et le mit en mesure de fournir d'utiles renseignements à des hommes politiques dont les plus notables s'appelaient Marat et Robespierre. Un emploi fut sa récompense, dans les bureaux du Comité de surveillance de la Législative, puis de la Sûreté générale de la Convention. Il y remplit plusieurs missions, et fut chargé, disons-le en passant, de l'arrestation de Condorcet. Destitué à la mort de l'Ami du Peuple, dont le crédit l'avait soutenu, il dut se résoudre à exercer les fonctions peu relevées « d'observateur ». Il fit d'autres besognes encore, dont la principale était d'adresser secrètement des rapports de contre-police à Robespierre. La réaction thermidorienne le mit d'abord sur le pavé, puis, après réflexion, l'incarcéra à la Force; il y passa huit mois, assez mal traité par ses co-détenus, qui le tenaient pour un « mouton ». On lui rendit un gagne-pain dans la suite en l'employant comme « analyseur » au Secrétariat général du Directoire exécutif. Mais Soulet aspirait à redevenir policier; en attendant une réintégration officielle qui ne venait jamais, et jusqu'à la fin de sa vie sans doute, il exercera le métier à ses risques et périls, travaillant aux pièces, si l'on peut dire, pour le compte de différents personnages. Fouché paraît l'avoir utilisé, mais comme un surnuméraire inavoué et rétribué sur des fonds secrets.

Postérieurement à l'an VII, les Archives Nationales nous fournissent sur le pétitionnaire quelques renseignements qui justifieraient cette hypothèse [1]. A la date du 14 floréal an X, le citoyen Delort, membre du Corps législatif, fait une démarche auprès de Fouché. Il s'agit d'un arriéré de salaire, une centaine de francs, pour un service de quinze jours qui n'a jamais été payé. « Le citoyen Soulet... ne cesse de me faire des visites.... Voudriez-vous bien ordonner qu'il me soit fait une réponse quelconque sur cette demande, qui mette fin à ces sollicitations.... » La recommandation n'est pas très chaude; on répond à ce député le 25 floréal que la réclamation de Soulet « n'est pas fondée » et que ses démarches sont « sans objet ». Soulet ne se décourage pas; il continue à

1. Archives nationales, F7 6344.

faire valoir ses titres de policier auxiliaire, en marge des cadres réguliers; le 9 décembre 1808, un rapport d'Inspecteur général [1], prenant en considération « une situation fort gênée », reconnaît qu'il a « donné quelques notes sur les mauvaises nouvelles répandues par les oisifs tant dans les cafés que dans les promenades » et le propose au Ministre de la Police pour une indemnité de cent vingt livres. En résumé, Soulet est un policier intermittent et besogneux, qui tend la main. C'est bien avec ce geste familier qu'il se présente à nous dans le document qu'on va lire.

« Je serai bientôt mort en proie à tous les besoins après avoir rendu un service bien important.

« Le Ministre Fouché, sachant que je n'avais plus d'écoliers et que j'étais sans ressources, m'accorda, en considération de mes services, un secours de cent francs par mois. Ce traitement me fut continué par le Ministre actuel, mais au bout de quelques mois on me l'ôta subitement et précisément au moment où il m'était le plus nécessaire.

« Dans cette circonstance (il y a trois ans) M. Castella de Berteux, colonel d'un régiment suisse, me fit faire la connaissance de M. Czernicheff, aide de camp de l'empereur de Russie. M. Czernicheff me fit la proposition de m'attacher à lui avec des appointements et de m'emmener à Pétersbourg lorsqu'il y retournerait. Il me proposa aussi de lui procurer le plus tôt possible le tableau du mouvement et de la position de nos armées. Croyant pouvoir mieux me corrompre en me flattant, il me dit qu'il aurait beaucoup de confiance en moi parce que ma figure prévenait beaucoup en ma faveur; il me pria ensuite de l'aller voir souvent entre sept et huit heures du matin pour lui faire part du succès de mes démarches. Je pris note de tout cela sous sa dictée, et j'allai sur le champ en rendre compte au Ministre de la police. M. Clair, secrétaire intime de S. E. me dirigea dans cette affaire. Ne voulant ni ne devant rien faire qui ne fût agréable à S. E. je demandai à M. Clair si je pouvais accepter ce que M. Czernicheff me donnerait; il me répondit que je le pouvais; il ajouta que M. Czernicheff me donnerait bien peu de chose par ce qu'il n'était pas généreux. Quelques jours après je retournai chez M. Czernicheff. Il me tint alors un autre langage. Il me dit : « Vous êtes bien fin, monsieur Soulet, je crois que vous m'êtes envoyé par la police; prenez bien garde (de) me tromper, car si vous me trompez, je vous ferai tout le mal que je pourrai, et je peux vous en faire beaucoup; je saurai bientôt si vous me trompez, car je ferai vérifier par un employé du bureau du

1. F⁷ 6510.

mouvement ce que vous m'apporterez. Cet employé m'a souvent donné ce que je vous ai demandé, il ne veut plus garder sa place, il peut s'en passer, il est riche, il a fait, il y a peu de temps, un mariage avantageux. Le Gouvernement fait imprimer tous les mois un petit livre où l'on trouve les mouvements et les positions des armées, ainsi que beaucoup d'autres choses. Si vous pouvez me le procurer, je le paierai un prix fou. Ce petit livre s'imprime régulièrement tous les mois sous les yeux d'un chef de bureau qui fait briser la planche aussitôt qu'on a tiré le nombre d'exemplaires dont on a besoin. Berthier en a toujours un chez lui. Ainsi vous pourriez le trouver là si vous y aviez quelque connaissance. »

M. Czernicheff me demanda ensuite la note que j'avais prise sous sa dictée, et il y ajouta, de sa main, quelque chose qu'il avait oublié. Je mis cette note dans mon bulletin, et je l'apportai à M. Clair.

Un employé du bureau du mouvement, nommé Delangle, me remit le tableau que M. Czernicheff m'avait chargé de lui procurer, et je l'apportai au ministre, ainsi que j'en étais convenu avec M. Clair. S. E. fut d'abord d'avis de faire remettre à M. Czernicheff ce tableau sans y rien changer; mais après une délibération qui dura trois jours, il fut décidé qu'on ne remettrait pas le tableau à M. Czernicheff. Alors M. Clair me remit une gratification de cent francs de la part du Ministre, et il me dit que S. E. avait décidé de me continuer le traitement qu'on m'avait ôté et dont je suis privé de nouveau depuis le mois de juillet dernier.

M. Czernicheff partit pour aller faire un voyage en Russie, et lorsqu'il fut de retour, on m'engagea à retourner chez lui lui porter un tableau des mouvements qu'on avait fait composer exprès pour lui. Après avoir jeté un coup d'œil sur ce tableau, il dit, voilà du frais, et le mit sur sa commode. Je ne puis plus douter, ajouta-t-il, que vous ne m'ayez été envoyé par le préfet ou par le ministre de la police. Je lui répondis que la police ne m'aurait pas chargé, moi qui suis malheureux, d'une pareille commission. C'est précisément le contraire, continua-t-il, la police emploie de préférence les malheureux parce qu'elle les paie peu. Qui a dit à l'Empereur que je voulais avoir les secrets du Gouvernement? Je lui répondis que je ne savais ce que cela voulait dire. Qui est-ce qui a dit à l'Empereur que j'avais mêlé mon écriture avec la vôtre? Cette observation m'interdit entièrement. « Mais, poursuivit-il, l'Empereur m'a fait une plaisanterie. Si je n'étais pas doux de mon naturel, comme je le suis, je vous jetterais par la fenêtre. Allez dire à ceux qui vous ont envoyé qu'ils sont bien maladroits de s'être servis deux fois de la même personne pour me sonder; car en vous chargeant de me procurer ce que je vous ai demandé, je n'ai fait que ce que tout citoyen a le droit de faire. »

SOULET.

Rue Richelieu n° 29, lundi 20 décembre 1813.

Pour un policier, c'était un vrai coup de fortune que de se trouver lancé, dès 1810, sur la piste de Tchernitchef; Soulet n'y récolta que des avanies, et comme il ne fait point mystère du rôle piteux qui lui revint, on ne saurait mettre en doute sa sincérité. L'aide de camp d'Alexandre a jugé que « sa figure prévenait beaucoup en sa faveur » et lui a dit « vous êtes bien fin, Monsieur Soulet ». C'est tout ce que s'accorde le narrateur, qui a déjà dépassé la soixantaine, et dont la mise ne devait point respirer l'opulence. En réalité, les potentats qui sont ses clients d'aventure se le renvoient comme une balle et se méprisent par-dessus sa tête. Le secrétaire intime de S. E. insinue que Tchernitchef « n'est pas généreux »; de son côté, Tchernitchef ne cèle point que « la police emploie de préférence les malheureux parce qu'elle les paie peu ». Impossible d'avoir moins de chance que Soulet. On l'a envoyé jouer son rôle de candidat à la trahison chez un étranger sceptique, assez insolent, qui se flatte brutalement d'avoir les moyens de contrôler ses rapports et de se venger de lui. Puis, mandataire sans initiative, il a apporté trop tard un document truqué qu'on ne prend pas une minute au sérieux. Il a perdu contenance, et le grand seigneur russe a vaguement parlé de le jeter par la fenêtre. L'aventure, peu flatteuse, autorise tout juste une demande de gratification pour les fâcheux compliments reçus.

Soulet a pourtant conscience d' « avoir rendu un service bien important » et il ne se trompe pas tout à fait. On ne lui a pas permis de suivre la piste jusqu'au bout; il l'avait trouvée, et la découverte était bonne. Mais Napoléon dominant les plumitifs qui hésitent et se jalousent, a pris en mains toute l'intrigue; et, du coup, les collaborateurs obscurs qui en avaient démêlé les premiers fils sont retombés dans le néant. En fin de compte, après avoir tenté, à ce qu'il semble, la conquête de Tchernitchef, le maître s'est contenté de recevoir à l'Élysée l'agent du tsar, et de le confondre — tel un simple Soulet — en une audience de deux heures, pleine d'allusions et de sous-entendus[1]. Tchernitchef a quitté Paris le lendemain. Scène dramatique, où nous distinguons

1. Cf. Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, t. III, p. 306.

d'abord les grands premiers rôles, sans nous préoccuper des labeurs subalternes qui ont permis à l'ironie impériale de frapper à coup sûr. Mais Soulet paraît bien se douter qu'il a, lui aussi, collaboré à l'effondrement de Tchernitchef; et, en effet, un rapport du ministre de la Police générale à Sa Majesté l'empereur et roi, expédié le 2 mars 1812[1], ne méconnaît point l'auxiliaire anonyme par qui les curiosités de l'attaché russe ont été encouragées et précisées. « ... Une circonstance détermina ma première opinion sur lui et je soumis à Votre Majesté un billet renfermant des corrections de sa propre écriture qui exprimaient le désir qu'il avait de donner plus de suite et d'importance à ses questions. Le particulier auquel il s'était adressé fut appelé à mon ministère. Sa déposition fut conforme à mes soupçons, et il ajouta que M. Czernicheff l'avait chargé de lui procurer des états de situation de l'emplacement des troupes à cheval.... » La relation officielle concorde très exactement avec le mémoire de Soulet, qui ne pouvait pas le savoir.

Le malheureux avait donc eu sous la main, une fois en sa vie, l'occasion authentique de se faire valoir, et, qui sait, de se procurer du pain pour ses vieux jours. Mais il était né sous une mauvaise étoile, qui présida à toute sa carrière, autant qu'il nous est permis d'en juger. Son passé de Jacobin, perdant Robespierre après Marat, et cassé aux gages par Thermidor, y était sans doute pour quelque chose. Il fallait aussi qu'il eût gardé l'empreinte trop vivace de sa première profession, et que l'on sentît toujours en lui le magister sans élèves, doctrinaire et timide, incapable de se plier aux événements. Dans ce métier de policier qu'il s'obstinait à exercer, le manque de souplesse est un défaut grave. Une note confidentielle de la fin de Germinal an II le présente comme « saisissant facilement l'esprit public, et sachant découvrir les actions et les démarches des malveillants ». C'est une appréciation vague de chef pressé, plutôt bienveillante si nous cherchons à suivre Soulet dans ses fonctions de « commissaire observateur ».

Ses rapports quotidiens, assez peu nombreux, ne nous appren

1. Arch. nat., F⁷ 6575.

dront pas grand chose sur la société de son temps[1]. De pures rengaines de Jacobin, assez sèchement présentées, des lieux communs sur les contre-révolutionnaires de la maison de l'Égalité, les habitués des cafés suspects, les agioteurs et l'accaparement des farines. Ses trouvailles originales? Le bruit court que la femme Roland serait en liberté, et en Suisse; Versailles est rempli d'aristocrates; enfin, « les gens de police ne sont pas tous très sûrs ». En vérité, Soulet n'est qu'un petit garçon à côté de ses collègues : Boucheseiche, ancien professeur au collège de Lisieux qui, aboyant avec les loups, a jeté son dévolu sur les Cordeliers dont il résume sans éveiller le moindre soupçon des séances entières; Rousseville — son ennemi personnel — un défroqué de Mortagne, protégé de Robespierre lui aussi, copieux, jovial et cynique, toujours à l'aise même quand il relate les petites avanies dont il est l'objet au café de la rue Saint-Benoît, à l'enseigne de *Louis XVI protecteur de la garde nationale parisienne*. Chaque fois que Rousseville y entre « il se fait un petit sifflement et un grand silence ». Ces policiers appartenaient à la bonne école; ils avaient de l'estomac, et Soulet en était dépourvu. Leur maître à tous, Dossonville, expédié aux Iles dans l'entrepont de la corvette la *Vaillante*, concluait à une « espièglerie de Fouché », promettait de lui rendre la monnaie de sa pièce, et retombait finalement sur ses pieds.

Dans l'affaire Tchernitchef, la dernière sans doute où Soulet ait donné signe de vie avant de sombrer on ne sait où, son éternelle infortune le poursuit. L'intrigue qu'il amorce est grosse de conséquences : l'Empereur barre la route, et il ne peut que piétiner sur place. L'insolent adieu de l'agent russe au policier présente un intérêt historique, car nous y trouvons des demi-confidences sur Napoléon, qui n'ont pas dû être prodiguées; la scène devient même vraiment curieuse si elle se place entre le 25 et le 26 février, entre la réception à l'Élysée et le départ définitif. Par malheur, Soulet qui ignore beaucoup de choses reste un peu dans le vague. L'allusion au voyage en Russie ne saurait nous fixer à cet égard. Tchernitchef se déplaçait volontiers : le *Journal de l'Empire* l'avait

1. Arch. nat., F7 3688[3].

représenté un jour sous les traits d'un officier postillon passant sa vie sur les grandes routes, plaisanterie chèrement payée par son auteur. D'autre part, l'Empereur lui ménagea à plusieurs reprises des entretiens particuliers. Tout au plus pourrait-on conjecturer que le reproche de vouloir posséder « les secrets du gouvernement », de « mèler son écriture » avec celle d'un policier, dénonce le compliment de rupture. En ce cas, Soulet aurait produit un témoignage dont l'importance dépassait de beaucoup ses prévisions.

Qu'y a-t-il gagné au surplus? Tout juste le privilège d'être bafoué par le grand seigneur, trop haut pour qu'on puisse l'atteindre, et qui le charge d'aller dire à ses chefs que ce sont des maladroits. Le plus piquant de l'affaire, c'est que le pauvre diable, à bout de ressources, s'acquitte docilement de la commission par sa requête du 20 décembre 1813.

ALFRED HACHETTE.

LE COMPLOT DES ULTRAS EN 1818

Les ultra-royalistes, en 1818, continuaient à faire une guerre violente au cabinet Richelieu-Decazes. Ce cabinet modéré, qui avait l'appui du roi Louis XVIII, professait que la Chambre n'était pas un corps souverain, qu'elle formait « non un pouvoir rival, mais un pouvoir auxiliaire de l'autorité royale ». Les ministres, dans ce système, étaient les agents du monarque, et non point ceux du Parlement. Les ultras, au contraire, tout en prodiguant les effusions dynastiques, annulaient presque complètement le roi. Ils avaient adopté la doctrine de l'omnipotence parlementaire, comme moyen d'arriver à la reconstitution de l'Ancien régime. Telles avaient été, dès 1815, les idées, telle l'attitude de la fameuse *Chambre introuvable*, dissoute par l'ordonnance du 5 septembre 1816.

Dans l'Assemblée qui lui avait succédé au Palais-Bourbon, les ultras étaient réduits à une minorité, mais nombreuse, compacte, ardente, en face d'une majorité ministérielle sans homogénéité. D'ailleurs, ils l'emportaient encore au Luxembourg, parmi les Pairs.

Le ministère se trouvait donc constamment en butte à leurs passionnées attaques. D'un autre côté, les libéraux, dont chaque renouvellement partiel augmentait le contingent, loin de le soutenir, lui créaient de sérieux et continuels embarras.

Talleyrand, pour sa part, témoignait, dans les salons diplomatiques, une hostilité rancunière contre les hommes qui, à ses yeux, avaient l'immense tort de détenir le pouvoir à sa place.

Le pavillon de Marsan était le foyer de l'agitation réactionnaire. La coterie remuante, qui s'y réunissait autour de Monsieur, comte d'Artois, nourrissait les espoirs les plus insensés, se livrait aux plus coupables desseins contre l'ordre de choses établi par la

Charte. Seuls des princes, le duc d'Angoulême et le duc d'Orléans, animés d'autres sentiments, observaient une réserve convenable. L'un, fils aîné de Monsieur, ne partageait point les préjugés paternels; d'esprit pondéré et de caractère prudent, il ressemblait plutôt au roi Louis XVIII. L'autre, ancien combattant de Valmy et de Jemmapes, restait attaché au libéralisme de sa jeunesse. La Cour, cependant, affichait très haut une manière de voir conforme à celle du pavillon de Marsan, et le faubourg Saint-Germain suivait l'exemple de la Cour.

Les ultras, et en particulier l'entourage du comte d'Artois, formulaient des griefs soi-disant impardonnables. Ils accusaient les ministres de favoriser, par une condescendance criminelle, le triomphe des principes et des partisans de la Révolution. Leur irritation s'exhalait très vive notamment contre l'ordonnance du 5 septembre 1816, contre la loi électorale de 1817, contre la loi militaire de 1818. Le premier de ces actes avait brisé leur despotisme parlementaire. La loi électorale donnait aux classes moyennes l'influence politique que l'aristocratie entendait garder exclusivement. La loi militaire, élaborée par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, déchaînait principalement l'âpre colère de l'extrême droite par les articles relatifs à l'avancement. Le roi désormais ne pouvait plus conférer les grades que sous des conditions déterminées de temps et de services. Pour devenir officier, il fallait avoir été sous-officier quatre ans ou avoir passé deux ans dans une école militaire; un tiers des sous-lieutenances était acquis aux sous-officiers. Selon les critiques intéressés, cette réglementation portait atteinte à la prérogative royale. A vrai dire, son caractère démocratique blessait d'arrogantes prétentions. Les anciennes familles nobles auraient voulu se réserver dans la plus large mesure le privilège d'obtenir les commandements dans l'armée.

La discussion de la loi Gouvion-Saint-Cyr commença à la Chambre des Députés le 14 janvier 1818. Au cours des débats, le comte d'Artois, par lettre et dans une conversation intime, se fit le pressant interprète de son propre parti auprès de Louis XVIII, à qui il exposa, avec amertume et sans ménagement aucun, les véhémentes récriminations de cette Fronde intransigeante. Un extrait

de la lettre, alors adressée sinon rédigée par Monsieur, se trouve dans l'ouvrage du prince Jules de Polignac, paru en 1844 sous ce titre : *Études historiques, politiques et morales sur l'état de la Société européenne vers le milieu du XIX*e *siècle.* « J'ai en ma possession, affirme Polignac, *la copie originale, avec les corrections faites de la main même du feu roi Charles X,* de la lettre qu'il adressa à son frère Louis XVIII en l'année 1818. »

On s'est demandé, et les termes ici soulignés par moi semblent confirmer l'hypothèse, si le prince, au lieu d'agir *proprio motu* en cette occasion, n'a pas cédé plutôt aux suggestions de ses courtisans, s'il ne s'est pas contenté de remettre ou d'envoyer un document composé par quelque autre personne et simplement revisé par lui-même. Il était aimable, loyal, chevaleresque, mais d'un caractère léger et faible, avec néanmoins un entêtement irréductible pour l'ancien mode de gouvernement. On a dit de lui exactement qu'il n'avait rien appris, rien oublié. D'instinct, cet homme des anciens temps détestait la Révolution et presque autant la Charte. Son frère Louis XVIII n'aimait pas davantage la première, mais, avec une intelligence éclairée et positive, avait compris la nécessité d'accorder la seconde et d'y demeurer fidèle. Pourtant, si le comte d'Artois, avant de régner, puis une fois monté sur le trône, a été constamment fermé aux leçons de l'expérience, peut-être de meilleurs conseillers auraient réusssi, au lieu de l'engager définitivement dans une voie fatale pour la monarchie, à lui faire adopter une politique moins téméraire et moins périlleuse.

On voit, en effet, cet esprit à la fois opiniâtre et débile subir les ascendants les plus divers et les plus inattendus. En 1815, il entretient des relations secrètes avec Fouché et croit opportune l'entrée de l'odieux régicide au ministère. Le duc d'Otrante lui paraît alors le seul homme capable de contenir, à force d'habileté et d'énergie, les éléments révolutionnaires. Plus tard, c'est la dextérité souple de Decazes qui le fascine, et il cherche, dit-on, à se rapprocher du favori de Louis XVIII. Entre temps son entourage habituel le pousse à une lutte sans compromission contre le régime moderne. Au cours des événements de 1818, des excitations de cette sorte le meuvent incontestablement. Ses inspirateurs les plus néfastes sont

Polignac et Vitrolles. J'attribuerais de préférence à ce dernier la lettre au roi, endossée malencontreusement par Monsieur, car d'ordinaire les manifestes et les mémoires du pavillon de Marsan sortaient de sa plume.

Le baron de Vitrolles était un personnage bien plus compliqué que le prince de Polignac. Partisan passionné, meneur actif et adroit, au surplus peu embarrassé de scrupules, il relate lui-même, dans ses *Mémoires*, ses faits et gestes pendant la période de 1814 à 1830. Il avait émigré très jeune et avait servi dans l'armée de Condé. Nous le trouvons ensuite, sous l'Empire, maire de Vitrolles, conseiller général des Hautes-Alpes et inspecteur des bergeries impériales. Napoléon le crée baron en 1812. Après avoir accepté les bienfaits de ce souverain, le voilà qui s'associe en 1814 aux complots de Talleyrand et va plaider chaleureusement auprès des Alliés la cause des Bourbons. Pendant les Cent-Jours il essaie de soulever le Midi; on l'enferme à Vincennes, puis à l'Abbaye. Fouché, au lendemain de Waterloo, lui rend la liberté et le choisit comme l'un de ses intermédiaires auprès de la cour de Louis XVIII prêt à revenir de Gand. Le remuant compère de Talleyrand et de Fouché siège bientôt parmi les ultras dans la *Chambre introuvable*, et, une fois cette assemblée dissoute, continue à diriger avec un esprit d'entreprise sans égal la politique imprudente pratiquée sous le couvert de son haut protecteur, le comte d'Artois.

La lettre de ce dernier à son frère, en date du 23 janvier 1818, citée partiellement par Polignac, a été reproduite intégralement par le docteur L. Véron, au tome II, page 115 et suiv., des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. En voici les principaux passages :

« Il est temps de le dire, le danger imminent auquel est exposée la monarchie est le résultat inévitable de la conduite adoptée par le ministère.... La persécution exercée contre les amis du roi et de la royauté, le mépris des institutions monarchiques, l'accueil fait par le pouvoir aux doctrines subversives de l'ordre social; la faveur dont jouissent les idées démocratiques d'une part ou despotiques de l'autre, la protection accordée à ceux qui en font l'apologie;... les succès déjà obtenus par les révolutionnaires, résultat de concessions arrachées à la faiblesse ou soustraites à l'imprévoyance; enfin l'agitation générale qui règne dans

les esprits : tout semble faire une loi au roi de méditer sur le péril qui menace à la fois la France, le trône et l'avenir de sa famille.

« De si terribles effets ne peuvent exister sans causes, et ces causes se retracent toutes dans le système adopté par le ministère, système dont j'ai prévu depuis longtemps les funestes conséquences.... (L'hommage rendu par les ministres) à l'idole de la révolution devait placer la force ministérielle hors de sa ligne naturelle et légitime; elle s'appuya donc sur le colosse révolutionnaire; elle choisit la plupart de ses auxiliaires parmi ceux dont ce colosse était l'ouvrage.

. . . . . .

« Les soutiens du système ministériel demandèrent des garanties, exigèrent des concessions; tout leur fut accordé. L'ordonnance du 5 septembre brisa la digue qui mettait un frein à leur impatience; à dater de cette époque, ils envahirent les places, les emplois. Habiles à profiter de leur succès, ils voulurent fortifier leur influence du suffrage de la multitude, et la loi sur les élections leur fut donnée[1]. Effrayés encore de tout ce qu'ils laissaient de puissance au trône,... ils voulurent enlever à la couronne ses prérogatives sur l'armée, et le projet de loi sur le recrutement fut présenté aux Chambres.

« C'est ainsi que s'est trouvé creusé par degrés l'immense abîme au fond duquel est aujourd'hui placé le trône....

« Il est donc temps, sire, de mettre fin à un système qui mène à de semblables résultats.... L'époque fatale d'une catastrophe pourrait presque se calculer....

« Sire, j'ai signalé le danger, je dois maintenant indiquer les moyens d'y parer. Replacer le système ministériel dans sa ligne naturelle et légitime;... arrêter le progrès des doctrines révolutionnaires sans s'écarter néanmoins (de la Charte).

« Mais il ne faut point se le dissimuler, le bien maintenant ne peut plus se faire par un ministère usé dans l'opinion publique, qui... a réveillé les haines révolutionnaires et a livré le trône à leur redoutable influence.

« Vos ministres, sire, il m'est pénible de le dire, forment donc le principal obstacle au seul bien qui puisse se faire.... Deux d'entre eux cependant conservent une part honorable dans l'opinion publique.

« Vos fidèles sujets ont pu gémir sur les mesures auxquelles vos ministres aux départements des affaires étrangères (Richelieu) et de l'intérieur (Lainé) se sont laissé entraîner; mais ils rendent justice à

1. Cette loi de 1817 sur les élections déclarait : éligibles, les contribuables âgés d'au moins quarante ans et payant au moins mille francs de contributions directes; électeurs, ceux qui, âgés d'au moins trente ans, payaient au moins trois cents francs. Monsieur et ses amis appelaient cela « fortifier du suffrage de la multitude » les soutiens du système ministériel!

leurs sentiments de loyauté et de dévouement. Ils les verront avec plaisir continuer à jouir de votre confiance et rester au timon des affaires; mais, sire, le salut de l'État exige l'éloignement de leurs collègues.... »

Le comte d'Artois eut, en outre, avec son frère un entretien où il développa de vive voix les considérations qu'il avait présentées par écrit. Sans doute pour convaincre plus facilement Louis XVIII dont Decazes, ministre de la police, était le favori, il aurait consenti, en fin de compte, à se montrer indulgent envers ce dernier, la bête noire pourtant des ultras; il l'aurait rangé complaisamment dans la même catégorie que Lainé et Richelieu. Comme conclusion, il déclara sa résolution de faire appel à l'opinion publique, si les autres ministres n'étaient pas congédiés.

Cette double démarche affligea le roi qui y répondit, le 29 janvier, par une lettre, son œuvre personnelle, pleine de bon sens, de modération et de dignité. J'en emprunte une analyse et quelques extraits aux *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (t. II, p. 124 et suiv.) :

« Mon cher frère,... le système que j'ai adopté et que mes ministres suivent avec persévérance est fondé sur cette maxime qu'il ne faut pas être roi de deux peuples, et tous les efforts de mon gouvernement tendent à faire que ces deux peuples qui n'existent que trop finissent par n'en former qu'un seul. L'entreprise n'est pas aisée.... Henri IV, auquel je n'ai assurément pas le sot orgueil de m'assimiler, suivit la même route, et ne recueillit en chemin qu'amertume. Voyez-le sans cesse accusé d'ingratitude par ses anciens amis, de fausseté par ses ennemis. »

Louis XVIII discute ensuite un à un les reproches adressés à ses ministres. Ceux-ci ont toujours agi constitutionnellement et légalement. Ils n'ont pas encouragé les doctrines perverses et dangereuses de la Révolution. L'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816 était nécessaire : « la Chambre (introuvable) avec des intentions pures... marchait (néanmoins) d'empiètement en empiètement sur la prérogative royale ».

Les fonctionnaires royalistes n'ont pas été persécutés; s'il y a eu des déplacements et des destitutions, c'est que ces mesures

étaient indispensables pour assurer l'action régulière du gouvernement.

La loi d'élections a des défauts sans doute ; c'est le sort de toutes les institutions humaines.

Quant à la loi sur le recrutement, le seul point, à vrai dire, important, est celui qui concerne le mode d'avancement. Eh bien ! nous ne sommes plus au temps où la plus grande ambition du soldat se bornait à entrer dans le corps privilégié des hallebardiers ; aujourd'hui, dès qu'un homme prend le fusil, il voit devant lui les épaulettes, les plaques, les habits brodés, le bâton de maréchal : c'est un véhicule puissant auquel les armées françaises ont dû une partie de leur gloire. Vouloir abroger ce régime, violer les lois qui le consacrent, ce serait tenter une entreprise hasardeuse, ce serait à coup sûr mécontenter le soldat, dont il faut être le maître, sans doute, mais qu'il faut aussi savoir s'attacher.

Le roi conclut :

« Après avoir ainsi justifié le système, les actes et les principes de mon gouvernement, je ne vous surprendrai pas en vous disant que je ne veux changer ni de système, ni de ministres, et que je suis, au contraire, résolu à prouver d'une manière éclatante que je veux les soutenir. Je dois ajouter que vous êtes dans l'erreur si vous croyez qu'il en existe parmi eux qui sont plutôt entraînés que guidés par leur propre sentiment dans la route qu'ils suivent.... »

Ayant donné dans son livre une bonne partie de la lettre remise ou expédiée par Monsieur, le prince de Polignac se garde bien, même de mentionner, à plus forte raison de mettre sous nos yeux la réplique si nette, si ferme et si décisive de Louis XVIII. Il ne pouvait cependant l'ignorer, car il était trop dans le secret de toute la machination ultra, dont, bien plus, il était un des fauteurs les plus qualifiés. Alors pourquoi cette omission ? Le parti pris est ici évident.

*
* *

Les menées « des forcenés hâbleurs ultra-royalistes » sont rapportées et flétries avec vigueur dans la *Correspondance diplo-*

matique du comte Pozzo di Borgo et du comte de Nesselrode, depuis la Restauration des Bourbons jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle. L'ambassadeur du tsar se montrait « favorable, dans ses notes, au système royaliste modéré que voulait suivre le cabinet Richelieu; à l'entendre, il fallait un point d'arrêt à la réaction de 1815 ». (Capefigue, *Les diplomates européens.*) Il mandait à Nesselrode :

« Monsieur, frère du roi, l'appui et l'instrument aveugle (de la faction antiministérielle), de ces agitateurs sans popularité, a été ébranlé plus que jamais par leurs clameurs et séduit par leurs intrigues. La loi (militaire) proposée était, selon eux, le complément de la conspiration ministérielle contre la légitimité, et l'armée, telle qu'elle a été organisée, le moyen d'accomplir cette révolution criminelle. Madame la duchesse d'Angoulême, le duc de Berry furent appelés au secours dans une crise aussi dangereuse; seul, le duc d'Angoulême ne partageait ni leurs frayeurs ni leurs projets insensés.

« Dans un conseil tenu sous de pareils auspices, il fut décidé que Monsieur ferait auprès du roi les démarches directes réclamées par le salut commun. En effet, ce prince demanda une entrevue, dans laquelle il présenta un mémoire, en forme de lettre, signé par lui et à peu près dans ces termes :....

« Dans la conversation, Monsieur déclara que si son plan n'était pas adopté, il en appellerait par un manifeste, en qualité d'héritier présomptif de la couronne, à la nation et à tous les vrais royalistes, qu'il se séparerait du roi et aviserait aux moyens définitifs de pourvoir à son salut et à celui des siens.

« Le roi reçut cette communication avec l'affliction et la surprise qu'elle devait produire, mais sans aucun symptôme de faiblesse. Pendant deux jours, il s'occupa à rédiger de sa main une réponse qui est vraiment un chef-d'œuvre....

« La résolution du roi occasionna une nouvelle confusion parmi les complices du château; Monsieur fit dire qu'il n'irait pas dîner en famille comme à l'ordinaire; le lendemain, il s'abstint de paraître à la messe; cependant, ayant réfléchi sur l'inconvenance du parti qu'on lui avait suggéré, et effrayé des conséquences,... il demanda à voir le roi. Il s'ensuivit une explication insignifiante, et, du moins, le retour des relations extérieures qui ont épargné le scandale d'une rupture ouverte.

« Cette intrigue odieuse est l'ouvrage de M. M. de Bruges, de Polignac, Mathieu de Montmorency.... »

A ces noms de comploteurs sans vergogne, Pozzo, ailleurs, ajoute ceux du baron de Vitrolles, de M. de Chateaubriand et du

duc de Fitz-James. Au reste, « tous (étaient) plus ou moins guidés par M. de Talleyrand ».

Il marque la raison précise de l'opposition acharnée à la loi militaire, et pourquoi, exigeant le renvoi des ministres, on excepte perfidement Richelieu et Lainé :

« Les courtisans voyaient... dans les dispositions qui rendaient la faveur plus difficile et les avantages du service plus également répartis, le terme de ces privilèges dont l'abus a été l'une des causes de la Révolution et qui depuis la Restauration ont été portés à un point hors de toute proportion avec la justice, la politique, et même la tolérance.

« Les meneurs savaient bien que ces deux ministres (Richelieu et Lainé) n'abandonneraient pas leurs collègues et qu'ils ne voudraient pas se joindre à d'autres dont ils seraient les instruments serviles. En conséquence, ils comptaient sur un refus total, et ils pensaient alors, avec le consentement du prince, à prendre M. de Talleyrand comme chef de la nouvelle administration. »

Le représentant d'Alexandre Ier signale enfin les effets détestables de l'attitude antipatriotique adoptée par la cabale des ultras :

« Dans une question de ce genre, tout Français qui s'adressait aux étrangers pour discréditer le projet de loi, exciter les alarmes et former des pronostics sinistres, devait être favorablement écouté, puisqu'il tendait à déprécier son propre pays et à flatter ceux qui doivent naturellement désirer l'affaiblissement d'une puissance qu'ils sont habitués à regarder, soit par ressentiment, soit par intérêt, sous un point de vue hostile. Cette vérité s'est montrée dans toute son évidence au cours des débats sur la loi proposée[1]. »

*
* *

Le roi, cependant, ne voulait ni modifier sa politique, ni se séparer de ses ministres actuels. Au sein du cabinet des divergences de vues se produisaient qui devaient s'accentuer par la suite. Une hostilité naissait spécialement entre Richelieu et Decazes, inclinant, l'un plus vers la droite, l'autre plus vers la

1. *Correspondance diplomatique de Pozzo di Borgo et de Nesselrode*, t. II, 3/15 février 1818, 13/25 mars 1818, 30 juin/12 juillet 1818. Chez Calmann-Lévy. (Le t. Ier paru en 1890, le t. II en 1897.)

gauche. Malgré tout, le président du Conseil ne rompait pas encore avec le ministre de la police et ne paraissait nullement disposé à accepter les exigences impérieuses des ultras. Aussi, pour en finir, la coterie agitée et malfaisante du pavillon de Marsan recourut aux grands moyens. Pour l'emporter sur ses adversaires elle ne recula devant aucun excès; sans scrupules elle usa simultanément de violence révolutionnaire à l'intérieur et de manœuvres antipatriotiques auprès de l'étranger. Au cours de l'été 1818, l'attention publique fut sollicitée par deux faits liés étroitement, la conspiration du Bord de l'eau et la Note secrète.

La conspiration du Bord de l'eau fut ainsi appelée par ceux qui, niant son existence ou sa portée, cherchaient à ridiculiser ceux qui affirmaient l'une et l'autre. En effet, les principaux conjurés se réunissaient d'ordinaire aux Tuileries, sur la terrasse située près de la Seine.

Le complot machiné par les ultras ne manquait pourtant ni de réalité ni d'importance. A ce sujet, nous possédons, entre autres, le témoignage de Pasquier, au tome quatrième de ses *Mémoires* (p. 241 et suiv.). Or, Pasquier était un esprit très avisé, et, alors ministre de la Justice, il était pourvu, lui-même l'assure, d'informations précises et abondantes. De sa relation nous tirons la plupart des détails de notre propre récit.

Dans les derniers jours de juin, le procureur du roi, Jacquinot de Pampelune, excellent magistrat, arrive chez Pasquier. Il lui apprend qu'un sieur de Mesmay, capitaine de gendarmerie, engagé dans une conspiration, a été pris de remords et a fait des révélations. Parmi les militaires placés à la tête de l'entreprise ainsi dénoncée se trouvent les généraux Canuel et Donnadieu. Il s'agit d'enlever les ministres à l'issue du Conseil, à Saint-Cloud, et de les conduire à Vincennes où commande M. de Puyvert, sur qui on croit pouvoir compter. Pour réussir ce coup de main, un régiment suisse caserné à Rueil et un régiment de cuirassiers de la garde prêteront leur concours. De la sorte, le roi sera contraint de prendre d'autres ministres, qu'on lui imposera : les généraux Canuel et Donnadieu, Chateaubriand, Villèle, La Bourdonnaye.

Une déclaration toute pareille fut apportée à Lainé, ministre

de l'Intérieur, par un autre conjuré repentant, un sieur Pyrault, ancien officier dans l'armée de Condé.

Le procureur général Bellart entendit à son tour les sieurs Mesmay et Pyrault. A leurs dires précédents ils ajoutèrent, le premier, que la suppression de Decazes, dans le trajet de Saint-Cloud à Vincennes, était décidée à l'avance; le second, que Louis XVIII, s'il devenait trop gênant, pourrait être traité comme l'avait été le tsar Paul Ier. Était-ce dans cette double intention de meurtre que les comploteurs s'étaient associé le bandit Chappedelaine, d'abord chef de chouans, puis employé à de louches besognes par la police consulaire et impériale?

Une surveillance rigoureuse fut établie sur les personnes nommées dans les dépositions. On remarqua leurs fréquentes allées et venues, leurs mouvements insolites. On constata aussi que le régiment susmentionné des cuirassiers de la garde avait été, à diverses reprises, l'objet d'une sorte de qui-vive inexpliqué, et que le régiment suisse caserné à Rueil avait été amené déjà deux fois, sous prétexte d'exercices, à proximité du château de Saint-Cloud, puis, les exercices terminés, retenu sans motifs valables plusieurs heures sur le terrain : tout cela précisément les jours de conseil chez le roi. En outre, et c'était là une preuve péremptoire, le ministre de la police Decazes avait reçu de ses agents une lettre très claire, envoyée par le général Donnadieu à Chateaubriand; un domestique de ce dernier avait livré cette pièce décisive, dont l'écriture connue et d'autres indices rendaient l'authenticité indubitable. On avait appris par là, de façon certaine, que l'illustre auteur de tant de chefs-d'œuvre s'était abaissé au rôle de meneur dans l'audacieuse aventure. Sans doute ses complices ne l'avaient-ils pas mis au courant de leur dessein d'assassiner Decazes et éventuellement Louis XVIII. Car sa conscience, nous le croyons, se serait révoltée à la pensée de crimes aussi monstrueux.

La conspiration du Bord de l'eau n'était donc pas imaginaire, et, par le caractère exalté ou féroce de quelques-uns de ses membres, elle apparaissait très dangereuse. D'un Chappedelaine on pouvait tout craindre. Les généraux Canuel et Donnadieu étaient, de leur côté, des personnages inquiétants. On les avait, pour leurs opi-

nions extrêmes, distingués successivement dans les sens les plus contradictoires. Canuel avait été en Vendée aide de camp de Rossignol. Maintenant il figurait parmi les plus fougueux monarchistes. De même, Donnadieu, après avoir embrassé avec ardeur les principes révolutionnaires, s'était rallié aux Bourbons avec un zèle outrancier. Ni l'un ni l'autre ne répugnaient aux mesures cruelles. Ils l'avaient montré récemment encore en réprimant sans pitié, le premier, les troubles de Lyon, le second, l'insurrection de Grenoble.

On arrêta quelques-uns des plus notables conjurés et on entama des poursuites contre eux. Mais, selon les prévisions de Pasquier, elles aboutirent à un non-lieu, car, si l'accusation avait une base sérieuse, les preuves judiciaires ne suffisaient pas néanmoins. Celle qu'aurait pu fournir la lettre du général Donnadieu ne fut pas produite ; par timidité on renonça à faire état de ce document capital, parce qu'il aurait fallu impliquer dans le procès un pair de France, Chateaubriand, et aller, par conséquent, devant la Chambre des pairs. Bien plus, tous les inculpés étant notoirement dans la faveur de Monsieur, le frère du roi risquait d'être compromis personnellement si on parvenait à leur arracher des aveux, si enfin on poussait la chose à fond de manière ou d'autre. De hautes raisons politiques entravèrent donc le cours régulier de la justice, mais nous en savons assez pour partager entièrement la conviction de Pasquier : « les trames les plus criminelles » avaient été ourdies. Et, conclut ce narrateur autorisé, « il était dur d'assister au triomphe de l'impunité complète des coupables ».

*
* *

A la conspiration du Bord de l'eau se rattache intimement, avec un but identique, la manœuvre antinationale de la Note secrète. Nous allons voir ici l'indépendance de la France sacrifiée sans pudeur, comme son repos, aux passions de la même faction délirante. L'entourage du comte d'Artois, qui se démenait tantôt ouvertement, tantôt dans l'ombre, avait pris la déplorable habitude d'implorer en cachette l'intervention des puissances étrangères dans le gouvernement intérieur de notre pays. Par deux fois déjà,

au mois d'août 1816 et au mois d'août 1817, cette camarilla leur avait communiqué confidentiellement un *Aperçu de la situation de la France*, pour les engager, dans un intérêt prétendu européen, à exiger de Louis XVIII le remplacement immédiat du soi-disant néfaste ministère Richelieu[1]. Sous le même titre elle remit un nouvel appel aux Alliés en 1818. C'est la pièce connue plus particulièrement sous la dénomination de *Note secrète*. La rédaction en suivit de près l'échec des remontrances faites au roi en janvier et le vote de l'abhorrée loi militaire. A raison des circonstances, la troisième démarche du pavillon de Marsan auprès des souverains et des ministres de la coalition était, d'ailleurs, beaucoup plus condamnable encore que les précédentes. Effectivement, Richelieu, en 1818, négociait la libération anticipée du territoire, et l'incroyable diatribe des ultras était de nature à retarder la fin de l'occupation étrangère.

L'*Aperçu de la situation de la France au mois de mars 1818*, comme les deux autres, était l'ouvrage du maître intrigant Vitrolles. On soupçonna Chateaubriand d'y avoir collaboré. « Quand la note secrète fut imprimée, il n'a pas hésité à s'en constituer le défenseur dans un journal, *le Conservateur* » (Pasquier). Ce n'est pas une preuve. Contre la supposition émise dans des journaux anglais qu'il en était l'un des rédacteurs, la réclamation très vive de Chateaubriand amena le *Times* à se rétracter. Son tort réel consista à en louer le contenu.

Vitrolles s'est, au reste, reconnu l'unique auteur de ce triste memorandum et également de ceux qui l'ont précédé. Il raconte que le comte de Bruges, aide de camp général du comte d'Artois, vint le trouver de la part de ce prince : « Monsieur m'envoie auprès de vous pour vous demander s'il vous conviendrait d'écrire quelques pages sur notre situation politique, comme vous l'avez déjà fait avec succès dans deux notes précédentes ». La réponse fut qu'il était « tout disposé à complaire à Monsieur ». La besogne terminée, « je portai à Monsieur, ajoute Vitrolles, ces feuillets que

1. L'éditeur des *Mémoires* de Vitrolles reproduit, à la fin du 3e volume, le texte intégral de l'*Aperçu de la situation de la France au 15 août 1816* et de l'*Aperçu de la situation de la France au 14 août 1817*.

je n'avais pas seulement recopiés.... Monsieur me fit asseoir et écouta la lecture de cet écrit avec une grande attention. Il en approuva explicitement le fond et la forme ».

Quand, après la divulgation du document clandestin, Chateaubriand et Fitz-James furent accusés d'avoir aidé Vitrolles à le composer, ils projetèrent d'envoyer une lettre de protestation au duc de Richelieu. Vitrolles refusa de la signer avec eux : « Je ne peux pas signer, moi, parce que j'ai écrit. Mais vous, mes chers amis, vous pouvez parfaitement désavouer une œuvre à laquelle vous n'avez eu aucune part[1] ».

A la confusion de l'artiste en menées souterraines qui l'avait rédigé, le honteux factum de 1818 reçut, en temps utile, la juste punition d'une publicité éclatante. Tout le monde put lire la *Note secrète exposant les prétextes et le but de la dernière conspiration*, brochure de 58 pages, éditée à Paris, et mise en vente chez Foulon et Cie, libraires, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 3; chez Delaunay et Pélicier, Palais-Royal; chez Eymery, rue Mazarine, n° 30.

En substance, les ultras disaient :

« Le Roi est placé sans appui au milieu du torrent de la révolution. En effet, la révolution occupe tout, depuis le cabinet du Roi, qui en est devenu le foyer, jusqu'aux dernières classes de la nation qu'elle agite partout avec violence. Les principes destructeurs de notre monarchie sont professés à la tribune par des ministres du Roi.... Enfin, tout se prépare à chasser la maison de Bourbon et à faire la guerre à l'Europe. »

Où trouver les remèdes à la situation dangereuse créée par « la marche actuelle du gouvernement de la France? »

L'Europe pourrait abandonner « la France à toutes les éruptions du volcan révolutionnaire, en cherchant à s'en préserver au dehors ». Mais « combien serait folle l'espérance de se rendre maître de l'incendie quand on lui aurait donné la France entière pour aliment! » Les Puissances ne déchireront pas « la plus belle page de leur histoire », écrite « dans la glorieuse époque de 1814 et 1815....

1. *Mémoires et relations politiques* du baron de Vitrolles, t. III, ch. VIII, p. 250 et suiv.

L'occupation réelle du territoire était justifiée par les circonstances où elle fut décidée, par le besoin que l'Europe avait de garantie, par l'intérêt même de la France ».

Il faut donc aviser à sauver celle-ci de toutes ses fureurs. Mais par quel moyen? Cinq combinaisons sont possibles.

1° « Partager la France ou l'occuper militairement[1] ». M. de Vitrolles avoue : « Mon sang, tout français, se révolte à cette pensée ». C'est bien heureux.

2° « Placer une nouvelle dynastie sur le trône. » Mais « que deviendraient les principes de la légitimité proclamés si solennellement? »

3° « Détruire le gouvernement représentatif. » Il n'y faut pas songer. « On ne pourrait pas rétablir ce qu'on appelle l'ancien régime. » La fidélité à la Charte s'impose. Seulement, les ministres l'appliquent mal en cherchant à se maintenir en équilibre entre les partis, au lieu de se soutenir exclusivement par les vrais royalistes.

4° « Ramener le Roi et ses ministres actuels aux principes qui peuvent consolider la monarchie. » Trop tard! Les ministres d'à présent « sont dans la Révolution, et ils y seraient encore davantage si la Révolution voulait les adopter aussi franchement qu'eux-mêmes en adoptent les principes ».

5° « Changer le système du gouvernement par le changement du ministère qui le dirige. » On doit mettre au pouvoir « ceux qui, par leur antécédent, par tous les sentiments de leur âme et de leur conviction, ne peuvent avoir d'autre intérêt, d'autre avenir, d'autre abri que celui du trône reconstruit », à savoir, les honnêtes et loyaux ultra-royalistes. Ainsi on fera respecter la couronne des Bourbons, et on tranquillisera « ces puissances alliées auxquelles la France a dû l'espérance d'un meilleur avenir ».

Pourtant une objection se présente à l'esprit. « Les cours alliées peuvent-elles, même dans un intérêt qui serait bien reconnu, intervenir d'une manière décisive dans des questions du gouvernement intérieur? » Ne serait-ce pas contraire « aux principes les

1. Sans doute l'occuper à titre définitif, puisqu'elle l'est déjà temporairement.

mieux établis... du droit public? » Vain scrupule! Il y a solidarité entre les couronnes, et « l'intérêt de leur défense légitime, qui est en même temps le premier intérêt de leurs peuples », l'emporte sur toute autre considération. C'est en ce sens qu'ont déjà été stipulés : le traité de Chaumont, du 1er mars 1814; la convention de Paris, du 23 avril 1814; le premier traité de Paris, du 30 mai 1814; l'acte final du congrès de Vienne, du 9 juin 1815; le deuxième traité de Paris, du 20 novembre 1815. C'est dans cet esprit qu'ont été conçues diverses notes officielles, par exemple, celles adressées au duc de Richelieu le 20 novembre 1815 et le 10 février 1817.

Et puis, aurait-on vraiment besoin de contraindre le Roi? Il suffirait probablement de « l'éclairer », de « le ramener à des idées plus simples et plus saines ».

Au cas néanmoins où Louis XVIII ne céderait pas, le moyen ne manque pas de lui forcer la main. Des négociations vont s'ouvrir prochainement à Aix-la-Chapelle, « soit pour terminer les liquidations étrangères, soit pour décider l'évacuation du territoire ». Par conséquent, « il serait bien facile de placer en première ligne ce premier, ce grand intérêt, qui est au-dessus de tous les autres pour les couronnes et les peuples. Les puissances alliées n'ont-elles pas de garanties à nous demander? Ne doivent-elles pas les modifier sur la sécurité que leur donnerait notre situation intérieure? Ne sont-elles pas autorisées à proportionner leur exigence à nos dispositions? (Qu'elles ne laissent pas) échapper l'occasion de négociations importantes, sans en profiter pour amener un autre et meilleur ordre de choses. Les souverains alliés ne peuvent-ils pas dire au Roi : « ...Formez une autre administration qui soit toute dans l'intérêt d'établir la monarchie et les institutions qui peuvent assurer votre trône,... et alors,... toutes nos conditions seront faciles, parce que toutes nos concessions seront raisonnables; dans l'état actuel elles ne le seraient pas ».

*
* *

Rien ne saurait excuser semblable recours à l'étranger. Inadmissible en tout temps, il était absolument odieux dans les cir-

constances que traversait alors notre pays, et à la veille du congrès d'Aix-la-Chapelle. Pozzo di Borgo rapporte à Nesselrode : « Lorsque la fin heureuse de la session des Chambres n'a plus laissé aucun obstacle raisonnable au départ des troupes étrangères, ces perturbateurs (les ultras) ont vu l'échafaudage de leurs projets se précipiter sur leurs têtes; désespérant d'un appui quelconque propre à produire des résultats parmi leurs compatriotes, ils ont imaginé d'alarmer l'Europe par des dénonciations obscures contre la France afin d'inquiéter les cabinets sur la question de l'évacuation du territoire » (30 juin/12 juillet 1818). En effet, si dans leur Memorandum ils ne demandaient pas expressément la prolongation de l'occupation militaire, ils la suggéraient du moins par l'exposé de toutes les raisons qui semblaient de nature à la justifier. Les Alliés devaient mettre à Louis XVIII le marché à la main, et lui signifier : ou vous changerez vos ministres, ou vous n'obtiendrez ni concession financière ni évacuation anticipée. Si le roi s'obstinait, eh bien! tant pis pour lui, et tant pis aussi pour la France! L'intérêt politique d'un parti passait avant l'intérêt national. Il est vrai que, par un aveuglement funeste, les deux se confondaient dans l'esprit d'incorrigibles factieux.

*
* *

La *Note secrète* fut remise, dans les derniers jours de juin, aux principaux ministres étrangers résidant à Paris. Mais comment parvint-elle presque aussitôt à la connaissance du public? Selon Vitrolles, ce fut M. Gallatin, ministre du Wurtemberg, qui, après plusieurs incidents, la porta à Decazes. Nous avons une version différente, celle de Baudouin dans un curieux opuscule, tiré à très peu d'exemplaires et presque introuvable aujourd'hui : *Anecdotes historiques du temps de la Restauration* (Paris, Firmin Didot, 1853).

Après avoir exercé, pendant les Cent-Jours, les fonctions de secrétaire de la présidence à la Chambre des représentants, Baudouin avait fondé, avec ses frères, une maison d'imprimerie et de librairie, sous les auspices d'un grand nombre de membres de

l'Opposition parlementaire. Ce renseignement est nécessaire pour l'intelligence du récit que nous extrayons de sa brochure.

Donc, le 26 juin 1818, l'ancien président de la Chambre des Cent-Jours, le comte de Lanjuinais, lui dit : « Nous sommes informés que les hommes du pavillon de Marsan ont adressé une note aux puissances étrangères.... Il faut, à tout prix, se procurer ce document pour le publier; c'est l'unique moyen de faire avorter la conspiration ». Baudouin ayant consenti à l'imprimer, fut, par les soins de Lanjuinais et de Jullien, fondateur de la *Revue encyclopédique*, introduit à l'hôtel de la Légation de Suède où on lui permit d'en relever une copie sur un protocole. Ensuite Lanjuinais rédigea une préface et Jullien une réfutation de l'importante pièce ainsi obtenue furtivement.

Le lendemain, Baudouin distribua le tout aux ateliers, puis, conformément à la loi, il fit une déclaration à la direction générale de la librairie. On l'invita aussitôt à se rendre dans le cabinet du directeur. Celui-ci, Villemain, le questionna : « Je vous ai fait appeler. Le ministre désire savoir ce que c'est que la brochure que vous allez imprimer. — La brochure?... dis-je en cherchant à me rappeler. — Eh oui! reprit vivement M. Villemain, la *Note secrète*? — Ah! la Note secrète! eh bien! c'est une pièce diplomatique.... — Vous l'avez lue?... — Est-ce que nous avons le temps de lire, nous autres libraires! — Vous l'avez parcourue au moins?... — Oui, c'est une longue dissertation sur la charte.... C'est fort ennuyeux... ajoutai-je d'un air nonchalant; aussi n'ai-je pas eu le courage d'aller jusqu'au bout. — Ce n'est que cela, reprit M. Villemain », et il congédia l'imprimeur qui, très satisfait de lui-même, pensa avoir, par ses réponses évasives, détourné pour un moment l'attention de l'autorité.

Erreur! Vers neuf heures du soir, il reçut une lettre timbrée : *Cabinet du ministre de la police générale*. Ce billet portait : « M. le ministre de la police générale vous prie de prendre la peine de venir demain à son cabinet à midi ». « A l'heure dite, continue Baudouin, je me rendis chez le ministre. Je fus introduit immédiatement. Les personnes qui ont approché M. le comte de Cazes peuvent dire avec quelle affabilité il accueillait toujours ceux qui

se présentaient. Il me fit asseoir; je ne subis pas un interrogatoire : j'entrai, pour ainsi dire, avec lui en conversation. » Après avoir d'abord pris un biais pour éluder toute explication, l'imprimeur déclara : « La *Note secrète*, c'est le manifeste officiel du pavillon de Marsan contre le pavillon de Flore ». Alternativement autoritaire et insinuant, Decazes réclama communication d'un document d'une si grave conséquence. Son interlocuteur finit par une quasi-promesse : « Ce soir, à minuit, je pourrai peut-être en remettre une copie à Votre Excellence ». L'essentiel était de gagner les heures nécessaires à l'impression. Le ministre obtint, en effet, la copie qu'il désirait, non pas *manuscrite* cependant, mais seulement *en épreuve*. Le lendemain, il la fit restituer, avec cette simple remarque tracée de sa main : *La réfutation est détestable* ! ; puis, « un D historique », signature abrégée qui devenait la sauvegarde de l'éditeur. Là-dessus, celui-ci estima qu'il était en quelque sorte autorisé à publier la *Note*, avec la préface, mais sans la réfutation. La chose eut lieu ainsi.

Un épisode plaisant, pour terminer. « Pendant que la police générale faisait arrêter les généraux accusés de conspiration, le parquet faisait saisir la *Note secrète*. » On conduisit Baudouin au cabinet de M. Jacquinot de Pampelune, procureur général de la cour royale. Du plus loin que ce haut fonctionnaire l'aperçut, il s'écria, très animé : « Enfin, je vous tiens ! Vous ne sortirez pas d'ici avant de m'avoir fait connaître à quelle source vous avez puisé ce document séditieux, décoré du titre de *Note secrète*.... Il faut tout me dire, ou bien j'aurai raison de vous dans un des cabanons de Bicêtre ». Baudouin en convient, il fut un instant consterné. Mais ensuite, poursuit le narrateur, « je tirai de ma poche l'*épreuve* (ornée du paraphe de M. Decazes) : « Connaissez-vous (ce *D*), Monsieur le procureur général?... Vous me demandez des renseignements sur la *Note secrète* ; ce n'est pas à moi qu'il faut en demander, c'est au ministre de la police générale ». M. Jacquinot de Pampelune, qui était debout, tomba dans son fauteuil, se tenant la tête entre les mains : « Je ne comprends plus rien à ce qui se passe, me dit-il.... » Je repris : « Au lieu de vous attaquer à moi, Monsieur le procureur général, peut-être serez-vous appelé

à remplir bientôt d'autres devoirs, et cet écrit que vous avez fait saisir deviendra l'élément d'un très grand procès.... » Et, non sans malice, l'ami de Lanjuinais, ayant jeté un peu de trouble dans les idées du magistrat, s'esquiva le plus lestement possible.

*
* *

La divulgation de la *Note secrète* provoqua partout un vif émoi. Vitrolles raconte :

« J'appris bientôt par tout le monde le singulier effet produit dans les premiers moments par cette publication. Elle eut d'abord le succès d'un écrit d'opposition contre le ministère. On la lisait publiquement au Palais-Royal et au café de Foy. Le lecteur montait sur une table pour satisfaire la curiosité des assistants. Les deux ou trois mille exemplaires qu'on avait d'abord tirés furent loin de suffire à l'avidité du public. On la réimprima, dit-on, à vingt mille exemplaires, et voulant en envoyer à deux de mes amis dans un moment de rareté, je les payai dix francs la pièce. J'étais tenté de réclamer les droits d'auteur. »

L'agent du comte d'Artois s'illusionne-t-il ? Ou veut-il nous en faire accroire ? Sa *Note* ne fut pas objet de simple curiosité ; elle n'eut pas « le succès d'un écrit d'opposition au ministère ». L'opinion en fut frappée, mais dans un sens bien différent. « L'indignation a été générale », affirme Pozzo di Borgo (30 juin/12 juillet 1818).

Des sanctions, peu sévères, d'ailleurs, furent prises contre les deux principaux coupables. On supprima la fonction de colonel général des gardes nationales du royaume, dont était investi le comte d'Artois. Cette milice, sous la direction de Monsieur et du comte de Bruges, un de ses aides de camp, était devenue une puissance politique, indépendante du gouvernement, et toujours prête à lui faire échec. Elle disposait dans tout le pays d'une grande influence électorale. Comme la copie de l'*Aperçu* de 1818 avait eu lieu dans les bureaux de son état-major, on saisit ce prétexte pour la réorganiser et lui enlever son caractère dangereux. A l'annonce de cette mesure, Monsieur, entrant dans une colère extrême, alla jusqu'à menacer une fois encore d'un esclandre. Il finit cependant par se

calmer, non, il est vrai, sans redoubler d'aversion pour le cabinet Richelieu.

A Vitrolles on retira son titre de ministre d'État, et de plein droit, car en cette qualité ce turbulent personnage aurait dû se regarder comme particulièrement engagé par serment à servir loyalement son souverain. Quelques jours après sa destitution, il reçut un mandat de comparution devant le juge chargé d'instruire le procès intenté aux chefs de la conspiration du Bord de l'eau. Il subit deux interrogatoires relatifs à ce complot, sans réalité selon lui, et à la scandaleuse *Note secrète*. Puis on le laissa tranquille; le mandat de comparution ne fut pas converti, comme il semblait le craindre, « en un mandat de dépôt pour la prison de la Conciergerie ».

*
* *

Désastreuses auraient pu être les conséquences de la folle démarche tentée auprès des Puissances par Vitrolles et le pavillon de Marsan. Cette sourde intrigue se produisait, répétons-le, au moment où allaient s'ouvrir les délibérations d'Aix-la-Chapelle. Richelieu, qui avait déjà obtenu en 1817 une diminution du corps d'occupation, négociait afin que celui-ci tout entier, par une évacuation anticipée, repassât définitivement la frontière. Quel énorme soulagement moral et matériel devait en résulter pour notre pays éprouvé si durement!

Mais, pour aboutir, notre diplomatie avait à surmonter des difficultés considérables. Les tristes années 1816 et 1817 avaient été affligées par la cherté extrême des grains, par la disette, et par la révolte en plusieurs départements. Il fallait pendant ce temps continuer le paiement d'une grosse contribution de guerre et entretenir les nombreuses troupes étrangères encore installées dans nos forteresses. A ces maux se joignaient les âpres luttes de partis ardents, de factions en état de demi-insurrection. Les souverains et les cabinets de l'Europe, en présence d'une situation si critique, ne pouvaient manquer d'être impressionnés par les graves accusations lancées contre le gouvernement de Louis XVIII, quand elles provenaient d'un politicien que le propre frère du roi hono-

rait de sa confiance et qui se prétendait l'organe des plus qualifiés monarchistes et des principaux propriétaires. Le tsar Alexandre lui-même, malgré ses bonnes dispositions, parut un instant ébranlé : comment soutenir devant ses Alliés les intérêts de ces Français sur le point, selon le témoignage des plus haut placés parmi eux, de bouleverser encore leurs institutions et de déchaîner sur le monde une nouvelle guerre révolutionnaire ?

Heureusement l'action salutaire du duc de Richelieu et du comte Pozzo di Borgo contrebalança efficacement la machination ténébreuse des ultras. Pendant toute la durée de la Restauration, le représentant du tsar s'entremit sans relâche pour la conclusion d'une alliance franco-russe. En 1818, écrit Capefigue, « les notes de M. Pozzo di Borgo à l'empereur cherchaient à faire sentir la nécessité d'alléger le poids des contributions militaires, si l'on ne voulait pousser au désespoir un peuple qu'il serait difficile d'asservir. Je ne sache pas une collection de notes mieux pensées, plus fortement empreintes du désir d'en finir avec l'occupation militaire » (*Les diplomates européens*). La *Correspondance diplomatique* de Pozzo confirme amplement l'assertion de Capefigue.

Mais où nous ne sommes plus du même avis que ce dernier, c'est lorsqu'il ajoute : « Et peut-être ce vif et patriotique désir fit-il souvent juger le parti royaliste (ultra) avec trop de rigueur par l'ambassadeur d'Alexandre ». Non, car ces agités de droite, et aussi ceux de gauche, l'excédaient à bon droit, suscitant les plus sérieuses entraves à son œuvre de libération française. Il mandait confidentiellement à Nesselrode, le 3/15 février 1818 : « Vous jugerez, par mes dépêches, de la vie que je mène, mais ce serait faiblesse de céder aux difficultés lorsque les affaires sont si grandes et le but si bon. Tous les malveillants et les fous se réunissent pour empêcher la conclusion d'un plan qui détruit les projets ou sinistres ou insensés. Voir la France délivrée, les contributions acquittées, les liquidations assurées, l'Europe renouveler ses engagements d'une tranquillité et d'une amitié mutuelles, c'est un spectacle qui les désole : aussi ils travaillent avec fureur à semer des épines sur le chemin de la paix ».

Malgré « les malveillants et les fous » de toute espèce, la belle

et honorable campagne diplomatique, conduite de concert par Richelieu et Pozzo di Borgo, fut couronnée d'un plein succès au congrès d'Aix-la-Chapelle. Dès le 2 octobre 1818, l'évacuation totale de nos provinces fut décidée, et ainsi y disparurent les traces douloureuses de la double invasion de 1814 et de 1815. Une réduction fut accordée aussi sur la partie de l'indemnité non acquittée par notre gouvernement. En outre, si les principes de la Sainte-Alliance furent derechef proclamés, au moins la France ne demeura plus isolée en Europe. On l'associa au système politique en vigueur parmi les grandes puissances; la quadruple alliance de novembre 1815 par là se transforma en quintuple alliance. Sans doute, à cet égard, des objections bien fondées ont été émises. Mais, comme Pasquier le constate avec raison, « c'était tout ce qu'on pouvait obtenir de mieux dans les circonstances données ». En somme, et là était l'essentiel, notre nation recouvrait l'indépendance. « J'ai assez vécu, écrivait noblement Louis XVIII, puisque j'ai vu la France libre et le drapeau français flotter sur toutes les villes de France. »

J. Dontenville.

COESSIN ET LE FILS DE NAPOLÉON

L'époque de Napoléon, qui fut celle des grands hommes d'action, fut également celle des grands utopistes à l'imagination puissante, aux rêves parfois prophétiques, un Saint-Simon, un Fourier. Derrière eux parurent d'autres chefs de sectes beaucoup moins remarquables, qui exercèrent cependant une action profonde sur quelques-uns de leurs contemporains; étudier leur vie et leur œuvre, c'est faire de curieuses découvertes sur les aspirations mystiques de certains groupes français dans la première moitié du XIXe siècle. Je désire faire connaître un de ces hommes, bien oublié aujourd'hui. Nous avons sur Coessin deux notices très courtes, parues dans la *Biographie universelle des contemporains*, de Rabbe et Boisjolin (1834), et dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Philippe Le Bas (1841) : cette dernière est textuellement transcrite par la Biographie Didot. Nous avons également un chapitre de la *France mystique* (1855), l'intéressant ouvrage dans lequel un journaliste voltairien, Erdan, a présenté le tableau de toutes les petites sectes formées à Paris pendant quarante ans. Je compléterai ces renseignements insuffisants, soit par les documents des Archives Nationales, soit par des indications d'origines diverses, en particulier celles que fournit le plus fidèle disciple de Coessin, le comte Léon, fils naturel de Napoléon.

Coessin naquit, d'après son propre témoignage, à Saint-Germain-de-Montgommery, près de Lisieux, le 7 novembre 1780[1]. Son nom complet est Coessin-Lafosse; il appartenait à une famille fort connue au XIXe siècle en Basse-Normandie. Nous savons peu de

1. *Acte constitutif de la Compagnie générale du Crédit foncier* (Bibl. nat., V 35 039). La date de 1782, donnée par les deux dictionnaires biographiques, est donc inexacte.

choses sur sa jeunesse : il fut le protégé de Romme, le célèbre conventionnel, et prit quelque temps le nom de Mucius Scévola; il semble avoir passé par l'École polytechnique. Puis nous le trouvons lié avec Clouet, ce personnage étrange, à la fois savant et apôtre, qui fonda une usine de munitions pour aider à la défense nationale en 1793, tout en menant une vie d'ascète à moitié sauvage. Il fut aussi en relations avec Saint-Simon, qui figurait parmi les grands spéculateurs de l'époque du Directoire. Michelet, parlant de Saint-Simon d'après les souvenirs de son ami Fourcy, nous dit : « Deux hommes traînaient constamment à ses côtés, un esprit fort inquiet, le petit Coessin (depuis mystique équivoque), et le stoïcien sauvage de l'École polytechnique, un savant, un héros fou, Clouet[1].... » Quand le grand péril national fut conjuré, Clouet voulut partir pour la Guyane : le savant désirait faire des études expérimentales sur la végétation des tropiques, et l'apôtre songeait à organiser une république idéale dans cette colonie employée seulement comme lieu de déportation. Coessin l'accompagna, et revint bientôt en France pour chercher de l'argent et recruter des colons; la nouvelle de la mort de Clouet, emporté par la fièvre en juin 1801, l'empêcha de retourner en Amérique.

Quelques années plus tard, nous trouvons Coessin à Paris[2]. Désormais il a pris la physionomie qui restera la sienne jusqu'à la fin de sa vie : c'est à la fois un inventeur, un théoricien et surtout un chef de secte. L'ancien polytechnicien a toujours eu la marotte des inventions mécaniques : ses premières recherches sont d'une étrange actualité, puisqu'il crut avoir découvert le bateau sous-marin. Le plan, dit-on, fut soumis au ministre de la Guerre Clarke, et le gouvernement fournit les fonds nécessaires pour les expériences entreprises au Havre; mais celles-ci donnèrent de mauvais résultats, qui firent abandonner le projet[3].

Ses théories furent exposées en 1809 dans l'ouvrage qu'il consi-

1. *Histoire du XIXe siècle*, I, p. 17. Je ne sais à quelle époque eut lieu un duel entre Saint-Simon et Coessin (*Constitutionnel*, 6 octobre 1843).

2. Le collège de Falaise eut pour fondateurs en 1803 le musicien Choron et les frères Coessin, dont l'un était ancien polytechnicien. Il s'agit évidemment de notre personnage, mais je n'ai rien trouvé de plus sur ce fait, raconté par l'historien du collège (v. *Centenaire du collège de Falaise*, 1904).

3. Dictionnaire de Rabbe.

déra désormais comme un de ses principaux titres de gloire, *Les neuf livres*. Une transformation s'est accomplie chez l'ancien ami de Romme et de Clouet; revenu à la religion, au christianisme, il essaye une grande synthèse historique et sociale pour montrer comment l'humanité doit s'organiser dans l'avenir. Je ne veux pas analyser en détail ce livre obscur, prétentieux et peu intéressant : il suffit d'en indiquer les idées essentielles. Ce sont, dit Coessin, les recherches sur l'homme social qui m'ont amené des doctrines d'Adam Smith à l'idée chrétienne. L'humanité a passé par quatre formes sociales : le système de famille ou système patriarcal, le système d'esclavage, le système mercantile ont vieilli tour à tour et doivent céder la place à la quatrième forme, au système pontifical. Les ordres religieux sont « des essais plus ou moins complets de cette forme sociale », bien loin d'être, comme on le prétend, « des asyles de paresseux ». L'auteur ne décrit pas d'une façon précise le système pontifical tel qu'il veut le voir constitué; il aime mieux rapporter les paroles très peu claires que lui a dites « l'être mystérieux ». On ne peut s'empêcher, en lisant Coessin, de trouver certaines analogies avec la philosophie de l'histoire exposée vers le même temps par son ami Saint-Simon; d'ailleurs, si Coessin a reçu les révélations d'un être mystérieux, Saint-Simon n'a-t-il pas entendu plus d'une fois des voix d'en haut, et même vu apparaître Charlemagne, « son ancêtre »?

Si l'écrivain était obscur et demeura incompris, le chef de secte obtenait un véritable succès. Vers 1810, en effet, Coessin avait organisé à Chaillot, près de Paris, une sorte de phalanstère, pour employer le mot inventé par son contemporain Fourier; la *Maison grise*, comme on l'appelait, réunissait des femmes et des hommes heureux d'obéir à ce chef éloquent et dominateur, de former sous sa direction une « famille spirituelle ». Nous avons le texte des règlements donnés à celle-ci, ou, pour mieux dire, aux « familles spirituelles » en général, car celle de Chaillot devait servir de modèle à beaucoup d'autres, espérait-on. Ce règlement nous fait apparaître la *Maison grise* à la fois comme une société religieuse et comme une aimable abbaye de Thélème. On doit faire en commun la prière du matin et celle du soir, en lisant avant celle-ci un cha-

pitre d'un livre de piété approuvé par l'Église et la vie du saint du lendemain; on doit aussi aller chaque jour tous ensemble à l'une des premières messes de la paroisse, et communier trois fois par semaine. Voilà pour la religion. D'autre part le règlement dit : « Le régime somptuaire des familles spirituelles détermine tout ce qui regarde le logement, le vêtement et la nourriture dans une telle mesure que l'ample nécessaire, la commodité, la délicatesse et le respect pour les convenances en général, porté jusqu'à une certaine élégance, en soient les éléments absolument indispensables ». Le règlement ordonne enfin de travailler et de faire des affaires lucratives.

Comment appliquait-on le règlement? Comment vivait-on réellement dans ce phalanstère? Nous avons un témoignage nettement favorable et admiratif, celui de Mme de Genlis. L'ancienne éducatrice des princes d'Orléans écrivait en 1811 à son « fils », Casimir Bæcker, des lettres enthousiastes au sujet de Coessin. « Comme il est uni à Dieu! dit-elle. Si jeune encore, il vient de faire deux conversions de philosophes qu'il a vus communier. Je veux qu'il entreprenne mon frère. Il est modeste, il est humble, n'a nulle vanité, et sa douceur est extrême ». Trois semaines plus tard, même langage : « M. Coessin, cet admirable jeune homme, vient dîner demain avec moi. Comme nous parlerons de Dieu et de toi! Comme il t'aime en Dieu!... M. Coessin ne fait que trois jours maigres et non le carême, c'est assez. Qu'il est sage, heureux et parfait! »

Voici maintenant l'œuvre de Coessin : « Ah! la belle chose que la *Maison grise!* Le bonheur est là avec la sainteté. Ah! que cela est beau!... Tous les talents et même la musique y sont cultivés sans relâche pour la gloire de Dieu. Le Ciel les bénit, les richesses y viennent naturellement; cela est admirable. Ils comptent tous se marier et rester là. Ils sont douze. Quelle république de saints! et qui aiment les arts, les sciences, le travail! » « Tu auras, dit-elle encore à Bæcker[1], une ferme près de la *Maison grise*, mais notre saint veut que tu cultives ton talent tout en labourant. Il veut

1. *Lettres inédites de Mme de Genlis à Casimir Bæcker*, publiées par Henry Lapauze, 1902 (20 février, 10, 17 et 20 mars 1811).

que l'on gagne légitimement tout l'argent qu'on peut; c'est ce qu'ils font à la *Maison grise*. Mais il hait le faste. »

Il est certain que le succès fut grand; comme la maison de Chaillot devenait insuffisante, un somptueux hôtel de la rue de l'Arcade à Paris, au milieu d'un parc, abrita la « famille spirituelle ». Mais des bruits fâcheux couraient sur le luxe de la table, sur la présence de jeunes femmes toutes disposées à contracter des unions libres et passagères. La police fut amenée à s'en mêler; Réal, le préfet de police Pasquier, firent des visites. On accusait aussi le chef de mettre la main sur l'argent des néophytes, et l'on affirma que le bouleversement politique de 1814 vint à point pour lui permettre de liquider une situation délicate; mais nous ne savons pas ce qu'il y a de vrai dans ces accusations.

La Restauration survint, offrant au publiciste chrétien l'espoir de se faire connaître. D'abord il réfuta le livre de Benjamin Constant sur *L'esprit de conquête*[1], en reprochant au grand libéral d'adopter complètement le système mercantile. Puis il fit paraître la traduction anonyme d'un livre allemand destiné à combattre, au nom de la foi, la philosophie du XVIIIe siècle[2]. Mais son plus intéressant écrit a pour titre *Considérations sur l'état religieux et politique de l'Europe, et en particulier de la France* (1819) : l'auteur veut montrer aux Français qui aiment, comme lui, l'esprit de la Révolution, que la religion catholique, « loin d'être un obstacle au triomphe de cet esprit, en est au contraire la vraie origine, et peut seule aujourd'hui lui donner une base solide et éternelle ». Coessin parle ici en précurseur des catholiques libéraux de 1830 et des catholiques démocrates de 1848; mais sa brochure est gâtée par le style obscur et apocalyptique cher à l'auteur des *Neuf lieres*.

Cet écrivain médiocre était toujours un discoureur habile et séduisant, qui alla exposer ses plans de rénovation religieuse à Rome en 1817. Ses faits et gestes attirèrent l'attention du chargé d'affaires de France en Toscane, qui en rendit compte au ministère des Affaires étrangères. Coessin, dit-il, a donné des détails à un ami sur la secte dont il est membre : elle veut ramener les

1. *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans le système mercantile*, 1814.
2. *La Nuée sur le sanctuaire*, par le conseiller d'Eckhartshausen, 1819.

diverses confessions chrétiennes au catholicisme, et surtout faire accepter à tous les États européens la suprématie du pape. Y aurait-il, demande le diplomate, quelques rapports entre ces projets et ceux de Mme de Krudener?

Le ministre des Affaires étrangères, sur la requête de son collègue Decazes, ministre de la police, réclama des renseignements à la légation française de Rome. Coessin, répondit-elle, a passé à Rome près de six mois, sans parvenir à se faire écouter : « Le fond de son système paraît être un républicanisme modifié par les principes de la religion chrétienne. Sa conversation annonce des connaissances, il est même doué d'une sorte d'éloquence, mais l'exagération singulière de ses idées affaiblit l'impression qu'il pourrait produire ». Comme il venait de rentrer à Paris, Decazes le mit en surveillance et constata qu'il n'était pas dangereux[1].

A Paris, Coessin continuait à mener de front la carrière d'inventeur et celle d'apôtre. Il songeait toujours à ses anciens travaux sur la navigation et, quoique devancé par Fulton, espérait encore étonner le monde par un nouveau bateau à vapeur[2]. Mais sa principale invention vers 1820 était une machine hydraulique permettant d'élever l'eau très haut. Qu'advint-il de cette machine? Ici nous avons deux témoignages opposés. Un personnage très hostile à Coessin raconte qu'il fit beaucoup de réclame et forma une société pour exploiter sa découverte; mais comme la machine fut reconnue mauvaise, il garda chez les gens instruits la réputation d'un charlatan. Par contre, une note de la préfecture de police, beaucoup moins défavorable, dit que, parmi les visiteurs venus pour examiner cette machine, un individu peu scrupuleux en copia le plan et s'attribua l'invention : d'où tristesse profonde et crise de misanthropie chez Coessin qui avait dépensé, disait-on, cinquante mille francs pour ce travail[3].

1. Ces lettres et rapports sont aux Archives nationales (F^7 6828, n° 2876).

2. « Il est inventeur d'une espèce de bateaux à vapeur qui, dit-on, doivent produire de très grandes choses pour le commerce, et une fortune immense pour l'inventeur » (Mme de Genlis, *Mémoires*, VII, p. 14). Le *Constitutionnel* (6 octobre 1843) affirme d'ailleurs qu'il avait été autrefois à Paris en rivalité avec Fulton.

3. Arch. nat., dossier cité. D'après Erdan, Coessin présenta son invention au gouvernement hollandais qui songeait à dessécher le lac de Harlem; le refus qu'on lui opposa le jeta plus que jamais dans le mysticisme.

Cette nature bizarre et complexe ne laissait personne indifférent; Coessin eut des amis et des ennemis également convaincus. Les *Mémoires* de Mme de Genlis, parus en 1825, lui consacrèrent une page curieuse : « Après avoir été philosophe dans le mauvais sens, il est devenu, par la force de son esprit, très croyant et très dévot, mais il est infiniment trop ultramontain. Ses ennemis disent qu'il est hypocrite; pour moi, je suis certaine qu'il est persuadé de la vérité de la religion.... Je n'ai point connu d'homme qui ait, dans la conversation sur les grands sujets de la religion et de la politique, une éloquence aussi forte et aussi entraînante que celle de M. Coessin; quand il est animé et qu'il parle avec feu, il est étonnant, il est unique; la nature l'a fait pour être prédicateur et surtout missionnaire ». L'enthousiaste femme de lettres constate qu'il est écrivain médiocre, parle de l'invention dont il croit pouvoir tirer des millions qui seront portés à Rome, et suppose qu'il espère se faire élire pape à la mort de Pie VII.

Écoutons maintenant un témoin défavorable, celui qui le signalait comme un charlatan. C'est un certain Gratry-Maillard qui envoie, le 3 octobre 1826, à un directeur général du ministère de l'Intérieur, une note sur « Couessin de la Fosse », coupable d'avoir conquis et dévoyé un jeune homme, parent ou ami du dénonciateur. Coessin, ancien polytechnicien, possède un physique avantageux, une bonne instruction; « surtout il parle avec une grande facilité et possède à un haut degré l'art de séduire les jeunes gens sous le masque de la religion ». Il dit être sous la surveillance de la haute police, pour se rendre intéressant aux yeux de ses jeunes dupes et les déterminer à cacher à leurs familles les rapports entretenus avec lui. C'est « un fourbe ambitieux, dévoré de la soif de dominer, et qui ne songe à rien moins qu'à se faire passer pour inspiré et à devenir chef de secte. Il a déjà réussi en partie; il a des disciples qui lui sont entièrement dévoués, qui se sont donnés à lui corps et âme, qui ne voient en lui qu'un nouveau Socrate pour le moins, et dont il a tellement exalté les faibles têtes qu'il les portera avec la plus grande facilité à tout ce qu'il voudra ».

Le ministère, muni de cette note, fit faire une enquête par le préfet de police, qui lui répondit le 13 décembre 1826. Coessin,

dit-il, rendu sombre et défiant par le vol de son invention, est depuis quelque temps à peu près séparé de la société, dans une maison bizarre qui ressemble à un couvent, et qui lui appartient. Il est allé à Rome l'année précédente, au moment du jubilé; des personnes qui l'ont connu autrefois ne comprennent pas sa conduite actuelle[1].

Cette note policière, qui ne nous apprend pas grand chose, offre beaucoup moins d'intérêt que le récit fait par Daniel Stern, c'est-à-dire par Mlle de Flavigny. Celle-ci allait régulièrement avec sa mère à la messe dans l'église de la Madeleine. Elles y remarquèrent un groupe formé de quatre jeunes gens (dont l'un portait la soutane) et d'un homme mûr, qui n'était autre que Coessin. « A la grand'messe, le moment de la communion venu, tous ensemble ils se levaient; les mains jointes, les yeux baissés, d'un air de componction, ils allaient à la sainte table; généralement ils y étaient seuls, les communiants choisissant de préférence les heures plus matinales et les messes basses. Au retour de la sainte table, ils demeuraient tous cinq longtemps agenouillés, la tête inclinée sur le prie-Dieu, le visage caché dans leurs mains, plongés dans une méditation profonde et poussant des soupirs à fendre les murs. » Ils se rapprochèrent peu à peu de Mme de Flavigny et de sa fille : « Les yeux de M. Coessin me regardaient jusqu'au fond de l'âme, et ses lèvres, sans articuler une parole, murmuraient à mon oreille je ne sais quoi d'indistinct, d'attirant et de caressant ». Parmi les disciples se trouvaient l'abbé de la Trèche et le chevalier de Bauterne. Daniel Stern demeura persuadée qu'ils avaient espéré trouver dans sa famille « une mère riche à convertir, une fille riche à épouser ou à marier[2] ».

Coessin finit par déplaire au clergé. Le curé de la Madeleine qui, selon le mot de Daniel Stern, « n'aimait point cette petite église dans son église », parvint à se débarrasser de ce groupe encombrant. La *Gazette universelle*, journal catholique de Lyon, publia (7 décembre 1827) une lettre où son correspondant parisien disait : « Le fameux chef de secte, Coessin, vient d'être, sinon

1. Arch. nat., dossier cité.
2. Daniel Stern, *Mes souvenirs*, 1877, p. 203.

excommunié, du moins suspendu de la communion des fidèles par Mgr l'archevêque de Paris ». Il ajoutait que l'autorité ecclésiastique d'un autre diocèse de France avait déjà dû intervenir. Cet article, qui fut reproduit par le *Journal des Débats*, suscita un démenti formel de Coessin. Le journal lyonnais lui répliqua (23 décembre 1827) en déclarant que ces faits étaient de notoriété publique dans sa ville depuis le dernier séjour de l'apôtre. « Il est constant, continuait-il, que M. Coessin travaille, sur un assez vaste plan, à la formation d'une nouvelle institution religieuse destinée, dans ses vues, à remplacer les anciens ordres religieux qui n'ont pas, selon lui, répondu à leur destination et rendu à l'Église les services qu'elle avait droit d'en attendre. Il enseigne de vive voix, et par écrit, qu'il est extraordinairement suscité du Ciel pour préparer le dernier avènement du fils de Dieu; c'est dans ce dessein qu'il s'est cru appelé à créer ce qu'il nomme des *familles spirituelles*, composées de plusieurs familles naturelles réunies sous une même règle, et se liant par des vœux que M. Coessin se réserve de recevoir lui-même. » On lui a défendu, continue la *Gazette*, de faire du prosélytisme dans le diocèse de Lyon, et l'on a écrit au pape afin de savoir s'il est vrai qu'une maison a été donnée par lui à la nouvelle association. Les familles pieuses doivent se tenir en garde contre des initiatives non approuvées par l'autorité ecclésiastique[1]. — En dépit de ces avertissements, « l'Œuvre des enfants de Dieu réunis en familles spirituelles » ne tarda pas à être fondée le 29 septembre 1829.

La révolution de Juillet ne changea rien aux habitudes, aux projets, aux espérances de notre héros. Il demeurait fidèle à sa passion d'inventeur. Les familles spirituelles vendaient, par exemple, des arrosoirs pneumatiques imaginés par lui. Mais surtout il comptait sur une autre invention, celle des lampes à fond tournant; il put en commencer l'exploitation industrielle, grâce aux capitaux fournis par lui et par une de ses plus ferventes adeptes,

1. De son côté, le *Courrier français*, le grand journal libéral de Paris, publia (15 décembre 1827) une lettre dont le signataire s'appelle Gratry, peut-être le même que le Gratry-Maillard cité plus haut. Coessin, dit-il, se vante de l'hostilité que lui témoigne l'archevêque de Paris; c'est à Monteluco, près de Spolète, qu'il a fondé un établissement habité aujourd'hui par un de ses disciples.

Mlle Chefdebien; la fabrique installée dans la rue Saint-Honoré occupa plus de cent ouvriers[1]. Cela ne suffisait point à ses ambitions économiques; nous avons l'acte constitutif de la « Compagnie générale du Crédit foncier », organisée par lui en 1837. L'inventeur conservait également ses prétentions de publiciste : en 1838 il fit paraître, avec une réédition des *Neuf livres*, la plupart de ses écrits antérieurs, inédits ou imprimés, ainsi que le « bulletin » destiné aux familles spirituelles[2]. C'est un fatras dont il n'y a pas grand chose à tirer.

Mais son action personnelle était si grande que la famille spirituelle subsista sous Louis-Philippe comme sous la Restauration, comme sous l'Empire. A côté des adeptes convaincus, plusieurs auditeurs libres, parmi lesquels figurait Émile de Girardin, vinrent entre 1830 et 1840 assister aux conférences faites chez lui; l'orateur y développait ses théories économiques, historiques et religieuses[3]. Parmi ses disciples dévoués se trouvait un certain Charbonnel, qui s'intitule homme de lettres, et qui fut, au moins pendant quelques années, un fou. La brochure où il raconte son internement dans une maison de santé, puis sa fuite, justifie amplement les parents et les médecins qui voulurent le garder sous clef[4].

Mais le disciple par excellence fut un personnage beaucoup plus intéressant par ses origines, le comte Léon, fils de Napoléon et de Mlle Denuelle, plus tard comtesse de Luxbourg[5]. Ce jeune homme avait mené joyeuse vie avec l'argent que les prêteurs ne refusaient point au fils de Napoléon, quand il fit en 1838 la connaissance de Coessin et subit l'influence de « cet homme de génie ». Justement alors des créanciers impatients l'envoyèrent à Clichy, à la prison pour dettes, où il passa près de deux ans. Libéré en octobre 1839 sans avoir payé ses créanciers, Léon ne savait où aller quand

1. Ces détails sont donnés par le comte Léon dans sa lettre de 1861 à M. Delangle, ministre de la Justice (Bibl. nat., Ln^{27} 12302)

2. *Études sur le passé, le présent et l'avenir de l'humanité*, 1838, 2 vol.

3. Erdan, p. 194.

4. Charbonnel, *Histoire d'un fou qui s'est guéri deux fois malgré les médecins et une troisième fois sans eux*, 1837 (Bibl. nat., Ln^{27} 3958).

5. L'excellent article de M. Max Billard sur lui (*La Revue*, octobre 1909) ne parle pas de ses rapports avec Coessin.

Coessin lui offrit un asile. Bientôt le fils de Napoléon partit pour Londres, avec l'intention de frapper à la porte et surtout à la bourse des frères de l'Empereur; il invoquait d'ailleurs les dispositions testamentaires du cardinal Fesch pour réclamer comme lui appartenant une somme de 500 000 francs. Ce séjour à Londres en 1840 fut très mouvementé. Léon put voir Guizot, nommé ambassadeur de France[1]; mais sa famille le reçut fort mal. Le comte de Survilliers, c'est-à-dire Joseph Bonaparte, chef de la famille, lui interdit sa porte; quant au futur Napoléon III, un échange de lettres offensantes avec lui faillit amener un duel qui fut arrêté sur le terrain par l'intervention de la police anglaise. Finalement Léon dut quitter Londres sans avoir obtenu les 500 000 francs.

Ceux-ci devaient servir à développer, à sauver la fabrique des lampes à fond tournant qui périclitait, faute de capitaux. Privé de l'argent que son élève n'avait pu obtenir, Coessin vit son entreprise aboutir à la ruine. Ce fut pour lui le coup mortel. Cependant il demeurait fertile en desseins. Cunin-Gridaine, un industriel et homme politique bien connu à cette époque, l'entendit exposer de grands projets d'améliorations agricoles. Mais l'apôtre abandonné, l'inventeur méconnu mourut en 1843. Un rédacteur du *Constitutionnel*, dans un article ironique et bien renseigné, raconta cette vie bizarre : « Les dieux s'en vont », disait-il[2].

Léon et Charbonnel entreprirent de continuer l'œuvre de celui qu'ils appelaient « le plus grand philosophe chrétien des temps modernes ». En 1850, comme Léon n'avait pu trouver l'argent nécessaire pour le voyage, ce fut Charbonnel qui se rendit à Rome; il était pourvu, d'après son ami, d'une recommandation du cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, et revint affirmant que l'Œuvre des enfants de Dieu réunis en familles spirituelles avait été autorisée par une lettre du Saint-Siège, datée du 26 juin 1850.

1. « Sous les auspices de M. Coessin, je fus très bien reçu par M. Guizot » (*Réponse de M. le comte Léon au gérant du journal « le Capitole »*, Bibl. nat., Ln^{27} 12299). Pour les rapports de Léon avec Coessin, il faut lire encore son prospectus de l'*Œuvre des enfants de Dieu* (Ln^{27} 12300), sa lettre au cardinal Morlot (Ln^{27} 12301), et la lettre à Delangle déjà citée.

2. *Constitutionnel*, 6 octobre 1843, article signé Z. Le journaliste prétend que Coessin laissait un enfant de quatre ans et le présentait comme un nouveau Christ, venu pour régénérer le catholicisme.

Léon d'ailleurs avait de grandes espérances, maintenant que son cousin Louis-Napoléon était devenu président de la République; oubliant la querelle de 1840, il glorifia maintes fois son illustre parent et, au lendemain du 2 décembre, invita les habitants de Saint-Denis, où se trouvait son domicile, à faire acte d'adhésion au coup d'État. Le moment n'était-il pas venu, sous le règne d'un Napoléon, d'accomplir les vues de Coessin? En 1855, Léon et Charbonnel signèrent un acte destiné à former une « société commerciale des enfants de Dieu ». En 1856, après un nouveau voyage de Charbonnel à Rome, tous les deux adressèrent une circulaire aux évêques pour assurer leur appui à la société nouvelle; comme son maître, Léon mêlait ses entreprises religieuses à des essais économiques et même politiques. Il voulait appliquer dans le Midi les plans agricoles de Coessin, et acheter à Paris l'hôtel de la rue de la Victoire, où fut préparé le 18 brumaire, pour y installer à la fois le siège social de l'Œuvre religieuse et les bureaux de *l'Aigle*, journal napoléonien.

Mais ne nous occupons point davantage de l'étrange fils de Napoléon[1]; il ne nous intéresse que par sa fidélité à la mémoire de son maître. Celui-ci, à la fois mystique et pratique, apôtre et lanceur d'affaires, inventeur et chef de secte, n'est point un cas exceptionnel parmi les hommes de sa génération. Rappelons-nous Saint-Simon et ses innombrables projets, Enfantin et ses disciples fanatiques, Fourier et ses essais de phalanstère; pensons aussi à Balzac et à ses rêves continuels d'entreprises financières; songeons enfin à tous les prophètes, à tous les apôtres mystiques apparus alors, de Vintras à Madrolle, de Châtel à Ganneau, de Tourreil à Fabré-Palaprat, et nous reconnaîtrons dans Coessin leur digne contemporain.

GEORGES WEILL.

1. Citons cependant un fait récent qui se rapporte à sa famille. Le *Mercure de France* (1er juillet 1918) annonçait que le jeune Mesnard, fils de la fille du comte Léon, avait été tué à l'ennemi le 17 juillet 1917. Ainsi un arrière-petit-fils de Napoléon est mort pour la France pendant la grande guerre.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

TALLEYRAND ET SON ENTOURAGE

A LA SUITE DE LA GRANDE ARMÉE (1806-1807)

SOUVENIRS D'UN DANOIS AU SERVICE DE LA FRANCE, TRADUITS PAR E.-G. LEDOS.

[*Deuxième et dernière partie.*]

Parmi les personnages remarquables qui, à l'époque, fréquentaient Varsovie et se voyaient souvent chez Talleyrand, je nommerai naturellement tout d'abord le roi actuel de Bavière, alors Kronprinz, un jeune seigneur qui n'avait pas vingt ans[1]. Il avait un petit défaut naturel, affectant son organe vocal : celui de projeter, en parlant, de la salive, ce que les Français appellent *arroser la conversation*. La première fois que j'eus l'honneur de converser avec lui, je m'approchai trop près et reçus des éclaboussures en plein visage; depuis je me tins à distance respectueuse et évitai par là ce désagrément. Il dînait souvent chez le ministre et lui-même il donna quelques soirées, où j'eus l'honneur d'être invité. La bienséance me fit une obligation de m'y montrer, mais je quittais de bonne heure la société, n'ayant jamais eu de goût pour les réunions qui commencent tard le soir pour se prolonger fort avant dans la nuit.

Du prince héréditaire de Bavière au baron Hammerstein,[2] envoyé du duc d'Oldenbourg[3], le saut est grand, mais on le peut faire sans péril de la vie et il le faut faire. Ce personnage était envoyé à Varsovie par son maître, avec une mission dont je n'ai jamais su ou dont j'ai oublié l'objet.

1. Louis Ier, 25 août 1786-29 février 1868. Il succéda à son père Maximilien Ier Joseph le 23 octobre 1825 et abdiqua le 22 mars 1848.

2. Hammerstein (Hans Detlef, baron von), 18 mars 1768-29 juillet 1826. Ce personnage eut une carrière assez agitée. Il quitta la magistrature hanovrienne pour passer au service du Danemark, puis devint ministre du duc d'Oldenbourg, avec lequel il rompit en 1812 pour passer au service de la Grande-Bretagne qui l'envoya en mission auprès de Bernadotte. Il rentra plus tard au service du Hanovre et se suicida à la suite de pertes d'argent, causées en partie au moins par sa passion pour le jeu.

3. A cette époque, le duc en titre était le prince Guillaume, mais sa faiblesse d'esprit avait fait mettre les rênes du gouvernement aux mains de son cousin Pierre, 12 janvier 1755-21 mai 1829, qui lui succéda en 1823 et laissa la réputation d'un bon prince.

A peine arrivé, il se présenta chez le ministre Talleyrand et il fut invité à table le jour même. L'horloge sonna six heures — c'était l'heure habituelle du repas — que le baron n'était pas encore arrivé. L'on se mit à table et peu après vint le dernier invité auquel le ministre avait réservé une place d'honneur à sa droite. Est-ce hasard? Est-ce parce qu'il avait appris qui et de quel pays j'étais et qu'il me considérait par suite comme un demi-compatriote, à qui l'on pouvait s'ouvrir en confiance? Toujours est-il qu'après dîner, dans un des salons, il m'exprima son étonnement qu'on se fût mis à table avant que tous les hôtes fussent réunis. J'eus peine à ne point sourire devant cet amour-propre enfantin qui le faisait se regarder comme le personnage le plus important d'une société, dans laquelle cinq ou six personnes cependant étaient d'un rang plus haut que lui; et j'estimais qu'il lui eût été plus sage de se taire, quitte à penser de l'incident ce qui lui pouvait plaire; mais je l'informai que c'était l'ordre adopté en voyage et que l'on n'attendait jamais personne, qui que ce pût être, une fois six heures sonnées. Voilà la faiblesse de tous les petits grands hommes; ils s'enflent pour s'approcher autant que possible de la compagnie des plus puissants, et ils doivent s'estimer heureux quand leurs efforts n'aboutissent pas à les humilier.

Je vis un autre exemple de cette faiblesse dans le comte Wintzingerode[1], que quelques calembouristes français appelaient : *Monsieur de vingt-cinq gros*. C'était un colosse bien proportionné et portant encore beau malgré ses soixante ans, mais qui avait aussi l'illusion de se croire l'un des personnages les plus importants de Varsovie, bien qu'il ne fût que l'envoyé d'un des rois les moins importants de l'Europe, le roi de Wurtemberg[2]. Le ministre Talleyrand disait de lui fort plaisamment : *C'est un géant qui se promène dans un entresol*; et ce mot peint l'homme bien exactement. Il était ministre des Affaires étrangères à Stuttgart ; et étant le seul de cette classe qui se trouvât à Varsovie, si l'on excepte Talleyrand, il se gonflait pour se mettre, si possible, sur le même pied que ce dernier. Il donnait lui aussi des dîners de temps à autre, mais le local réduit qu'il habitait et plus encore peut-être les finances limitées de son maître ne lui permettaient pas de se dresser aussi haut sans doute qu'il l'eût souhaité. Un jour après le dîner chez Talleyrand, j'étais à converser avec lui et par un trait de malice en même temps que pour voir l'effet que cela produirait sur son visage, je lui donnai une fois du

1. Wintzingerode (Georg Ernst Levin, comte), 27 novembre 1752-24 octobre 1834. Il ne faut le confondre ni avec son fils, plus célèbre que lui, Heinrich Carl Friedrich Levin, 10 octobre 1778-15 septembre 1856, qui fut aussi ministre des Affaires étrangères de Wurtemberg, après 1819; ni avec son contemporain homonyme le général russe Ferdinand Carl Friedrich Wilhelm Wintzingerode, 1770-1817.

2. Frédéric Ier Guillaume-Charles, roi de Wurtemberg, 6 novembre 1754-30 octobre 1816. Comme on le sait, c'est la paix de Presbourg du 26 décembre 1805 qui lui accorda le titre de roi.

Monseigneur. Je n'observai aucun changement dans ses traits; mais un quart d'heure plus tard, il revint à moi et m'invita à dîner pour le lendemain. J'acceptai l'invitation et y allai. La société se composait de huit à dix personnes, toutes de ma connaissance. Je remarquai qu'à table, devant son assiette, il y avait une boîte en argent doré qu'il ouvrit avec une clef pendue à sa chaîne de montre et d'où il tira une cuiller et une fourchette en argent doré pour son propre usage, tandis que nous autres, ses hôtes, avions simplement des cuillers et des fourchettes en argent ordinaire. Voilà un raffinement que Talleyrand ne connaissait pas. Le repas d'ailleurs était bon et irréprochable, sans prodigalité, tout comme chez Talleyrand. Le dîner terminé, je pris mon chapeau et rentrai. Au salon je trouvai les hôtes du ministre en grande conversation comme à l'ordinaire. Peu après, dans une des salles, comme je me trouvais à proximité de Talleyrand, il me demanda où j'avais dîné, puisqu'il ne m'avait pas vu à sa table : « Chez le comte Wintzingerode », lui répondis-je. « Je l'avais deviné, dit Talleyrand en riant, c'était bien le moins qu'il pût faire pour le titre de Monseigneur que vous lui donnâtes hier soir ». Je ne me doutais pas que le ministre eût été assez près de moi pour entendre ce mot de notre conversation, d'ailleurs insignifiante.

Pendant la guerre, le gouvernement autrichien avait établi un cordon d'observation sur les frontières de Galicie ou territoire de Cracovie. Ce cordon était commandé par le général comte Neipperg[1], mort dernièrement à Parme. Comme les dites frontières n'étaient qu'à quelques lieues de Varsovie, le général y vint une ou deux fois en visite et dîna chez Talleyrand. Le général Neipperg était un beau et grand jeune homme, d'aspect tout à fait séduisant. Il avait perdu l'œil droit à la guerre et il dissimulait ce défaut sous un bandeau noir lié autour de la tête. Ce bandage lui seyait à merveille. Il amena une fois sa femme avec lui[2]. Il faut croire que cette dame, sans doute mieux douée du côté du cœur et de l'esprit que des dons extérieurs, mourut[3] avant que son mari entrât dans les relations intimes que l'on sait avec une haute et fameuse princesse[4] qui, dans son veuvage forcé, sentit probablement le besoin de la consolation que le général pouvait lui donner.

Il y eut aussi quelque temps à Varsovie un autre général autrichien, le général Vincent[5]. Il n'y avait rien de particulièrement remarquable

1. Neipperg (Adam-Albert, comte von), 8 avril 1775-22 février 1829. C'est de janvier 1806 à octobre 1808 qu'il commanda ce cordon.

2. Il semble qu'il y ait ici confusion dans les souvenirs de Heiberg. C'est dans sa mission à Stockholm en 1810 que Neipperg épousa Thérèse Walpurgis von Thurn-Valsassina, comtesse Pola, épouse séparée d'un certain Remondini.

3. Elle mourut le 23 avril 1815.

4. Marie-Louise, qu'il épousa morganatiquement en 1821.

5. Vincent (Charles, baron de), 1757-7 octobre 1834. Ministre plénipotentiaire

dans son extérieur. Un uniforme très simple de drap gris, sans la moindre broderie, si je ne me trompe, des cheveux noirs aplatis sur la tête, terminés par une longue queue raide et pendante dans le dos lui donnaient l'air d'un simple bourgeois. Mais c'était un homme sensé et un fin observateur, comme j'eus l'occasion de le remarquer. Il a été par la suite pendant quelques années ambassadeur autrichien à la cour de France. S'il a changé en cette qualité son costume et son extérieur, je l'ignore, ne me souvenant pas de l'avoir vu à Paris.

Il arriva un jour que le général bavarois depuis prince Wrede[1] vint à Varsovie et dîna chez le ministre. Je ne songeais à rien de particulier, quand le duc de Dalberg, dont un hasard faisait souvent mon voisin de table, me dit d'observer les deux généraux, assis à côté l'un de l'autre. Je constatai avec surprise que le général Vincent s'était assis sur sa chaise de manière, sinon à tourner complètement le dos à Wrede, à prendre du moins une attitude assez analogue, qu'ils n'échangeaient pas une parole et qu'ils conversaient exclusivement l'un et l'autre avec leur plus proche voisin de l'autre côté. Je priai le duc de Dalberg de m'expliquer les raisons de cette conduite singulière, et voici à quoi aboutit ce qu'il me raconta. Le général Wrede avait, quelque temps auparavant, commandé les troupes auxiliaires bavaroises en Silésie, où elles s'étaient livrées à des pillages et à des dévastations abominables. Le comte Duben[2], *chargé d'affaires* à Vienne, avait raconté ces turpitudes dans une dépêche adressée à la cour de Suède, dépêche qui fut interceptée je ne sais comment et, si je ne me trompe, livrée à l'impression. Wrede considéra ce rapport comme une insulte impardonnable à toute l'armée bavaroise; il envoya un cartel au comte Duben, qui l'accepta, sous réserve de fixer la date, ne pouvant quitter son poste pour cette affaire importante sans avoir obtenu l'autorisation de sa cour. Il obtint cette autorisation et les deux adversaires se rencontrèrent à la frontière de Bohême où l'affaire se termina sans grave effusion de sang de part ni d'autre. Mais elle n'était terminée qu'entre les deux personnages susdits : Wrede avait fait de la chose une cause nationale et dans son jugement aucun militaire bavarois ne pouvait rencontrer Duben sans être obligé de se battre avec lui. Tous les hommes de bon sens, et le général Vincent avec eux, voyaient là un vrai projet d'assassinat; et c'est pourquoi ils entendaient manifester à Wrede un mépris qu'il méritait bien d'ailleurs.

Une autre fois il se trouva que, pendant que nous étions à table,

accrédité en 1815 auprès de Louis XVIII, élevé en 1821 au rang d'ambassadeur auprès de la cour de France, et retraité en 1825.

1. Wrede (prince Carl Philipp von), 29 avril 1767-12 décembre 1838. C'est après la campagne de France de 1814 qu'il fut élevé au rang de prince.

2. Düben (Gustaf, comte von), capitaine au régiment de Calmar, exerça de 1807 à 1810 les fonctions de chargé d'affaires de la cour de Suède à Vienne.

survint un général français — je crois que c'était Narbonne[1] — venu du quartier général comme courrier pour porter à Talleyrand un rapport verbal. Le ministre se leva et se mit derrière sa chaise pour converser confidentiellement avec le général. Le général Vincent mit son coude sur la table, appuya sa tête sur sa main et observa curieusement Talleyrand. Celui-ci rougit, sur quoi Vincent fit un mouvement de tête qui disait nettement : il y a anguille sous roche et il se remit à manger. Le général français prit alors place à table et tout rentra dans l'ordre. C'est la seule fois que j'ai vu Talleyrand rougir ou changer d'expression. On sait qu'il est connu pour avoir une *physionomie immobile*. Le général lui avait apporté des informations sur une bataille peu heureuse. Il s'agissait, je crois, de Pultusk[2] ou d'Eylau[3].

Un jour, avant dîner, comme dans le salon je m'étais par hasard rapproché du ministre, il se tourna vers moi et me dit en souriant : « N'avez-vous pas de l'appétit aujourd'hui? — Au contraire, répondis-je, je me sens dans d'excellentes dispositions pour manger. — Vous allez les perdre », ajouta-t-il et deux minutes plus tard on se mit à table. Je vis une chaise vide près de celle du ministre et ne me préoccupai pas de savoir à qui elle était destinée. Enfin le personnage vint et prit sa place. C'était le général Savary[4], depuis connu sous le nom de duc de Rovigo, chef de la section la moins estimée et la moins estimable de l'armée française, des chasseurs de voleurs ou, pour employer un terme plus convenable, de la police militaire, qu'on appelle les *gendarmes*. A peine le général s'était-il assis que le ministre en souriant jeta les yeux sur le bout de la table où j'étais assis, me regarda et me fit un signe de tête. J'eus alors l'explication de l'affaire. Quelques jours auparavant j'avais dit à mon voisin de table, le duc de Dalberg, que de voir à table le général Savary, cela me coupait l'appétit. Il avait raconté cette confidence au ministre, sans d'ailleurs songer à me nuire, ce qui d'ailleurs ne fut pas le cas. Pour expliquer au lecteur mon aversion vis-à-vis de Savary, je lui demanderai d'excuser une petite digression qui m'oblige à revenir en arrière.

Cette répulsion avait pris son origine dans l'abominable meurtre du duc d'Enghien[5]; car on ne saurait donner un autre nom à cette exécution. Je sais bien qu'on accuse Talleyrand d'avoir pris part à cette infâme affaire; je le crois innocent ou tout au plus coupable d'une participation

1. Narbonne (Louis, comte de), 24 août 1755-17 novembre 1813.
2. 26 décembre 1806.
3. 7-8 février 1807.
4. Savary (Anne-Jean-Marie-René), 26 avril 1774-2 juin 1833. C'est par lettres patentes de mai 1808 qu'il fut créé duc de Rovigo. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1828 et réimprimés en 1900-1901 par les soins de M. Lacroix (Paris, Garnier).
5. 21 mars 1804.

passive; mais cette croyance ne s'appuie pas sur des preuves et je dois laisser le soin de sa justification soit à lui-même, soit à quelqu'un de ses amis mieux au courant que moi de l'état réel des choses. Mais il est établi sans l'ombre d'un doute que Savary, duc de Rovigo, joua dans cette catastrophe lamentable un rôle capital. Une nuit, il rentra chez lui assez tard et vint se déshabiller dans sa chambre où sa femme était déjà au lit. « Où as-tu été, demanda-t-elle, pour rentrer si tard? — Dans une expédition importante, répondit-il, on a enfin ôté du chemin le j....f.... — Qui veux-tu dire? poursuivit-elle. — Et quel autre, répliqua-t-il, que le duc d'Enghien? — Qu'en a-t-on fait? demanda la dame. — Il a reçu trois balles, dit Savary, et le voilà à trois pieds sous terre. — Quelle horreur! » dit-elle, en se retournant sur le lit, et elle fit semblant de dormir.

Figaro dit qu'une femme tient toujours en main sa vengeance et je crois qu'il a raison. Mme Savary était une très jolie femme et un des chambellans de Napoléon, un sieur Villoutreys[1], en était amoureux fou; mais elle était demeurée constamment fidèle à son mari. Le lendemain de la scène racontée ci-dessus, elle fit savoir à M. Villoutreys qu'elle désirait s'entretenir avec lui. Il vint; l'objet de cette conversation est demeuré secret, d'autant plus qu'on assure qu'il n'eut pas de témoins, et l'on sait que les murailles n'ont pas de langues.

Est-ce ou non à cause de cela? Toujours est-il que Savary soupçonnait Villoutreys je ne sais de quoi et qu'il médita une vengeance qu'il put mettre à exécution un peu après, en 1808. L'armée française était en Espagne et le lecteur peut se souvenir de la honteuse et déshonorante capitulation du général Dupont[2] à Baylen[3], où le général fut forcé de livrer à l'ennemi deux fourgons, lui appartenant en propre, tout remplis d'ornements d'églises et d'autres objets précieux pillés qui devaient être portés en France comme propriété de Dupont. Le général Marescot[4] et M. Villoutreys, chargés d'une mission en Espagne, se trouvaient justement alors dans les environs de Baylen. Le général Dupont profita de cette circonstance pour faire signer à ces deux messieurs la capitulation, comme témoins. Quand ce document tomba sous les yeux de Napoléon, il en fut extraordinairement indigné, non pas précisément du pillage, mais du fait qu'il avait été rendu public et dans un document authentique; et Savary, attisant sa colère, lui conseilla de faire arrêter les deux témoins; ce qui eut lieu en effet dès leur arrivée à Bayonne. Villoutreys demeura quelques mois en prison à Vincennes. Quelles mesures furent ordonnées

1. Villoutreys (Léonard-Charles, comte de), 8 avril 1783-20 décembre 1858, écuyer de Napoléon Ier.

2. Dupont (général Pierre), nommé comte par Napoléon en 1808, 4 août 1765-7 mars 1840.

3. 23 juillet 1808. On sait les querelles passionnées suscitées par cette affaire.

4. Marescot (général Armand-Samuel, comte de), 1er mars 1758-4 novembre 1832

contre le général de Marescot, je n'en ai jamais rien su ou l'ai oublié, mais Bonaparte estimait bien trop un général de ce mérite, pour le laisser longtemps se morfondre aux arrêts[1].

On m'a dit que Savary, quand il était ministre de la Police, me fit mettre en observation par ses espions. Si le fait est exact, tout ce que je puis dire, c'est que ce serait le seul ministre ou préfet de police qui m'ait fait cet honneur.

Je reviens à Varsovie, pour poursuivre mon récit.

J'ai eu plus d'une fois occasion de nommer le duc de Dalberg[2]. Ce personnage très estimable est un neveu du feu prince primat, dont le nom de famille était Dalberg. Il est riche en dépit d'une perte de 4 millions de francs subie récemment dans une banqueroute[3]. Il a épousé une dame italienne[4], dont il n'a qu'une fille[5]. De ce que j'ai dit on concevra aisément qu'il était Allemand de naissance. Napoléon en fit un duc français. On s'est étonné qu'il ait accepté ce titre, sa famille étant la première famille baronale d'Allemagne, ce qui lui valait autrefois un privilège considérable, disparu aujourd'hui. Sous l'ancienne constitution de l'empire allemand, c'était une coutume, au couronnement de l'empereur à Francfort, au moment des distributions des faveurs impériales, qu'un héraut s'écriât à haute voix : « Y a-t-il ici un Dalberg? »[6] S'il s'en trouvait quelqu'un de ce nom qui eût droit à un témoignage de faveur, il devait être le premier à recevoir sa part de la main de l'Empereur. L'empire allemand ayant adopté depuis quelque temps une autre constitution, il ne faut pas s'étonner qu'un Dalberg, baron allemand, ait accepté ce que lui offrait Napoléon : le titre et la dignité de duc français. Il avait été auparavant ministre de l'Électeur de Bade en France *. Il est aussi

* Depuis 1803. On l'accuse d'avoir eu une part plus ou moins active à la capture du duc d'Enghien sur territoire badois. Si cette accusation est fondée, ce que j'ignore, sa participation en tout cas n'a pu être que négative. (Note de l'auteur.)

1. Incarcéré à Paris, relégué à Tours, Marescot demeura jusqu'au bout dans la disgrâce de l'Empereur, et ce n'est qu'après sa chute qu'il recouvra ses titres et son rang.

2. Dalberg (Emmerich Joseph duc von), 30 mai 1773-27 avril 1833, fils de Wolfgang Heribert, baron de Dalberg, frère du prince primat. C'est Napoléon qui lui donna le 14 avril 1810 le titre de duc, en récompense de ses services dans la négociation de son mariage avec Marie-Louise.

3. Celle de la banque Paravey et Cie, commanditée en 1818 par Dalberg et Talleyrand, 25, rue Paradis-Poissonnière. C'est en 1828 que P.-F. Paravey mit la clef sous la porte et s'enfuit.

4. Maria Pellegrina Teresa Caterina, comtesse de Brignolesale, qu'il épousa le 27 février 1808 et qui lui apporta une grosse dot. Elle mourut le 15 décembre 1865. Talleyrand eut un rôle dans la conclusion de ce mariage.

5. Maria Luisa Pellina, morte le 4 mars 1860.

6. C'est quand l'Empereur devait instituer des chevaliers avec l'épée de Charlemagne que, par suite d'un privilège octroyé par Frédéric Ier, un Dalberg avait droit à être fait chevalier le premier et que le héraut demandait : *Ist kein Dalberg da?* Sur ce point, l'on peut consulter, entre autres, l'Encyclopédie de Ersch et Gruber aux articles *Dalberg* et *Krönung*.

membre de la Chambre des pairs; mais actuellement il vit à Munich pour remédier quelque peu par l'économie à la perte considérable sus-mentionnée qui a dû lui causer un gros chagrin, si, comme le dit la renommée, sans être précisément chiche, il est quelque peu avare.

De son amour de l'argent, j'ai eu à Varsovie une petite preuve. Un émissaire français d'une classe inférieure vint un matin donner à Talleyrand une information verbale. Le duc de Dalberg et moi nous nous trouvions chez le ministre. La personne annoncée était connue pour être d'une force extraordinaire. Après qu'il eut causé quelques minutes à l'écart avec le ministre, celui-ci dit au duc de Dalberg : « Avez-vous sur vous un napoléon d'or, prêtez-le moi, je vous ferai voir un spécimen de la force de cet homme ». Dalberg tira sa bourse de sa poche et tendit la pièce demandée à l'homme, qui la prit, la mit entre ses dents et la brisa en deux moitiés qu'il rendit au propriétaire. Celui-ci regarda l'homme avec étonnement, mais on pouvait en même temps lire dans ses yeux quelque souci sur l'état de sa pièce d'or.

Un autre homme, également remarquable sous plus d'un rapport, avait été aussi envoyé en mission diplomatique à Varsovie : le baron de Gagern[1], ministre du grand duché de Nassau. Cet homme, qui se proclamait dynaste aussi bien que n'importe quel prince régnant, était fier de sa naissance et de son rang. Il ne cherchait point à dissimuler ce sentiment; mais sa fierté n'outrageait rien d'humain ici-bas. Il était dans son commerce avec autrui aussi simple et facile que possible, tout en gardant une certaine réserve, et jamais en lui ni un mot, ni un geste ne trahissaient une prétention que sa conviction intime aurait aisément rendu blessante. Le ton de sa conversation était agréable, sans la moindre affectation; et il avait des connaissances peu communes chez un homme de sa classe. Je sais même avec certitude qu'il s'est distingué en Allemagne comme publiciste, sans rien pouvoir préciser sur ce point, puisque je n'ai lu aucun de ses écrits[2]. Il avait avec lui un secrétaire nommé Fabritius[3], jeune homme poli et d'apparence modeste, qui est actuellement *chargé d'affaires* à Paris de la cour de Nassau, en même temps que

1. Gagern (Hans-Christoph-Ernst, baron von), 25 janvier 1766-22 octobre 1852.

2. Gagern a en effet beaucoup écrit, surtout après qu'un décret de Napoléon, interdisant aux personnages nés sur la rive gauche du Rhin (il était né à Kleinnittesheim près de Worms) de revêtir des charges publiques ailleurs qu'en France, l'eût obligé de quitter le service de Nassau et de se retirer à Vienne. Nous rappellerons : *Die Resultate der Sittengeschichte*, 1802-1822, 6 vol. in-8; *Die Nationalgeschichte der Deutschen*, 1813-1826, 2 vol. in-8; *Mein Antheil an der Politik*, 1823-1833, 4 vol. in-8.

3. Fabricius et non Fabritius (K. Fr. H. von), resta chargé d'affaires à Paris jusqu'en 1838. Après avoir pris sa retraite, il demeura dans cette ville et y mourut le 19 juin 1844 à soixante-neuf ans. On lui attribua des mémoires sur l'histoire contemporaine de la France qui furent publiés en partie dans l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg.

conseiller de légation des Pays-Bas. Je ne comprends pas bien la compatibilité de ces deux fonctions, malgré les liens de famille entre les maisons de Nassau et d'Orange.

Le prince primat avait aussi envoyé un représentant à Varsovie. C'était le comte Beust[1], un pur cynique dans toute sa personne : sale dans ses vêtements, sale dans ses paroles et sale dans sa conduite. Le premier jour qu'il dîna chez le ministre, le duc de Dalberg attira mon attention sur lui. Le café, à la fin du repas, étant servi à table, on fit d'abord circuler le sucrier, et le comte Beust remplit sa tasse autant qu'il put, puis il manœuvra de ses dix doigts de manière à en faire passer les trois quarts dans ses mains et de là, à la dérobée, dans sa poche d'habit ; et tous les jours c'était le même jeu, car il était presque quotidiennement l'hôte du ministre. La justice et la vérité m'obligent à convenir cependant que, dans le cabinet du ministre, où il venait de temps à autre le matin, et buvait un verre d'eau sucrée, je ne l'ai jamais vu emporter d'autre sucre que celui qu'il avait absorbé avec son eau.

Le comte Beust aimait fort à faire montre de son talent d'écuyer-tranchant ; aussi s'asseyait-il volontiers à une place où il eût occasion de se distinguer de cette façon. Un jour il eut à découper des faisans rôtis. Il se tourna vers le syndic hambourgeois Doormann[2] en disant : « Les faisans sont sûrement assez communs à Hambourg et j'espère bien que si jamais je viens vous visiter dans votre ville, vous m'en régalerez. — Monsieur le comte, répondit Doormann, on a dans ces derniers temps si maltraité ce malheureux Hambourg que, si vous y venez, nous n'aurons qu'un pain bis à vous offrir. — *Je me f...*, répondit grossièrement Beust, *de votre pain, de votre ville de Hambourg et de son syndic* ». Il mettait tant de violence à s'exprimer et à lancer cette phrase populacière qu'il en laissa choir sur le plancher une aile de faisan. « Il y a là un chien, dit Talleyrand, qui trouvera sous la table un bon morceau. — Soyez tranquille, répondit Beust, le chien ne l'aura pas, j'ai mis le pied dessus. » Voilà, je crois, une anecdote qui caractérise bien son homme.

Je ne puis résister cependant à l'envie de citer encore un trait caractéristique du personnage mort à Paris quelques années après. Il avait fait la connaissance et était devenu le familier d'un Anglais, mort aussi à Paris, mais tout récemment : lord Egerton, duc de Bridgewater[3], et pos-

1. Beust (Carl, comte von), 4 mars 1743-1811. C'était le frère de Léopold von Beust, plus âgé que lui de trois ans et qui joua un rôle comme ministre des Finances du prince archichancelier de l'Empire. Bien que ministre du primat de l'Église d'Allemagne, les deux frères étaient luthériens. Carl mourut à Paris où il habitait rue Grange-Batelière, n° 4.

2. Doorman et non Doormann (Hermann), 26 août 1752-4 mars 1820, devint en 1791 syndic de Hambourg. Sa connaissance de la langue française le fit désigner plus d'une fois pour représenter la ville libre de Hambourg. Il assista notamment au Congrès de Rastadt.

3. Egerton (Francis Henry), huitième comte et non duc de Bridgewater, 11 novem-

sesseur en Angleterre d'une assez grosse fortune. Cet homme dont le cerveau était un peu fêlé, comme le prouveront les anecdotes suivantes, avait devant Beust exprimé le souhait, ou laissé échapper une de ces idées lancées à la légère, de la possibilité d'acquérir pour de l'argent un titre de prince du Saint-Empire. Egerton qui, en pareil cas, ne regardait pas à la dépense, demanda les meilleurs moyens de mener l'affaire à terme. Beust s'offrit à servir d'intermédiaire, et en diverses fois il lui soutira trente-six mille francs pour couvrir les frais. Il se passa une année sans que les soi-disant négociations eussent abouti à aucun résultat. Enfin la patience d'Egerton se lassa, et l'on croit que Beust mourut de la frayeur ou des suites de la frayeur qui lui tourna le sang quand il s'aperçut que son client entendait lui demander des comptes sérieux[1]. Il n'avait aucun avoir quand il vint à Paris; ses appointements n'étaient que de 4 à 5 000 francs par an et il n'en laissa pas moins à sa mort une fortune de 700 000 francs. C'est un problème difficile à résoudre que de savoir comment en douze ans d'ambassade il avait pu épargner annuellement plus de 50 000 francs.

Voici les anecdotes annoncées sur lord Egerton. Au milieu d'une foule de chiens et autres animaux domestiques, il avait un singe auquel il tenait beaucoup. Un jour qu'un de ses amis vint le voir, il le trouva en train de fouetter le singe. « Mais qu'a donc fait ce malheureux animal? demanda l'étranger. — Ce qu'il a fait, répondit Egerton : il a manqué au respect qu'il me doit. Quand je n'ai point de société, je lui fais l'honneur de l'inviter à ma table, dans un beau vêtement, comme vous pouvez voir, et aujourd'hui à table il a lâché un vent — *displosa sonat quantum vesica.* Aussi pendant huit jours dînera-t-il avec les domestiques. » Là-dessus il appela un serviteur et lui dit : « Dépouillez-le de son habit de ville et mettez-lui une livrée ».

On raconte encore sur lui l'anecdote suivante. Un de ses chevaux d'attelage en tombant avait brisé l'os de la cuisse d'un autre cheval. Il donna l'ordre aux valets d'écurie de pendre le coupable dans l'écurie, pour le punir et pour servir d'exemple aux autres. Cette sentence fut exécutée à la lettre. Un homme qui n'eût point été millionnaire comme Egerton, eût usé de son droit de grâce et changé la peine en travail à

bre 1756-11 décembre 1829. Ses excentricités ne l'empêchaient pas d'avoir une instruction assez étendue et on lui doit plusieurs ouvrages, dont quelques-uns font honneur à ses connaissances d'helléniste.

1. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, Egerton arriva à ses fins et devint prince d'Empire. C'est du moins ce qu'affirme, sans préciser une date que je n'ai pas retrouvée par ailleurs, le *Gentleman's Magazine* dans l'article nécrologique qu'il lui consacre (t. XCIX, 1re partie, 1829, p. 558) et ce que répète après lui l'article du *Dictionary of national biography.* La notice de l'*Allgemeine Enzyklopädie* de Ersch et Gruber, l'une des plus complètes sur le personnage, ne fait aucune allusion à ce titre.

vie, soit à un moulin, soit à un chariot à fumier. C'est, à mon avis, ce qu'exigeait je ne dis pas seulement la justice, mais le simple bon sens : un malfaiteur vivant peut servir à quelque chose au lieu que le cadavre exécuté n'en est propre à rien; et je crois que c'est là un principe à appliquer partout, surtout dans le cas allégué, sauf peut-être dans les pays où l'on se nourrit de viande de cheval.

Si je dis deux mots encore de cet homme que je ne crois pas d'ailleurs avoir jamais vu, c'est que j'y ai un intérêt particulier. Il y a quelques années, il vendit à la municipalité parisienne l'hôtel qu'il habitait rue Saint-Honoré[1], mais sous condition qu'il n'y serait pas touché et que rien n'y serait changé, sa vie durant. Il n'est peut-être personne, au cours de mon existence, à qui j'ai souhaité plus longue vie : car le plan de la municipalité pour l'embellissement de la ville comporte le percement d'une nouvelle rue qui traversera l'hôtel Egerton pour déboucher dans la rue Dauphin où j'habite; et la conséquence, c'est que la maison où j'ai établi depuis vingt-cinq ans mon domicile constant et inchangé, doit être abattue avec deux autres, l'une de chaque côté, qui d'ailleurs le sont déjà[2]. Je me verrai donc dans la nécessité réellement douloureuse pour moi de déloger et de changer des habitudes invétérées, affaire de grande conséquence pour un homme de mon âge; l'on ne s'étonnera donc pas que j'aie souhaité longue vie à ce personnage, sans le connaître aucunement.

Je reviens à Varsovie, dont ces fugues m'avaient quelque peu éloigné.

Le nouveau roi de Hollande, Louis Bonaparte[3], avait envoyé deux députés[4] à Varsovie, mais ils étaient allés à Berlin, attendant un passeport. Ces deux députés étaient MM. Bangemann Huyghens[5] et Bourdeaux[6]. Le premier, m'ayant bien connu à Copenhague, où il avait été

1. Il portait dans la rue le n° 335. C'était l'ancien hôtel de Noailles, habité sous l'Empire par l'architrésorier Lebrun. Egerton l'acheta en 1814. A son retour de l'Ile d'Elbe, Napoléon prétendit l'en expulser. Egerton s'y barricada, y soutint un siège, entama des procès.

2. L'autorisation d'abattre l'hôtel pour percer la rue fut donnée le 20 septembre 1830 par Louis-Philippe. La rue nouvelle, d'abord désignée par le nom du souverain, prit dès 1832 le nom de rue d'Alger, qu'elle a conservé.

3. Bonaparte (Louis), 2 septembre 1778-25 juillet 1846. Créé roi de Hollande en 1806 par Napoléon, il abdiqua, comme on sait, en faveur de son fils, le 1er juillet 1810.

4. En réalité, la députation envoyée par le roi Louis à son frère était composée de Bylandt Halt, qui ne trouvant plus l'Empereur à Berlin revint directement en Hollande, de Goldberg, conseiller d'État, de Van Styrum, membre de Leurs Hautes Puissances, et de Bangeman Huygens.

5. Bangeman Huygens (et non Bangemann Huyghens) (Christiaan Diederik Emerens Johan), 21 octobre 1772-29 mars 1857. Comme le dit Heiberg, il avait été chargé d'affaires de la République batave à Copenhague. Il remplit plusieurs missions diplomatiques et fut anobli le 19 juillet 1830.

6. Ce Bourdeaux, sur lequel je n'ai pas de détails précis, mais que l'on trouve chargé de diverses missions diplomatiques, est peut-être le même qui, secrétaire de

chargé d'affaires de la République batave, m'écrivit de Berlin en me priant de procurer à lui et à son collègue les passeports nécessaires. J'en parlai au ministre qui ne fit aucunement difficulté de leur accorder ce qu'ils désiraient. Les passeports leur furent envoyés; ils vinrent, mais ils ne firent rien d'important, rien du moins dont j'aie eu connaissance. Il est vraisemblable que leur maître ne les avait envoyés à Varsovie que pour complimenter son frère Napoléon[1].

J'ai nommé tout à l'heure le syndic Doormann, l'envoyé de la république de Hambourg. En le choisissant pour de pareilles fonctions, l'on n'avait certes pas fait un mauvais choix; car il avait à un haut degré le zèle et la passion des intérêts de sa petite république. Ce qui lui nuisait, c'était son extérieur qui avait quelque chose du singe et ses façons parfois accommodées au même goût. Son collègue brêmois, que j'ai déjà mentionné, le sénateur Gröning[2], avait assurément un zèle égal, mais il y joignait plus de bienséance et de dignité républicaines. En dépit de tout leur zèle et de toute leur chaleur, ils n'obtinrent à ma connaissance que bien peu de chose, et ce fut sans doute la cause qui produisit chez Doormann une amertume parfois débordante et dont j'ai ci-dessus donné un exemple.

Je dois enfin nommer un homme qui venait chez le ministre très souvent, presque tous les jours, c'était le comte polonais Batowski[3], au beau visage doux et ouvert, de manières et de conversation fort agréables, bien que je le soupçonne de n'avoir eu que des connaissances superficielles, à en juger par les nombreux entretiens que j'eus avec lui et dans lesquels sa part se bornait exclusivement à poser des questions. Ses compatriotes l'appelaient en plaisantant la maîtresse de la duchesse de Courlande, parce que l'on assure qu'il a une grande part à la naissance de la fille mise au monde par cette haute dame et qui est connue aujourd'hui sous le nom de duchesse de Dino[4]. Cette jeune dame fut d'abord destinée comme fiancée à Louis Périgord[5], l'aîné des neveux de Talleyrand, beau jeune homme, aux manières séduisantes, mais qui mourut malheureusement quand sa fiancée était encore trop jeune pour

légation à Berlin, y publia en 1790 une traduction française de l'*Almanach de la nature*, de Mme Unger.

1. On sait que l'Empereur les accueillit fort mal.

2. Gröning (Georg), 23 août 1745-1er août 1825. Élu en 1781 membre du Conseil de Brême, il en fit partie pendant quarante années, et remplit plusieurs missions diplomatiques, notamment auprès de la cour de France.

3. Batowski (Aleksandr), 1750-1845. Il ne faut pas le confondre avec son homonyme et contemporain, l'historien polonais Aleksandr Batowski, 1799-1862.

4. Dorothée de Biron, princesse de Courlande, connue sous le nom de duchesse de Dino, morte le 19 septembre 1862. C'est d'elle qu'on a publié des souvenirs intéressants. Elle épousa Edmond de Périgord le 23 avril 1809.

5. Talleyrand-Périgord (Archambaud-Marie-Louis), 10 avril 1784-18 janvier 1808.

se marier. Elle en a, depuis, épousé le frère cadet, Edmond Périgord[1], actuellement duc de Dino, homme aussi repoussant d'aspect et de manières que son frère était aimable et qui est en outre un tel prodigue qu'en un rien de temps il ruinerait tout un empire, s'il le possédait; et c'est la raison qui fait que le couple vit séparé. L'oncle et la femme ont une fois ou l'autre payé ses dettes, et l'on peut juger de l'ensemble par un seul article. Un sellier, qui avait sa pratique, devait lui livrer chaque matin une cravache d'un modèle différent qu'il pouvait reprendre le lendemain. Les frais de cette livraison montaient à quelque 300 francs par mois, quand ce n'était pas davantage. Le duc de Dino devait hériter de son oncle, mais celui-ci considérant ce qui adviendrait par là de sa fortune considérable, a sagement fait passer l'héritage au fils du duc de Dino[2], un tout jeune homme, récemment marié à une fille du duc de Montmorency[3] et auquel le roi a donné le titre de duc de Valençay. C'est le nom d'une terre considérable du prince de Talleyrand, affermée pour une somme annuelle de plus de 400000 francs, sans y comprendre le château de Valençay, habité par le propriétaire quand les hautes fonctions dont il est investi lui permettent de s'éloigner de Paris.

Le comte Batowski est grand veneur du royaume de Pologne; mais il habite toujours Paris, quand sa présence au pays n'est pas rendue nécessaire, par exemple par les rares voyages qu'y fait l'empereur de Russie.

Le ministre ne faisait jamais plus d'un repas par jour, et ne prenait pas de déjeuner. Mais on servait tous les jours au personnel de la maison un fort bon déjeuner à trois ou quatre services. Quand il arrivait — ce qui n'était point rare — qu'il n'eût alors personne avec lui dans son cabinet, il venait à table et s'y asseyait pour tailler une bavette, comme on dit. Un jour l'écrivain et poète connu, Étienne[4], aujourd'hui député[5], avait déjeuné avec mes collègues et moi. Après le repas, Étienne et moi nous nous mîmes à la fenêtre et causâmes une demi-heure. Talleyrand me demanda si nous avions eu quelque discussion savante, à quoi je répondis qu'il m'avait raconté travailler à une comédie, dont il ne voulut point me dire le titre. Il me demanda ce que je pensais de son talent; je répondis que je ne croyais pas qu'il réussît fort dans la véritable comédie et qu'à mon sentiment le propre de son talent était pour le vaudeville et l'opéra-comique, et plus particulièrement pour la prose

1. Talleyrand (Alexandre-Edmond de), 1er août 1787-16 mai 1872. C'est le 2 décembre 1817 qu'il fut créé duc de Dino.

2. Talleyrand-Périgord (Napoléon-Louis de), 12 mars 1811-21 mars 1898.

3. Montmorency-Fosseux (Anne-Louise-Charlotte-Alix de), fille du pair de France, mariée au duc de Valençay le 26 janvier 1829. Elle mourut le 13 septembre 1858.

4. Étienne (Charles-Guillaume), 6 janvier 1778-13 mars 1845.

5. Député de la Meuse sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Il fut élevé à la pairie en 1839.

qu'il écrit avec beaucoup d'élégance et de correction. Il me questionna sur les raisons de mon opinion, et je lui répondis qu'elle se fondait sur la conversation que nous avions eue à la fenêtre de la salle à manger et que je résumai de la façon suivante.

A ma demande s'il avait trouvé une bonne intrigue et un bon dénouement, il me répondit qu'il n'en était point encore là et qu'il n'avait à point que les deux premiers actes. « Vous avez tort, lui dis-je; quand un poète a choisi et ordonné en gros son sujet, la première chose à mon avis dont il se doive préoccuper, c'est l'intrigue et le dénouement, pour ne se point trouver embarrassé à la fin et obligé ou de bouleverser tout son travail ou de l'achever d'une manière qui ôte à la pièce le meilleur de sa valeur. » Étienne parut trouver cette remarque fondée, mais il me dit qu'il avait mis tout son soin à travailler et à polir les vers des deux actes terminés. « Ici encore, lui dis-je, vous avez tort, à mon avis; car il peut fort bien arriver qu'au cours des trois derniers actes, vous trouviez une bonne, une excellente idée qui vous oblige de modifier le début soit complètement soit en grande partie, et voilà votre peine perdue. Je crois que vous feriez mieux de mettre votre pièce à terme quant au plan et à la marche générale, sans vous préoccuper des vers, auxquels vous pourrez vous appliquer sérieusement, une fois que vous serez pleinement satisfait de votre drame, sous tous les rapports. »

Étienne ne m'avait point répondu à cette remarque; le ministre ne m'exprima pas son opinion à ce sujet et ne m'en parla plus jusqu'au moment, peu après notre retour à Paris, où *les Deux gendres*, d'Étienne, furent joués avec beaucoup de succès. Le ministre alors me demanda un jour : « Que dites-vous maintenant d'Étienne et de son talent? » Je répondis que je persistais dans mon jugement sur lui et que je demeurais convaincu, comme devant, que la comédie véritable n'était pas son domaine propre. Comme depuis lors il n'a plus écrit de comédies[1], il semble avoir reconnu tacitement la justesse de mon appréciation.

Peu après, un de ses rivaux découvrit à la Bibliothèque royale le manuscrit d'une vieille comédie intitulée *Conaxa*, dont l'auteur était un jésuite. Il la fit imprimer et le public vit clairement que la pièce d'Étienne était un pur plagiat, qu'il n'avait fait que prendre du manuscrit les caractères, le plan, la marche, la répartition des scènes et même une foule de vers isolés, notamment une tirade de vingt et quelques lignes, où il n'avait point changé une syllabe, bien que l'on dût avouer

1. Cela n'est pas exact. Étienne écrivit et fit jouer, depuis *les Deux gendres*, d'autres comédies : *L'Intrigante ou l'École des familles*, en 1813, pièce qui fit assez grand bruit et fut interdite par la censure; *Racine et Louvois*, en 1815; *les Plaideurs sans procès*, en 1821, etc. Sur *les Deux gendres* et *Conaxa*, on peut voir Lanzac de Laboie, *Paris sous Napoléon Ier*, t. VII (Paris, Plon, 1911, in-8), p. 241 et suiv.

d'ailleurs, que dans toute la pièce, d'un bout à l'autre, il avait fort amélioré la versification.

Ce que Talleyrand par la suite a pensé d'Étienne comme poète dramatique, je l'ignore; mais cette anecdote ne blesse son honneur d'écrivain que sous un seul point de vue, car on ne saurait nier par ailleurs qu'il est un des poètes et écrivains distingués de la France.

Ce fut cependant ce plagiat qui lui ouvrit peu après les portes de l'Institut[1]. L'un de ses nouveaux collègues demandant à un autre des membres ce qu'avait fait Étienne pour mériter un tel honneur, l'autre lui répondit par un calembour purement français : *C'est qu'on n'a que ça* (Conaxa). Après la Restauration, il fut, avec plusieurs autres, éliminé de l'Institut d'une manière arbitraire et par une décision du pouvoir; il y a été récemment réintégré et ce n'était que justice. Mais le vénérable Grégoire n'y a pas été appelé de nouveau et ne le sera peut-être jamais, bien que la justice le demande plus encore et plus fortement.

En 1801, Étienne vint un jour me trouver, pour me demander quelques éclaircissements sur une pièce d'Holberg qu'il avait l'intention de faire jouer, avec quelques changements, sur un des petits théâtres parisiens. Il travaillait alors pour un petit théâtre, dit le *Théâtre des Troubadours*[2], qui depuis longtemps a cessé d'exister et qui, à ce qu'on m'a dit, ne payait que de misérables droits d'auteur; les vêtements d'Étienne, usés jusqu'à la lime et avec un trou au coude, semblaient en porter témoignage. Sa femme, disait-on, gagnait quelque argent à blanchir le linge fin de dames de la ville. Il n'y a là rien de déshonorant pour lui, car il sut vite par son incontestable talent se tirer de cette condition pénible. Quand Bonaparte, deux ans après, fit construire à Boulogne les fameux bateaux plats sur lesquels il comptait pour opérer un débarquement en Angleterre, Étienne en prit occasion d'écrire une petite pièce[3], avec laquelle il vint à Boulogne et qu'il présenta au secrétaire d'État Maret, à présent duc de Bassano, qui la fit jouer au théâtre de Boulogne. La pièce, pleine d'allusions ingénieuses, plut fort à Bonaparte qui recommanda à Maret de prendre Étienne à son ministère et d'assurer son sort. De ce jour, la fortune d'Étienne fut faite et Maret a très fidèlement obéi à l'ordre reçu, car c'est bien à lui et à Bonaparte qu'Étienne est redevable de sa condition actuelle assez

1. C'est en 1811 qu'Étienne entra à l'Institut. Il ne fut pas compris dans l'ordonnance de 1816 qui réorganisait ce corps savant, où il ne rentra, par une nouvelle élection, qu'en 1829.

2. Le théâtre des Troubadours, installé salle Molière, puis salle Louvois, ne vécut que de 1799 à 1801.

3. Ce n'est pas à Boulogne, mais à Bruges qu'Étienne improvisa cette pièce : *Une journée au camp de Bruges*, à la demande de Davout, qui commandait les troupes rassemblées à Bruges et qui avait appris par les journaux le succès de la dernière pièce d'Étienne : *Une heure de mariage.*

brillante. Il est propriétaire de terres qui ne sont point de petite importance et le montant de ses impôts et contributions est assez considérable pour en faire un éligible. Aussi est-il depuis quelques années membre de la Chambre des députés[1] et représentant du département où sont situés ses biens; et l'on ne peut nier qu'il remplisse ce poste avec honneur. Il est aussi l'un des copropriétaires principaux du journal *le Constitutionnel*[2] qui, tout en étant pour sa valeur intime fort au-dessous du journal *le Courrier*[3], a cependant le double d'abonnés.

Étienne passe pour un des députés libéraux, et c'est la vérité; mais son libéralisme surprend tous ceux qui le connaissent, car sous Napoléon il était censeur des livres et pour accepter de semblables fonctions, — je ne parle pas de la censure théâtrale, — il faut être en voie de mourir de faim et n'avoir pas d'autre ressource, être assez indifférent sur le point d'honneur ou pouvoir dire, comme l'empereur romain : *bonus lucri odor e re qualibet*[4]. Un censeur de livres est, à mon jugement, sur le même rang que le bourreau. Le meurtre que l'un commet physiquement, l'autre le commet intellectuellement.

Depuis 1807, nous nous perdîmes à peu près de vue et nous ne nous sommes guère parlé depuis lors plus de trois ou quatre fois. Un jour, en 1820, il me rencontra dans la rue, m'arrêta et me dit de lui fixer un jour où je voudrais venir dîner chez lui. Je cherchai à m'excuser, mais, devant son insistance, je le priai de désigner lui-même le jour qui lui serait le plus commode, parce que pour moi tous les jours étaient indifférents. « Eh! bien, à jeudi », me dit-il. Je promis de venir et il partit après m'avoir indiqué son logement et l'heure du dîner. Je vins, mais comme jamais auparavant je n'étais venu chez lui, je sonnai à la première porte que je vis. C'était la porte de la cuisine; il y avait sur le feu quantité de casseroles et d'autres préparatifs du dîner. Je demandai M. Étienne et l'on me répondit qu'il ne dînait pas à la maison, étant invité en ville. « Fort bien, répondis-je, puisqu'il a accepté une invitation, bien qu'il sache m'avoir lui-même invité, et qu'il est la seule personne de sa famille que je connaisse, je lui fais cadeau de son dîner. » Là-dessus je m'en allai et bien que, depuis, nous nous soyons rencontrés quelquefois, il ne m'a jamais présenté ni la moindre excuse, ni la moindre explication de sa conduite blessante; peut-être a-t-il lui-même depuis longtemps oublié son impolitesse.

1. Étienne fut député de 1820 à 1824 et de 1827 à 1839.

2. Le *Constitutionnel*, fondé en 1815; reconstitué sous le même titre en 1819 après avoir pris un moment celui de *Journal du commerce*, avait entre autres rédacteurs connus, outre Étienne, Jay, Thiers, Thiessé, Cauchois-Lemaire, Tissot.

3. Le *Courrier*, puis *Courrier français*, fondé en 1819, était rédigé par Royer-Collard, de Barante, Guizot, Keratry, Beugnot, Benjamin Constant, Pagès, Salvandy, Jouy, etc.

4. Parole attribuée comme on sait à Vespasien, à propos d'un impôt sur les lieux d'aisance et c'est ce qui a fait donner le nom de vespasienne aux urinoirs.

Je ne crois pas avoir à m'excuser auprès du lecteur de cette digression qui m'a mené assez loin de Varsovie ; car je n'ai promis autre chose que des souvenirs de ma vie et de ma conduite et par suite l'on me pardonnera d'accorder parfois à un fait plus d'importance qu'il n'en semble mériter. D'ailleurs Étienne est un personnage connu dans toute l'Europe comme poète, comme écrivain et, depuis, comme député, et je pense que les traits plus ignorés du caractère et de la vie de cet homme ne sauraient être malvenus auprès de mes lecteurs. Je reviens à la capitale du royaume de Pologne.

J'ai déjà parlé des réunions qui se tenaient chez le prince héritier de Bavière. Outre sa demeure, il y en avait encore deux autres où se donnaient de temps à autre des soirées. L'une était celle de la princesse Titschiewich [1], sœur du prince Poniatowski [2], qui était absent et aux armées. Je n'y vins qu'une fois pour une représentation d'une pièce française, jouée par des amateurs, parmi lesquels il y avait quelques-uns de mes collègues, et par le colonel Bory de Saint-Vincent [3], connu comme savant et actuellement en voyage en Orient. L'exécution de cette pièce occupa tant le pauvre Saint-Vincent, qu'il en oublia la date d'expiration de son congé, ce qu'il paya de quelques jours d'arrêt lors de son retour à l'armée. De cette représentation dramatique, je n'ai d'ailleurs rien à dire, pas plus que du théâtre public polonais que je ne visitai guère qu'une fois ou deux, ne sachant pas la langue. J'y vis un acteur et une actrice dont j'ai oublié le nom, mais qui, autant que j'en pus juger, méritaient bien l'admiration que leur donnaient les habitants de la ville.

L'autre demeure était celle du comte Malachowski [4], un des premiers magnats de Pologne, beau-père du comte Krasinski [5], général et pendant plusieurs années aide-de-camp de Napoléon. Il s'y tenait des réunions presque hebdomadaires, et j'y vis une fois ou deux Murat, qui n'avait encore que le titre de grand amiral. Il se distinguait par son costume fantaisiste qu'il s'était lui-même choisi et qui rappelait le vieux costume polonais ou quelque autre connu. A cause de cela, les soldats l'appelaient l'amiral Franconi [6], parce que l'écuyer de ce nom et son personnel, à son

1. La sœur de Poniatowski, Konstantia Poniatowska, née le 3 mars 1759, avait épousé en 1775 le prince Ludwik Tyszkiewicz, qui mourut en 1808, et qui fut grand maréchal de Lithuanie.

2. Poniatowski (Stanyslaw), 23 novembre 1754-13 février 1833.

3. Bory de Saint-Vincent (colonel Jean-Baptiste), 6 juillet 1778-26 décembre 1846. C'était un des rédacteurs du *Courrier français*. Ses contributions à l'histoire naturelle sont surtout importantes : il collabora notamment à l'*Expédition scientifique de Morée* et au *Voyage autour du monde* de Duperrey.

4. Malachowski (Jan Nepomuk), sénateur et chancelier de la couronne, mort le 18 février 1822.

5. Krasinski (Wincenty), général de cavalerie et aide-de-camp de l'Empereur, 30 janvier 1783-24 novembre 1858. Il fut général en chef de tous les Polonais servant dans les armées françaises.

6. Franconi (Antonio), 1738-6 décembre 1836, Italien de naissance, obligé de fuir

cirque parisien, avaient un costume analogue. Il portait encore le même costume, quelques années plus tard, à la bataille de Leipzig. Ses aides de camp le supplièrent de le quitter, remarquant que l'ennemi le reconnaissait et dirigeait ses coups contre lui; mais il répondit en jurant à la française : « Je veux que l'ennemi sache que me voilà ». Cette parole, quelque peu gasconne, est du moins la preuve de son inébranlable courage guerrier. Pendant le Consulat, Murat, par ses instances auprès de Bonaparte, avait sauvé la vie du marquis de Rivière [1], mort récemment, et qui, enveloppé dans la conspiration de Georges et de Pichegru contre le premier Consul, avait été condamné à mort. Après le retour des Bourbons et la Restauration, Murat, fugitif, obligé de quitter le royaume de Naples, errait déguisé dans le midi de la France, sans savoir où se cacher. Le marquis de Rivière, alors chargé d'un commandement dans cette partie du territoire, vint à le savoir et mit à prix la tête de son libérateur. Murat put échapper au piège, mais ce ne fut que pour aller finir sa vie, peu après, à la malheureuse catastrophe de Pizzo. Le marquis de Rivière devint par suite gouverneur du duc de Bordeaux. Je ne sais s'il a donné à ce jeune prince quelques bonnes leçons sur la reconnaissance que l'on doit à ses bienfaiteurs.

A l'une de ces réunions chez le comte Malachowski, j'eus occasion de constater la vérité du mot d'Horace, quand il dit :

Omnibus hoc vitium est cantoribus, inter amicos
Ut nunquam inducant animum cantare rogati [2].

Il se trouvait là ce soir le fameux compositeur Paer [3], qui sur son clavecin, sans être un virtuose, était un vrai maître, grâce à la toute-puissance, oserais-je dire, avec laquelle il touchait de son instrument et qui, sans posséder une voix particulièrement belle, se distinguait, quand il chantait à son clavecin, d'une manière aussi agréable que le meilleur chanteur. On le pria de jouer, mais il s'excusa. On renouvela l'invitation, d'un seul cri, mais il s'excusa de nouveau, sans apporter aucune explication de son refus. Murat, dont on pensait que la prière aurait quelque poids, sollicita, pria, se mit presque à genoux, mais en vain; et l'on dut

en France à vingt ans, s'y fit connaître dès avant la Révolution par son cirque. Quand il devint aveugle, ses deux fils prirent sa succession et s'installèrent en 1809 rue de Montholon.

1. Rivière de Riffardeau (Charles-François, marquis de), 17 décembre 1763-21 avril 1828. Pair en 1815, nommé duc le 30 mai 1825, c'est l'année suivante qu'il fut appelé auprès du duc de Bordeaux. L'anecdote relative à ses relations avec Murat, bien souvent citée, a été contestée.

2. Horace, *Sat.*, l. I, III, v. 1-2.

3. Paer (Ferdinando), 1er juin 1771-3 mars 1839. Après ce séjour à Varsovie, où il était venu avec sa femme, chanteuse célèbre, sur l'invitation de Napoléon, il fut nommé maître de chapelle de l'Empereur (1807) et prit en 1812 la direction de l'Opéra italien à Paris.

renoncer à poursuivre des tentatives inutiles. On le laissa s'asseoir et s'en aller, sans que personne dans la société fît plus attention à lui.

Quand la guerre éclata avec la Russie, le consul français à Saint-Pétersbourg, M. Lesseps [1], reçut ordre de quitter la Russie et il vint à Varsovie. C'est un brave et honnête homme, plein de droiture, qui n'a que des connaissances fort générales, mais qui est largement doué de la qualité que les Français appellent *niaiserie*. Il en donna un exemple le premier jour que je le vis. Il avait servi de secrétaire au fameux La Peyrouse, lors de son malheureux voyage autour du monde et c'était le seul homme demeuré en vie ayant été débarqué au Kamschatka pour porter des dépêches à la cour de Versailles. Il a publié une description ou plutôt un journal de ce voyage, où tous les faits sont de lui, mais où le style appartient à son beau-frère Magnitot [2]. La première fois qu'il vint à Varsovie chez le ministre, celui-ci le présenta aux hôtes assemblés, parla de son voyage et laissa tomber un mot sur le journal. Flatté de cette présentation, Lesseps dit : « Votre Excellence a peut-être avec elle un exemplaire de mon voyage? — Comment, répondit Talleyrand, croyez-vous que je porte en voyage toute une bibliothèque avec moi? — Ah! je suis très heureux, reprit Lesseps, à la Oehlenschläger, d'en avoir un exemplaire que j'aurai l'honneur d'offrir à Votre Excellence ». Le lendemain, le livre vint; il resta, sans être ouvert, sur la table du ministre jusqu'à son départ pour Tilsit, et il laissa derrière lui, entre autres objets sans valeur, ce livre que je jugeai de bonne prise, mais que je restituai depuis à l'auteur sur ses instantes prières, parce que, disait-il, dans son retour en France à travers l'Allemagne, il trouverait peut-être occasion d'en faire hommage à quelque haut seigneur.

Quand M. Lesseps avait reçu ordre de quitter Saint-Pétersbourg et la Russie, sa femme était dans un état de grossesse avancée. Cette circonstance le mettait, on le conçoit, dans un embarras extrême; mais l'empereur Alexandre eut la générosité de lui faire savoir qu'il pouvait partir sans la moindre inquiétude et laisser sa femme et son enfant derrière lui et que lui, l'empereur, les prendrait sous sa haute protection, promettant

1. Lesseps (Jean-Baptiste-Barthélemy de), 27 janvier 1766-5 avril 1834. Avant d'accompagner Lapeyrouse il avait été en qualité de vice-consul à Saint-Pétersbourg, où son père était consul général. Il occupa plus tard ce poste. Les fonctions qu'il accepta après la prise de Moscou et auxquelles Heiberg fait allusion, le rendirent naturellement *persona ingrata* auprès du tsar; il ne put reprendre en Russie ses fonctions de consul général, et c'est pour le dédommager qu'on l'envoya comme consul général à Lisbonne : nommé le 12 septembre 1814, ce n'est qu'en 1815 qu'il prit possession de son poste. Le congé qu'il obtint après l'usurpation de Don Miguel (1823) ne fut que temporaire. Il retourna plus tard à Lisbonne. L'illustre Ferdinand de Lesseps était son neveu.

2. Magnytot (Louis-Maurice de), qui fut préfet de Saint-Lô, puis, sous le Directoire, préfet colonial de Saint-Domingue, épousa en 1788 Louise-Françoise-Elisabeth de Lesseps, 1769-23 octobre 1840.

qu'ils ne manqueraient de rien; et cette promesse impériale fut scrupuleusement exécutée. Il est d'autant plus regrettable que, dans la dernière guerre de Russie, M. Lesseps ait pu se décider, pour le compte du gouvernement français et pour le profit de Bonaparte, à lever des contributions de guerre en Russie et à payer ainsi la bienveillance que quelques années auparavant lui avait témoignée l'empereur russe.

M. Lesseps a été depuis consul général de France à Lisbonne; et quand l'usurpation de Don Miguel amena l'ambassadeur de France à quitter cette résidence, il demeura *chargé d'affaires par intérim*; mais peu après arriva l'ambassadeur français dans l'Amérique du Nord, le baron Durand de Mareuil, qui avait ordre de rester à Lisbonne, d'ailleurs sans caractère officiel; Lesseps cessa d'être *chargé d'affaires* et redevint comme devant consul général. Il prit fort injustement la chose pour une dégradation, demanda son congé et revint à Paris où il vit d'une pension, d'ailleurs bien méritée par ses longs et loyaux services.

Pendant notre séjour à Varsovie, il y arriva le général français Gardanne [1], nommé par l'empereur Napoléon ambassadeur en Perse et qui devait trouver à Varsovie ses deux secrétaires d'ambassade, M. Outrey, ci-dessus nommé, et M. Lajard, ex-secrétaire de légation à Berlin, également déjà nommé et proche parent du fameux Chaptal [2]. La chambre de Lajard n'était séparée que par une simple cloison de celle que j'occupais. La nuit qui précéda son départ, faisant ses paquets, il avait mis sa malle sur une table accotée à une partie de la cloison contre laquelle se trouvait la tête de mon lit. Ses empaquetages faisaient un bruit à m'empêcher de dormir; ce qui me fit lui crier à haute voix le vers bien connu d'Horace :

Persicos odi, puer, apparatus [3].

Il se mit à rire, retira la malle et la mit contre la muraille de l'autre côté de la pièce, pour me laisser reposer et dormir. M. Lajard est maintenant receveur général à Saint-Denis. Il n'y a pas longtemps, j'ai rencontré dans la rue M. Outrey; il m'a raconté qu'il avait eu récemment une mission en Morée et qu'il ne faisait qu'en rentrer, mais il n'attendait pour les Grecs que peu de bien de cette expédition.

Comme il ne se passe guère d'événement en France qui ne prête matière à un calembour, il en fut ainsi pour l'ambassadeur français en Perse, ci-dessus nommé; il faut à peine modifier la prononciation de son nom pour

1. Gardanne (comte Gaspard-André de), 6 juillet 1760-23 février 1818. Il avait été gouverneur des pages de Napoléon. Sa mission en Perse réussit brillamment. Il devint comte de l'Empire le 28 août 1809.

2. Chaptal (Jean-Antoine-Claude), comte de Chanteloup, 4 juin 1756-30 juillet 1832, l'illustre chimiste et ministre de l'Intérieur. Le père de Lajard était son beau-frère.

3. Horace, *Carminum lib.*, I, 38, 1.

en faire *garde d'ânes*. Aussi demandait-on à ses secrétaires, au temps de son arrivée : *Quand arrive votre gardien?* Ils furent assez sages pour prendre cette question comme une bonne plaisanterie.

J'ai dit plus haut que c'était un des principes de Talleyrand que ce n'est pas l'affaire d'un ministre de travailler en son particulier, et je crois qu'il a raison, surtout quand il s'agit d'un ministre aussi habile que lui à choisir pour collaborateurs des hommes de talent, à parcourir leur travail d'un regard avisé et à leur montrer les fautes possibles à corriger. Parmi ses collaborateurs se trouvait M. Labesnardière, ci-dessus nommé, le premier confident du ministre et certainement fort digne de cette distinction. En dépit des talents vraiment rares de cet homme, il ne faudrait pas se figurer que Talleyrand souscrivît en aveugle toutes les dépêches rédigées par lui. Il les parcourait et y faisait ses annotations, qui étaient insérées dans la mise au net. Mais avec la conscience de ses propres talents, avec la pleine conviction que l'Europe entière connaissait et appréciait ses hautes et remarquables capacités, il pouvait se permettre de légers écarts des règles sévères de l'amour-propre, tandis qu'un homme de talents secondaires s'en serait cru déshonoré pour la vie. A quoi tend cette remarque, l'anecdote suivante le montrera.

Un soir, ne le croyant pas encore rentré, je vins dans son cabinet, où je le trouvai assis à son bureau, Labesnardière à son côté et lui dictant une lettre. Je ne l'eus pas plutôt remarqué que je me retirai et voulus m'en aller; mais le ministre, qui s'était retourné pour voir qui était là, me dit : « Restez, asseyez-vous, prenez un livre pour lire; je serai bientôt prêt ». Labesnardière continua de dicter et lui d'écrire, plaisantant par moments avec le rédacteur sur la diffusion de la lettre qui l'agaçait. Le fait est qu'il lui fallait envoyer tous les deux ou trois jours à l'Empereur, au quartier général, un rapport sur tout ce qui s'était passé et l'étiquette voulait que ce rapport fût écrit tout entier de sa main. Je doute qu'à sa place il se fût trouvé un seul ministre capable, dans de semblables circonstances, de ne pas s'enfermer à triple tour.

Une autre fois, il faisait chercher l'un de ses secrétaires de la main; il n'y en avait point de présent, et comme j'étais là, je m'approchai et lui demandai si ce n'était pas une chose que je pusse exécuter. « Si fait, me répondit-il, prenez une feuille de papier dorée sur tranche, asseyez-vous et écrivez une lettre à l'impératrice Joséphine. » Je m'assis et attendis quelques minutes, pendant qu'il était à son bureau, à fouiller dans quelques papiers. Enfin il vint à moi et me demanda si la lettre était faite. Je répondis en riant que j'ignorais quel en devait être le contenu. « Vous êtes bien simple, me dit-il. Ne savez-vous pas qu'en écrivant à une dame, il faut lui parler de sa beauté, du charme de sa personne, de son intelligence, de son esprit, etc. ? Quand cela est fait, la lettre est prête.

Le reste n'a point d'importance et s'ajoute en post-scriptum. Je vais vous dicter. » Il s'assit et me dicta la lettre.

Une autre fois — plus tard, à Paris, — je vins un matin chez lui, dans son hôtel, avec quelques papiers. « Vous tombez bien, me dit-il; je suis seul et j'ai une lettre à écrire au cardinal Consalvi [1]. » Nous nous assîmes et il me dicta la lettre. Quand ce fut fini et qu'il me fallut écrire l'adresse, je lui dis que je ne savais pas au juste le nom du cardinal, les uns l'appelant Gonsalvi et les autres Consalvi. Il me répondit en riant par un *bon mot* qui s'appliquait à la première syllabe du nom : « Le dernier nom, me dit-il, n'est pas seulement le plus aimable, mais le plus juste ». C'est ce *bon mot* qui m'apprit enfin le vrai nom du cardinal, que d'ailleurs j'aurais pu trouver dans l'almanach si je l'y avais cherché.

Voilà les deux seules lettres, autant qu'il m'en souvienne, que j'aie eu l'honneur d'écrire sous sa dictée; mais les anecdotes ci-dessus font que je m'en souviens toujours avec plaisir.

On finit par se lasser de se tuer et les négociations de paix s'ouvrirent à Tilsit. Le ministre reçut l'ordre de s'y rendre, mais, comme on lui fit savoir en même temps que le local était extraordinairement limité, il ne put emmener avec lui que le personnel strictement nécessaire et il choisit M. Labesnardière, deux de ses secrétaires de la main, son cuisinier et quelques domestiques. Nous autres restâmes à Varsovie, avec le sous-cuisinier qui s'occupa de nos deux repas, en sorte que sous ce rapport nous n'eûmes rien à regretter, si ce n'est nos compagnons ordinaires de table. La ville se vit aussi abandonnée des étrangers de distinction, qui peu à peu et l'un après l'autre rentrèrent chez eux, en sorte que la localité fut assez déserte et aurait été fort ennuyeuse, si la belle saison n'était pas arrivée. Le printemps était dans toute sa beauté et s'approchait pas à pas de l'été. Nous employâmes, mes collègues et moi, notre liberté pour faire un peu plus connaissance avec les environs, ce que nous pouvions d'autant mieux faire, qu'un ou deux courriers seulement nous apportèrent de l'ouvrage de Tilsit.

Non loin de Varsovie, se trouve un monastère appelé Bielany [2], dans un bois, où les habitants vont en pèlerinage au début du printemps, comme les Parisiens dans la semaine sainte vont en pèlerinage au bois

1. Consalvi (Ercole, cardinal), le fameux secrétaire d'État de Pie VII, 8 juin 1757-26 janvier 1824.

2. Bielany, ainsi nommé d'un couvent de Camaldules situé dans une belle forêt, le long de la Vistule, au nord de Varsovie, devint sous Auguste II, à l'imitation de Longchamp, une promenade favorite des Varsoviens, sous couleur de pèlerinage. Au lieu que chez nous le pèlerinage se faisait dans les derniers jours de la semaine sainte, à Bielany il avait lieu dans la semaine de la Pentecôte, souvent le deuxième jour. Bielany, comme le bois de Boulogne, est demeuré à la mode. On peut voir notamment sur le lieu et le pèlerinage : *La Pologne*, de Chodzko, au t. III (Paris, bureau central, 1839-1842, gr. in-8), p. 151 et suiv. Il y a près de Cracovie un autre Bielany, dont celui de Varsovie n'était qu'une copie.

de Boulogne [1]. Dans les deux endroits, on va en voiture, on fait un tour et l'on revient en voiture : et c'est en cela que consiste tout ce plaisir insipide. Je fis cette folie comme je l'avais fait une seule fois à Paris ; car à mon goût ce n'est rien de plus.

Enfin la paix fut signée à Tilsit et nous reçûmes l'ordre de retourner à Paris. Le plaisir que nous en éprouvâmes, après neuf mois d'absence, je n'ai pas besoin de le dire. Le ministre avait laissé à Varsovie un lourd carrosse à quatre places, qu'il fallait ramener avec une grande partie des papiers et autres objets qu'on y pourrait faire entrer. Comme il y restait encore de la place pour deux personnes, je la réservai pour moi et pour un jeune homme du nom de Saint-Mars [2], qui avait été attaché à l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Dans cette voiture à six chevaux, ayant sur le siège un domestique qui portait la livrée du ministre, je faisais figure de général et à presque tous les relais on m'honorait de ce titre.

Cette circonstance donna lieu à une anecdote plaisante. A l'entrée d'Eisenach, un contrôleur arriva, un registre et un crayon en mains, s'approcha de la portière, et demanda : « Votre nom, Monsieur le général ? » Comme je ne voyais pas à la porte de poste militaire, et que la ville n'avait vraisemblablement pas de garnison, cette question me parut une ridicule curiosité de — je ne sais qui — et je répondis : « Mon nom est Derrière », nom que je dus lui épeler parce qu'il ne parvenait pas à l'écrire correctement. Il me demanda ensuite quel était le jeune homme assis à mon côté dans la voiture ; à quoi je répondis que c'était mon adjudant ; mais il ne s'informa pas de son nom. Le contrôleur leva son chapeau, salua et s'en fut. Qu'ont pensé ses supérieurs quand il fit son rapport, je ne le sais. Au cas où le contrôleur eût compris le français et

1. Sur le bois de Boulogne à cette époque « fameux par les parties de plaisir et les promenades fréquentes qu'y font les Parisiens dans la belle saison » (*Nouveau Pariseum*, Paris, Marchand, 1810, in-12, p. 252), le *Conducteur de l'étranger à Paris* (Paris, Moronval, 1811, in-12), p. 155, nous dit : « Le matin, les jeunes gens et les dames s'y promènent à cheval, le soir dans des voitures élégantes.... Pendant les derniers jours du Carême, le bois est encore plus fréquenté ; on y allait autrefois pour entendre les ténèbres à Longchamps ». Prudhomme, de son côté, dans son *Miroir historique... de l'ancien et du nouveau Paris*, 3e éd., t. VI (Paris, Prudhomme fils, 1809, in-12), nous affirme : « C'est une promenade charmante où tous les habitants de Paris vont fêter le retour du printemps. C'est là que se fait cette fameuse promenade de Longchamp qui a lieu tous les ans pendant les trois derniers jours de la semaine sainte. Dans l'origine on y était attiré par la réunion des actrices de l'Opéra qui s'étaient consacrées à Dieu en ces jours » (p. 360). « Cette partie, ajoute-t-il (p. 367), se fait librement et avec beaucoup d'ordre ; les voitures se suivent à la file jusqu'au rendez-vous et s'en reviennent tranquillement former une autre file pour retourner à Paris. »

2. Saint-Mars (Cyprien-Philibert Michault de), 21 juin 1784-1864. Il fut plus tard, sous la Restauration, secrétaire de l'ambassade auprès de la cour portugaise, puis secrétaire de légation à Munich, et premier secrétaire de l'ambassade en Autriche de 1819 à 1825. La Restauration le fit officier de la Légion d'honneur le 30 mai 1820 et le nomma baron à titre personnel le 28 janvier 1826.

eût voulu me chercher chicane sur le nom, j'aurais pu lui répondre qu'il était à moitié l'auteur du mensonge, puisque c'est lui qui m'avait donné le titre de général et qu'à ce titre j'avais pu lui dire avec vérité que j'étais l'un des généraux demeurés toujours « derrière » l'armée et jamais à sa tête. Si pour me mieux chicaner il avait donné au nom un sens plus grossier, j'aurais pu en cas de besoin me justifier par l'haleine très mal odorante de mon compagnon de voyage. Il avait l'estomac en fort mauvais état et son haleine était en conséquence désagréable au point que je devais me détourner chaque fois qu'il me parlait ; et la nuit, à diverses reprises, j'aurais été malade de ces exhalaisons fétides, si je n'avais pris soin de temps à autre d'ouvrir la portière pour purifier l'air.

Après avoir voyagé sans arrêt et sans autre repos que celui que nous pouvions prendre dans le carrosse, nous arrivâmes enfin après douze jours et treize nuits à Paris, où je repris le jour mes vieilles occupations et m'amusai le soir à visiter mes amis ou à satisfaire quelqu'une de mes vieilles habitudes si longtemps laissées de côté ; et je n'ai guère besoin de dire quel agrément j'y trouvai. Car c'est une des qualités qui me sont communes avec le reste des hommes.

Fin.

L'HOSPITALITÉ NAPOLÉONIENNE

ENVERS LES ROIS FEUDATAIRES

Les frais de séjour des souverains alliés à Paris en novembre-décembre 1809, soit deux mois, furent entièrement acquittés par la Liste civile. Il en fut de même en 1810 et en 1811 lors des autres voyages princiers auxquels donnèrent lieu les grandes fêtes du Mariage et du Baptême. Mais nous ne nous occuperons ici que des déplacements royaux de la fin de 1809.

Sous ce titre « Dépenses des Souverains », un fonds général de 327 458 fr. 50 fut mis par l'Empereur à la disposition du Grand Maréchal qui visa toutes les dépenses. — Le carton O^2, 18, aux Archives nationales, contient dans un assez bon ordre toutes les pièces comptables de ce séjour.

Depuis le départ de leur capitale ou tout au moins depuis le Rhin, les frais de postes eux-mêmes et de route tels que ceux d'auberge et de suites étaient soldés par le quartier-maître de l'Empereur.

A Paris, l'Empereur, qui ne disposait pas encore d'un Louvre où il eût pu donner l'hospitalité à quatre souverains (comme il le voulait et comme il donna les ordres pour exécuter le dit appartement sur la façade du premier devant Saint-Germain-l'Auxerrois [1]), l'Empereur installa ses feudataires dans les anciens hôtels particuliers dont disposait la Couronne.

C'est ainsi que cette année-là, et ceci jusqu'au 1er janvier 1810, car tous les monarques napoléoniens partirent de Paris autour de cette date [2], ceux-ci furent logés : 1° à l'hôtel Marbeuf, faubourg Saint-Honoré, les rois de Bavière et le vice-roi d'Italie; 2° à

1. Le grand escalier et les appartements étaient commencés et en partie exécutés avant la chute de l'Empire.
2. Voir le *Journal de l'Empire* du 2 janvier 1810.

l'Élysée-Napoléon, le roi de Naples, puis le roi de Saxe; 3° à l'hôtel Eugène, rue de Lille [1], le roi de Westphalie; 4° au petit Luxembourg, le roi de Wurtemberg. En 1810 le grand duc de Wurtzbourg, oncle de Marie-Louise, sera installé à l'hôtel de l'Infantado [2]. Fournis de tout, service de bouche, porcelaine, verrerie taillée, chauffage, voitures de service, argenterie, blanchissage, domesticité — frais de route et logements de suites dans les hôtels meublés pour celles-ci (toutes les factures en existent), voici le relevé des dépenses faites par la Liste civile pour chacun de ces souverains :

Du 25 nov. au 31 janv., le roi de Bavière et le vice-roi d'Italie coûtent			52 923f,22
—	—	le roi de Naples (Murat) coûte.	42 206,30
—	—	— de Westphalie — .	72 150,72
—	—	— de Wurtemberg — .	85 881,84
—	—	— de Saxe — .	73 745,35
Total			326 917,43

Et ci-après, comme pièces justificatives, les comptes originaux.

Rien ne peut mieux faire connaître la vie princière de ces années-là que ces documents, et c'est aujourd'hui ceux que notre curiosité, avide de plus en plus des secrets de l'histoire, veut dépouiller.

1809. Hôtel Eugène.

Mémoire des réparations faites aux lustres et dorures des appartements de Son Altesse Mgr le prince Eugène, en son hôtel rue de Lille, d'après l'autorisation de M. l'Intendant Gal de la Maison de l'Empereur en date du 26 janvier et l'ordre de M. l'Administrateur du mobilier impérial en date du 27 du même, par Valentin, lustrier, rue de Verneuil, n° 29.

Savoir :

Rez-de-chaussée. Bibliothèque.

Avoir approprié 4 grands bras à lyre et à 9 lumières dorés or moulu et mat 10f

1. L'ambassade d'Allemagne actuelle depuis 1816. Cet hôtel était situé au 82.
Sous la Restauration, la rue de Lille reprit son nom de « Bourbon » et, en février 1818, par un acte de ce mois passé chez un notaire de Paris, l'ex vice-roi Beauharnais vendit son palais au roi de Prusse 250 000 francs.

2. L'hôtel Rothschild actuel.

Plus avoir nettoyé une lampe antique à 9 lumières, dorée or moulu et mat. 6

Galerie.

Avoir donné un coup de propreté à 3 lustres à 18 et 24 lumières . 21
Avoir approprié 3 paires de candélabres 18
Plus avoir approprié une grande balustre 6

Salon, à gauche de la bibliothèque.

Avoir nettoyé un grand lustre à 24 lumières et mis les cristaux très propres. 18
Avoir approprié 3 paires de candélabres et remis deux vis neuves. 15
Avoir nettoyé à fond une galerie militaire très riche, dorée or mat et y avoir remis 3 écrous. 15

Cabinet argenté.

Avoir nettoyé un lustre à 12 lumières, argenté et remis plusieurs fils neufs 12
Avoir nettoyé un feu argenté 6
Avoir nettoyé les ornements très riches et dorés or mat d'une toilette 6

Boudoir.

Nettoyé une petite galerie. 3

Salle à manger.

Approprié un lustre 6

1er étage. Escalier.

Avoir approprié une lanterne avec ses verres 4

Salle à manger.

Avoir nettoyé un lustre à 12 lumières. 12

1er salon.

Avoir nettoyé un lustre à 18 lumières. 15

Grand salon.

Nettoyé un grand lustre à 24 lumières. 18
Nettoyé à fond une très grande galerie dorée or mat 15
Approprié 4 paires de grands candélabres et 9 lumières dorés or mat. 12

Salon des arts.

Avoir nettoyé un lustre à 12 lumières 12
Nettoyé un petit feu à balustre en couleur avec les fers 6

3e salon.

Nettoyé un lustre à 12 lumières et fourni 2 vis 12
Avoir approprié 2 paires de bras à 4 lumières et dorés or mat . . 6
Avoir nettoyé une grande galerie. 3

Chambre à coucher.

Nettoyé à fond une paire de grands candélabres à 7 lumières et fourni une tringle et deux écrous. 15
Nettoyé une paire de candélabres à 4 lumières à figure 3

Boudoir.

Avoir nettoyé une paire de marabouts. 3
Total 285f

Je certifie véritable le présent mémoire montant à la somme de deux cent quatre-vingt-cinq francs.

VALENTIN.

Vérifié le présent mémoire, prix réglé montant à la somme de deux cent trente-huit francs, fait par moi, valet de chambre tapissier autorisé à cet effet, par Monsieur l'Administrateur du Mobilier impérial.

Paris, le 11 février 1810.

TERRIER.

Archives nat., O2, 721.

1809. HÔTEL DU PRINCE EUGÈNE. AMEUBLEMENT.

Mobilier impérial.

État de la dépense pour achat de divers objets d'ameublement nécessaires au service de l'hôtel du Prince Eugène, occupé par S. M. le Roi de Westphalie.

Savoir :

Chambre à coucher du Roi de Westphalie.

Marlin. { 1 couverture de laine pour lit de 4 pieds. 40f
1 id. en coton pour id. . . . . 50 } 90f

Chambre à coucher de la Reine.

Desouches.	1 garniture de roulettes très fortes pour le lit.	50	
	1 impériale à la turque en fer contenant 8 m. 52.	150	
	1 plume en bois doré, grand modèle.	7,50	
	4 gonds dorés de 11° pour les glands des rideaux	4	
			211,50

Pour les autres appartements de l'hôtel.

Marlin.	10 couvertures de laine pour lits de 3 pieds 1/2 à 27 fr.	270	
	20 couvertures de laine de 3 pieds à 24 fr.	480	
			750
Dellevue.	1 1/2 kilogr. 1/4 allonge semence à 5 fr. 50	8,25	
	1 1/2 kilogr. 1/2 allonge semence à 2 fr. 50	3,75	
	1 1/2 kilogr. têtes rondes ordinaires à 1 fr. 50	2,25	
	1 1/2 kilogr. têtes anglaises à 1 fr. 65.	2,48	
	1 1/2 kilogr. id. fines à 1 fr. 75 . .	2,63	
	2 douzaines de petits gonds polis à 0 fr. 60	1,20	
	1 paire de chenets vernissés et dorés.	19	
	1 paire de pelle et pincette.	9	
	12 paires de pelles et pincettes en fer à 5 fr. la paire	60	
			108,56

Réparations et ouvrages à faire aux objets ci-après :

Pour doubler en toile verte et border au pourtour un tapis de moquette.	6
Pour doubler en toile verte et border de 3 côtés en bistre un autre tapis de moquette	12
Pour garnir d'une frange au pourtour une pente drapée de 8 m. de long et 2 m. de haut.	9
Pour garnir d'une frange à 3 côtés à	

Femme Chevalier.	2 rideaux en percale de 5 m. de haut sur 1 m. 50	15	
	Pour façon d'un carreau de baignoire en toile de crin de 1 m. 50 de long et 90 cm. de large.	6	
	Pour façon d'une devanture d'alcôve de 3 m. de haut, crêtée de 3 m. côtés et garniture d'une pente plissée	22	
	Pour raccommoder un rideau de taffetas ciré	3	
	Menues fournitures.	4	
			77
	Dépenses imprévues		100
	Total		1 337f,06

L'Administrateur du Mobilier impérial arrête le présent état à la somme de treize cent trente-sept francs six centimes et le soumet à l'approbation de Monsieur l'Intendant général.

DESMAZIS.

Paris, le 9 décembre 1809.

Approuvé le présent état de dépenses pour achat de divers objets d'ameublement nécessaires au service de l'hôtel de S. A. I. le Prince Eugène, rue de Lille, occupé par S. M. le Roi de Westphalie, montant à la somme de treize cent trente-sept francs six centimes à prendre sur le fonds de 100 000 francs mis en réserve par le budget de 1809 pour les dépenses imprévues du Mobilier.

L'Intendant gal de la Maison de l'Empereur,

DARU.

A Paris, le 22 décembre 1809.

Archives nat., O2, 721.

ANNÉE 1809. — DU 14 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE.

Maison de l'Empereur.
Service du Grand Maréchal du Palais.

Mémoire des fournitures de cristaux, faites pour le service du Roi de Westphalie, pendant les mois de novembre et décembre 1809, par B. F. Lavouëpe du Fougerais.

Du 14 Novembre.

36 gobelets taillés marqués N couronnée	à	1 fr. 50	. .	54f	
24 verres taillés	id.	id.	1 fr. 75	. . 42	
24 verres taillés	id.	id.	1 fr. 50	. . 36	
24 verres taillés	id.	id.	3 fr.	. . . 72	
12 carafes taillées	id.	id.	6 fr. 50	. . 78	
4 carafes id.	id.	id.	5 fr. 50	. . 22	
24 gobelets unis N seulement		1 fr. 25	. . . . .	30	
6 carafes unies	id.	4 fr. 50	. . . . .	27	
30 verres taillés N couronnée		1 fr. 25	. . . . .	37 ,50	
7 carafes taillées	id.	5 fr	. . . . .	35	
8 salières à perles	id.	1 fr. 80.	. . . . .	14 ,40	736f,40

Du 24.

6 carafes taillées N couronnée		5 fr	. . . . .	30
3 carafes taillées	id.	5 fr. 50.	. . . . .	16 ,50

Du 25.

12 carafes taillées N couronnée		6 fr. 50.	. . . . .	78
18 gobelets id.	id.	1 fr. 50.	. . . . .	27
24 verres taillés	id.	1 fr. 75.	. . . . .	42
24 verres id.	id.	1 fr. 50.	. . . . .	36
12 verres id.	id.	1 fr. 25.	. . . . .	15
2 burettes grecques taillées N couronnée		4 fr.	. . .	8
12 verres taillés		id.	3 fr. . . .	36

Du 1er au 31 Décembre.

12 gobelets taillés à N couronnée		1 fr. 50.	. . . . .	18
12 verres taillés	id.	1 fr. 75.	. . . . .	21
12 verres à N couronnée		1 fr. 50	. . . . .	18
6 carafes taillées haut et bas	id.	6 fr. 50	. . . . .	39
12 carafes unies à N seulement		4 fr. 50.	. . . . .	54

150

Certifié véritable.

B. F. Lavouëpe du Fougerais[1].

Vu et contrôlé les quantités et prix portés au présent mémoire.

P. Le 1er Maître d'hôtel contrôleur.

Liébert.

Vérifié et arrêté le présent mémoire à la somme de huit cent quatre-vingt-six francs quarante centimes.

Le Quartier-Maître du Palais,

Ertault.

1. La fabrique de cristaux de LL. MM. I. et R. située à une lieue du Creusot (Saône-et-Loire), à Montcenis, avait son dépôt à Paris, rue de Bondy 8 et 10. Lavouëpe du Fougerais en était le directeur.

Vu, approuvé et ordonné sur le fonds que le supplément de crédit pour l'année 1809 accordé par le budget de 1810 met à notre disposition pour dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris, les dépenses énoncées au présent mémoire montant à la somme de huit cent quatre-vingt-six francs quarante centimes pour verrerie, payable au S. Lavouëpe du Fougerais.

A Paris, le 29 janvier 1810.

Le Grand Maréchal du Palais,
Duc de Frioul.

Vu le budget arrêté par Sa Majesté, pour l'an 1810, qui met à la disposition de M. le Grand Maréchal du Palais, un fonds de 327 458 fr. 50 à titre de supplément de crédit pour l'exercice 1809 pour acquitter les dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris en 1809.

Vu le présent état arrêté par M. le Grand Maréchal du Palais à la somme de huit cent quatre-vingt-six francs, quarante centimes, qui est due à M. Lavouëpe du Fougerais pour fourniture de cristaux par lui faite pour le service de Sa Majesté le Roi de Westphalie pendant les mois de Novembre et Décembre 1809.

Le Trésorier Général de la Couronne fera payer à M. du Fougerais la dite somme de huit cent quatre-vingt-six francs, quarante centimes, conformément au présent état.

A Paris, le premier février mil huit cent neuf.

L'Intendant Général de la maison de l'Empereur,
Daru.

Vu et autorisé le paiement par M. Plauzoles, payeur du Trésor de la Couronne.

Paris, le 5 février 1810.

Le Trésorier g^al de la Couronne,
Le Cte Estève.

Pour acquit de huit cent quatre-vingt-six francs quarante centimes.

B. F. Lavouëpe du Fougerais.

Archives nat., O², 18.

Année 1809. — Du 14 novembre au 31 décembre.

Dépenses des souverains.

Maison de l'Empereur. Service du Grand Maréchal du Palais.

Mémoire des vins et liqueurs fournis à S. M. le Roi de Westphalie pendant les mois de novembre et décembre 1809 par Soupé et Pierrugues M^ds de vins.

DÉSIGNATION DES FOURNITURES	DU 14 AU 30 NOVEMBRE			DU 1er AU 31 DÉCEMBRE	
	Quantités fournies.	Prix.	Produits.	Quantités fournies.	Produits.
Distribution	95	0f,50	47f,50	234	117f
Office	355	0 ,75	266 ,25	1 015	761 ,25
Chablis ordinaire	13	0 ,75	9 ,75	69	51 ,75
Chablis 1re qualité	20	1 ,50	30	25	37 ,50
Beaune	173	1 ,50	259 ,50	526	789
Chambertin	31	6	186	67	402
Montrachet	4	6	24	9	54
Nuits	9	3	27	48	144
Bordeaux ordinaire	36	4	144	79	316
Bordeaux Lafitte	5	6	30	2	12
Sauterne	66	4	264	211	844
Hermitage	12	4	48	32	128
Champagne	21	4 ,50	94 ,50	58	261
Malaga	24	5	120	41	205
Madère	21	6	126	60	360
Malvoisie	1	12	12	1	12
Pacaret	2	5	10	2	10
Lunel	4	3 ,50	14	16	56
Eau-de-vie ordinaire	8	1 ,50	12	20	30
Eau-de-vie de Cognac	3	2	6	14	28
Liqueurs	20	4	80	53	212
Rhum	6	6	36	10	60
Marasquin (demi-Re)	2	12	24	»	»
Côte Rotie	3	2	6	9	18
Xérès	2	5	10	»	»
Liqueurs des Isles	»		»	5	60
Château grillé	»		»	5	20
La Nerthe	»		»	6	24
Roussillon	»		»	1	2
Porto	»		»	6	48
Totaux			1 886f,50		5 062f,50
Total général			6 949f		

Certifié véritable.

SOUPÉ ET PIERRUGUES.

Vu et contrôlé les quantités et prix portés au présent mémoire.

Le 1er Maître d'hôtel contrôleur
LIÉBERT.

Vérifié et arrêté le présent mémoire à la somme de six mille neuf cent quarante-neuf francs.

Le quartier-maître du Palais.
ERTAULT.

Vu, approuvé et ordonné sur les fonds que le supplément de crédit pour l'année 1809 accordé par le budget de l'an 1810 met à notre dispo-

sition pour Dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris, les dépenses énoncées au présent mémoire, montant à la somme de six mille neuf cent quarante-neuf francs pour cave payable aux Srs Soupé et Pierrugues.

A Paris, le 29 janvier 1810.

Le Grand Maréchal du Palais,
Duc de Frioul.

Vu le budget arrêté par Sa Majesté pour l'an 1810 qui met à la disposition de M. Le Grand Maréchal du Palais un fonds de 327 458 fr. 50 à titre de supplément de crédit pour l'exercice 1809, pour acquitter les dépenses des souverains, pendant leur séjour à Paris en 1809.

Vu le présent état arrêté par M. le Grand Maréchal du Palais à la somme de six mille neuf cent quarante-neuf francs qui est due aux Srs Soupé et Pierrugues, pour fournitures de vins et liqueurs, pour le service de Sa Majesté le Roi de Westphalie, pendant les mois de novembre et décembre 1809.

Le Trésorier Général de la Couronne fera payer aux Srs Soupé et Pierrugues la dite somme de six mille neuf cent quarante-neuf francs conformément au présent état.

A Paris, le 1er février mil huit cent dix.

L'Intendant Général de la Maison de l'Empereur,
Daru.

Vu et autorisé le payement par M. Plauzoles, payeur du Trésor de la Couronne.

Paris, le 5 février 1810.

Le Trésorier général de la Couronne,
Le Cte Estève.

Reçu le montant du présent mémoire ordonnancé à la somme de six mille neuf cent quarante-neuf francs.

Paris, ce 8 février 1810.

Soupé et Pierrugues.

Année 1809. — Du 14 novembre au 31 décembre.

Dépenses des souverains. Cuisine.

Maison de l'Empereur.
Service du Grand Maréchal du Palais.

Mémoire des fournitures de volaille faites pour le service du Roi de Westphalie, pendant les mois de novembre et décembre 1809, par Biennait, Md de volaille à Paris.

DÉSIGNATION DES FOURNITURES	DU 14 AU 20 NOVEMBRE					DU 1er AU 31 DÉCEMBRE			
	Quantités fournies.		Prix.	Produits.	Produits par nature.	Quantités fournies.		Produits.	Produits par nature.
Poulardes	10	»	7	»	70f	29	»	»	203
Poulets gras	50	»	3,50	»	154	215	110	85	726,25
		16	3,25	52			105	341,25	
		34	3	102					
Poulets communs	24	»	2,50	»	54	154	72	180	364,50
		24	2,25	»			82	184,25	
Poulets à la reine	34	»	2,50	»	76,50	95	54	135	227,25
		34	2,25	»			41	92,25	
Poules	18	»	2,50	»	40,50	35	19	47,50	83,50
		18	2,25	»			16	36	
Dindonneaux	7	»	8	»	56	21	»	»	168
Cannetons de Rouen	2	»	5	»	10	12	»	»	60
Cannetons de ferme	»	»	3,50	»	»	30	»	»	105
Canards	8	4	3,50	14	25	5	»	»	15
		2	3	6					
		2	2,50	5					
Paires d'ailerons	»	»	75	»	»	16	»	»	12
Garnitures	9	»	5	»	45	24	»	»	120
Pigeons gras	38	»	1,50	»	57	172	»	»	258
Pigeons communs	40	»	1	»	40	180	»	»	258
Innocents	11	»	1,75	»	19,25	12	»	»	21
Perdreaux rouges	13	13	2,75	»	35,75	34	31	85,25	92,75
		»	2,50	»			3	7,50	
Perdreaux gris	41	»	1,75	»	71,75	184	»	»	322
Cailles	35	»	1,25	»	43,75	16	»	»	20
Douzaines de Mauviettes	12 3/4	»	3	»	31,88	34	8 1/2	25,50	90,50
		12 3/4	2,50				26	65	
Grives	8	»	75	»	6	24	»	»	18
Bécassines	26	»	1,50	»	39	64	»	»	96
Bécasses	»	»	4			27	23	92	106
		»	3,50				4	14	
Faisans	2	1	21	21	33	1	»	»	21
		1	1	12					
Lapereaux	22	»	2,25	»	49,50	85	»	»	191,25
Levreaux	9	»	5	»	45	30	»	»	150
Sarcelles	»	»	2	»	»	16	»	»	32
Cochon de lait	»	»	18	»	»	1	»	»	18
	1/4	»	100			1	»	»	100
		1/4	60	»	15				
Abatis pendant	15	jours à	2,25	»	33,75	32	»	»	72
Totaux					1 051f,63				3 873f
Total général					4 924f,63				

Certifié véritable. BIENNAIT.

Vu et contrôlé les quantités et prix portés au présent mémoire.

P. Le 1er Maître d'hôtel contrôleur,

LIÉBERT.

Vérifié et arrêté le présent mémoire à la somme de quatre mille neuf cent vingt-quatre francs soixante-trois centimes.

Le Quartier-Maître du Palais,
ERTAULT.

Vu, approuvé et ordonné sur les fonds que le supplément de crédit pour l'année 1809 accordé par le budget de l'an 1810 met à notre disposition pour Dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris, les dépenses énoncées au présent mémoire montant à la somme de quatre mille neuf cent vingt-quatre francs soixante-trois centimes, pour cuisine, payable au Sr Biennait.

A Paris, le 29 janvier 1810.

Le Grand Maréchal du Palais,
DUC DE FRIOUL.

Vu le budget arrêté par Sa Majesté pour l'an 1810 qui met à la disposition de M. le Grand Maréchal du Palais un fonds de 327 458 fr. 50 à titre de supplément de crédit pour 1809 et pour acquitter les dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris en 1809.

Vu le présent état arrêté par M. le Grand Maréchal du Palais à la somme de quatre mille neuf cent vingt-quatre francs soixante-trois centimes qui est due au Sr Biennait M^d de volailles pour fourniture de volailles faites pour le service du Roi de Westphalie pendant les mois de novembre et décembre 1809.

Le Trésorier général de la Couronne fera payer au S. Biennait la dite somme de quatre mille neuf cent vingt-quatre francs, soixante-trois centimes conformément au présent état.

A Paris, le 1er février mil huit cent dix.

L'Intendant général de la Maison de l'Empereur,
DARU.

Vu et autorisé le payement par M. Plauzoles, payeur du Trésor de la Couronne.

Paris, le 25 février 1810.

Le Trésorier g^al de la Couronne,
LE Cte ESTÈVE.

Reçu la somme de quatre mille neuf cent vingt-quatre francs soixante-trois centimes, montant de la présente ordonnance.

Paris, ce 8 février 1810.

BIENNAIT.

Archives nat., O² 18.

ANNÉE 1809. — DU 13 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE.

Maison de l'Empereur.
Service du Grand Maréchal du Palais.

Bordereau des sommes payées pour indemnité de voyage et frais de route, pour le service du Roi de Saxe, pendant les mois de Novembre et Décembre 1809.

Indemnité de voyage.

Payé à M. Émery, fourrier du Palais, pour indemnité de voyage en allant au-devant de S. M. le Roi de Saxe, suivant son état ci-joint ci.	110f	250f
Payé à M. Baillon, fourrier du Palais, pour indemnité de voyage en allant reconduire S. M. le Roi de Saxe jusqu'à Mayence, suivant son état ci-joint ci	140	

Frais de route.

Remboursé à M. Émery, fourrier du Palais pour location d'une chaise, pour aller au-devant de Sa Majesté le Roi de Saxe, suivant son état ci-joint ci.	163
Total.	413f

Certifié le présent bordereau sur le vu de deux pièces à l'appui duement contrôlées.

P. le 1er Maître d'hôtel contrôleur,

LIÉBERT.

Vérifié et arrêté le présent bordereau à la somme de quatre cent treize francs sur le vu de deux pièces à l'appui duement quittancées et contrôlées.

Le Quartier-Maître du Palais,

ERTAULT.

Vu, approuvé et ordonné sur les fonds que le supplément de crédit pour l'année 1809, accordé par le budget de l'an 1810 met à notre disposition pour Dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris, les dépenses énoncées au présent mémoire montant à la somme de quatre cent treize francs pour indemnité de voyage et frais de route remboursables à l'administration de notre service.

Le Grand Maréchal du Palais,

Duc de FRIOUL.

Paris, le 29 janvier 1810.

Vu le budget arrêté par S. M. pour l'année 1810 qui met à la disposition de M. le Grand Maréchal du Palais à titre de supplément de crédit pour l'exercice 1809 un fonds de 327 458 fr. 50 pour acquitter les dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris en 1809.

Vu le présent état arrêté par M. le Grand Maréchal du Palais à la somme de quatre cent treize francs qui est due à l'administration de son service pour remboursement d'indemnité de voyage et frais de route à divers employés pour le service du Roi de Saxe en novembre et décembre 1809.

Vu les trois pièces justificatives ci-jointes.

Le Trésorier général de la Couronne fera payer à M. Ertault, quartier-maître du Palais, ladite somme de quatre cent treize francs conformément au présent état.

L'Intendant général de la Maison de l'Empereur,

DARU.

A Paris, le 1er février 1810.

Vu et autorisé le paiement par M. Plauzoles, payeur du Trésor de la Couronne.

Le Trésorier général de la Couronne,

Le Cte ESTÈVE.

Paris, le 5 février 1810.

Pour acquit de la somme de quatre cent treize francs.

ERTAULT.

Paris, le 8 février 1810.

Archives nat., O², 18.

État de la dépense faite par le Grand Chambellan relativement au voyage de S. M. le Roi de Saxe.

Payé aux auberges de Kaiserlautern	1 440f
Payé à l'auberge de Hombourg	744
Payé aux auberges de Sarrebruck	454
Payé à l'auberge de St-Avold	720
Payé aux auberges de Metz	500
Payé à l'auberge de Mars-la-Tour	758
Payé pour indemnité à l'aubergiste de Verdun, 10 louis valant	237 ,04
Payé aux auberges de Clermont	972
Payé au Maître de Poste de Ste-Menehould	30
Payé aux auberges d'Épernay	634
Payé aux auberges de Château-Thierry	698
Payé à la Mairie et aux auberges de Meaux	3 134
Total	10 331f,04

Certifié véritable le présent état montant à la somme de dix mille trois cent trente un francs quatre centimes.

A Paris, le 7 décembre 1809.

Le Grand Chambellan.
Le Cte de Montesquiou.

Vu l'Intendant général de la Maison de l'Empereur,
Daru.

Archives Nat., O², 18.

Année 1809. — Mois de décembre. Dépenses des souverains.

Maison de l'Empereur.
Service du Grand Maréchal du Palais.

Bordereau des sommes payées pour loyers d'appartements et meubles, pour la suite de S. M. le Roi de Bavière pendant le mois de décembre 1809.

Payé à Mme Vve Sinet tenant l'hôtel Sinet suivant sa quittance ci-jointe	424^f^
au Sr Capelle id. la Maison Capelle id.	652
au S. Proton id. l'hôtel Mirabeau id.	898
au S. Mercey id. l'hôtel de Bretagne id.	502
au S. Degosse id. l'hôtel d'Europe id.	2 038
au S. Miniary p^r^ location de remises id.	66
au S. Rasp p^r^ id. id.	48
au S. Bonnivard p^r^ location de meubles id.	87
à la Vve Sinet tenant l'hôtel Sinet suiv^t^ mémoire quitt^cé^ ci-joint	233,50
Total	4 948^f^,50

Certifié et arrêté le présent bordereau sur le vu de neuf pièces à l'appui duement quittancées, montant à la somme de quatre mille neuf cent quarante-huit francs cinquante centimes.

Le Quartier-Maître du Palais,
Ertault.

Vu, approuvé et ordonné sur les fonds que le supplément de crédit pour l'année 1809, accordé par le budget de l'an 1810, met à notre disposition pour Dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris, les dépenses énoncées au présent bordereau montant à quatre mille neuf cent quarante-huit francs cinquante centimes, pour loyers d'appartements et meubles pour la suite de S. M. le Roi de Bavière, remboursables à l'adm^on^ de notre service.

Le Grand Maréchal du Palais,
Le Duc de Frioul.

A Paris, le 29 janvier 1810.

Vu le budget arrêté par Sa Majesté pour l'an 1810 qui met à la disposition de M. le Grand Maréchal du Palais, un fonds de 327 458 fr. 50 à titre de supplément de crédit pour l'exercice 1809, pour acquitter les dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris en 1809.

Vu le présent état arrêté par M. le Grand Maréchal du Palais à la somme de quatre mille neuf cent quarante-huit francs cinquante centimes, qui est due à l'administration de son service pour avances par elle faites pour dépenses de loyers d'appartements et meubles pour le service de Sa Majesté le Roi de Bavière pendant le mois de décembre 1809.

Vu neuf pièces justificatives ci-jointes.

Le Trésorier général de la Couronne fera payer à M. Ertault, quartier-maître du Palais, la dite somme de quatre mille neuf cent quarante-huit francs cinquante centimes, conformément au présent état.

L'Intendant général de la Maison de l'Empereur,

DARU.

A Paris, le premier février mil huit cent dix.

Vu et autorisé le payement par M. Plauzoles, payeur de la Couronne.

Le Trésorier général de la Couronne,

Le Cte ESTÈVE.

Paris, le 5 février 1810.

Pour acquit de la somme de quatre mille neuf cent quarante-huit francs cinquante centimes.

ERTAULT.

Paris, le 8 février 1810.

Archives nat., O², 18.

ANNÉE 1809. DÉPENSES DES SOUVERAINS.

Maison de l'Empereur.

Service du Grand Maréchal du Palais.

Bordereau des dépenses faites par le service de M. le Grand Chambellan, pendant la route de S. M. le Roi de Saxe jusqu'à Paris en 1809.

Payé au Sr Didier à Kaiserlautern suivt sa quittance ci-jointe ci			720f
Payé aux aubergistes à id. suivt déclaration du Gd Chambellan ci-joint.			720
Payé aux aubergistes à Hombourg suivt	id.	id. . . .	744
— aux aubergistes à Sarrebruck suivt	id.	id. . . .	454
— à l'aubergiste à St-Avold suivt	id.	id. . . .	720

—	aux aubergistes à Metz suiv^{t}	id.	id. . . .	500
—	au Sr Grandjean à Mars-la-Tour suivant sa quittance	id.		768
—	au S. Tristant à Verdun suiv^{t}	id.	id. 240^{f} .	237,04
—	au S. Pinoy à Clermont suiv^{t}	id.	id. . . .	720
—	aux aubergistes à id. suiv^{t} déclaration		id. . . .	252
—	au M^{tre} de Poste à Ste-Menehould suiv^{t} quittance		id. .	30
—	au Sr Bergerot à Épernay suiv^{t}	id.	id. 448^{f} .	442,47
—	à un aubergiste à id. suiv^{t} déclaration		id. . . .	191,53
—	aux aubergistes à Château-Thierry suiv^{t}	id.	id. . . .	698
—	au Sr Valois à Meaux suivant sa quittance		id. . . .	2 400
—	au Sr Delabeg à id. suiv^{t}	id.	id. . . .	260
—	au Sr Modeste à id. suiv^{t}	id.	id. . . .	474
			Total.	10 331^{f},04

Certifié le présent bordereau sur le vu de dix-sept pièces à l'appui duement quittancées, montant à la somme de dix mille trois cent trente un francs, quatre centimes.

Le Quartier-Maître du Palais,

ERTAULT.

Vu, approuvé et ordonné sur les fonds que le supplément de crédit pour l'année 1809, accordé par le budget de 1810, met à notre disposition pour les dépenses des Souverains pendant leur séjour à Paris, les dépenses énoncées au présent bordereau montant à la somme de dix mille trois cent trente un francs, quatre centimes, pour dépenses de route de S. M. le roi de Saxe jusqu'à Paris, remboursables à l'administration du service de M. le Grand Chambellan.

A Paris, le 29 janvier 1810.

Le Grand Maréchal du Palais,

Duc de FRIOUL.

Vu le budget arrêté par Sa Majesté pour l'année 1810 qui met à la disposition de M. le Grand Maréchal du Palais à titre de supplément de crédit pour l'exercice 1809 un fonds de 327 458 fr. 50 pour acquitter les dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris en 1809.

Vu le présent état arrêté par M. le Grand Maréchal à la somme de dix mille trois cent trente un francs quatre centimes qui est due à l'administration du service de M. le Grand Chambellan pour remboursement des diverses dépenses faites pendant la route de S. M. le Roi de Saxe jusqu'à Paris en 1809.

Vu dix-huit pièces justificatives ci-jointes.

Le Trésorier g^{al} de la Couronne fera payer à M. Loyer, secrétaire de

l'Administration du service de M. le Grand Chambellan, ladite somme de 18 331 fr. 04 conformément au présent état.

A Paris, le 1er février 1810.

L'Intendant général de la Maison de l'Empereur,
DARU.

Vu et autorisé le payement par M. Plauzoles, payeur du Trésor de la Couronne à Paris.

Paris, le 5 février 1810.

Le Trésorier gal de la Couronne,
Le Cte ESTÈVE.

Pour acquit de la somme de dix mille trois cent trente et un francs quatre centimes. Le secrétaire de la Chambre de l'Empereur,

LOYER.

Archives Nat., O², 18.

Frais au passage de S. M. le Roi de Bavière au Palais Episcopal.

Une corde et demie de bois à 75 fr.	112f,50
Sciage pour les chambres de S. M.	6
Fagots	9
Tapis loués	12
Chaises louées	6
Bougies, lumières	90
Total	235f,50
Lits	200
	435f,50

Reçu le montant de M. le secrétaire de la chambre de S. M. l'Empereur.

Meaux, le 22 décembre 1809[1].

LAMBERT.
Vre Ste Gal.

Vu le Quartier-Maître du Palais,

ERTAULT.

Vu l'Intendant général de la Maison de l'Empereur,

DARU.

Archives nat., O², 18.

1. Durant tout l'Empire il y eut à l'évêché de cette ville, première poste importante après et avant Paris, un logement pour servir de repos et de salle à manger aux souverains de passage. Il était en partie meublé par la Couronne. — On en retrouve quelques vestiges au musée actuel de Meaux.

Etat de la dépense faite par le grand chambellan relativement au voyage de LL. MM. le Roi et la Reine de Bavière.

A Bar-sur-Ornain.

20 décembre 1809.	Payé à l'auberge du Cygne.	979f

A Châlons

18 et 24 dud.	Payé à l'auberge de la Pomme d'or	1 204

A Meaux.

16 et 22 dud.	Payé à deux auberges et à l'évêché.	1 835
	Total.	4 018

Certifié véritable le présent état montable à la somme de quatre mille dix-huit francs.

A Paris, le trente et un décembre 1809.

Le Grand Chambellan,
Le Cte de Montesquiou.

Vu l'Intendant Général de la Maison de l'Empereur,
Daru.

Archives nat., O², 18.

Année 1809. — Mois de décembre.

Maison de l'Empereur.
Service du Grand Maréchal du Palais.

Mémoire des cristaux livrés à l'Élysée-Napoléon pour le service de S. M. le Roi de Naples, par M. B. F. Lavouëpe du Fougerais, entrepreneur et propriétaire des cristaux de Mont-Cenis.

Savoir :

N° 12.	6 carafons à liqueurs taillés à N couronnée à 5 fr			30f
8.	12 carafes taillées	idem.	6 fr. 50 . .	78
8.	6 carafes unies à N seulement 4 fr. 50			27
6.	12 gobelets taillés	idem.	1 fr. 50	18
6.	12 gobelets taillés	idem.	1 fr. 25	15
5.	12 verres taillés	idem.	1 fr. 75	21
6.	12 verres	idem.	1 fr. 50	18
8.	12 verres	idem.	1 fr. 25	15
				222f

Certifié véritable.

B. F. Lavouëpe du Fougerais.

Vu et contrôlé les quantités et prix portés au présent mémoire.

Le 1er Maître d'hôtel contrôleur,

LIÉBERT.

Vérifié et arrêté le présent mémoire à la somme de deux cent vingt-deux francs.

Le Quartier-Maître du Palais,

ERTAULT.

Vu, approuvé et ordonné sur les fonds que le supplément de crédit pour l'année 1809 accordé par le budget de 1810 met à notre disposition pour dépenses des Souverains pendant leur séjour à Paris, les dépenses énoncées au présent mémoire s'élevant à la somme de deux cent vingt-deux francs payable au Sr du Fougerais pour verreries.

A Paris, le 29 janvier 1810.

Le Grand Maréchal du Palais.

DUC DE FRIOUL.

Vu le budget arrêté par Sa Majesté pour l'année 1810 qui met à la disposition de M. le Grand Maréchal du Palais, à titre de supplément de crédit pour l'exercice 1809 un fonds de 327 458 fr. 50, pour acquitter les dépenses des souverains pendant leur séjour à Paris.

Vu le présent état arrêté par M. le Grand Maréchal du Palais à la somme de deux cent vingt-deux francs qui est due au S. du Fougerais pour fourniture de cristaux, pour le service de S. M. le Roi de Naples pendant le mois de décembre 1809.

Le Trésorier général de la Couronne fera payer au Sieur Lavouëpe du Fougerais la dite somme de deux cent vingt-deux francs conformément au présent état.

A Paris, le 1er février mil huit cent dix.

L'Intendant général de la Maison de l'Empereur,

DARU.

Vu et autorisé le payement par M. Plauzoles, payeur du Trésor de la Couronne.

Paris, le 5 février 1810.

Le Trésorier général de la Couronne,

Le Cte ESTÈVE.

Reçu la somme de deux cent vingt-deux francs montant du présent mémoire.

B. F. LAVOUËPE DU FOUGERAIS.

Archives nat., O², 18.

Paris, le 21 mars 1810.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous prévenir que S. M. a autorisé que S. A. I. le Grand-Duc de Wurzbourg [1] fut logé dans l'hôtel de l'Infantado, rue St Florentin. J'ai donné tous les ordres pour que cet hôtel soit approprié et pour que S. A. I. y fut le plus convenablement possible.

Je vous renouvelle l'assurance de ma haute considération :

Signé : le duc DE FRIOUL.

(Remis l'original à M. Billet.)

An 1810. Paris, le 22 mars.

A S. Ex. M. le duc de Frioul, Grand Maréchal du Palais.

Monsieur le Duc,

J'ai reçu la lettre que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire pour me prévenir que S. M. a approuvé que S. A. I. le Grand-Duc de Wurtzbourg fut logé à l'hôtel de l'Infantado, rue St Florentin.

J'ai l'honneur, Monsieur le Duc, de vous informer que j'écris à M. Desmazis de faire en ce qui le concerne toutes les dispositions nécessaires pour mettre cet hôtel en état de recevoir S. A. I.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur de la saluer[2].

DARU.

Archives Nationales, O², 516.

An 1810. Paris, le 22 mars.

A Monsieur Desmazis, Administrateur du Mobilier Impérial.

Sa Majesté, Monsieur, a approuvé que S. A. I. le Grand-Duc de Wurtzbourg fut logé à l'hôtel de l'Infantado, rue Saint-Florentin. Son Excellence M. le Grand Maréchal du Palais me mande qu'il a donné en conséquence tous les ordres nécessaires pour que cet hôtel fut approprié et pour que S. A. I. y fut le plus convenablement possible.

Je vous prie d'y faire envoyer quelqu'un du Garde-Meuble, pour faire arranger et mettre en ordre le mobilier. Il n'est pas question de faire aucune dépense, mais seulement de mettre chaque meuble à sa place pour le moment de l'arrivée de S. A. I. S'il était nécessaire de faire des fournitures quelconques, vous voudrez bien, avant tout, m'en présenter l'état et attendre mon autorisation.

J'ai l'honneur de vous saluer.

1. Oncle de Marie-Louise et de Napoléon.
2. Arch. nat., O², 509.

Je ne parle pas ici des séjours de princes souverains venus à Paris en 1806 et en 1807, tels que son Altesse Eminentissime Mgr le prince Primat Dalberg, et Leurs Altesses les princes d'Arenberg et de Bade, pour n'en citer que trois. Dès ces années-là, le même système d'hospitalité de la part de Napoléon fonctionne. Ils sont logés, meublés, voiturés et nourris. C'est de la politique, au moment où la France crée dans les régions transrhénanes des États feudataires, ceinture du Grand-Empire.

Je ne rapporterai que quelques faits se liant au séjour des souverains à Paris en 1809. Il faut dire que celui-ci est singulièrement fructueux pour le commerce. Et ce sont surtout les princes alliés de la Confédération du Rhin qui font des achats. Frappés par la beauté étalée sous leurs yeux dans les hôtels et palais où ils habitent, ils commandent ou retiennent des meubles et des bronzes du nouveau style pour leurs résidences[1].

Ils continueront, encouragés par Napoléon, en 1810 et 1811. C'est une manière de se mettre à l'unisson de la France alliée. Plusieurs d'entre eux, et notamment Sa Majesté le roi de Wurtemberg, choisissent chez Beaudoin, 3, rue Grange-Batelière, qui occupe le bel hôtel Choiseul et y a installé de magnifiques galeries, des bronzes, de l'ébénisterie, des pendules, etc. « Ce vaste établissement, dit le *Journal de l'Empire*[2], peut meubler les palais les plus somptueux comme les plus simples appartements et tient à Milan une maison dans le même genre. »

Murat achète des porcelaines et des lustres; Jérôme, le plus dépensier de tous, commande sans compter et ne résiste à aucune séduction : bijoux, boîtes, miniatures, marbres, bronzes, porcelaines, meubles et même voitures. Celle qui est déjà exposée en

1. On en retrouve aujourd'hui de beaux exemplaires çà et là, en Bavière, puis à Munich, mais davantage à la *Kœnigliches résidenzschloss* de Stuttgart, aux châteaux de Herrnsheim, à Darmstadt, à Ludwigslust, à Mannheim, à Cassel et à Wurzbourg.

M. Ferdinand Luthmer a publié deux fascicules in-folio de 60 phototypies de ces intérieurs somptueux et purs, tout à fait dans la note de Percier et Fontaine (Francfort-sur-le-Mein en 1897 et en 1903 chez Henri Keller).

Il est à souhaiter que les convulsions actuelles de l'Allemagne ne détruisent ou ne dispersent pas ces ensembles presque uniques du style Napoléon, depuis que les révolutions en France comme en Russie en ont déjà tant dénaturés, abîmés ou incendiés (Les Tuileries, Meudon, Saint-Cloud, etc.).

2. Du 8 janvier 1810.

janvier 1810 rue des Martyrs-Montmartre n° 9, dans les ateliers de Gœtting, carrossier de l'Impératrice, et qui lui est destinée, est aussi riche qu'élégante et est faite pour la cérémonie de son prochain couronnement. Car c'est un mot d'ordre chez les princes de la Famille d'inviter le grand chef et de se faire sacrer. Pour en revenir à cette merveille de voiture, la caisse, de forme noble et majestueuse, est à huit glaces, la frise du pourtour est ornée de bronzes dorés d'or moulu. On y remarque huit têtes en médaillon supérieurement ciselées, représentant les principales villes du royaume de Westphalie. L'intérieur est doublé en velours de soie blanc enrichi de broderies en or sur une bordure de soie bleu céleste. Le train est richement sculpté et d'un goût exquis. Le siège du cocher ainsi que le devant du train est un chef-d'œuvre, tant pour les parties en bois que pour les ferrures. Tout ce train est doré en entier sur un fond de rouge glacé et transparent.

En 1809 ce cortège de rois s'en va visiter les magasins et les porcelainiers. Entre temps il se retrouve dans les cérémonies officielles et y fait très bien. Un artiste s'est chargé de le fixer lors de la cérémonie du 4 décembre à l'Hôtel-de-Ville. Ce jour MM. les membres du Corps municipal reçoivent les Rois et l'Empereur. Il y a là, comme les a représentés l'artiste en question dans un croquis très exact, des portraits si ressemblants que la gravure qui en est tirée rue du Coq, chez Martinet, attroupe la foule. Elle fait même penser qu'elle pourrait servir de pendant à la gravure du sacre. Dans cette pièce donc aujourd'hui très rare et très estimée aussi, on voit l'Empereur sur son trône, le chef couvert d'une toque à plume et répondant au discours du préfet. A sa droite sont les rois de Hollande[1], de Wurtemberg, de Westphalie, de Saxe et de Naples; à sa gauche l'Impératrice-Reine couronnée, Madame-Mère, les reines d'Espagne et de Naples et la princesse Borghèse. Derrière le trône sont les grands dignitaires et toute la cour.

L'Empereur et Roi de son côté multiplie les libéralités et, avant ou peu après leurs départs, il comble de cadeaux les cours et les

1. Le roi Louis descendait à Paris ou à son hôtel rue Cérutti, ou chez sa mère rue Saint-Dominique (hôtel du ministère de la Guerre actuel).

souverains. Ce sont en général pour ces derniers de riches tentures en tapisseries et de magnifiques vases de porcelaine de la manufacture de Sèvres[1].

PAUL MARMOTTAN.

1. Voyez en particulier pour les cadeaux au roi de Wurtemberg : *Journal de l'Empire* du 3 janvier 1810 et d'une façon générale : Maze Sencier, *Les fournisseurs de Napoléon.*

NOTES ET NOUVELLES

Notes de lectures.

Nos Anciens à Corfou. — Souvenirs de l'aide-major Lamare-Picquot (1807-1814), publiés et annotés par H. Pernot. Paris, Alcan, 1918, in-16, x-254 pages.

Ce ne sont que de « petits mémoires », simples souvenirs « enfilés comme ils se sont présentés à la mémoire, absolument comme le bon Sancho enfilait ses proverbes ». L'ordre chronologique n'est pas toujours exactement respecté, les faits ne se succèdent pas suivant un plan rigoureux. Mais l'auteur n'en avait cure, et au surplus nous n'avons pas affaire à un auteur : car le chirurgien aide-major Lamare-Picquot, qui fut à Corfou de 1807 à 1814, n'avait point rédigé ces notes pour être publiées. Il nous suffit de rencontrer un homme qui a le sens de la vie, qui observe avec pénétration les hommes et les choses et qui manifeste partout un jugement droit et loyal. M. Hubert Pernot a donc bien fait d'éditer ces pages qui sont pleines d'agrément et qui offrent le plus vif intérêt.

D'abord tout ce qui est relatif à Corfou ne peut manquer d'attirer et de séduire. L'île prestigieuse dont Alkinoos fut roi et où Nausicaa jouait à la paume est devenue, par la volonté des romanciers, « l'île des amants et de l'amour, où les chemins sont fleuris et les prairies embaumées ». On sait qu'elle plaisait naguère à l'impériale désespérée pour qui l'on construisit, au fond de la baie de Benizzé, au-dessus des cyprès noirs et des oliviers au feuillage d'argent, le palais blanc de l'Achilleion. Mais surtout les souvenirs de France s'y évoquent en foule : après les troupes de Charles d'Anjou et les républicains de l'an V, avant les soldats de 1917, les grognards du premier Empire ont occupé Corfou. Lamare-Picquot nous décrit le climat et les productions, il expose l'état économique, religieux et moral, il insiste sur le développement de l'instruction, les habitudes et les usages. Avec lui nous parcourons toutes les îles Ioniennes : Santa Maura, qui est l'ancienne Leucate, Ithaque au nom immortel, Céphalonie et Zante, Cérigo enfin, dont les rochers âpres et arides sont une déception pour qui songe à la riante et voluptueuse Cythère. Voici enfin le territoire continental de la Grèce : Parga et l'Épire.

Beaucoup de renseignements viennent confirmer ce que nous savions

déjà sur Ali, le fameux pacha de Janina. Lamare-Picquot n'a pas manqué de noter les extravagances et les scandales de César Berthier, le premier commandant de l'armée d'occupation, que P.-L. Courier poursuivit de ses quolibets, et il sait apprécier les qualités du général Donzelot, aussi loyal administrateur que militaire habile. En fait l'administration française à Corfou fut douce et tutélaire. Une Académie ionienne fut fondée en 1808 et ses membres rédigèrent des rapports sur toutes les questions se rattachant au développement des ressources locales ; ils donnèrent des cours publics de physique, de botanique, de physiologie, d'économie politique et de droit criminel; ils proposèrent des sujets de concours et décernèrent des prix. Nulle propagande ne pouvait être plus noble et agir plu-efficacement. Sans doute Napoléon garda longtemps une arrière-pensée : s'il entassait dans les arsenaux de Corfou des munitions et des équipements pour une armée de 40 à 50 000 hommes, c'était afin d'envahir la Grèce; mais les peuples ne peuvent s'en inquiéter : il s'agit de « libérer » et de « régénérer » un beau pays « où le mauvais gouvernement des Turcs étouffe le bien que la nature s'efforce de faire aux hommes ». Les revers de 1813 et 1814 empêchèrent la réalisation de ces projets. Il fallut rendre Corfou et les deux chapitres de Lamare-Picquot relatifs aux pourparlers qui eurent lieu à ce propos entre l'amiral anglais et le gouverneur général complètent de la plus heureuse façon les documents officiels. Les vieux soldats de Napoléon pleurèrent quand le drapeau blanc fut hissé sur la citadelle de Corfou, mais nous étions alors au 6 juin, et Corfou fut sans doute en 1814 le lieu de l'Europe où le drapeau tricolore tarda le plus à disparaître.

Les Corfiotes regrettèrent les Français. De leur côté les Français conservèrent toujours le souvenir ému et charmé de leur séjour à Corfou. Rien n'est plus réconfortant à constater aujourd'hui, car les sentiments qui animèrent nos « Anciens » portent vraiment témoignage et garantie des nôtres. Un intérêt de psychologie nationale et de rétrospective actualité vient ainsi augmenter pour nous la valeur historique de ces notes sincères, pittoresques et vivantes.

LOUIS VILLAT.

GEORGES DELAHACHE. *Petite Histoire de l'Alsace-Lorraine*, Paris, Grasset, 1918, petit in-16, 80 pages (*Le Fait de la Semaine*, n° 22).

Parmi les ouvrages de vulgarisation destinés à faire connaître le passé de nos anciennes provinces et leur rôle dans l'unité nationale, il faut mettre hors de pair la petite histoire de l'Alsace-Lorraine qui constitue le 22e fascicule de l'excellente publication « le Fait de la Semaine ». M. Georges Delahache, qui écrivit ce livre célèbre, *la Carte au liseré vert*, a condensé en 80 pages les faits essentiels qu'un Français de 1918 n'a pas le droit d'ignorer. La continuité de la tradition française apparaît

dès les origines (la barrière du Rhin, les serments de Strasbourg, les écoles latines des grands monastères d'Alsace). Puis, dans l'enchevêtrement territorial et politique du Saint-Empire, l'Alsace et la Lorraine sont l'objet d'interventions françaises sollicitées par l'empereur, par les princes allemands ou par les villes : ainsi se poursuit une évolution dont le terme sera atteint, d'une part, aux traités de Westphalie, d'autre part au traité de 1551 (cession des trois Évêchés) et à la réunion du duché de Lorraine après la mort de Stanislas Leczinski. L'Alsace et la Lorraine, facilement assimilées par la politique habile de la monarchie, entrèrent joyeusement dans la grande unification nationale que marqua le mouvement des Fédérations, et au cours du XIXe siècle leur vie politique, leur vie intellectuelle, leur vie économique, tout enfin marqua leur intime fusion avec la France et la persistance du vouloir-vivre en commun.

Alors vint le déchirement de 1870. M. Georges Delahache consacre aux événements du dernier demi-siècle la moitié de cet opuscule. Il insiste sur les protestations qui vinrent de toutes parts : protestations à l'Assemblée Nationale, protestations de « ceux qui sont partis », protestations de « ceux qui sont restés », déclaration des députés d'Alsace-Lorraine à Berlin en 1874. Il constate l'insuccès de toutes les « politiques » allemandes : Manteuffel et la politique de conciliation, la politique brutale et le régime des passeports. A mesure que les années passaient, la résistance ne faisait que s'accentuer contre la germanisation, contre le grossier militarisme prussien, car enfin — et c'est bien là où il faut en venir — il y a incompatibilité irréductible entre nos anciennes provinces et le tempérament allemand : elles représentent vraiment, suivant la forte expression de M. Paul Deschanel, « une des forces du libéralisme dans le monde ».

Il faut souhaiter que l'éditeur Grasset, dont on ne compte plus les initiatives heureuses, consacre plus tard à chacune de nos vieilles provinces une brochure aussi claire, aussi substantielle, aussi émouvante.

LOUIS VILLAT.

Dans le Bulletin publié par les médecins et les chirurgiens de la 7e Région (n° du 15 juillet 1918), M. le Médecin Principal E. Bourdin nous donne une brève et intéressante monographie d'un enfant du Bugey qui fut un des plus grands chimistes de l'époque napoléonienne et de la Restauration. Il s'agit de Georges Simon Serullas, qui fut professeur de chimie au Val-de-Grâce et au Museum, et membre de l'Institut (1774-1832). Issu d'une famille noble du royaume d'Aragon, fils d'un avocat au Parlement de Dijon, il fut, au collège de Nantua, le condisciple et le concurrent de l'illustre Bichat. En 1794, ayant à peine vingt ans, il fut envoyé à l'armée des Alpes et promu aide-major, bientôt même chef de service. Il profita de son séjour en Italie pour travailler avec ardeur, soit en cam-

pagne, soit — après le traité de Campo-Formio — à l'Université de Padoue où il conquit le titre de maître-ès-arts. Atteint du typhus à Alexandrie, il guérit après des soins dévoués et épousa son infirmière, la fille du général Clavesane. Chargé, pendant le blocus continental, de rechercher un aliment de substitution qui put remplacer le sucre, il fabriqua un sirop de raisin qu'utilisèrent longtemps tous les hôpitaux de l'Armée. Après 1815, il fut d'abord tenu en suspicion pour ses sympathies impériales et l'amitié que lui avait portée le maréchal Ney; mais, sur les instances du Corps de santé, il ne tarda pas à être réintégré dans son grade. Il fut nommé professeur de chimie à l'École d'application de Metz; de là il passa au Val-de-Grâce. Ce fut pour Serullas la période féconde du travail de laboratoire, de l'enseignement minutieusement préparé, des découvertes publiées dans les recueils scientifiques de l'époque. Il fabriqua le protoiodure de carbone et l'iodure de cyanogène aux redoutables propriétés toxiques. Il révéla le moyen d'enflammer la poudre sous l'eau (mémoire de 1822) par le carbure d'antimoine. En 1829 il entrait à l'Institut, en remplacement de Vauquelin. Il mourut du choléra le 23 mai 1832, huit jours après Cuvier, et il fut enterré, aux frais de l'État, auprès du grand naturaliste sur la tombe de qui il avait prononcé son dernier discours. Son buste, au profil napoléonien, a été érigé par la reconnaissance de ses élèves dans la salle d'honneur du Val-de-Grâce, témoin de tous ses succès et de ses plus belles découvertes.

L. V.

— *Napoleone*, la très belle revue milanaise que dirige M. A. Curti, vient de reparaître, avec les numéros 5 et 6, en un seul fascicule. Ils sont surtout consacrés à Andrea Appiani, et admirablement illustrés de quelques reproductions de ses plus belles œuvres, en partie d'après de fort remarquables gravures de la collection A. Curti. Nous avons grand plaisir à saluer à nouveau notre distingué confrère, heureux de pouvoir compter sur sa très courtoise et précieuse collaboration aux mêmes études napoléoniennes.

E. D.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

Blum (André). — La caricature politique en France sous le Second Empire (*avec quatre gravures en une planche hors texte*). . . . 169
Cassi (Gellio). — Napoléon, l'Autriche et les Nationalités. . . . 34
Dontenville (J.). — Le complot des Ultras en 1818 248
Durieux (Joseph). — Les vingt-cinq cavaliers d'Arcole. 225
Gaffarel (Paul). — Deux années de royauté en Espagne (1810-1811). 113
Hachette (Alfred). — La confession d'un témoin de l'affaire Tchernitchef. 240
Hazen (Charles Downer). — Le Congrès de Vienne (1814-1815). 58
Le Gros (Général H.). — A propos des méthodes de commandement de Napoléon. 235
Mansuy (Abel). — Tilsit et son plus récent historien, Édouard Driault. 5
Mayer (Lieut.-Colonel Émile). — Napoléon et la guerre actuelle. 146
Saunier (Charles). — La gravure du sacre de Napoléon, estampe séditieuse (*avec 5 gravures dans le texte*). 46
Webster (Charles K.). — Castlereagh et le système des Congrès (1814-1822). 70
Weill (Georges). — Coessin et le fils de Napoléon. 271

BULLETIN HISTORIQUE

Driault (Édouard). — A la veille de Sadowa, la Question du Rhin (d'après les origines diplomatiques de la guerre de 1870-71). . 83

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Bourgin (Georges). — Note sur la Correspondance de Napoléon Ier et les documents napoléoniens conservés aux Archives de la Marine. 184

E.-G. Ledos. — Talleyrand et son entourage à la suite de la Grande-Armée (1806-1807), souvenirs d'un Danois au service de la France 195, 283
Marmottan (Paul). — L'hospitalité napoléonienne envers les rois feudataires 307
Vauthier (Gabriel). — La rédaction du *Moniteur* en 1811. 108
— L'épuration de la magistrature en 1808. 218

NOTES ET NOUVELLES

Notes de lectures : Jules Cochon, *le Général Songeon* (1771-1834) (E. M.). 112
— A.-M. P. Ingold, *Bénévent sous la domination de Talleyrand et le Gouvernement de Louis de Beer* (1806-1815) (E. D.). 224
— *Nos Anciens à Corfou, Souvenirs de l'aide-major Lamare-Picquot* (1807-1814) (Louis Villat). 331
— Georges Delahache, *Petite Histoire de l'Alsace-Lorraine*. . . 332

GRAVURES

David (Louis). — 5 gravures inédites du Sacre de Napoléon Ier 46
Daumier (Honoré). — 4 caricatures en 1 planche hors-texte. 178-179
Table des Matières. 335

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue

des

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

XVI

Revue

des

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

DIRECTEUR : ÉDOUARD DRIAULT

Sine irā et studio.
(Tacite. *Annales*, I, 1.)

HUITIÈME ANNÉE

JUILLET A DÉCEMBRE 1919

Tome Seizième

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

HAMBOURG
SOUS LA DOMINATION NAPOLÉONIENNE

L'actuelle occupation, par les Alliés, de la rive gauche du Rhin rend plus piquants les souvenirs de l'occupation allemande napoléonienne. Quand, à l'occasion de la composition de nos thèses doctorales, nous séjournâmes, il y a quinze ans, plusieurs années à Hambourg, la période de la vie de Böhl von Faber qui coïncidait avec la domination française dans la cité hanséatique nous fit, encore qu'incidemment, nous occuper des sources, manuscrites ou imprimées, y-afférentes [1]. C'est donc la rédaction de notes prises alors et dont l'ensemble ne laisse pas d'inclure maints détails jusqu'à présent inédits sur la *Franzosenzeit*, que nous allons donner ici. Il va sans dire que nous recommandons vivement la lecture du gros volume que M. Georges Servières a publié en 1904 sous le titre un peu inexact — puisqu'il n'y est question que des villes hanséatiques et spécialement de Hambourg! — de *L'Allemagne française sous Napoléon Ier* et où ont été produites pour la première fois de nombreuses pièces d'archives, conférant à cette œuvre de VIII et 492 pages in-8, parue chez l'éditeur Perrin, un caractère documentaire....

La situation de Hambourg, de cordiale qu'elle avait été à l'origine vis-à-vis de la France révolutionnaire — qu'elle approvisionnait, surtout en céréales, — avait commencé à se gâter sérieuse-

1. Cf. les pages 23 et suiv. de notre ouvrage sur Böhl et Mora (Paris, Alcan, 1909). A la page 43, note 1, nous y signalons l'existence, à la *Stadtbibliothek* hambourgeoise, de l'autobiographie de G. Bärsch, si curieuse pour l'époque ici étudiée. Dans la *Bibliographie Napoléonienne* parue au numéro d'octobre 1910 de la *Revue Napoléonienne*, il est, d'autre part, fait mention, p. 116, de la si intéressante publication de J.-F. Reichardt — cette victime de Gœthe et de Schiller — parue en allemand à Hambourg en 1804, in-8, sur *Napoléon et le peuple français*. Voir la biographie de Schletterer.

ment lorsque à la suite de la déclaration de guerre à l'Angleterre, la lutte économique avec ce pays s'était mise à la traverse des transactions, si profitables, d'antan. Déjà en germe dans un rapport de Reinhardt en 1795, le blocus continental prenait corps dès 1796, lorsque le Directoire crut devoir interdire l'importation des marchandises anglaises en France. Cette interdiction, en effet, atteignait Hambourg dans son centre vital, d'autant plus — et c'est là un point qui n'avait pas encore été étudié chez nous — que cette ville abritait alors une colonie anglaise très influente et active. Celle-ci, dont les origines ont été élucidées par l'ouvrage du professeur Ehrenberg : *Hamburg und England im Zeitalter Elisabeths*, s'était reconstituée en 1611 sous le titre de Compagnie des « *Merchants Adventurers* » et son histoire, jusqu'à sa dissolution en 1835, a fait l'objet d'une monographie du professeur Hitzigrath, parue en 1904 chez J. Kriebel à Hambourg, sous le titre : *Die Kompagnie der Merchants Adventurers und die englische Kirchengemeinde in Hamburg 1611 bis 1835*[1]. Malgré le caractère de stricte orthodoxie luthérienne qu'affichait la république hanséatique au XVIIe siècle, elle y jouissait d'une liberté religieuse absolue et l'on compte, parmi ses révérends, William Loe, enterré à Westminster, et le maître de Milton, Thomas Young (1620-1627), un presbytérien ardent. Dans son temple de la *Grœningerstrasse* — détruit en 1819, lors du percement de la *Neue Grœningerstrasse* — cette guilde, qu'on appelait *court* tout simplement, entendit l'écho des diverses agitations religieuses de la mère patrie, jamais troublée par des restrictions quelconques des autorités hanséatiques. Mais l'essor qu'avait pris le commerce hambourgeois à la suite de la Révolution française ayant attiré dans la ville une grande quantité d'artisans et de marchands anglais[2], l'exclusivisme de la *court* força ceux-ci à se développer de façon indépendante et c'est ainsi que,

1. Sur les intrigues dont Hambourg fut le théâtre dans les dernières années de la première moitié du XVIIe siècle, où elle servait alors de refuge à beaucoup de royalistes, voir *Hamburg und England im ersten Jahre der englischen Republik*, publié à Hambourg en 1897 par le professeur H. Fernow.

2. Nous n'avons pas à parler ici de Hambourg et de l'émigration française à l'époque révolutionnaire. On sait assez que non seulement des aristocrates y trouvèrent asile, mais aussi une foule de Français des classes moyennes et inférieures : restaurateurs, tenanciers de « salons » et de « pavillons », bijoutiers, quincailliers, modistes, etc.

suivant l'exemple de l'Écossais John Parish, 152 Anglais acquéraient, de 1796 à 1806, le droit de cité. C'était cette colonie de négociants, de jockeys, de médecins et d'aubergistes qui faisait fête à Nelson lorsque, en octobre 1800, le héros remonta l'Elbe dans son yacht et, au témoignage du *Hamburgischer Correspondent*, alla rendre visite *au premier poète de l'Allemagne, notre vénérable Klopstock*. Elle comptait alors 700 âmes.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que les restrictions apportées au commerce de Hambourg avec l'Angleterre eussent été les seules raisons de la mésentente avec le Directoire. La question des émigrés, trop bien accueillis aux bords de l'Elbe ; une neutralité qui n'hésitait pas à pencher, de temps à autre, vers la Prusse ou l'Empire ; le refus d'agréer, après l'exécution de Louis XVI, les lettres de créance du nouvel ambassadeur, Lehoc : ces causes et d'autres encore eussent sans doute créé, dès avant l'ère napoléonienne, une brouille définitive entre Hambourg et la France, si le problème financier de la République n'eût exigé un compromis tacite, que le projet d'emprunt de 18 millions, en 1798, illustre de graphique sorte. Projet d'ailleurs qui échoua, du moins en partie, et qui fut cause de la confiscation temporaire de navires hambourgeois : autres sources de mécontentement.

Et c'est ainsi que nous arrivons à l'aube du XIXe siècle. En mars 1801, les Danois occupent Hambourg. La crainte d'une annexion, de la part de l'un de leurs voisins, amène les villes hanséatiques à faire sanctionner leur neutralité, à l'article 7 de la paix d'Amiens, clause que le Premier Consul ratifiera spécialement le 22 août 1802. Mais Napoléon déclare, l'année d'après, la guerre à l'Angleterre et songe à se dédommager provisoirement de ce qu'il ne peut atteindre l'ennemi au cœur, en s'emparant de son fief allemand, l'Électorat de Hanovre, avec l'assentiment de la noblesse et des hauts fonctionnaires de ce pays. L'armée hanovrienne, qui a dû franchir l'Elbe et se retirer à Lauenburg, est dissoute, forte de 15 000 hommes, le 5 juillet 1803, et Mortier occupe le Hanovre. Il est, désormais, urgent de fermer l'embouchure de l'Elbe aux Anglais. Dans ce but, des troupes françaises tiennent, non seulement Harburg et Stade, mais aussi Cuxhaven,

possession hambourgeoise, ainsi que l'*amt* de Ritzebüttel. Le Danemark, craignant pour son duché de Holstein, en fait garder — contre la France, le Hanovre ou l'Angleterre? — les frontières sud par des régiments de Seeland, de Fühnen et de Jütland. Les chasseurs séelandais qui entrent en Dithmarschen à la mi-août 1803 n'en sortiront qu'en octobre 1806. Aux plaintes de l'aristocratique Sénat hambourgeois, Rapp observe, dans sa correspondance avec son maître, que le peuple, lui, aime mieux se voir entouré de Français que de Prussiens. Et ici, il importe — contrairement aux exagérations tendancieuses d'un Fritz Treusch [1] — de bien mettre en lumière le véritable caractère de ce blocus de l'Elbe pour les régions qui en furent directement touchées. Nous n'aurons, à cette fin, qu'à suivre l'exposé donné par Detlef Thedens dans la *Belletristisch-Litterarische Beilage* des *Hamburger Nachrichten*, n° 36, 1905, dans un intéressant article : *Die Wirkung der Elb-Blockade vor 100 Jahren auf die Herzogtümer Schleswig-Holstein und die Hansestädte.*

A cette époque — écrit-il — et pour des motifs tout autres que l'occupation militaire, il y eut en Westphalie, le plat pays de l'Eider et la région d'Eiderstedt, un essor économique insoupçonné. Lorsqu'en effet les Français eurent occupé la rive droite de l'Elbe et empêché le passage des marchandises anglaises sur Hambourg et Lübeck, l'Angleterre décida de bloquer l'Elbe et la Weser, pour contraindre, de la sorte, à ce que la navigation sur ces deux fleuves restât libre. Cette mesure troubla, en vérité, le mouvement des bateaux sur ces voies fluviales et ce fut surtout le trafic par Hambourg, Lübeck et Brême qui eut à souffrir, mais, d'autre part, le Holstein et le plat pays de l'Eider y firent des gains considérables. De 1803 à 1806, ce fut, à proprement parler, l'âge d'or pour eux, le premier blocus de l'Elbe ayant duré du 18 juin 1803 au

1. Dans son analyse du livre de M. G. Servières : *Hamburg in der Franzosenzeit*, Supplément littéraire des *Hamburger Nachrichten*, 1904, n°s 35 et 36 : « Les Français se chargèrent eux-mêmes de modifier cet état d'esprit à bref délai. Mortier avait des instructions de ne rien laisser pénétrer, qui venait d'Angleterre, dans les territoires occupés. Les sacs postaux anglais furent confisqués. Les expéditeurs de Lüneburg et Hambourg n'avaient pas le droit de charger des marchandises anglaises pour Leipzig et Francfort « sous peine d'emprisonnement », et des produits anglais ne pouvaient, même « sous le prétexte du transit », être admis, etc. » Treusch, qui exploite le livre de M. Servières, oublie — comme nous allons le démontrer sur la foi d'un collaborateur de la même feuille — de dire que la contrebande fit, au contraire, la fortune de ces régions, qu'il nous donne comme ruinées.

9 octobre 1805 et la dernière année, 1805, ayant rapporté au Schleswig-Holstein, il y a un siècle, les plus grands bénéfices. Par le terme de blocus d'un port on entendait, dans la langue militaire, la fermeture au trafic de ce port, ou de l'embouchure du dit port, de façon à stopper l'entrée et la sortie des navires. Dans cette guerre contre Napoléon, ce furent les Anglais qui commencèrent les premiers à déclarer en état de blocus des ports et des régions côtières : mesure qui, depuis, a acquis force de droit international. A la suite de cette déclaration, tous les navires auxquels n'a pas été conféré le caractère de neutralité et qui fréquentent les parages interdits sont considérés et traités en ennemis, saisis et vendus. Seule une puissance maritime a le droit de déclarer le blocus et cette déclaration n'a de valeur que lorsqu'un nombre suffisant de navires de guerre sont en fait employés à croiser ou à stationner devant les ports, ou les rivages bloqués. L'état de blocus cesse lorsque les navires du blocus sont dispersés par violence — tempête non comprise —, ou sont contraints à se retirer devant une force maritime supérieure.

Par ce blocus des bouches de l'Elbe déclaré par l'Angleterre il y a un siècle, ce furent surtout les villes maritimes de Hambourg et Altona, mais aussi les autres centres de commerce en amont du fleuve, comme Magdebourg, qui eurent à souffrir, puisque aucun navire ne pouvait y entrer, ni en sortir avec des marchandises. Ce qui avait contraint l'Angleterre à recourir à cette mesure, c'avait été la prise de possession du Hanovre et de la rive droite de l'Elbe par les Français, qui compromettait son trafic maritime. Mais une telle tactique n'eut nullement l'effet espéré et sa seule conséquence fut que le commerce sur Hambourg et Altona prit une autre route. Une grande partie des marchandises qui, en temps normal, arrivaient par l'Elbe sur ces deux places, passait maintenant par Tœnning, Kiel et Lübeck, pour, de ces places, être expédiées sur leur destination. Ce furent surtout les villes de Tœnning et de Kiel, mais Lübeck également, qui gagnèrent, et considérablement, à ce nouvel ordre de choses.

A Tœnning, l'*Eider-Canal*, que l'on avait construit, de 1774 à 1784, pour 2 millions et demi de *Reichstaler*, fut d'une grande utilité. Mais, comme cette voie navigable schleswig-holsteinienne n'admettait que des bateaux de 100 pieds de long sur 26 de large et un tirant d'eau de 9 pieds 4 pouces, on opérait à Tœnning un déchargement et les marchandises étaient rechargées sur des cabotiers et des bateaux fluviaux. A Holtenau, Rendsburg et Tœnning, on avait construit des entrepôts où, contre un droit modéré, les marchandises pouvaient être remisées, et ces édifices étaient, pour l'époque, remarquablement spacieux et bien organisés. De Kiel à Lübeck, le trafic s'opérait derechef par mer et de Lübeck à

Hambourg, l'on employait le *Stecknitz-Canal* avec des barques, ou le roulage par la grande route. Mais ce mode de transport renchérissait singulièrement le prix des marchandises. L'entrepôt de Tœnning, construit en 1785 par le gouvernement danois, mesurait 256 pieds de long sur 46 de large et comprenait trois étages. Édifié à la suite de l'ouverture de l'*Eider-Canal*, il avait coûté 30 000 *Reichstaler* et pouvait contenir 15 000 tonnes de blé. Les revenus de la douane montèrent, dans cette seule ville, après la déclaration de blocus de l'Elbe, de 25 000 à 200 000 *Reichstaler* par an. Le mouvement des bateaux y était si considérable qu'un rapport relatif à une tempête, qui eut lieu le 9 mai 1805, note que 70 grands voiliers tenant la mer y rompirent leurs amarres et furent chassés dans la direction de Wollersum, où une douzaine de gros chalands à destination de Kiel et Lübeck coulèrent. Le port de Tœnning était constamment rempli d'esquifs et ses entrepôts débordants de marchandises. Pour les habitants, c'était là une excellente occasion de gagner de l'argent. Aussi leur ville était-elle appelée le *Petit Hambourg* (*Klein-Hamburg*), tant son aspect s'était amélioré depuis la mise en exploitation de l'*Eider-Canal* et surtout la déclaration de blocus. Partout s'élevaient des comptoirs et les loyers des maisons montaient dans des conditions fabuleuses. L'alimentation, qui venait d'Eiderstedt, atteignait des sommes énormes; la main-d'œuvre était rétribuée à prix d'or et l'argent coulait à flots.

Mais le luxe et l'immoralité se développaient en une proportion parallèle et lorsque, le blocus suspendu, l'âge d'or fit place à une ère normale, la réaction fut telle que la ville tomba plus bas qu'elle n'était jamais tombée à la pire époque des guerres ou lors des plus terribles ras de marée. Une minorité seulement était devenue riche. La masse ne fit que s'endetter à jamais, l'argent semblant avoir perdu sa valeur. En Dithmarschen, à Eiderstedt et dans le cercle de Steinburg, le roulage sur Hambourg et Altona avait atteint des proportions colossales. Les paysans, tentés par les hauts salaires, avaient abandonné la culture des terres pour s'y adonner. Ce changement ne leur fut guère profitable. Non seulement ils dépensaient sur la grande route le meilleur de leurs gains, mais encore, devant la facilité de tels larcins, détournaient-ils couramment les marchandises qu'ils transportaient et leur immoralité marchait de pair avec leur paresse. Sur la route de Tœnning à Heide, Meldorf, Itzehoe, Elmshorn, Pinneberg, Altona et Hambourg, les auberges et les cabarets jaillissaient du sol comme des champignons, chacun voulant gagner sans trop de travail. Mais le fret par voie de terre sur Hambourg ne faisant que monter, les marchands hambourgeois en étaient accablés. Par contre, le transport par eau, de Tœnning, sur de minuscules chalands plats, par le *Dithmarsische Wattenmeer* —

inaccessible aux croiseurs anglais, vu leur trop grand tonnage — revenait à bien meilleur marché. Aussi de nombreux naturels de Dithmarschen et d'Eiderstedt préféraient-ils ce moyen de transport sur l'Elbe, puis Hambourg. Mais les Anglais surveillaient leur contrebande et une de leurs frégates, qui croisait aux bouches de l'Elbe, captura en un seul jour treize de ces esquifs.

Ces trafics déloyaux minaient, d'ailleurs, dans toutes les classes de la société, le sens de l'honnêteté et de la loyauté. En conséquence le gouvernement danois se vit contraint à prendre diverses mesures radicales. Ainsi la prospérité et la ruine s'enchaînaient, et, le blocus fini, les biens-fonds, tant à Eiderstedt qu'en Dithmarschen, tombèrent-ils à rien. Les Danois avaient organisé, en Schleswig-Holstein occidental et le plat pays de l'Elbe, une milice côtière dont le but était d'économiser les troupes régulières, en parant, du même coup, par cette défense extrêmement bien comprise, à un embarquement de troupes ennemies. Partout, sur la côte, des tonnes de goudron avaient été disposées, qui devaient être incendiées au moindre signal de l'approche des forces ennemies. C'est ainsi que le pasteur J. N. Havenstein, de Uelverbüll, ayant dû se rendre de ce lieu à Helgoland, fut, à son retour, pris pour l'ennemi. Toutes les tonnes de goudron furent allumées, l'alarme se répandit à travers une partie du plat pays de l'Elbe, en Dithmarschen, à Eiderstedt et y causa un indescriptible tumulte.

Enfin, en octobre 1805, les Français ayant dû, provisoirement, abandonner le Hanovre, ce blocus de deux années cessa et la navigation sur Hambourg redevint libre. Elle ne le fut pas longtemps. Le 8 avril 1806, les premiers essais de blocus continental refermaient de nouveau le port au trafic. Mais, cette fois, la rigueur avec laquelle cette mesure fut exercée étant beaucoup moindre, le fructueux commerce de la *Wattenfahrt* et du roulage ne se renouvela point, et Rendsburg, Kiel, Lübeck, Tönning, etc., ne connurent plus les profits d'antan. Ce ne fut que lorsque, le 19 novembre de la même année, la ville de Hambourg fut tombée en notre pouvoir, que l'application stricte du blocus — devenu officiel à partir du 21 novembre — commença à être mise en vigueur. Dès lors, il n'y avait plus lieu de songer au détour par Tönning. La ruine irrémédiable d'Eiderstedt et de Dithmarschen était scellée.

Dans l'intervalle de ces graves événements, qu'était devenue la grande cité hanséatique? D'abord, elle avait dû accepter l'emprunt,

naguère éludé par elle, soit 4 000 000 de francs, ou 1 500 000 marks de l'ancien système monétaire, dont la majeure partie était destinée à l'administration du Hanovre. Ce fut Berthier, alors chef d'état-major de Mortier, qui en dirigea les négociations ; il s'agit, naturellement, du lieutenant général, César, frère du maréchal de l'Empire, Alexandre, et de Victor-Léopold, l'ex-sous-lieutenant au régiment de la Fère. A en croire le chauvin Carl Mönckeberg — dont la monographie sur *die freie und Hansestadt Hamburg* aurait, d'après l'aveu même de l'auteur dans sa *Préface*, été cause que M. Servières, de romancier et critique musical, ainsi que d'enthousiaste apologiste des « *Villes d'Art* » allemandes, songea à devenir historien — Berthier aurait menacé les Hambourgeois d'occuper leur ville avec 36 000 hommes de garnison au cas d'un nouveau refus de souscrire à l'emprunt. Nous n'avons pu découvrir la source de cette assertion, pas plus que ne l'a découverte M. Servières qui, toutefois, reconnaît qu'il dut y avoir quelques tentatives d'intimidation, encore que moins brutales que ne l'insinue l'historiographe hambourgeois. Mais il n'était que trop naturel — et un rapport de Mortier à Bonaparte le laisse clairement entendre — que les difficultés du ravitaillement des armées au Hanovre rendissent tentante et presque nécessaire la mainmise sur les riches villes hanséatiques, sources de richesses et véritables greniers d'abondance : Hambourg et Brême.

Le 20 octobre 1804, Napoléon risquait à Hambourg un premier coup de force. Le consul d'Angleterre, Rumbold, y centralisait une dangereuse activité antifrançaise. Il le fit donc, la nuit du jour cité, enlever par 100 soldats, qui, débarqués au *Hamburgerberg*, vinrent délicatement le cueillir dans sa villa du *Grindel*. L'incident fit du bruit, qui, en dépit des réclamations du résident hanséatique à Paris, n'eût peut-être pas eu d'autres conséquences si, le roi de Prusse s'étant mêlé à cette affaire, Rumbold n'y eût gagné sa mise en liberté. En revanche, l'ambassadeur de France à Hambourg y perdit sa place : Reinhard fut rappelé. On sait que le fils du pasteur de Souabe avait déjà, de 1795 à 1797, rempli d'analogues fonctions dans cette ville, où il avait été réinstallé en 1802. Dans l'intervalle, en 1796, il s'y était marié avec la fille du célèbre

philosophe Reimarus. Théologien, ce curieux personnage s'était, à l'occasion d'un séjour à Paris, enflammé d'un beau zèle pour les idées de notre Révolution et, en conséquence, y avait gagné l'accès au corps diplomatique français! Sous l'égide de Talleyrand, il avait rapidement fait son petit bonhomme de chemin dans la carrière et nous le retrouvons, sous la Restauration, ambassadeur à Francfort près le *Bundestag*, puis, sous la Monarchie de Juillet, ambassadeur à Dresde. Notre Wurtembergeois, lorsqu'il mourut, en 1837, était comte, pair de France et membre de l'Institut. Son maître, Talleyrand, prononçant, sous la coupole, son éloge funèbre, le vantera comme le symbole de l'honnêteté en diplomatie : prétexte à point pour se laver lui-même de certaines « calomnies », tendant à faire de lui tout le contraire d'un honnête diplomate!

Le successeur de Reinhard à Hambourg avait été Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne, naguère condisciple et confident du souverain à Brienne. Ex-étudiant de Leipzig[1], où, plus tard, il devait se marier, Bourrienne arrivait à Hambourg avec un passé assez chargé. Inscrit sur la liste des émigrés à son retour de Saxe, il avait su s'en faire rayer, bien que suspect au gouvernement, et était resté dans l'oubli jusqu'en 1797, époque où des triomphes dont l'histoire de l'Humanité n'offrait pas d'exemples, portèrent Bonaparte au comble de la gloire et où M. de Bourrienne, s'étant décidé à lui écrire, fut invité par le général de l'armée d'Italie — qui, déjà, avait ses plans tracés — à le rejoindre sur-le-champ en Styrie, à Gratz, où, devenu son secrétaire intime, il restera désormais son *fidus Achates*, jusqu'à ce que, nommé conseiller d'État le 20 juillet 1801, le scandale de la banqueroute Coulon le brouillera avec le maître, qui l'éloignera de son Cabinet. Grâce, toutefois, à Fouché — qu'il devait décréter de prise de corps, le 12 mars 1815, malgré tant d'éminents services dont il lui était redevable! — Bourrienne avait eu la bonne fortune de décrocher

1. C'est de retour de Leipzig en France qu'il publia, en 1792, l'*Inconnu*, drame en trois actes et en prose, qu'il avait traduit de l'allemand. Notons que les pièces relatives à la mission de Bourrienne à Hambourg, conservées aux Archives des Affaires étrangères à Paris, mériteraient une étude particulière. Quant aux papiers de Davout, on sait que ceux qui étaient d'ordre militaire furent déposés en 1874 au ministère de la Guerre par ses héritiers : la comtesse de Cambacérès, la marquise de Blocqueville et le comte Vigier.

cette timbale d'or de chargé d'affaires de France à Hambourg, avec le titre d'envoyé extraordinaire près le cercle de Basse-Saxe, emploi qu'il conservera — malgré des accusations fort nettes de péculat — jusqu'à la débâcle de 1813. De son existence ultérieure, nous n'avons rien à dire ici et il nous suffira de renvoyer aux 10 vol. in-8 de ses *Mémoires*, rédigés par de Villemarest et publiés de 1829 à 1831, ainsi qu'au *Bourrienne et ses erreurs* (Paris, 1830, 2 vol. in-8), où Boulay de la Meurthe a composé le chapitre relatif au *18 Brumaire*. C'est dans le premier de ces ouvrages qu'a été publiée l'instruction lapidaire que Napoléon lui donna en 1805 au départ pour Hambourg. Il y déclarait que c'était de cette ville qu'il voulait frapper l'Angleterre au cœur. La mission de Bourrienne; son système d'espionnage; l'infructueux projet d'une contribution globale — de 6 millions, — puis annuelle — de 2 millions, — dont Talleyrand eût voulu que fussent frappées les villes hanséatiques; ses copieuses concussions — qui firent l'objet d'une enquête, ouverte en 1811 et que la chute de l'Empire empêcha d'aboutir, mais on connaît le mot cruel de l'Empereur à Sainte-Hélène sur cet agent trop avide; — la liste d'autres concussionnaires, en particulier du maréchal Brune[1] et de Talleyrand, et aussi, vraisemblablement, de Bernadotte, dont l'amitié suspecte avec Bourrienne ne laissait pas d'être censurée[2] : tous ces points importants ont été mis en pleine lumière par M. Servières, qui a, provisoirement, épuisé les précisions.

Mais la question du « protectorat » napoléonien sur les cités de la Hanse, comme celle d'une assistance pécuniaire à l'Empereur, en échange de cette protection, que leur garantissait celui-ci contre la menace prussienne, n'allaient pas tarder à devenir sans objet devant la marche rapide des affaires de l'Europe[3]. Le 9 novembre 1806, à 1 heure de l'après-midi, le maréchal Mortier,

1. On sait que Brune, appelé, en 1807, à commander un corps d'armée contre la Prusse, avait soumis toute la Poméranie suédoise cette même année, et, revenu à Hambourg couvert de gloire, y avait trouvé la disgrâce et perdu le commandement des villes hanséatiques, reçu au commencement de la guerre. En conséquence, il fut tenu dans l'oubli jusqu'aux événements de 1814 et son assassinat à Avignon.

2. Ainsi que le note l'auteur, très informé, de la notice au tome I (Paris, 1830), de la *Biographie Universelle et Portative des Contemporains*, p. 347.

3. Voir, sur la tentative de Napoléon en 1806 pour prendre Hambourg dans la Confédération du Rhin, les p. 464-466 du *Napoléon et l'Europe* de M. E. Driault.

ayant franchi l'Elbe près d'Altenburg avec 10 000 hommes, faisait son entrée à Hambourg et la signature, à Berlin, du blocus continental, douze jours après, allait changer radicalement la face des choses. La proclamation adressée, de Bergedorf, au Sénat hambourgeois par le chef de l'armée du Nord, se bornait à lui faire savoir qu'il prenait le commandement de la ville au nom de Sa Majesté l'Empereur et Roi, à l'aviser d'en avertir la population et à prévenir celle-ci qu'elle n'avait aucune crainte à avoir, la plus rigoureuse discipline de la troupe lui étant garantie. En conséquence, le Sénat fit afficher une ordonnance, enjoignant à tous et chacun de maintenir l'ordre et de bien recevoir les soldats français. Mais le fonctionnement pratique du blocus et les confiscations qu'il entraînait — bien qu'une combinaison de laissez-passer, payés à prix d'or, fit partie du système de *business* pratiqué par Bourrienne — ne tardèrent pas à compliquer une situation déjà assez tendue par elle-même. De Berlin, le syndic Doormann réclame aux Affaires étrangères, cependant qu'à Hambourg même le maire, Boppe, en appelle aux promesses de l'Empereur que l'on ne toucherait pas à la propriété privée. Ces dialecticiens tudesques plaident si bien leur cause — et l'on a vu, depuis, en des circonstances plus graves, s'ils s'y entendaient! — que Napoléon finit par fléchir et à autoriser, dès le 15 mars 1807, Bourrienne à tous ménagements s'accordant avec l'application du blocus. Le 20 mai suivant, il s'agira d'un accord à conclure avec le Sénat, en vertu duquel les marchandises précédemment confisquées seraient rachetées par ce dernier pour 16 000 000 de francs. Cette fois, Bourrienne avait affaire à si forte partie — le trio Gries-Jenisch-Schulte — que l'on ne parvint à s'entendre que le 23 septembre 1807 et encore les trois bons apôtres obtinrent-ils que le paiement fût institué par fractions, dont la dernière devait échoir en 1808, pensant, sans doute, comme le *Charlatan* de notre La Fontaine :

Avant l'affaire,
Le roi, l'âne ou moi nous mourrons...

Mais leurs prévisions étaient condamnées à plus longue échéance et l'exposé des précautions compliquées prises par la douane

française pour la mise en pratique du blocus le long de la côte et plus spécialement à l'estuaire de l'Elbe, précautions réglées par le maréchal Brune, n'est pas l'une des parties les moins intéressantes de l'ouvrage de M. Servières. Hambourg, Brême et Lubeck étant encore considérées comme ports neutres, le mouvement des navires y était soumis à un contrôle rigoureux et leurs cargaisons minutieusement vérifiées, toutes contraventions entraînant la confiscation de l'esquif et la saisie des marchandises. Des ordonnances non moins précises réglaient la surveillance et la fouille éventuelle des voitures, des cavaliers et des piétons. Seuls les « carrosses » et les « chaises » étaient exclus de cette formalité, mais à condition qu'ils n'apparussent pas suspects. La méticuleuse police de l'Empire n'avait rien livré à l'imprévu, encore que le système des « licences », entraînant un droit de 60 francs par tonne au profit du fisc, n'ait pas été sans faciliter les malversations de plus d'un employé avide de s'enrichir vite et à bon compte. Quant aux armateurs, leur situation était évidemment peu enviable, car, s'il leur fallait payer au Trésor français, pour quitter l'Elbe, la Weser ou la Trave, les Anglais, qui occupaient Helgoland et croisaient devant les bouches de l'Elbe, exigeaient une nouvelle contribution afin que les navires pussent continuer leur route. Et celle-ci n'était pas, en pleine mer, très assurée. C'est ainsi, pour ne citer que cet exemple, qu'en 1808 et 1809, après la conquête du Portugal, des vaisseaux chargés de vin de Porto pour l'Angleterre furent conduits à Bordeaux, d'où, en dépit des notes diplomatiques d'Abel, résident hanséatique à Paris, ils ne purent sortir. D'autre part, Hambourg avait à payer des impôts indirects élevés, particulièrement sur les denrées coloniales et devait, en outre, pourvoir aux frais d'entretien du corps français d'occupation. La conscription, d'ailleurs, ne tarda pas à lui être appliquée. Par décret du 17 février 1808, elle devait mettre 2 000 marins à la disposition de la marine impériale. Le code Napoléon, la poste française à la place des organisations des Thurn et Taxis, une rigoureuse dictature militaire conféraient, dès cette date, à la cité un aspect que ne tardèrent pas à transformer, de transitoire qu'il était encore en définitif, les plans de Napoléon contre l'Angleterre.

A cette fin, diverses solutions avaient été envisagées. Rattacher les cités hanséatiques à la Confédération du Rhin ne semblait guère opportun. On songea un moment à les englober dans le royaume de Hollande, que gouvernait Louis. Finalement, l'Empereur se décida pour l'expédient le moins compliqué : l'annexion pure et simple. Le 10 décembre 1810, Hambourg devint donc ville française, siège de la préfecture et capitale du département des Bouches-de-l'Elbe. La Marseille du Nord comptait, avec ses cinq faubourgs, 106 920 habitants, Ritzebüttel en ayant 3 500, Zollenspieker 2 718, Bergedorf 2 000 et le département lui-même 373 277. Dans cet organisme nouveau, une administration nouvelle s'imposait. Le Sénat, supprimé, fit place à Davout, gouverneur général des territoires annexés, à de Coninck-Outrive, préfet flegmatique et un peu hollandais, et à une commission de gouvernement, où François-Louis-René Mouchard, comte de Chaban — ancien membre de la Commission de l'organisation de la Toscane [1] — était chargé des finances et de l'intérieur et le chevalier Faure présidait la justice et se hâta d'introduire, nos codes étant traduits, le système des jurés à la française, le jury autochtone se montrant trop enclin à toujours absoudre. La politique ne fut plus traitée que dans deux journaux et le vieux *Korrespondent* dut paraître en français et en allemand. Les loteries, qui, aujourd'hui encore, sont une source de profits pour Hambourg et s'entendaient si bien, avant l'actuelle guerre, à drainer l'argent des petites bourses françaises, disparurent devant leur rivale impériale, seule autorisée. Bref, Hambourg se mua en un municipe napoléonien, avec son maire, Abendroth, et ses adjoints : Chapeaurouge, O. von Axen, L. W. Pehmöller, J. F. Voigt, G. C. Birben et N. Schönhütte. Et Abendroth, Doormann et Jenisch furent députés au Corps législatif.

Davout, dans un rapport du 18 mars 1811, affirme son espoir que ses employés finiront par avoir raison de la lourdeur innée

1. Il mourut à Hambourg lorsque cette ville, assiégée par les Alliés victorieux, était victime d'une épidémie meurtrière. Il avait cinquante-huit ans, étant né le 18 août 1759. C'était lui qui était maire de la petite commune des Prés-Saint-Gervais lors de la révolution du 18 Brumaire.

des Hambourgeois et leur inculqueront au moins un peu de la vivacité française. A cette fin, on organisait des fêtes, dont celles du 31 mai 1811 — en l'honneur de la naissance du roi de Rome — et celles du 9 juin suivant — en l'honneur de son baptême — firent époque. Toutefois, la spontanéité, dans de telles réjouissances, manquait, et quand, à la Noël de 1812, les Hambourgeois, rassemblés autour de leurs arbres poudrés à frimas et étincelants de lumières, apprirent que c'en était fait de la Grande Armée, la « révolte » se prépara en silence, pour éclater deux mois plus tard, le 24 février 1813.

L'occasion de cet *Aufstand* était la conscription, devenue, naturellement, obligatoire. L'étincelle qui l'alluma aurait été la venue du sous-préfet, de Chastellux, au Palais de justice, pour y procéder aux opérations de recrutement. M. Servières a reproduit, dans son livre, les rapports officiels français, selon lesquels le peuple s'en prit surtout aux employés des douanes, de la justice et des contributions, — les *verts*, les *noirs* et les *rats-de-cave*, selon que les faisait désigner la couleur de leur uniforme. Le bâtiment principal des douanes, au *Baumhaus*, fut détruit. Naturellement, l'historien français n'a pu fournir des renseignements sur les détails de la révolte et l'état de Hambourg après le départ des troupes, le 12 mars, et l'arrivée du général russe Tettenborn, le 17. Nous avons, à Hambourg, pu prendre connaissance et transcription du journal de la fille du vieux professeur Reimarus, Johanna Margarethe, devenue, par son mariage, une Sieveking, et nous en donnerons ici la traduction de la partie où sont décrits ces événements. Le journal a été composé, au lendemain même de ceux-ci, pour l'un des fils, absent, de la narratrice, en cette année 1813[1] :

1. Dans notre étude documentaire sur le père du bibliopirate G. Libri parue en 1913 dans *Il Libro e la Stampa*, nous signalions que la police française avait failli arrêter cet escroc à son passage à Hambourg, le 12 mars 1813, mais qu'ayant dû fuir la ville, elle laissa le triste sire à la garde d'Abendroth, qu'il réussit à circonvenir, pouvant ainsi passer en Angleterre. La pièce à laquelle nous faisions ainsi allusion, et que nous ne pûmes alors publier par manque d'espace, a la teneur suivante : « Winsen sur la Luhr, entre Hambourg et Harbourg, le 13 mars 1813 à une heure de l'après-midi. Monseigneur, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, par une lettre spéciale en date du 11, de l'arrestation du sieur de Libry, prescrite par un ordre expédié de la 1re division. Les papiers de cet individu

Je veux essayer de te décrire les derniers jours. Le 24 février, a eu lieu ici une petite révolte bon enfant (*ein kleiner gutmütiger Aufstand*). Le peuple voulait empêcher que la garde de la préfecture, qui s'embarquait au *Baumhaus* pour rejoindre l'armée, partît. Note bien qu'on lui avait promis qu'elle ne prendrait pas part à la guerre et que les petits tonneaux d'argent ne seraient pas non plus emportés d'ici. Saint-Cyr[1] avait déjà expédié toutes les troupes, à l'exception de peu d'hommes et l'on avait mis au poste principal des veilleurs de nuit. Cela, ainsi que la fausse nouvelle que les Russes étaient à Berlin, rendit les gens insolents. Partout, on se mit à maltraiter les douaniers. Le maire Abendroth, créature des Français, s'imaginait que son prestige personnel suffirait à rétablir l'ordre. Il eut l'imprudence de paraître au bras de Nohr, le commissaire de police détesté comme mouchard. On lui jeta de la boue. Éloigné à temps par ses amis, il s'en tira à peu de frais,

furent saisis dans le même moment. La multiplicité des dispositions à prendre sur tous les points; les avis à transmettre de tous côtés, m'obligèrent à remettre au lendemain 12 l'interrogatoire de l'homme et l'examen de ses papiers. Je m'occuppois (*sic*) de ce dernier soin sur les 3 heures du matin (12 mars), lorsque le retour des agents de Lentzen et de Lubtheen, annonçant l'approche des Cosaques, et les mouvements de la ville confirmant ces premières données, il fallut songer à l'évacuation, qui eut lieu ce même jour, vers midi. Au milieu des dispositions qu'il a fallu prendre, je ne pus adopter aucun autre parti vis-à-vis du sieur de Libry, que celui de l'emmener avec le médecin Courlandais que je venois de faire arrêter. Je n'avois point prévu que le dit Libry étoit estropié; il fut impossible d'obtenir de la mairie qu'elle fournît une voiture pour son transport; on en manquoit pour le service militaire. Dans cette position, je me bornai à examiner à la hâte les papiers. Ils consistoient en lettres très vieilles, en une procédure criminelle par devant un Conseil de Guerre, où le prévenu actuel a joué le rôle de défenseur officier. Je fis remettre les papiers à la dame Pastol Bazire [*la maîtresse de Libri père, dont nous avons établi la généalogie dans l'étude sus-mentionnée*] et chargeai le maire, M. Abendroth, de garder soigneusement en prison le dit Libry, que je lui signalai comme espion, mais sans pouvoir dire au compte de qui. J'espère qu'il y sera maintenu. Dans la marche de Bergedorf à Winsen, j'ai arrêté un messager, porteur de plusieurs lettres. Cet homme appartenant à un bureau de poste mecklembourgeoise a été renvoyé, mais j'ai retenu les lettres et on les examine. Les premières qui me sont tombé (*sic*) sous la main étoient pour de Libry, et adressées à la baronne de Pastol Bazire, à Dresde, renvoyées à Cassel par l'office saxon. Elles paraissent écrites de l'intérieur et partir d'une femme [suit le détail de ces pièces *très mystérieuses*].... Si j'eusse tenu toutes ces pièces, quand j'étois encore à Hambourg, bien sûrement que le sieur de Libry seroit à présent à Winsen. Mais dans le moment du départ, je n'ai point trouvé dans la teneur des ordres de Votre Excellence, ni dans les papiers que j'ai examiné (*sic*), que la capture pût être aussi importante. Le départ a d'ailleurs été hérissé de difficultés, que mes bulletins particuliers feront successivement connoître. Je joins ici, Monseigneur, les trois lettres interceptées et l'incluse *à poison*. Il sera facile, je crois, d'en connoître les auteurs. Je suis avec respect, Monseigneur, De Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur. » [La signature, presque illisible, semble être *D'Aubignosc*.]

1. Jean-François Carra, comte de Saint-Cyr, ancien général de Moreau et de Pichegru, dont il avait épousé la veuve, avait, après la défaite de Russie, pris le commandement de la 32e division et porté son quartier général à Altenburg, sur la rive gauche de l'Elbe. Enfoncé, battu, il continua, dans la suite, à être employé sur le Nord.

mais Nohr fut presque tué à coups de projectiles et sa maison fut pillée.

A la Porte d'Altona, on procéda avec plus de bonhomie, et l'on se contenta d'enlever les guérites de la douane et de l'octroi, ainsi que d'arracher toutes les palissades. En ville, on abattit et brisa toutes les aigles après les avoir promenées de-ci de-là. La Mairie, la Régie, la Direction des Douanes étaient cernées. Des bruits arrivaient que de l'autre côté de l'Elbe on maltraitait les Français. Ceux de Hambourg, qui eussent voulu partir, ne le pouvaient pas. L'inquiétude de parer à un mal qui allait croissant, décida Saint-Cyr à demander le secours des hussards d'Altona. Leur commandant, chef des troupes danoises d'Altona, Haffner, prit sur lui de prêter main-forte à la ville voisine et le calme fut rétabli. On forma même une garde à cheval de jeunes Hambourgeois. Déjà avant que se produisissent ces incidents, des bourgeois intelligents avaient délibéré sur ce qu'il y aurait lieu de faire si ce gouvernement était un jour dans l'obligation de nous quitter. Les partis et les projets différaient, alors. Mais, aujourd'hui, l'heure était aux décisions. On trouva que seul l'ancien système était d'une exécution rapide et l'on convoqua les citoyens par l'organe des capitaines de la milice. Aussitôt toutes les gardes furent occupées par les premiers Hambourgeois. Cependant les fusils manquaient, car on nous les avait enlevés. Tout ne se passa pas moins avec une tranquillité absolue. Mais les Français crurent que, pour faire un exemple dans le département, il fallait fusiller un personnage louche, et par-dessus le marché, un Russe. Cela excita les esprits. Les Français craignirent davantage pour leur tranquillité et, sur l'arrêt d'une Commission militaire, fusillèrent soudain, devant la Porte d'Altona, six autres individus, sur lesquels ils prétendaient avoir trouvé des objets qu'on leur avait volés. Sur une représentation du maire et des bourgeois, dont le ton de menace était inéquivoque, ils promirent de ne plus recommencer. Le calme se rétablit de nouveau.

C'est alors que la division se mit entre eux et qu'ils rejetèrent toute la faute sur le préfet, parce que celui-ci n'avait pas voulu permettre l'organisation d'une garde civique. Le pauvre homme s'en émut tellement qu'il se pendit. On coupa la corde, mais l'afflux du sang à la tête a dû blesser le cerveau, car il est devenu fou. Des histoires d'incidents semblables, qu'auraient provoqués les gens d'ici, histoires le plus souvent grossies; les nouvelles, vraies ou fausses, de l'approche des Russes et la déclaration du roi de Prusse : tout cela, et d'autres choses encore, rendit pour les Français la situation intenable. Les femmes et les autorités civiles s'enfuirent à Altona, mais plus spécialement les magistrats des douanes. Le Président de cette ville refusa de tels hôtes, qui n'osaient franchir l'Elbe. Quelques-uns, néanmoins, réussirent à s'échapper par des moyens

divers. La Régie et la Douane subsistaient toujours au *Baumhaus* : heureusement, car, de la sorte, les stocks de coton qui y étaient emmagasinés et que seule la France pouvait payer si cher, purent partir à temps. Peu à peu, 1 200 hommes s'y étaient rassemblés avec les douaniers. Les Danois étaient partis au bout de cinq jours, ne voulant pas se mêler des affaires d'autrui et c'étaient les bourgeois qui maintenaient l'ordre. Mais l'incertitude générale et les hésitations des Français sur la question du départ rendaient la situation insupportable. Vers ce temps-là quelques bourgeois, les plus sensés de la ville, avaient obtenu l'autorisation de s'exercer aux armes jusqu'au nombre de 500. Leurs intentions étaient pures, peut-être étant, plus encore que hambourgeoises, *allemandes*, en ce sens qu'elles voulaient exciter le sentiment national chez les jeunes gens. Les riches s'étaient mis de la partie, les gens à l'aise suivirent, mais cela produisit une scission parmi les bourgeois. Les vieux sénateurs et les capitaines de la garde civique intriguèrent. Finalement, ils cédèrent et ce fut là la meilleure preuve de la pureté de leurs intentions. On s'accorda à maintenir provisoirement et le maire et la municipalité, au cas où les Français s'en iraient. Après bien de vains espoirs et le jour même où l'on annonçait que Napoléon arrivait à la tête de 100 000 hommes, ils se décidèrent enfin à vider les lieux, tous et chacun, le 12 mars, sans doute à l'annonce que les Russes étaient à Ludwigslust. La garde civique les accompagna jusqu'à la Porte. Tous étaient merveilleusement calmes, on ne voyait partout qu'un contentement cordial.

Chaque jour, l'on attendait les Russes libérateurs. Les Français restés à Altona reçurent l'ordre ou de se rendre en France, ou de se retirer dans l'intérieur du pays, jusqu'à Rendsburg. Le préfet aliéné fut transporté à Itzehoe. Les autres préférèrent filer. Seul, Le Roy s'obstinait. Il fallut que Blücher le menaçât de le livrer aux Russes pour qu'il partît. On savait maintenant que le corps de Morand, fort de 3 000 hommes et venant de Stralsund, n'avait point encore franchi l'Elbe et l'on craignait que, chassé par les Russes, il ne vînt causer notre ruine. Enfin, il se confirma que Saint-Cyr était vraiment sur l'autre rive et Morand à Bergedorf en pleine retraite. Mais les nouvelles variaient d'heure en heure et c'était l'inquiétude seule qui maintenait le calme dans la ville. D'ailleurs, on se disait : *Encore quelques jours et nous serons libres!* La question du pouvoir ne laissait pas d'être épineuse. Qui le détenait? Le maire? Il n'était plus rien. La chose ne pouvait en rester là; il fallait qu'il prît une décision, donnât sa démission. Le pauvre homme craignait pour sa personne, dans le cas d'un retour des Français. Il leur avait prêté serment; on lui avait confié le soin de tout; il avait tout accepté. En outre, un de ses fils était en France[1]! Deux partis s'étaient formés :

1. Il était même officier dans l'armée française : *cf.* Servières, p. 382, *note* 3.

l'un, celui même qui avait organisé militairement les 500 bourgeois, exigeait un gouvernement provisoire et la déclaration que la ville était libre; d'autres voulaient absolument s'en tenir à l'ancien état de choses, ou, du moins, vivre au jour le jour jusqu'à l'arrivée des Russes. Entre temps, la municipalité et le maire nommèrent quelques personnages, qu'ils s'adjoignaient. Cette solution, ni chair ni poisson, déplut à tout le monde....

Enfin, le salut apparaît sous forme de Tettenborn. Deux membres de la municipalité, qu'on avait envoyés au-devant de lui à Bergedorf, avaient reçu de sa bouche la déclaration qu'il ne consentirait à parler qu'aux *libres* citoyens de Hambourg et que si, le lendemain, 17 mars, à 8 heures du matin, la ville ne s'était pas déclarée libre, il la traiterait en ennemie. On convoqua donc aussitôt l'ancien Conseil, préexistant à l'invasion napoléonienne. Pendant que les riches murmurent contre cette cote mal taillée, le peuple, lui, qui accueillait les Russes aux cris de *Alexander gibt uns Kaffec und Zucker*[1], — révélateurs de la nuance de son « idéalisme » — est bienheureux. Les cloches sonnent à toute volée. Mais reprenons le journal de *Frau* Johanna-Margarethe :

Le 17 mars au soir, 20 cosaques pénétraient déjà au galop dans la ville. On ne pourrait se faire une idée des cris, de la joie du peuple. On les embrasse. On porte leurs chevaux. Les maisons doivent illuminer, ce qu'on ne voulait faire que le lendemain, à l'occasion de l'entrée solennelle. Mais les jeunes gens criaient : *Licht*! *Licht*! Toute la ville fut éclairée. Il fallut que le roi Philippe[2] poussât des hourrahs sur la scène. Partout des détonations joyeuses. Les 20 cosaques, ivres, sont portés en triomphe. Le calme, la bonhomie n'ont cessé de régner. Perthes distribua 60 petits drapeaux de papier aux jeunesses, avec les armes de Hambourg. Tout le monde exultait, dans une pieuse reconnaissance. Enfin le 10 arriva. A 7 heures, Perthes se rendit chez son grand-père, le professeur Johann-Albert-Heinrich Reimarus, pour lui annoncer que le Conseil était assemblé et la ville libre. Le vieillard pleura, dans son bonheur. Je déjeunai avec eux, puis m'en fus chez Perthes. Les troupes devaient recevoir au *Jungfernstieg* des rafraîchissements. A

1. *Alexandre nous donnera du café et du sucre!* — Les droits sur le café, même mporté par voie danoise, étaient plus élevés que la valeur marchande du produit. Ceux qui grevaient le sucre brut avaient ruiné l'industrie sucrière.
2. Dans *Don Carlos*, de Schiller.

cet effet, on avait envoyé des provisions et beaucoup d'argent. La femme de Perthes prépara des *Baljen* à la salade de harengs. Tout s'était mis de la partie, le ciel lui-même par une belle sérénité. Une multitude indescriptible se pressait dans les rues. On s'embrassait parmi les larmes et maintes petites scènes de ce genre rehaussèrent la joie. Des Arts vint et organisa une quête des bourgeois au profit des pauvres. Cent personnes s'offrirent aussitôt. Nous cousûmes des bourses, ornées de petites armoiries. Ehrenstein arriva. Ce filou de Stœver ayant pris la poudre d'escampette, la famille Grund rentra en possession du journal[1] et l'ancienne pancarte réapparut. Sur l'Alster, il y avait une foule de drapeaux hambourgeois. Les pots-à-feu, munis de leurs cheminées, étaient disposés, sous la garde des bourgeois. Les dames et leurs enfants étaient à même la foule. Il n'y eut pas de bousculade. Tout le monde était prévenant et poli. Les cloches sonnaient. Mon père arriva, conduit en procession par de jeunes citoyens, en sa qualité de plus vieux bourgeois de la ville. Ces Messieurs se rendirent à la Porte. Le régiment approchait, précédé de paysans de Billwärder portant des couronnes et de beaucoup de bourgeois à cheval, de guildes avec leurs étendards, de la garde civique, etc. Enfin parut le général, couronné, avec ses officiers. Ils se rendirent à la mairie, où l'ancien Conseil était réuni. Quant aux troupes, elles se concentrèrent au *Jungfernstieg* où elles mirent pied à terre. Des applaudissements interminables les accompagnaient et une foule infinie leur faisait cortège. Ils avaient l'air bons enfants. Chacun leur glissait quelque cadeau. Ce ne fut qu'à six heures que la tranquillité réapparut et que l'on se sépara. Les officiers mangèrent chez Godeffroy avec musique des mariniers. Le soir, au spectacle, ce fut un tumulte sans fin. Toute la ville était illuminée et le peuple calme et joyeux. Il n'y avait que des patrouilles bourgeoises, heureuses de n'avoir pas à intervenir. Ce fut un jour divin, dont le souvenir restera comme un bienfait éternel. Toutefois, j'avais le chagrin de ne voir aucun de mes grands fils participer à cette allégresse. Mais mon Fritz n'en perdra pas la mémoire, lui qui seul prit part à la fête Sans doute, nous aurons encore bien des embarras : l'oubli n'aura pas raison d'un tel jour. Un même sentiment dominait partout. Il était doux de voir comme une haine si profondément enracinée ne s'exprimait que sous forme d'amour pour les libérateurs (*und angenehm war es zu sehen, wie sich der tiefeingewurzelte Hass nur in der Liebe gegen die Befreier aussprach*), craignant de n'en pas faire assez....

Tout ceci eût été fort bien, s'il n'y eût eu un *mais*. La municipalité siégeait en permanence, car des rumeurs peu rassurantes ne

1. Le *Hamburgischer Korrespondent*.

cessaient de circuler. Lübeck n'avait pas tardé à suivre l'exemple de Hambourg et s'était redéclarée libre, ce qui lui avait valu, le lendemain, la céleste manne de 300 cosaques protecteurs. A Hambourg, on avait formé une *Légion Hanséatique* projetée à 3 000 hommes et voté plus de 200 000 thalers pour son équipement. Nous avons eu, dans la thèse doctorale précédemment citée, l'occasion de dire que le Dr N. H. Julius, juif converti et grand ami de Böhl von Faber, père de la romancière espagnole *Fernán Caballero*, s'était aussitôt engagé dans ce corps en qualité de médecin, avec d'autres notabilités hambourgeoises : Wertheim, officier du génie, le fils de Valentin Meyer et un frère du notaire Meyer entre autres[1]. Certains avaient préféré prendre du service chez les Hanovriens, tel le mathématicien Charles Hanbury. Les Anglais avaient promis à ces derniers de leur fournir des armes et des officiers : on envoya un Hambourgeois chez eux pour leur demander le même service. Dix mille piques étaient, pendant ce temps, fabriquées pour les paysans de l'Elbe. Les femmes hambourgeoises de la bonne société brodaient activement des drapeaux avec, sur un côté, une couronne portant la devise : *Gott mit uns!* et, sur l'autre, l'écusson de la ville. De plus, on avait formé 6 compagnies bourgeoises, chacune de 1 200 hommes, pour la garde de la cité. Sur la proposition de Tettenborn, Hess en avait été nommé commandant et le général russe avait exigé que les bourgeois fussent contraints à en faire partie. Mais cela n'arrangeait pas ces jeunes seigneurs, qui trouvaient inouï que Hess eût le front de les déranger à six heures du matin pour faire l'exercice. N'eût été la menace, toujours suspendue, de la réapparition des Français, et le patriotisme hambourgeois de ces fameux *Bürger* n'eût pas tardé à se montrer sous un jour fâcheux! Le bruit courait bien que la division de Morand et de Saint-Cyr, estimée à 3 000 hommes, après s'être arrêtée à Brême, en était partie, mais non pas du côté de la France, qu'au contraire, elle retournait sur ses pas. On sait qu'en effet Napoléon avait violemment blâmé l'évacuation de Hambourg et que Davout et Vandamme allaient se

1. La cavalerie de la *Légion Hanséatique* était commandée par un comte Westphalen.

charger d'en ramener les « patriotes » à résipiscence. Les Hambourgeois, en attendant, continuaient à compter sur leurs bons alliés, les cosaques, et sur les faux et les matraques des rustres à demi sauvages des bords de l'Elbe et du Hanovre.

Écho fidèle de la société bourgeoise qui menait alors la cité, Mme Sieveking écrivait à ce propos, dans son journal, cette parole, aujourd'hui légendaire, on sait pourquoi : *Ah! si nous avions des canons et des munitions!* En Saxe, les choses prenaient une tournure tragique. Les généraux russe et prussien Wittgenstein et York publiaient leur déclaration, et celle du roi de Prusse, qui suivait, ne laissait pas de surprendre — bien à tort, certes! — nos Français, non encore familiers avec les ressources du machiavélisme de la Sprée. Sur les frontières de Westphalie, Dörnberg, à la tête de quelque infanterie, n'attendait que la désertion en masse de ses compatriotes, et celle-ci commençait par un fort groupe de cavaliers. Le zélote Campe, lié avec toute la clique des Perthes, Reimarus et Cie, était venu spécialement de Lüneburg pour apporter aux Hambourgeois ces bonnes nouvelles. De notables Hanovriens s'y rendaient aux mêmes fins. Mais le cordon établi par les Français aux frontières de la Westphalie tenait ferme et aucun de ces tendancieux canards, inventés autour des *Stammtische* hambourgeoises, ne réussissait à le franchir. Brême, dont les armes avaient été brodées sur l'étendard hambourgeois, se montrait plus clairvoyante et retardait *sine die* sa déclaration de liberté. Cela la dispensait de faire connaissance, comme sa rivale de l'Elbe, avec les fastidieuses querelles qui, aussitôt cette « liberté » proclamée, pullulaient, en s'envenimant chaque jour, sur la question constitutionnelle.

L'autorité militaire russe, d'ailleurs, taquinait sérieusement l'indolence des bourgeois, qui commençaient à trouver bien moscovite le joug de leurs libérateurs. *Bisweilen*, note notre garante, *gibt das Malcontente; aber eigentliche Parteien können sich, des allgemeinen Interesses wegen, doch nicht bilden*[1]. En attendant, la

1. « Parfois cela produit des mécontents ; mais, dans l'intérêt général, il ne saurait être question de former, à proprement parler, des partis.... » Ces mots ont été écrits les derniers jours de mars 1813.

garde mecklembourgeoise arrivait : 300 hommes d'abord, mais le Grand-Duc en avait promis 2 000. Elle s'occupait d'organiser les bataillons de volontaires. Lübeck fournissait, à la fin de mars, 300 hommes. Le 1er avril, on apprenait que 6 000 Suédois étaient débarqués à Rügen et attendus à Stralsund. Le même jour, Hambourg voyait sortir de ses portes son premier escadron. Le lendemain, vendredi, Morand, à la tête de 4 000 hommes, se préparait à marcher de Lünburg sur Hambourg.

Reprenons ici le récit de la fille de Reimarus :

Le matin du 3 avril, à l'exercice, on lut l'annonce de la défaite de Morand par le corps de Dörnberg. Dans la rue, on entendait dire : *Ia, todt, todt*[1]. En réalité, il était sérieusement blessé et on lui avait pris 9 canons, 2 200 hommes et 100 officiers. Pour un début, petite affaire, mais très brillante. Il mourut, d'ailleurs, peu après. Les volontaires prussiens avaient fait merveille, s'étant élancés aussitôt sur les canons. Le samedi fut pour Hambourg une journée d'allégresse. Mais dès le dimanche l'inquiétude renaquit. Eckmühl s'avançait avec 18 000 hommes. Ce fut un désordre complet. On essayait de comprendre, mais personne n'arrivait à se faire une idée claire de la situation. Maintes mesures furent prise en deçà du fleuve et l'on poussa à fond l'armement. Dörnberg avait aussitôt repassé l'Elbe avec ses canons et ses prisonniers et s'occupait de monter la défense partout où il pouvait : à Boizenburg, à Lauenburg, etc. Les on-dit variaient. Tantôt les Français se retiraient sur Brême, tantôt sur Celle, tantôt sur Altenburg (*sic*) ; tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont toujours le long de l'Elbe et que nous resterons encore un temps dans cet état d'incertitude. Vandamme, un général fou, est à Brême avec environ 4 000 hommes. Les corps volants de ce côté du fleuve sont faibles, selon toute apparence, mais on attend des Suédois et aujourd'hui[2] arrive la bonne nouvelle que le comte Kielmannsegge est venu et a été nommé commissaire et qu'en outre il apporte des instructions de l'Angleterre. Enfin, les Hanovriens, qui ont la main libre, se remuent et prennent leurs mesures, ayant des armes à leur disposition. Pour nous, nous comptons sur la paix du Danemark avec l'Angleterre et sur l'appui des troupes danoises de frontière, qui, tout en brûlant de se battre, n'ont encore, il est vrai, pas reçu d'ordres. Wangenheim est allé au-devant de Bernadotte, que l'on attend sous peu, et qui commanderait 24 000 Suédois contre la France. Tout Hambourg est en mouvement. Tous viennent s'y rassembler et il semble

1. « Oui, mort, mort! »
2. 9 avril 1813.

que cette ville soit appelée à devenir le point d'appui pour toute l'organisation du nord de l'Allemagne. Nous sommes, en conséquence, une vraie cité allemande. Ah! si seulement nous étions un peu plus militaires! Il n'y a toujours pas d'armes, ni de forces pour s'en servir! Nous craignons la vengeance du prince d'Eckmühl, son nom seul remplit d'effroi. La Légion Hanséatique de Hambourg et Lübeck s'est accrue d'environ 3 000 unités. Déjà, quelques drapeaux sont achevés et quelques bataillons partis [1]. Des Lübeckois et des Hambourgeois ont déjà ramené quelques prisonniers. Ces bourgeois portent, eux aussi, une cocarde avec la croix de Malte. Ils réclament un uniforme, afin que l'on reconnaisse et insulte les lâches....

Le 16 avril, notre narratrice écrit :

Cette semaine, les bruits se sont croisés. Eckmühl se serait retiré et les nôtres auraient repassé l'Elbe et croiseraient jusque devant Brême. Cette pauvre ville est toujours dans une situation extrêmement pénible. Quant au Hanovre, on n'y a encore rien pu faire de bien. A Brême, on a fusillé deux fonctionnaires de l'Oldenburg : von Berger et Fink. Le comte Bentinck, maire de son petit pays, Fahvel [2], s'était déclaré de nouveau souverain. On dit qu'on l'a conduit enchaîné à Wesel; toutefois, une déclaration de représailles, faite par Dörnberg, a eu de bons effets à Lüneburg, et le beau-frère de Morand, qui est toujours ici, a dû écrire qu'il répondait de la personne de Bentinck. Les 100 officiers prisonniers sont également ici. L'affaire de Möckern a eu pour conséquence la retraite d'Eckmühl. De plus, le roi de Danemark a déclaré que, les villes n'étant pas comprises dans le plan stratégique, et que, si l'on refranchissait l'Elbe, ce ne pourrait être que par vengeance, il s'opposerait, en conséquence, à cette manœuvre. Comme il se prépare sérieusement, nous sommes de ce côté-là tranquilles; 16 000 hommes seront disponibles pour nous aider....

Le 23 avril :

Cette semaine est arrivé le général Wallmoden, naguère au service de l'Autriche, maintenant à celui de la Russie. Il prendra le commandement en chef sur Tettenborn, Dörnberg, Tschernitcheff, la Légion, les Mecklembourgeois et sur les Hanovriens actuellement ici. Cela, par ordre de l'empereur Alexandre. On prétend que le prince héritier de Suède commanderait les Hanovriens. Quant aux 6 000 Suédois débarqués à

1. A cette date, 3 bataillons avaient quitté Hambourg.

2. *Sic*, pour : Varel, comté dont Bentinck — patronymique redevenu historique depuis la fuite de Guillaume II en Hollande — était maire et ancien seigneur : *cf.* Servières, p. 338, *note* 5.

Rügen, que font-ils? On craint que la Suède n'ait des vues sur la Norvège et que l'Angleterre n'ait originairement prêté la main à ce jeu. Nous espérons que la paix avec le Danemark se réalisera aisément, puisque le comte Bernstorff est parti pour la signer. Les soldats danois brûlent d'aller de l'avant. En tout cas, le Danemark est un allié aussi sûr que la Suède. Et l'on ne peut plus, désormais, reculer! La grande inquiétude de l'heure, c'est que la désunion des deux puissances ci-dessus, en les occupant mutuellement, ne les détourne de la grande et juste cause. La Suède entend pêcher en eau trouble, et avoir une compensation pour la Finlande. Stein, l'âme de tout, part sur Dresde en qualité d'intendant pour l'Allemagne septentrionale. Il semble que le roi de Saxe ne puisse point encore prendre de décision. Il laisse faire. D'ailleurs, partout les anciens gouvernements sont paralysés et pleins de crainte. La voix du peuple leur commande d'agir. Alloparaeus l'aîné vient ici, après s'être entendu avec Stein. De la sorte, toutes les mesures seront unifiées : chose dont on apprécie de plus en plus l'importance. Néanmoins, il est possible de présumer que de lourdes charges nous serons encore imposées. Nulle part, il n'y a assez d'argent. Il est touchant de voir comme, partout, on vide les tirelires et combien en cela l'ingéniosité fait de merveilles. A Hambourg, on a quêté chez les servantes. Ce sont les Messieurs qui quêtent, chacun accompagné d'une dame, afin d'en imposer davantage. La chose nous parut, à nous, mesquine. La quête n'en rapporta pas moins 10 000 marks. A Berlin, on échangea les bagues en or contre des anneaux de fer et la vanité fait que des dames porten jusqu'à treize de ces derniers....

Le 30 avril :

Ces jours derniers, nous avons craint de nouveau que les Français n'aient l'intention de revenir en grandes forces. Ils ont repoussé au delà de l'Elbe tous nos corps. Un petit *cutter* armé de 8 canons, que nous possédions, fut, par la négligence de son capitaine qui le laissa s'ensabler, pris. Mais on plaça des canons à Wilhelmsburg et nous l'avons coulé. Le château, également, a été endommagé. Ils ont, maintenant, de nouveau filé par la tangente et les forces de Dörnberg et Tschernitcheff ont repassé l'Elbe pour les poursuivre. Il semble que les Français, en tenant sans cesse le Hanovre en éveil, entendent empêcher son soulèvement. A Minden-sur-Weser ils ont construit de forts retranchements. Ils vont et viennent entre le Weser et l'Elbe. Les pauvres gens de ces pays sont à plaindre. Quant à nous, nous sommes, cette fois, beaucoup plus tranquilles, parce que, peu à peu, il se forme quantité de petits corps et parce qu'aussi les Danois ont posté des canonnières devant le port, qu'ils nous en ont même envoyé et qu'ils ont déclaré qu'ils voulaient

défendre l'Elbe. Pourvu seulement qu'ils ne soient pas bientôt réduits à se défendre eux-mêmes! Les Suédois deviennent plus nombreux, mais l'intention de la Norvège d'extorquer sa part de butin n'est malheureusement que trop manifeste. Napoléon a, de nouveau, réussi à brouiller ses ennemis par le jeu des intérêts privés. Les Suédois ne veulent pas aider la Russie avant d'avoir une compensation pour la Finlande. Avec l'aide des navires anglais, ils affament la Norvège et jamais le roi de Danemark ne renoncera de son plein gré à la couronne de Norvège. La nation non plus, malgré le mécontentement de Holstein. Mme de Staël a inspiré au Prince héritier des idées chevaleresques. Il croit avoir un parti, même en France. Qui le connaît sait combien chancelant est son caractère et ne saurait, pour cela, avoir confiance en lui. Le nœud est des plus embrouillés. Il faut, d'une façon ou de l'autre, satisfaire la nation suédoise, avant qu'elle n'agisse pour le grand but. Ils sont actuellement inactifs. Il y en a 13 000 en Poméranie et dans le Mecklembourg. Un temps précieux se perd. Cependant, les nouvelles sont bonnes : Thorn y est, Spandau aussi. Les troupes de Gotha ont déserté avec leurs officiers. Torgau et les Saxons auront leur tour. Le roi revient de son erreur, dit-on. L'Autriche aussi semble s'armer, mais non pour la France. Chez nous, à l'intérieur, l'approche d'un danger a toujours pour conséquence l'union des partis et un tel choc fait en général passablement avancer. L'activité, si nécessaire, ne se ralentit pas. Perthes est l'un des plus vaillants : nuit et jour en train. Les 7 200 hommes de la Garde civique et les bourgeois, sous le commandement de leurs capitaines, montent alternativement la garde. A Wilhelmsburg, c'est le capitaine de notre artillerie hanséatique, le Dr Wertheim, qui a coulé à fond le *cutter* et qui, avec une pièce de vingt-quatre, a atteint le bivouac, jusqu'au *Schwarzen Berg*. Nous vivons dans l'inquiétude. Mais on s'habitue à tout.

Le 2 mai :

Eckmühl a fait annoncer à Haffner par un parlementaire, venu par le *Kranz*, que les 1 800 mariniers danois qui avaient été réclamés étaient en marche et qu'il y avait lieu d'envoyer des bateaux pour les prendre. Une telle politesse aura ses raisons. Sans doute, Eckmühl veut-il ainsi savoir si les Danois sont ses amis ou ses ennemis. La réponse a été évasive et la bonne volonté à notre égard manifeste. L'Empereur est, dit-on, à Mayence depuis le 16 avril. Aujourd'hui, on attend Bernadotte à Stralsund. Cowburn et Wangenheim sont auprès de lui. On pense qu'il commencera la campagne par le Hanovre. Mais tout dépend, à cette heure, d'une bataille décisive, peut-être près d'Iéna. On l'attend.

Enfin, la bataille eut lieu et si, des deux côtés, elle fut célébrée

comme une victoire, il n'était pas douteux que la situation de Napoléon s'y était améliorée. Les Hambourgeois continuaient à attendre les Suédois, qui ne venaient pas, ainsi qu'une infanterie prussienne promise, mais brillant seulement par son absence. Wallmoden était bien arrivé, mais s'était borné à complimenter Tettenborn. Bernadotte n'apparaissait pas davantage à l'horizon brumeux de l'Elbe. Les bourgeois montaient des gardes et les nouvelles de victoire, lancées le 2 mai par les Prussiens, leur semblaient viande un peu creuse. Napoléon était à Leipzig. Le 9 mai, une sortie des Français sur Wilhelmsburg rejetait en désordre les défenseurs de Hambourg. Haffner promit, pour atténuer la terreur causée dans la ville par cette défaite, le secours officiel des Danois. Tettenborn, au courant de la situation militaire, s'apprêtait à déguerpir. Bernsdorff, revenu de sa mission, n'en rapportait qu'un piteux échec : le lord qui l'avait reçu lui avait clairement fait entendre que les intérêts du Danemark passaient après ceux de l'Entente entre l'Angleterre, la Russie et la Suède. *Hammonia* devint, sérieusement, nerveuse et Heine qui, plus tard, devait, si espièglement, diagnostiquer le cas de cette opulente matrone, aurait seul pu narrer adéquatement ses transes gallophobes.

Les bourgeois commencèrent, au début de mai, à vider la place, dans la crainte de représailles des Français. Davout ordonnait que les Danois quittassent, eux aussi, une ville où ils n'avaient que faire. La confusion était si grande, en ces jours-là, que, dans une même redoute, on pouvait voir, pêle-mêle, monter la garde de gros bourgeois hanséates à l'abdomen gonflé de charcuteries indigestes, à côté de Cosaques, de Prussiens, de Danois et d'Anglais. Les Anglais, d'ailleurs, n'hésitaient pas à tirer sur les canonnières danoises, destinées à défendre Hambourg contre les Français ! Bientôt, cependant, Hambourg resta seule et ses bourgeois furent les uniques figures martiales à peupler le *Grasbrook*.

Le bombardement, qui n'eut lieu que la nuit, ne fut pas terrible. Quelques grenades tombèrent, de la *Veddel*, jusque vers la *Herrlichkeit*, occasionnant plus de peur que de mal. Une attaque à l'*Eichbaum* fut repoussée et l'on prétendit que les canons

hambourgeois avaient démonté une batterie française. Hess annonçait les Suédois. On leur envoya des voitures. Elles revinrent vides. Finalement, il en vint de 1 200 à 1 500, avec la promesse de 1 000 fantassins prussiens. En revanche, les Danois devenaient amis de l'Empereur et c'était le tour de leurs canonnières de tirer sur les canonnières anglaises. Leurs matelots, renvoyés par Napoléon de Flessingue, indiquaient assez que celui-ci voulait plaire au roi de Danemark. D'ailleurs, l'envoyé danois auprès de Napoléon, von Knas[1], devait intercéder pour Hambourg. Les espoirs de cette ville se tournaient maintenant, en cette fin de mai 1813, vers l'Autriche, dont on attendait une déclaration de guerre, car, la route de Berlin étant ouverte, il n'y avait rien de bon à recevoir de ce côté-là.

Le 22 mai, la ville fut bombardée de dix heures du soir à trois heures et demie du matin. A Altona, un officier français intima la reddition de la place. Il n'en fut pas tenu cas. Le dimanche 23, on apprit que le roi de Danemark s'était réassocié aux Français : Alquier, qui l'avait su de bonne source, l'avait aussitôt mandé à Davout, qui en profita pour requérir l'aide du général danois commandant à Altona. Le 24, von Knas vint à Hambourg annoncer qu'il ne pouvait plus parler en faveur de la ville à l'Empereur. On se rabattit sur le Prince héritier et une députation, composée du syndic Gries[2], de Parist et de Karl Sieveking, lui fut envoyée à Stralsund, dans l'espoir de régler — ne fût-ce que provisoirement, la situation entre la Suède et le Danemark. Mais, le 25, qui était un mardi, fut derechef une journée affreuse. On s'attendait à voir les Français passer, par le *Kranz*, à Blankenese et déjà l'on se retrouvait au milieu des

1. C'est lui qui figure dans l'ouvrage de M. Servières sous le nom de « M. de Kaas », p. 367, *note* 4.

2. Ce Gries (Johannes) était l'un des frères — la famille comptait 9 membres — du poète hambourgeois, imitateur naguère estimé de Calderon, de l'Arioste et du Tasse, Johann-Diederich Gries, dont une biographie anonyme, par Elise Campe (*Aus dem Leben von Johann Friederich Gries*), a été très notablement complétée par K. Th. Gaedertz en une série d'études parues en 1904 aux numéros 24-29 du *Supplément littéraire* des *Hamburger Nachrichten : Neues von einem alten Hamburger Dichter*, puis réunies en 1905 dans la *Nouvelle Suite* du recueil, paru à Leipzig : *Was ich am Wege fand*; voir aussi : *L. Tieck et le Théâtre Espagnol*, de J.-J.-A. Bertrand (Paris, 1914), p. 78 *seq.*, 137 *seq.* et 142 *seq.* Johannes Gries, qui fut envoyé au *Bundestag*, mourut en 1827.

gendarmes, cependant que l'artillerie était braquée, par Tettenborn, sur Altona, pour parer à ce débarquement. Le général, qui avait fait avancer les Suédois jusqu'à Hambourg, ayant été désavoué par le Prince héritier, ces troupes avaient été retirées et la ville se retrouvait de nouveau livrée à elle-même. Haffner faisait déclarer, le 26, qu'il n'y avait rien à craindre du côté d'Altona et les défenses, de ce chef, étaient toutes portées de l'autre face. Les nuits du 25 et du 26 avaient été calmes dans les îles, par suite d'un temps affreux. Dans la soirée du 26, un millier de Prussiens, promis, comme on l'a vu, étaient arrivés, avec quelques Mecklembourgeois. Le courage avait, ainsi, ses hauts et ses bas et l'on vivait une vie fiévreuse. Le 27, on parla d'alliance autrichienne et de grandes victoires à Dresde. Deux petits *cutters* tiraient, de l'Elbe, sur les batteries françaises, s'efforçant de les démonter. Dans la nuit, quelques bombes furent lancées de nouveau. Comme elles ne produisaient aucun effet, on n'y fit pas attention. Les principaux notables étant en fuite, on ne s'occupait pas de la canaille. Le 28, arrivèrent des chargés de pouvoirs suédois pour annoncer aux Danois que les troupes suédoises ne les attaqueraient pas. Mais comme les autorités danoises d'Altona n'avaient pas pouvoirs pour traiter et que la Suède jetait toujours son dévolu sur Drontheim et prétendait à l'occupation de la Norvège septentrionale; comme, d'autre part, les idées du Prince héritier variaient d'heure en heure, le plus clair de tout cela, c'était — et ce fut ce qui arriva — que ses troupes resteraient absolument inactives. Le 29, les bourgeois, las de monter des gardes interminables, montraient à qui de droit leurs jambes enflées. Un nouveau général danois avait pris le commandement d'Altona et, aussitôt, fait cerner Hambourg par ses troupes. Tettenborn n'attendait que cela pour filer à l'anglaise. Hess, qui prévoyait cette fugue, avait fait imprimer d'avance un ordre du jour à la garde civique, lui enjoignant de se dissoudre d'urgence, pour, du moins, dans la perte de tout, sauver les personnes. La fin de ce document évoque l'espoir d'une vengeance dans des temps plus lointains. Cependant, le Conseil, qui siégeait en permanence, jugea que cette menace était hors de saison, et l'ordre de Hess ne fut pas proclamé. L'après-

midi du 30 mai, la ville, préalablement occupée, dans la matinée, par les Danois qui en avaient désarmé la garde civique, passait aux mains des Français. Le soir, Davout y faisait son entrée, dans une illumination de commande. Les troupes bivouaquèrent sur les places (dites : *Märkten*) : on en estimait la totalité entre 10 et 14 000 hommes. A en croire les Hambourgeois — et déjà, un contemporain, l'ex-avocat von Haupt, dans son : *Hamburg unter dem Marschall Davoust*, s'est fait l'avocat de cette odieuse légende — le « règne de la Terreur » allait commencer[1]. Le journal de Mme Sieveking — qui, d'ailleurs, se termine au 20 juillet 1813 — s'il exprime maints légitimes mécontentements, ne permet pas d'y voir autre chose que la rage de la classe bourgeoise, furieuse de la violation de ses privilèges séculaires et de ce que le nouveau régime, comme il abattait les maisons hambourgeoises pour construire une enceinte fortifiée, détruisait impitoyablement les cloisons étanches si jalousement maintenues, dans la « libre » cité, entre les castes. Qu'au demeurant, il ait fallu sévir, à qui — après les horreurs sans nom qui pèseront à jamais sur le souvenir des descendants de ces mêmes castes privilégiées, depuis l'été de 1914 — fera-t-on accroire que ces mesures de rigueur aient été le résultat, non des circonstances, mais de la cruauté de Davout? Il s'est, heureusement, rencontré, dans les rangs des historiens même d'Allemagne, un Napoléoniste assez probe pour laver la mémoire du maréchal, et, après les arguments produits en 1892 par P. Holzhausen, toute plaidoirie *pro domo nostra* serait superflue. M. Servières, qui, certes, n'a pas flatté Napoléon au cours de son gros ouvrage, énumère les diverses mesures de rigueur dont, par ses ordres « cruels », furent frappés les Hambourgois. Dès les 7 et 8 mai, intimation était donnée au commandant de la 32e division d'arrêter tous les « sujets » qui avaient repris le poste sénatorial, d'en fusiller 5 et de confisquer les propriétés de ces gens. Un

1. Ce sont les propres termes de Fritz Treusch, au numéro 36, 4 septembre 1904, du *Supplément littéraire* des *Hamburger Nachrichten* : *Die Schreckensherrschaft begann.* Un senatus-consulte du 3 avril 1813 avait supprimé le régime constitutionnel dans les départements hanséatiques; un autre, du 10 avril, y conférait à Davout la dictature et c'avait été le 18 juin que l'état de siège avait été déclaré pour Hambourg et Lübeck.

même destin était réservé à ceux qui, ayant servi auparavant sous les Français, s'étaient ensuite rendus coupables du crime de « trahison ». Une contribution de 50 millions était imposée à Hambourg et à Lübeck. Mandat d'arrêter le Grand-Duc de Mecklembourg-Schwerin et de le faire enfermer en France dans une prison d'État était également envoyé, etc.

Les Hambourgeois, qui énumèrent à plaisir ces mesures draconiennes, n'auraient pas dû oublier que, dès le 1er juillet, Napoléon en annulait pratiquement la portée en laissant à la décision du maréchal le soin de faire bénéficier de l'amnistie qui bon lui semblerait! Si, au lendemain de l' « émeute » de février, on avait fusillé six meneurs : Vorath, Schradek, Würinger, Kraut, Schmal et Guchen, cette fois on se borna à exclure les suspects de l'amnistie et à les bannir à vie de France! Tel fut le cas d'Abendroth[1], de Gries, du Dr von Hess — ex-commandant de la garde civique — du maître boucher Hanfft, qui avait armé à ses frais des escadrons de cavaliers, du professeur au *Johanneum* et rédacteur du *Deutscher Beobachter*, Zimmermann, du maître couvreur Mettlerkamp, de von Ehrenstein, copropriétaire du *Hamburgischer Korrespondent*, du *Burgvogt* Meyer, du libraire Perthes, de l'ex-conseiller à la ci-devant Cour d'appel impériale, von Zeterfleth, de l'ex-substitut de l'avocat général, von Sode et de von Haupt, tandis que d'autres membres de la Cour d'appel étaient simplement exclus de la réinvestiture dans leurs charges : Jochmus, Bartels, von Spilker, Jenisch, Brunnemann, Curtius, Degen, Böhmer, von Schlütter, Widow. Étaient également rendus « impossibles » : Schulte, président du Tribunal de commerce et les fonctionnaires du gouvernement de Hambourg, Westphalen et Prosch, tous trois sénateurs. Écoutons, d'ailleurs, notre narratrice, témoin clairvoyant et peu enclin à l'indulgence, sur les premiers jours de la réoccupation. Le 24 juin, elle écrit, résumant l'essentiel de ce qui s'est passé depuis le 1er :

A partir du 1er juin régna un calme sourd. On a fait mettre et enlever tous les meubles. Beaucoup de gens sont revenus, qui n'avaient fui qu'à

1. Cependant, on lui ménagea la possibilité d'une réclamation, et, par suite, d'une justification. De même, pour Bartels et Beneke, dont il sera question tout à l'heure.

contre-cœur et pour échapper au vide de la ville. Plusieurs membres de la garde civique revinrent aussi : les pères de famille et ceux qui ne s'étaient pas compromis. On ne mit les scellés qu'aux maisons de Hess et de Perthes. Abendroth et d'autres étaient déjà partis avant. Des jeunes gens de l'âge de la conscription se sont enfuis dans le Holstein, en armes. Une centaine s'est fait inscrire comme étudiants à Kiel. Il y a lieu de craindre que l'on n'exige du roi de Danemark une mesure générale de rigueur. Cela gênerait beaucoup ceux qui sont actuellement dans le Holstein. On a nommé maire un Oldenbourgeois, Rüder, qui ne sait comment s'y prendre. Un nouveau préfet, Breteuil, est venu : on le dit méchant et sévère[1]. A Lübeck, on avait d'abord également envoyé des Danois. Jusqu'au 10 juin, on parlait toujours, à mi-voix, de combats dans la région de Bergedorf. Le 10, un combat venait juste de commencer quand parvint la nouvelle de l'armistice. Maintenant, c'est un calme de mort. Les Suédois, 20 000 hommes, se sont, dit-on, joints à l'armistice et beaucoup prétendent qu'ils ne cessent pas de négocier avec les Français. Il est certain, en tout cas, que le Prince héritier aurait pu, avec beaucoup de succès, agir autrement. Il se retranche toujours derrière la plainte d'une violation de promesse : celle des 25 000 Russes et Prussiens. Il a soin de ne jamais rester sans porte de sortie, bien qu'il manque d'argent, qu'il devait recevoir par Hambourg. La folle idée anglaise, d'en faire le sauveur de l'Allemagne, a produit des maux incalculables. Les troupes danoises, composées en majorité de gens du Holstein, sont au désespoir de devoir se battre en union avec les Français. Leur vœu était bien différent ! On ne sait pas exactement ce qu'il en est de l'armistice, parce qu'on ne connaît pas les intentions de l'Autriche. L'avance de Napoléon jusqu'à Breslau est un fait. C'en est un autre que les Prussiens se sont merveilleusement battus. Les intentions des Russes étaient-elles pures? On en doute. Maintenant, on parle de négociations de paix à Dresde. Du moins, Napoléon veut-il faire croire qu'il désire la paix. Aucun grand État n'a voulu aussi sérieusement être libre que notre bonne ville de Hambourg. Les sacrifices, les énergies apparaissent incroyables à qui connaît les habitants et leurs mœurs. Le sentiment d'être vaincu est dur. Sans l'intervention danoise, la ville aurait été, de grand cœur, livrée aux

1. Ce triste sire n'était autre que le neveu du baron de Breteuil, Letonnelier, comte de Breteuil, ex-préfet de la Nièvre, dont les bassesses à l'égard de l'Empereur, à Hambourg, n'eurent d'égale que la platitude avec laquelle, devenu préfet royaliste de l'Eure-et-Loir, il servit la Restauration, qui, d'ailleurs, fut obligée de le destituer en 1819, lorsque le gouvernement parut vouloir rentrer dans les voies constitutionnelles. On sait que, pair de France en 1824, il approuva hautement la loi sur le sacrilège à la Chambre Haute. Le Hogendorp dont il est question plus bas était Thierry, frère du ministre d'État du royaume des Pays-Bas et qui combattait encore aux côtés de Napoléon à Waterloo. Il avait, ainsi que son frère, fait partie du corps des cadets à Berlin.

flammes et maintenant encore on désire que cela soit. On nous a grevés de contributions effroyables : 48 000 000 de francs! Et à payer dans le délai d'un mois, ce qui est chose impossible. On a pris 34 otages, les meilleurs et les plus riches de la ville et on les a conduits à Harburg après les avoir traîtreusement attirés, sous prétexte d'une conférence, dans l'ancien Orphelinat. Après leur avoir fait payer un sixième, on en a mis quelques-uns en liberté, mais pour en ramener d'autres. Pour commencer, c'est de l'argent qu'il faut donc. Depuis hier, la ville est en état de siège, ce qui fait prévoir des exécutions militaires. Sans doute, les principaux habitants sont en fuite, mais il faut craindre bien de secrètes combinaisons. Le 23, un gouverneur général, von Hogendorp, aide de camp de l'Empereur, est arrivé. C'est de lui, sans doute, qu'émanent ces nouvelles mesures. Le maréchal Davout reste toujours à la tête de la 32e division. La ville est fortifiée selon les règles. Les beaux arbres du *Fortifikationshaus* sont déjà abattus. Ce seul aspect arrache des larmes : combien d'autres couleront encore! La mise en défense fortifiée de la ville a singulièrement été facilitée par notre propre bon vouloir de l'organiser contre les Français! Nous avions, avec une rapidité incroyable, élevé quantité de redoutes. En ce moment, une députation, composée de Beneke[1], de Chapeaurouge et Oppenheimer, part à Dresde pour implorer la grâce et l'indulgence de l'Empereur. Mais il faut d'abord, à l'aide d'un emprunt sur la contribution à lever, réunir 10 000 000 de francs. On n'a pu en trouver que 3 millions et demi argent comptant! On va taxer les matières destinées à la construction des navires et elles seront prises à leur valeur. Schuback et Godeffroy ont été taxés à 400 000 francs, payables en six échéances. Les moins riches ont à payer 1 600 francs. A chaque échéance, les mesures sont plus rigoureuses, et les paiements plus irréalisables. Quelques-uns sont déjà obligés de nourrir des gens logés chez eux en garantie d'exécution. Aujourd'hui, 24, un décret a été proclamé, ordonnant aux fugitifs de revenir, sous peine de confiscation de leurs biens. Il n'est pas encore question d'une amnistie. Puissent ces feuilles ne pas avoir à enregistrer, en progression croissante, l'augmentation de la misère!

Le 7 juillet, on parlait de 30 000 Suédois, qui allaient se masser dans le Holstein. Le 9, les bruits de fortes troupes, marchant pour délivrer Hambourg, prenaient plus de consistance. Quoi d'étonnant que les travaux de fortification aient été poussés avec une activité fébrile? Disparues, les belles avenues des Portes! Mais

1. Il fut, au dernier moment, remplacé par M. Sillem. L'Empereur déclara qu'il ne les recevrait que lorsqu'on aurait payé les 48 millions.

l'on est surtout inquiet de savoir ce qu'il adviendra après l'armistice. Pendant six heures, Metternich a conféré, à Dresde, avec Napoléon. Et celui-ci n'a-t-il pas déclaré à Knas : *A la fin de l'armistice, j'aurai 1 200 000 hommes sur pied. Vous ne le croyez pas; quelquefois, je ne le crois pas moi-même!* La fille de Reimarus, qui rapporte ce dire à la date du 9 juillet, ajoute : *Aus Frankreich und dem ganzen Weg daher, weiss man von Reisenden, dass ungeheuer viele Truppen im Anzuge sind* [1]. Vainement, de Stralsund, Gries a-t-il signé une proclamation aux Hanséates, les conviant à s'enrôler dans le corps de bourgeois que forme, en cette ville, Mettlerkamp, et qui constituera la *Légion allemande*, leur promettant qu'en récompense, et une fois Hambourg repris, ils seront dispensés à l'avenir de tout service! Mme Sieveking déclare tristement : *L'enthousiasme, qui ne saurait toujours suivre une ligne ascendante, se refroidit et devient dépit contre ceux qui l'ont trop échauffé.* Et voici qu'on maudit Tettenborn : *Il est, dit-on, tombé en disgrâce et ne l'a que trop méritée.* Le 17 juillet, toute la question est de savoir si l'armistice sera, ou non, prolongé. Le Prince héritier est près de Lübeck, en ordre de bataille. Les troupes danoises du Holstein, 7 000 hommes, se retireraient, en cas de combat : on les appelle *corps auxiliaire*, mais chaque jour, elles ont maille à partir avec les Français. Le 20 juillet, on s'attend à des coups de canon. Divers émissaires mecklembourgeois ont pu se glisser dans la ville et ranimer les courages chancelants. Ils ont affirmé que chez eux on était optimiste, que le Prince héritier s'était rendu au quartier général russe pour tout conclure, que l'armée comptait près de 30 000 hommes, que des canonnières anglaises étaient amarrées près de Glückstadt et que l'on en attendait d'autres, etc. On se demandait, cependant, ce qui se déciderait entre Berlin et Dresde, où se rendait la grande armée nouvelle de l'Empereur. *Aus Berlin*, note à ce propos notre narratrice, *sind ängstliche Briefe und der Wunsch nach Frieden*[2]. Les Russes, cependant, ne sont pas sincères et les généraux ne

1. « On sait par des voyageurs que, de France et sur toutes les routes qui en viennent, des masses formidables de troupes sont en marche. »
2. « De Berlin, il y a des lettres anxieuses, avec le désir de la paix. »

s'entendent pas. L'Autriche continue à louvoyer. On craint la « *Klugheit*[1] » de Napoléon, qui, cette fois, désire, visiblement, être l'arbitre de la paix. Les nouvelles d'Espagne sont très rassurantes. *Les Français ont dû se ranger derrière la Bidassoa et tout s'est envolé de Bayonne.* Mme Sieveking clôt son Journal sur ces phrases : *Tous les hommes, même les pères de famille de quarante-cinq ans, doivent combattre et cependant les négociations de paix sont aux portes. L'armistice durera jusqu'au 15 août et d'ici là, la pauvre Hambourg sera complètement opprimée et détruite, pour, au mieux aller, être jetée comme chose inutile!* Cette prophétie ne devait pas s'avérer : si Hambourg fût restée française, le dernier chapitre du livre de M. Servières montre qu'au lieu d'être détruite, elle eût été, au contraire, merveilleusement améliorée, au profit de son commerce. Mais on sait l'épilogue, qu'il serait oiseux de relater ici, puisqu'il a été étudié et que rien d'essentiellement nouveau ne nous permettrait d'en modifier l'aspect historique. Abandonné à lui-même, Davout, qui avait rétabli l'ordre à Hambourg, y avait dressé ses recrues, y avait organisé les nouvelles divisions qui lui étaient confiées, y avait, enfin, érigé ce vaste camp retranché qui conserva une armée à la France, joignit, à la gloire acquise sur tant de champs de bataille, celle que donne la défense d'une grande place de guerre, sans espoir de secours! Il s'y soutint, dix mois entiers, au milieu d'une population férocement hostile, qu'exaltait la présence d'une armée de 80 000 hommes, commandée par l'un des plus habiles généraux russes, le vieux Benningsen, qui, après avoir coopéré à la bataille de Leipzig et tandis que les Alliés se dirigeaient sur la France, avait formé le blocus de la cité hanséatique : exploit qui, la guerre terminée, lui valut, du Bourbon restauré, la grand'croix de notre Légion d'honneur! Les événements de Fontainebleau seuls mirent fin à cette lutte épique et Louis XVIII dut, par un ordre formel, contraindre Davout, qui fit sa soumission le 8 mai 1814, à céder le commandement de ses troupes au comte Étienne-Maurice Gérard, général à la carrière si glorieuse. Nul n'ignore comment, revenu en France,

1. « Sagesse. »

Davout y avait été devancé par les plaintes les plus graves, relatives à sa conduite à Hambourg et comment il rédigea, dans sa propriété de Savigny-sur-Orge, un mémoire justificatif où il se lavait si bien — car il n'était pas, lui, un Bourrienne —[1] de ces imputations calomnieuses qu'on n'osa toucher à sa personne. Ainsi finit la tragédie hambourgeoise[2]....

Nîmes, décembre 1918.

CAMILLE PITOLLET.

1. La partie du mémoire de Davout relative à la saisie à main armée des fonds de la banque de Hambourg a été reproduite dans la notice que lui dédia le recueil précédemment cité de Rabbe, Vieilh de Boijolin et Sainte-Preuve et où l'on trouve souvent des renseignements précieux : *Biographie Universelle et Portative des Contemporains, ou Dictionnaire Historique des hommes vivants et des hommes morts depuis 1878 jusqu'à nos jours, qui se sont fait remarquer chez la plupart des peuples, et particulièrement en France*, etc., etc. (Paris, F.-G. Levrault, rue de la Harpe, n° 81, et Strasbourg, rue des Juifs, n° 33, 1834, t. II, p. 1227).

2. Nous réunirons ici quelques notes bibliographiques, complétant les précédentes et relatives aux ouvrages que nous avons lus avant de rédiger cette étude. D'abord, le pamphlet de Th. von Haupt. M. Servières en cite, p. 7, *note* 1, la soi-disant édition de Paris, mai 1814, en 1 brochure in-8. Il eût fallu dire que ce n'est là qu'une fausse mention : ces 94 pages — écrites alors que Davout tenait encore à Hambourg, d'où il ne sortit que le 21 mai — sortent des presses de Perthes und Besser, alors que l'original allemand : *Hamburg unter dem Marschall Davoust. Aufruf an die Gerechtigkeit*, avait paru à Leipzig, chez Cr. Fleischer. De même, p. 326, *note* 1; 345, *note* 2; 356, *note* 2, *etc.*, M. Servières renvoie à « la brochure de Varnhagen d'Ense : *Hambourg avant Davoust*, Paris, 1814, in-8 ». Il eût fallu, plus exactement, citer, de Varnhagen von Ense, outre les curieuses *Hanseatische Anregungen* (Hamburg, 1814, in-8), la *Geschichte der Hamburgischen Begebenheiten während des Frühjahrs, 1813*, imprimée — avec l'indication : Londres — chez Perthes à Hambourg en 1814, in-8; ainsi que la *Geschichte der Kriegszüge des Generals von Tettenborn in den Jahren 1813 und 1814*, parue à Tübingen, chez Cotta, en 1815. — Quant au *Mémoire* justificatif de Davout (Paris, G. Warée, 1814, 161 p. in-8; sa publication est annoncée dans la *Bibliographie de la France* du 6 août 1814, n° 30, p. 209), il n'est pas sans importance de rappeler qu'il a été réimprimé en 1890 par la maison Berger-Levrault et Cie, sur 123 p. in-8, vendues alors 2 francs. Comme on jugeait le général Bardin, à l'article *Davout* de la *Biographie universelle Michaud*, le prince y réduit un peu trop « à sa plus simple expression sa responsabilité ». (*Nouv. Éd.*, t. X, p. 222.) Signalons, à propos d'articles d'*Encyclopédies* sur Davout, qu'il est curieux que M. A. Debidour, dans la *Grande Encyclopédie*, t. XIII, n'ait pas songé, à propos de Mme de Blocqueville, à marquer l'usage qu'avait fait de sa publication de 1879-80, E. Montégut, dans trois articles de la *Revue des Deux Mondes* (1er octobre 1879, 15 décembre 1880, 15 janvier 1881), réimprimés en 1895, sans indication de provenance, dans le volume paru chez Hachette : *Le Maréchal Davout, son caractère et son génie*. — Enfin, à propos de P. Holzhpausen et de son *Davout in Hamburg* (un vol. in-8 paru en 1892 à Mülheim), cet ancien collaborateur de la *Revue Napoléonienne* s vante, dans la 5e édition de *Wer ist's* (Leipzig, 1911, p. 637), d'avoir dû à son volume d'illustres relations avec... l'impératrice Eugénie, la princesse Mathilde, le prince Bonaparte, les familles Davout, Larrey, Meneval, « etc. » (*sic!*), le duc de Broglie, Fr. Masson, Rambaud, *etc.* Voilà à quoi servait — en Allemagne — d'écrire l'Histoire....

LE SÉJOUR DE CHARLES IV D'ESPAGNE A MARSEILLE

Attiré comme dans un piège par les insidieuses promesses de Savary, le nouveau roi d'Espagne Ferdinand VII était allé retrouver à Bayonne son père Charles IV et sa mère Maria Luisa, qui s'étaient jetés dans les bras de Napoléon comme dans ceux d'un protecteur tout-puissant. Mis en face les uns des autres, et en présence de l'Empereur qui, au lieu de se retirer, ne sut que jouir du spectacle de la dégradation d'une antique dynastie, ils s'accablèrent de récriminations et d'invectives. La vieille reine s'emporta même jusqu'à lever la main sur son fils comme pour le souffleter. Il fallait en finir!

Ferdinand s'était retiré dans ses appartements. Il s'attendait à être arrêté et gardé en prison. « Si d'ici à minuit, lui avait dit Napoléon, vous n'avez pas reconnu votre père comme roi légitime et ne le mandez à Madrid, vous serez traité comme rebelle. » L'Empereur n'aurait sans doute pas exécuté sa menace. Il lui suffisait d'avoir jeté le trouble dans cet esprit déjà dévoyé, et d'avoir inspiré à ses conseillers une épouvante indicible. N'était-il pas assuré que le temps ferait son œuvre? D'ailleurs Charles IV entrait pleinement dans son jeu et lui fournissait les apparences de légalité dont il avait besoin. Le 5 mai le Roi abdiquait en effet pour la seconde fois en faveur de Napoléon, et non content de renoncer au trône, il déshéritait sa famille. Ferdinand se décida moins facilement, mais Napoléon sut agir et agir à propos sur l'esprit de ceux qui entouraient le prince. Poussé à bout par ses conseillers épouvantés, découragé, ne comprenant pas que, dans la circonstance dramatique où il se trouvait, la seule attitude convenable était non pas l'effacement, mais au contraire la protestation hau-

taine et sans phrases, Ferdinand renonça à soutenir ses droits. Il eut du moins la pudeur de ne s'humilier que devant son père et ne se retira que devant lui. Cette renonciation ne sembla pas encore suffisante à Napoléon. En cédant la couronne Ferdinand redevenait prince des Asturies. Il fallait prévenir une restauration possible. Il fut donc obligé, cette fois en qualité d'héritier éventuel, à renoncer à tous ses droits. Les enfants Carlos, Francisco et Antonio furent eux aussi forcés d'adhérer à cette renonciation. Le terrain est donc déblayé. En vertu du droit monarchique Napoléon devient le maître de l'Espagne. Il peut en disposer à son gré, garder pour lui cette couronne si prestement acquise, ou la céder à qui bon lui semblera.

Tant de sacrifices, tant d'humiliations méritaient une récompense. Sur ce point Napoléon se montra large. Charles IV acquérait le château de Compiègne en viager et celui de Chambord en toute propriété. On lui assurait en outre une rente de trente millions de réaux, et il recevrait, sa vie durant, les honneurs royaux. Quant à Ferdinand, on lui accordait, à titre d'indemnité, le château de Navarre et une rente d'un million de francs. Tous les membres de la famille royale touchaient de fortes indemnités et une pension de 400 000 francs par an. Ce n'était vraiment pas acheter trop cher la succession des Habsbourgs et des Bourbons !

Le premier soin du nouveau maître de l'Espagne et des Indes fut d'éloigner au plus vite des témoins gênants, non pas que la présence de ces princes déchus l'embarrassât, mais il préférait avoir le champ libre et il s'empressa de leur offrir toutes les facilités pour se rendre dans leurs nouveaux domaines. Charles IV partit le premier. Le duc de Broglie, alors bien jeune, le vit passer à Poitiers et conserva de cette royale chevauchée une singulière impression. Les vieux souverains avaient gardé leurs carrosses de cérémonie, énormes caisses dorées, garnies de glaces de tous côtés « de telle sorte que les voyageurs étaient condamnés à se tenir debout sur leurs sièges, sans pouvoir s'appuyer. Les caisses étaient suspendues par des courroies de cuir blanc dans un cadre de quatre énormes madriers carrés, auquel il avait été difficile d'ajuster un attelage de chevaux de poste. Huit domestiques,

à la livrée des Bourbons, venaient de Bayonne, debout derrière les caisses, comme s'il se fût agi d'aller au Prado en équipage de gala. Tout cet attirail, moitié somptueux, moitié grotesque, qui sentait l'imprévoyance et la précipitation, ce mélange d'antiquité sans prestige, de faste sans élégance, cet étalage de dorures et de misères faisaient venir les larmes aux yeux et le sourire sur les lèvres. » Charles IV lui parut grand, sec et vert, quant à ses qualités corporelles, car, ajoute le malin observateur, « je douterai presque qu'il en ait jamais eu d'autres ». Tel en effet l'a figuré le grand peintre espagnol Goya dans le superbe portrait du Musée de Madrid, debout, en grand costume, avec ses yeux éteints, ses grosses lèvres, son nez monumental. On dirait un mouton endormi. Quant à la reine Maria Luisa, dont Goya fit également le portrait, elle est habillée et parée comme une châsse de reliques, le fard sur la joue, l'œil agrandi par d'ingénieux artifices, la bouche sensuelle. Le jeune duc de Broglie trouvait qu'elle ressemblait « à une petite fée proprette tirée à quatre épingles, digne et réservée ». Fidèle esclave de l'étiquette, la reine en effet se croyait toujours en représentation. Lorsque les augustes voyageurs arrivèrent à Poitiers, Maria Luisa y tint sa cour avec autant d'aisance qu'à Aranjuez. Sans ouvrir la bouche sur les tragiques événements dont elle était la victime, elle s'informa avec un air d'intérêt de la santé et de la famille de toutes les personnes qui lui furent présentées. Charles IV ne cessa de jouer au billard, de réclamer son ami Godoï, de déployer une énergie stomacale qui étonna les Poitevins, et de parler avec une intarissable volubilité, mais sans la moindre allusion à sa chute. « Il avait l'air d'un roi Lear, remarquait Broglie, mais ce n'était qu'un faux air. »

A petites journées les souverains déchus s'acheminèrent d'abord sur Fontainebleau, où, grâce au préfet du palais Rémusat, ils furent reçus avec tous les honneurs dus à leur rang, puis sur Compiègne, où ils trouvèrent enfin le repos qu'ils avaient si chèrement acheté. L'Empereur avait désigné la duchesse de Chevreuse comme dame de compagnie pour Maria Luisa. La duchesse refusa et se permit de dire qu'elle ne consentait pas à devenir geôlière. Napoléon furieux eut un instant la pensée de la

traiter en criminelle d'état, mais il se ravisa et chargea le comte de Laval-Montmorency de faire les honneurs du château aux exilés. Ce dernier accepta et fit bonne garde. Le Roi reprit aussitôt ses habitudes de Madrid, telles que les a notées avec une cruelle sincérité Lucien Bonaparte lors de son ambassade en Espagne, c'est-à-dire que levé de grand matin, vers les cinq heures, il expédiait un premier déjeuner, écoutait coup sur coup deux messes, lisait quelques ouvrages de dévotion, puis se rendait dans les ateliers qu'il avait fait construire dans les dépendances du palais, et tour à tour menuisier, serrurier, armurier surtout, n'était jamais plus heureux que lorsqu'il avait réparé une serrure abîmée ou fourbi une épée en mauvais état. Il se rendait ensuite aux écuries, et passait une inspection minutieuse des chevaux, des harnais et des voitures. Ces diverses occupations le conduisaient au repas de midi, repas pantagruélique et qui excitait l'étonnement des personnes présentes. Aussitôt après, et par n'importe quel temps, Charles IV partait pour la chasse. Jadis, en Espagne, ces chasses étaient de véritables expéditions militaires. Plusieurs centaines de rabatteurs, de piqueurs, de tireurs et une cinquantaine de chevaux étaient mis en mouvement. A Compiègne l'appareil était plus modeste, mais la chasse avait toujours lieu. Au retour, et après un troisième repas, le roi rejoignait la reine et s'entretenait avec elle des affaires du jour, et encore lui arrivait-il fréquemment de s'endormir. Venaient ensuite les distractions de la soirée, concerts, interminables parties de cartes, auxquelles prenaient part quelques courtisans assujettis à cette corvée. Le Roi s'endormait presque régulièrement en jouant sa partie, mais il se réveillait avec non moins de régularité pour absorber un quatrième repas, et regagner enfin ses appartements, non sans avoir témoigné à ses amis une familiarité déplacée soit par des plaisanteries désobligeantes, soit par de brutales caresses ou même des coups qui le faisaient rire aux larmes. Triste personnage en vérité, bien peu sympathique, et, ce qui achève le tableau, d'un aveuglement absolu sur la conduite de sa femme.

Maria-Luisa avait il est vrai renoncé aux écarts matrimoniaux qui l'avaient rendue tristement célèbre, mais Manuel Godoï,

l'ex-prince de la Paix, était toujours l'hôte de Compiègne. Il faut pourtant le reconnaître, non seulement son attitude vis-à-vis du souverain était correcte, mais encore il avait mis toute sa fortune à leur disposition, et se montrait d'un dévouement absolu, même à leurs caprices. Le duc de Broglie lance contre lui un mot cruel. Il ne voit en lui « qu'une sorte d'intermédiaire entre le maître d'hôtel et le chasseur ». Au moins ce maître d'hôtel, honoré de l'affection de ses maîtres, resta-t-il fidèle à son rôle, et eut le mérite assez rare de rester le courtisan du malheur.

La reine forcée par l'âge à renoncer à ses scandaleuses amours et par les circonstances à ne plus jouer de rôle politique et à se contenter d'une existence relativement modeste, s'était lancée dans les pratiques d'une dévotion minutieuse. Cette ancienne élève de Condillac, qui jadis se piquait d'une certaine liberté philosophique, était au fond restée très attachée au catholicisme, et elle en suivait toutes les prescriptions. Elle ne reculait même pas devant certains actes superstitieux, par exemple en temps d'orage. A Compiègne elle suivait avec assiduité les offices, et passait la plus grande partie de son temps à de pieuses lectures ou à de dévots entretiens avec quelques obscurs aumôniers, qui constituaient sa chapelle. Elle n'oubliait pourtant pas que jadis elle avait été la souveraine maîtresse d'un grand royaume, et, quand il s'agissait d'une visite, d'une réception, ou d'une fête, elle se rappelait très à propos toutes les règles du cérémonial, et savait d'un seul mot écarter des importunités ou rappeler aux convenances des familiarités déplacées. En un mot, bien que résignée en apparence, elle n'oubliait pas qu'elle avait été la reine, et, par la fermeté et la dignité de son attitude, ne permettait à personne de l'oublier.

Compiègne ne devait pas être la dernière station du calvaire royal. Charles IV, encore plein de l'amer ressentiment que lui avait causé la conduite de son fils Ferdinand, persistait, il est vrai, à considérer Napoléon comme un sauveur, et ne parlait jamais de lui qu'en termes émus et chaleureux. La reine, dégoûtée des grandeurs et peut-être touchée par le repentir de ses fautes, n'aspirait plus qu'au repos, mais elle avait auprès d'elle sa fille, l'ex-reine d'Etrurie, Marie Joséphine, qui, trop jeune pour renoncer

à l'avenir et trop passionnée pour ne pas garder rancune à l'auteur de la chute des Bourbons, exhalait sa fureur, avec son entourage intime, en cris de colère et en injures inutiles, mais qui néanmoins, par leur incessante répétition, jetaient le trouble dans l'esprit de ses parents. La domesticité du palais, à l'exception de Godoï qui, sauvé par Napoléon à Aranjuez, lui gardait une sincère reconnaissance, partageait les sentiments de la jeune princesse. et peu à peu se formait une atmosphère de haine et grossissait un désir de vengeance, qui pouvaient se traduire par de fâcheux éclats. Dès les premiers jours Napoléon fut informé des dispositions de la petite cour de Compiègne à son égard, et il régla sa conduite en conséquence. Traiter le roi et la reine avec les dehors de l'amitié, mais en les maintenant dans leur impuissance, surveiller la jeune reine d'Etrurie, ne voir dans Godoï qu'un favori tombé et qu'un instrument brisé, telle fut la politique qu'il adopta et qu'il suivit résolument jusqu'aux derniers jours du règne.

Dès l'année 1808 Charles IV avait manifesté le désir de quitter Compiègne, dont le climat ne lui convenait pas, et où il ne pouvait contenter dans la forêt qui pourtant l'entoure sa fiévreuse activité de chasseur. Il ne cacha pas qu'il s'installerait volontiers à Nice, avec l'inséparable Godoï. L'Empereur s'empressa d'accéder à sa demande. « Le roi désire aller à Nice, écrivait-il de Bayonne (15 juillet) à Duroc. Il peut partir aussitôt qu'il voudra. Il voyagera incognito ou comme roi. S'il voulait aller à Menton, je ne sais si le château du prince de Monaco est en état de le recevoir. Il pourra du reste aller s'y promener et voir s'il peut s'y fixer. » Quant à Godoï, il est traité avec une dédaigneuse pitié. « Comme c'est un homme de peu de conséquence, écrit durement l'Empereur, il peut vivre à Paris où il voudra. » Charles IV ne donna pas suite à sa première idée. Il demanda seulement à partir pour le Midi, se réservant de choisir sa résidence. Napoléon, qui n'avait plus à le redouter, lui donna toutes les facilités nécessaires, et la petite cour d'Espagne quitta Compiègne dès le mois de septembre 1808, et s'achemina à lentes journées vers le Midi.

Le 4 octobre 1808 Charles IV arrivait à Aix, et descendait à

l'hôtel Maurel de la Roquette. Il avait une suite nombreuse de près de deux cent cinquante personnes, écuyers, majordomes, domestiques de tout rang et même courtisans de l'adversité. Près de deux cents chevaux, dernier souvenir des splendeurs de Madrid, encombraient ses écuries. Le roi n'aurait pas mieux demandé qu'à se fixer dans cette vieille capitale provençale, dont le climat lui convenait, et dont l'aspect extérieur l'avait séduit. Il désirait même louer l'hôtel d'Albertas, mais les appartements ne suffisaient pas pour loger toute la cour. D'ailleurs les exigences des propriétaires ne permirent pas de donner suite aux négociations. Revenant à son premier projet le Roi se décida pour une ville voisine, pour Marseille.

Le difficile était de trouver une installation convenable. Le maire, baron d'Anthoine, offrit sa bastide ou plutôt son château de Saint-Joseph, en attendant qu'on ait trouvé et préparé un logement suffisant. Sous prétexte que ce château était trop petit, mais en réalité pour exercer plus sûrement une surveillance de tous les instants, qui lui était très instamment recommandée, le préfet des Bouches-du-Rhône, l'ex-conventionnel Thibaudeau, qui, malgré ses antécédents révolutionnaires, s'était rallié très fermement au régime impérial, Thibaudeau désigna comme résidence officielle des souverains dépossédés l'hôtel d'Étienne Majastre, auquel on adjoignit deux belles maisons contiguës. En toute hâte on ouvrit les communications nécessaires, on apporta tant bien que mal le mobilier indispensable, et le jour de la prise de possession fut fixé au 18 octobre. Les Marseillais avaient appris avec plaisir l'arrivée de Charles IV, non pas seulement à cause des profits immédiats que leur assurait le séjour d'une cour habituée à la dépense, mais surtout parce que les Bourbons avaient conservé en ville de nombreux partisans. Puisque l'occasion se présentait de manifester de vieilles sympathies, et, tout en respectant le gouvernement établi, de rendre hommage à une famille ruinée par Napoléon, les Marseillais qui, de tout temps, ont eu un penchant avoué pour l'opposition, se disposèrent, non sans malice, à recevoir de leur mieux les nouveaux arrivants.

Le Roi fit son entrée au jour convenu. Il souffrait de la goutte,

et, suivant son habitude, n'avait fait aucun frais de toilette. Il paraissait d'ailleurs indifférent et ne cessait de répéter que son unique désir était de mourir en paix. La Reine était au contraire en toilette de gala. Elle était montée dans un carrosse tout doré, attelé de six mules blanches, et chargé de laquais en grande livrée. C'était toujours la grande dame fière de son rang et heureuse d'étaler en public ses grâces surannées et la magnificence de son train de maison. Quant à Godoï, il fut accueilli plutôt fraîchement, car on lui attribuait, d'ailleurs à tort, les infortunes royales, et on appréciait peu le genre de mérite auquel il avait dû ses succès. Malgré les cris de Vive le Roi ! poussés par les assistants, heureux de narguer la police par une manifestation peu conforme au protocole officiel, l'impression générale fut triste. On sentait confusément que le dernier mot n'était pas dit, et que d'autres déceptions étaient réservées à cette famille poursuivie par la fatalité.

Charles IV n'était pas né pour gouverner un grand royaume. Son incurable faiblesse avait causé tous ses maux, mais il était irréprochable comme homme privé. D'une pureté de mœurs qui n'était vraiment ni de son siècle, ni de son rang, dévot mais non bigot, très bon père, excellent mari, il réalisait presque l'idéal de l'honnête homme. Tout au plus pouvait-on lui reprocher de garder le sentiment trop vif de son ancienne grandeur. Scrupuleux observateur de l'étiquette, il attachait une grande importance aux formalités extérieures. On raconte qu'un jour quelque indiscret s'étant permis de prendre une prise dans la tabatière du Roi, Charles IV la ferma brusquement et la jeta par terre. Ce n'étaient là que de légers travers. La bonté, surtout la charité, formaient le fond de son caractère. A diverses reprises il ordonna de porter à l'Hôtel-Dieu des fourgons chargés de linge presque neuf, qu'il faisait mettre à dessein hors de service. Il aimait à distribuer lui-même de larges aumônes, car c'était surtout dans ses relations quotidiennes que son bon cœur trouvait l'occasion de se montrer. Voici du reste quel était l'emploi de son temps.

Chaque matin, après un déjeuner relativement frugal, Charles IV sortait avec son ami Godoï pour une longue promenade à pied. Il

dirigeait ses pas de préférence vers la vieille ville, non point qu'il recherchât la pittoresque confusion de ses rues étroites et de ses maisons moins que confortables, mais il croyait de son devoir de chrétien et de roi de répartir lui-même, et en connaissance de cause, ses libéralités. Il s'imaginait naïvement qu'on ne le reconnaissait pas. Il est vrai que les Marseillais, dûment avertis, respectaient son incognito, mais les enfants, moins soucieux des convenances, le poursuivaient souvent de leurs acclamations. C'est ainsi, que, sans courir après la popularité, il devint l'hôte bien accueilli et le protecteur aimé de tous les malheureux qui pullulent dans une grande cité. Quand arrivait l'heure du dîner, vers midi, le Roi se mettait à table avec un appétit qui ne se démentit jamais. Il réparait son abstinence forcée du matin, et, puisque les médecins lui permettaient un bon repas, il donnait toute carrière à son formidable appétit. N'allant plus à la chasse comme autrefois, il se sentait pris d'un invincible sommeil et ne résistait pas au plaisir d'une sieste plus ou moins prolongée. Aussitôt réveillé il prenait avec plus de bonne volonté que de virtuosité une leçon de violon avec les maîtres, alors réputés, Dupont et Boucher, ou bien, quand il trouvait un partenaire digne de lui, jouait avec acharnement soit aux échecs, soit aux cartes, mais uniquement aux jeux de calcul où il excellait. Quand arrivait l'heure de la promenade, il montait avec la Reine en carrosse de gala. On sortait d'ordinaire par la porte d'Aix, et par cette route, alors fréquentée, on courait au grand galop, à travers des flots de poussière, environ pendant une heure. Dans les longues soirées d'été Maria Luisa aimait à faire une autre promenade; c'était alors de l'autre côté de la ville, vers Mazargues ou Montredon, qu'elle dirigeait ses pas. Sur les dix heures du soir, avec une régularité presque mathématique, le Roi prenait congé de l'assemblée, mais la Reine restait quelque temps encore au salon, et c'est alors qu'elle s'épanchait en confidences, souvent en récriminations, avec ses dames familières.

Le cercle de la cour était fort restreint. A l'exception du maire d'Anthoine et de quelques fonctionnaires que leur rang obligeait à ces visites, très peu de Marseillais reçurent l'honneur d'une invi-

tation à la résidence. Le préfet Thibaudeau laissait même trop voir qu'en s'y présentant il s'acquittait d'une corvée, et Maria Luisa, habituée à plus de déférence, cachait mal son peu de sympathie pour ce Jacobin mal converti. Aussi, peu encouragé par cet accueil glacial, la Barre de Fer, comme on le surnommait, se borna-t-elle strictement aux relations officielles. Le général Cervoni commandant la division militaire et son successeur le général du Muy furent au contraire très bien reçus. Un jour, lors d'une visite de corps que rendaient au Roi les officiers de la garnison se présentèrent les officiers du corps des Mameluks qui tenaient alors garnison à Marseille. A leur costume, à leur teint basané, Charles IV sentit se réveiller en lui la haine héréditaire que portaient les Espagnols à tous les Musulmans, et les congédia brusquement en les traitant de renégats. L'archevêque d'Aix, de Cicé, était également l'hôte toujours bien accueilli de la famille royale. Aussi bien de nombreux Marseillais sollicitèrent l'honneur de la présentation, et les corps constitués demandèrent des audiences. Ils furent reçus avec affabilité, mais ces relations restèrent purement officielles. Lorsque les prud'hommes pêcheurs furent admis à leur tour, avec leur costume à la Henri IV, d'étoffe sombre, enveloppés de longs manteaux noirs, « nous ne sommes, dirent-ils, que de pauvres pêcheurs ». Charles IV les prit au mot. Il s'imagina n'avoir devant lui que des pénitents, membres de quelque confrérie religieuse, et se crut obligé de les réconforter par de pieuses consolations. Cette scène demi-burlesque se prolongea, car personne ne prévint le Roi de sa méprise, et les prétendus pénitents regagnèrent leur logis, chargés de bénédictions et de quolibets.

Lorsqu'il résidait en Espagne, Charles IV consacrait à la chasse tous ses loisirs. Plusieurs centaines de rabatteurs et de piqueurs étaient convoqués pour suivre le Roi. C'était une véritable armée, très encombrante et très dispendieuse, qu'il entretenait ainsi. Après son abdication il fut obligé de renoncer à ce coûteux plaisir, mais il avait conservé le goût ou plutôt la passion de cet exercice. Le peu de ressources cynégétiques qu'il avait rencontrées autour de Compiègne fut même une des causes déterminantes de son départ de cette résidence. Une fois installé à Marseille, et bien

que le pays fût peu giboyeux, il songea à reprendre ses courses dans les bois et chercha à acquérir une propriété dans les environs. Son choix se porta sur une importante bastide, sise à Mazargues, et adossée aux collines de Marseille-Veyre, mais les bois n'étaient pas étendus, et le gibier faisait défaut. Impossible d'y organiser des chasses à courre. Il fallait se contenter de brûler sa poudre contre les petits oiseaux, et encore était-on obligé de lâcher d'avance dans les vignes cailles ou culs-blancs pris au filet. Aussi le Roi se lassa-t-il bientôt de cet exercice un peu monotone et peu à peu il renonça à poursuivre un gibier décidément trop rare.

Charles IV et Maria Luisa s'habituèrent néanmoins à leur nouvelle existence. Ils avaient auprès d'eux deux de leurs enfants, l'ex-reine d'Etrurie et le jeune prince Francisco. Godoï ne les quittait pas et faisait oublier par son dévouement et son inépuisable complaisance les fautes d'autrefois. Le général de Villena exerçait de son mieux les fonctions de grand chambellan. Le Roi s'intéressait beaucoup, comme jadis à Madrid, à ses écuries, et Maria Luisa conservait la haute direction des exercices religieux. Sept à huit moines composaient sa chapelle et s'occupaient des détails du culte. Peu communicatifs, ces ecclésiastiques menaient une vie retirée. Ils affectaient dans leur langage officiel un dévouement absolu à la personne de Napoléon, mais il est probable qu'ils se dédommageaient quand ils étaient réunis, et qu'ils n'épargnaient alors ni l'Empereur ni ses mandataires.

Ce calme était trompeur et l'orage allait éclater de nouveau. Les premières difficultés furent amenées par des embarras d'argent. Jusqu'à la fin de 1809 les quartiers de la pension stipulée à Bayonne furent régulièrement servis, mais bientôt on commença à parler de réductions. Habitués à dépenser sans compter, le Roi et la Reine eurent peut-être le tort de ne pas assez ménager leurs ressources. En outre quelques abus furent commis par des personnes de leur suite. Homme d'ordre et d'économie, Napoléon prit au tragique ce qui n'était que faiblesse et insouciance. Lui, qui pourtant en matière d'argent était large et généreux, aurait été bien inspiré si, traitant les Bourbons avec le respect dû à une grande infortune, il n'avait pas lésiné sur la pension promise. Or,

dès la fin de 1809, il réduisait des deux tiers la somme assurée par la convention de Bayonne. Le 12 novembre de la même année, il demandait un rapport au ministre du trésor Mollien, et, sous prétexte d'économies à réaliser, ne consentait plus à donner que 200 000 francs par mois. Il ajoutait il est vrai : « cela n'a rien de commun avec ses droits que je reconnais, et qu'on lui soldera aussitôt qu'on pourra. » Il n'en avait pas moins contracté une dette d'honneur vis-à-vis de Charles IV, et il ne la payait pas.

Le Roi et la Reine se décidèrent alors à de sérieuses économies. Bon nombre de chevaux furent vendus et des domestiques renvoyés. On engagea même au Mont-de-Piété des bijoux et de l'argenterie. Aussi bien ces embarras financiers ne durèrent pas. Un parent de Godoï, le marquis de Branciforte, arriva du Mexique et mit à la disposition de la cour sa fortune qui était considérable. Godoï de son côté donna tout ce qu'il avait pu sauver des trésors qu'il tenait de la munificence de ses maîtres. Napoléon d'ailleurs eut comme honte de sa parcimonie, et bientôt rendit à ceux qu'il avait dépouillés la jouissance de la pension qu'il s'était engagé à leur servir. Notons pourtant un dernier trait qui n'était pas à l'avantage de l'Empereur. Lorsque, quelques mois plus tard, Charles IV quitta Marseille pour se rendre à Rome, il voulut payer tout ce qu'il devait sur la place, et essaya de vendre une magnifique parure de diamants, qui était estimée six millions. Napoléon proposa cinq millions, ce qui était déjà un marchandage bien mesquin, et encore déclara-t-il qu'il ne donnerait qu'un à-compte de six cent mille francs, et suspendrait le reste du paiement jusqu'à l'extinction totale des dettes royales. Charles IV, froissé dans sa dignité, rompit aussitôt le marché, et garda les diamants.

Plus encore que ces misères domestiques, ce qui affecta gravement le vieux Roi fut l'expulsion de sa fille, l'ex-reine d'Etrurie. Cette princesse dissimulait mal sa haine, et se répandait parfois en paroles imprudentes, aussitôt répétées et envenimées. En 1809 elle avait manifesté le désir de chercher un asile en Italie. « Qu'elle suive le Roi, ou qu'elle aille à Colorno, dans l'état de Parme », répondit l'Empereur. Il ajoutait : « Ma volonté ne doit paraître d'aucune manière. Le sieur Rémusat, auquel vous

écrirez pour tous ces arrangements, ne doit agir que par insinuations. » A cette époque Napoléon usait encore de ménagements vis-à-vis de la princesse, mais lorsque, sans doute mal conseillée, elle se permit de blessantes allusions, surtout contre la princesse Pauline Borghèse, l'Empereur vivement froissé la considéra comme une ennemie personnelle et la traita en conséquence. Quand elle demanda de nouveau à se fixer en Italie, Napoléon y consentit, mais à condition qu'elle choisirait sa résidence sur la rivière de Gênes, entre Nice et Savone. Il lui défendait de s'arrêter à Lyon pendant le voyage et il écrivait à ce propos à Fouché (27 mars 1809). « Elle peut s'établir à Menton ou à San Remo. Elle peut même rester quelques mois à Nice, mais il faut la détourner de l'idée d'y fixer son séjour définitif. » Comme elle se sentait étroitement surveillée, la princesse voulut recouvrer sa liberté. De concert avec quelques agents obscurs, elle prépara son évasion. La police impériale, en mars 1811, surprit des lettres chiffrées compromettantes (Lettre à Mollien, 16 mars). Napoléon pour la punir commença par supprimer sa pension, puis il écrivit à Maret (24 avril) en le priant de prévenir la famille royale. « Vous enverrez quelqu'un auprès de cette princesse, ajoutait-il, pour lui demander ce qui l'a portée à cet excès, et lui déclarer qu'elle est fort la maîtresse de se rendre dans le pays qu'elle voudra choisir; que je pourrais la punir, mais que, après ce trait d'ingratitude, je ne prends plus aucun intérêt à elle. » La princesse, dénuée de ressources, mais inflexible dans sa haine, s'engagea de plus en plus dans l'opposition. Non seulement elle continua à entretenir des agents en Italie, mais encore entra en relations avec les Anglais qui croisaient sur nos côtes provençales. Elle chercha même à faire évader des prisonniers espagnols cantonnés dans le Midi de la France. Deux frégates anglaises ayant, par hasard, paru devant Nice, Napoléon exaspéré donna l'ordre de saisir les agents de l'ex-reine, et de les traduire devant une commission militaire. Quant à la princesse il n'hésita plus à la traiter en ennemie, et avec une extrême rigueur. Le 26 juillet 1811 il écrivait au ministre de la police : « le même jour elle sera enlevée et conduite en toute hâte dans une voiture à Rome. Elle n'aura avec

elle qu'une femme de chambre et sa fille. Ses papiers seront saisis et envoyés au ministère. Elle sera déposée dans le couvent où se trouve la princesse de Bourbon. Son fils sera envoyé à Marseille. »

Charles IV aimait tendrement sa fille. Ce fut pour lui un véritable déchirement que de se séparer d'elle et de la savoir exposée aux brutalités de la police impériale. Il en conçut contre l'Empereur un profond ressentiment. D'ailleurs il était revenu de ses illusions sur son compte, et commençait à comprendre qu'il avait joué le rôle de dupe. A l'éclair des fusillades espagnoles, apprenant l'exploitation à outrance de ses anciens sujets et la déplorable anarchie qui, pour de longues années, ruinait son pays natal, il avait senti se réveiller en lui la fibre patriotique, et s'était mis à haïr celui qu'il considérait comme l'auteur de tous ses maux. Aussi commençait-il à écouter et les patriotes et les intrigants qui s'agitaient autour de lui. La Reine, qui s'était toujours défiée de Napoléon, l'encourageait dans sa résistance. Peu à peu se tramaient de sourdes menées qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour se produire au grand jour. Ce furent d'abord des intrigues sans consistance, des projets qui n'étaient même pas réalisables, et diverses tentatives qui avortèrent. Ainsi un ancien garde du corps, Ballesteros, imagina une évasion par mer, mais il fut aussitôt dénoncé et enfermé au château d'If. L'abbé de Bruyères fut également arrêté pour avoir essayé d'organiser l'opposition religieuse. L'affaire Barras-Guidal fut plus sérieuse.

L'ex-directeur Barras, alors retiré au château des Aygalades près de Marseille avait conservé des relations avec les mécontents de tous les partis, surtout avec les anciens Jacobins. Comme il n'avait pas perdu l'espoir de jouer un rôle politique, il ne leur cachait pas qu'il ne croyait pas à la perpétuité de l'Empire. Les intransigeants de l'époque se groupèrent autour de lui, et, bien que le mot n'ait jamais été prononcé, il resta dans leur esprit comme l'héritier éventuel du souverain qu'ils détestaient. Parmi ces adversaires de Napoléon l'ex-général Guidal occupait la première place. C'était un assez triste personnage, mis au traitement de réforme par le premier consul Bonaparte et qui lui portait de ce chef une de ces haines inexpiables, qui se traduisent toujours

par de fâcheux éclats. Il avait réussi à gagner à sa cause un homme d'exécution, Bergier, qui allait être le principal recruteur des conjurés. L'avocat Jaumes, un capitaine au long cours, quelque peu corsaire, Charabot, un ancien commissaire du Directoire, Giraud, furent les principaux chefs du complot. Il devint sérieux lorsque, sur les indications de Guidal, les Républicains se décidèrent non seulement à faire cause commune avec les Royalistes, le négociant Paban, l'enseigne Auffan, le pharmacien Vernet, mais à s'entendre avec les Anglais, qui continuaient leur croisière au large de Marseille.

Ce fut alors que Guidal se décida à faire entrer dans ses combinaisons la cour espagnole. Il connaissait un agent de Godoï, le secrétaire Julia. Il lui proposa l'évasion de Charles IV en recourant aux bons offices des marins Anglais, et lui promit de trouver le moyen de le faire correspondre avec le chef de l'escadre anglaise. Julia, sans doute avec l'assentiment de Godoï et de Charles IV, s'engagea à fournir d'importants subsides, et, grâce au capitaine Charabot, les conjurés réussirent en effet à avoir de fréquentes conférences avec l'amiral anglais Collingvood. Ce dernier, auquel on persuada que le Midi tout entier était disposé à se faire soulever et que Charles IV n'attendait qu'une occasion pour rentrer dans ses états, se rendit compte de l'importance de l'ouverture, mais il était trop prudent pour agir sans avoir consulté le cabinet britannique. Il se contenta donc de vagues promesses. Son successeur, Charles Cotton, fut d'abord tout aussi circonspect. Il reçut il est vrai à son bord Paban et trois officiers espagnols, prisonniers sur parole, Gelabert, Villagos et Guzman qui espéraient que l'Angleterre serait heureuse d'augmenter les embarras de Napoléon en rendant la liberté à Charles IV, mais il ne voulut prendre aucun engagement formel. Ce fut seulement en 1811 qu'ayant reçu des instructions précises de son gouvernement il se déclare tout disposé à favoriser l'évasion de Charles IV, mais il ne voulait pas s'embarrasser de Godoï.

Il est certain que l'arrivée imprévue de Charles IV dans son ancien royaume aurait pu modifier la situation, mais le vieux Roi ne voulut rien sacrifier aux exigences du moment. Non seulement

il ne consentit à aucun prix à se séparer de son vieil ami, mais encore exigea qu'on le traitât lui-même en souverain régnant. Conformément aux règles de l'étiquette il réclama le salut de cent coups de canon, dès qu'il mettrait le pied sur un navire anglais. L'amiral répondit qu'il était tout disposé à traiter en souverain la majesté tombée, mais que ses instructions étaient formelles en ce qui concernait Godoï. « Je resterai donc à la merci du tyran qui m'opprime, répondit Charles IV, mais je ne veux pas manquer à ma majesté. » Le moment était mal choisi pour s'arrêter ainsi à des questions secondaires. En politique le grand art ne consiste-t-il pas à profiter des occasions?

Ces allées et ces venues étaient depuis longtemps dénoncées et surveillées par la police impériale. On a même prétendu qu'elle connaissait le complot dans ses moindres détails, mais qu'elle fermait volontairement les yeux afin de mettre la main sur un plus grand nombre de complices. Les conjurés se laissèrent tromper par cette tolérance voulue. Ils commirent imprudences sur imprudences. Enhardis par l'impunité, ils devinrent entreprenants. Ils pouvaient être dangereux. La police se décida à intervenir. Barras fut atteint le premier, sans doute parce qu'il était le plus en vue. Thibaudeau demanda et obtint son transfert à Rome, et la sentence d'exil fut exécutée dans toute sa rigueur. Guidal fut conduit à Paris, et enfermé dans la prison de la Force. Il ne devait en sortir que pour devenir le préfet de police du conspirateur Malet, et tomber sous les balles du peloton d'exécution dans la plaine de Grenelle. Charabot, Paban et les autres conjurés, sauf Bergier et Jaumes qui réussirent à s'esquiver, furent arrêtés à leur tour. La plupart d'entre eux allaient être condamnés à mort.

Une autre victime était également frappée, certes plus intéressante qu'un ambitieux comme Barras, un brouillon comme Guidal, un aventurier suspect comme Charabot. Lors des interrogatoires qu'on avait fait subir aux prévenus, le nom de Charles IV avait été souvent prononcé. Plusieurs des Espagnols qui l'entouraient s'étaient compromis par leurs démarches et leurs promesses. Sans doute le vieux souverain ne s'était engagé à rien de précis, et il était impossible de le faire figurer dans le procès, mais sa conni-

vence était nettement établie. Napoléon résolut de le punir de sa faiblesse. Il aurait peut-être suffi de lui donner un avertissement un peu rude et de le surveiller avec plus de soin pour le réduire à une obéissance absolue. L'Empereur s'imagina qu'en le transportant de Marseille dans une autre résidence il couperait court à tous les projets qu'autorisait sa présence dans une ville suspecte d'opposition au gouvernement impérial. Il fit donc savoir à Thibaudeau que le Roi et tous les siens seraient transférés à Rome, et le chargea de l'exécution de la sentence.

Depuis trois ans et demi qu'il habitait Marseille le vieux Roi s'était habitué à cette résidence. Sa santé s'y était raffermie. Il s'était accommodé à sa nouvelle existence. Il continuait ses visites de charité dans les vieux quartiers où l'on conserva longtemps une chaise de paille où il aimait à se reposer. De temps à autre il allait porter ses aumônes dans la banlieue, surtout en compagnie d'un bourgeois marseillais qu'il avait pris en affection, Terier. Il continuait même à chasser les petits oiseaux dans les pinèdes de Montredon et était aussi fier de ses modestes exploits que s'il avait mis à mort quelque loup ou quelque sanglier, comme jadis dans les bois d'Aranjuez ou de l'Escurial. Il s'était pris de passion pour la musique, mais lorsqu'il exécutait un morceau d'ensemble, il respectait peu la mesure, parce que, disait-il innocemment, un Roi n'est pas fait pour attendre. Quant à la Reine, elle aimait comme par le passé à parcourir au grand galop de ses chevaux les routes des environs, surtout celle d'Aix, et ne se lassait pas, quand elle descendait de voiture, de recevoir, à travers des flots de poussière, les hommages de ses derniers courtisans. Le couple royal avait donc pris ses habitudes à Marseille. Aussi n'apprit-il qu'avec peine le brusque changement qu'on lui imposait. Essayer de fléchir un maître impitoyable était difficile. Résister était impossible, surtout avec un exécuteur des volontés impériales tel que Thibaudeau. Il se résigna donc et annonça qu'il partirait.

Les préparatifs furent rapidement menés, car le Roi désirait voyager incognito. De nombreux citoyens qui s'étaient pris de sympathie pour ces royales infortunes, et ne cachaient pas leur mécontentement, l'accompagnèrent pourtant le jour de son départ

et le saluèrent de leurs acclamations. Le général du Muy tint à honneur de galoper auprès de la portière du carrosse, et ne descendit de cheval qu'en entrant à Aix. Charles IV ne parvenait pas à cacher sa douleur. Quant à la Reine, fidèle à son caractère, elle restait impassible, et paraissait ne pas être atteinte par ce suprême affront.

Rome devait être la dernière station de l'infortuné Charles IV. Il y termina sa triste et dramatique existence le 28 novembre 1819. Maria Luisa l'avait précédé au tombeau au mois de janvier de la même année. Godoï ne mourut qu'en 1835 à Paris.

PAUL GAFFAREL.

LE « WATERLOO » DE HENRY HOUSSAYE[1]

(*Suite et fin.*)

Dans un premier[2] article ont été établis quelques-uns des procédés qui interdisent au « Waterloo » de Henry Houssaye, malgré l'érudition de l'auteur, de constituer une œuvre rigoureusement historique. Achever cette démonstration par de nouvelles preuves, tel est le but de la présente étude.

A propos du regret qu'entretint Napoléon de n'avoir point employé Murat lors de la campagne de Belgique, Henry Houssaye, invoquant le *Mémorial de Sainte-Hélène*, de Las Cases, prête à l'Empereur le langage suivant :

A Waterloo, disait-il, Murat nous eût valu peut-être la victoire. Que fallait-il? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais. Murat était précisément l'homme de la chose (p. 55).

Paroles qui ne sont qu'un résumé d'un jugement ainsi conçu :

... et pourtant il nous eût valu peut-être la victoire; car que nous fallut-il dans certains moments de la journée? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais; or Murat était admirable pour une telle besogne; il était précisément l'homme de la chose : jamais à la tête d'une cavalerie on ne vit quelqu'un de plus déterminé, de plus brave, d'aussi brillant (*Mémorial*, t. II, p. 276)[3].

Plus frappant est le système d'abréviation, de suppression, dans le passage suivant, où Henry Houssaye fait dire à Napoléon :

1. Les citations de l'ouvrage examiné sont extraites de la 66e édition, Paris, Perrin 1910, in-12.

2. Cf. *Revue des Etudes Napoléoniennes*, mai-juin 1915.

3. Les citations du *Mémorial de Sainte-Hélène* sont tirées de l'édition de 1823, Paris, l'auteur, 8 vol. in-8.

Je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif. Ce n'était plus ma confiance première.... Je sentais la Fortune m'abandonner. Je n'avais plus un avantage qui ne fût immédiatement suivi d'un revers.... Aucun de ces coups ne me surprit, car j'avais l'instinct d'une issue malheureuse (p. 499-500).

Si l'on se reporte à la source indiquée, c'est-à-dire au *Mémorial de Sainte-Hélène* encore, on saisit pleinement l'exagération énorme du procédé habituel à Henry Houssaye. Las Cases, en effet, attribue à Napoléon des paroles autrement abondantes, singulièrement explicites, d'où les expressions pittoresques, l'énergie pathétique, toute la substance napoléonienne, en un mot, ont été proscrites par l'infidèle narrateur. Voici ce développement :

Il est sûr, disait-il, que dans ces circonstances je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif; ce n'était plus ma confiance première : soit que l'âge, qui d'ordinaire favorise la fortune, commençât à m'échapper, soit qu'à mes propres yeux, dans ma propre imagination, le merveilleux de ma carrière se trouvât entamé, toujours est-il certain que je sentais en moi qu'il me manquait quelque chose. Ce n'était plus cette fortune attachée à mes pas qui se plaisait à me combler, c'était le destin sévère auquel j'arrachais encore, comme par force, quelques faveurs, mais dont il se vengeait tout aussitôt; car il est remarquable que je n'ai pas eu alors un avantage qu'il n'ait été immédiatement suivi d'un revers. J'ai traversé la France, été porté jusqu'à la capitale par l'élan des citoyens, et au milieu des acclamations universelles; mais à peine étais-je dans Paris que, comme par une espèce de magie et sans aucun motif légitime, on a subitement reculé, on est devenu froid autour de moi. Mon entrée en campagne avait été des plus habiles et des plus heureuses, je devais surprendre l'ennemi en détail; mais voilà qu'un transfuge sort du rang de nos généraux pour l'aller avertir à temps. Je gagne brillamment la bataille de Ligny, mais mon lieutenant me prive de ses fruits. Enfin je triomphe à Waterloo même, et tombe au même instant dans l'abîme; et tous ces coups, je dois le dire, me frappèrent beaucoup plus qu'ils ne me surprirent. J'avais en moi l'instinct d'une issue malheureuse; non que cela ait influé en rien sur mes déterminations et mes mesures, assurément; mais toutefois j'en portais le sentiment au-dedans de moi (*Mémorial*, t. VII, p. 179-182).

A remarquer, entre autres transformations, la phrase : « Je sentais la fortune m'abandonner », complètement fantaisiste, et

qui altère bizarrement la pensée de Napoléon en lui substituant, à vrai dire, un contresens. Dans le texte authentique de Las Cases il apparaît bien, en effet, que Napoléon distingue deux divinités fort inégalement tutélaires, la fortune, désormais absente, et le destin, qui l'a supplantée. Dans les entretiens de Sainte-Hélène, au demeurant, Napoléon revient fréquemment sur l'action irrésistible de la « fatalité », ou encore de la « destinée », pendant la campagne de Belgique : à lire Las Cases, O' Méara et Gourgaud on s'aperçoit sans peine que cette conception est familière à Napoléon, très caractéristique de l'interprétation qu'il veut répandre au sujet du dénoûment militaire des Cent-Jours.

Les libertés que prend Henry Houssaye avec Las Cases se reproduisent avec nombre d'autres auditeurs des paroles impériales. Ainsi, Henry Houssaye a fort diligemment débarrassé les récits de Foy de particularités jugées sans doute oiseuses. Relatant les intentions de Napoléon le matin du 18 juin, Henry Houssaye emploie les notes journalières de Foy, communiquées par le comte Foy, et fait parler en ces termes le général :

> L'Empereur avait dit le matin au Caillou : Je ferai jouer ma nombreuse artillerie, je ferai charger ma cavalerie et je marcherai avec ma vieille garde (p. 364, n. 1).

Or, les notes de Foy ont été rapportées par Girod de l'Ain dans l'ouvrage intitulé *Vie militaire du général Foy* [1], et ces notes démontrent que le matin du 18 juin Napoléon a défini une tactique tout à fait différente des projets sommaires que contiendrait, à en croire Henry Houssaye, le récit de Foy. Voici comment Napoléon s'est exprimé :

> Je ferai jouer ma nombreuse artillerie, je ferai charger ma cavalerie pour forcer les ennemis à se montrer, et, quand je serai bien sûr du point occupé par les nationaux anglais, je marcherai droit à eux avec ma vieille garde (*Vie militaire du général Foy*, par Girod de l'Ain, p. 279).

Par suite le but essentiel de Napoléon, d'après le témoignage de Foy, consiste à saisir corps à corps, avec sa vieille garde, les

1. Paris, Plon, 1900, in-8.

forces proprement britanniques, les seules que dans l'armée de Wellington il regarde alors, à tort ou à raison, comme redoutables. Telles sont, quelques heures avant Waterloo, les préoccupations de Napoléon, confirmées par certains autres textes, comme l'entretien de Napoléon avec O' Méara, du 26 mars 1817, où il juge les troupes des Alliés en Belgique :

Parmi toutes ces troupes, dit-il, je ne comptais que les Anglais qui pussent lutter avec les miennes ; les autres m'occupaient fort peu. Je crois qu'il y avait à peu près trente-cinq à quarante mille Anglais que je considérais comme aussi braves et aussi bons que mes soldats[1].

Et il est donc impossible de ne pas conclure que la citation précitée de Foy dans l'ouvrage de Henry Houssaye établit au compte de cet écrivain un nouveau contresens.

Il est inexact aussi, comme Henry Houssaye l'affirme d'après les notes de Foy, que parmi ses propos du 18 juin au matin Napoléon ait déclaré :

Après une bataille comme celle de Fleurus, la jonction des Anglais et des Prussiens est impossible d'ici deux jours ; d'ailleurs les Prussiens ont Grouchy à leurs trousses (p. 323).

On lit avec surprise parmi l'exposé de Foy une phrase moins harmonieuse, d'une construction assez fruste, à peu près telle, par conséquent, qu'elle a dû être prononcée dans sa rapidité négligente, et où Grouchy n'est pas désigné :

La jonction des Prussiens avec les Anglais est impossible avant deux jours, après une bataille comme celle de Fleurus, et étant suivis, comme ils le sont, par un corps de troupes considérable (Girod de l'Ain, *op. cit.*, p. 278).

Et il existe une nuance appréciable entre « suivre » et « être aux trousses »....

Même utilisation défectueuse des notes de Foy à propos des charges de la cavalerie française, puisque si, d'après Henry Houssaye, Foy a écrit :

1. O'Méara, *Napoléon en exil*, Paris, Garnier frères, 1897, in-12, t. II, p. 58.

En peu de minutes, les plateaux ont été couverts, inondés par la *procella equestris* (p. 369, n. 2),

l'ouvrage de Girod de l'Ain renferme (p. 281) une mention plus précise :

En peu de minutes les plateaux entre Hougoumont et les routes de Charleroi et de Nivelle ont été couverts, inondés par la *procella equestris*.

Pour le récit de la bataille des Quatre-Bras Henry Houssaye se sert d'un document, extrait des Archives de la Guerre, qu'il dénomme *Relation de Kellermann* (p. 213, n. 1, p. 214, n. 2, etc.). Ce récit, en réalité, a été intitulé par Kellermann *Observations sur la bataille de Waterloo*. Mais Henry Houssaye ne se borne pas à corriger le titre. Le style de Kellermann, apparemment, lui déplaît, et le voilà qui le polit, qui le redresse, s'efforçant de lui donner plus d'élégance, plus d'éclat, et, si l'on peut dire, une cadence plus oratoire.

Ney fait appeler Kellermann :

Mon cher général, lui dit-il d'une voix précipitée, il s'agit du salut de la France! Il faut un effort extraordinaire. Prenez votre cavalerie, jetez-vous au milieu des Anglais. Écrasez-les, passez-leur sur le ventre! (p. 212).

Mais, dans ses *Observations sur la bataille de Waterloo*, Kellermann a écrit :

Mon cher général, il s'agit du salut de la France, il faut un effort extraordinaire; prenez votre cavalerie, jetez-vous au milieu de l'armée anglaise, écrasez-la, passez-lui sur le ventre.

L'armée anglaise a été remplacée par « Anglais », au nom de l'art. Quant à la « voix précipitée » de Ney il n'y en a aucun écho dans le texte de Kellermann. C'est là une trouvaille dramatique du narrateur. Il est fort possible qu'en effet Ney ait parlé rapidement, avec véhémence, mais enfin Kellermann n'en dit rien, et l'hypothèse contraire, quoique moins plausible, pourrait être efficacement défendue : par exception Ney, en raison de la gravité de l'heure, a pu s'exprimer sur un ton discret, avec une lenteur

calculée, en donnant à tous ses mots leur plein relief. Et nous ne savons point, en somme, quel genre d'élocution Ney a choisi.

Devant l'ordre de Ney, qu'il estime imprudent, Kellermann présente quelques objections, il allègue particulièrement la faiblesse numérique de l'unique brigade de cuirassiers laissée à sa disposition. Henry Houssaye écrit alors :

Qu'importe! s'écria Ney. Chargez avec ce que vous avez. Passez-leur sur le ventre. Je vous fais suivre par toute la cavalerie ici présente.... Partez!... Mais partez donc! (p. 213).

Pourtant le texte de Kellermann comporte la phrase suivante :

N'importe, réplique celui-ci, chargez avec ce que vous avez, écrasez l'armée anglaise, passez-lui sur le corps, le salut de la France est dans vos mains; partez donc, je vous fais suivre par toute la cavalerie ici présente.

La comparaison des deux versions appelle diverses conclusions instructives. D'abord, le texte de Kellermann a été encore une fois remanié, de telle sorte que, notamment, les mots « le salut de la France est dans vos mains » ont été délibérément supprimés, sous l'évident prétexte que Ney avait déjà dit une première fois « il s'agit du salut de la France ». Et cependant, si quelque chose peint alors, avec un viril accent de sincérité, les résolutions et les alarmes du maréchal, c'est à coup sûr cette répétition saisissante, sinistre même, dans un instant aussi décisif. Puis, ces autres formules « s'écria Ney » et surtout « Partez!... Mais partez donc! » signalent chez Ney une impatience et même une exaspération qu'auraient provoquées non seulement l'argumentation de Kellermann, mais de nouvelles hésitations traduites par le général d'une façon quelconque, geste ou tentative de riposte orale, bien que Ney l'ait prévenu que la cavalerie de la garde et celle de Piré le soutiendraient. Rien de tout cela dans la réponse de Ney telle que l'a rédigée Kellermann : Ney ne s'exclame pas, il « réplique », et l'ordre de partir est suivi, et non précédé, de l'avis que toute la cavalerie disponible appuiera la charge des cuirassiers : ainsi Kellermann ne subit-il point, comme s'il eût été insensible à la promesse d'un important renfort, les instances quelque peu offen-

santes du maréchal, sous la forme imaginée : « Partez!... Mais partez donc! » en fin de phrase.

Henry Houssaye est si peu déférent envers les textes qu'il n'a pas hésité à retoucher l'une des apostrophes les plus fameuses du maréchal Ney. Le général Durutte (*Sentinelle de l'Armée*, 8 mars 1838) a commémoré les paroles superbes que Ney, dans la déroute de Waterloo, adressa aux soldats de la brigade Brue :

Je vous ferai voir comment doit mourir un maréchal de France.

Cet appel, Henry Houssaye l'a cru trop long, mal composé, indigne des péripéties de la bataille, et l'a ramené, par une concision artificielle, à un trait fougueux d'éloquence (p. 416) :

Venez voir mourir un maréchal de France.

Voilà qui, sans doute, est plus beau, plus solennel, plus conforme, en tout cas, aux traditions de la rhétorique classique, mais, dans son inexactitude apprêtée, cette adjuration n'apparaît-elle pas quelque peu irrévérencieuse envers le maréchal Ney, envers aussi le général Durutte, dont l'autorité, néanmoins, est complaisamment invoquée? Laissons à nos grands morts leur langage réel, même s'il ne satisfait pas à l'usage et à la littérature, et ne le contraignons pas, rétrospectivement, à un impeccable rythme.

A chaque chapitre de « Waterloo » la fantaisie se révèle.

Dans ses *Mémoires*, le général Rapp raconte son entrevue avec Napoléon au début des Cent-Jours. Napoléon aborde le cas du maréchal Berthier :

Concevez-vous cette b... de Berthier, qui n'a pas voulu rester! Il reviendra; je lui pardonne tout, à une condition cependant : c'est qu'il mettra son habit de garde du corps pour paraître devant moi (p. 345).

Henry Houssaye substitue (p. 57) :

Cette brute de Berthier, il reviendra. Je lui pardonne tout, mais à la condition qu'il mettra son habit de garde du corps pour paraître devant moi.

Le général Ruty, en passant à la Fère, n'a pas dit au colonel Pion des Loches :

Misérable armée qui n'a pas voulu tirer un coup de fusil il y a trois mois! (p. 72).

mais :

Misérable armée qui n'a pas voulu tirer un coup de fusil!

sans qu'il soit question de trois mois, comme il est loisible de le constater dans *Mes campagnes (1792-1815)*, de Pion des Loches (p. 465).

Dans sa *Relation de la bataille de Waterloo*, le général Delort, commandant une division de cuirassiers, explique qu'il arrêta, en dépit de l'ordre du maréchal Ney, le mouvement d'une de ses brigades, celle du général Farine, vers les Anglais :

Je lui enjoignis de ne point se séparer de la division, en lui observant que je n'avais d'ordre à recevoir que du général qui commandait le corps dont ma division faisait partie (Papiers du lieutenant général baron Delort, p. 156, n. 1, dans la *Revue bourguignonne* publiée par l'Université de Dijon, t. XV, n°s 2-3, 1905).

Henry Houssaye simplifie les observations de Delort, en style direct, par une courte phrase que Delort, à en juger par son texte personnel, n'a vraisemblablement point prononcée :

Nous n'avons d'ordre à recevoir que du comte Milhaud (p. 365).

Dans la nuit de Waterloo, le sergent de Mauduit, du 1er grenadiers, parvient sur le champ de bataille des Quatre-Bras, jonché de cadavres nus qu'éclaire la lune. Cet atroce spectacle, de Mauduit le dépeint assez longuement, en particulier dans ce fragment :

Ces trois ou quatre mille corps mutilés, couvrant un quart de lieue de terrain, avaient tous reçu l'orage de la nuit du 17 au 18, et se trouvaient recouverts d'une couche de boue noirâtre qui nous les représenta comme de véritables spectres prêts à nous demander, à nous, espèces de fantômes aussi, pourquoi nous ne leur rendions pas les honneurs de la sépulture. (De Mauduit, *Les Derniers jours de la Grande Armée*, t. II, p. 481-482.)

La vision du sergent a été transformée par Henry Houssaye en une citation très abrégée et passablement fausse :

Nous croyions voir des spectres qui nous demandaient la sépulture (p. 438).

La liste des rectifications arbitraires de Henry Houssaye pourrait être démesurément allongée. Aucun document n'y échappe.

Le colonel du 22e de ligne, Fantin des Odoards, a tenu le 17 juin, sur le champ de bataille de Ligny, une brève conversation avec Napoléon. Au sujet des fusils prussiens détruits, Napoléon, entre autres propos, a dit : « Vous avez tort, grand tort », et plus loin, touchant l'ordre déjà donné de conserver ces armes : « qu'on y remédie, et au plus tôt ». (*Journal du général Fantin des Odoards*, p. 432) Henry Houssaye imprime : « Vous avez eu grand tort », et « Qu'on y remédie, et au plus vite ! » (p. 230).

Dans les *Souvenirs d'un ex-officier* (p. 284) un officier du 45e de ligne, évoquant l'attitude des soldats français le 18 juin, à l'approche de l'action de Waterloo, l'a ainsi fixée :

Jamais il [Napoléon] ne put entendre crier Vive l'Empereur avec plus d'enthousiasme, jamais dévouement plus absolu ne se peignit sur les traits, dans les gestes et dans la voix des soldats; c'était comme un délire. Et ce qui rendait cette scène plus imposante et plus solennelle, c'est qu'en face de nous, à mille pas peut-être, on voyait distinctement, sur la colline des Anglais, se dessiner leur longue ligne d'un rouge sombre :

Ôtant diverses images, taillant à vif dans ces souvenirs d'autant plus sincères que l'auteur nous apprend avoir composé sa relation un mois après Waterloo (p. 271), Henry Houssaye nous offre un tableau certainement moins naturel, moins riche que le précédent :

Jamais on ne cria : Vive l'Empereur ! avec plus d'enthousiasme; c'était comme un délire. Et ce qui rendait cette scène plus solennelle et plus émouvante, c'est qu'en face de nous, à mille pas peut-être, on voyait distinctement la ligne rouge sombre de l'armée anglaise (p. 329).

Devant le pont de Bierges, le 18 juin, le maréchal Grouchy, fort animé par le refus du général Baltus de conduire un assaut d'infanterie, se précipite à bas de son cheval et s'écrie :

Si dans des circonstances difficiles on ne peut se faire obéir par ses subordonnés, il faut savoir se faire tuer pour l'obtenir (*Relation succincte*, p. 41).

Henry Houssaye allège les observations du maréchal, et les dénature en effaçant « dans des circonstances difficiles ». De là une nouvelle version :

Si l'on ne peut se faire obéir par ses subordonnés, il faut savoir se faire tuer (p. 469).

D'autre part, l'allocution de Grouchy à ses généraux, le 19 juin, telle que l'a arrangée Henry Houssaye (p. 474-475), ne procure qu'une idée tout à fait insuffisante de l'argumentation développée alors par le maréchal. Henry Houssaye a rejeté comme inutile le blâme adressé par Grouchy à Gérard, d'avoir, au cours de son intervention à Walhain, le 18 juin, atténué

par une improbation manifestée devant nombre de subordonnés la confiance qu'il est si désirable que l'officier particulier et le soldat portent à leur général en chef, confiance qui est un des éléments les plus nécessaires pour alléger le fardeau d'une obéissance que des circonstances difficiles rendent pénible et souvent incomplète. (*Relation succincte*, p. 38.)

Les sources étrangères n'ont pas été ménagées. Devant l'usage qu'a fait Henry Houssaye des assertions françaises on ne peut que suspecter et condamner irrévocablement toutes ses citations de Blücher, Müffling, Wellington et autres généraux ou officiers des troupes alliées, ainsi que tous les récits et jugements qu'il fonde sur leurs rapports, lettres et mémoires. Quelques précisions en instruiront.

Vers sept heures du soir, alors que la ligne anglaise fléchit, Wellington, malgré les efforts des Prussiens, éprouve quelque anxiété. D'après Henry Houssaye, Wellington murmure :

Il faut que la nuit ou les Prussiens arrivent (p. 392).

puis, aux officiers qui réclament des ordres, il répond :

Il n'y a pas d'autre ordre que de tenir jusqu'au dernier homme (p. 393).

Or l'un des témoignages retenus par Henry Houssaye, celui du lieutenant Woodberry, ne s'accorde nullement avec cette narration. Woodberry a écrit ces lignes :

Une heure environ avant la fin, un aide de camp vint trouver le duc de Wellington et lui dit que la 5e division était réduite de quatre mille à cinq cents hommes et qu'elle ne pouvait plus tenir : « Je n'y puis rien, dit le duc, il faut qu'ils gardent leur position comme moi, jusqu'au dernier homme. Dieu veuille que la nuit ou que Blücher arrive (*Journal du lieutenant Woodberry*, traduction française[1], p. 313-314).

Ailleurs Henry Houssaye retrace une anecdote chevaleresque :

Pendant cet intervalle, un cuirassier se détacha de son régiment qui se reformait à la Belle-Alliance, et, prenant le galop, descendit derechef la grande route. On le vit traverser toute cette vallée mortuaire où lui seul était vivant. Les Allemands postés à la Haye-Sainte crurent que c'était un déserteur : ils s'abstinrent de tirer. Arrivé tout contre le verger, au pied de la haie, il roidit droit sur les étriers son corps de géant, leva son sabre et cria : Vive l'Empereur! Puis, au milieu d'une gerbe de balles, il rentra dans les lignes françaises en quelques foulées de son vigoureux cheval (p. 359).

Henry Houssaye renvoie à une lettre du lieutenant Graëme, de la Légion hanovrienne, dans les *Waterloo Letters*[2]. Le lieutenant Græme, — et non Graëme, — a en effet consacré, en 1842, une assez longue lettre à la bataille de Waterloo, dont il a pu, de la ferme de la Haye-Sainte, apercevoir plusieurs épisodes. La chevauchée du cuirassier français n'est pas décrite par le lieutenant Græme avec la même complexité pittoresque. Il ressuscite ses souvenirs avec un réalisme beaucoup plus sobre :

At this moment a curious circumstance occurred. Both Armies were quiet in their positions, and the Artillery had ceased firing, when we perceived a single French Cuirassier riding down the *chaussée* towards us. As he approached he waved with his sword, so that I said he must be a deserter, and would not allow my men to fire. He rode close up to the *abatis*, and raising himself in his stirrups as looking to see what was behind it, then wheeled round his horse, and galloped back to the French position, and in the hurry I believe the gallant fellow luckily escaped our shots which were sent after him (p. 407).

On voit comment Henry Houssaye a orné le tableau. Emporté par son imagination, il exalte encore l'ardeur du cuirassier et la

1. Paris, Plon, 1896, in-12.
2. Cassell and Company, Limited : London, Paris and Melbourne. 1891, in-8.

traduit, à son gré, sous le cri fatidique de : Vive l'Empereur!, qu'une des innombrables interpellations échangées à toute époque entre combattants aurait aussi bien pu remplacer. Il n'est pas certain ni que ce cuirassier fût un « géant », ni que son cheval fût spécialement « vigoureux » : ce sont là des épithètes d'ordre épique, qui rappellent les chansons de geste. Et le cuirassier a-t-il vraiment échappé aux balles? N'importe, le scénario, incontestablement, révèle un habile coloriste, auquel le lieutenant hanovrien a remis seulement une ébauche, vague et pauvre, qu'il importait d'améliorer suivant un mode pathétique.

Bien entendu les historiens étrangers n'ont pas trouvé grâce devant Henry Houssaye. Il y aurait lieu de soumettre à une revision méthodique toutes les circonstances historiques, toutes les opinions qu'il prétend avoir découvertes dans les travaux de Siborne, du major von Damitz, de Clausewitz et de beaucoup d'autres écrivains militaires anglais, prussiens, hollandais, belges. Deux exemples empruntés à Clausewitz permettront de s'en convaincre.

Discutant les conséquences militaires qu'aurait déterminées une attaque de Napoléon en Belgique dès le mois d'avril 1815, Henry Houssaye prétend que, suivant Clausewitz, cette opération n'eût été « qu'un coup en l'air, sans influence sur le résultat de la campagne » (p. 88, n. 1). Mais Clausewitz est moins péremptoire et dans sa pensée et dans son langage. Le passage visé par Henry Houssaye a été quelque peu déformé, et il faut rétablir ainsi le texte de Clausewitz :

> En stratégie rien n'est si important que de ne pas employer inutilement les forces avec lesquelles on veut porter un coup, c'est-à-dire de ne pas donner un coup d'épée dans l'eau. Or l'entreprise contre Wellington et Kleist, si elle avait réellement été heureuse, devait, jusqu'à un certain point, être regardée comme telle (Clausewitz, *La campagne de 1815 en France*, traduction française[1], p. 16).

Certes, le raisonnement de Clausewitz, dans ce dernier cas, n'a été qu'assez légèrement détourné de sa signification stricte. Mais

1. Paris, Chapelot, 1900, in-8.

voici qui est très répréhensible. Henry Houssaye, commentant la bataille de Ligny, réfute Clausewitz :

Clausewitz, après avoir longuement et confusément argumenté, conclut « que 10 000 hommes sur les derrières de l'armée prussienne n'auraient fait que rendre la bataille plus douteuse en obligeant Blücher à se replier plus tôt ». C'est prouver la faiblesse de sa cause que de citer sciemment des chiffres faux. Clausewitz savait très bien que c'eût été non point 10 000, mais 20 000 cavaliers et fantassins qui auraient pris les Prussiens à revers (p. 491-492).

Cette prétendue démonstration de Henry Houssaye manque de la plus simple vérité. D'abord Clausewitz, à propos des 10 000 Français destinés à tourner Blücher, se réfère non pas à une arithmétique frauduleuse, mais aux chiffres produits par Napoléon lui-même, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815*[1]. Dans son ouvrage (p. 80) Clausewitz, en effet, rappelle que suivant Napoléon celui-ci, le 16 juin, renouvela à Ney

l'ordre de se porter en avant des Quatre-Bras, et qu'aussitôt qu'il aurait pris position il eût à détacher une colonne de 8 000 hommes d'infanterie avec la division de cavalerie de Lefebvre-Desnoëttes et vingt-huit pièces de canon, par la chaussée des Quatre-Bras à Namur; qu'elle quitterait cette chaussée au village de Marbais pour attaquer les hauteurs de Bry, sur les derrières de l'armée ennemie (*Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon en 1815*, p. 91).

Il est donc tout à fait normal que Clausewitz, dans son investigation critique des ordres vrais ou faux de Napoléon, ait retenu le chiffre de 10 000 hommes, dont l'origine ne lui est nullement imputable. Quant aux 20 000 hommes, c'est-à-dire le corps de d'Erlon, qui auraient pu assaillir les Prussiens à revers, Clausewitz n'est nullement préoccupé de dissimuler systématiquement l'importance de cet effectif et l'utilité de sa coopération à la bataille de Ligny, au cas où d'Erlon y eût pris part. Car Henry Houssaye n'a pas vu, ou, peut-être, n'a pas voulu mettre en lumière, que Clausewitz non seulement ne disserte que sur le chiffre de 10 000 hommes, 8 000 fantassins avec des cavaliers et des artil-

1. Paris, Barrois aîné, 1820, in-8.

leurs, énoncé par Napoléon lui-même, mais en outre que Clausewitz n'admet point la réalité d'un ordre de Napoléon à d'Erlon pour attirer le 1er corps sur le champ de bataille de Ligny. Clausewitz est fort clair sur ce point essentiel :

> Il est presque impossible que Bonaparte lui-même l'ait appelé, car comment son apparition aurait-elle pu faire naître la crainte que ce fussent les Anglais? Comment d'Erlon aurait-il pu de nouveau faire demi-tour, comment aurait-il pu n'être pas question de ce corps dans les dispositions et les ordres à Vandamme? (p. 101).

Si Clausewitz regarde comme « presque impossible » le fameux ordre au crayon, ou tout autre analogue, de Napoléon à d'Erlon, sa discussion ne saurait avoir et n'a pas effectivement pour but d'en contester l'efficacité. Que reste-il désormais des censures de Henry Houssaye?

D'ailleurs aucun écrivain militaire, pas plus Clausewitz que ses successeurs, n'a jamais pu songer à nier que l'absence de d'Erlon soit aux Quatre-Bras, soit à Ligny, ait eu les plus considérables résultats. Clausewitz reconnaît formellement que « cette inutile marche et contre-marche de 20 000 hommes, à un moment où on avait tant besoin de toutes les forces, est une faute capitale » (p. 102).

Approfondies isolément, certaines des fautes commises par Henry Houssaye dans sa documentation pourront sembler bénignes, négligeables. Mais il faut bien considérer que pendant des centaines de pages, 566 exactement, le *Waterloo* de Henry Houssaye accumule avec profusion les trompeuses citations et les témoignages douteux, et qu'une analyse des deux autres tomes de *1815* vérifierait pareilles lacunes, pareilles combinaisons. Il importe d'éviter scrupuleusement l'erreur de Henry Houssaye à une époque où les études napoléoniennes, se dérobant définitivement à la légende, réclament une infatigable probité, une application persévérante, et, par-dessus tout, le respect des textes, ce legs entre tous précieux d'un héroïque passé.

Émile Le Gallo.

UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE DANS L'ISÈRE EN 1859[1]

L'on sait la surveillance rigoureuse exercée par les fonctionnaires du second Empire à l'endroit des adversaires républicains du régime et leur zèle, sans cesse en éveil sinon toujours très éclairé, à réprimer tout ce qui, de près ou de loin, pouvait apparaître comme une opposition de gauche. L'on connaît moins une activité parallèle déployée à l'égard des opposants de droite, catholiques et légitimistes, activité qui semble avoir, à certaines heures au moins, égalé sinon dépassé la précédente en intensité. Lorsqu'on parcourt en effet les dossiers de police de l'époque, l'on ne peut manquer d'être frappé du fait suivant : la vigilance des divers agents du régime, exclusivement orientée en 1852 du côté des « rouges », ne tarde pas et très vite (dès 1855) à s'intéresser vivement aux représentants des idées conservatrices qu'elle soupçonne d'hostilité ou de tiédeur à l'égard du gouvernement. A mesure que la question italienne inquiète d'abord, alarme ensuite et chaque jour davantage le clergé et les milieux soumis à l'influence du clergé, les autorités apportent une attention plus éveillée à l'égard des sphères catholiques et des éléments conservateurs, une des tendances essentielles de la police étant de discerner, à tort ou à raison, des arrière-pensées légitimistes derrière les préoccupations catholiques et de lier les unes aux autres. La guerre d'Italie marque le moment précis où le régime, jusque-là en simple défiance vis-à-vis d'une opposition réactionnaire, estime désormais être menacé sur sa droite comme sur sa gauche

1. Source : Un dossier des Archives Départementales de l'Isère, Série M5 (Police), année 1859.

et oriente en conséquence l'attitude de ses agents, les fluctuations de l'inextricable question romaine et les vicissitudes troublées des relations du cabinet des Tuileries avec le Saint-Siège allant régler dès lors le rythme de cette vigilance plus ou moins inquiète, plus ou moins vexatoire à l'égard des milieux religieux et royalistes ou réputés tels.

De cette surveillance des adversaires de droite du régime impérial, il a paru que l'épisode suivant, se rapportant au département de l'Isère, épisode en soi plus que mince, ne serait pas au point de vue indiqué plus haut complètement dénué d'intérêt; en outre et à tout le moins il permet, semble-t-il, de saisir dans un cas précis et de façon particulièrement caractérisée, avec quelle facilité et quelle rapidité peuvent dans un milieu rural, la mauvaise foi ou la bêtise aidant, s'amplifier et se déformer les propos les plus insignifiants et les plus anodins. Il est superflu d'ajouter qu'il n'y a dans ces lignes aucune intention d'hostilité ou de polémique à l'égard des méthodes de l'Administration du second Empire; de tels procédés aussi bien peuvent être de tous les temps et de tous les régimes.

*
* *

Un des premiers jours du mois de juin 1859, l'instituteur Belle de la petite commune de Saint-Joseph-de-Rivière[1] surveillait, au four du village, la cuisson de son pain; l'on sait l'importance du four banal dans l'existence paysanne, et que les oisifs s'y donnent volontiers rendez-vous. Il y avait alentour, ce jour-là, une assez nombreuse réunion dont la conversation, comme de juste, roulait sur les faits du moment, à savoir les débuts de la campagne d'Italie. Les assistants étaient unanimement excités contre les Autrichiens dont on racontait que leur pointe sur le territoire piémontais avait été, le mois précédent, accompagné d'abominables excès; chacun, brodant à qui mieux mieux sur ce thème, disait son mot, et l'un des interlocuteurs émit cette opinion que, pour agir

1. En Chartreuse, tout auprès de Saint-Laurent-du-Pont.

de la sorte, ces Autrichiens devaient être d'abominables païens ennemis de Dieu et des hommes et plus méchants encore que des Turcs.

Belle, comme beaucoup de conservateurs et de catholiques, avait vu la guerre avec un enthousiasme tout relatif; quelques semaines auparavant, lors de l'ouverture des hostilités, il n'avait, pas plus que le curé de la paroisse, fait mystère de ses appréhensions quant aux conséquences ultérieures du conflit, et manifesté en particulier dans des conversations privées de très vives craintes au sujet du pouvoir temporel du pape; c'est dire que les propos tenus autour du four durent lui paraître fort exagérés; légèrement agacé, semble-t-il, il releva l'un d'entre eux et affirma que les Autrichiens étaient d'excellents catholiques; il ne s'en tint pas là, et, s'aventurant sur un terrain scabreux, déclara (ce qui après tout était assez juste) que l'attitude provocatrice du Piémont était pour beaucoup dans l'explosion de la guerre; découvrant enfin le fond de ses préoccupations, il ne cacha pas que l'on avait eu lieu de craindre un moment pour le pouvoir temporel du pape. Se rendant compte alors de l'étonnement causé par ses propos sur le cercle d'auditeurs, et s'apercevant que sans doute il en avait trop dit, il essaya — mais vainement — d'atténuer la portée de ses déclarations, en affirmant que l'Empereur, par son manifeste et sa circulaire au Ministre des cultes avait remis les choses au point et calmé les inquiétudes catholiques. Il s'était découvert imprudemment. Les bonnes gens rentrèrent chez eux, jasant de l'attitude de leur instituteur et persuadé qu'au fond il était hostile à la guerre.

Belle, secrétaire de la mairie et plus maire que le maire lui-même[1], avait dans sa commune des adversaires décidés — l'on sait la fréquence, l'âpreté des haines et des rancunes au village; — en particulier, il était en délicatesse avec le garde-champêtre qu'on lui attribuait l'intention de faire révoquer pour lui substituer un sien beau-frère. C'est dire que ses propos — en soi judicieux et modérés, mais plus qu'inopportuns — allaient être

1. Rapport du Procureur au Préfet, 4 juillet.

exploités à son encontre, et que des paroles à lui échappées, ses adversaires s'occupèrent sur-le-champ d'extraire tous les éléments d'une dénonciation en règle; comme quelques-uns des auditeurs répugnaient à se faire délateurs, l'on s'efforça de calmer leurs scrupules par des arguments décisifs. « Viens, viens toujours, fut-il dit à l'un d'entre eux, tu auras peut-être une croix d'honneur. »

Les monteurs de la cabale mirent en mouvement deux des commissaires de police parmi les plus voisins. Dès le 8 juin, deux ou trois jours tout au plus après les conversations du four, le commissaire de Voiron adressait à la préfecture un rapport où il liait l'attitude de Belle à un mouvement plus général d'opposition à la guerre organisé par le clergé.

Belle, écrivait-il, et le curé de Saint-Joseph-de-Rivière, se livrent très activement à une propagande hostile aux actes du gouvernement français, en attaquant directement la personne de Sa Majesté l'Empereur sous le rapport de la guerre d'Italie.... Jusqu'à ce jour, aucune nouvelle [des opérations militaires] n'a été publiée ni affichée dans cette commune.... J'ai signalé le fait à M. le Procureur impérial, en lui donnant les moyens de connaître l'exactitude des imputations qui pèsent sur ces deux hommes dont l'influence peut avoir un caractère politique plus ou moins dangereux.... Du reste plusieurs prêtres parlent contre cette guerre, entre autres les curés de Saint-Jean-de-Moirand et de Saint-Julien-de-Ratz.... Il est vrai que depuis que ce dernier prêtre est dans cette paroisse, le « Domine Salvum fac imperatorem » n'a pas été chanté une seule fois dans l'église.

C'était, derrière l'instituteur, surtout aux ecclésiastiques suspects de tiédeur pour la guerre qu'en avait le commissaire de Voiron. Son collègue d'Entre-deux-Guiers au contraire, avec lequel allèrent également s'aboucher les conducteurs de l'intrigue, isola le cas de Belle, mais pour en exagérer à plaisir la gravité. Ce fonctionnaire, soit malveillance intéressée (il avait depuis longtemps lié partie avec le garde-champêtre de Saint-Joseph-de Rivière), soit déformation professionnelle, soit pure et simple sottise[1], allait apporter à l'affaire le zèle le plus suspect, la prenant

1. Lettre du Procureur Impérial au Préfet en date du 4 juillet : « Le commissaire

en main pour la grossir sans mesure, sollicitant, provoquant, et remaniant les dépositions hostiles. Il est curieux — et amusant — de suivre d'un de ses rapports à l'autre l'aggravation des propos incriminés.

Le 10 juin, il se contente de signaler les faits à la préfecture de façon tendancieuse, mais sans les exposer en détail. Le 12 juin, il corse l'histoire et prête à Belle les paroles suivantes :

L'Empereur des Français n'a pas raison de battre l'Autriche, qui est dans son droit, pour soutenir le Piémont ; du reste, la population autrichienne et son empereur professent une religion qui est plus solide que celle de la France. Dieu les protégera.

L'on voit le chemin déjà parcouru ; mais le rapport du 26 juin est bien plus significatif encore, présentant ainsi que suit la conversation du four banal :

Belle a déclaré

1° que cette guerre n'était pas nationale, et qu'il attendait tous les jours que l'Empereur d'Autriche arrive en France avec ses troupes placer le roi Henri V sur le trône, et détruire tous les Napoléons.

2° que la religion autrichienne était parfaite, mais que la française laissait à désirer à cause que (sic) Napoléon ne la servait pas assez.

3° que la guerre que l'Empereur faisait avait augmenté les impôts de beaucoup, et qu'aujourd'hui les propriétaires, après tous impôts payés, n'étaient plus que de simples fermiers.

4° que les batailles livrées entre les puissances alliées et les Autrichiens, nous ne les avions pas toutes gagnées.

Ce n'était donc de rien moins que de propos formellement antidynastiques et antipatriotiques que le malheureux instituteur se trouvait en fin de compte accusé.

Sitôt informé, le préfet avait ordonné une enquête administrative et prescrit à l'Inspecteur d'Académie de se transporter dans ce but à Saint-Joseph-de-Rivière ; parallèlement, il avait saisi le parquet de l'affaire, dans l'éventualité — improbable d'ailleurs — d'une action judiciaire à entamer. L'Inspecteur d'Académie, secondé de l'inspecteur primaire de la Tour-du-Pin, et le Procu-

de police (d'Entre-deux-Guiers) ne comprend pas toujours très bien les expressions qu'il emploie et a plus de zèle que de discernement ».

reur impérial (celui-ci, avant même d'avoir été averti par le préfet, avait reçu rapport sur rapport du commissaire d'Entre-deux-Guiers, soucieux de ne rien négliger pour perdre l'instituteur) eurent vite fait que de mettre au point les choses, et de discerner sous le grossissement tendancieux des dénonciations calomnieuses la mince importance des faits de la cause. L'affaire se trouva close, en fin juillet, par la lettre suivante du Préfet au ministre de l'Instruction publique :

L'enquête a établi de façon précise que le langage de l'instituteur s'est tenu dans les limites d'une simple conversation.... Le procureur impérial et l'Inspecteur d'Académie, tout en constatant que la conduite du sieur Belle a été au moins imprudente, sont d'accord tous deux sur ce point à savoir que cet instituteur est très favorablement apprécié par le maire, le curé, le juge de paix, qu'il n'a jamais donné lieu antérieurement à aucune plainte au point de vue politique, qu'il s'est au contraire toujours montré dévoué au gouvernement de l'Empereur.... D'après ces renseignements, il m'a paru démontré que les faits attribués à cet instituteur n'avaient pas au fond un degré de gravité suffisante pour motiver une répression rigoureuse; j'ai donc chargé l'Inspecteur d'Académie d'adresser en mon nom un avertissement sévère au sieur Belle, en l'engageant à garder désormais plus de réserve et de circonspection.

Les ennemis de l'instituteur en étaient donc pour leurs frais, mais il est curieux de noter qu'ils n'avaient pas cru pouvoir davantage lui nuire dans l'esprit de ses supérieurs qu'en lui prêtant tendancieusement des sympathies légitimistes.

MARCEL BLANCHARD.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE INTÉRIEURE DES DEUX EMPIRES[1]

A. Premier Empire.

Ni Instruments de travail nouveaux, ni Mémoires récemment mis au jour. Le moratorium a pesé lourdement sur la production historique pendant ces deux dernières années[2]; mais il va cesser dans ce domaine comme dans les autres. Nul doute que le prochain Bulletin n'enregistre à nouveau une bibliographie touffue. En attendant, les presses d'imprimerie orientaient à d'autres fins, plus urgentes, leur production. La victoire acquise va tout remettre en place, dans le domaine du passé comme dans celui de l'avenir.

En revanche, beaucoup de livres : biographies, analyses d'idées, narrations. Quoique la crise que nous venons de vivre ait dépassé de loin en intérêt et en relief même celle de la Révolution et de l'Empire, on conçoit que les écrivains aient cherché dans un si récent passé l'occasion de comparaisons et de rapprochements réconfortants, à l'heure où la fortune semblait aux timides hésiter encore.

M. Antonin Périvier, qui lui-même est journaliste, et naguère dirigea à ce titre deux grands quotidiens de Paris, *Figaro*, puis *Gil Blas*, a l'expérience de la « manchette » et de l'intitulé. On ne s'étonnera donc pas que le titre de son récent volume soit ingénieux et frappant[3].

1. Cf. nos six Bulletins précédents : 1912, I, p. 116 à 148; — 1913, III, p. 283 à 310; — 1914, V, p. 111 à 138; — 1915, VII, p. 124 à 140; — 1915, VIII, p. 248 à 272; — 1916, X, p. 220 à 242.

2. Car, au cours des deux premières années de la guerre, des livres préparés avant 1914 achevaient de se publier. Cf. nos Bulletins de 1915 et de 1916.

3. A. Périvier, *Napoléon journaliste*, Paris, Plon, 1918, 1 vol. in-8, III, 434 p. (avec deux fac-similés).

Napoléon journaliste, il y a certes en ces deux mots de quoi piquer la curiosité de milliers de lecteurs. Mais, l'ayant lu du titre à la table des matières, quelques-uns ne se demanderont-ils pas si, en dépit de la documentation abondante et foisonnante, on peut présenter comme un journaliste incomparable l'homme qui domestiqua la presse et la réduisit au silence ou à l'enregistrement?

Et sans doute la personnalité de Napoléon a été assez exceptionnelle pour qu'on puisse être tenté de lui accorder, dans bien des domaines, le premier rang. Il a été un stratège hors de pair, en attendant que l'avenir débatte si son émule, le maréchal Foch, ne l'a pas dépassé. Il a eu le génie de l'administration. Il aurait même été, au dire de Thiers, « le plus grand écrivain de son temps ». N'y a-t-il pas ici un phénomène d'auto-suggestion, chez un biographe magnétisé par son héros, si l'on réfléchit que ce temps compta, parmi ses hommes de lettres, Chateaubriand, l'incomparable maître[1], et pour ne parler que de celui-là? M. Périvier nous semble, avec à la fois davantage et moins d'excuses, s'être inspiré de cette contagion dans l'extase lorsqu'il a voulu nous révéler en Napoléon un journaliste sans égal, un historien improvisé digne de soutenir la comparaison avec Tite-Live, Salluste et Tacite[2]?

Du moins son livre, fort substantiel et fort attrayant, nous renseigne-t-il avec abondance et précision sur les rapports de l'Empereur et des journaux. Et ce qu'il verse de documents et de faits au dossier n'est pas pour la plus grande gloire de l'inventeur de la censure. Il apparaît, très simplement, que Napoléon a voulu domestiquer la presse bien plutôt que compter dans ses rangs, se servir d'elle et non pas la servir.

Déjà, au début de la Révolution, le sous-lieutenant Bonaparte, cédant à l'entraînement de l'heure, quand deux mille gazettes surgissaient en France pour attaquer et défendre toutes les causes et que la presse était « reine »[3], maniait la langue française, et, n'ayant pas de journal à sa disposition, écrivait un pamphlet[4] virulent et boursouflé à la Jean-Jacques, puis un autre[5], meilleur, déjà concis, ferme et nerveux, vraiment lapidaire. Mais bientôt venait pour lui le moment où il pouvait se dispenser de rédiger lui-même des articles de journaux, puisqu'on venait lui demander de les « inspirer ». A cette période appartiennent les essais destinés à mettre l'armée d'Italie au courant de la politique intérieure française et à préparer les coups d'État. Regnault de Saint-Jean-d'Angély

1. Mais M. Périvier n'aime pas Chateaubriand : cf. p. 14 : « cet esprit difficultueux », à l'orgueil « voisin du ridicule ».
2. P. 428.
3. P. 23.
4. La *Lettre à Buttafuoco*, du 23 janvier 1791.
5. Le *Souper de Beaucaire*, du 29 juillet 1793, œuvre déjà mûre, mais dont M. Périvier force la valeur.

fut d'abord rédacteur en chef; cet ancien Constituant était, par la situation et par le talent, un personnage assez considérable; mais il n'avait pas l'échine assez souple; on l'écarta bientôt et sa disgrâce fut définitive. Un « scribe obscur », qui fut plus tard d'ailleurs un des meilleurs préfets de l'Empire (et c'était parfaitement conciliable), Chicoilet de Corbigny, le remplaça.

Cependant, malgré les services dociles de subordonnés bien stylés, le général en chef s'impatientait des polémiques dont ses adversaires l'accablaient. Pour se défendre (on se demande aujourd'hui s'il en était besoin, quand on voit à quel parfait oubli ont glissé les attaques de pamphlétaires comme Duverne de Presles ou Bertin d'Antilly, fondateur du *Thé*), il prodigua sa verve, son ironie, son invective même, sans réussir à s'apaiser, car il frémissait à la moindre piqûre faite à son amour-propre. M. Périvier parle très justement de sa sensibilité de peau. Le *Courrier d'Egypte*, de 1798 à 1799, procéda du même désir et du même besoin : on y disait la vérité sur ce qui se passait en Égypte, autant, observe sagement M. Périvier, qu'un journal officiel peut dire la vérité [1]; mais, et c'est ce qui importait le plus au général politicien, on y disait ce qu'il pensait, lui, de la France dont il s'apprêtait à devenir le maître.

Brumaire vint, très vite, faucher « dans sa fleur » le journalisme fraîchement éclos de la Révolution[2]. Jusque-là, on avait écrit et parlé librement; à partir de là, par la volonté du Premier Consul, on n'écrivit plus qu'avec sa permission; et, sous des titres divers, il n'y eut plus en France qu'un seul journal, *Le Moniteur*, et qu'un seul journaliste libre, Bonaparte. M. Périvier a mis curieusement en scène ce chef d'État journaliste qui, après avoir rétabli l'ordre, imposa le silence en se réservant le monopole d'écrire et de parler. Ses chapitres aux titres toujours un peu voyants, sur « la Presse étranglée ou muselée ou domestiquée[3] », — elle porta en effet la chaîne au cou, et c'était Fouché qui tirait la chaîne, — sur « la Presse clandestine[4] », — sur sa curiosité de l'opinion publique : « Comment il lisait les journaux[5] »; c'étaient Bourrienne puis Méneval qui les lui lisaient, — sur la fondation du *Moniteur*[6], dont il fut à la fois le directeur, le rédacteur en chef, le contrôleur d'informations et de mise en pages, l'administrateur et le gérant : « Lisons *Le Moniteur* du Premier Consul[7] »; — sur « le Lion et le Moucheron, Peltier contre

1. P. 80.
2. P. 95.
3. P. 95 à 113.
4. *L'Invisible* et le bulletin manuscrit de Fouilloux, p. 114 à 117.
5. P. 118 à 122.
6. P. 123 à 127.
7. Ce chapitre, le plus long, est une sorte de chronologie du Consulat par la presse (p. 141 à 195). Il y en a un autre, symétrique, pour l'Empire (p. 229 à 307).

Bonaparte[1] », et le torrent d'injures déversé pendant le règne entier par le méchant journaliste émigré à Londres, enfant perdu du parti royaliste et favori du comte d'Artois, contre le « Cromwell moderne », — sont parmi les plus vivants et les meilleurs.

Même méthode pour l'Empire. Même titres raccrocheurs : « Un article de Napoléon contre Tacite » (l'Empereur, qui, mauvais latiniste, n'avait lu *les Annales* qu'en traduction, en voulait à l'historien de sa sévérité à l'égard de César et d'Auguste ; il fit paraître dans *Les Débats* du 11 février 1806 un article manifestement inspiré par lui ; Chateaubriand l'année suivante, vengeait Tacite et flétrissait Néron. L'intérêt de cet incident est de souligner la solidarité que Napoléon se créait volontairement avec les empereurs romains[2]), — « Metternich veut faire une concurrence au *Moniteur*[3] » (il s'agit de la fondation d'un *Moniteur* de la coalition), — « Napoléon se fait faire un journal pour lui seul[4] » (il s'agit de Fiévée, qu'il chargea de correspondre avec lui sans contrainte ni contrôle, de le conseiller en secret, de l'avertir, s'il y avait lieu de le blâmer, ce dont Fiévée, homme de courage autant que d'esprit, ne se fit jamais faute), — « Une concurrence au *Moniteur* par Louis XVIII[5] » (le *Moniteur Universel* de Gand pendant les Cent-Jours, que dirigea Bertin l'aîné, chef d'une brillante équipe où comptait même Chateaubriand, qui s'en est fort diverti dans ses *Mémoires d'outre-tombe*). Ces titres n'empêchent pas les chapitres d'être fort substantiels et fort bourrés d'anecdotes. Mais le pli professionnel s'y révèle. La conclusion elle-même ne porte-t-elle pas ce sous-titre de feuilleton, vraie manchette de « quotidien populaire » : « L'esprit est plus fort que l'épée? »

Le style de M. Périvier est alerte, rapide, son récit coloré. Toutefois il ne se garde pas assez des expressions toutes faites, des clichés qui, usuels peut-être dans la grande presse, sont déplacés chez l'historien, même de circonstance. Il prodigue les poncifs. Il ne nomme pas un chat un chat : Thiers, c'est « l'illustre historien du Consulat et de l'Empire[6] ». Il y a partout abus de formules courantes : on peut ouvrir à n'importe quelle page. Certaines épithètes sont trop attendues ; l'adulation « la plus écœurante[7] », la liberté « sage[8] », les insultes « les plus basses », les insinuations « les plus lâches et les plus perfides[9] », Bonaparte est « armé de toutes les puissances, de toutes les séductions, de tous

1. P. 200 à 225.
2. P. 308 à 318.
3. P. 319 à 329.
4. P. 393 à 409.
5. P. 420 à 429.
6. P. 102.
7. P. 107.
8. P. 113.
9. P. 203.

les talents[1] ». On aimerait aussi que les citations fussent précisées et authentifiées par des renvois précis aux sources : or le livre ne contient pas de notes au bas des pages; il y gagnera sans doute aux yeux du grand public, peu soucieux d'appareil bibliographique; il y perd à ceux des savants habitués à vérifier les textes. Les citations intercalées dans le corps même du développement sont quelquefois fort longues (M. Périvier reproduit intégralement des pages entières) : elles interrompent le récit, par ailleurs trop haché par l'abus de l'alinéa[2].

Ne méconnaissons pas l'intérêt de sa tentative; il nous a apporté une nouvelle biographie de Napoléon, écrite d'un point de vue particulier mais neuf; il a fait de la vulgarisation agréable et parfois brillante. Mais il n'a ni assez méthodiquement dépouillé la *Correspondance* ni même *Le Moniteur*, ni fait une critique assez serrée des témoignages[3] pour avoir épuisé le sujet[4].

La *Revue hebdomadaire* a publié une *Enquête historique sur la France au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire*. Les éléments en paraîtront sans doute réunis en volume par la suite et le public pourra leur faire un bon accueil. Parmi les chapitres parus, nous avons particulièrement remarqué ceux de M. G. Lacour-Gayet sur la *Vie Intellectuelle*[5], lorsque, après la terrible secousse d'un quart de siècle belliqueux, « l'esprit eut sa revanche et goûta les joies d'une autre renaissance[6] » et que non seulement la poésie, le théâtre et l'histoire mais l'éloquence, que Napoléon, pareil à Auguste, avait pacifiée, la science et l'art prirent un essor inouï; cette génération heureuse semblait vouloir tout renouveler à la fois; — de notre collaborateur L. de Lanzac de Laborie sur *la Religion* : par un paradoxe, la paix amena ici la guerre; et les querelles religieuses, endormies depuis la signature du Concordat en 1801 ou plutôt depuis sa mise en pratique en 1802 « sous la ferme et lourde discipline du gouvernement consulaire[7], » se réveillèrent fort inopportunément avec la chute de l'Empire; l'épiscopat roturier de

1. P. 113.

2. Cf. notamment pp. 189, 382 à 387, 407, 414 et *passim*.

3. C'est ainsi que, parce que Panckoucke et d'autres contemporains y ont reconnu « la pensée impériale », il donne l'article des *Débats* du 11 février 1806 sur Tacite comme une « production certaine » (p. 309) de Napoléon journaliste.

4. Enfin il y a paradoxe à affirmer que Rivoli, Marengo, Austerlitz et Iéna se perdant déjà « dans le recul des temps » (p. 4) et les tranchées de 1914 faisant oublier celles de Torrès-Vedras comme les poilus font oublier les grognards, les victoires de Napoléon sont destinées à être oubliées comme celles d'Alexandre, d'Annibal et de César, et qu'ainsi c'est au titre de journaliste plutôt qu'à celui d'homme de guerre qu'il vivra dans la mémoire des hommes. M. Périvier se laisse ici, de toute évidence, emporter par sa facilité.

5. *Revue hebdomadaire*, 1918, t. VIII, p. 561 à 581, fascicule du 31 août 1918.

6. P. 576.

7. P. 34.

Napoléon se « réaristocratisa », et la Congrégation, d'une part, la Charbonnerie d'autre part, travaillèrent de leur mieux à restaurer l'intolérance[1]; — de Georges Cain, conservateur du Musée Carnavalet, sur *Paris*, qui, comme la France, « écrasée de gloire, lourde de victoires[2] », « glorieuse autant qu'on peut l'être » (avant 1918) « mais épuisée à proportion », s'assoupit pour quinze ans, rien ne semblant plus exister auprès de son impérieux besoin de calme; c'était le choc opératoire ordinairement consécutif aux crises chirurgicales[3]; — et enfin de M. Camille Latreille sur la *Vie Provinciale*. Prenant un exemple, un champ d'examen, M. Latreille ne pouvait choisir que Lyon, dont il a été, au lycée d'abord, à la faculté des lettres ensuite, un des professeurs les plus distingués, et dont l'histoire lui est très familière. N'a-t-il pas, comme il arrive souvent en pareil cas, été amené à exagérer un peu l'importance de son choix? Pour lui, Lyon a joué vers 1815 un « rôle de premier plan ». C'est là que s'effondra la première Restauration. Une double preuve lui en apparaît : d'abord Napoléon ne put se croire de nouveau le maître de la France que quand Lyon lui eut ouvert ses portes; ensuite, quand il eut à se défendre contre la nouvelle coalition, c'est à Lyon qu'il établit la base de l'armée des Alpes, que le préfet Pons de l'Hérault songea, même après Waterloo, à centraliser la résistance éventuelle, et que le nouveau préfet, de Chabrol (prédécesseur en même temps que successeur de Pons) craignit un instant de voir s'organiser « une Vendée du bonapartisme[4] », dans un « pays montagneux susceptible d'être disputé pied à pied »; il lui fallut même recourir aux troupes autrichiennes pour contenir les adversaires du nouveau régime[5].

Le volume qui réunira cette enquête comprendra encore les autres études, toutes intéressantes et documentées, de MM. Ernest Daudet sur la Reprise de la paix, — Georges d'Avenel sur la France économique après 1815, — le général Cherfils sur l'Armée, — Edmond Pilon sur l'État de la Peinture en 1813, laquelle connut d'abord un grand vide et un désarroi immense, la Restauration ne pouvant même rallier David, dont l'enseignement faisait loi, et qui demeura irréconciliable quand, pour se rallier à la monarchie, tant de maréchaux, de préfets et de hauts dignitaires pliaient l'échine, préférant l'exil volontaire de Bruxelles, où Rude le suivit[6]; — et Geoffroy de Grandmaison sur les Parlementaires, jugés sans sympathie *a priori*; pour lui, la Chambre de 1815 inaugura

1. *Revue hebdomadaire*, 1918, VIII, p. 38 à 51, fascicule du 3 août 1918.
2. P. 467.
3. *Ibid.*, 1918, VIII, p. 466 à 477, fascicule du 28 septembre 1918.
4. P. 423.
5. *Ibid.*, 1918, VIII, p. 421 à 865, fascicule du 26 août 1918.
6. P. 149.

une « dangereuse puissance » qui au XIXe siècle créa et renversa des gouvernements condamnés à parcourir le même cycle de fautes et de mécomptes « sans ouvrir les yeux à la lumière »; c'est une conception simpliste, et qui émane d'un homme de parti plutôt que d'un historien[1].

L'abbé F. Uzureau, le plus infatigable entre tous nos chercheurs d'histoire provinciale, et dont nous avons à maintes reprises loué ici les ingénieux travaux, ajoute un vingtième tome à l'édifice puissant de ses *Andegaviana*[2]. Comme dans les séries précédentes, la plupart des monographies qu'il réunit intéressent la période contemporaine (une table des matières par ordre chronologique facilite d'ailleurs toutes investigations à cet égard). Citons notamment celles sur la Vendée angevine en octobre 1797[3], un agent secret de l'Empereur[4] en Maine-et-Loire (1805), l'amnistie aux Vendéens plaidée par le préfet Montault auprès des Consuls en 1800[5], la conjuration de Pichegru et les Angevins en 1804[6]; elle inspira à l'évêque le plus servile et le plus amphigourique des hymnes d'actions de grâces en l'honneur du Premier Consul, « chef et appui de l'État », « héros sage et bienfaisant qui releva les autels » de la religion, « ange tutélaire de la paix » que tous les Français goûtaient, — fort passagèrement, — « dans leurs foyers », et dont l'auguste personne « protège le pays de toutes les horreurs de la guerre et de l'anarchie ». Sur ces exhortations, tous les habitants du Maine-et-Loire, ravis de la découverte de la conspiration traîtreusement tramée contre « leur pacificateur, leur bienfaiteur, leur père », exprimèrent cette pensée que, « si Charles le Grand fut le fondateur de l'Empire français, le grand Bonaparte en sera le restaurateur et l'appui[7] ». — Toutes les autres études (la plupart sont des publications de textes précédées d'une notice substantielle) n'intéressent que l'histoire locale[8].

On peut se demander quelle sincérité avaient tous ces dithyrambes, lorsqu'on lit plus loin avec quel enthousiasme (celui-là, ce semble, tout spontané), les Bourbons restaurés furent accueillis en Anjou[9] et en

1. P. 301.
2. F. Uzureau, *Andegaviana* (20 juin), dédié à M. le chanoine Labonne, Angers, Siraudeau et Paris, Auguste Picard, 1918, 1 vol. in-8, 536 pages.
3. P. 160.
4. P. 164.
5. P. 467.
6. P. 74.
7. P. 78.
8. Voir ci-dessous, p. 103.
9. Voyages du duc d'Angoulême en 1814 à Beaupréau, Cholet, la Roche-sur-Yon, Saumur et Angers; — du duc de Bourbon en 1815 pour essayer d'organiser la résistance aux Cent-Jours; — du duc d'Angoulême de nouveau en 1817 à Cholet, Saumur et Angers, etc.

Vendée, avec quelle piété respectueuse furent célébrées les exhumations et obsèques de Louis de la Rochejacquelin, tué en 1815, et de Henri de la Rochejacquelein, troisième généralissime des armées catholiques et royales, héros régional, enfin de Bonchamps, tué en 1793 à Cholet, et du garde-chasse Stofflet, fusillé en 1796 à Angers. Rien n'y manqua : deuil public, majesté du spectacle, oraisons funèbres éloquentes et pathétiques[1], inscriptions de dévotieuse fidélité royaliste[2]. Le marrainage d'une cloche par la duchesse de Berry[3], l'inauguration d'une statue de Louis XVI à Nantes, tournée vers la Vendée[4], la fête de la Saint-Louis solennellement célébrée à Angers et à Beaupréau[5], où les survivants des anciennes guerres civiles furent longuement acclamés comme « vétérans de l'honneur et de la foi », tandis que la foule baisait leurs armes royales, « honorables prix de leurs périls et de leurs souffrances », les messes où « les martyrs des croisades vendéennes » furent exaltés, au milieu d'un enthousiasme sans défaillance (« les dames en cette occasion ont à l'envi manifesté leur amour pour le roi; partout en France le beau sexe est éminemment royaliste »), l'inauguration d'un monument à Bonchamps, d'une colonne commémorative du récent voyage de la duchesse d'Angoulême, d'une chapelle (restée inachevée) au sommet de la montagne des Alouettes, où les ailes de sept moulins avaient indiqué aux Vendéens la position des troupes républicaines[6], un service pour Stofflet, la pose de la première pierre d'un monument à Jacques Cathelineau[7], « le saint de l'Anjou », l'inauguration de ce monument et de deux autres de lui, de celui de Charette, de celui de d'Elbée, de la Rochejacquelein à nouveau[8], toutes ces manifestations ne décrètent-elles pas d'insincérité réelle les protestations de loyalisme consulaire et impérial que nous rappelions tout à l'heure? Quand ses préfets lui en adressaient le compte rendu, Napoléon s'en faisait-il accroire? Nous ne le supposerons pas. Il savait la fidélité de l'Ouest breton, angevin et vendéen aux « débris de l'autel et du trône », et l'encens des hommages ne troublait pas la clarté de son jugement, même quand on lui jurait que « la reconnaissance a doublé l'amour[9] » et que, dans toutes les circonstances où il s'agirait du salut et de la gloire de l'Empire, on trouverait toujours le département du Maine-et-Loire au

1. P. 299-300.
2. P. 301.
3. P. 301-302.
4. P. 303.
5. P. 303-305.
6. P. 305-306.
7. P. 308.
8. Avec présence des représentants de la cour et clameurs des anciens grenadiers de Charette « fête toute vendéenne ».
9. P. 75.

premier rang[1].... Il y a tout de même, dans l'histoire contemporaine, peu d'exemples d'adhésions aussi désinvoltes.

M. l'abbé Uzureau avait publié peu auparavant une étude d'histoire religieuse pendant la période napoléonienne, toujours basée sur la production de documents inédits et abondants. On y voit les catholiques reprendre confiance, faire sortir leurs prêtres de leurs cachettes, multiplier les pétitions et restaurer l'ancien culte[2].

On n'évoque jamais, en 1814 ni même en 1815, le retour de Gand pour Louis XVIII sans cette expression toute faite : « dans les fourgons de l'étranger ». Les plus scrupuleux la sous-entendent; les autres l'expriment à l'étourdie. C'est peut-être une simple formule verbale. En tous cas, M. Jacques Delebecque a écrit un livre pour le démontrer[3]. Louis XVIII ne revint pas « dans les fourgons » de l'étranger, ni même avec son agrément. Non seulement la coalition ne provoqua pas la restauration des Bourbons, mais encore elle ne la désirait pas : elle bornait ses vœux à l'obtention du traité le plus avantageux. Quant aux affaires intérieures de la France, elle s'en désintéressait. Bien loin de lui imposer le comte de Provence, — désireuse de ne pas rendre à la France trop de force (et M. Delebecque semble personnellement convaincu que le rétablissement de la légitimité lui en apportait), — elle eût préféré sans doute toute autre combinaison dynastique ou politique. On est bien certain que les alliés cherchaient à affaiblir la France de toutes manières : ils l'occupèrent, ils rognèrent ses frontières, ils constituèrent sur son flanc nord un État de seconde taille avec deux de troisième taille (la Belgique et les Pays-Bas d'aujourd'hui) afin de la mieux contenir. L'est-il autant qu'ils redoutaient par la restauration monarchique de la renforcer? M. Delebecque a posé la question; il n'a pas fait la démonstration.

Pour expliquer du moins comment, peu souhaitée par l'Europe, la dynastie se rétablit si aisément, il souligne bien que les coalisés n'étaient pas d'accord et que leur divergence facilita la restauration. Mais il n'efface rien, et pour cause, de ce que chacun sait et qui ruine sa thèse : la sollicitation de l'intervention alliée par les Bourbons eux-mêmes, leur soumission aux conditions de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, non seulement au point de vue politique, mais au point de vue territorial,

1. « Dans les villes les cérémonies religieuses célébrées avec pompe ont solennisé ce grand événement » (la fin de Pichegru) et « une musique brillante a successivement fait passer les assistants de l'effroi inspiré par l'idée du crime aux sensations de la joie la plus vive de voir ses tentatives infructueuses et le héros suivre ses hautes destinées » (p. 77).

2. Abbé Uzureau, *Le Mouvement religieux en Maine-et-Loire après le 18 brumaire*, Angers, Grassin, 1915, 1 vol. in-8, 139 p.

3. J. Delebecque, *La Première Restauration et les « fourgons de l'étranger »*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1914, 1 vol. in-12, 125 pages.

et non pas seulement une fois, mais deux, en 1814 et en 1815. Ainsi ce livre d'inspiration nettement politique et de forme d'ailleurs très objective ne réussit pas, au fond, à modifier les données du problème : il se borne à les tourner.

Poursuivant ses laborieuses et toujours fructueuses recherches, et presque en même temps qu'il démêlait, d'après sa correspondance la scélérate *Morale politique du grand Frédéric*, M. le commandant H. Weil a donné deux gros volumes sur *Les Dessous du Congrès de Vienne*[1]. On a dit ailleurs quel incomparable instrument de travail ce sera là. M. Weil a institué des documents d'un accès particulièrement difficile, notamment les rapports du baron de Hager, chef du département de Police et Censure à Vienne, par lui abordés par faveur à la veille même de la grande guerre. Certes ses deux épais volumes, et qui l'eussent encore été davantage, si l'auteur ne s'était livré à un travail de tri intelligent et méthodique, intéressent avant tout les chercheurs d'histoire extérieure et diplomatique; cependant tous les historiens y trouveront à glaner; et, à ce titre, mention n'en est pas déplacée dans ce Bulletin. Avis, notamment, à ceux, chaque jour plus nombreux, de Talleyrand.

La thèse de M. Delebecque trouve d'ailleurs ici quelques éléments (accessoires) de soutien. On peut voir combien Alexandre et Hardenberg tenaient peu à restaurer les Bourbons. Le tsar, en 1815, d'après un agent autrichien, songeait très sérieusement à l'archiduc Charles, qui, croyait-il, eût pu être agréé par les Français sur son titre de Lorraine. Bien d'autres songeaient à Louis-Philippe; et le duc d'Orléans aurait, faute de sens ou d'audace, en laissant passer l'occasion très favorable, celle qui, parfois ne se représente jamais, du moins perdu quinze ans.

A signaler aussi l'acharnement de Talleyrand contre la famille de l'Empereur déchu; il s'oppose à ce que le prince Eugène, favori d'Alexandre et compagnon de ses promenades, se voie maintenir en Italie quelque patrimoine que ce soit; il contrecarre Marie-Louise dans ses plans, et même dans ceux qu'elle n'a pas, comme ce remariage avec le roi de Prusse auquel elle songeait bien peu dans les bras du ruffian de cour qui lui faisait oublier Napoléon.

M. André Blum s'est spécialisé dans l'histoire de la caricature politique : il s'en est fait l'historien, avec une bonne volonté évidente. Ce que sa thèse avait amorcé pour la période révolutionnaire [2], d'autres

1. *Les Dessous du Congrès de Vienne*, d'après les documents originaux des Archives du ministère impérial et royal de l'intérieur à Vienne, publiés par le commandant M.-H. Weil.

2. André Blum, *La Caricature révolutionnaire (1789 à 1795)*, Paris, Jouve, s. d. [1916], 1 vol. in-8°, 233 p.

monographies l'ont poursuivi pour la période consulaire et impériale [1].

Pour le Consulat et l'Empire, le jeu fut réglementé, plutôt à Paris d'ailleurs (où Barras, chargé de la police, pour alimenter son budget et celui du gouvernement, imagina de ramener à neuf le nombre des maisons; il lui en revenait cent vingt mille francs par mois) qu'en province, où on laissa faire les autorités locales. Celles-ci, à leur gré, permirent dans certains départements, interdirent dans d'autres la roulette, le trente et un et le trente et quarante, le passe-vingt, le crapet, le craps et le crêpe, la marseillaise et la vendôme, par quoi les contemporains d'Arcole, de Marengo et d'Austerlitz essayaient trop souvent d'oublier les guerres.

Dans l'étude très originale qu'il lui a consacrée, M. Gabriel Vauthier souligne à quel degré s'éleva alors la passion du jeu. A Toulouse, à Bordeaux, à Toulon, les tripots se multipliaient à vue d'œil. Les autorisations n'étaient au surplus pas toujours gratuites. Elles comportaient trop souvent connivence et corruption. Maires, secrétaires de mairie, maréchaux des logis de gendarmerie se laissaient souvent graisser la patte. Et parfois l'argent venu de cette source polluée servait à payer la police ou à régler des dépenses d'intérêt général (les hospices à Toulon, un lycée à Limoges, la solde à Verdun des hommes préposés à la surveillance des prisonniers anglais). Mais l'argent du pari mutuel ne va-t-il pas à de pareilles destinations, et les choses se passent-elles bien différemment aujourd'hui?

A la longue, le Gouvernement s'avisa du scandale. Une circulaire de l'an XIII précisa la suveillance de la police : un certain Perrin aîné fut autorisé à exploiter les jeux; et dès lors, armé de son contrat, comme une pieuvre, il entreprit par lui-même et par ses mandataires ou sous-fermiers d'étendre ses tentacules sur la France entière. Ainsi le mal, au lieu d'être guéri, empira. Quelques maires et quelques préfets firent quand même leur devoir.

Enfin, le 24 juin 1806, un décret daté de Saint-Cloud (et provoqué par d'incessantes plaintes des autorités civiles et militaires, des pères de famille, de l'École de Droit) ferma les maisons de jeux dans tout l'Empire. Rouen en accueillit la nouvelle avec autant d'enthousiasme que celle d'Austerlitz [2].

1. *Révolution française*, mai-juin 1917, p. 226 et suiv., pour le Directoire; *Revue des Études Napoléoniennes*, mai-juin 1918, p. 296 à 312, pour le Consulat et l'Empire; *Révolution de 1848*, décembre 1917-janvier-février 1918, p. 203 et suiv., pour la seconde République. — Ici il a analysé avec justesse ce qu'il y a de démocratique en même temps que de passionné et de réaliste dans l'œuvre d'un Daumier.

2. « En matière de jeu, le diable ne perd jamais ses droits. » Les départements pourvus d'eaux minérales (et les départements contigus) gardèrent un privilège. La porte ne fut pas « verrouillée », mais « entre-bâillée ».

M. Marquiset a fait revivre avec agrément les tripots et cercles parisiens, les *Jeux et Joueurs d'autrefois*[1].

Sur la question des subsistances sous le Consulat et le premier Empire, à laquelle nous-même avons consacré ici une étude en ce qui concerne la région normande et le Havre, port nourricier de Paris[2], M. Paul Viard nous fait tenir la sienne, qui s'applique au département d'Ille-et-Vilaine[3]. Elle apporte un complément abondant aux indications déjà offertes par M. Benaërts dans sa thèse sur le même département de 1799 à 1804[4]; elle a pour base un solide dépouillement des Archives. Elle établit que, au début du XIXe siècle, l'ensemble des productions alimentaires y suffisait à la consommation locale et permettait même une exportation, parfois importante, de grains, mais que les récoltes eurent, de par les gelées tardives ou l'abondance des pluies, une extrême irrégularité. Celle-ci n'a jamais été plus malencontreuse qu'entre 1800 et 1804, d'une part, 1811 et 1814 d'autre part[5]. Des comparaisons s'évoquent à chaque page entre ce temps et le nôtre.

M. André Vovard nous adresse[6] sa monographie de *Trois conspirateurs en 1814*. On se souvient qu'ici même il a déjà analysé l'état d'esprit des populations du sud-ouest vis-à-vis de Napoléon[7], et que le capitaine Vidal de la Blache avait aussi mise parfaitement en lumière[8]. Nulle part la lassitude qu'inspirèrent à toute la France les « guerres interminables » de l'Empire ne fut ressentie plus profondément que dans la région du sud de l'Espagne (d'où arrivaient de mauvaises nouvelles sur le recul de notre armée devant les troupes anglo-portugaises) et particulièrement à Bordeaux, dont le négoce était compromis ou annulé.

Lorsque, au début de 1814, la France fut envahie et que Prussiens, Autrichiens et Russes marchèrent sur Paris que l'héroïsme des soldats et le génie de Napoléon ne pouvaient plus sauver, les autorités bordelaises se rendirent tôt compte que la situation était désespérée et que nul obstacle sérieux n'empêcherait les Anglais, vainqueurs à Orthez, de pénétrer dans la Gironde. Les royalistes en profitèrent. Mais leurs efforts eussent été vains si trois personnalités de la ville, détentrices de l'autorité publique elle-même, n'étaient entrées dans le complot.

1. Marquiset, *Jeux et Joueurs d'autrefois (1789-1837)*, Paris, Émile Paul, 1917, 1 vol. in-8.
2. Roger Lévy, *La Disette au Havre en 1812*, 1915, II, p. 5 à 43.
3. Paul Viard, *Les Subsistances en Ille-et-Vilaine sous le Consulat et le premier Empire*, Rennes, imprimerie des Annales de Bretagne (extrait des fascicules de juillet, octobre 1917 et janvier 1918), 1 vol. in-8, 66 pages.
4. Benaërts, *Le régime consulaire en Bretagne, Le département d'Ille-et-Vilaine durant le Consulat, 1795-1804*, Paris, 1914, in-8.
5. Surtout en l'an X (1800-1801), en 1811 et encore plus en 1812.
6. André Vovard, *Trois Conspirateurs en 1814*, dans la *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, janvier-mars 1918, p. 36 à 47.
7. 1914, II, p. 259 à 285.
8. Dans l'*Evacuation de l'Espagne et l'Invasion dans le Midi*, t. II.

Ces trois fonctionnaires furent le comte de Lynch, maire de Bordeaux, d'origine étrangère, et ses deux adjoints, Bath de Tauzia et Chastenet de Puységur, celui-ci ancien émigré. La population acclama les Anglais et arbora la cocarde blanche. Lynch avait donné l'exemple en jetant dédaigneusement la cocarde tricolore qui ornait son chapeau. Le duc d'Angoulême arriva peu après et constitua un Conseil privé dont Lynch et Puységur firent partie. Le premier fut même pair de France et, sans transition, d'officier passa grand'croix de la Légion d'honneur. Tauzia, qui était joueur, devint administrateur de la loterie royale à Paris (et, par surcroît, commandeur de la Légion d'honneur[1]). Le palmarès de la conspiration était généreux[2].

Sur *Nancy en 1814* M. Chr. Pfister a publié une de ces monographies denses dont il a le secret : les détails curieux y fourmillent. Le courage des Nancéens pendant l'invasion et l'occupation évoque immédiatement le ferme héroïsme par eux déployé un siècle plus tard, pendant quatre années presque ininterrompues de batailles, de bombardements et de raids aériens, presque jusqu'à la veille de l'armistice; mais, en 1914-1918, la souillure fut évitée, et Nancy demeura intact, malgré les dommages causés à ses édifices publics et privés[3].

M. Pfister souligne l'ardeur du dévouement de Nancy à l'Empire : elle se manifesta pendant les visites des Bourbons.

Un préfet de Napoléon a encore été l'objet d'une monographie. Mais Cambry, qui administra l'Oise pendant deux ans seulement, de 1800 à 1802, avait peu de goût pour le vasselage. Son indépendance de caractère le conduisit très vite à une retraite prématurée, qu'il consacra à l'archéologie et aux belles-lettres.

Sa courte gestion préfectorale a été scrutée par M. L. Thiot avec minutie et méthode, du point de vue strict de l'histoire locale[4].

Sur les pays de la rive gauche du Rhin rendus à la France par la Révolution et reperdus par l'Empire un livre d'ensemble a paru, celui de M. Philippe Sagnac[5] : nous ne pouvons encore rendre compte de ce

1. Puységur, ancien colonel, devint maréchal de camp, puis, à force d'instances et sur intervention de Peyronnet, lieutenant général....

2. M. André Vovard critique vivement (p. 46, note) les jugements de M. Vidal de la Blache sur les Méridionaux en général et les Bordelais en particulier. Il ne veut pas voir distinguer la défaillance de Bordeaux en 1814 de la défaillance de Paris et de la France entière.

3. Ch. Pfister, *Nancy en 1814* (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1914-1915). Nancy, Berger-Levrault, 1916, 1 vol. in-8, 70 p.

4. L. Thiot, *Le citoyen Cambry, premier préfet du département de l'Oise*, Beauvais, 1914, 1 vol. in-8, 63 p. (Imprimerie départementale de l'Oise). Cambry fut un érudit remarquable; il fonda la société celtique (aujourd'hui des Antiquaires de France). La bibliographie de ses œuvres tient ici treize pages.

5. Ph. Sagnac, *Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, Alcan,

travail, qui réunit des leçons publiées pendant la deuxième année de la guerre, à Bordeaux, par le professeur de l'Université de Lille. Mais nous signalons dès à présent l'intérêt considérable de plusieurs monographies sur la même région pendant la même période, et qui ont toutes un véritable intérêt d'actualité.

La première due à M. Gabriel Vauthier[1], est consacrée à Lakanal, qui, membre du conseil des Cinq-Cents, fut en l'an VII nommé commissaire de la République auprès des quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin[2]. Cependant, aujourd'hui, ce n'est que sur trois départements que le nouveau haut commissaire désigné par la France victorieuse étend ses pouvoirs; il est vrai qu'il ne s'agit plus d'annexions, mais de désannexions. Le régime de Mayence, soigneusement analysé par notre collaborateur, paraît avoir été, pendant la mission de Lakanal, celui du bon plaisir. Mal entouré, mal conseillé, brutal, souvent jusqu'à l'illégalité, maladroit et tyrannique contre des populations paisibles, il déclara en état de rébellion des contrées où l'on ne demandait qu'à aimer la France. Les administrateurs du département de la Sarre, tout en exécutant ses ordres, — il le fallait bien, — attiraient son attention sur leur caractère impolitique. Parfois Lakanal devait abroger ainsi, devant la réprobation publique, ses propres arrêtés. Bref, le commissaire général (M. Vauthier dit très justement le « proconsul ») finit par avoir contre lui tous les honnêtes gens, aussi bien dans la Roër et le Rhin-et-Moselle que dans la Sarre ou le Mont-Tonnerre. Destitutions, dénonciations, avancements extravagants, saisie de caisses publiques, rien ne manqua. Lakanal dut adresser au Directoire un long et peu convaincant plaidoyer[3] : Cambacérès le rappela. Il redevint peu après professeur de langues anciennes à l'école centrale de la rue Saint-Antoine[4]. M. Vauthier a très utilement complété les recherches de MM. Eugène Welvert et H. Labroue[5]. Mais décidément Lakanal ne sort pas grandi des investigations successives qu'on lui consacre : chacune le découronne un peu. En définitive, c'était sans doute un médiocre politicien.

Sur le Rhin, il eût pourtant dû mieux réussir. Il trouvait une organisa-

1917, 1 vol. in-8, 391 pages. — Certains éléments en ont paru ici, mars et septembre 1916 (IX, 145-191 et X, 129-167).

1. Gabriel Vauthier, *Lakanal commissaire de la République dans les quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin*, dans les *Annales Révolutionnaires*, 1917, p. 484 et suiv.

2. Lakanal, solliciteur infatigable, réclamait en 1802 du Premier Consul la préfecture des Basses-Pyrénées. C'est encore M. G. Vauthier qui a publié sa lettre de candidature (*Annales Révolutionnaires*, 1918, p. 402-403).

3. P. 492 à 496.

4. Le commissariat général fut d'ailleurs supprimé par le Premier Consul en l'an X. Les départements de la rive gauche du Rhin connurent alors le régime normal des autres départements français, avec représentation.

5. Cf. notre précédent Bulletin, VII, p. 137.

tion méthodique, un secrétaire intègre et un programme déjà largement amorcé. Ses deux prédécesseurs Rudler et Marquis avaient brillamment réussi. On a donc le droit de considérer qu'il gâcha une partie déjà presque gagnée. A ces deux prédécesseurs, et plus particulièrement au second en date, M. Henry Poulet vient, de son côté, de consacrer une substantielle et, en même temps, très attrayante étude[1]. Un intérêt de plus s'y ajoute du fait que, après avoir très brillamment de 1914 à 1918 administré le petit coin d'Alsace déjà reconquise, M. Poulet a été appelé aux fonctions de commissaire de la République dans le département du Haut-Rhin. Sa personnalité suffisait à attester qu'il prendrait exemple sur Rudler et Marquis plutôt que sur Lakanal; sa monographie nous en apporte une preuve de plus.

Rudler, Alsacien d'origine, ancien prévôt, procureur fiscal et juge (et plus tard préfet de l'Empire[2] dans le Finistère et la Charente qu'il administra jusqu'en 1814), n'était resté à son poste (Bonn d'abord, Mayence ensuite) que quinze mois, de décembre 1797 à mars 1799. Assez pourtant pour diviser en quatre départements les pays conquis, y introduire les lois françaises, réformer le système financier et accomplir une œuvre considérable. Il avait préparé la réunion de la rive gauche du Rhin. Son successeur Marquis ne demeura même pas un semestre, de mars à août 1799. Ce Lorrain de Saint-Mihiel (ancien député à la Convention Nationale), fit aussi bonne besogne que l'Alsacien Rudler; on voit que, dès cette époque, le gouvernement faisait appel à des citoyens de la France de l'Est pour le représenter à la tête des nouveaux départements de la rive gauche du Rhin[3]. Aussi modeste et discret qu'érudit et intègre, sévère à son entourage comme il l'était à lui-même, Marquis n'eut pas le temps de donner sa mesure à Mayence. D'autre part, si sa haute tenue et sa probité contrastaient heureusement avec la tenue crapuleuse des émigrés de Trèves et de Coblence, le commissaire s'entourait de trop de subordonnés médiocres, « Français sans valeur tentés non par les traitements dérisoires alloués par le Directoire, mais par l'espoir de faire des opérations fructueuses en pays conquis ». Tel aventurier et tel condamné parisien furent ainsi faire figure, à ses côtés, sous l'écharpe tricolore : l'un même se grisa abominablement. Il fut

1. Henry Poulet, *Jean-Joseph Marquis, commissaire du gouvernement dans les quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin (7 mars-18 août 1799)*, dans les *Annales Révolutionnaires*, 1918, X, p. 577 à 624.

2. Sur les préfets de l'Empire, cf. nos précédents Bulletins, notamment 1914, V, p. 112 à 119. — 1915, VIII, p. 256, — 1916, X, p. 224 et 225.

3. Marquis fut plus tard, sous le Consulat, « de la première fournée de ces préfets que Bonaparte choisit en l'an VIII, avec tant de discernement, dans le personnel des anciennes assemblées » : on le nomma préfet de la Meurthe, et il résida à ce titre à Nancy jusqu'en 1808 : il y a laissé un vivant souvenir, et seule la cécité interrompit son mandat.

rappelé à l'époque où, avec les événements de Rastatt et la reprise de la guerre, les sentiments français fléchissaient sur la rive gauche du Rhin.

De cette politique dans l'ensemble bienveillante et avisée, et d'un seul mot vraiment libérale (en même temps que libératrice). on a vu ce que fit Lakanal, ce pseudo-grand homme aujourd'hui déboulonné.

Les erreurs de Lakanal furent passablement réparées par son successeur, le conseiller d'État Jollivet, puis les préfets Ladoucette, Jeanbon Saint-André et Lezay-Marnésia, de 1802 à 1814. La Prusse ne réussit jamais, après 1815, à extirper du cœur des Rhénans le souvenir du régime français.

M. A.-M.-P. Ingold a écrit l'histoire de la principauté de Bénévent sous la domination de Talleyrand[1]. En dépit du titre, il s'agit peu de celui-ci. Le héros du livre est son représentant Louis de Beer, un administrateur probe et excellent, qui ne faisait pas désirer le gouvernement direct du maître. Très abondamment nourri aux sources d'archives parisiennes[2], romaines[3], napolitaines, locales[4], et privées[5], cet exposé clair et complet semble épuiser le sujet. Voilà une solide contribution à l'histoire de la domination française en Italie sous le premier Empire[6].

Il y a ici un bulletin d'histoire napoléonienne helvétique, excellemment géré par M. Chapuisat. Qu'il nous permette de placer pourtant ici l'histoire de l'annexion de Genève à la France à la veille du Consulat[7]. Ici encore le récit prend couleur de biographie; et Félix Desportes, plus tard préfet du Haut-Rhin, le diplomate français qui prépara et réalisa l'annexion, était aussi intelligent que Louis de Beer; mais il était certainement beaucoup moins honnête. Il s'agit ici, d'ailleurs, davantage que tout à l'heure, de Talleyrand, qui encouragea Desportes. L'incorporation de Mulhouse fit partie du même plan et fut réalisée à peu près à la même date.

Selon M. Frédéric Barbey, l'auteur de cette étude, l'anarchie, alors très profonde, de Genève facilita et légitima la conquête française[8]. On y était las de dix ans de troubles continus. Un parti français, dirigé par

1. A.-M.-P. Ingold, *Bénévent sous la domination de Talleyrand et le gouvernement de Louis de Beer* (*1806-1805*), Paris, Tequi, 1916, 1 vol. in-8, XVI-389 pages.

2. Archives Nationales et Archives du Ministère des Affaires étrangères.

3. Archives générales d'Italie et Archives du Vatican.

4. Archives du municipe de Bénévent.

5. Archives des héritiers de Talleyrand, correspondance de Talleyrand et de Louis de Beer.

6. Mais non pas à celle de Talleyrand lui-même, qui demeure en marge du livre.

7. Frédéric Barbey, *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France, 1794-1799*, d'après des documents inédits, Paris, Perrin, 1916, 1 vol. in-8, XX-419 pages.

8. La documentation aux archives de Paris et de Genève (publiques et privées) est très abondante.

Jacques Grenus, visa à l'annexion. Le parti aristocratique, hostile en principe, ne fit pas sérieusement obstacle.

Plus tard le blocus continental détacha les Genevois de l'Empire.

B. Second Empire.

M. Paul Gautier a donné une édition nouvelle des articles d'Edgar Quinet sur l'Allemagne sous ce titre très justifié : *Un prophète*[1]. Il l'a fait précéder d'une importante introduction à sa vie et à ses œuvres. Edgar Quinet, comme la plupart de ses contemporains et presque tous les hommes en vue de sa génération, aima d'abord l'Allemagne. Il est vrai que celle-ci n'avait pas encore commis tous ses crimes. S'il se faisait, volontairement ou non, quelques illusions, Michelet, Lamartine, Victor Cousin se les faisaient avec lui.

Du moins Edgar Quinet ne se les fit-il pas jusqu'au bout. Il ouvrit les yeux; il fut un prophète de l'Allemagne que nous avons appris à haïr; il prévit les excès du despotisme et du militarisme. Pour tout dire, il prévit Bismarck.

Mais, comme il arrive généralement aux prophètes, du moins en leur pays, nul ne l'écouta.

MM. le comte Fleury et Louis Sonolet ont déjà publié deux volumes sur la Société du second Empire : on les a ici analysés tous deux[2] et on a annoncé le troisième[3]. Celui-ci n'est ni moins compact ni moins attrayant. Il mène de 1863 à 1867[4]. Nous y distinguerons quatre parties. Une première[5] essaie de renouveler, ou plutôt de mettre au point, la biographie du prince impérial. Même après le pieux dithyrambe de M. Augustin Filon[6] et les lettres du docteur Barthez, elle demeure intéressante, tant le souvenir de ce Napoléon fauché en pleine jeunesse est émouvant; il éveille la même pitié que Louis XVII et surtout que le duc de Reichstadt. On retrouvera ici tout l'essentiel sur la fin de son enfance, dirigée par sa gouvernante anglaise miss Shaw[7], sur ses débuts

1. Paul Gautier, *Un prophète, Edgar Quinet*. Édition nouvelle de ses articles sur l'Allemagne, d'après les textes originaux, avec commentaires. Paris, Plon-Nourrit, 1917, 1 vol. in-8, 380 pages.

2. *Revue des Études Napoléoniennes*, 1915, VII, p. 137 à 138, et 1915, VIII, p. 271 à 272.

3. *Ibid.*, VIII, p. 272.

4. Comte Fleury et Louis Sonolet, *La Société du second Empire*, III : 1863-1867, d'après des mémoires contemporains et des documents nouveaux, avec de nombreuses illustrations d'après les tableaux et gravures de l'époque. Paris, Albin Michel, s. d., 1 vol. in-12, 464 pages.

5. Chap. 1er, p. 1 à 34.

6. Nous avons analysé ici le *Prince Impérial*.

7. MM. Fleury et Sonolet recueillent toutes sortes d'anecdotes; et nous nous

dans l'armée (on le nomma caporal à quatre ans, par un étrange compromis entre la tradition monarchique qui met parfois des brevets de général dans des berceaux[1] et les règles de l'avancement normal), sur sa vie aux Tuileries, sur ses études, dirigées dans un sentiment égalitaire assez curieux[2], mais moins chéries que l'exercice et les jeux, sur sa première communion enfin où l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, parut prévoir son destin tragique.

Une deuxième partie fait revivre (au kaléidoscope) l'expédition du Mexique[3]. Quand ils raniment les principaux protagonistes, Maximilien, l'impératrice Charlotte à laquelle ils accordent un juste tribut d'émotion, Bazaine s'amourachant outre-golfe de Mlle de Pepa de la Peña, MM. Fleury et Sonolet sont dans leur rôle d'historiographes. N'en sortent-ils pas un peu quand, tentant de faire œuvre d'historiens, ils essayent, quoi qu'ils en disent[4], d'analyser le dessein « panlatiniste » de Napoléon III et de réhabiliter indirectement la coûteuse et criminelle folie où Rouher avait voulu voir « la plus grande pensée du règne », ou encore d'emboucher la trompette du poète[5]? Celle-ci, faute d'expérience, rend alors des sons assez discordants.

Nous les préférons de beaucoup, dans la troisième partie, où nous groupons tout ce qui est rapporté sur les salons, — celui de la bonne Mme Ancelot, de style et de fréquentation classiques, — celui de la comtesse Chodsko, — celui de Daniel Stein, la comtesse d'Agoult, centre littéraire et mondain, centre aussi d'opposition politique, car la maîtresse de maison ne se bornait pas à professer le libéralisme et à défendre les causes sociales les plus avancées, elle entretenait des relations épistolaires avec les plus grands révolutionnaires étrangers, comme Mazzini et Kossuth, — celui de Mme Adam où arriva un soir pour présentation un jeune méridional en vue et que chacun voulait approcher, mais qui n'avait pas encore l'habitude du monde : car Gambetta portait un patelot ballant et une chemise de flanelle, — et surtout

garderons de les en blâmer; car c'est là que sont l'intérêt et l'originalité de leurs livres. Mais peut-on faire observer que certaines sont peu convaincantes (p. 5, 6, etc.).

1. Ou même de grand chancelier d'Université.... Tel fut le cas pour le tsarewitch Alexis, fils du dernier Romanof Nicolas II.

2. Il faisait (sous la surveillance de M. Edeline, professeur de septième au lycée Bonaparte) le même thème et à la même heure que tous les collégiens de France.

3. Chap. II et III, p. 35 à 113.

4. P. 35.

5. « Ainsi mourut ce prince » (Maximilien) « qui avait, les uns après les autres, assisté à la fin cruelle de tous ses rêves. Un peu de son âme poétique sembla revivre quelques jours après, quand on débarqua pour lui à la Vera-Cruz deux mille rossignols achetés en Syrie pour en peupler sa nouvelle patrie. En préférant à ces doux chanteurs des nuits l'aigle mexicaine, un couple jeune, beau, plein d'espérances, n'avait trouvé que la folie et la mort », etc. Il est inutile d'insister sur l'inutilité, à tout le moins, de pareilles diversions pseudo-lyriques.

celui de la princesse Mathilde, de la Princesse tout court comme on l'appelait, où fut assidue toute l'élite du second Empire dans un cadre étincelant; nos conteurs ont le droit de rattacher cette généreuse et intelligente fille des Napoléons à la chaîne de Marguerite de Valois et de Marguerite de France. — A côté des salons, les journaux, et, dans les salles de rédaction, des hommes considérables, peut-être trop rapidement silhouettés, tels Emile de Girardin, le Napoléon de la presse[1] qui visait à la ressemblance avec le vrai Napoléon par certaines habitudes d'esprit et de parole, par des gestes et des attitudes et jusque par la mèche qui tombait en virgule sur un large front, au-dessus du lorgnon et du visage grave et indéchiffrable; Louis Veuillot, Prévost-Paradol, J.-J. Weiss, Aurélien Scholl, Philibert Audebrand qui survécut jusqu'à ces années dernières, Henri de Villemessant qui fonda *le Figaro*, titre déjà deux fois lancé, Vacquerie, vétéran du romantisme, et Rochefort, dont MM. Fleury et Sonolet s'exagèrent l'influence et le talent[2].

Nous passons sur une étude de la garde impériale, qu'ils connaissent admirablement[3] et signalons, dans une dernière partie, un tableau littéraire et artistique de la société vers 1865 : la comédie, les spectacles de la Cour et l'opposition[4], l'Académie organe d'opposition elle-même avec les élections « agressives » de Montalembert, de Berryer surtout, bientôt du duc de Broglie et de Lacordaire, de Prévost-Paradol enfin, la peinture et l'école du plein air[5], la musique de l'Opéra-Bouffe[6], les bals publics, les villégiatures à la mode où, de Baden-Baden à Aix-les-Bains, de Trouville et Deauville à Vichy et de Dieppe à Biarritz, Napoléon III promena sa neurasthénie et ses désillusions.

Et mettons à part un excellent portrait du duc de Morny, pour lequel MM. Fleury et Sonolet sont pleins d'indulgence[7]. S'ils ne prétendent pas analyser la carrière du politique cynique et désinvolte qui s'enorgueillit jusqu'au bout du coup d'État de 1851, du moins mettent-ils très heureusement en scène le gentilhomme, le « lion », l'amateur d'art et le dandy à la mode, qui eut le goût de la galanterie et se laissa prêter toutes sortes

1. P. 150 à 154.

2. Mais qu'ils mettent en scène avec verve : « le Puck cabriolant du pamphlet, le frelon au dard acéré ». Ils décrivent très bien sa silhouette maigre, ses « cheveux en flamme de punch », et observent qu'il paraissait plus maigre encore par son habitude de tenir toujours les mains fourrées dans les poches de son pantalon, ce qui faisait saillir de façon plus aiguë les angles de ses coudes et de ses épaules (p. 182).

3. Chap. VI, p. 189 à 223.

4. Chap. VIII, p. 253 à 298.

5. Chap. X, p. 325 à 352. Il s'agit plus de la vie anecdotique des peintres que de leur esthétique nouvelle.

6. Chap. XII, p. 385 à 411.

7. P. 225 à 252. Ils ont subi son « charme ensorceleur », sa séduction de « grand charmeur » (p. 245).

d'aventures[1]. Et sans doute demeura-t-il la personnalité la plus représentative de ce déclin de régime, qui, au son des flonflons d'Offenbach et d'Hervé ou des quadrilles de Mabille, menait tout doucement en farandole la France à Sedan.

Nous avons déjà loué l'abondance un peu foisonnante et la facilité sans prétention de ces fresques anecdotiques.

Émile Ollivier ne faisait pas encore partie de l'Académie, à l'époque où elle développait contre le second Empire l'opposition rageuse que MM. Fleury et Sonolet ont analysée. Il y entra peu après.... M. Henri Jaudon a apporté des rectifications indispensables à l'apologie qu'en fit son successeur. On en goûtera la précision et la fermeté[2]. Elles demeurent animées d'un esprit véritable d'équité vis-à-vis de l'homme que l'Académie française, « l'ayant élu avant sa faute, refusa d'accueillir après sa faute[3] », et auquel « ni ses vertus privées, ni la verve de son talent, ni son opiniâtre labeur d'écrivain » ne permettent de pardonner le mal fait à la France.

Des flots d'encre ont d'ailleurs coulé sur cette tentative, non seulement de réhabilitation par convention académique, mais même de glorification d'Émile Ollivier. Un des périodiques les plus autorisés a fait aussi, avec autant de mesure que de fermeté, les réserves nécessaires au point de vue de la vérité historique[4].

M. Lucien Delabrousse, le biographe du dernier préfet du Haut-Rhin en 1870, Valentin[5], l'éditeur des *Discours politiques et judiciaires, rapports et messages* de Jules Grévy[6], a publié, en pleine guerre, le premier tome d'un très important ouvrage consacré à *Joseph Magnin et son temps*[7]. Ce ne fut pas un personnage médiocre, sur la scène politique, que Magnin : député par la Côte-d'Or au Corps législatif dès 1863, secrétaire de la gauche dès 1864 et jusqu'à la fin de l'Empire, membre du gouvernement de la Défense Nationale au Quatre-Septembre avec le portefeuille de l'Agriculture et du Commerce, chargé à ce titre de pourvoir à la subsistance de la population pendant le siège de Paris, membre de l'Assemblée nationale (toujours pour le département de la Côte-d'Or qui lui renou-

1. Cf. sur Morny le livre de Frédéric Loliée, *Le duc de Morny et la Société du second Empire*, analysé ici même (VII, p. 137).

2. *Revue Bleue*, 2-9 février 1918.

3. A. Aulard, *Pays* du 28 janvier 1918 et *Révolution française*, 1918, p. 73.

4. *Révolution de 1848*, décembre 1917-janvier-février 1918, p. 218.

5. L. Delabrousse, *Un héros de la Défense Nationale. Valentin et les derniers jours du siège de Strasbourg*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1897, 1 vol. in-8.

6. Paris, Quantin, s. d. (1888), 2 vol. in-8.

7. L. Delabrousse, *Joseph Magnin et son temps, 1824-1910*, d'après les documents officiels et parlementaires et une correspondance inédite, t. Ier. *Le Corps législatif. Le Siège de Paris*, Paris, Alcan, 1916, 1 vol. in-8, XII-485 pages.

vela sa confiance sans aucune interruption et jusqu'à la présidence du Conseil général), sénateur inamovible, républicain résolu et indéfectible qui au 16 mai lutta fermement contre la réaction, deux fois ministre des Finances dans les cabinets de Freycinet (1880) et Jules Ferry (1881), gouverneur général de la Banque de France pendant seize années, président de la plus importante commission sénatoriale, il fut l'un des parlementaires les plus représentatifs. Il faillit même être président du Sénat. et nous nous rappelons que lors de son élection à la Présidence de la République, M. Armand Fallières exprima le vœu de n'avoir pas d'autre successeur à la seconde charge de l'État (janvier 1906). L'embarras pour M. Delabrousse résidait surtout dans ce fait que, comme beaucoup de grands avocats et d'hommes politiques[1], Magnin n'a pas, à proprement parler, écrit. Dès lors, pour retracer le rôle pourtant important par lui joué dans les Assemblées et les Conseils du gouvernement de la France, pour montrer l'action par lui exercée sur ses contemporains, il lui a fallu faire revivre le Corps législatif à la fin du second Empire, puis l'Assemblée nationale, enfin la Chambre et le Sénat républicains. Cela n'est pas pour diminuer à nos yeux, — bien au contraire, — l'intérêt de son livre.

Les sources de M. Lucien Delabrousse sont aussi variées et aussi étendues que possible. Documents officiels et parlementaires, très largement cités (et parfois presque trop largement, comme avec une hésitation à retrancher quelque chose de discours ou de rapports toujours très honorables pour Magnin, mais inégalement significatifs), — tous les textes sont reproduits d'après le compte rendu sténographique du *Moniteur* avant et du *Journal officiel* depuis 1870, — correspondance en grande partie inédite (courts billets de la main même de Magnin ou lettres plus longues dues à sa femme), — archives publiques et privées de Dijon, tout a été très méthodiquement exploré et utilisé.

M. Delabrousse divise en six parties cette carrière plus qu'octogénaire. Deux d'entre elles nous intéressent ici tout particulièrement : la première, c'est-à-dire le Corps législatif, et la seconde, c'est-à-dire le Siège de Paris, et ce sont celles qui constituent le présent et premier tome. Les autres concerneront l'Assemblée nationale et le Sénat, le Ministère des Finances, le Gouvernement de la Banque de France et la Présidence de la Commission des Finances du Sénat.

Si nous laissons de côté le chapitre initial, d'intérêt seulement local ou régional (encore rien n'est-il plus sain que l'histoire de cette famille bourguignonne, « famille du Tiers État, aux assises de granit », où le travail était en honneur, où chacun donnait l'exemple des vertus civiques et privées, comme il en abondait en province dans la première moitié

1. Cf. p. VI.

du XIXe siècle), nous trouvons très vite, sur la France après le coup d'État du 2 décembre, le réveil des idées libérales et la lutte contre la candidature officielle, des pages substantielles. *Le Siècle* et *L'Opinion Nationale* de Paris collaborèrent avec toute la presse libérale et démocratique à l'élection de Magnin à Dijon en 1863[1]. Le Corps législatif en 1864, la société politique et l'opposition à ce tournant de l'Empire où Emile Ollivier abandonne les « Cinq », se met en relations avec le président de l'Assemblée, Morny, s'apprête à désavouer ses idées d'autrefois[2] et multiplie les avances à l'Empire, tandis que Magnin, derrière Jules Favre, ne se laisse pas intimider et consomme la rupture[3], — la session de 1866 à la veille de la guerre austro-prussienne, du remaniement complet de la carte de l'Europe centrale et de l'abandon du Mexique, — l'évolution libérale de 1867, l'affaire du Luxembourg, la discussion de la loi militaire du maréchal Niel en 1868, les congrès de la paix à Genève et à Berne (entre deux agressions de Bismarck), le procès de la souscription Baudin, — tous ces sujets abordés par M. Delabrousse témoignent assez que, en retraçant le rôle de Magnin, c'est une véritable histoire parlementaire de l'Empire libéral qu'il nous offre. Et on lui en sait d'autant plus de gré qu'il ne cède pas à la tentation ordinaire des biographes, laquelle est d'accentuer le rôle de leur héros et, par là, de déformer. Rien de tel ici. La vie de Joseph Magnin est la trame essentielle, le thème central; mais l'histoire générale constitue le décor et le cadre, et ainsi se justifie pleinement le titre : *Magnin et son temps.*

Le rôle de Magnin au cours des sessions de 1868, 1869 et 1870 avait été considérable. Des premiers, il avait salué l'avènement politique de Gambetta[4]; il avait pris part à toutes les discussions importantes, et non pas seulement à celle[5] du budget (il se spécialisait déjà dans les questions financières), mais à celles relatives à l'armée et à la politique générale. Il avait blâmé le Mexique et les trois tronçons. En 1870, il était devenu secrétaire du Corps législatif. Des notes rapides qu'il a laissées permettent de préciser l'histoire de la lutte contre le plébiscite[6]; il y joua un rôle essentiel. Toutes ses interventions à la tribune, empreintes d'une grande élévation de pensée, révélaient sa maîtrise. Personne ne fut donc surpris, lorsque, à l'écroulement impérial, le surlendemain de Sedan[7], — il protégea la sortie du président Schneider traqué par la foule

1. P. 24.
2. Et Alfred Darimon dans son village.
3. P. 39 et suiv.
4. Cf. Sa belle lettre, p. 156.
5. A coup sûr, s'il intervint (p. 169) dans la question des travaux du nouvel Opéra, ce ne fut que pour dénoncer certaines prodigalités financières.
6. P. 202 et suiv.
7. P. 255. Mais en ce temps-là la joie de la révolution était obturée par la douleur

dans son palais[1], tandis que les ministres, le préfet de police et les hauts fonctionnaires, submergés par les événements, se ruaient vers les trains de Belgique, — Magnin se trouva ministre. Il l'était d'ailleurs à la place indiquée. Sa compétence économique le qualifiait nettement pour le portefeuille du « ravitaillement ». Chargé de pourvoir à la subsistance de la population pendant le siège de Paris, Joseph Magnin accomplit cette tâche écrasante avec un inlassable dévouement; et pourtant quel travail de Sisyphe que l'accomplir sous la présidence de l'homme de guerre qui avait osé assumer la charge de la défense de Paris sans croire à l'efficacité de la résistance[2]! Il brisa tous les obstacles malgré l'inertie de Trochu; il permit un effort héroïque de cinq mois; et ce ne fut pas sa faute si Paris qui n'avait pas cédé au bombardement céda à la famine. De précieux dossiers conservés par Magnin sur les marchés et les propositions de ravitaillement concourent à projeter une grande lumière sur cette étape décisive de la crise nationale, qui permit le relèvement.

Au résumé, Magnin a été un homme d'État de seconde catégorie peut-être (non point d'ailleurs par l'ardeur de patriotisme, la probité, le goût du travail, l'irréprochable courage civique qui l'égalent aux plus illustres), mais il a agi au premier plan. En particulier, il a efficacement collaboré à la chute du second Empire, et a surtout résolu d'août 1870 à janvier 1871 le redoutable problème de la subsistance de Paris, auquel est consacrée toute la seconde moitié de ce livre[3], nourrie des notes de Dréo qui rendent compte des réunions du conseil de gouvernement, des dépositions à l'enquête et des rapports des grandes commissions de l'Assemblée nationale, et des lettres émouvantes de Mme Magnin[4]. M. Delabrousse renouvelle l'histoire du siège (approvisionnements, réquisitions, taxes, etc.). On trouvera plus d'une utile comparaison avec les tragiques et fières années que nous venons de vivre. Souvent le rapprochement se fait de lui-même. Déjà, alors, dès qu'un objet était réquisitionné, il disparaissait et ne sortait de sa cachette que contre six et sept fois le prix de sa valeur réelle[5]; déjà des pénalités pour infraction aux décrets et arrêtés concernant les taxes ne parvenaient pas à décourager la fraude[6]; déjà l'encombrement des voies ferrées et des gares était prodigieux[7]; déjà on s'illusionnait sur la durée

de la défaite, et le soleil « ironique » de la fête éclairait aussi la marche de l'armée prussienne sur Paris.

1. Le petit Palais-Bourbon, résidence du président du Corps législatif.
2. P. 265.
3. P. 257 à 480.
4. Cf. notamment, p. 478, d'intéressants détails inédits sur la vie de Paris dans les derniers jours de l'Année Terrible, et les prix réalisés à la vente organisée par elle au Ministère de l'Instruction publique.
5. P. 435.
6. P. 385.
7. P. 281.

probable des restrictions et des souffrances. Mais, en ce temps-là, Paris n'était défendu que par un général parlant bien; au nôtre, il a eu à sa tête un homme d'État et des hommes de guerre; au nôtre, la France indomptée a protégé sa capitale de la souillure. Et ce n'est pas la seule différence entre la guerre qui a mené au crime juridique de Francfort et celle qui conduit aux glorieuses réparations de Versailles.

M. Louis Barthou, après un *Mirabeau* auquel les historiens de profession firent un bon accueil et le grand public un excellent, a donné un *Lamartine*, ou tout au moins un *Lamartine orateur*[1]. De nouveau, il a rencontré quelques chicanes des premiers, rares épines pour hérisser un lourd bouquet de louanges. C'est qu'en effet il n'écrit pas (ce serait peu de chose) et ne travaille pas (c'est davantage) en historien. Il n'épuise ni les sources ni la bibliographie de ses sujets; il ne contrôle pas tout ce qui est contrôlable; il ignore parfois d'importants essais de ses prédécesseurs[2], bien qu'en général il tienne compte non seulement de leurs recherches mais même de leurs jugements.

Ceci n'est pas pour diminuer bien sensiblement le prix (je ne dis pas l'attrait) de cette vivante et attachante monographie. Au surplus, M. Barthou pensait-il rencontrer un modèle plus digne de son analyse? Jamais un homme n'a connu une popularité aussi pure et aussi éblouissante que Lamartine au lendemain du 24 février; jamais un orateur n'a remporté des triomphes plus éclatants ni plus immédiatement décisifs (ni hélas! plus éphémères) que ceux de la place de l'Hôtel-de-Ville et de l'Assemblée nationale constituante. Quelle prodigieuse richesse de forme! Notre époque, à cet égard, est singulièrement généreuse. Elle connaît au moins trois orateurs de toute première envolée : M. Paul Deschanel, M. René Viviani, M. Aristide Briand. Les deux premiers ont écrit et prononcé des harangues dignes des *Conciones* de l'avenir; le troisième a improvisé des discours irrésistibles. A côté d'eux, elle en connaît encore de fort remarquables, le président Raymond Poincaré, irréprochable et éloquent interprète de la France victorieuse comme il l'avait été de la France meurtrie, M. Antonin Dubost, et, nous n'aurons garde de l'oublier, M. Louis Barthou lui-même dont nous apprécions à leur haute valeur la vigueur, l'entrainante énergie et l'impeccable clarté. Enfin, à côté des orateurs proprement dits et peut-être au-dessus d'eux, Georges Clemenceau, qui se défendrait tout le premier de compter dans leurs rangs, les atteint et parfois les dépasse par sa forte simplicité. Mais les hommes de 1848, comme on les appelle, et du

1. Louis Barthou, *Lamartine orateur*. Paris, Hachette, 1916, 1 vol. in-8, 370 pages.
2. Rappelons celui du regretté Pierre Quentin-Bauchart, conseiller municipal de Paris (Chaillot), docteur ès lettres, tué à Bouchavesnes en septembre 1916.

second Empire, furent, en dépit des apparences, bien moins richement partagés. Beaucoup de leurs tribuns n'ont été que de verbeux idéologues. Seuls Ledru-Rollin et Lamartine ont vraiment honoré l'éloquence française[1], Lamartine surtout que, à partir de son élection à la Chambre en 1831, M. Louis Barthou nous montre se familiarisant avec la tribune par une patiente et très progressive éducation, travaillant sans relâche, abordant les sujets les plus divers, les plus indifférents souvent à son génie et les plus ingrats.

Au surplus, M. Barthou révèle ici son adresse : en Lamartine l'*homme d'État* est inconséquent, irréfléchi, parfois tristement inspiré : c'est lui qui, lorsqu'il s'agit de déterminer le mode d'élection du Président de la République, et après que Jules Grévy avait souligné avec vigueur les dangers du plébiscite auprès d'une masse électorale encore non instruite, fit pencher la balance du côté de ce péril et osa déterminer l'Assemblée hésitante par des arguments de contre-logique, comme celui-ci qu'il fallait laisser quelque chose à la Providence. En tous cas, il est toujours, tel le poète, prêt à s'abandonner à l'inspiration; et celle-ci est hasardeuse.

Mais l'*orateur* est éblouissant. C'est l'un des plus grands de ce pays. Il dépasse même le poète. Il y avait plus d'attrait à décomposer ses formes et procédés oratoires qu'à suivre dans le détail une carrière obscure et contradictoire, remarquable seulement par l'ampleur d'une évolution qui conduisit des confins du royalisme doctrinaire aux approches du socialisme, par la profondeur d'une chute qui en trois mois mena du faîte à l'oubli, et par le paradoxe des résultats (préparés sinon poursuivis.) En faisant en effet indirectement prévaloir la candidature Bonaparte, Lamartine ruinait d'avance les deux biens pour lesquels il avait, pendant dix-sept années, mené une lutte ininterrompue : au dedans, le suffrage universel et le régime parlementaire; au dehors, la paix.

Ajoutons, — et c'est au livre de M. Barthou un attrait de plus, mais un attrait d'une autre sorte, — qu'il comporte publication ou utilisation de nombreux inédits lamartiniens tirés des collections particulières de l'auteur. Un discours qui devait et ne put être prononcé dans une réunion électorale à Mâcon en juin 1840, notamment, est intégralement donné. A vrai dire, ni ce texte ni plusieurs autres du même ordre, si intéressants qu'ils soient, n'apportent rien d'essentiel qui puisse renouveler l'idée qu'on se faisait de Lamartine, et le volume de M. Louis Barthou vaut davantage par les commentaires sur les discours déjà connus de Lamartine que par l'apport d'inédits[2].

1. Nous ne parlons ici que des républicains de 1848. Nous n'oublions ni Berryer, ni Thiers, ni Guizot, que M. Barthou compare très justement à Lamartine, et que leur temps mit même sensiblement au-dessus de lui.

2. Cependant, par des notes prises par Lamartine en vue des discours qu'il devait

Si l'on en croit M. Barthou, Lamartine n'aurait pas, de son vivant, connu les succès de ses rivaux en éloquence, les Berryer, les Thiers, les Guizot; et pourtant il leur était supérieur. Nous sommes complètement d'accord avec lui sur cette supériorité; nous la croyons même beaucoup plus marquée que lui-même. Mais nous nous refusons à croire, témoin l'effet des discours de Mâcon pendant la campagne des Banquets, de l'Hôtel de Ville sur le drapeau tricolore, de l'Assemblée sur la présidence, qu'elle ait eu moins d'effet (ce que M. Barthou essaie d'expliquer par une infériorité de moyens physiques et une moindre aptitude à la « comédie du discours »). Qu'elle ait eu moins de crédit, c'est possible; mais cela n'importe guère[1].

Les *Andegaviana* de l'abbé Uzureau intéressent aussi la période intermédiaire entre les deux Empires et le second Empire lui-même[2]. Citons la monographie sur les fêtes vendéennes sous la Restauration[3], si curieusement significatives d'insincérité pour celles de l'Empire. On imagine difficilement combien de statues et de chapelles la piété chouanne érigea alors en l'honneur des héros de la guerre civile; — sur le retour à Angers des Jésuites sous la monarchie de Juillet[4], avec l'appui de l'autorité civile; — sur la conspiration Berton à Saumur en 1822, un des épisodes les plus émouvants de l'histoire des sociétés secrètes et des conspirations des « Chevaliers de la Liberté[5]; » — sur la nomination, à la fin du règne de Napoléon III, de l'abbé Freppel à l'évêché d'Angers[6]; l'illustre Alsacien fut présenté par le *Gaulois* comme « trop ultramontain pour le gouvernement et même pour le clergé français ». Duverger, ministre des Cultes, n'en nomma pas moins ce professeur de Sorbonne consulteur du Concile. Il ne fut sacré que le 18 avril 1870, à la veille même de la guerre qui allait ravir temporairement sa province natale à la France.

prononcer, nous pourrons mieux pénétrer dans la technique de son éloquence, en distinguant la part de la préparation et celle de l'improvisation.

A la fin, une comparaison est esquissée entre Lamartine et Mirabeau (parce que M. Barthou avait précédemment, dans la même collection, consacré à celui-ci un volume). Elle est conclue en faveur du second, même comme orateur.

1. Quelques chicanes. P. VIII de l'Introduction, M. Barthou s'étonne et s'irrite du mot de Louis Veuillot en 1847 sur le gros du parti démocratique, « buffles énormes et pacifiés ». Mais ne trouverait-on pas, chez un polémiste pourtant moins virulent, quelque chose d'analogue à propos de Sarrien et de son ministère en 1906?

Le fin de la carrière de Lamartine est sacrifiée. Sans doute, à partir de 1848, ce fut l'oubli, mais un oubli mal supporté, et dont le poète essaya plusieurs fois de sortir.

Quelques fautes, non revues à la correction : p. 27, 293.

2. Cf. ci-dessus, p. 84.

3. P. 295 et suiv.

4. P. 193 et suiv.

5. P. 182 et suiv.

6. P. 107 et suiv. — Au fur et à mesure que s'accumulent les bases de cet édifice, une table générale apparaît comme de plus en plus indispensable. M. Uzureau nous la doit.

Nous venons de lire la biographie d'*Henri Rochefort* par M. Camille Ducray. Dès le lycée Charlemagne, le fameux polémiste montra de redoutables dispositions pour la lutte : c'était un élève fort indiscipliné. Employé à l'Hôtel de Ville, car il n'était pas assez riche pour se passer d'un traitement régulier lorsqu'au début de sa carrière de journaliste il ne voyait s'ouvrir à lui que des feuilles d'un jour, il fut notoire en entrant au *Figaro*, illustre en fondant *La Lanterne*. Si étincelante que fut alors sa verve, on s'explique imparfaitement pourquoi elle inquiéta tant le second Empire. Pour Rochefort comme pour tant d'autres, la persécution fut le commencement de la gloire et de la fortune. Il est vrai que, dès lors, il faisait des calembours....

Jeté en prison, élu député, jeté à l'exil, amnistié, triomphalement accueilli par le peuple de Paris qui goûtait sa plaisanterie un peu monotone, Henri Rochefort connut sous la troisième République les pires vicissitudes. C'est alors qu'il fonda *L'Intransigeant*, dont le titre résumait bien son esprit d'opposition *a priori* à tous les gouvernements, — il n'était d'ailleurs guère en peine d'y ajouter le plus souvent des arguments *a posteriori*, — mais où il n'acheva pas sa carrière : c'est à la *Patrie* qu'il donna, jusqu'à sa mort (1912), son article toujours quotidien, mais à la fin très alourdi, très indigeste, très fielleux parfois. Par l'éclat de ses débuts et la part prise à l'écroulement d'un régime, il appartient essentiellement à l'histoire du second Empire.

Si l'on ne demande au journaliste que d'intéresser ses contemporains (et ici nous nous plaçons à un point de vue résolument objectif; nous négligeons, et à dessein, l'orientation des polémiques, et la justesse des thèses), peut-être peut-on admettre que Rochefort fut éminent. Mais demeurera-t-il une seule page de lui ? Nous en doutons. Il n'a eu ni force profonde ni charité supérieure ; il a surtout prodigué une gaieté verveuse, une gaminerie acide; c'était un gavroche vieux. Si l'on veut mesurer la différence avec un journaliste-écrivain, qui, volontairement ou en se jouant, gravait dès lors sur l'airain, qu'on relise du Georges Clemenceau, et même de l'époque.

Roger Lévy-Guenot.

NOTES ET NOUVELLES

LE TESTAMENT DE PAOLI ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN CORSE.

Paoli mourut à Londres le 5 février 1807, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, mais ni l'âge ni l'exil n'avaient pu détourner son esprit de l'amour qu'il portait à son île natale. Jusqu'au dernier jour il se préoccupa d'assurer à ses concitoyens une instruction solide et vraiment libératrice, et c'est à l'instruction qu'il consacra, par son testament, la plus grande partie de ses épargnes. M. l'abbé L. Letteron nous rappelle, en deux articles brefs et substantiels, quelles furent les principales dispositions de ce testament et quelles suites y furent données[1].

Le grand patriote corse avait d'abord songé au village de Morosaglia, d'où il était originaire. Une rente annuelle de 50 livres sterling devait assurer l'entretien d'un « bon maître » qui enseignera « la lecture, l'écriture et l'arithmétique aux jeunes gens de la piève et à ceux d'autres pays qui voudront profiter de cette commodité ». — Mais il faut à la Corse un centre intellectuel, et nulle ville à cet égard ne semble mieux placée que Corte, la citadelle farouche qui se dresse au cœur de l'île et qui avait été, au cours des luttes du XVIIIe siècle, le réduit de l'indépendance nationale. Quatre professeurs pourront y être installés : il y suffira d'une rente de 200 livres sterling. « Le premier enseignera la théologie naturelle et les principes — d'après l'évidence naturelle — de la religion chrétienne; le deuxième, l'éthique et le droit des gens; le troisième, les principes de la philosophie naturelle; le quatrième, les éléments des mathématiques. » — Notons, en passant, l'égalité de traitement que Paoli entend instituer entre tous les professeurs, qu'ils enseignent à la campagne ou à la ville, qu'ils appartiennent — comme nous dirions aujourd'hui — à l'enseignement primaire ou à l'enseignement secondaire, voire à l'enseignement

1. *Petit Bastiais*, 5 et 10 février 1918. — Ces deux articles sont les derniers qu'ait publiés M. l'abbé Letteron, qui est mort à Bastia à la fin d'avril 1918. Il avait fondé la Société des Sciences historiques de la Corse, qu'il présida pendant trente-sept ans avec le même zèle et le même talent. Son labeur fut énorme, et l'on ne peut étudier l'histoire de Corse sans rencontrer son nom et ses travaux. On en jugera suffisamment en parcourant notre premier Bulletin sur la Corse et les deux Napoléons (*Revue des Études Napoléoniennes*, III, p. 437 et suiv.).

supérieur. Notons également la place donnée à l'étude du droit international, dont le titulaire serait en même temps chargé de la morale : conception inspirée de Rousseau et des philosophes français, conception dont souriraient à coup sûr les intellectuels d'outre-Rhin.

Dans le cas où, pour une raison quelconque, les écoles de Corte et de Morosaglia ne pourraient être ouvertes, cette somme de 250 livres sterling ne devra pas être perdue pour la cause de l'instruction publique en Corse : elle servira à entretenir dans les meilleures Universités du continent 5 élèves, — dont 2 choisis dans le département du Golo, 2 dans celui du Liamone et le 5e dans la piève de Rostino, c'est-à-dire dans le pays de Morosaglia. Ces jeunes gens devront avoir de quinze à seize ans et leur « bourse » leur sera renouvelée pendant cinq ans.

Le testament qui contient ces dispositions date de 1804 : rédigé une première fois en anglais dès le mois d'avril, il fut confirmé par un second texte, écrit en italien, le 23 novembre. Mais Paoli aurait voulu pouvoir contempler lui-même avant de mourir le fonctionnement de cette institution universitaire qui lui tenait tant à cœur. Il écrivit à ce sujet, le 25 mars 1805, à Pietri, préfet du Golo, une longue lettre dans laquelle « il lui exposait ses intentions relativement au développement de l'instruction en Corse, lui donnait les éclaircissements nécessaires sur la manière dont il désirait que ses intentions fussent remplies, et se déclarait prêt à verser les fonds promis dès que le gouvernement aurait accordé son autorisation ». Mais il ne semble pas que Paoli ait jamais reçu aucune réponse, soit que Napoléon n'eût point pardonné à son adversaire politique son amitié pour les Anglais, soit plutôt « qu'il n'entendît pas qu'un autre que son gouvernement imposât un programme d'études à un établissement français ».

Non seulement Paoli mourut sans avoir obtenu satisfaction, mais de longues années vont passer avant que ses dispositions testamentaires soient approuvées et que ses legs puissent recevoir l'emploi auquel il les avait destinés. Napoléon refusa systématiquement toute approbation, et rien n'est plus lamentable que l'état de l'instruction publique en Corse à la fin de l'Empire : il ne reste plus rien des quatre collèges établis au temps de Louis XVI; les biens des ordres religieux — Chartreux, Camaldules, Olivétains, Jacobins, etc. — ont été dispersés; à peine subsiste-t-il deux écoles secondaires — à Bastia et à Ajaccio — entretenues aux frais de ces deux communes. Mais, au début de la Restauration, une société privée, la *Société centrale d'Instruction publique*, est établie à Bastia (8 octobre 1818) et c'est elle qui va prendre en mains la cause de l'instruction publique en Corse[1]. Un de ses membres, Salvator

1. Voir L. Letteron, *Les Sociétés savantes à Bastia* (*Bulletin de la Société des Sciences historiques de la Corse*, XXXIVe année, 1914, p. 99-205).

Viale, proclame dès la fin de 1818 la nécessité d'une Université locale « pour répandre l'amour et le germe de l'instruction ». Au cours de la séance du 30 novembre 1819, un autre sociétaire, Santini, fait remarquer que le legs de Paoli donnait — en y joignant les intérêts — un revenu annuel de 7 468 francs.

Malheureusement, quand le gouvernement royal eut donné toutes les autorisations nécessaires, des contestations s'élevèrent, à propos des arrérages échus, entre la ville de Corte et la commune de Morosaglia, d'une part, et d'autre part les héritiers de Paoli (au nombre de cinq). Il fallut nommer des arbitres, à la suite de quoi une transaction fut passée à Paris le 13 juillet 1822 (Sebastiani et Ramolino agissaient comme mandataires de Corte et de Morosaglia). Mais les héritiers se considèrent comme lésés : ils s'adressent à la Haute Cour de Chancellerie d'Angleterre, qui envoie en Corse, vers la fin de 1823, plusieurs jurisconsultes chargés de vérifier le bien-fondé de ces réclamations. Ce n'est qu'après huit ans, en 1831, que l'affaire fut terminée, grâce à l'énergique intervention du préfet de la Corse, Jourdan du Var.

« Il est enfin permis d'espérer, écrit le *Journal de la Corse* à la date du 16 juillet 1831, que les vœux de l'illustre défunt pour la civilisation et le bonheur de ses compatriotes seront accomplis, qu'une foule de jeunes Corses qui vont chercher sur le continent d'Italie une instruction qu'ils ne rencontrent souvent que mêlée à des préjugés et à des principes peu en harmonie avec nos institutions, trouveront presque sans frais, en Corse même, en respirant l'air de nos montagnes, en présence des images de leurs nobles aïeux, toujours pleins de nos souvenirs historiques, l'éducation et les mœurs qui forment le vrai patriote, c'est-à-dire l'homme toujours prêt à tous les sacrifices pour servir la patrie, notre grande et belle France. »

L. V.

Fénelon en France pendant le Consulat et l'Empire.

La thèse de M. Albert Chérel[1], compacte et lourde, mais lourde de riche matière et fort agréable à lire, apporte une précieuse contribution à l'histoire des idées pendant l'époque napoléonienne. Car l'auteur, recherchant quel fut le prestige et quelle fut l'influence de Fénelon au XVIIIe siècle, a poussé son enquête jusqu'à 1820, c'est-à-dire au moment où Saint-Sulpice commence à publier sa grande édition des *Œuvres complètes*. Immédiatement avant cette date, le Consulat et l'Empire avaient marqué une réaction très nette contre les idées fénelo-

1. *Fénelon au XVIIIe siècle en France*, Hachette, in-8, xx-69 pages, 1918.

niennes en matière politique, dans le domaine littéraire et même, quoique à un moindre degré, dans les idées religieuses.

Pendant la première partie du XVIIIe siècle, le rayonnement de Fénelon avait surtout été d'ordre littéraire : *Télémaque* est une autre *Énéide* et les souverains l'entendent plus que les sujets ; l'archevêque de Cambrai fait figure de docteur de l'Église : on l'admire, on le respecte plutôt qu'on ne l'aime et qu'on ne le pratique. Une deuxième période commence en 1747, avec la publication des *Directions*, qui fait apparaître Fénelon comme un ancêtre des philosophes, et c'est d'une approbation unanime qu'il est sacré « grand homme ». L'Académie dans les *Éloges*, le futur Louis XVI dans les *Maximes* qu'il extrait du *Télémaque*, la Révolution au théâtre, ses théophilanthropes dans Saint-Sulpice désaffecté, exaltent ce « sage ». Ce fut l'apogée de Fénelon, « jusqu'au moment où un retour aux idées d'autorité vint affaiblir un tel prestige, empêcher la fête projetée à Cambrai (en 1804), gêner les souscripteurs de la statue et restaurer contre la gloire de Fénelon celle de Bossuet. »

Napoléon mit ici sa marque personnelle. Lui qui, en 1807, se déclarait « prêt à consacrer 100 000 écus » à l'achèvement de l'édition de Bossuet, « sabre » *les Directions* « avec beaucoup d'esprit et de gaieté », écrit Damas-Hinard, et il ne tarde pas à jeter le livre, où il n'aperçoit que de creuses « rapsodies ». En juillet 1804 *Les Débats* critiquent Fénelon « donnant dans *Télémaque* des leçons aux ministres, aux rois et au peuple » : ce ne sont que des « utopies » et des rêveries d'idéologue. Bien plus, Fénelon apparaît comme un adversaire du régime : Mme de Staël l'approuve d'avoir fait, en écrivant *Télémaque*, une « action courageuse ». Mais *Les Débats* y relèvent des « déclamations séditieuses » ; Feletz, en 1810, reproche à Fénelon certaines « vues un peu chimériques sur le gouvernement et le bien public » ; Lafont d'Aussonne blâme *Télémaque* comme un abus de confiance : Fénelon instruisant ses élèves en leur ôtant le respect de leur grand'père, il y avait là, dit-il, de quoi irriter la « juste sensibilité » de Louis XIV.

La réaction contre l'Empire fut favorable à la renommée de la politique fénelonienne. « Les *Directions* en 1814 furent réimprimées presque comme un pamphlet contre Napoléon déchu. » Le féodal Montlosier s'inspire de Fénelon pour censurer les goûts de « magnificence » et de « décoration » de Louis XIV. Les *Considérations* de Mme de Staël *sur la Révolution française* (1818) rappellent que « Fénelon a seul osé élever sa voix » contre l'absolutisme royal. Et Garat donne de la politique fénelonienne cette définition : « une morale dictée au génie par la vertu pour former la raison et la conscience des rois ».

Le prestige littéraire de Fénelon a subi une évolution analogue. Au début du XIXe siècle, beaucoup d'imitations, de « suites » et des appré-

ciations singulièrement élogieuses. *Télémaque* est « le plus parfait » de tous les romans, un ouvrage « immortel », « unique ». Mais bientôt on apporte des réserves, on formule des critiques, et c'est vers Bossuet que vont les suffrages. La Harpe parle de Fénelon avec un enthousiasme relatif; un rédacteur des *Débats* en 1804 juge que Fénelon est « l'homme qui a le mieux connu toutes les ressources de la langue française », mais le chef-d'œuvre de notre prose, c'est Bossuet qui l'a écrit et c'est le *Discours sur l'Histoire universelle*. Chateaubriand est jusqu'à un certain point l'élève de Fénelon, mais il s'en émancipe de bonne heure : *Télémaque* n'est-il pas, contre le *Génie du Christianisme*, le meilleur argument en faveur de la mythologie païenne? L'*Histoire de Fénelon* par Bausset (1808) est une apologie médiocre. Les principes du goût fénelonien se retrouvent, épars et diffus, dans quelques œuvres littéraires, quelques dissertations académiques et quelques écrits consacrés à l'éducation.

En matière religieuse, les admirateurs et les imitateurs de Fénelon avaient surtout retenu la preuve de l'existence de Dieu par les merveilles de la nature. Son influence, ici, va être aidée et accrue par celle de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre; elle se retrouvera chez les théophilanthropes, les âmes rêveuses, les moralistes, etc. Mais déjà La Harpe critique la façon confuse et vague dont Fénelon parle de l'infini. Son action persiste cependant par quelques docteurs catholiques, quelques piétistes protestants, un petit nombre d'illuminés (Kirchberger et surtout Lavater, « le Fénelon de l'Helvétie »). Elle inspire des écrivains tels que Mme de Staël et Joseph de Maistre avant de s'épanouir chez Lamartine qui va reprendre et vivifier « les principes et les tendances qu'avait aimés le XVIIIe siècle en Fénelon, son idéaliste précurseur. »

L. V.

Paul Meuriot. *Pourquoi et comment furent dénommées nos circonscriptions départementales.* Paris, Picard, 1917, in-8, 37 pages (Extrait des *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 8e et 9e livraisons, août-sept. 1917).

La Constituante divisa la France en 83 départements, et puis elle leur donna des noms empruntés à la géographie physique. On a beaucoup discuté — et l'on discute encore — sur le sens et sur la portée de cette réforme, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a duré. Fut-elle un effort de bouleversement « révolutionnaire » entrepris de propos délibéré, par opposition aux noms historiques des provinces? Faut-il y voir, au contraire, une œuvre de tradition, à laquelle on se résolut lentement après des hésitations et des essais qui marquent le contact prudent avec les réalités mouvantes? C'est à cette seconde hypothèse que s'arrête M. Paul Meuriot, et, fondant son opinion sur un examen attentif de tous les textes contemporains (décrets déjà connus, rapports parfois inédits),

il nous donne une brève et excellente étude, pleine de faits, pleine d'idées, où l'érudition est tout à la fois solide et élégante, à la mode française.

Les premiers décrets (du 19 janvier au 9 février 1790) donnent tout naturellement aux circonscriptions nouvelles les noms des anciennes provinces, soit en les reproduisant exactement (Marche, Quercy, Gévaudan, Velay, etc.) lorsque les cadres administratifs coïncident à peu près, soit en énumérant, pour n'en froisser aucune, toutes les provinces qui entrent dans la formation d'un même département : deux (Laonnais-Soissonnais, Aunis et Saintonge, Foix et Conserans...), trois (Lyonnais-Forez et Beaujolais...) ou même quatre (Bresse-Bugey, Val Romey et Gex...). Quant aux départements taillés dans une même province, ils ajoutent au nom de la province telle ou telle indication complémentaire : Champagne septentrionale et Champagne méridionale, Haut et Bas Limousin, Dauphiné Nord, Est et Sud....

Mais dès ces premiers décrets, apparaît un mode nouveau de dénomination : 21 départements y sont appelés du nom de la ville chef-lieu. Système simple, et qui avait de plus l'avantage de rompre nettement avec les appellations du passé. Il parut devoir triompher et, dans cette seconde phase, le document essentiel est le rapport de Pinteville-Cernon (17 février 1790). Mais le système présentait également de graves inconvénients qui se manifestèrent lorsque les villes se disputèrent âprement l'honneur — et surtout l'avantage — d'être le chef-lieu. Allait-on faire une administration ambulante, « circulaire »[1] qui donnerait satisfaction tour à tour à chacune des cités rivales? C'est le système de l' « alternat » qui fut étendu à 35 départements et qui devait être supprimé le 12 septembre 1791. Il comportait l'impossibilité de donner aux départements le nom d'un chef-lieu qui n'était pas à demeure. Une dénomination fixe s'imposait : pourquoi ne la prendrait-on pas, écrivait Target le 28 février 1790, « dans les choses physiques et immuables comme la nature »? C'est ainsi qu'on arriva à l'idée d'une nomenclature fondée sur la géographie physique.

On ne trouva pas toujours du premier coup l'appellation définitive. On avait d'abord dit : la Garonne, la Saône; puis on fit quelques additions qui précisèrent : Lot-et-Garonne, Haute-Saône. On chercha surtout à abréger : Aube, Ain, Nièvre remplacèrent assez vite Aube-et-Seine, Rhône-et-Saône, Yonne-et-Loire.... On reporta au Cotentin le nom de Manche, qui avait d'abord été attribué au Nord. On dénomma Finistère le département de l'Ouest. On fit disparaître la Vilaine et le Lay, probablement pour éviter un jeu de mots trop facile, et l'on créa l'Ille-et-Vilaine

1. On sait que la Constituante avait organisé, en matière de justice, l'appel circulaire.

et la Vendée. On supprima l'expression de « bas » et l'on préféra dire Seine-Inférieure, Loire-Inférieure, Charente-Inférieure : on la maintint seulement en Alsace, dans les Alpes et dans les Pyrénées. — Paris et la Corse restaient en dehors de cette nomenclature géographique[1] qui fut adoptée très vite et sans difficultés.

D'accord avec l'opinion publique, la Convention confirma l'œuvre de la Constituante, en créant de nouveaux départements et en leur donnant des noms géographiques (Mont-Blanc, Alpes-Maritimes, Mont-Terrible...). Mais elle eut également à examiner une foule de projets de redistribution territoriale. M. Meuriot en a retrouvé deux aux Archives Nationales : ils portent témoignage, si l'on peut ainsi parler, du triomphe de l'idée géographique. Dans le premier, qui date vraisemblablement de 1792, l'auteur se propose de « donner à chaque département un nom simple et isolé de rivière ou de montagne ». Tous les noms composés disparaissent : la Sarthe (chef-lieu Angers) est l'ancien Maine-et-Loire, tandis que le Mans devient le chef-lieu de l'Huisne; il n'y a plus qu'un seul département des Alpes (chef-lieu Digne), un seul département des Pyrénées (chef-lieu Tarbes), formé des Hautes-Pyrénées, du Gers, des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne. Une érudition un peu déconcertante impose à la Haute-Loire le vocable du Mont-Anis, qui nous rappelle les plus vieux souvenirs de la Gaule druidique et chrétienne (Le Puy : *Anicium*). On s'attache à des cours d'eau secondaires : le Rognon (Haute-Marne), le Morin (Seine-et-Marne), l'Orge (Seine-et-Oise); on songe même à la Bièvre pour remplacer Paris. — Le deuxième document analysé par M. Meuriot appartient à 1795 et se rattache au mouvement de discussions soulevées par la préparation de la nouvelle constitution. Il propose un regroupement régional en 29 parties, où réapparaissent nos noms de provinces, mais accompagnés d'une dénomination géographique (presque exclusivement fluviale). — Tous ces projets furent laissés de côté et l'œuvre de la Constituante est demeurée jusqu'à nos jours, respectée « jusqu'au scrupule », comme en témoigne le nom du Var maintenu au territoire d'où le Var lui-même avait été détaché.

Or ce respect est chose légitime, car la Constituante avait fait une œuvre conforme à toutes nos traditions nationales. Le terme même de département, employé dans le sens de subdivision territoriale, n'était pas une nouveauté : on le retrouve dans Expilly (1762), dans le marquis d'Argenson, dans plusieurs cahiers des États généraux. D'autre part le nombre de 83 départements (81 + Paris et la Corse) a été certainement inspiré par la *Topographie* du géographe Robert de Hesseln (1780), qui divisait la France en 9 contrées, réparties chacune en 9 districts. De la

1. Mais la Corse allait bientôt être divisée en deux départements, qui devaient prendre le nom des deux grandes rivières de l'île : le Golo et le Liamone.

même façon la dénomination géographique des départements était dans l'air avant 1789 : elle est peut-être l'application d'une idée chère aux physiocrates. En tout cas elle a eu le mérite — peu banal si l'on considère l'enchevêtrement et le vague des circonscriptions antérieures — « de bien fixer sur le sol nos divisions administratives et d'en fixer les diverses branches sous un nom unique ». Par là la Constituante a créé « le cadre administratif le plus rationnel que l'on ait vu depuis l'Empire romain, sauf dans l'Église qui l'avait hérité de Rome ».

Voilà pourquoi, conclut M. Paul Meuriot, cette division territoriale a duré et pourquoi il serait imprudent d'y porter la main : elle correspond au sens général et continu de notre histoire, qui est une longue aspiration à l'unité.

LOUIS VILLAT.

Le Gérant : R. LISBONNE.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

LE PREMIER EMPIRE DANS LES OUVRAGES HISTORIQUES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN ESPAGNE

En France nous avions avant la guerre un grand défaut : nous n'éprouvions point la curiosité de connaître l'esprit et les sentiments des autres peuples. Seule l'Allemagne exerçait dans notre pays une influence dont nous n'avons pas eu à nous féliciter : mais c'était là une situation exceptionnelle due à une victoire et à une prospérité économique qui ne devaient être qu'éphémères. Entre les autres peuples et nous il existait comme un grand mur sans fenêtres. Nous ne ressentions pas le besoin de regarder pardessus ce mur parce que nous nous imaginions un peu naïvement que nous savions sans études et sans enquêtes ce qui se passait au delà. Aussi notre ignorance à l'égard des événements qui se déroulaient à l'étranger était-elle complète. C'est pourquoi nous n'avons pas compris au début de la guerre l'attitude de certains neutres, notamment de l'Espagne dont nous n'avions pas su faire une amie, sinon une alliée de notre pays. Les Français ne pourront plus vivre désormais dans leur ancienne indifférence. Les problèmes internationaux devront attirer leurs regards. Les ouvrages des écrivains qui s'occupent de ces problèmes comme les Sorel, les E. Driault, les Cambon, les Brunhes, auront droit dans nos bibliothèques à une place que nous leur faisions naguère trop petite. Nous nous demanderons plus souvent désormais : que fait-on à l'étranger? que dit-on? que pense-t-on de nous? C'est dans cet esprit qu'il nous a paru intéressant de rechercher la manière dont se manifeste et agit dans les consciences espagnoles un souvenir qui pèse encore lourdement sur les relations de l'Espagne

avec la France. Comment se présente aux yeux des écoliers espagnols la guerre de l'Indépendance, erreur funeste de Napoléon? Il nous a semblé qu'il nous suffirait pour être renseigné de consulter les livres d'histoire en usage dans les écoles primaires, car les ouvriers et les cultivateurs lisent peu et, durant toute leur vie, demeurent imprégnés des idées et des sentiments que leur inculquèrent leurs maîtres d'école. Nous avons pris quelques volumes au hasard en feuilletant un catalogue. On y sent l'inspiration des doctrines les plus opposées : celui-ci a reçu l'approbation enthousiaste d'évêques et de prêtres, celui-là est à coup sûr l'œuvre d'un adepte du parti libéral. Ces quelques volumes révèlent donc fidèlement ce que l'on enseigne dans les écoles primaires espagnoles. Examinons-les l'un après l'autre et relevons en chacun d'eux les détails les plus caractéristiques.

D. Miguel Araño, directeur de collège et membre d'un Conseil provincial d'instruction publique, a écrit un *Compendio de historia de España* (1903) parvenu à sa dix-neuvième édition et muni de l'approbation royale. Ce petit ouvrage est bien fait. Araño a une mauvaise opinion de Godoy qui « était incapable de faire face aux difficultés de l'époque ». Il considère comme *honteuse* la paix de Basilea (Bâle) en vertu de laquelle l'Espagne cède à la France l'île de Saint-Domingue et s'engage à soutenir Napoléon. L'Angleterre veut se venger et elle s'empare de bateaux qui rapportaient d'Amérique d'immenses richesses. « Afin de soutenir l'honneur du pavillon espagnol, se préparèrent trois escadres qui réunies à celle de la France formèrent la flotte la plus formidable qui jusqu'alors ait sillonné l'Océan et elles se rencontrèrent avec celle de l'Angleterre au cap Trafalgar. Notre amiral Gravina, homme de réputation européenne, s'opposait à la sortie parce que le temps était contraire, mais, obligé par le gouvernement d'obéir à l'amiral français Villeneuve, il prit la mer comme celui-ci le désirait. La bataille fut donc engagée avec la flotte ennemie commandée par Nelson. Le combat fut acharné. Au plus fort de la bataille, Villeneuve amena son pavillon. Après une longue lutte notre flotte fut vaincue. Cette fatale défaite fut la mort de notre marine. »

Cet exposé mérite certaines critiques. L'auteur paraît ignorer

les circonstances qui conduisirent Villeneuve de Toulon à Cadiz où le rejoignit, le 9 avril 1805, Gravina avec la flotte espagnole, de là aux Antilles, au Ferrol, à Cadiz, puis à Trafalgar. Le grandiose projet de Napoléon de débarrasser la Manche de tout navire anglais paraît lui être inconnu. En outre, il est inexact que Villeneuve ait cessé de se battre au plus fort de la bataille : quand il amena son pavillon le combat allait finir; c'était vers 4 heures. A 4 heures 30, donc aussitôt après, Gravina donna l'ordre à la flotte franco-espagnole de regagner Cadiz[1].

Araño rappelle l'invasion de l'Espagne par les troupes françaises sous le prétexte d'envoyer des forces en Portugal, et, après les événements d'Aranjuez, la joie unanime avec laquelle le peuple espagnol accueillit la proclamation de Fernand VII[2] comme roi. « Mal conseillé par le général français Murat, celui-ci partit de Madrid, au regret de tous les bons Espagnols, et se rendit à Bayonne pour recevoir Napoléon. » Pendant ce temps, Godoy recouvrait la liberté et Charles IV revendiquait la couronne. Alors se produisit l'événement capital de la guerre de l'Indépendance, celui qui devait avoir pour conséquence immédiate de mettre l'Espagne à feu et à sang : le soulèvement de Madrid du 2 mai 1808.

« Les choses, raconte Araño, se trouvaient en un point tel qu'il suffisait d'un motif quelconque pour rompre la glace et ce motif fut donné par le départ des infants D. Francisco et D. Antonio.

1. *Manuel d'histoire maritime de la France* de J. Tramond, p. 780.

2. On a coutume en France d'attribuer à ce prince le nom de *Ferdinand*, comme à tous les autres rois d'Espagne du même nom. Ainsi dans le *Moniteur Universel* du 11 mai 1808 qui reproduit la triste correspondance échangée entre Charles IV et son fils à Bayonne, la traduction de la lettre du prince des Asturies se termine par ces mots : signé *Ferdinand*. Il y a là, sinon une erreur de traduction, du moins une incorrection inadmissible. Ce prince se nommait non pas *Ferdinando*, mais *don Fernando*. On pourrait tolérer cette incorrection si le prénom de *Fernand* n'existait pas en France; mais il n'en est pas ainsi. Si l'on se reporte, en effet, à l'ouvrage publié en 1905 par le ministère des Affaires étrangères à Washington sur *Les combattants français de la guerre américaine 1778-1783*, on y trouve les deux prénoms de *Ferdinand* et de *Fernand* employés comme noms de famille. D'autre part, d'après un dictionnaire, le mot *Ferdinand* serait la traduction d'un prénom allemand et non espagnol. Dans ces conditions, on doit, semble-t-il, laisser au fils de Charles IV son nom véritable et l'appeler *Fernand VII*. Ainsi, on évitera une traduction défectueuse et l'on échappera à l'inconséquence dans laquelle est tombé le capitaine Vidal de la Blache qui, dans son livre sur l'*Evacuation de l'Espagne*, t. II, parle presque dans la même phrase de Ferdinand et de ses partisans, les Fernandistes (pourquoi pas Ferdinandistes?).

Ils allaient partir (pour Bayonne) dans la matinée du 2 mai lorsque dans la foule qui entourait le palais courut la nouvelle que l'infant D. Francisco, encore enfant, pleurait et se refusait à partir. L'arrivée d'un aide de camp français provoqua le tumulte. Deux coups de canon tirés contre la foule la dispersèrent, mais elle se répandit dans les rues et alluma dans la ville entière le feu de l'insurrection. On commença à tuer les Français armés. La garnison espagnole prit parti pour les Madrilènes et alors se déroula une horrible lutte dont les Français sortirent victorieux. Ceux-ci assassinèrent les habitants dans les maisons et ceux qu'ils rencontraient dans les rues. En mémoire de cette journée, le 2 mai de chaque année est jour de fête nationale. »

Ce récit qui attribue aux troupes françaises de véritables assassinats, ne saurait évidemment être accueilli par nous qu'avec d'expresses réserves. On le rapprochera avec intérêt de la version française adressée à l'Empereur le jour même du soulèvement[1].

Araño montre ensuite l'Espagne s'insurgeant tout entière contre les Français. Il signale en quelques lignes la bataille de Bailen où les Français ont eu 2 000 morts et 21 000 prisonniers, les sièges de Saragosse et de Gérone, la bataille d'Albuera « où les Français furent battus par l'armée espagnole aidée d'une armée anglaise que commandait Wellington », la prise par Suchet de Tarragone dont les habitants furent « passés au couteau », la prise de Valence par Suchet, la défaite des Français à Salamanque, les deux départs de Joseph de Madrid, et le retour de Fernand VII en ses États. On observera que les Espagnols de même que les Français considèrent comme une victoire la bataille d'Albuera.

Dans son *Prontuario de Historia de España*, 1911, 22e édition, petit volume bien composé, le docteur D. Angel Maria Terradillos juge *ignominieux* le traité qui valut à Godoy le titre de prince de la Paix. Il mentionne que l'Espagne fournissait au gouvernement français une somme de 6 millions de réaux par mois. Il rappelle l'histoire des quatre frégates chargées de l'or d'Amérique et dont s'empara l'Angleterre. Il appelle Napoléon « ce colosse des rois les

1. Voir le *Moniteur universel* du 11 mai 1808.

plus puissants de l'Europe ». Il signale le traité qui partageait le Portugal entre la France, l'Espagne et Godoy et observe que les Français qui pénétrèrent en Espagne à cette occasion se conduisirent en conquérants plutôt qu'en alliés. Il parle à ce sujet de l'astuce de Napoléon, de ses plans sinistres, de sa trahison. Il montre à Aranjuez le prince des Asturies sauvant la vie de Godoy. Puis, après l'accession au trône de Fernand VII, il retrace la journée du 2 mai 1808. « Le 2 mai, dit-il, devaient partir de la capitale les infants D. Antonio et D. Francisco, seules personnes qui restaient de la famille royale. Le peuple de Madrid alarmé s'attroupa aux environs du palais et s'opposa à la sortie des infants. Les Français mitraillèrent et sabrèrent les habitants qui, loin d'être intimidés en voyant couler le sang, altérés de vengeance, se jetaient sur les Français. Les artilleurs Daoiz et Velarde qui se mirent à la tête du peuple, parce que les troupes espagnoles étaient enfermées dans leurs casernes, succombèrent avec courage en jetant le cri de l'indépendance. Murat cependant ordonna de fusiller traîtreusement, sans distinction de sexe ou d'âge, plus de 140 personnes sans qu'elles aient commis d'autre délit que d'avoir été trouvées dans les rues avec des canifs ou des ciseaux. » Un cri d'indignation résonne à travers toute la péninsule. Les Espagnols se soulèvent et s'allient aux Anglais qui leur fournissent des armes et de l'argent. Battus à Cabezon de la Sal y Rioseco, ils sont vainqueurs à Bailen où les Français ont 3 000 morts et 18 000 prisonniers.

Terradillos poursuit avec clarté son récit des événements. Il appelle l'attention sur les guerrillas et il cite parmi les guerrilleros qui obtinrent le plus grand renom, D. Juan Martin el Empecinado et D. Francisco Espoz y Mina.

Lui aussi il représente la bataille d'Albuera comme une magnifique victoire des Anglo-Espagnols qui tuèrent 8 000 Français et en firent 1 000 prisonniers. Il note qu'en 1812 il y eut en Espagne une terrible disette de céréales, et que d'innombrables familles furent décimées. Il a vu, en outre, l'importance de la bataille de Vitoria qui mit fin à l'invasion.

L'ouvrage de Terradillos contient une curiosité : c'est l'histoire

de l'Espagne racontée en vers par le Père Isla et mise à jour. Le passage qui concerne les temps dont nous nous occupons est le suivant :

Carlos cuarto reinaba venturoso (heureux),
Y España estaba en paz, cuando furioso
El francès con sanguinaria orgia
A su rey al cadalso (échafaud) conducia.
Incauto (imprudent) Carlos, el mismo se destrona,
A Fernando cediendo la corona.
La España el año de ocho fue invadida,
El rey burlado (trompé) y en su honor herida (blessée);
Contra Napoleon lanza cual rayo
Guerra y muerte en su triste Dos de Mayo;
Y seis años de lid (combat) sangrienta, horrible,
Proclaman que la España es aun temible (redoutable).

La *Reseña general de la Historia de España en dialogo breve*, 1915, 11e édition, de D. José Roca y Ruscalleda, professeur des écoles publiques de Valence et de Barcelone, est un résumé de résumé : aussi ne peut-on y faire qu'une maigre moisson d'observations. A propos des événements du 2 mai, il parle de la trahison, de l'iniquité, et des fausses et réitérées promesses de bonne amitié de Napoléon. D'après lui, la défaite de Bailen aurait coûté aux Français 2 000 morts et plus de 20 000 prisonniers, la bataille de Talavera 1 000 morts et 6 000 blessés, celle de Albuera près de 15 000 hommes et celle des Arapiles 18 000 hommes. Combien une pareille statistique doit remplir de fierté les écoliers espagnols !

Avec les *Nociones de Historia de España* (1915) de D. Saturnino Calleja Fernandez, ouvrage qui a atteint sa 67e édition, et a reçu la double approbation du gouvernement et de l'autorité ecclésiastique, on a un aperçu de l'enseignement donné dans les pensions religieuses et les couvents. Ce petit livre est d'une impression très soignée; mais nous ne croyons pas que l'auteur ait été bien inspiré d'écrire l'histoire sous forme de questions et de réponses très brèves. Ainsi écourté le récit perd de son intérêt. Cet auteur plaide les circonstances atténuantes en faveur de Godoy. Peut-être, demande-t-il, D. Manuel Godoy n'était-il pas digne d'être grand d'Espagne et généralissime? Et il répond : « S'il y eut de l'excès

dans les distinctions dont il fut l'objet, peut-être cependant ne fut-il pas si loin de les mériter : son plus grand malheur se trouve dans les difficultés que traversait l'Espagne, dans le caractère néfaste et critique des circonstances au milieu desquelles il dut exercer son gouvernement. » Il conseilla à Charles IV de déclarer la guerre au gouvernement français parce que celui-ci, en opposant un refus à l'intervention du roi en faveur de Louis XVI, avait fait une injure à l'Espagne. De la paix de Basilea, cet auteur se borne à dire qu'elle fut peu favorable à son pays. Il mentionne l'alliance offensive et défensive établie par le traité de Saint-Ildefonse, mais ajoute que le roi acheta sa neutralité au prix d'une grosse somme d'argent. Malgré cet achat, Napoléon obligea le roi à joindre sa flotte à celle des Français pour aller, toutes les deux, se faire détruire à Trafalgar où périrent les héros espagnols Churruca, Gravina et Alcala Galiano.

Calleja Fernandez n'ignore pas l'histoire maritime de l'époque. Il indique bien les conséquences de la bataille de Trafalgar : Napoléon dut renoncer à envahir l'Angleterre; alors, l'idée lui vint de l'attaquer chez son allié le Portugal.

Dans l'émeute d'Aranjuez, cet historien voit le résultat d'une conspiration ourdie par le prince des Asturies et due aux idées perverses suggérées par Napoléon. Quand celui-ci attire Fernand VII à Bayonne, il agit avec astuce. Dans le récit du 2 mai 1808, Calleja reproduit l'anecdote connue sur l'infant D. Francisco. Il raconte que l'aide de camp de Murat aurait été tué par la foule si une patrouille française n'était venue le sauver. D'après lui les canons français tirèrent sur le peuple sans aucun ménagement et les Madrilènes se battirent avec un héroïque courage contre les Français qu'ils repoussèrent en différents points. Il célèbre « l'intrépidité extraordinaire » de Daoiz et Velarde. Il reproche à Murat d'avoir pris une mesure de Vandale en ordonnant d'incendier tout village où aurait été tué un Français et il affirme que tous les Espagnols trouvés avec des armes furent fusillés. Dans son exposé de la guerre de l'Indépendance, il montre le peuple « avec la coopération et la direction du clergé », combattant d'une manière héroïque contre l'envahisseur. Il fait mourir à Bailen

3 000 Français et capituler 18 000 hommes. Il porte comme Terradillos, à 140 000 hommes l'armée que commandait Napoléon quand il vint rétablir Joseph sur le trône. Les guerrillas, dit-il, furent « le fouet des Français ». Il célèbre la bataille d'Albuera comme une victoire et traite de glorieuse la bataille des Arapiles. Il n'oublie pas la bataille de San Marcial après celle de Vitoria.

Nous ne pouvons pas quitter D. Saturnino Calleja Fernandez sans citer un autre de ses ouvrages qui n'est, du reste, que le développement de ses *Nociones de Historia de España*. Ce livre a pour titre *Hagamos Patria*, c'est-à-dire *Faisons la Patrie*, et il est consacré à l'histoire. L'idée dont s'est inspiré l'auteur est de celles que nous devons souligner avec plaisir, car elle est nôtre. Dans l'Université française, on a trop longtemps méprisé l'histoire que l'on reléguait presque au rang des arts d'agrément, du dessin ou de la gymnastique. L'histoire doit devenir le pivot de l'éducation et de l'instruction, car seule elle peut former et viriliser les consciences de nos enfants. Cette idée, c'est celle de notre *Comité Michelet* : on voit qu'elle rayonne des deux côtés des Pyrénées.

Quand on ouvre le *Resumen de la Historia de España* (1898) de D. Esteban Paluzie y Cantalozella, correspondant de l'Académie d'histoire, on s'imaginerait avoir sous les yeux une vie de saints : à chaque page est une gravure accompagnée d'un court récit, mais dans ces gravures on aperçoit bien vite tant de batailles, d'assassinats, d'échafauds et de poignards que toute vision céleste disparaît.

Paluzie fait connaître l'amour de Marie-Louise pour D. Manuel Godoy, et, sur ce point, il se distingue de la plupart de ses confrères qui n'ont pas jugé à propos de raconter à de petits enfants ce qui se passait dans les alcôves royales. Il cite la paix de Basilea sans la qualifier. Le gouvernement espagnol fut, dit-il, « l'allié fidèle et le serviteur soumis » de la République française. Bonaparte, premier consul, observe-t-il, sut inspirer confiance aux Français ainsi qu'aux nations amies de la France ou neutres. Il traite de légère la conduite de Godoy qui, en 1806, voulut s'unir à la Prusse et à la Russie. Il montre Fernand VII comme Godoy « en inteligencias secretas » avec Napoléon. L'occupation de Pamplona,

Figueras et Barcelone par les Français, tandis que Murat marchait sur Madrid, fut faite *traitreusement*. Fernand VII se rendit à Bayonne malgré l'opposition des bons Espagnols. Paluzie explique ainsi le soulèvement de l'Espagne à la suite des événements du 2 mai : Murat rendit un décret respirant la colère et le désir de la vengeance, en vertu duquel on constitua une commission militaire qui ordonna de fusiller par pelotons les malheureux prisonniers. Cette cruelle tuerie accomplie de sang-froid, après que Murat eut donné sa parole en vue d'une réconciliation, poussa les Espagnols à déclarer une guerre implacable à l'envahisseur. « Les Espagnols, sans chefs, sans instruction militaire, livrés à eux-mêmes, au cri unanime de l'indépendance, secondés par les moines et les prêtres qui usant de leur ascendant les exhortaient à exterminer les oppresseurs, firent un indescriptible massacre et l'ennemi ne pouvait compter que sur le sol qu'il pressait de ses pieds. » Les horreurs de la guerre ne purent affaiblir le courage des Espagnols. D'après Paluzie, ce serait avec 200 000 fantassins et 50 000 cavaliers que Napoléon serait venu au secours de Joseph. Cet auteur signale avec amertume que Fernand, tandis que ses sujets combattaient pour lui, envoyait de Valençay à l'Empereur des lettres de félicitations pour ses succès en Espagne. Il note, mais d'une façon très discrète, le secours apporté à ses compatriotes par l'Angleterre.

Le livre de Juan Benejam, intitulé *España, lecturas razonadas, sobre su historia* (5e édition), ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique, a une forme originale : il est composé de véritables récits dont la lecture ne manque pas d'un certain agrément. Trois récits : un monarque débile, le 2 mai, et la guerre de l'Indépendance, déroulent sous nos yeux les faits principaux de cette époque tragique et agitée. Le monarque débile, c'est Charles IV. Godoy est signalé comme un ambitieux cynique et audacieux et l'amour de Marie-Louise pour lui n'est point laissé dans l'ombre. « Godoy, écrit Benejam, provoqua aveuglément la guerre contre la France ». La paix de Basilea fut *honteuse*, *humiliante*. Les plaisirs de la cour et ses désordres épuisaient le trésor et corrompaient les mœurs du peuple. « Pauvre Espagne, mais elle devait

parvenir à un état plus honteux encore. » On fit un *monstrueux* traité d'alliance avec la République française. A Trafalgar, dit cet auteur, « l'amiral français nous abandonna perfidement ». Ceci est faux, absolument faux et cette odieuse calomnie ne peut avoir pour cause que l'ignorance dans laquelle se trouve Benejam de l'histoire maritime de son pays et du nôtre. Villeneuve se conduisit bravement, vaillamment, et quand il amena son pavillon ce fut la mort dans l'âme, parce qu'il ne pouvait pas faire autrement[1].

Benejam appelle Napoléon « ce génie colossal de la guerre ». Il le montre envoyant un ambassadeur à Madrid en vue d'attiser la haine entre Godoy et le prince héritier. Dans sa version du 2 mai, on retrouve les larmes de D. Francisco. La foule, raconte-t-il, voulut empêcher le départ des voitures qui emmenaient les infants, mais la garde impériale fit feu sur la multitude sans défense. Chaque maison devint une forteresse, chaque Madrilène un soldat, chaque soldat un héros. Armés comme ils le pouvaient, ils attaquaient partout les Français. Daoiz et Velarde avec une poignée de vaillants, défendirent le parc d'artillerie; ils périrent, mais « l'histoire conservera toujours leurs noms comme ceux des premiers héroïques martyrs de l'indépendance espagnole et de la gloire nationale ». La sanglante lutte dura trois heures : pour venger la mort de ses soldats, Murat ordonna une longue série de fusillades. Benejam s'indigne des événements de Bayonne où tout se fit en dehors de la nation. « Une si grande insolence déconcerte. » La conduite des princes, qui pour des rentes et des châteaux renoncèrent à leurs droits, lui inspire des paroles de mépris car il voit en elle la plus vile des ventes. Il cite ensuite avec orgueil les victoires espagnoles : Talavera, Chiclana, Albuera, Ciudad-Rodrigo, Arapiles et San Marcial. C'était, dit-il, une guerre d'extermination contre les Français. La cruelle famine de 1812 est signalée par lui. Il termine son récit en fixant à 30 000 le nombre des soldats français tués en Espagne. Son livre, écrit avec flamme, produit certainement sur les écoliers qui s'en servent une profonde impression. Nous avons senti vibrer à travers le

1. Voir notre livre sur *Les Marins de la Gironde sous la Révolution et le premier Empire.*

récit l'âme de l'auteur qui, comme D. Saturnino Calleja Fernandez, nous paraît avoir un tempérament d'écrivain.

S'il faut en croire D. Antonio J. Bastinos en ses *Contemporaneos ilustres* (1910), continuation des *Glorias nacionales* de D. Ildefonso Fernandez y Sanchez, véritable *De viris illustribus* à l'usage des écoles primaires, D. Carlos Yeves doit figurer parmi les hommes les plus remarquables de l'Espagne. Yeves naquit à Madrid en 1822 ; il passa sa vie à enseigner dans les écoles normales d'instituteurs; en 1871 il devint professeur à l'école des Arts et Métiers de Madrid, il mourut en 1882. Il a écrit un certain nombre d'ouvrages concernant l'enseignement primaire. Nous avons sous les yeux son *Historia de España* (1916). A la lire on s'aperçoit que lorsque Bastinos parlait de Yeves il était tout à fait aveuglé par l'amitié. De tous les manuels que nous avons lus, c'est à coup sûr celui-là le plus mauvais : à cet égard il ne peut être comparé à aucun autre. Et remarquons que cette édition est la neuvième et qu'elle a été corrigée : que devait être la première?

L'ouvrage se présente mal. A la première page on voit la face et le revers d'une médaille d'exposition qui reproduit les traits du méprisable empereur François-Joseph d'Autriche et sous le nom de l'auteur est portée la mention « ouvrage récompensé à l'Exposition universelle de Vienne ». Vraiment un épicier n'agirait pas autrement pour recommander son chocolat ou ses autres produits. Yeves n'a donc pas senti ce que pouvait avoir de choquant ce procédé commercial de réclame employé par un professeur? Son livre comprend trois parties d'inégale importance. Dans la première, quinze lignes embrassent la période comprise de 1792 à 1814 : cela suffit pour nous apprendre que Napoléon trompa Charles IV et que Joseph ne doit pas être compté parmi les rois d'Espagne, quoiqu'il ait occupé en fait le trône, parce que le peuple refusa de le reconnaître et le combattit. Dans la seconde partie on trouve une version de l'histoire si nouvelle qu'on ne peut s'empêcher d'en être assez surpris. Vous croyez, et tous les historiens même espagnols croient avec vous, qu'un certain Wellington accompagné d'une armée anglaise, combattit en Espagne. C'est une erreur, du moins d'après Yeves qui déclare que les victoires

de Talavera, Albuera et des Arapiles furent « obtenues par l'armée espagnole ». De la présence des Anglais dans la péninsule ibérique, pas un mot. Mais il y a mieux encore dans la troisième partie. « Le 28 février 1814, dit-il, les Espagnols après avoir expulsé cette armée et beaucoup d'autres qui la suivirent et s'être transformés en envahisseurs du territoire français, battirent à Orthez le fameux maréchal Soult, lui faisant perdre 7 000 hommes et terminant avec cette victoire une guerre qui fit l'admiration de l'Europe et fera toujours l'admiration du monde. » La bataille d'Orthez, une victoire exclusivement espagnole! On ne saurait se moquer davantage des lecteurs. Il nous semble qu'un professeur qui présente ainsi les faits mérite un jugement très sévère.

Il est évident que ce médiocre petit livre, médaillé à Vienne en Autriche, n'est pas aimable pour la France. Yeves affirme que l'alliance de son pays avec le nôtre a été funeste au premier. Il prétend que les flottes espagnole et française avaient été réunies en 1805 « pour la protection des côtes », ce qui est une erreur. Il affirme que la conquête du Portugal par les Français fut simulée, ce qui ne paraît guère exact. Il observe que Napoléon jugea la nation d'après ses rois et pensa que maître de ceux-ci, il le serait de celle-là : cette remarque est intéressante. Il représente, le 2 mai, l'armée de Murat fusillant les Madrilènes *désarmés*.

D. Ildefonso Fernandez y Sanchez n'est point tombé dans les mêmes travers que Yeves, et dans ses *Glorias nacionales* (1910, 2e édition) l'on trouve rappelé, à propos des hauts faits des Espagnols, le souvenir de Wellington et de ses généraux. Voici par exemple la biographie du duc de Bailen Castaños : si celui-ci fut vainqueur à Albuera où les Français auraient subi une déroute, et aux Arapiles, ce fut du moins avec l'aide de Wellington, Blake et Beresford. Dans la biographie de Daoiz, le récit de la mort de ce malheureux officier n'offre aucune garantie de véracité : « Le triste et glorieux 2 mai 1808, raconte-t-il, Daoiz commandait le petit détachement d'artilleurs du parc de Monteleon, avec ordre de rester tranquille et de demeurer enfermé entre ses faibles murs de briques. Survint Velarde. Il enflamma l'esprit mal résigné de

Daoiz, qui déchira en petits morceaux l'ordre écrit qu'il avait à la main, ouvrit les portes, arma les habitants et se prépara à se défendre contre les Français. Un général ennemi tenant un mouchoir blanc attaché à la pointe de son épée demanda à parlementer. Daoiz tomba dans ce misérable piège. Il se battit corps à corps avec le général. Il fut entouré d'officiers et de grenadiers français et il tomba mortellement blessé de coups d'épées et de baïonnettes. » Vraiment, il n'était pas nécessaire d'imaginer cette histoire de trahison pour rendre glorieuse la fin de Daoiz. Connaissons-nous en France ces deux figures de légende, Daoiz et Velarde? Savons-nous que leur souvenir est toujours vivant dans l'esprit des Espagnols? Il y a là une indication que nous avons intérêt à ne pas ignorer. Don Luis Daoiz et Don Pedro Velarde ont été assimilés pour les honneurs funèbres à des capitaines généraux, c'est-à-dire à des commandants de corps d'armée, en activité. Leurs noms figurent toujours en tête de la liste des capitaines d'artillerie, et, à l'appel du régiment d'artillerie de Ségovie, on les considère comme présents, ainsi qu'on le fait chez nous pour La Tour d'Auvergne. Deux rues de Madrid portent leurs noms. Enfin leur statue en marbre blanc de Carrare s'élève sur une place de la capitale.

Les *Glorias nacionales* font défiler sous nos yeux tous ceux qui s'illustrèrent dans la guerre de l'Indépendance. Voici Espoz y Mina, le fameux Navarrais qui remplaça à la tête d'une guerrilla son neveu Mina el Mozo; Reille dut le poursuivre avec 12 000 hommes et mit sa tête au prix de 6 000 duros. Les Français recoururent contre lui à l'infâme procédé de l'assassinat, mais il échappa miraculeusement à la trahison. Il livra 143 combats plus ou moins importants et fit plus de 14 000 prisonniers. Voici don José de Palafox y Melci, duc de Saragosse. On raconte que le 31 juillet 1808, le général français lui ayant envoyé un papier où étaient écrits ces mots : « paix et capitulation », il répondit par ces mots : « guerre et couteau ». Voici Gravina, Churruca, gloires de la marine espagnole. A ce propos, Fernandez y Sanchez prétend lui aussi que les amiraux espagnols déconseillaient à Villeneuve de livrer bataille, à cause de la supériorité des Anglais; mais Napoléon avait sub-

jugué la cour et le gouvernement espagnols et il fallut obéir à l'amiral français.

La lecture de ces différents ouvrages suggère quelques réflexions. Ces livres sont avant tout tendancieux et ne peuvent être consultés qu'avec prudence. Ils se proposent d'exalter l'Espagne et c'est quelquefois un peu aux dépens de la vérité. Leur tort est souvent de pécher par omission. Ainsi plusieurs reprochent aux Français leur dureté, mais ils se gardent bien de reconnaître que cette dureté avait pour cause la cruauté des Espagnols à l'égard des soldats français. Aucun d'eux ne fait la moindre allusion à la conduite déloyale des Espagnols après Bailen. La barbarie des Espagnols à l'égard de nos soldats internés sur les pontons de Cadiz et dans l'île de Cabrera est passée par tous sous silence. De même ces professeurs ne disent mot de la collaboration des Portugais. Dans les manuels de l'enseignement secondaire, on ne relève pas le même oubli : ainsi D. Félix Sanchez Casado, en son *Prontuario de historia de España y de la civilizacion española* (1910, 19e édition), signale qu'à la bataille d'Albuera « qui fut l'une des plus glorieuses pour l'Espagne », car 27 000 Français tentèrent de forcer les lignes de l'armée alliée qui ne comptait que 25 800 hommes, mais quatre fois repoussés durent renoncer à leur projet et reculer, il y avait bien dans cette armée alliée des Portugais ; il est vrai qu'il n'en compte que 800 pour 10 000 Espagnols. D'après ces livres, l'Espagne s'est sauvée elle-même, toute seule d'après Yeves. En réalité le véritable libérateur de l'Espagne ce fut, nous semble-t-il, Wellington. Dans les villes espagnoles, les armées françaises auraient pu tenir presque indéfiniment, tandis que les guerrilleros se seraient vus un jour ou l'autre obligés de retourner à leurs champs pour éviter des famines comme celle de 1812. L'armée française dut reculer parce qu'elle avait devant elle une armée moderne bien organisée, bien commandée. Certes nous ne voulons pas diminuer le rôle joué par les Espagnols. L'appui qu'ils ont fourni à Wellington fut considérable, le soulèvement de l'Espagne entière suscita aux Français des difficultés très graves : cependant livrés à eux-mêmes les Espagnols n'auraient sans doute pu triompher d'une armée aguerrie

comme celle de la France : ils auraient remporté seulement des succès locaux et éphémères sur des colonnes de troupes et des convois. Toutefois, ajoutons bien vite que nous ne devons pas nous montrer trop sévères pour des maîtres d'école qui dans la guerre de l'Indépendance n'ont guère vu que les actions de leurs ancètres : ce sont des éducateurs beaucoup plus que des savants ; l'histoire est pour eux comme une exaltation patriotique, un instrument de formation morale ; si une passion louable entre toutes, l'amour de la patrie, leur fait commettre quelques erreurs ou quelques inexactitudes historiques, qui pourrait le leur reprocher?

L'exaltation de la patrie, de l'Espagne, voilà bien ce qu'il y a au fond de tous ces exposés historiques. Avoir vaincu une armée qui avait triomphé de l'Europe entière, avoir été vainqueur du plus génial (si l'on peut dire) des capitaines, avoir obtenu cette victoire avec des troupes improvisées et des bandes inorganisées de paysans, quelle gloire, quelle source inépuisable de fierté pour l'Espagne ! L'orgueil qu'éprouve l'Espagnol à ce souvenir s'étale, s'affiche dans l'illustration si suggestive de ces petits volumes. Ouvrez celui de D. Saturnino Calleja Fernandez, le mieux illustré de tous, vous verrez une voiture qui roule à toute vitesse sur une route poudreuse : certains cavaliers l'entourent, tandis que d'autres tirent sur eux de très près et ce dessin représente « l'intrus » [1], José Bonaparte, fuyant vers la France après la bataille de Vitoria. A la page précédente, une grande gravure montre une femme, Agustina de Aragon, tirant le canon contre les Français à Saragosse. Voici un dessin qui montre l'alcade de Mostoles, un tout petit village, déclarant la guerre aux Français ; au-dessous l'on voit la reddition de Dupont à Bailen. Ce dernier dessin, mais d'un plus grand format, illustre également les biographies de Fernandez y Sanchez. Paluzie y Cantalozella figure la bataille de Bailen sous l'image d'un carré de grenadiers sur lesquels flotte le drapeau tricolore et qu'entament de tous côtés les troupes espagnoles, et

1. Sanchez Casado raconte qu'on l'appelait « le roi des onze nuits » parce qu'en 1808 il n'était resté que onze jours à Madrid. Lui aussi il représente en gravure Joseph s'enfuyant d'Espagne.

le siège de Saragosse comme un bastion couvert de fumée que des femmes défendent avec fureur.

On comprend dès lors que si ces petits livres éveillent et excitent le patriotisme des enfants d'Espagne, ils doivent en même temps semer en leur esprit si malléable un ferment de haine ou tout au moins d'hostilité à l'égard de la France. Certes, on n'y trouve pas, du moins dans ceux que nous avons consultés, de paroles violentes contre notre pays. Mais le récit des événements, tel qu'ils le donnent, parle par lui-même ; passant par la bouche d'un maître d'école dont le cœur est vibrant, il doit à coup sûr se transformer en un réquisitoire implacable, passionné contre l'envahisseur. Et les gravures sont là pour impressionner davantage les enfants. Voici dans le livre de Calleja Fernandez une scène lugubre : c'est la nuit ; éclairés par un falot, des grenadiers épaulent ; en face d'eux des êtres humains (des hommes, peut-être des femmes) sont debout, près à tomber sur les cadavres qui gisent à terre. Au-dessous trois mots : fusilamientos en Madrid. Un autre dessin montre les troupes de Murat aux prises avec le peuple de Madrid. Voici la mort héroïque de Daoiz et Velarde. Sur une autre page, un monument funèbre entouré de feuillage rappelle le souvenir du 2 mai 1808. La mort de Daoiz et Velarde sert aussi d'illustration au livre de Yeves.

Nous ne voudrions pas être injuste à l'égard de ces ouvrages et les représenter comme des pamphlets s'inspirant d'arrière-pensées politiques. Ce sont pour la plupart des livres classiques estimables, toutes leurs gravures ne sont pas incendiaires. Nous sommes convaincu que leurs auteurs sont d'honnêtes professeurs désireux d'éviter les erreurs. Si la conclusion qui se dégage de leur récit, même sans être formulée, manque d'équité pour la France, c'est sans doute parce qu'en un petit précis d'enseignement primaire, on ne peut tout dire. Il n'en est pas moins vrai que ces livres nous apprennent que la grande faute de Napoléon, la guerre d'Espagne, agit encore aujourd'hui comme un levain de discorde entre nos voisins et nous. Et ce souvenir irritant de 1808-1814, les Espagnols le rencontrent partout. Voici par exemple un autre petit livre d'école primaire : les *Rudimentos de Derecho*

de D. José Dalmau Carles : il n'a aucun caractère historique et cependant l'auteur, dans le chapitre sur la loi, n'a pu s'empêcher de rappeler la Constitution de 1812 votée à Cadiz, tandis que les Français bombardaient la ville et semaient la mort de tous côtés. Ce souvenir est toujours vivant et, comme l'observait il y a quelques mois un rédacteur du *Correspondant*, dans un ouvrage remarquable sur *l'Espagne et la Guerre* (1917), les germanophiles l'ont exploité contre la France pendant ces dernières années.

Pour nous qui souhaitons un rapprochement de plus en plus étroit entre les deux pays, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue politique, quelle conclusion pratique tirerons-nous de cette étude afin de rendre autant que possible inoffensif ce souvenir historique? Un homme de bonne foi n'a jamais à redouter la lumière. Nous nous efforcerons donc de remettre les choses au point ; nous demanderons à nos amis d'Espagne d'étudier les événements sans parti pris, sans passion, en savants. Ils reconnaîtront alors avec nous que si le gouvernement français commit des fautes, tous les torts n'étaient pas de son côté. De quel droit l'Espagne attaqua-t-elle la France en 1793? L'invasion du Roussillon par le général Ricardos ne fut-elle pas une violation du droit des gens? La mort de Louis XVI était un événement de politique intérieure qui n'autorisait aucune puissance étrangère à se mêler de nos affaires. A la paix de Basilea, la France, injustement attaquée mais victorieuse, en n'exigeant de l'Espagne qu'une partie de l'île de Saint-Domingue, se montra vraiment généreuse. Si elle avait nourri le désir d'annexions que lui attribuent même encore aujourd'hui certains Espagnols exaltés[1], n'avait-elle pas à ce moment-là une magnifique occasion de s'agrandir de l'autre côté des Pyrénées? Le distingué collaborateur du *Correspondant* développe dans le

1. Au sujet des événements de 1823, la plupart des livres dont nous nous occupons parlent de la Sainte-Alliance, du Congrès de Vérone et représentent, avec plus ou moins de netteté, l'intervention de la France comme l'exécution même d'une décision des grandes puissances; mais Calleja Fernandez se borne à déclarer que la proclamation de la Constitution de 1812 eut pour conséquence l'invasion de l'Espagne par 100 000 Français. Il ne donne pas d'autre explication de la campagne du duc d'Angoulême. Ainsi ses lecteurs insuffisamment instruits s'imagineront que seule à cette occasion la France s'occupa des affaires de l'Espagne et, pour peu qu'ils aient suivi les leçons de germanophiles, ils verront dans cette intervention une manifestation des prétendues visées de la France sur l'Espagne.

livre précité de judicieuses réflexions : « Napoléon, observe-t-il, fut appelé par l'Espagne à venir chez elle l'aider contre le Portugal. Et Godoy, quelque partial qu'il pût être en faveur de Napoléon, avait trop de motifs, qui n'étaient pas tous personnels, d'appeler un pouvoir étranger solide à venir réduire en Espagne le désordre que Charles IV renonçait à y surmonter. C'est ce désordre espagnol tout autant que la politique de Napoléon qui renversa Charles IV comme il renversa plus tard Isabelle II. Et quel que soit le jugement qu'on porte sur Napoléon, outre qu'il est, disons-le en passant, une manifestation de la personnalité humaine hors de toute norme aussi bien française qu'européenne, ambitieux de conquêtes comme on le connaissait, il était au moins imprudent de l'appeler à son secours si l'on pensait lui dénier ensuite tout droit à régner sur l'ordre rétabli et lui faire une guerre d'indépendance, comme s'il fût venu le premier se jeter sur l'Espagne ainsi que le kaiser l'a fait aujourd'hui sur la France. » Ces idées sont fort justes : l'Espagne fut avant tout la victime de l'incapacité de ses chefs et de son anarchie. Cette observation ne nous empêchera pas du reste de condamner énergiquement la conduite de Napoléon et d'adresser à certains de ses collaborateurs tout le blâme qu'ils méritent. Leur politique n'est pas défendable. Ils montrèrent en outre une impardonnable ignorance de l'état véritable de l'Espagne. Sans doute, commirent-ils la sottise, si fréquente chez nous, de juger l'étranger d'après ce qui se passait en France. Ils crurent que Madrid dominait l'Espagne comme Paris commande à la France et qu'il suffisait d'une révolution dans la capitale pour changer la forme du gouvernement. Ils ne sentirent pas venir la guerre civile et, celle-ci déchaînée, ne comprirent pas son caractère. Il est vrai que les livres primaires espagnols que nous avons examinés ne paraissent guère au courant des conclusions auxquelles a abouti la critique historique. D. Félix Sanchez Casado observe que « le soulèvement ne fut pas l'œuvre des rois, prisonniers en France, ni des Conseils soumis et condescendants envers l'envahisseur, ni des classes instruites desquelles sortirent les *afrancesados*, mais du véritable peuple espagnol ». Croit-on que si les Espagnols avaient lutté vraiment et uniquement pour leur

indépendance nationale, les classes éclairées auraient montré cette indifférence? Gouvernée par Joseph, l'Espagne aurait-elle été beaucoup plus vassale de la France que placée sous l'autorité d'un Charles IV et même d'un Fernand VII? Sanchez Casado dit la vérité à demi-mots au sujet de Valence où l'insurrection « fut stimulée principalement par les moines ». Le savant Menendez y Pelayo, dont l'autorité en Espagne est aussi grande que justifiée, a écrit une page précise et clairvoyante sur ces événements : « La résistance, dit-il, s'organisa démocratiquement et à l'espagnole, avec ce fédéralisme instinctif et traditionnel qui surgit de ce sol dans les grands périls et les grands revers et qui fut... avivé et surexcité par l'esprit religieux, lequel survivait intact au moins chez les humbles et les petits et fut commandée et dirigée en grande partie par les moines. Autant qu'espagnole et d'indépendance, cette guerre fut une guerre de religion contre les idées du XVIIIe siècle[1] .» Voilà la vraie vision de la guerre d'Espagne. Elle s'appuie sur des faits indiscutables. Elle éclaire les événements. Napoléon et ses conseillers n'ont pas vu la puissance de la religion et du clergé en Espagne. Ils n'ont pas compris que l'Espagne fut pendant des siècles un pays en état permanent de croisade, qu'elle a été faite par le catholicisme et que son patriotisme est à la fois nationaliste et religieux. La guerre d'Indépendance fut dans une certaine mesure une nouvelle croisade. Ainsi considérée elle change quelque peu de caractère; mais aussi les discussions auxquelles elle peut donner lieu portent sur un autre terrain. Nous suivrons volontiers nos amis d'Espagne dans cette voie, prêts à discuter avec eux la valeur de ces idées philosophiques du XVIIIe siècle et de ces traditions centralisatrices qui les effraient et parmi lesquelles il y a, reconnaissons-le loyalement, beaucoup à garder et beaucoup à rejeter.

Et nous pensons que lorsque cette discussion courtoise et désintéressée aura été ouverte entre historiens d'Espagne et historiens de France, les malentendus imputables à l'ignorance ou à la passion disparaîtront ou tout au moins s'atténueront; sans doute

1. Voir *L'Espagne et la Guerre*, p. 95.

le souvenir de Napoléon demeurera honni par delà les Pyrénées, mais l'Espagne deviendra plus juste à l'égard de la France qui ne partagea point les visées de son chef sur la péninsule ibérique et dont les soldats ne firent qu'exécuter, héroïquement du reste, les ordres du gouvernement impérial; et la France, comme toujours, se plaira à rendre hommage à un peuple qui sut en une heure tragique se soulever tout entier et combattre avec courage pour la défense d'une patrie et d'une foi qu'il croyait menacées.

André Vovard.

LES BONAPARTE (JÉRÔME ET CAROLINE) A FLORENCE

LA MORT DE MADAME MÈRE (1836)
LA MORT ET LA SUCCESSION DE CAROLINE
(Mai 1839-Octobre 1842)

On s'intéresse si fort à tout ce qui touche à l'Empereur que je ne crains pas de m'avancer trop en disant qu'il n'est guère plus personne qui ne connaisse, au moins dans leurs grandes lignes, les dures épreuves par lesquelles passèrent, à partir de l'été de 1815, les différents membres de la famille impériale. Je n'apprendrai donc rien à mes lecteurs en leur rappelant qu'au cours de l'année 1836, Caroline Murat, la seule des sœurs de l'Empereur qui fût encore vivante, et le plus jeune de ses frères, Jérôme, habitaient tous deux Florence. Pour ce qui est de ce dernier, il semble presque, si l'on jette un rapide coup d'œil sur ses nombreux déménagements forcés ou volontaires, sur ses pérégrinations au cours de ces vingt années, qu'il ne se soit décidé qu'à la dernière extrémité à transporter ses pénates sur les bords de l'Arno. Trop heureux d'avoir pu réussir à sortir de France au lendemain de Waterloo, puis d'être parvenu, après plus d'un an d'une quasi-captivité à Göppingen et à Ellwangen, à échapper à son terrible beau-père, il ne fait à ce moment qu'une courte halte à Augsbourg, où lui et la reine Catherine arrivent à demi ruinés et qu'ils quittent, dès que l'empereur François Ier a consenti à les recevoir dans ses États. C'est, on le sait, à partir de ce moment que Jérôme ne plante sa tente quelque part que pour décamper au bout d'un temps généralement assez court. C'est alors qu'on le voit acheter, troquer, quand il le pouvait, ou bien vendre, naturellement toujours à perte, un certain nombre de châteaux, soit parce qu'ils

ont cessé de lui plaire, soit, ce qui est plus généralement le cas, parce qu'on lui a donné à entendre, en termes plus ou moins impératifs, qu'on ne serait pas fâché de le voir faire choix d'une autre résidence. C'est ainsi qu'on le retrouve à deux reprises à Trieste, où il fait du reste un assez long séjour de 1823 à 1831. De là il passe à Rome où l'attire la présence de Madame Mère, avant de venir, en fin de compte, s'établir à Florence, où Caroline s'était installée depuis 1831 et où s'étaient également retirés leur belle-sœur, la comtesse de Survilliers, et leur frère Louis, l'ex-roi de Hollande. Il n'en sera donc que plus curieux de connaître plus en détail et avec des garanties exceptionnelles d'exactitude, le genre d'existence que les exilés menèrent dans cette ville, en profitant du témoignage d'un homme, peu suspect de partialité et mieux placé que qui que ce soit pour pouvoir se prononcer en connaissance de cause sur la situation qu'ils avaient réussi à s'y créer. Tels sont les renseignements qu'on trouve dans les dépêches de Bellocq [1], dépêches qui présentent, à mon avis, d'autant plus d'intérêt que notre représentant près la Cour de Toscane ne manque pas, quoique fort discrètement et en vrai diplomate, de bien faire ressortir le contraste qui existe entre les prétentions de Jérôme et la simplicité pleine de noblesse et de dignité de Caroline, entre l'impopularité que l'un doit à son incompréhensible fierté et les sympathies générales que l'autre a su se concilier dans toutes les classes de la population par sa bienveillance et par le charme qui se dégageait de sa personne.

Rien en effet n'a encore pu assagir Jérôme. Les épreuves de toutes sortes, qui ne lui ont cependant pas été épargnées, ne l'ont pas rendu plus raisonnable. Malgré les incessants embarras financiers, dont il a de jour en jour plus de peine à sortir, il ne peut se décider à modifier son genre de vie. Il sait pourtant que la mort

1. Bellocq (Louis-Pierre-Vincent-Castor-Gabriel), attaché aux Affaires étrangères (1807), troisième secrétaire à Madrid (13 août 1814), deuxième secrétaire (25 juin 1817), premier secrétaire sur place (22 juin 1821), à la Haye (31 mars 1824), à Rome (2 décembre 1827), ministre à Hambourg (31 décembre 1832), à Florence et à Lucques (7 octobre 1833), ministre plénipotentiaire à Florence (14 août 1841). Mis à la retraite (4 août 1845), grand officier de la Légion d'honneur (1845). Rentré dans la carrière et nommé ministre plénipotentiaire à Bruxelles (5 avril 1848); mort à Paris le 9 avril 1853.

de sa femme le prive désormais de la pension que le roi de Wurtemberg servait à sa sœur et que les quelques avantages que par testament Mme Lætitia lui a faits, à lui comme à ses frères, ne sont pas de nature à remplacer « les subsides » que, dans les moments de pressante détresse, il tirait de la bourse, toujours ouverte pour lui, de sa mère. L'économie est chose inconnue pour lui : il méprise la simplicité. Il ne tient aucun compte, il ne fait aucun cas des différents titres qu'on lui a conféré le droit de porter. Qu'il s'appelle le comte de Hartz ou le prince de Montfort, peu lui importe, ce qu'il veut, ce qu'il lui faut, c'est une cour, ou tout au moins une apparence de cour, un semblant de train royal, et, quoiqu'il lui en coûte, il s'entête, comme l'écrira Bellocq, « à trancher du Souverain ».

Quelle différence avec l'attitude si digne, en même temps que si simple, de sa sœur! Regrettant amèrement cette ambition qui, pendant qu'elle était grisée par sa grandeur, par l'éclat du trône, avait étouffé ses bons instincts, l'avait à certains moments rendue insensible à toutes ses affections, lui avait même fait oublier ses devoirs envers l'Empereur et envers la France, Caroline avait justifié au cours de ces vingt dernières années, un des jugements que Napoléon avait portés sur elle : « *De toute ma famille, c'est elle qui me ressemble le plus* ».

« Femme de grand esprit, digne sœur de Napoléon », comme dit d'elle Franchetti, elle avait dès le premier moment mesuré froidement et bravement la grandeur de sa chute, conséquence fatale de ses propres fautes et de l'effondrement du Grand Empire. L'adversité l'avait grandie, métamorphosée, régénérée. Guidée par sa tête forte, « la tête de Cromwell », au dire de Talleyrand, par son grand caractère, elle s'était, sans la moindre hésitation, sans l'ombre d'une faiblesse, engagée dans la voie que la nécessité l'aurait tôt ou tard forcée à suivre et dans laquelle sa dignité et son bon sens l'avaient décidée à entrer de suite.

« Je n'ai plus personne auprès de mes enfants comme gouverneur ou gouvernante, de manière qu'ils m'occupent du matin au soir; c'est toute ma consolation », écrit-elle de Hainburg le 1er octobre 1815, à sa sœur Elisa.

« J'ai dû réduire ma maison, lui mandait-elle quelques semaines plus tard, le 20 décembre 1815. Ma fortune ne me permet pas la plus légère dépense. Je n'ai qu'un peu d'argent dont j'ai déjà touché une partie pour mes dépenses. Cet argent est tout ce que je possède. Si Naples ne me rend pas tout ce que j'y ai laissé, alors je n'ai aucune espérance, aucun avenir. Car j'avais employé mes diamants pour soutenir l'armée et j'ai laissé tout ce que je possédais personnellement dans le Palais. Aussi tu vois que je n'ai rien. »

Telle elle était à Hainburg dans les derniers mois de 1815, telle on la retrouve à Florence en 1836. Et, comme elle le disait à Jérôme qui lui reprochait de trop se populariser, n'ayant conservé aucun avantage de sa souveraineté éclipsée, « elle n'en veut pas retrouver les inconvénients ».

En un mot, à partir du moment où elle quitta le *Tremendous*, à Trieste jusqu'à son dernier jour, il n'y eut plus, à la place de celle qui avait régné sur Naples, qu'une mère de famille se consacrant tout entière à l'éducation et au bonheur de ses enfants, qu'une femme gracieuse, aimable, séduisante au delà de toute expression, courageuse surtout, qui, brisant résolument avec le passé, tenait cependant, en prenant le nom de *comtesse de Lipona*, à rappeler au monde ce qu'elle avait été.

La mort même, qui désarme toutes les haines, ne put cette fois triompher des passions politiques. Encouragés peut-être par l'intransigeance de Grégoire XVI, heureux de pouvoir céder à la violence de leurs rancunes, tandis que l'ardeur même de leur foi aurait dû leur imposer la pratique de l'oubli des injures et le culte des grandes et belles maximes de la charité chrétienne, le *Re Bomba*, de Naples, François IV, le sinistre tyran de Modène, et même, entraîné par leur exemple, Charles-Louis, le fantoche qui régnait à Lucques, s'acharnèrent contre ceux qui n'étaient plus que de simples particuliers, inoffensifs et impuissants, qui passaient par des épreuves plus tristes que celles qu'eux-mêmes avaient connues, mais auxquels ils ne pouvaient pardonner d'être les enfants de la dernière sœur de Napoléon, les fils de l'héroïque martyr du Pizzo.

I. — La mort de Madame Mère.

Florence, le 12 janvier 1836[1].

Monsieur le Duc,

Ma correspondance n'a point fait jusqu'ici mention des membres de la famille Bonaparte qui habitent la ville de Florence; leur situation individuelle et sociale vous était dès longtemps connue et nul changement marquant ne s'y était opéré depuis mon arrivée dans ce pays.

Aujourd'hui qu'un événement grave, le décès de Mme la Princesse de Montfort[2] ramène l'attention sur cette famille, je crois le moment opportun pour faire connaître la position dans laquelle je suis placé à l'égard de ces personnages.

Une circonstance, dont je parlerai plus bas, m'engage également à donner quelques explications à ce sujet.

Mon prédécesseur[3], ayant eu d'anciens rapports avec la comtesse de Lipona, fréquentait assidûment sa maison à Florence. Il faisait de rares visites à Mme la comtesse de Survilliers[4], mais il ne voyait point le prince de Montfort[5].

Les honneurs de la société sont faits presque exclusivement dans cette résidence par Mme de Lipona et le prince de Montfort, mais leurs salons offrent entre eux des contrastes.

Mme de Lipona, simple dans ses manières, gracieuse et recherchant la popularité, accueille tout ce qui s'adresse à elle, mais surtout et indistinctement, tout ce qui est français. Au reproche que lui fait son frère, de trop se populariser, elle répond avec bon goût que, n'ayant conservé aucun avantage de sa souveraineté éclipsée, elle n'en veut point retrouver les inconvénients. Aussi ne réclame-t-elle d'autre étiquette que celle que d'anciens souverains lui accordent volontairement, se montre-t-elle familièrement chez les personnes qu'elle aime et accepte-t-elle des invitations privées sans apparat ni effort de complaisance.

Au contraire, le prince de Montfort tranche du souverain le plus qu'il peut, s'entoure d'une apparence de cour, fait observer un cérémonial

1. Archives des Affaires étrangères, *Toscane*, vol. 172, f° 149-150. Direction politique, n° 148. Bellocq au duc de Broglie.

2. La princesse Catherine de Wurtemberg, l'ex-reine de Westphalie, femme de Jérôme Bonaparte, morte à Lausanne, le 29 novembre 1835.

3. Talleyrand (Alexandre-Daniel, baron de) (1776-1839), préfet sous l'Empire, puis conseiller d'Etat, ministre de France à Florence (1832), à Hambourg (1834), à Copenhague (1835), pair de France (18 juin 1838).

4. Julie Clary, femme de Joseph Bonaparte.

5. L'ex-roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte.

dans son intérieur et prétendait, quand il voulait s'excuser, qu'il n'agissait ainsi que pour rendre ce qu'il devait au rang de sa femme. Accordant d'une façon très marquée des préférences ou des exclusions, il s'est créé beaucoup d'inimitiés et peu de dévouements. En règle générale, les Anglais sont bannis de sa société. Longtemps, le Ministre d'Angleterre s'en tenait éloigné[1]. Attiré plus tard par des prévenances et des coquetteries, il fut bientôt obligé de s'en retirer avec éclat au sujet d'une présentation qu'il désirait faire et pour laquelle le prince de Montfort montra la plus mauvaise grâce. M. Seymour ne laissa pas échapper cette occasion pour se tirer d'une position qui était hautement censurée par ses compatriotes et il a résisté aux nouvelles avances qui lui ont été faites pour changer de résolution.

Connaissant d'avance le terrain où j'allais marcher et ne me trouvant gêné par aucune relation antérieure, j'adoptai dès le principe pour règle de conduite une attitude d'indépendance et en quelque sorte de neutralité qui me permit de garder la dignité de mon caractère public sans aucune couleur hostile pour les positions individuelles. Aux yeux du monde, je sacrifiais les agréments d'une société brillante, recherchée, la seule peut-être selon les goûts français, mais je m'épargnais plus d'un inconvénient et même des tracasseries que je n'aurais pu prévoir. Quelques-uns de mes collègues en ont fait l'expérience et, pour ma part, je me félicite encore aujourd'hui de ma détermination.

Néanmoins, comme Mme de Lipona se répand dans les sociétés particulières, je n'ai point songé à éviter sa présence. Nous avons échangé des paroles de courtoisie, auxquelles sa bienveillance toute particulière ajoute constamment une grâce toute française. Elle a parfaitement compris l'attitude que j'avais prise, qu'il n'y avait rien de commandé et qui ne fût de mon propre choix, enfin que je ne m'étais point placé en ennemi, mais que je voulais garder une exacte neutralité et ne pas aller chez une personne de sa famille, n'étant point disposé à aller chez toutes.

Quant aux autres parents de l'empereur Napoléon, son frère Louis, accablé d'infirmités, vit dans la retraite et l'étude des belles-lettres. — Mme la comtesse de Survillers ne sort jamais et reçoit seulement la visite

1. Seymour (George, Hamilton) (1797-1880), fils aîné de lord George Seymour, premier comte Hertford, attaché à la légation à la Haye (1817), au cabinet de lord Castlereagh (1819), dont il devint, en 1822, le secrétaire particulier, attaché au mois d'octobre 1822 à la mission du duc de Wellington à Vérone, secrétaire d'ambassade à Francfort (1823), puis à Stuttgart (1826), à Berlin (décembre 1827) et à Constantinople (juillet 1829). Nommé ministre résident à Florence (novembre 1836), il passe ensuite à Bruxelles en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. ministre à Lisbonne (1846), il est envoyé à Saint-Pétersbourg en avril 1851 et y reste jusqu'au début de la guerre de Crimée. Il prend peu après sa retraite (octobre 1854), est nommé membre du Conseil privé (le 23 novembre 1855), est désigné le même jour pour prendre part à Vienne aux conférences relatives à la question d'Orient et se retire définitivement en avril 1858.

de ses proches et de quelques anciennes connaissances. — Sa fille, veuve du jeune comte de Saint-Luc, demeure avec elle[1].

La mort de la princesse de Montfort portera sans doute un grand changement dans l'existence de son mari. Sa fortune est fort dérangée et la perte de la pension que la princesse recevait de la Cour de Wurtemberg deviendra une terrible privation dans l'état de ses finances. Il est à présumer qu'ayant laissé sa fille à Stuttgart[2] et son second fils dans un collège de Suisse[3], il ira lui-même passer quelque temps auprès de sa mère à Rome. On l'attend d'un jour à l'autre à Florence.

Je reviens à la circonférence que j'ai indiquée plus haut. — Ces jours derniers, Mme la comtesse de Lipona m'a fait dire par une tierce personne que le Gouvernement français, disposé à accueillir les réclamations pécuniaires des parents de l'empereur Napoléon, paraissait avoir l'intention de les éteindre en masse par une somme une fois payée. Comme un arrangement pareil nuirait essentiellement aux intérêts de Mme de Lipona dont la fortune est fort médiocre, elle désirerait savoir s'il n'y aurait pas moyen de faire arriver un mémoire d'elle au Gouvernement du Roi[4] à l'effet d'obtenir que ses réclamations pour l'Élysée et pour Neuilly fussent réglées séparément.

Cette conversation étant d'une nature fort délicate, je me suis borné à

1. Napoléon-Louis Bonaparte, né à Paris le 11 octobre 1804, frère aîné de Napoléon III, mort à Forli le 17 mars 1831, avait épousé en 1827 sa cousine germaine Charlotte, seconde fille de Joseph Bonaparte et de Julie Clary, née en 1802, morte en 1839.

2. La princesse Mathilde.

3. Le prince Jérôme Napoléon.

4. Je dois à la complaisance bien connue de M. Paul Le Brethon la communication du *Mémoire explicatif des Droits de la veuve et des enfants du Roi Joachim Murat* (A. Henry, Imprimeur de la Chambre des Députés, 8, rue Git-le-Cœur, in-4°, 16 pages). Je ne saurais dire si, ce dont je doute fort, ce mémoire, rédigé évidemment par des jurisconsultes, basé sur le traité de Bayonne du 14 juillet 1808, invoquant et reproduisant l'arrêté de la commission du Gouvernement en date du 5 juillet 1815 signé par Fouché, Quinette, Carnot, le comte Grenier et Caulaincourt, duc de Vicence, a jamais été remis. Je crois donc utile d'en reproduire les dernières phrases : « La veuve et les enfants du roi Joachim savent que la presque totalité des biens dont ils réclament la restitution (l'Élysée, les châteaux et les parcs de Neuilly et Villiers-La Garenne, la terre de la Mothe-Sainte-Héraye, dans le département des Deux-Sèvres, estimés à dix millions par le traité de Bayonne) fait aujourd'hui partie du domaine de la Couronne; et, quoique des protestations formelles et conservatrices aient été faites en leur nom, ils sont loin de vouloir que l'on porte atteinte à la dotation du trône. Ces biens ne sauraient en être distraits sans que l'État fût tenu de les remplacer par des valeurs équivalentes, le domaine de la Couronne, constitué par la loi, ne devant subir aucune diminution. Il paraît donc beaucoup plus simple qu'une juste indemnité soit accordée par l'État à la famille réclamante. Elle sera heureuse d'accepter les combinaisons qui se concilieront le mieux, soit avec les intérêts, soit avec les convenances de la France et du Gouvernement français. »

On sait du reste que ce fut seulement peu de temps avant la mort de Caroline qu'*en considération de ses malheurs et parce qu'elle était la sœur de Napoléon*, la Chambre lui vota, le 2 juin 1838, une pension viagère de 100 000 francs.

répondre que je n'avais pas la moindre idée d'un projet tel que celui dont on me parlait; mais, avant toute démarche, il fallait que Mme la comtesse de Lipona eût la certitude par son fondé de pouvoirs à Paris que ce projet existe et que ses intérêts peuvent être confondus avec ceux de ses frères.

Cette réponse me permettra de recevoir les directions de Votre Excellence, si elle trouvait convenable de m'en donner[1].

*
* *

Malgré les économies que lui imposaient les difficultés de la situation, malgré l'absence forcée de splendeur et de luxe dans la tenue de sa maison, la comtesse de Lipona avait si bien réussi à se faire, ce que Bellocq appelait avec raison, un salon selon les goûts français, très apprécié et très recherché par la société florentine que, quelque étrange que cela doive paraître au premier moment, on comprend que des amis, assurément fort maladroits, aient conçu l'idée d'essayer d'en faire ouvrir les portes à un homme tel que Bourmont.

Florence, 18 janvier 1836[2].

... Des complaisants, plus empressés qu'habiles, ont essayé d'introduire M. de Bourmont[3] chez Mme de Lipona. Malgré l'étrange confusion de rangs et d'opinion qui règne dans son salon, elle a fait dignement observer que le général de Bourmont était le seul militaire français que la sœur de l'empereur Napoléon ne saurait recevoir chez elle.

On accorde trop d'esprit et de finesse à M. de Bourmont pour qu'on puisse le croire complice d'une aussi fausse démarche....

1. Le 27 janvier 1836, le Département répondait à Bellocq (dépêche n° 35, f° 158, *Toscane*, vol. 172) : « La ligne de conduite que vous vous êtes tracée à l'égard des membres de la famille Bonaparte résidant à Florence est une preuve de tact et de discernement à laquelle on ne peut qu'applaudir. J'approuve également votre réponse à la communication que la comtesse de Lipona vous a fait faire relativement aux réclamations pécunières des membres de la famille Bonaparte. Ce qu'on lui a mandé d'un plan conçu par le Gouvernement du Roi pour l'extinction en masse de ces réclamations est chose entièrement nouvelle pour moi. Je ne sache pas qu'il existe rien de pareil.... »

2. *Toscane*, vol. 172, f° 154. Bellocq au duc de Broglie, n° 149.

3. En route pour Rome, Bourmont avait été obligé par la maladie d'un de ses fils de s'arrêter à Florence.

*
* *

Quoique la présence de la comtesse de Lipona à Florence n'eût donné lieu à aucune plainte et que le Gouvernement toscan n'eût pas eu à regretter l'hospitalité qu'il avait eu la générosité d'accorder à la pauvre exilée, le Saint-Siège n'avait pu se départir des mesures de rigueur, tout à fait exceptionnelles, qu'il avait cru devoir prendre contre elle. Loin de toutes les intrigues, menant à Florence une existence calme et tranquille, elle eût cependant mérité d'être traitée avec plus d'humanité et de justice, surtout par le gouvernement pontifical. Mais les conseillers de Grégoire XVI, au lieu d'avoir quelques égards pour celle qui n'était plus qu'une mère de famille, dont les dispositions testamentaires de Madame Mère allaient encore aggraver la situation, ne pouvaient se résoudre à oublier que la comtesse de Lipona était la sœur de l'empereur et la veuve de Murat.

Florence, 4 février 1836[1].

... Suivant les derniers avis, il restait à Mme Lætitia Bonaparte une lueur de vie[2]. Le prince de Montfort est parti ce matin pour aller donner quelques soins à sa mère. Mme la comtesse de Lipona se voit privée de la liberté d'accomplir un semblable devoir, le chargé d'affaires du Pape ayant déclaré que les instructions de son Gouvernement ne permettaient pas qu'il pût lui délivrer un passe-port pour la capitale de l'État romain. Il s'est offert seulement à solliciter cette autorisation.

Florence 14 février 1836[3].

Il semble que le testament de Mme Lætitia doive devenir une pomme de discorde pour ses enfants.

L'influence du prince de Montfort s'y montre évidemment. Il avait fait un voyage à Rome et obtenu de sa mère un prêt d'argent, quelques semaines avant la date de ce testament (septembre 1832). Une clause déclare de nul effet toutes les obligations, reconnaissances, promesses de payement ou autres titres qui se rapporteraient à des avances pécuniaires faites à ses fils et dont la testatrice se déclare soldée.

1. *Toscane*, vol. 172, Bellocq au duc de Broglie, n° 152.
2. Au moment où Bellocq expédiait cette dépêche madame Laetitia était morte depuis deux jours.
3. *Toscane*, vol. 172, f° 166. Bellocq au duc de Broglie. Direction politique, n° 153.

Cette disposition favorise essentiellement Jérôme dont les désordres financiers trouvaient de fréquents subsides dans le trésor de sa mère[1].

Ceci explique aussi le mécompte énorme qui apparaît dans l'évaluation présumée des richesses de Mme Lætitia. On croit qu'elle n'a laissé qu'environ 1 500 000 francs, argent comptant. Ses diamants estimés à une valeur considérable n'ont pas été retrouvés. Elle en avait probablement disposé de son vivant.

L'héritage doit être partagé entre ses quatre fils, Joseph, Lucien, Louis et Jérôme. Sa fille, Mme la comtesse de Lipona et les enfants de la princesse Bacciochi, n'ont droit qu'à une portion légitimaire, c'est-à-dire à un douzième selon la loi romaine. La comtesse de Lipona se trouve ainsi excessivement maltraitée et, ce qu'il y a encore de bizarre dans sa position particulière, c'est que, dans son contrat de mariage avec Murat, elle a renoncé, quoique mineure, *moyennant une dot de 40 000 francs*, à la succession ouverte de son père et à ses droits éventuels dans la succession de sa mère[2].

1. Après la mort de Madame Mère, Jérôme, ne pouvant se décider à restreindre son train et à diminuer ses dépenses avait, comme le prouve le passage suivant d'une autre dépêche, que Bellocq adressait à Guizot, de Florence le 19 juillet 1844 (*Ibid.*, *Toscane*, vol. 177, f° 171. Direction politique, n° 99), fait plus d'une fois appel à la bourse de son frère Joseph. « Hier, écrit-il, est mort à Florence le comte de Survilliers. Ses deux frères, le comte de Saint-Leu et le prince de Montfort, entouraient son lit de mort. Il laisse, dit-on, une fortune immense qui sera recueillie par sa fille unique, mariée au prince de Canino. On espérait qu'il aurait fait quelque legs considérable au prince de Montfort afin de le délivrer des entraves extrêmes dans lesquelles le désordre de ses affaires l'a précipité. Poursuivi tout récemment pour le payement d'une lettre de change, le prince de Montfort se rendit à Trieste auprès de sa nièce, la comtesse Camerata, afin de n'être pas témoin de la vente de son mobilier. Il en est revenu sur l'avis que son frère était à toute extrémité. Du reste, il paraît que le comte de Survilliers a payé successivement pour le prince de Montfort de 600 000 à 700 000 francs et qu'en dernier lieu, il lui faisait une pension annuelle de 12 000 francs. M. Demidoff avait proposé, de son côté, d'y ajouter une allocation de 24 000 francs ; mais son beau-père n'a pas voulu accepter cette offre à cause de quelques difficultés qu'ils avaient eues ensemble sur des matières d'intérêt.... »

2. Voici en effet ce qu'on lit au contrat de mariage de Joachim Murat et de Marie Annonciata Bonaparte (Paris, 28 nivôse an VIII, 17 janvier 1800) :

Art. 3. — En compensation de tout ce que la future épouse peut avoir à prétendre pour sa part dans les biens paternels et collatéraux maintenant ouverts ou échus à son profit, ensemble dans la succession future de la citoyenne sa mère, les citoyens Napolione, Premier Consul, Joseph, Lucien et Louis Bonaparte s'engagent à payer entre les mains du futur époux la somme de quarante mille francs.

Art. 4. — En exécution duquel engagement, les dits citoyens Napolione, Joseph, Lucien et Louis Bonaparte ont présentement payé au futur époux, qui le reconnaît et s'en charge envers la future épouse et les siens, la dite somme de quarante mille francs en espèces métalliques ayant cours, comptées, nombrées et délivrées à la vue des notaires soussignés, dont quittance.

Au moyen de ce payement et de sa cause exprimée en l'article 3, la future épouse, du consentement du futur époux, et à ce autorisée par la citoyenne sa mère, se reconnaît entièrement remplie et satisfaite, non seulement de tout ce qui lui appartient et peut lui appartenir pour ses biens et droits paternels et collatéraux maintenant

Florence, 12 mai 1836[1].

L'attention publique vient d'être ramenée sur la famille Bonaparte par deux incidents[2]....

La seconde aventure s'est passée en Toscane. Mme la comtesse de Lipona, désirant voir ses filles, mariées à Bologne et à Ravenne[3], avait obtenu un passe-port de la légation d'Autriche. Il fut présenté au chargé d'affaires du Saint-Siège qui le visa sans observation. Parvenue sur la frontière de l'État Pontifical, Mme de Lipona est repoussée par *ordre supérieur* et forcée de revenir à Florence. Elle se plaint doublement de cet outrage, d'abord à cause de la mesure qui l'exclut de la partie du territoire romain où jusqu'à présent on n'avait pas fait de difficultés de la recevoir, et ensuite, en raison de cette sorte de mépris envers sa personne qui fait qu'un visa est délivré lorsqu'on a la certitude qu'il ne servira qu'à lui attirer des désagréments.

M. l'abbé Feliciangeli se défend de ces reproches vivement exprimés en confessant qu'il avait reçu, depuis la mort de Mme Lætitia, l'ordre de refuser des passe-ports ou des visas à Mme de Lipona pour toute partie quelconque du territoire Pontifical, qu'il avait cru devoir tenir cet ordre secret pour les employés de la chancellerie et que par malheur le passe-port délivré par le comte Senfft[4] avait échappé à son investigation

ouverts ou échus, tant en fonds qu'en fruits ou revenus, mais encore de ce qui peut lui revenir de la succession future de la citoyenne sa mère, en quoi que le tout consiste et puisse consister. La future épouse, du même consentement et avec la même autorisation, renonçant, en faveur des dits citoyens Napolione, Joseph, Lucien et Louis Bonaparte, ses frères ci acceptant, à tous les biens droits et prétentions dont elle vient de se reconnaître satisfaite par la dite somme de quarante mille francs et ne se réservant que ses droits dans les successions à venir, autres que celle de sa mère. »

(Archives du prince Murat, D. 7 *bis*. Dans *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat*, t. I, p. 32 et 331.)

Il ne sera pas inutile de faire remarquer que l'article 1er de ce contrat établit qu' « il n'y aura aucune communauté de biens entre les futurs époux qui, à cet effet, dérogent à toutes lois et usages établissant la communauté ».

1. *Toscane*, vol. 172, f° 205-206. Bellocq à M. Thiers. Direction Politique, n° 160.

2. Bellocq n'avait en effet pu se dispenser de rendre compte d'une affaire assez grave qui venait de se dérouler quelques jours auparavant à Canino, sur les frontières mêmes de la Toscane et dans laquelle l'un des fils de Lucien, le prince Pierre, avait tué un lieutenant de carabiniers pontificaux et grièvement blessé un de ses hommes.

3. Lætitia Josèphe, née en 1802, morte en 1859, avait épousé en 1823 le marquis Pepoli, de Bologne, et sa sœur cadette, Louise-Julie-Caroline, née en 1805, épousa en 1825 le comte Rasponi, de Ravenne. Elle mourut en 1889.

4. Senfft-Pilsach (Frédéric-Christian-Louis, comte) (1774-1853) épousa, en 1801, une nièce de Stein. Ministre de Saxe à Paris (1806), ministre des Affaires étrangères (1809-1813), adversaire déclaré de la Prusse, démissionnaire après Lützen, il se rendit à Francfort au mois de novembre 1813 pour y plaider devant les souverains alliés la cause de son roi qui refusa ses services. Passé alors dans la diplomatie autrichienne, nommé conseiller intime, chargé par Metternich d'une négociation assez

particulière, lorsqu'il fut présenté à sa signature avec beaucoup d'autres.

Ces débats, auxquels se mêlent les petites passions de société font le plus mauvais effet dans cette résidence.

Florence, 19 mai 1836[1].

... L'incident s'est terminé par la révocation des ordres de la Cour de Rome qui interdisaient généralement à la comtesse de Lipona l'entrée des États du pape. Le chargé d'affaires du Saint-Siège est autorisé à viser ses passe-ports pour Bologne et Ravenne.

Mme la comtesse de Lipona s'abstient pour le moment de faire usage de cette permission[2].

*
* *

Malgré ses continuels embarras d'argent, Jérôme n'avait pas renoncé un seul instant à mener joyeuse vie et grand train. On s'amusait si fort chez lui que même des princes de la Maison de Bourbon n'avaient pas dédaigné de se montrer dans ses salons.

Florence, 21 juin 1838[3].

Monsieur le Comte,

Un fait, aussi marquant qu'inattendu ici, est l'apparition récente de deux princes de la Maison de Bourbon dans les salons d'un membre de la famille Bonaparte. J'ai déjà fait mention de l'empressement avec lequel le jeune comte de Syracuse[4] et le duc de Lucques[5] partagent les amusements que leur offre la société de Florence. Passionnés pour la danse, ils pouvaient difficilement échapper à l'attrait des réunions élégantes et choisies qui ont lieu chez le prince de Montfort.

délicate avec la Suisse, négociation qui échoua du reste, il vécut pendant quelque temps à l'écart des affaires à Paris, abjura le protestantisme et devint successivement ministre d'Autriche à Turin (1825), à Florence (1832), à la Haye (1836) et enfin à Munich (1840-1847). Senfft-Pilsach signa, en qualité de plénipotentiaire autrichien, le traité de garantie du 19 avril 1839.

1. *Toscane*, vol. 172, f° 212. Bellocq à M. Thiers. Direction politique, n° 167.

2. Elle ne fit usage de cette permission que deux ans plus tard.

La comtesse de Lipona appelée à Trieste pour quelques jours seulement, écrit Bellocq à Molé (*Ibid.*, vol. 174, f° 29. Florence, 6 août 1838, n° 286) obtint sans difficulté un passeport autrichien que visa le chargé d'Affaires du pape.

3. *Toscane*, vol. 174, f° 24. Bellocq au comte Molé. Direction politique, n° 279.

4. Léopold-Benjamin-Joseph, comte de Syracuse (1813-1869), troisième fils de François Ier, roi des Deux-Siciles, frère de Ferdinand II, le *Roi Bomba*.

5. Charles-Louis de Bourbon, fils de Louis Ier et de Marie-Louise de Bourbon, né en 1799, succéda à son père sur le trône d'Etrurie en 1803 et régna jusqu'en 1807. Devenu duc de Lucques à la mort de sa mère, puis, en 1847, duc de Parme à la mort de Marie-Louise, il s'enfuit de son duché le 9 avril 1848 et abdiqua en 1849 en faveur de son fils Charles III, qui fut assassiné en 1854. Mort en 1883.

Par l'entremise de courtisans officieux, une entrevue a été ménagée, des invitations ont été acceptées. La démarche du prince napolitain et de l'Infant-duc de Lucques est diversement jugée. Les uns y reconnaissent l'empire des idées du siècle qui tendent en tous lieux à l'oubli des inimitiés et au rapprochement des esprits. D'autres veulent y voir un trait de légèreté de caractère qui ne manquera pas d'être blâmé sévèrement par le roi des Deux-Siciles.

Ce qui s'est passé hier semblerait venir à l'appui de cette dernière opinion. M. le prince de Montfort avait invité les princes à un dîner qu'il faisait préparer à la campagne. Mme la comtesse de Syracuse [1] devait aussi accompagner son mari; mais, dans la matinée, le prince Léopold envoie ses excuses pour cause d'indisposition. Le mécompte a été pénible malgré la présence du duc de Lucques qui n'a pas abondonné la partie.

On assure que le comte de Syracuse a changé de résolution en vue des réflexions que lui aurait faites Mme la Grande-Duchesse [2], sa sœur. Toutefois, il est certain que l'indisposition alléguée n'existe plus aujourd'hui.

II. — La mort et la succession de Caroline.

(Mai 1839. Octobre 1842.)

Je m'en serais tenu là, si le dépouillement de la correspondance de Bellocq ne m'avait fourni des renseignements curieux et, de plus, peu connus, sur les derniers moments de l'ex-reine de Naples, sur ses obsèques et surtout sur les singulières complications auxquelles donna naissance la demande de séjour temporaire en Toscane qu'Achille et Lucien Murat avaient adressée au grand-duc Léopold II.

Si l'on en excepte l'incident relatif aux soirées de Jérôme, il ne s'est en somme passé pendant trois ans, de 1836 à 1839, rien d'intéressant puisque, pendant tout ce temps, il n'est plus question des membres de la famille Bonaparte dans les dépêches de Bellocq et ce ministre ne rappellera sur eux l'attention qu'au moment où la comtesse de Lipona tombe malade.

1. Victoire-Louise-Philiberte de Savoie-Carignan, née en 1814, fille de Joseph, chevalier de Savoie, avait épousé en 1837 le comte de Syracuse. Morte en 1874.

2. Marie-Antoinette-Anne de Bourbon, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née en 1814, la deuxième femme du grand-duc Léopold II qui l'épousa en 1833. Morte en 1898.

La santé altérée de Mme la comtesse de Lipona, écrit-il le 27 avril 1839 au duc de Montebello, à ce moment ministre des Affaires étrangères [1], donne des inquiétudes. L'indisposition, dont elle a été subitement saisie, est attribuée à des nouvelles qui lui sont parvenues des États-Unis d'Amérique sur l'issue désastreuse des opérations entreprises par son fils Achille Murat; mais, sans être pour le moment fort dangereuse, elle a donné lieu aux médecins de reconnaître que Mme de Lipona portait dans son intérieur le même principe de maladie qui a abrégé les jours de l'empereur Napoléon.

*
* *

Caroline devait résister moins longtemps que le pauvre proscrit de Sainte-Hélène.

La maladie de Mme la comtesse de Lipona, lit-on dans la dépêche en date du 15 mai [2], a fait en peu de jours des progrès si rapides que les médecins désespèrent de la sauver. Ses dispositions testamentaires sont faites et elle vient de recevoir les saints sacrements. Déjà la nuit dernière la famille Bonaparte avait reçu, par une estafette de Rome, l'avis de la mort de M. le Cardinal Fesch [3].

*
* *

Caroline suivit de très près son oncle dans la tombe : trois jours après l'expédition de la dépêche de Bellocq, elle succombait à son tour.

Dans un Post-scriptum de ma dépêche n° 324, mande Bellocq au maréchal Soult, devenu entre temps ministre des Affaires étrangères [4], j'ai simplement annoncé à Votre Excellence le décès de Mme la comtesse

1. *Toscane*, vol. 174, f° 138. Direction politique, n° 320.
Montebello (Napoléon Lannes, duc de) (1801-1874). Pair de France dès 1815, débuta dans la diplomatie par une mission à Copenhague (1833), fut nommé ambassadeur en Suisse (1836-1838), puis à Naples (1838) avant de devenir ministre des Affaires étrangères du 1er avril au 12 mai 1839 et reprit possession de son poste à Naples qu'il garda jusqu'en mai 1847, où il remplaça l'amiral de Mackau au ministère de la Marine. Envoyé à la Législative (1849) par le département de la Marne, il se tint quelque temps à l'écart après le 2 décembre jusqu'au moment où, en 1858, il fut nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Il fut fait sénateur en 1864.
2. *Toscane*, vol. 174, f° 148. Bellocq au duc de Montebello, Florence, 15 mai 1839. Direction politique, n° 323.
3. Le cardinal Fesch mourut le 13 mai 1839.
4. *Toscane*, vol. 174, f° 157. Direction politique, n° 327.

de Lipona. Je vais faire connaître maintenant quelques particularités qui se rapportent à cet événement.

L'autopsie a constaté que la mort avait été causée par une maladie au foie et un cancer à l'estomac.

Les dispositions testamentaires de la comtesse de Lipona révèlent les sentiments français dont elle a toujours été animée et le désir ardent de rattacher ses enfants à la Mère-Patrie. Elle a institué pour héritier universel Joachim Murat, son petit-fils, né de son second fils Lucien, qui habite les États-Unis d'Amérique, en réitérant la volonté formelle qu'il puisse être élevé en France et y fixer son domicile. En ce cas, les exécuteurs testamentaires devront acquitter les dépenses nécessaires sur les biens et propriétés qu'ils sont chargés d'administrer jusqu'à ce que l'héritier ait accompli sa vingt-et-unième année. Dans le cas contraire, ils ne se dessaisiront d'aucuns fonds avant l'époque de la majorité.

Les deux fils de la défunte, Achille et Lucien, ainsi que ses deux filles, la marquise Pepoli et la comtesse Rasponi, n'ont droit qu'à la portion légitime, mais reçoivent plusieurs legs et objets mobiliers. On ignore la valeur de la succession, les papiers étant encore sous les scellés.

Ce qui s'est passé relativement aux obsèques est digne de remarque. Les exécuteurs testamentaires, ayant pris l'avis des membres de la famille Bonaparte qui se trouvent à Florence, il a été décidé que, ne pouvant faire un service avec la pompe et les décorations extérieures qui appartiennent à la dignité royale, dont la défunte avait été investie, aucune cérémonie publique n'aurait lieu. Le corps a été déposé dans une chapelle de la paroisse, jusqu'à ce que les enfants décident s'il devra être transféré à Bologne, où Mme de Lipona avait fait l'acquisition d'un lieu de sépulture.

M. le comte de Saint-Leu [1], qui depuis quelque temps montre un zèle religieux très ardent, a été le seul qui insista pour que de simples obsèques fussent ordonnées afin de satisfaire, disait-il, au titre de chrétienne qui avait précédé celui de reine.

*
* *

Une demande bien naturelle en pareille occurrence et dont, surtout en raison des dispositions jusque-là manifestement bienveillantes et des sentiments généreux du grand-duc Léopold II, le rejet semblait inadmissible, n'en allait pas moins donner naissance à un échange, presque ininterrompu pendant trois mois, de

1. L'ex-roi de Hollande, Louis Bonaparte.

communications entre les cabinets de Florence et des Tuileries. La correspondance de Bellocq et les instructions du Département permettent d'en suivre les différentes phrases, toutes du reste entièrement à l'honneur du Gouvernement français.

Florence, 27 juillet 1839[1].

Monsieur le Maréchal,

Le grand-duc Léopold a ordonné à son ministre des Affaires étrangères de me faire connaître qu'il avait été sollicité d'accorder aux fils de Mme la comtesse de Lipona, qui résident dans les États-Unis d'Amérique, la permission de séjourner temporairement en Toscane pour y recueillir l'héritage de leur mère. Son Altesse Impériale, considérant que les demandes relatives au domicile des membres de la famille Bonaparte ont été jusqu'à présent résolues par la Conférence diplomatique à Paris[2], a fait répondre aux personnes intéressées de s'adresser à cette Conférence et, de son côté, elle a prescrit d'envoyer au chargé d'Affaires de Toscane à la Cour de France[3] des instructions qui expriment les conditions sous lesquelles ce prince serait disposé à recevoir dans ses États M. Achille et M. Lucien Murat.

Je m'empresse de rendre compte à Votre Excellence de cette communication qui m'a été faite verbalement hier par M. Neri Corsini[4]. Il a ajouté qu'il s'acquittait d'un message pareil auprès de M. le chargé d'Affaires de Naples[5].

*
* *

Quarante-huit heures plus tard, Bellocq revient sur cette question et complète en ces termes les premières indications qu'il avait données au duc de Montebello.

1. *Toscane*, vol. 174, f° 182. Bellocq au maréchal Soult, duc de Dalmatie. Direction politique, n° 334.

2. Le Grand-Duc désigne par ces mots les puissances signataires des actes du Congrès de Vienne relatifs à la fixation du séjour des personnes de la famille Bonaparte (Cf. Protocoles des séances des 27 et 31 août 1815).

3. Le chevalier Peruzzi.

4. Corsini (don Neri) (1771-1846) représenta la Toscane à Vienne pendant le Congrès. Membre du Conseil privé sous les grands-ducs Ferdinand III et Léopold II, il recueillit la succession de Fossombroni à la mort de cet homme d'État, auquel il avait été adjoint, continua sa politique de tolérance et résista à la pression de l'Autriche et aux idées réactionnaires de la Cour de Vienne.

5. Le comte Luigi Grifeo, des princes de Partanna.

Florence, le 29 juillet 1839[1].

Monsieur le Maréchal,

Par ma précédente dépêche du 27, j'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence une communication verbale du Ministère toscan relativement aux fils de Mme la comtesse de Lipona. La démarche, que ses gendres et ses exécuteurs testamentaires ont faite auprès du Grand-Duc, a rencontré des dispositions favorables; toutefois, ce prince a jugé qu'il convenait d'en subordonner la manifestation au sentiment que les Cours de France et de Naples concevraient elles-mêmes à cet égard. De là, son empressement à faire connaître au ministre du Roi les préliminaires de cette question qu'il a renvoyée à la Conférence diplomatique de Paris. Pour le succès de leur demande auprès du Gouvernement français, les personnes intéressées fondent leur espoir sur la bienveillance et l'estime que le Roi s'était plu à montrer envers Mme la comtesse de Lipona pendant son dernier séjour à Paris et dont elles ont du reste trouvé de précieux témoignages dans les papiers de l'illustre défunte.

*
* *

A peine saisi de la question, le Gouvernement français, comme on devait s'y attendre, comme il n'aurait pu d'ailleurs se dispenser de le faire sans violer les principes d'équité, sans adopter une attitude en complète contradiction avec les idées libérales dont il était le défenseur et le représentant, avait, dès le 26 août, fait connaître que « le Roi n'a fait aucune objection à ce que les fils de Mme la comtesse de Lipona soient autorisés à séjourner en Toscane pour recueillir la succession de leur mère »[2].

Une réponse aussi prompte, aussi nette, aussi catégorique aurait dû vraisemblablement trancher définitivement la question. Il n'en fut rien cependant.

La décision royale, que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'annoncer dans sa dépêche du 26 août, répond Bellocq au maréchal Soult, de Florence le 19 septembre[3], était à peine connue du ministère Grand-ducal, que M. Lucien Murat est arrivé à Florence avec un passeport américain visé par le Consul américain à Marseille.

1. *Toscane*, vol. 174, f° 185. Direction politique, n° 335.
2. *Toscane*, vol. 174, f° 192. Maréchal Soult à Bellocq, Paris, 26 août 1839, n° 60.
3. *Toscane*, vol. 175, f° 8. Bellocq à Soult, Florence, 19 septembre 1839, n° 339.

Cet agent n'avait pas été prévenu à temps de l'opposition de la Cour de Naples. Il en est résulté un grand embarras pour le Gouvernement florentin qui n'a pas cru pouvoir autoriser le séjour de ce personnage dans le Grand-Duché avant que les agents des différentes puissances à Paris se fussent mis d'accord sur ce point.

La famille Bonaparte s'est remise en mouvement pour faire changer cette détermination, mais tout ce qu'elle a pu obtenir a été une tolérance de cinq à six jours afin de donner à M. Lucien Murat la possibilité de se rencontrer avec ses sœurs accourues des États romains pour le recevoir. Après ce court délai, il s'est rendu dans le duché de Lucques, sous le prétexte de visiter les propriétés que Mme la comtesse de Lipona y possédait, espérant que, dans l'intervalle, des décisions favorables pourraient être prises à Paris.

L'obstacle suscité par le Gouvernement napolitain paraît avoir causé beaucoup de surprise à la Cour de Toscane....

*
* *

Dix jours plus tard, nouveau rapport de Bellocq qui se croise avec la note du Département en date de Paris le 20 septembre, dans laquelle à propos de l'autorisation donnée cette fois à Achille Murat, le Gouvernement français renouvelait dans les mêmes termes sa déclaration du 26 août et à laquelle Bellocq répondit par sa dépêche du 9 octobre.

Florence, le 29 septembre 1839[1].

Monsieur le Maréchal,

Le chargé d'Affaires de Toscane a donné connaissance à sa Cour de la lettre par laquelle Votre Excellence l'informait que le Roi venait de permettre à M. Achille Murat de traverser la France pour se rendre à Florence.

Il mandait, en même temps, que jusqu'alors ni les enfants de Mme la comtesse de Lipona, ni aucune autre personne en leur nom ou dans leur intérêt ne s'étaient adressées à ce qu'il appelle la Conférence diplomatique de Paris afin d'obtenir le consentement des Puissances à leur séjour temporaire en Italie. Cependant, le Gouvernement toscan est bien résolu à ne les admettre sur son territoire qu'autant que cet assentiment aura été exprimé.

Il a renvoyé M. Lucien Murat à Lucques où le marquis Mansi[2] s'est prêté à tolérer momentanément sa présence.

1. *Toscane*, vol. 175, f° 13. Direction politique, n° 340. Bellocq au maréchal Soult.
2. Mansi (Ascanio, marquis) (1773-1840), ministre secrétaire d'État et chambellan,

Mais cet état de choses ne saurait durer. M. le prince Neri Corsini a désiré que j'en fasse rapport à Votre Excellence, et il a ajouté, d'après ce que M. le comte d'Apponyi aurait témoigné à M. le chevalier Peruzzi, que la Conférence serait disposée à aplanir les difficultés si elle était mise en état de délibérer et pour cela il suffirait, par exemple, que le Ministère lui fît part de la demande qu'il aurait reçue de M. Murat. J'ai compris où M. Neri Corsini en voulait venir et je lui ai fait observer qu'il ne me paraissait guère naturel que la France dût prendre l'initiative dans cette occasion à moins de circonstances spéciales qui me seraient inconnues.

Toutefois, j'ai promis de rendre un compte fidèle de cette conversation et de faire connaître ce que Votre Excellence jugerait à propos de me prescrire à ce sujet.

On vient d'apprendre que M. Achille Murat a renoncé au projet de venir à Florence et se rendra à Lugano où ses parents iront le trouver.

Mais un autre embarras naît ici, le Ministère toscan ne voulant viser le passeport de M. Lucien que lorsqu'il sera avisé du consentement des Etats par lesquels le voyageur devra passer pour gagner la Suisse.

*
* *

Je vous ai mandé, lit-on dans la dépêche que le Département adressait, le 20 septembre, à Bellocq[1], que le Roi n'avait point d'objection à ce que les fils de feu Mme la comtesse de Lipona fussent autorisés à séjourner en Toscane pour y recueillir la succession de leur mère. L'un d'eux, le comte Achille Murat, venu des États-Unis à Londres où il se trouve encore, ayant fait exprimer au Roi le désir d'être admis à traverser la France pour aller en Toscane et même à passer quelques jours à Paris, Sa Majesté a bien voulu lui accorder cette autorisation. M. Achille Murat ira s'embarquer à Marseille pour Livourne si, comme on peut le présumer, le Grand-Duc consent à l'admettre dans ses États. Quoi qu'il en soit, j'ai prévenu officiellement M. Peruzzi de la décision du Roi.

*
* *

Malgré le bon vouloir manifeste du Gouvernement français, les difficultés, loin de s'aplanir, ne firent au contraire que s'accen-

depuis 1818, de l'infant Charles-Louis, duc de Lucques. Il était en outre, depuis 1820, président du Conseil et ministre de l'Intérieur; il cumula toutes ces fonctions jusqu'à sa mort.

1. *Toscane*, vol. 175, f° 10. Le maréchal Soult à Bellocq, n°s 71. Paris, 20 septembre 1839.

tuer de jour en jour au point de devenir insolubles, d'obliger non seulement les fils de la comtesse de Lipona à renoncer à leur projet, mais encore d'amener le Cabinet des Tuileries à présenter au Gouvernement toscan des observations qui le mirent dans la nécessité de prendre à l'égard du duc de Bordeaux une attitude toute différente de celle qu'il aurait vraisemblablement aimé à adopter sans la communication verbale que Bellocq eut ordre de lui faire.

Florence, 9 octobre 1839[1].

J'ai reçu, Monsieur le Maréchal, la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 20 septembre sous le n° 71. Les informations qu'elle contient relativement à la permission accordée par le Roi à M. Achille Murat m'avaient déjà été communiquées par le ministère toscan, ainsi que j'en ai rendu compte le 29 du mois dernier. Depuis lors, M. le prince Neri Corsini m'a dit que le marquis Mansi lui avait fait des représentations sur le séjour prolongé de M. Lucien Murat à Lucques et semblait prévoir qu'il ne pourrait être toléré plus longtemps dans cette résidence, si la décision de la Conférence de Paris tardait encore à venir. D'autre part, le Ministère toscan pense que la Sardaigne, et peut-être même le Gouvernement lombard-vénitien refuseront le passage à M. Lucien Murat pour aller rejoindre son frère en Suisse. Il ne lui resterait par conséquent d'autre route que celle de Livourne à Marseille.

*
* *

La réponse du Département ne se fit pas attendre et, dès le 15 octobre, le maréchal Soult faisait tenir à Bellocq des instructions qui ne furent pas sans accroître l'embarras du Gouvernement grand-ducal.

... Je n'avais pas pensé que le Gouvernement toscan fît difficulté d'accueillir momentanément sur son territoire les fils de Mme la comtesse de Lipona. Mais, puisqu'il en est autrement, ou du moins, puisque la Cour de Florence ne veut tolérer le séjour de M. Lucien Murat qu'avec le consentement préalable de ce qu'on nomme la Conférence de Paris, tout ce que je puis dire, c'est que, comme vous l'avez très bien jugé vous-même, il ne saurait nous appartenir de provoquer les délibérations de

1. *Toscane*, vol. 175, f° 13. Bellocq au maréchal Soult, duc de Dalmatie. Direction politique, n° 341.

celle-ci. *Il est un autre personnage qui se propose, dit-on, d'aller à Florence et dont nous ne pourrions voir sans déplaisir que sa présence y fût admise. C'est le duc de Bordeaux* qui, d'après ce qu'on m'écrit, devrait se rencontrer incessamment dans cette capitale avec Mme la duchesse de Berry.

Vous voudrez bien en entretenir M. Neri Corsini en lui exprimant de notre part le désir que le Gouvernement du Grand-Duc trouve le moyen de prévenir la réalisation d'un tel projet s'il existe réellement. J'aime à penser que le Gouvernement ne voudra pas faire pour le duc de Bordeaux, avec la certitude d'agir en cela d'une manière qui nous serait désagréable, ce qu'il ne juge pas pouvoir faire pour les fils de Murat, c'est-à-dire pour de simples particuliers, sans l'agrément préalable de certaines puissances.

J'ai lieu de croire que le Saint-Siège a déjà pris des mesures pour empêcher ce prince de se rendre à Rome, ainsi qu'on a dit qu'il en avait également le dessein[1]....

*
* *

L'incident, on le voit, se compliquait de plus en plus. Le mauvais vouloir des gouvernements de Lucques, de Florence et de Rome se manifestait si nettement que, malgré les bonnes dispositions du Cabinet des Tuileries, les fils de Murat, ne voulant à aucun prix risquer d'envenimer la querelle, eurent la sagesse de renoncer à un projet qui n'avait pourtant rien que de fort naturel.

Florence, 22 octobre 1839[2].

... Le duc de Lucques a fait signifier à M. Lucien Murat l'ordre de quitter ses États. Il revient à Rome prendre ses passeports et il ne lui est permis de s'y arrêter que vingt-quatre heures.

Le chargé d'Affaires de Rome[3] a refusé de les viser pour traverser l'État Pontifical. Ses instructions le lui défendent positivement, « attendu que le Roi de Naples ne peut voir que d'un mauvais œil l'apparition de ce personnage ou de son frère Achille en Italie[4] ».

La Cour de Sardaigne se montre plus complaisante. Son représentant ici[5] m'a dit qu'il n'aurait point d'objection à accorder le passage sur le

1. *Toscane*, vol. 175, f° 15. maréchal Soult duc de Dalmatie à Bellocq, n° 73. Paris, 15 octobre 1839.
2. *Toscane*, vol. 175, f° 33. Bellocq au maréchal Soult, duc de Dalmatie, n° 343.
3. L'abbé Santucci.
4. Cf. La note du comte Grifeo à Corsini du 12 octobre 1839.
5. Le comte Asinari di Carbosio.

territoire du Roi, s'il lui était demandé. Je présume que cette dernière voie sera préférée pour se rendre soit à Lugano, soit à Marseille, où en cas d'obstacle majeur il avait été aussi question de fixer le rendez-vous de famille avec M. Achille Murat.

*
* *

Florence, le 26 octobre 1839[1].

Monsieur le Maréchal,

J'ai communiqué verbalement à M. le marquis Lajatico[2] les réflexions que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser dans sa dépêche n° 73, en date du 15 de ce mois, relativement au projet de voyage de M. le duc de Bordeaux. Il s'est empressé d'en instruire son oncle, M. le prince Neri Corsini qui m'a fait répondre aujourd'hui par son organe :

1° Que la position des fils de Mme la comtesse de Lipona et celle de M. le duc de Bordeaux ne pouvaient être assimilées, attendu que les premiers ont été le sujet d'un Concordat entre les Puissances, lesquelles doivent être nécessairement consultées, lorsqu'il s'agit de leur admission dans un État autre que celui où ils sont autorisés à résider.

2° Que néanmoins, s'il était question pour M. le duc de Bordeaux d'un séjour de quelque durée en Toscane, on ne manquerait pas d'avoir égard aux observations du gouvernement français, mais que, jusqu'à présent, l'intention qu'aurait eue ce prince de paraître à Florence n'avait point été annoncée d'une manière officielle. Il semblerait même, si la pensée en avait existé, qu'elle aurait été abandonnée.

Sans entrer dans de plus longs discours, j'ai jugé, M. le Maréchal, que je devais me borner à accepter la déclaration dont j'ai pris acte pour l'avenir.

La résolution de ce gouvernement à l'égard de M. Lucien Murat n'a pas fléchi. Je viens de viser son passeport pour Marseille où il va se rendre par le paquebot partant demain de Livourne. Il est accompagné de sa sœur, Mme la comtesse Rasponi.

M. Achille Murat doit être déjà arrivé dans cette ville et là, de concert avec M. le comte Rasponi, qui a les pouvoirs de sa belle-sœur, Mme la marquise Pepoli, ils espèrent pouvoir régler les affaires de la succession de leur mère.

Je préviens M. le préfet des Bouches-du-Rhône du séjour momentané que ces personnages se proposent de faire au chef-lieu de son département.

1. *Toscane*, vol. 173, f° 41. Bellocq au maréchal Soult, duc de Dalmatie, n° 345.

2. Neveu de Don Neri Corsini, le marquis de Lajatico, à ce moment secrétaire du Département des Affaires étrangères, très en faveur auprès du grand-duc Léopold qui, un mois plus tard, lui confiait le poste de gouverneur de Livourne, devenu vacant par la mort du général Spannocchi (Cf. *Ibid.*, f° 59. Bellocq au maréchal Soult. Florence, 25 novembre 1839, n° 351).

*
* *

Près de trois ans plus tard, il est une dernière fois question de la succession de Caroline Murat. Elle n'avait pas encore pu être liquidée. Mais au moins on avait, non sans peine, fini par se rendre à l'évidence, par reconnaître que la présence de Lucien Murat en Italie ne faisait courir aucun sérieux danger à l'ordre de choses établi dans la Péninsule, au trône des souverains qui lui donneraient l'autorisation de séjourner pendant quelques semaines ou quelques mois dans leurs États.

... Depuis quelques jours, mande Bellocq à M. Guizot, de Florence, le 24 septembre 1842[1], M. Lucien Murat se trouve à Florence où l'ont appelé les affaires de la succession de sa mère. Arrivé à Livourne, le gouverneur ne lui permit pas d'aller plus loin, *bien que son passeport eût été visé à Gênes par le consul de Toscane.* La famille Bonaparte fit aussitôt des démarches auprès du Grand-Duc et, cette fois, l'ordre fut expédié sans difficulté pour qu'on laissât venir ce personnage si mal accueilli il y a trois ans.

*
* *

L'apparition qu'il fit alors en Toscane ne fut d'ailleurs que bien courte. Cette fois, il en partit sans esprit de retour et le rideau tomba presque immédiatement sur la dernière scène d'une pièce qui ne faisait guère honneur à ceux qui avaient mené si grand bruit autour d'un aussi pénible imbroglio.

M. Lucien Murat, dont j'annonçai l'arrivée à Florence dans ma dernière lettre, paraît avoir terminé ses affaires. Il m'a fait demander de viser son passeport américain pour traverser de nouveau la France. Je n'ai point fait de difficulté de lui accorder mon visa pour Marseille après m'être assuré qu'il avait obtenu, en venant ici, celui de M. le Ministre de l'Intérieur à Paris.

M. Lucien Murat doit partir sur le paquebot du Levant qui passe, le 30, à Livourne[2].

1. *Toscane*, vol. 176, f° 218. Direction politique, n° 34.
2. *Toscane*, vol. 176, f° 220. Florence, 19 septembre 1842. Bellocq à Guizot. Direction politique, n° 35.

*
* *

Dix jours plus tard, le dernier mot était en effet dit par le baron Brenier, alors Consul de France à Livourne : « M. Lucien Murat, après un court séjour en Toscane, s'est embarqué, il y a peu de jours, pour Marseille[1]. »

1. *Toscane*, vol. 176, f° 224. Livourne, 10 octobre 1842. Baron Brenier à Guizot. Direction politique, n° 35.

Brenier (Alexandre-Anatole-Henri-François, baron) (1808-1885), surnuméraire à la Direction politique le 1er janvier 1826, attaché payé à cette direction le 14 janvier 1828, attaché à une mission en Grèce le 1er juillet 1828, deuxième secrétaire à Londres le 14 juillet 1834, secrétaire à Lisbonne (intérim) le 1er janvier 1836, premier secrétaire et chargé d'Affaires à Bruxelles le 14 juillet 1836, consul à Varsovie le 5 mai 1837, consul général à Livourne le 14 août 1840, directeur des fonds et de la comptabilité le 18 octobre 1847, membre du comité consultatif du Contentieux le 8 juillet 1848, ministre des Affaires étrangères le 14 janvier 1851, ministre plénipotentiaire de 1re classe, chargé de la direction des fonds et de la comptabilité le 13 avril 1851, conseiller d'État en service ordinaire le 11 janvier 1853, ministre plénipotentiaire à Naples en 1855. Rappelé en même temps que son collègue d'Angleterre lors de la rupture des relations diplomatiques avec Ferdinand II, renvoyé à Naples en 1859, il n'en partit qu'en 1861 et fut nommé sénateur le 24 mars de la même année.

COMMANDANT WEIL.

LA POLITIQUE ANGLAISE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS LA QUESTION DES DUCHÉS

I

Palmerston disait, lorsque se rouvrit en 1863 la question des Duchés : « Il n'y a que deux personnes qui l'aient comprise : le Prince Consort qui est mort, et moi qui l'ai oubliée! »

Le mot de Palmerston peint l'homme, son humour, sa confiance en lui-même, mais il peint aussi sa légèreté foncière. Comme les Français, les Anglais les plus éminents sont quelquefois légers par optimisme. A un détour du chemin, un nouvel horizon se levait, et, d'un mot spirituel, Palmerston refusait de le sonder. C'étaient les *droits des peuples qui se posaient* et le ministre anglais songeait *aux droits des princes*. Dans cette question des Duchés, il entrait quantité d'éléments divers, questions dynastiques, questions de race et de langue, questions constitutionnelles. Laissons de côté les questions dynastiques d'un intérêt fort secondaire, mais insistons sur les questions de race et de langue et les questions constitutionnelles; on peut résumer la question de race en deux mots, le Holstein était un pays allemand, le Sleswig n'était ni allemand ni danois; les Allemands travaillaient depuis le XVIIIe siècle à le germaniser par les pasteurs et par les maîtres d'école, presque tous sortis des Universités et des écoles allemandes, de Kiel notamment. En 1814, l'élément allemand dans l'État danois s'était trouvé renforcé par l'acquisition du Lauënbourg donné au Danemark, légère compensation à la perte de la Norvège qui lui avait été enlevée pour le punir de sa fidélité à Napoléon. Ainsi le Danemark perdait 800 000 sujets

scandinaves qui, au reste, lui étaient peu attachés et étaient fort jaloux de leur indépendance; mais il voyait s'accroître l'élément allemand, et c'était là le danger. Tant que le Danemark était resté un État absolutiste, cette opposition des langues et des races, si vive qu'elle fût, n'empêchait point le fonctionnement de l'État; mais le Danemark, comme tous les autres pays scandinaves, avait accueilli avec enthousiasme la Révolution française; les idées libérales y avaient fait des progrès à la faveur de l'alliance napoléonienne. Frédéric VI, très populaire, avait pu se contenter de donner des États provinciaux consultatifs aux quatre parties du Danemark : les îles, le Jutland, le Sleswig, le Holstein. Mais, en janvier 1848, l'effervescence révolutionnaire força son petit-fils, Frédéric VII, qui venait de monter sur le trône à promettre une constitution sur des bases nouvelles. La difficulté était d'en accorder une qui contentât à la fois ses sujets allemands et ses sujets danois, les Duchés et le Danemark; la constitution qu'il laissait entrevoir ne contenta personne. Les habitants du Holstein, toujours remuants, protestèrent et s'adressèrent à la Diète, car le Holstein et le Lauënbourg faisaient partie de la Confédération germanique qui s'étendait jusqu'à l'*Eider*; le Holstein se souleva, la garnison de Kiel se révolta, le duc d'Augustenbourg prétendant au duché et, par surcroît, à la couronne, s'empara de Rendsbourg, et pendant que les députations holsteinoises se rendaient à Francfort, siège de la Diète, lui, se rendait à Berlin. Frédéric-Guillaume l'écouta volontiers; avant même d'en avoir reçu le mandat de la Diète, *sans avoir déclaré la guerre,* il faisait envahir le Holstein. Le 23 avril, jour de Pâques, l'armée danoise était battue à Sleswig par des forces trois fois supérieures, ce furent des Pâques sanglantes. Les Danois se retirèrent sur Flensbourg, puis sur l'île d'Als; mais ils pouvaient compter sur l'appui des Suédois et des Norvégiens : beaucoup de jeunes gens vinrent des Royaumes-Unis dans l'armée danoise, elle put tenir tête aux Allemands, vainquit les Hanovriens à la bataille de Dybbel, Düppel (28 mai 1848). Les Danois avaient une incontestable supériorité sur mer; il n'y avait pas alors de *flotte prussienne*; ils bloquèrent les ports de la mer du Nord, tinrent en échec leurs adversaires. Le traité de

Londres de 1850 signé par toutes les grandes puissances, le Danemark et la Suède, maintint l'intégrité de la monarchie. Il régla aussi la question de succession. Frédéric VII venait de conclure un mariage morganatique, il ne pouvait plus avoir d'héritiers aptes au trône; le duc Christian de Glücksbourg fut reconnu comme son héritier; tous les candidats à la succession, y compris le tsar et le duc d'Augustenbourg, renoncèrent à leurs droits. Ce dernier se les fit acheter fort cher et s'engagea à ne pas troubler l'ordre de succession établi (1852). La même année, le roi promit de nouveau une constitution qui réglerait la situation respective du royaume et des duchés. Il aurait voulu réunir le Sleswig, pays en partie danois, au royaume; c'est ce que l'on appelait le royaume jusqu'à l'Eider, *Eiderstat*; mais il se heurta au parti allemand qui ne voulait à aucun prix séparer le Sleswig du Holstein et avait fait de l'union des Duchés un dogme. Par là l'Allemagne avait la possibilité de se mêler des affaires du Sleswig et de mettre à l'occasion la main sur l'un et l'autre des Duchés. Devant cette opposition, le roi en vint à envisager une Constitution qui embrasserait tous les états; c'est ce que l'on appela l'État *complet*, l'État unitaire, *Hélstat* (1852), constitution qui ne fut mise sur pied qu'au bout de trois ans (1855). L'Europe croyait avoir tout réglé parce qu'elle avait tout ajourné. Un historien français qui connaissait admirablement et les langues et les affaires scandinaves, M. Geffroy, montrait tous les inconvénients de ce système et avec une singulière perspicacité, avec un veritable don de prophétie qui n'est que le don de ceux qui, sachant leur histoire, en déduisent l'avenir, il démontrait que la constitution de 1855 était un piège où le Danemark tombait malgré lui, parce que les puissances ne le soutenaient plus, et où celles-ci tombaient par insouciance.

« En garantissant ce que l'Allemagne décorait du beau nom d'intégrité de la monarchie danoise, on ne s'est pas aperçu qu'on garantissait peut-être en réalité les divisions intérieures, l'asservissement et ensuite l'anéantissement du Danemark[1]. A partir de cette date, le Danemark fut harcelé chaque jour par les puissances

1. *L'intolérance suédoise, les périls du Danemark et la Scandinavie*, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 août 1858, t. IV, p. 922.

allemandes, à propos des affaires du Holstein et du Lauënbourg, et au nom de la Confédération. Il céda. Mais alors l'Allemagne exigea que le Danemark soumît sa constitution à l'examen des États provinciaux des deux Duchés (1861). C'était le Danemark subordonné aux Duchés, il eût cessé d'être un État souverain. « *Ce que veut l'Allemagne*, disait Geffroy, *c'est parvenir à accaparer le Sleswig* », et il dénonçait la tactique de la diplomatie allemande en des termes qui conviendraient encore fort bien pour caractériser ses négociations d'hier avec la Russie, l'Ukraine ou la Roumanie.

« L'Allemagne a sans cesse refusé de préciser ses griefs pour dissimuler ce but extrême; elle a sans cesse exigé de nouvelles concessions, prenant note de chacune et la déclarant toujours insuffisante. » Et comme il connaissait bien les procédés de l'Allemagne, la manière dont elle mobilise et emploie ses *savants*, il ajoutait ironiquement : « L'Allemagne ne manque pas d'ailleurs d'érudits et de professeurs d'histoire pour soutenir que le Sleswig est terre primitivement allemande, usurpée par cette *formidable* civilisation danoise qui a fait reculer pas à pas l'humble et chétif germanisme. » L'auteur de *Rome et les Barbares* n'avait pas de peine à démontrer que c'était l'Allemagne qui avait pas à pas envahi cette contrée dont la langue, le droit, les institutions étaient purement scandinaves et dont au XIXe siècle la frontière était l'Eider. En 1857, il dénonçait les *Lettres sur le Sleswig-Holstein* de M. Moritz Busch, les articles de E. M. Arndt dans la *Gazette de Cologne* et les écrits de M. Wilhelm Beseler[1].

« Le Danois, dit M. Arndt, pénètre au milieu des Allemands comme une dangereuse graine. Il s'attribue la force et la puissance et prétend réussir avec le temps à faire disparaître la race allemande pour la faire entrer de force dans sa petite nationalité ! Le cœur se soulève devant les *violences hypocrites de ces Danois* qui ne s'abstiennent pas même du crime. En sera-t-il longtemps ainsi? *Non*, répondent les cœurs généreux. Le jour des représailles approche. Il sème une haine qui retombera sur sa tête, ce petit peuple, le plus vain et le *plus rempli de fiel qui soit sur la terre*

1. *Le Scandinavisme et le Danemark*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1857, t. III, p. 5.

et qui ose ainsi opprimer et *piller les belles péninsules et les belles îles de la Baltique.* Nous espérons en Dieu, dans le Dieu allemand! » En vérité, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, pas même le Dieu allemand, et qui a connu des Danois dira s'ils méritent les odieuses épithètes de Arndt. L'Allemagne émit ensuite une autre prétention : les Diètes du Holstein et du Laüenbourg pourraient refuser les crédits pour la marine, pour l'armée, pour la diplomatie, de sorte que l'État danois serait paralysé dans le souci même le plus élémentaire de sa défense par cet État allemand.

En face des prétentions allemandes, le Danemark ne semble avoir trouvé d'appui que dans l'opinion de quelques savants, historiens français ou anglais; la Russie se recueillait depuis la guerre de Crimée, la France et l'Angleterre étaient absorbées par les affaires italiennes qui faillirent les brouiller (1859-61). Geffroy montrait en face du Danemark isolé le développement de l'idée allemande; il dénonçait la politique prussienne qui allait exploiter tous ces sentiments à son profit en agitant le spectre danois. « L'Allemagne a soif d'unité; un parti puissant veut réaliser cette unité par l'hégémonie de la Prusse et rencontre dans les jalousies mutuelles de graves obstacles; au milieu de ces incertitudes, l'affaire des duchés allemands à délivrer d'un prétendu despotisme danois, celle des habitants allemands du Sleswig à protéger en dépit des conventions politiques, offrent l'incomparable avantage de réunir sur un seul objet les instincts démocratiques et unitaires de toute l'Allemagne. *La question danoise est comme une soupape que les gouvernements allemands ouvrent de temps en temps à l'effervescence intérieure.* De plus celle des puissances allemandes qui prendra en main avec le plus de vigueur une telle cause, acquerra la popularité qui pourra lui assurer la prééminence. Il montrait la Prusse tendant à devenir une puissance maritime. Or la rade de Kiel en Holstein serait un magnifique port militaire. Si l'on peut enlever ce duché au roi-duc Frédéric VII, une telle conquête rendrait l'Allemagne maîtresse de la Baltique[1]. »

1. *L'agitation allemande et le Danemark,* dans la *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1861, t. II, p. 375.

Ainsi la question des duchés est inséparable de celle de l'élévation de la Prusse et l'historien ajoutait : « La victoire en faveur du Sleswig-Holstein, nous écrit un de nos correspondants, serait saluée en Allemagne de cris de jubilation qui *feraient trembler la terre* et derrière cette victoire la *couronne impériale* sourit à la Prusse de l'éclat le plus éblouissant. » Songeons que ceci a été publié le 15 mars 1861, dix ans avant la proclamation de l'Empire à Versailles!

II

Parmi les puissances signataires du traité de Londres, à qui pouvait s'adresser le Danemark? Tout d'abord à la puissance qui était déjà intervenue en sa faveur en 1848, à laquelle le liaient la communauté de race, la parenté des langues, au Royaume-Uni de Suède et de Norvège.

Le *Scandinavisme* avait dicté la politique du Royaume-Uni en 1848; allait-il la dicter en 1863? Ce mouvement littéraire, historique, archéologique, artistique, universitaire, mais aussi politique, était toujours aussi vivace. Il avait éclaté vers 1807; il était dans toute sa force à l'arrivée de Bernadotte (Charles-Jean), avec Atterborn, avec le *Phosphoros*, avec une société littéraire, l'*Aurora*, avec Geiger et Tegner, poète-évêque à la haute carrure, aux cheveux bouclés, aux jurons sonores, aux truculentes histoires. Le mouvement embrassait la Finlande, pays de langue suédoise; le plus grand poète de langue suédoise était un Finlandais, Rüneberg.

Charles-Jean, prince régent, puis, à partir de 1818, roi sous le nom de Charles XIV, était peu favorable au scandinavisme. Ce délié et peu scrupuleux Gascon était affilié à la Quadruple-Alliance, il était l'ami d'Alexandre Ier et le fut de Nicolas; il bouda ce mouvement romantique et national qu'il ne pouvait comprendre, puisqu'il ne sut jamais la langue de ses sujets. Oscar Ier, son fils et successeur, un indécis pavé de bonnes intentions, suivit d'abord la même politique; il avait eu le mérite en 1848 de comprendre

quelle était l'importance du problème des Duchés. Il sentait quelle solidarité devait unir les États scandinaves contre l'Allemagne. En 1856, Oscar Ier s'associa aux fêtes universitaires qui réunirent les étudiants de Copenhague, de Christiania, de Lünd et d'Upsala; il invita 800 étudiants et leurs maîtres à son château d'été de Drottingholm; il ne prononça pas devant eux moins de quatre discours. Ce fut d'abord un toast au roi Frédéric VII, au peuple danois : « Ils ont traversé ensemble des épreuves difficiles, mais ils ont puisé une force irrésistible dans leur union, dans la justice de leur cause » et l'orateur rappelle les épreuves du drapeau danois que leurs ennemis voulaient renverser et fouler aux pieds. A M. Ploug, publiciste, chef du parti scandinaviste au Danemark, le roi répondit par un toast à la jeunesse scandinave. Enfin dans la grande salle des étudiants il prononça un nouveau discours très significatif : « Tout sincère ami de la patrie contemple avec joie la jeunesse scandinave rassemblée ici dans une fraternelle union.... Son éclat illumine les montagnes de la vieille Scandinavie, ses forêts épaisses, ses lacs d'eau vive, ses champs parsemés de fleurs.... Nos poètes chantent la gloire commune; pour la commune défense, nos épées sont prêtes[1]. » Ce toast fut salué d'acclamations enthousiastes. Si la question des Duchés s'était posée en 1856, il eût été bien difficile d'empêcher toute cette jeunesse d'entraîner sur le continent les armées suédoise et norwégienne. Mais le roi Oscar mourut en 1859; son fils lui succéda sous le nom de Charles XV. C'est une figure trop peu connue et qui mériterait davantage de l'être, que celle du petit-fils de Bernadotte. Il trouvait la Suède engagée dans l'alliance franco-anglaise depuis la guerre de Crimée (1855), il l'y maintint; il la trouva engagée dans le mouvement scandinaviste, il l'y suivit. Ce mouvement lui-même devenait un mouvement politique; il abordait maintenant de redoutables problèmes; il avait cessé de se tenir dans le vague des opinions littéraires et dans la facilité des effusions sentimentales. Ploug, que nous venons de citer, voulait l'union politique; il rejetait le Hèlstat imposé au Danemark; bien

1. Geffroy, *Le Scandinavisme et le Danemark*, mai 1857, t. III, p. 24.

plus, il comprenait qu'il n'y avait pas d'union politique réelle sans union dynastique; les Danois, loyaux sujets de Frédéric VII très populaire, avaient peu d'enthousiasme pour Christian de Glucksbourg; dès avant 1859, les fêtes universitaires servaient de prétexte à des parallèles entre Christian et le prince royal de Suède; ils étaient toujours favorables à ce dernier. Charles XV était l'espoir du Scandinavisme; faut-il s'étonner qu'il ait été suspect à Christian? En tout cas, le roi de Suède ne voulait pas déjouer ces espoirs. Il est certain qu'au cours du voyage qu'il fit à Copenhague dans l'été de 1863, il promit à Frédéric VII son alliance, son appui militaire; peut-être même cette union politique, dynastique dont rêvait M. Ploug fut-elle sur le point d'être réalisée? Frédéric VII aurait songé à adopter Charles XV et à le prendre comme successeur. Ainsi eût été réalisée de nouveau l'Union de Kalmar, cette union scandinave que les trois rois actuels ont essayé avec tant de peine de constituer pendant cette guerre. Un historien scandinave, Koht, raconte que Charles XV avait promis au ministre danois Rosenberg de venir lui-même avec 22 000 hommes à la défense du Sleswig. Rosenberg télégraphia la nouvelle au journal *Fædrelandet* qui publia le 15 septembre la fin de la dépêche : « 22 000 hommes viendront et Lui[1] ».

III

Quelle attitude allaient avoir les autres puissances coalisées en 1855 contre la Russie? 1855, on ne l'a jamais assez remarqué, avait vu se constituer passagèrement un système d'alliances qui pouvait renouveler la tradition française du XVIIIe siècle. Cette politique consistait à soutenir ce qu'on appelait la Barrière de l'Est contre la Russie, c'est-à-dire la Turquie, la Pologne, la Suède, et la barrière pouvait aussi être utilisée contre les alliées de la Russie, l'Autriche et la Prusse. Cette alliance menée par la France et l'Angleterre comprenait la Turquie, l'Italie, le Royaume-Uni de Suède et Norvège. En face des puissances occidentales se

1. Koht, *Die stellung Norwegensund Schwedens in deutsch-dänischen Conflikt*, Christiania, 1908.

dresse le groupe des puissances orientales, des trois empires de l'Est liés par la question polonaise. Mon maître et ami, Albert Sorel, n'a cessé dans ses livres et dans son enseignement à l'École des Sciences politiques, de montrer que toute la politique européenne à la fin du XVIIIe siècle et pendant les guerres de la Révolution — et au delà — avait été dominée par l'affaire polonaise, par le crime polonais. Il y a entre la Prusse, l'Autriche et la Russie un cadavre, celui de la Pologne. En 1863, ces puissances sont de nouveau rapprochées, deux surtout d'entre elles, par l'insurrection de la Pologne.

Le sort des Polonais est assez différent, suivant qu'ils sont soumis à l'une ou l'autre des trois puissances. En Autriche, ils sont relativement bien traités. Attaqués à l'intérieur par les Italiens irrédentistes, par les Serbo-Croates, par les Slovènes, au nord par les Tchèques et les Slovaques, les Allemands d'Autriche n'ont pu maintenir leur domination qu'en s'appuyant sur les Polonais de Galicie, et ceci s'est surtout manifesté du jour où il y eut un Parlement et où par conséquent, il fallut constituer une majorité. Mais déjà auparavant le Polonais catholique supportait mieux la domination de la catholique Autriche que celle du luthérien prussien et du russe orthodoxe. En Prusse, il n'y a pas de révolte, parce que contre la forte armature que constituent l'armée prussienne, la bureaucratie prussienne, l'école prussienne, il n'y a pas moyen de se soulever, on serait immédiatement brisé; on se contente de protester, de lutter sourdement. Voyez le beau roman de Clara Viebig, *l'Armée endormie*. Mais en Russie, une administration tantôt faible, tantôt oppressive, la présence d'une grande ville, Varsovie, d'un foyer d'agitation, donnent plus de chances à un soulèvement : de là la révolte de 1863.

L'Autriche resta neutre, elle était en froid avec la Russie depuis la guerre de Crimée, mais prit des mesures pour ne pas laisser s'étendre l'insurrection.

En Prusse, depuis un an, le pouvoir était aux mains de Bismarck; il allait s'affirmer tout de suite comme un partisan de la manière forte et comme un allié de la Russie. Le 8 février il permettait aux troupes russes de pourchasser les insurgés polonais sur le territoire prussien.

Napoléon III était depuis le traité de Paris, depuis qu'il avait vaincu les Russes, en flirt avec Alexandre II [1]. Son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. de Montebello, y préludait à une entente franco-russe réalisée plus tard, par son fils sous Alexandre III. L'empereur des Français était cependant obligé par la tradition de s'intéresser aux Polonais. Il n'osa s'adresser à la Russie et protesta à Berlin contre les mesures prussiennes. Bismarck voulut savoir si l'Angleterre interviendrait en faveur de la Pologne; il déclara à l'ambassadeur Buchanan que la Prusse ne pourrait jamais souffrir une Pologne indépendante à ses frontières. La répression de l'insurrection, ajoutait-il, est une question de vie ou de mort. Et comme Buchanan lui demandait ce qu'il ferait si les Russes étaient battus : « Nous devrions chercher à occuper nous-mêmes le royaume de Pologne pour empêcher qu'il s'y développe une puissance hostile à la nôtre. » L'ambassadeur de s'écrier : « L'Europe ne souffrira jamais cela. — Qui est l'Europe? — Plusieurs grandes nations. — Sont-elles déjà d'accord là-dessus? » Du coup, avec l'habileté d'un duelliste qui se fend à fond et porte une botte à son adversaire, il sonde ses intentions. Buchanan répond que la France n'admettrait pas une nouvelle oppression de la Pologne. Bismarck savait ce qu'il voulait savoir : l'Angleterre n'appuierait pas les protestations de la France. Il déclara que la Prusse ne tolérerait pas les Garibaldiens de Pologne. « Avec une puissance française sur la Vistule et la France sur les bords du Rhin, que deviendrions-nous [2]? »

A cette époque la grande crainte de l'Angleterre c'était de voir dans une guerre générale les traités de Vienne abolis et le drapeau français sur le Rhin. Palmerston se vantait de ne pas tomber dans la trappe que l'empereur Napoléon ouvrait sous ses pas : dès lors, les deux puissances suivirent une politique différente et échouèrent l'une et l'autre.

Le 4 novembre 1863, au moment où allait s'engager l'affaire des Duchés, Napoléon III proposait la réunion d'un Congrès. Le 12,

1. Voir le livre de M. F. Charles-Roux, *Alexandre II, Gortchakoff et Napoléon III*, Paris, 1913, in-8.
2. Emile Ollivier, *L'Empire libéral*, t. VI, p. 117; Paris, 1902, in-8.

Russell demandait des précisions ; le 15, Palmerston affirmait que réunir un Congrès, c'était soulever de terribles questions : Italie, Duchés, Balkans.

Napoléon tenait au Congrès, c'était sa pensée de derrière la tête ; il ne pardonna pas à l'Angleterre son refus. Ainsi quand éclata l'affaire des Duchés, l'alliance anglo-française n'était pas rompue, mais il était évident que les deux alliés étaient incapables de s'entendre.

Napoléon III, s'il faut en croire un document du ministère des Affaires étrangères de Prusse qui a été publié en Allemagne, aurait gardé un tel ressentiment du refus de l'Angleterre de se rallier à l'idée du Congrès, qu'il aurait été jusqu'à proposer aux puissances un Congrès, sans l'Angleterre. M. de Bismarck fit à son souverain un rapport que celui-ci annota de ce seul mot : *Impossible* (10 décembre 1863 [1]). Si vraiment Napoléon III est allé jusque-là, on comprend que Bismarck ait joué à peu près à coup sûr dans l'affaire des Duchés ; il savait en décembre 63 qu'il était impossible à l'Angleterre et à la France de marcher d'accord.

Quelle belle perspective pourtant s'ouvrait en 1863 à l'Angleterre et à la France si, donnant l'une et l'autre la direction politique, s'appuyant l'une sur une flotte à laquelle seraient venues se joindre les flottes des puissances scandinaves, l'autre sur une armée renforcée de l'armée italienne, elles avaient essayé résolument de faire contrepoids aux trois puissances de l'Est! Pour cela, il fallait une entente étroite entre l'Angleterre et la France, il fallait qu'elles concertassent toujours leurs campagnes diplomatiques.

IV

Certes la diplomatie de Napoléon III a fait preuve de plus de perspicacité qu'on ne le pense généralement ; avec quelle activité, avec quelle lucidité, ambassadeurs, prince de la Tour-d'Auvergne à Londres, baron de Talleyrand, puis comte Benedetti à Berlin ;

1. Matter, *Bismarck et son temps,* Paris, F. Alcan, 1905-08, 3 vol. in-8, t. II, p. 206, n. 1.

ministres plénipotentiaires, le comte de Salignac-Fénelon à Francfort, Cintrat à Hambourg le comte de Reculot à Dresde; de simples consuls, le très intelligent et très ardent Méroux de Valois à Kiel; les attachés militaires, le comte de Clermont-Tonnerre à Berlin, le lieutenant-colonel Merlin à Vienne, sans oublier les historiens — ont joué leur rôle [1]. — Mais le gouvernement a-t-il tenu le moindre compte de ces avertissements; en a-t-il jamais tiré parti pour adopter une politique nette, claire, résolue? Comme les dépêches de M. Drouyn de Lhuys, ministre des Affaires étrangères qui dirigeait, s'il les dirigeait, des hommes qui paraissent lui avoir été tous très supérieurs, semblent lourdes, embarrassées, guindées, guidées par une politique étroite, mesquine! pas d'affaires! et aussi faire payer à l'Angleterre, en lui montrant une constante mauvaise humeur, son refus d'adhésion au Congrès : voilà toute la politique de Drouyn de Lhuys.

Le Congrès, c'était l'idée maîtresse chère à Napoléon III; par là, il croyait tout effacer de l'œuvre du Congrés de Vienne, replacer la France au premier rang, trancher toutes les questions qu'avaient posées les traités de 1815. Idée généreuse, pacifique en apparence, mais qui eût mené sûrement à une guerre générale; en tout cas, il n'y avait pas lieu de s'y arrêter, puisque l'Europe n'en voulait pas. M. Drouyn de Lhuys avait, dit-on, un autre plan, l'entente avec l'Autriche. Cette conception-là n'a jamais porté bonheur aux gouvernements français.

L'Empereur et lui se refusèrent toujours, à partir de 1863, à soutenir énergiquement les Danois, parce qu'ils ne pouvaient le faire qu'en collaborant avec l'Angleterre et qu'ils ne voulaient plus de cette collaboration. Napoléon abandonna ainsi et le Danemark et la Suède.

Bismarck savait aussi qu'il pouvait compter sur la neutralité bienveillante de la Russie. Cette puissance ne pouvait oublier le service qu'au commencement même de l'année la Prusse lui avait

1. Cette impression se dégage très nettement de la lecture des 10 volumes de lettres et dépêches des *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, publiés par le ministère des Affaires étrangères, P. 1910-1914. C'est d'ailleurs l'opinion des commissaires éditeurs, *Origines*, I, p. VI-VII.

rendu contre l'insurrection polonaise. Alexandre resterait fidèle au roi de Prusse son oncle. Gortchakoff ne bougerait pas. Seul, Brunnow, ambassadeur à Londres depuis de longues années et l'homme le plus remarquable de la politique russe, prenait conscience du péril prussien, pressentait le danger pour la Russie de laisser la Prusse s'installer en maîtresse sur les bords de la Baltique et écraser le Danemark. Bismarck, toujours spirituel, résumait la situation en un mot très fin où il marquait toutes les forces qui se neutralisaient en Russie et toutes les hésitations de ces Russes qui ne disent jamais ni oui ni non : « *Alexandre est presque pro-allemand, Gortchakoff est presque neutre, Brunnow est presque pro-danois.* »

Il y avait des hommes clairvoyants en Angleterre, comme en France, mais comme en France, on ne les écouta pas. L'un d'eux d'ailleurs, Clarendon, voulait la paix tout en constatant les visées de la Prusse. Fort au courant des affaires étrangères, il ne devint ministre que trop tard, en 1865, lorsque Russell eut remplacé Palmerston à la présidence. Il disait en 1863 : « Ce n'est pas la torche polonaise, c'est l'allumette holsteinoise qui me fait peur. » L'autre était le prince de Galles, marié à une princesse danoise. Malheureusement ni Clarendon ni le prince de Galles ne l'emportaient dans les conseils du Gouvernement. Russell, déjà âgé, versatile, élaborait des plans successifs, mais en diplomatie comme à la guerre, l'important n'est pas d'inventer des plans nombreux, c'est d'en avoir un bon et de le suivre; Palmerston, énergique, fier, actif, mais toujours *défiant de la France*, se défiait maintenant de Napoléon III dont il avait jadis approuvé le coup d'État. D'autres influences étaient prépondérantes, celle de la Reine et des pacifistes du Cabinet. Le prince de la Tour-d'Auvergne jugeait ainsi la politique de la Reine : « Elle continue de témoigner une confiance presque entière dans les intentions de l'Autriche et de la Prusse[1]. » La reine n'était pas isolée; si elle n'avait plus l'appui du Prince Consort, elle en avait d'autres, et elle pouvait agir sur la politique étrangère. La publication des lettres de la

1. *Recueil de documents relatifs aux origines de la guerre de 1870*, t. II, p. 109.

reine Victoria par M. Bardoux s'arrête à la mort du Prince Consort; mais nous avons pour y suppléer la *Vie de lord Granville*, par lord Ed. Fitzmaurice[1]. Granville, né en 1815, une première fois ministre des Affaires étrangères de décembre 1851 à février 1852, à la chute de Palmerston, était président du Conseil privé dans le cabinet Russell. Il était l'homme de confiance de la Reine et son trait d'union avec le ministère. Or, dès août 1863, on perçoit les manœuvres de Bismarck pour gagner Granville : le chancelier déclarait au ministre anglais qu' « il avait le désir de l'entente entre la Prusse et l'Angleterre »[2].

Cependant, dans le cours de l'été de 1863, Palmerston en Angleterre, comme Napoléon III en France, avait encouragé le Danemark à la résistance. En Angleterre on croyait alors, dit le biographe de Granville, que l'on pouvait envisager d'un cœur léger une guerre avec la Prusse. Granville, pendant un voyage qu'il fait en Allemagne avec la Reine, apprend que Palmerston a fait entendre à la Chambre des Communes un langage menaçant pour ceux qui attaqueraient le Danemark. Mais aussitôt la Reine s'efforce de retourner les jeunes membres du Cabinet. « Elle est très montée sur ses étriers et très allemande », dit Granville à Clarendon[3]. Il avertit cependant la souveraine d'être très prudente et de ne pas croire qu'elle est omnipotente en cette question. Lui-même néanmoins se joint ardemment à l'action royale en faveur d'une attitude pacifique; il s'efforce de combattre toute politique nettement danoise. Les hommes d'État anglais se faisaient d'étranges illusions et qui persistèrent. A son lit de mort, Palmerston ne croyait-il pas que l'unité allemande resterait toujours ébauchée et jamais finie comme la cathédrale de Cologne! Victoria pensait que tout s'arrangerait à la mort de Christian IX (qui est mort de nos jours!) : Frédéric, son fils, ayant épousé une princesse de Suède, réunirait les trois royaumes, ce qui ferait un puissant État du Nord indépendant de la Russie et on pourrait alors donner les

1. *The life of Granville George Leveson Gower second earl of Granville, 1815-1891*, Londres, 1906, 2 vol. in-8.
2. *Fitzmaurice*, I, p. 451.
3. *Ibid.*, I, p. 453.

Duchés à un prince allemand. C'était voir de loin, de trop loin. Bismarck et la Prusse étaient plus pressés. Victoria n'en reste pas moins enchantée de la politique de Napoléon III qui ne veut pas faire la guerre; mais Russell lui dit : « Il y a la Suède qui la ferait bien » et « cela l'alarme beaucoup.... Nous en avons trop fait, et été trop actifs. Nous ne nous sommes fait aucun bien.... Nous sommes hélas détestés en Allemagne[1]. » Elle demande au Cabinet de tenir ferme pour la paix; lors de la rédaction du Discours du Trône, elle insiste pour qu'il n'y soit pas fait mention du traité de Londres de 1852, qui garantissait les Duchés au roi de Danemark. « Le meilleur espoir de la paix, dit le général Grey, confident de la Reine, c'est que les Allemands vont conquérir les Duchés rapidement[2]. » Victoria veut l'union du Sleswig et du Holstein, ce qui serait conforme au programme germanique; et l'union des États scandinaves, ce qui réaliserait une partie du programme napoléonien relatif aux nationalités. En février 1864, la Reine veut la guerre *localisée* : « La seule chance de maintenir la paix est de ne pas soutenir le Danemark. Palmerston et le Tsar Nicolas sont les auteurs de tous les maux présents avec le traité de 1852[3] ».

A l'occasion, la femme vient au secours de la souveraine, elle essaie d'apitoyer les hommes politiques pour qu'on la ménage en maintenant la paix. Elle souffre beaucoup, elle a les nerfs malades. Sa position est terrible, elle compte sur le Cabinet. D'Osborne, le 14 février, elle écrit encore qu'il ne faut pas se lier avec la Russie et la France, il ne faudra jamais consentir à un arrangement qui ne sera pas accepté par l'Allemagne tout entière. Elle parle avec colère des violents de Copenhague[4].

Le 1er mai cependant lorsqu'on apprend l'entrée possible de la flotte autrichienne dans les détroits, Palmerston tient un langage énergique, mais lord Granville nie que le Premier ait parlé au nom du Cabinet[5], et en effet le Cabinet décide de ne pas donner suite aux menaces.

1. La Reine à Granville, 24 janvier 1864, *Fitzmaurice*, I, p. 456.
2. 1er février 1864, *Fitzmaurice*, I, p. 457.
3. *Fitzmaurice*, I, p. 459.
4. *Ibid.*, p. 460.
5. *Ibid.*, p. 462.

La politique de la Reine est très attaquée par lord Ellenborough à la Chambre des Lords : colère et chagrin de la Reine qui est indignée que lord Derby, chef du parti conservateur et futur premier ministre, ne l'ait pas défendue[1]. N'est-ce pas le rôle des tories? Le 1er juin 1864, de Balmoral, elle expose à Granville ses *embarras de conscience*[2]. Le 5 juin, elle déclare qu'elle n'a jamais exprimé ses propres sentiments, elle a toujours été d'accord avec le Cabinet[3]; elle prêche la modération. Après l'échec de la Conférence, elle dit que l'Angleterre ne peut se battre seule; et toujours la femme reparaît; sa santé souffre beaucoup d'une telle crise, elle ne cesse de se lamenter. Puis elle cherche un appui dans Gladstone qu'elle n'a jamais aimé[4]; le 23 juin, elle fait entendre des raisons politiques, elle montre le danger de s'allier avec la France, ce qui mènerait l'Angleterre à une guerre sur le Rhin et en Italie. Il faut abandonner le traité de 1852 qui met en rage les Allemands. La reine « *épuisée, abandonnée* » finit par se plaindre de tout le monde. Les Allemands ne sont pas raisonnables, mais les Danois pas davantage[5]. Elle-même commence à deviner les ambitions prussiennes; elle s'éloigne de la cour de Prusse, fait des difficultés pour avoir une entrevue à Darmstadt avec le roi Guillaume. Néanmoins, la Reine ne voulut jamais intervenir, son action fut très efficace; les divisions de l'opinion du Parlement et des ministres firent prédominer sa politique pacifique et germanophile.

V

Depuis le mois de décembre 1863 jusqu'au mois d'avril 1864, tout tourna autour de cette question : Congrès ou Conférence. L'Angleterre avait rejeté le Congrès pour régler les affaires polonaises. La France rejetait le projet de conférence des puissances

1. *Fitzmaurice*, I, p. 465.
2. *Ibid.*, I, p. 466.
3. *Ibid.*, I, p. 468.
4. *Ibid.*, I, p. 470.
5. *Ibid.*, I, p. 472.

signataires du traité de Londres proposé par lord Russell, ou bien, si elle consentait à l'examiner, elle voulait y faire entrer l'Italie, l'Espagne, le Portugal[1], bref en faire un Congrès. L'Angleterre, toujours apeurée à l'idée de remettre en question les traités de Vienne, s'y refusait. Napoléon s'obstinait dans sa chimère : refaire l'Europe par un congrès sans la guerre. On pourrait résumer toutes les négociations de décembre 1863 et des premiers mois de 1864 par ce dialogue : « Que diriez-vous d'une jolie petite conférence bien intime? — Que penseriez-vous d'un bon gros congrès bien élargi? » Entre temps, Russell, homme de beaucoup d'imagination, mais qui avait peu de fixité dans les idées, proposait vingt expédients : médiation, démarche à Copenhague des puissances signataires du traité de Londres, pour demander la convocation du Rigsraad[2] et l'abrogation de la Constitution du 18 novembre, armistice, mais il ne garantissait aucun avantage au Danemark s'il déposait les armes; Bismarck n'en voulait pas entendre parler[3]. Ces projets étaient jugés de même à Paris et à Berlin. Le prince de la Tour-d'Auvergne, notre ambassadeur, parle de l'*activité un peu confuse de lord Russell*[4] et le chancelier Bismarck dénonce avec humeur la *productivité* du Foreign Office. En avril, l'Angleterre met en avant d'une façon ferme sa proposition de conférence, elle envoie Clarendon à Paris pour la soutenir, mais elle comprend que cette conférence n'a de raison d'être que si les puissances s'engagent à faire triompher même par les armes ses décisions. Napoléon III s'y refuse absolument. E. Ollivier a résumé les choses en gros en racontant que l'Empereur aurait répondu à Clarendon qu'ayant reçu un gros soufflet de la Russie à propos de la Pologne, il ne pouvait s'exposer à en recevoir un autre de l'Allemagne *à propos des Duchés*. La conférence se réunit le 20 avril; bien des plans y furent présentés; le plus sérieux est

1. Prince de la Tour d'Auvergne à Drouyn de Lhuys, 1er janvier 1864. *Origines*, I, 68.

2. Drouyn de Lhuys au Prince de la Tour-d'Auvergne, 27 janvier 1864. *Origines*, I, p. 208.

3. Baron de Talleyrand à Drouyn de Lhuys, 12 février 1864. *Origines*, I, 295. « Que réserve donc l'Angleterre à ses ennemis, si c'est ainsi qu'elle défend les intérêts de ses amis ? »

4. 18 janvier 1864. *Origines*, I, 121.

celui qui, appuyé par la Suède, la France et l'Angleterre, consistait à maintenir les États allemands et la partie allemande du Sleswig hors de la Constitution danoise et à rattacher au Danemark le Sleswig. Le comte Manderstrom, ministre de Suède, proposa la limite de la Schlei à Husum qui faisait tomber le Danewirke[1], puis de Bau à Tondern qui sacrifiait Flensbourg. Après bien des discussions la Conférence n'aboutit point.

A diverses reprises, les puissances se préoccupèrent bien de la question de savoir si elles ne devaient pas maintenir par les armes le traité de Londres. La Suède, la première, posa la question. Mais l'Angleterre ne voulait rien faire sans la France. Napoléon III faisait dire que l'on ne pouvait rien demander à la Russie depuis le refroidissement causé par les affaires de Pologne; il déclarait que l'Angleterre était plus intéressée que la France à la question danoise. C'est à Londres qu'avait été signé le traité[2].

L'Angleterre, elle, faisait mille projets militaires comme mille projets diplomatiques : rappel de la flotte de Lisbonne[3], mobilisation de quelques batteries, embarquement de quelques régiments pour couvrir Copenhague, envoi d'une escadre dans la Baltique[4]. Cependant la diplomatie italienne toujours déliée, toujours active, toujours prête à s'offrir aux deux partis, mais penchant encore à ce moment-là vers ses alliés naturels, la France et l'Angleterre, avait offert à celles-ci son intervention militaire. Pasolini fut envoyé à Londres, offrit l'alliance italienne, une diversion sur Venise qui aurait forcé l'Autriche à rappeler ses troupes. Russell répondit que l'Angleterre ne ferait rien pour garantir la possession de la Vénétie à l'Autriche, mais engagea l'Italie à se tenir tranquille. Il semble que Bismarck ait eu vent de ce projet redoutable à ses desseins, et aussi que l'Italie ait fait quelque démarche de son côté, car voici une piquante anecdote rapportée le 31 janvier 1864 par le baron de Talleyrand, notre ambassadeur[5] : « Au

1. Manderstrom à d'Adelsward, 27 avril. *Origines*, II, p. 306. Autres projets, III, 131, 141.
2. Drouyn de Lhuys au Prince de la Tour-d'Auvergne, 23 février 1864. *Origines*, II, 9.
3. Prince de la Tour-d'Auvergne à Drouyn de Lhuys, 30 janvier 1864. *Origines*, I, 229.
4. Dotèzac à Drouyn de Lhuys, 25 mai 1864. *Origines*, III, p. 108.
5. *Origines*, I, p. 233.

bal de la Cour, M. de Bismarck avait dit au comte de Launay, avec l'épée duquel il jouait tout en causant : *C'est là l'épée de l'Italie* ; Comme il la repoussait dans son fourreau, le comte lui répondit. « Il paraît que vous ne voulez pas vous en servir, ce que je comprends, puisque vous avez choisi un autre frère d'armes. — Oh celui-là, nous l'avons loué. — Gratis ? — Il travaille pour le roi de Prusse. »

Après avoir confirmé ce dialogue mot pour mot, Bismarck affirma à l'ambassadeur qu'il n'avait nullement garanti à l'Autriche la possession de la Vénétie. Nos ambassadeurs multipliaient des informations qui montraient le cynisme de Bismarck, l'ambition croissante de la Prusse : installations du génie pour les batteries et agrandissement du port de guerre à Kiel qui prouvaient que l'on entendait y rester[1]. Bismarck était bien résolu à garder les Duchés[2], à suivre la maxime : *Ce qui est bon à prendre est bon à garder*, à se débarrasser du duc d'Augustenbourg ; il avait dit nettement que la Prusse ne travaillait pas pour lui[3], un diplomate constatait que la lune de miel avec Augustenbourg était finie[4].

Il y eut cependant un moment où la guerre faillit éclater. Un de ces barons allemands qui sont sujets russes ou danois, barons baltes de Courlande, barons allemands du Holstein, race dangereuse entre toutes qui se faufile partout, et partout, par la diplomatie et par les armes, travaille pour le roi de Prusse et pas *gratis*, le baron de Plessen, ministre russe à Copenhague, rapporta un jour de Russie en cette ville un nouveau projet. Il s'agissait, cette fois, de résoudre la question des Duchés d'une façon inat-

1. Prince de la Tour-d'Auvergne à Drouyn de Lhuys, 2 mai 1864. *Origines*, II, p. 336.

2. Bismarck déclare qu'un million de sujets ne seront pas à dédaigner « pour un pays aussi *maigre* que le nôtre ». Baron de Talleyrand à Drouyn de Luys, 25 mai 1864. *Origines*, III, 105.

3. « Ce n'est pas pour un *pleutre* comme le duc d'Augustenbourg que la Prusse dépense le sang de ses soldats et l'argent de ses caisses. » *Origines*, I, p. 281. Méroux de Valois cite le mot d'un personnage très considéré qui lui a dit : « La Prusse n'a pas brûlé sa poudre pour les beaux yeux de Son Altesse. M. de Bismarck n'est pas homme à se contenter de notre gratitude, il veut avoir un port sur la Baltique, il l'aura, s'il consent à céder Sarrelouis à l'empereur Napoléon », 14 mai 1864. *Origines*, III, p. 21.

4. Baron de Talleyrand à Drouyn de Lhuys, 4 juin 1864. « Si telles sont les aménités de la lune de miel, quels seront les orages de la lune rousse ? Penserait-on déjà au divorce et à convoler en secondes noces ? » *Origines*, III, 163.

tendue et originale, en faisant entrer le Danemark lui-même dans la Confédération. Ce dessein semble avoir été conçu à Saint-Pétersbourg et approuvé par Gortchakoff. Celui-ci espérait peut-être, en ayant l'air de rendre un grand service à la Prusse et à l'Autriche, leur jeter sur les bras l'Angleterre, la France et la Suède, ce qui lui aurait laissé les mains libres en Orient et aurait permis à la Russie de prendre sa revanche de la guerre de Crimée; car les diplomates russes sont les premiers diplomates du monde!

La Suède avertit Napoléon. Il faut rendre justice à l'Empereur. Cette fois il trouva que la mesure était comble[1]. Il manda à l'Angleterre qu'il était prêt à combattre un tel projet avec toutes ses forces. Clarendon avait beau dire : « Nous deviendrons la risée de l'Europe, nous permettrons à la Prusse de s'enrichir des dépouilles du Danemark. » L'Angleterre encore hésita. Cependant la ferme contenance de Napoléon avait suffi à tout arrêter. Plessen fut désavoué par Gortchakoff[2], Bismarck s'empressa de déclarer que le projet était chimérique[3] et que personne ne pouvait le prendre au sérieux.

Et ceci même montre que si l'Angleterre et la France, entraînant avec elles leurs alliés de 1855, l'Italie, la Suède, la Turquie, y joignant le Danemark, s'étaient décidées à une intervention diplomatique énergique, c'est-à-dire suivie d'une menace d'intervention maritime et militaire, elles pouvaient faire reculer la Prusse et l'Autriche. La Russie, mal remise de la guerre de Crimée, serait restée neutre ou aurait cherché ailleurs ses compensations!

Les alliés de 1855 pouvaient tuer dans l'œuf tous les desseins de M. de Bismarck; l'armée prussienne n'était pas encore ce quelle fut après les acquisitions de 1864, de 1866; la marine prussienne n'existait pas; les puissances alliées avaient bien plus qu'aujourd'hui l'empire des mers.

L'Europe ne manqua ni de *diplomates*, ni de militaires, ni

1. Drouyn de Lhuys écrivait également à Talleyrand le 7 juin : « Ne laissez pas ignorer à M. de Bismarck que la France s'opposerait énergiquement à la réalisation d'un pareil projet. » *Origines*, III, 180.

2. Il nia le projet. Comte Massignac, chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, 7 juin. *Origines*, III, 183. Mais Mandestrom, dans une lettre au baron d'Adelsward, dit que la démarche de la Russie pourra être niée étant confidentielle, mais qu'elle existe.

3. Télégramme de Talleyrand du 8 juin 1864. *Origines*, III, 188.

d'historiens pour l'avertir, elle manqua d'hommes de gouvernement, ayant de *l'avenir dans l'esprit*, elle fut faible et égoïste. La conférence de Londres terminée, la guerre, un instant suspendue reprit en juin au détriment des Danois. Christian IX se voyant abandonné de tous et d'ailleurs n'ayant aucun penchant à lutter contre l'Allemagne[1], renvoya ses ministres et fit la paix en abandonnant les trois duchés à ses adversaires (août 1864).

VI

Ce premier triomphe de la Prusse a été suivi de beaucoup d'autres; d'ailleurs pour que le succès fût complet, il fallait que les dépouilles du vaincu revinssent toutes au roi de Prusse. Le 1er août 1864 avaient été signés par Christian IX les préliminaires du traité de paix. Ils furent transformés en un traité définitif le 30 octobre. Dès le 9 septembre, le comte de Salignac-Fénelon, ministre à Francfort auprès de la Diète, dénonce les *ambitions de la Prusse*[2] et rapporte une conversation avec Bismarck à Bade. Le 19 octobre, Méroux de Valois, signale les dires des professeurs de l'Université de Kiel[3]. Le 29 novembre, c'est Cintrat, ministre à Hambourg, qui dévoile les manœuvres de la Prusse pour se rendre seule maîtresse des Duchés[4]. Benedetti qui a remplacé Talleyrand à Berlin, insiste sur les mesures militaires de la Prusse, les officiers s'installent avec leurs familles dans le Sleswig et le Holstein[5]. Le 4 du même mois, il développe les projets prussiens à Kiel et déjà indique le plan du canal qui sera le canal Guillaume[6]. Trois jours après, c'est le comte de Reiset, ministre à Hanovre, qui montre l'ardent désir de l'Allemagne de posséder une flotte par jalousie pour l'Angleterre[7].

1. Dotézac à Drouyn de Lhuys, 21 mai 1864, dit que « Christian IX ne veut pas cesser d'être prince allemand ». Il porte sur lui ce curieux jugement : « Il était très agité au début, il s'est incliné peu à peu, soulevant des objections que les lacunes de son intelligence ne lui permettaient pas de défendre. » *Origines*, III, 68.
2. *Origines*, IV, 116.
3. *Ibid.*, 271.
4. *Ibid.*, V, 115.
5. *Ibid.*, V, 185.
6. *Ibid.*, V, 142.
7. *Ibid.*, V, 150.

En mars et avril 1865, Benedetti note la manière dont la Prusse utilise ses savants : Mommsen, « l'historien dont l'Empereur invoque souvent l'autorité dans la *Vie de César*, aurait soutenu que les populations ne devaient pas être consultées » et il envoie la brochure de l'historien. Le même mois, il annonce le conflit entre l'Autriche et la Prusse au sujet du transfert des établissements maritimes de la Prusse de Dantzig à Kiel et il nous fait connaître une joyeuse contre-vérité énoncée par Bismarck : celui-ci déclare que ce sont les difficultés avec l'Autriche qui l'empêchent de rendre le Sleswig au Danemark[1]. Cependant en présence du conflit imminent, le ministre prussien se tourne vers l'Empereur des Français ; en juin, il fait un grand éloge de Napoléon III au chargé d'affaires Lefebvre de Behaine[2]. Le comte de Reculot, ministre à Francfort, remarque que le cinquantième anniversaire de Waterloo n'a pas été célébré en Prusse, par ménagement pour la France[3]. Ainsi, dans les premières années du xxe siècle, quand on voulait nous endormir, on donnait un peu moins d'éclat au Sedanstag.

Méroux de Valois envoie un extrait du *Journal de Kiel* qui, d'après le *Journal de Genève*, reproduit une conversation entre Gramont, notre ambassadeur à Vienne et Bismarck. Celui-ci aurait dit qu'il chasserait l'Autriche des Duchés. Gramont lui *objecte* qu'il aura contre lui la Russie. « *C'est impossible.* — Et *l'Angleterre.* — Je m'en soucie fort peu[4]. » Le 2 août, le baron Forth-Rouen, ministre à Dresde, signale que la date de la guerre a été fixée[5]. Lefebvre de Behaine, le même mois, fait remarquer que l'annuaire militaire de Prusse est très intéressant à consulter, il est plein d'indications ; au point de vue militaire l'annexion des Duchés est déjà réalisée ; il déclare qu'aucune armée allemande ne sera en état de lui résister et, remarque intéressante sous sa plume, *que cette armée uniquement commandée par la noblesse, doit inspirer aux démocraties la plus grande défiance*[6]. Mais soit difficultés finan-

1. *Origines*, VI, 53, 148, 162.
2. 19 juin, *Origines*, VI, 296.
3. 23 juin 1865, *Origines*, VI, 302.
4. 29 juillet. *Origines*, VI, 362.
5. *Origines*, VI, 376.
6. 11 août 1865, *Origines*, VI, 391.

cières, soit intervention du roi Guillaume, plus pacifique que ses ministres, la Convention de Gastein (14 août 1865) règle le condominium dans les Duchés. Le marquis de Cadore, ministre à Carlsruhe, déclare que Bismarck ne dissimule pas qu'il espère bien que la cession du Holstein par l'Autriche en sortira[1]. Quelques jours après, le comte de Reculot, ministre à Francfort, rapporte les propos tenus à Hombourg, la grande ville d'eaux près de Francfort, par le premier ministre prussien. « L'Autriche demande 12 millions de thalers pour nous laisser maîtres des Duchés. Mon intention n'est pas de lui en donner autant[2]. »

Le baron de Forth-Rouen montre en une courte phrase la politique de Bismarck et l'un des côtés de son caractère qui est bien allemand : c'est le plus grand trompeur qui existe et il aime à s'en vanter.

Méroux de Valois ne croit pas que l'affaire des Duchés s'arrange ; la cession à la Prusse n'est plus qu'une affaire de temps et il donne au gouvernement de Napoléon III, trop porté à écouter les belles paroles de Bismarck et de Guillaume, un avertissement prophétique et de tous les temps, en citant ce mot d'Alexandre de Humboldt : « Dans toute la maison royale de Prusse, il n'est qu'une chose qui soit bien franche et bien ferme, c'est la haine que chacun de ses membres a pour la France. Cette haine est de granit[3]. »

L'attaché militaire, M. de Clermont-Tonnerre, n'est pas en reste d'informations précises ; il signale l'activité des arsenaux prussiens[4]. En mars 1866, il annonce la mobilisation attendue pour le 21 mars. Toutes les dispositions sont prises, mais Bismarck veut que les responsabilités retombent sur l'Autriche. L'Angleterre intervient avec Clarendon, avec la Reine qui agit par la princesse royale de Prusse, sa fille[5], plus tard si détestée de Bismarck. A Vienne, le lieutenant-colonel Merlin admire la discipline, le moral, l'exaltation de l'armée, la promptitude de la mobilisation, mais

1. 13 août. *Origines*, VI, 398.
2. *Origines*, VII, 12.
3. Méroux de Valois à Drouyn de Lhuys, 30 octobre 1865. *Origines*, VII, 161.
4. Au maréchal Randon, ministre de la Guerre, 14 novembre 1865. *Origines*, VII, 171.
5. Clarendon à Cowley, 2 mai 1866. *Origines*, VIII, 439.

l'instrument entier lui paraît manquer de ressort [1]. Il note la peur que l'on a du tir rapide des Prussiens; il faudra attaquer à la baïonnette!

On sait comment malgré tous ces avertissements, les gouvernements furent surpris, désemparés par la déclaration de guerre et par le coup de foudre de Sadowa.

Ce n'est pas le lieu de raconter ici la courte campagne de 1866, l'écrasement de l'Autriche, la politique de Napoléon III.

En ce qui concerne les Duchés, Napoléon obtint de la Prusse par le paragraphe V la promesse que les populations du nord du Sleswig seraient librement consultées sur leur sort et pourraient dire si elles désiraient être rétrocédées au Danemark. Ce plébiscite limité au nord de Sleswig qui, en cas d'un vote prodanois d'ailleurs indubitable, n'aurait fait perdre à la Prusse ni un port, ni une situation importante, le Sleswig l'attend encore, après cinquante ans passés. Et il s'est trouvé des gens pendant cette guerre pour nous proposer de remettre le sort de l'Alsace-Lorraine à un plébiscite! Une fois la paix faite, on voit le compte que tient la Prusse de telles promesses! Chiffon de papier ajouté à tant d'autres. Le sort de ces populations danoises sous le joug de la Prusse a été bien des fois décrit [2].

La guerre des Duchés n'a pas seulement marqué le commencement de la grandeur de la Prusse, elle a aussi inauguré pour un temps l'ère de l'hégémonie prussienne par l'asservissement et la défaite de l'Autriche, par l'atonie des trois puissances qui devaient payer si cher plus tard leur abstention : la Russie, l'Angleterre, la France. On s'en rendait vaguement compte à Saint-Pétersbourg. « La Prusse passe communément pour le bouclier de la Russie, écrit un jour notre chargé d'affaires ; on se demande parfois si le bouclier ne va pas écraser celui qu'il protège. » Parole prophétique!

1. 13 mai, 25 mai et 30 mai 1866. *Origines*, IX, 130, 265, 326. Merlin, par contre, ne croit pas à la résistance de l'armée prussienne.

2. Geffroy, *Les nouveaux dangers du Nord et le Scandinavisme*, *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1870, I, p. 653. Jacques de Coussange, dans la *Revue de Paris*.

Enfin les *Associations sleswicoises réunies du Danemark* ont publié dans cette Revue, t. IX, p. 273 (mai-juin 1916), leurs revendications historiques.

Voir aussi *La Question du Sleswig, le passé*, par H. P. Hausen. *Les liens indestructibles*, par S. C. Möller, trad. et introd. par J. de Coussange, Paris, 1918, in-18.

L'Angleterre découragée est dégoûtée de sa propre politique; elle se confine dans le *splendide isolement*. Disraëli, au lendemain de Sadowa, justifiait l'abstention de l'Angleterre, dans un discours à ses électeurs, en leur disant : « L'Angleterre est sortie du continent européen! » Ses successeurs ont pu voir, en 1914, ce que coûtait à l'Angleterre cette sortie. On nous parle quelquefois et même depuis les débuts de cette guerre, de la politique machiavélique de l'Angleterre. Vraiment, il faut une forte dose de prévention pour trouver tant de machiavélisme à cette politique. Un orateur du Parlement, lord Derby, au sujet des affaires de Pologne, la qualifiait de *meddle* and *muddle*. Le mot convient aussi au jugement que l'on peut porter sur la politique de Napoléon III. Palmerston, à la fin de sa vie, déclarait qu'il connaissait bien l'Empereur et que celui-ci n'avait jamais eu qu'un dessein, venger son oncle, faire la guerre à l'Angleterre, l'envahir. Un de ses compatriotes, lord Malmesbury, beaucoup plus modéré, beaucoup plus modeste, ami de jeunesse de l'Empereur et qui le connaissait bien, l'a infiniment mieux jugé, lorsqu'il a dit que c'était un pacifique qui n'avait jamais rêvé qu'une chose, refaire l'Europe du congrès de Vienne *sans faire la guerre*, et par un congrès! Bismarck d'ailleurs le disait aussi à l'un de nos diplomates : « Il ne veut pas la guerre! » Mais c'est précisément pourquoi la Prusse se lançait impunément dans l'aventure des Duchés et dans la guerre avec l'Autriche.

Napoléon a manqué en 1863 l'occasion d'être vraiment le défenseur des nationalités; s'il a encouragé avec bien des hésitations et des repentirs l'unité italienne, s'il a laissé faire l'unité allemande, il lui a sacrifié les petites nationalités. La vraie politique des nationalités est celle qui consiste à défendre les petites nations.

C'était là un programme digne de la France, digne de son idéalisme.

Henri Prentout.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

ÉPISODES DES GUERRES DE CATALOGNE

1808 — 1812

SOUVENIRS D'UN LIEUTENANT DU 42e DE LIGNE

1er CHAPITRE : *Arrivée en Catalogne. Batailles de Cardeden et de Molins del Rey (1808). — 2e Bataille de Valls. Occupation de Vich. Communications difficiles avec la France (1809). — 3e Déroute des Gens de Banolas. Hussards de Saint-Narcisse. Combat de la Fluvia ou d'Espanello (mai à septembre 1809). — 4e Ravitaillement de Girone par les Espagnols. Gouvion Saint-Cyr remplacé par Augereau. Beau combat de Santa-Coloma (octobre à décembre 1809). — 5e Prise de Girone. Les défilés d'Olot. Échec du Col de Suspina. Désastre de Mollet. Murmures contre Augereau (décembre 1809 et janvier 1810). — 6e Combats de Vich (13 et 20 février 1810). Brillants succès de la division Souham (février 1810). — 7e Grave échec de Vendrell. Prise d'Hostalrich. Les « Gigantes » de La Bisbal. Ravitaillement de Barcelone (mars à juillet 1810). — 8e La fièvre des Marais. Neuf mois de maladie à Perpignan. Découragement. Nomination de capitaine (août 1810 à mai 1811). — 9e Armée d'Aragon. Combat de taureaux de Teruel. Campagne de Valence. Bataille de Sagonte. Investissement et capitulation de Valence. Départ pour la Grande Armée (fin de 1811 au commencement de 1812).*

CHAPITRE PREMIER

Arrivée en Catalogne. Batailles de Cardeden et de Molins del Rey (fin de 1808).

Au mois de mai 1807 mon régiment (42e de ligne — colonel Expert), qui guerroyait depuis plusieurs années dans les montagnes de Calabre, fut appelé à Venise et y séjourna six semaines, à notre grande satisfaction. On nous envoya ensuite en garnison à Brescia, où l'Empereur vint nous passer en revue à la fin de 1807.

Quelques jours après cette revue, j'appris ma promotion au grade de lieutenant; j'étais alors âgé de vingt-deux ans et j'avais, depuis dix-huit mois, quitté l'École militaire de Fontainebleau pour aller, comme sous-lieutenant, rejoindre le 42e en Calabre.

En changeant de grade, je fus obligé de quitter la compagnie de voltigeurs où j'avais fait mes premières armes, et il fallut tout l'attrait de l'avancement pour me forcer à renoncer à mon *collet jaune* sans trop de chagrin.

Mon régiment resta encore huit mois en garnison à Brescia; je profitai de ce temps de repos pour prendre des leçons d'italien et me mettre en état de parler et d'écrire correctement cette langue. En même temps je me liai assez intimement avec un jeune avocat de Brescia nommé Andrea Tonelli, très instruit et très intelligent, qui travaillait à une traduction des œuvres de Montesquieu en italien. Il m'apprenait à bien prononcer cette langue; de mon côté je lui venais en aide lorsqu'il avait peine à comprendre le sens exact de certaines phrases de l'*Esprit des Lois*, d'une concision un peu alambiquée. C'était un homme de cœur et un ardent patriote. Aussi je ne fus pas surpris, mais très affligé, lorsque j'appris en 1823 qu'il avait été arrêté comme carbonaro et enfermé dans une forteresse de Moldavie (Moravie), pour avoir tenté de délivrer l'Italie du joug des Autrichiens.

A la fin d'août 1808, nous reçumes l'ordre de partir pour la Catalogne. On se mit en route le 29 de ce mois et, passant par Milan, Turin, Suse, Briançon, Grenoble, j'arrivai le 30 septembre à Perpignan, en 33 étapes, sans avoir d'éclopés. Après quelques jours de repos dans la capitale du Roussillon, notre régiment fut cantonné à Ille et à Vinça au pied du Canigou, je fus logé à Ille où se trouvait l'état-major. Nous avions tellement amené la gaieté dans ces petits bourgs que, quand nous fûmes commandés pour aller « cueillir des lauriers » en Espagne, on répandit beaucoup de larmes à Ille et à Vinça, larmes qui furent, comme toujours en pareil cas, bien vite essuyées par les camarades qui nous succédaient.

Notre régiment entra en Catalogne par Jonquières le 15 novembre et arriva le lendemain à Figuières que nous trouvâmes fort endommagée par les boulets et abandonnée par ses habitants. Le général Gouvion Saint-Cyr, qui commandait notre armée, établit son quartier-général dans la forteresse; tandis que la division italienne du général Pino faisait le siège de Rosas, notre division fut chargée de couvrir ces opérations. Ma compagnie prit position à Saint-Laurent de la Mouya. Nous n'eûmes du reste que quelques escarmouches avec les miquelets.

La place de Rosas ayant capitulé dans les premiers jours de décembre, l'armée du comte Gouvion Saint-Cyr se réunit sur les bords de la Fluvia pour marcher en avant dans la Catalogne, vers un but qu'on ne nous fit pas connaître.

Nous portâmes d'abord nos têtes de colonnes sur les hauteurs de Girone pour faire croire que nous allions commencer le siège de cette ville, et nous restâmes un jour dans cette position. Le 11 décembre on passa le Ter et on alla camper à La Bisbal, laissant la grand-route à notre droite ; le lendemain on nous distribua des munitions et, en fait de vivres, du biscuit pour cinq jours; puis on brûla toutes les voitures qui nous avaient suivis jusque-là, ce qui nous fit comprendre qne nous n'allions pas voyager par des routes absolument carrossables ; en effet on se lança dans des défilés étroits, on suivit des chemins de chèvre ; on fit ainsi trois longues étapes. Malheur à celui qui, soit par fatigue, soit par maladie, s'écartait de la colonne ! Il était bien vite pris et pendu par les miquelets qui marchaient à notre suite et sur nos flancs.

Le 15 décembre on atteignit les hauteurs d'Hostalrich ; là, on tourna cette forteresse qui nous envoya quelques boulets. Ce jour-là notre division marcha jusqu'à onze heures du soir, parce que les Espagnols avaient coupé la route de Llinas, ce qui nous retarda d'autant plus, que l'avant-garde, qui avait rencontré l'ennemi, n'avançait qu'avec beaucoup de précautions.

Nous prîmes position sur les hauteurs de Llinas ; on nous apprit alors officiellement que nous allions débloquer Barcelone et qu'une armée espagnole forte de 20 000 hommes, sous les ordres du général Vivès, se préparait à nous barrer le chemin entre Cardeden et Vilalba. De nos bivouacs nous voyions les feux des Espagnols.

Le 16 au point du jour, ayant pris à peine quelques heures de repos, nous nous mîmes en marche ; la division italienne du brave général Pino, qui était à notre droite, commença alors une vigoureuse fusillade pour enlever les bois à droite de la route. Quant à notre division elle marcha, en colonne par section, sur la route et, quand elle fut près de l'ennemi, elle se déploya et s'avança en colonne par demi-bataillon. Nous nous attendions à une affaire sérieuse ; notre régiment, nouveau venu dans la division, s'était bien préparé pour faire ses preuves devant les camarades. Mais, à la première décharge du régiment qui marchait devant nous (1er léger), l'ennemi s'enfuit, nous laissant ses canons qu'il avait mis en batterie dans des sables mouvants d'où il ne put les retirer. Un seul homme, sergent au 1er léger, eut la tête emportée par un boulet. Nous étions presque honteux d'une victoire si facile. Il faut dire cependant que la division italienne, qui avait à forcer les hauteurs de droite, fut engagée plus longtemps et eut un assez grand nombre de tués et de blessés. Au total, la perte fut peu sensible en comparaison du résultat obtenu : 12 canons pris à l'ennemi, 1 400 prisonniers et Barcelone débloquée.

Un autre résultat qui nous fit un grand plaisir, ce fut de trouver dans

les camps espagnols des vivres en abondance ; et il était temps ! Car nous avions mangé près de Llinas les derniers biscuits délivrés à La Bisbal. Le 17 décembre, nous arrivâmes à Barcelone et nous ressentîmes une certaine fierté en voyant défiler dans la ville les 12 canons de Vivès et le long convoi de nos prisonniers. Cependant, à vrai dire, ce beau succès était moins dû à nos baïonnettes qu'à l'habileté de notre chef et à l'endurance de nos jambes et de nos estomacs, mis à une rude épreuve pendant cette marche forcée dans les montagnes, sans autres vivres que du biscuit.

Le soir du 17 décembre nous prîmes position hors de Barcelone à droite du fort Saint-André ; pendant la nuit suivante il y eut un ouragan si violent que le feu prit dans le camp : un homme de notre régiment fut complètement brûlé et plusieurs autres durent être envoyés à l'hôpital de Barcelone.

Le 20 décembre notre division vint camper en avant de l'Hospitalette, à deux lieues de Barcelone, tandis que la division italienne, toujours à notre droite, était à San Felix.

L'ennemi était campé à Molins del Rey, sur la rive droite du Llobregat où il avait établi une redoute pour empêcher le passage de la rivière.

Le 21, la division Chabran fit mine d'attaquer cette redoute et le pont qu'elle défendait ; pendant qu'on occupait ainsi l'attention du général Vivès, notre division et celle du général Pino descendaient, sur la rive gauche du Llobregat, jusqu'à une lieue en aval de la position des Espagnols. Le Llobregat était guéable partout, quoique avec des bords assez escarpés ; il fut traversé par les deux divisions sans autre inconvénient que de nous faire prendre un bain de pied très froid. Une fois sur l'autre rive, on marcha rapidement sur le flanc de la position espagnole. Bientôt on arriva au pied d'une colline où l'ennemi avait établi quelques troupes avec deux pièces de canon. On ne fit d'autre préparation que de former la colonne par peloton ; jusque-là on avait marché par section. Notre régiment demanda et obtint l'honneur de marcher le premier. Les deux pièces de canon des Espagnols nous lancèrent une volée de mitraille qui, mal ajustée, ne nous fit aucun mal. Nous courûmes sur les pièces et aussitôt l'infanterie qui les gardait se mit en déroute. En continuant notre mouvement nous fûmes bientôt sur les derrières de l'armée espagnole qui n'eut que le temps de se sauver en laissant son artillerie, 20 bouches à feu et presque tous ses équipages.

Cette victoire nous ouvrait la route de Tarragone, à cela près que cette route était encombrée par les armes, les voitures, les caissons que les Espagnols y avaient laissés pour courir plus vite. Le 24e dragons poursuivit l'ennemi jusqu'à Villafranca et ramena plus de 50 voitures chargées de vivres dont nous profitâmes.

Le lendemain, il n'y avait plus personne devant nous. Notre régiment campa à Villarbos où vint nous rejoindre un bataillon du 1er léger qui avait poussé jusqu'à Vendrell, et fait prisonnier le général Coldaguez.

Le 23, nous étions à une lieue de Tarragone. On fit sommer cette ville de se rendre, mais nous ne pûmes nous en rendre maîtres malgré le désordre de l'armée espagnole.

CHAPITRE II

Bataille de Valls. Occupation de Vich. Pas de nouvelles de France (1809).

Les Espagnols, d'abord atterrés par leurs défaites de Cardeden et de Molino del Rey, reprirent bientôt courage et donnèrent le commandement de leur armée de Catalogne au général suisse Reding. Celui-ci, dans le commencement de janvier, se rapprocha de nos cantonnements, de telle sorte que nous fûmes obligés de les resserrer sur Villafranca.

Le comte Gouvion Saint-Cyr prit alors la résolution de culbuter, pour la troisième fois, cette armée et nous mit en marche le 20 février 1809. Après avoir passé le col de Santa Christina nous vînmes camper à Valls pour couper les communications des Espagnols avec Tarragone.

Deux débouchés se présentaient pour rentrer dans cette ville : l'un à Plà que le général en chef gardait avec la division italienne, l'autre à Valls où le général Souham avait ses troupes. Or le 25 février à la pointe du jour, l'armée espagnole se présenta à l'improviste devant notre division; nous ne fûmes prévenus que par une compagnie du 1er léger qui était postée dans le défilé de Picamoxon et qui, après avoir fait ses feux, se retira sur nous.

On prit aussitôt les armes, et nous vîmes les troupes de Reding (environ 15 000 hommes) se ranger vis-à-vis de notre division qui occupait les hauteurs en avant de Valls et n'était séparée de l'ennemi que par une petite rivière, partout guéable, le Francoli. L'armée espagnole, qui occupait une plaine étroite au pied des montagnes, se mit en bataille sur deux lignes assez minces, et lança une grande quantité de tirailleurs sur les bords du Francoli, qui étaient défendus par les tirailleurs de notre division. Il y eut alors un assez vif échange de coups de fusil sur les bords de la rivière qui fut passée et repassée plusieurs fois par chaque parti. En même temps l'artillerie de Reding se canonnait de loin avec la nôtre; mais l'ennemi n'essaya pas un mouvement en masse pour passer la rivière, quoiqu'il eût 15 000 hommes contre notre division réduite à 6 000 combattants.

Vers midi, dans un assez vif engagement devant le Francoli, au moment où nos troupes semblaient avoir l'avantage, je fus blessé à la cuisse gauche; ne pouvant plus me battre, j'essayai de regagner Valls. Mais bientôt je ne pus plus marcher et je m'étendis au bord du chemin, dans un endroit d'où je voyais les mouvements de ma division. Un instant après, je vis arriver le général en chef qui amenait à notre secours la division Pino. Il m'aperçut et s'arrêta pour me demander des renseignements qu'il écouta avec attention en me faisant préciser tous les détails. Puis il s'avança de quelques pas, et se mit à examiner très attentivement, avec une longue vue, la position de l'ennemi. Tout d'un coup je l'entendis qui disait à ses officiers : « Reding a été déçu en croyant surprendre la division Souham; et maintenant, n'ayant pas réussi, il ne cherche qu'à gagner du temps pour pouvoir se dégager plus facilement ce soir. Mais il a trop étendu ses lignes et nous avons le temps de les percer au centre : vite en besogne! » Aussitôt il donne ses ordres, fait retirer les tirailleurs, forme les régiments en colonnes par pelotons et dirige les colonnes sur le centre des Espagnols. Après une fusillade assez sérieuse, l'armée de Reding, rompue sur plusieurs points, fut en pleine déroute. On prit 6 pièces de canon et on fit plus de 2 000 prisonniers. Le général Reding fut blessé et, sur le point d'être fait prisonnier par mon pauvre camarade de Fontainebleau, le lieutenant Bertinot, qui fut abattu d'un coup de pistolet au moment où, pouvant mettre la main sur le général, il lui demandait courtoisement de rendre son épée. Nos pertes furent d'un millier d'hommes environ.

Après nous avoir portés jusqu'à Reus où notre division passa quelques jours pendant lesquels je pus soigner ma blessure, le général en chef nous ramena dans les environs de Barcelone. Le hasard m'avait permis à Valls de voir avec quelle rapidité et quel sang-froid le comte Gouvion Saint-Cyr avait dressé son plan d'attaque et l'avait mis à exécution[1].

Dans nos cantonnements près de Barcelone, nous eûmes de fréquents engagements avec les miquelets; mais je crois inutile de raconter en détail toutes ces affaires qui se ressemblent et dont voici le programme ordinaire : l'ennemi attaquait soudainement une de nos colonnes en marche dans un vallon étroit ou dans une petite plaine bordée de mon-

1. Plus tard (1822) j'ai lu le livre de ce général intitulé *Journal des opérations de l'armée de Catalogne en 1808 et 1809*, et j'ai trouvé que, dans son récit de la bataille de Valls, il s'était étendu avec trop de complaisance sur les savantes manœuvres et les stratagèmes qui lui avaient donné la victoire. C'est du reste le faible de presque tous les généraux qui racontent une bataille où ils ont été vainqueurs. Ils ne se contentent pas de la gloire d'avoir rapidement et habilement profité d'une faute de l'ennemi. Ils veulent encore avoir préparé et amené cette faute par de profondes combinaisons auxquelles ils n'ont songé souvent qu'en écrivant leur livre. Tout cela n'empêche pas le comte Gouvion Saint-Cyr d'être un de nos meilleurs officiers généraux. (*Note de l'auteur.*)

tagnes. Aussitôt la colonne s'arrêtait et bataillait avec les assaillants; pendant ce temps, deux ou trois de nos meilleures compagnies faisaient un détour et, par un effort rapide et énergique, cherchaient à escalader une des collines rocheuses sur lesquelles s'appuyaient les Espagnols. On réussissait toujours et on se trouvait ainsi au-dessus de l'ennemi et sur un de ses flancs : ce qui l'obligeait à déguerpir et à se disperser dans des gorges broussailleuses où nous ne pouvions le suivre. Ensuite la colonne se remettait en marche, et c'était à recommencer trois ou quatre jours après.

Vers la fin d'avril, le général en chef se décida à occuper Vich de façon à protéger Barcelone et en même temps couvrir le siège de Girone qui allait commencer. Notre armée comprenait, outre les divisions Souham et Pino, une petite division commandée par le général Chabot et composée de Napolitains très indisciplinés, mais très courageux une fois qu'ils étaient engagés. Ce petit corps fut laissé pour garder les défilés qui conduisent à Barcelone. Le comte Gouvion Saint-Cyr s'attendait à trouver l'armée espagnole en bataille dans la plaine de Vich. Aussi ne nous laissait-il avancer qu'en prenant les plus grandes précautions, qui furent bien inutiles car non seulement il n'y avait pas un soldat, mais toute la population de Vich, comptant 12 000 âmes, s'était réfugiée dans les montagnes, emmenant ses troupeaux, ses provisions, ses richesses de toute nature. L'évêque seul était resté. Il passait pour un des prélats les plus vertueux et les plus respectables de l'Espagne; il s'est montré tel à l'époque de nos désastres, pendant lesquels il sauva beaucoup de Français.

Notre régiment s'établit, avec le quartier-général, dans cette ville aux maisons désertes : mais s'il n'y avait plus d'Espagnols à Vich, il y avait des légions innombrables de punaises; j'en frissonne encore!

Nous y restâmes pendant les mois de mai et juin, souvent mourant de faim. Aussi allions-nous fourrager dans les villages de la montagne. Je dois dire que ce n'était pas sans ennui, et même sans une certaine honte que nous allions ainsi dépouiller de pauvres diables qui ne nous faisaient la guerre que pour défendre leur indépendance. Aussi beaucoup d'officiers (et j'en étais) blâmaient l'Empereur d'avoir entrepris la guerre d'Espagne. Mais, comme l'on dit, ventre affamé n'a pas d'oreilles; et, quand nos soldats n'avaient pas de vivres, il fallait bien en aller chercher, au risque d'être tué d'une balle ou pendu par les miquelets, si l'on était pris.

Depuis notre départ de Figueras, nous n'avions pas eu de nouvelles de France (sauf quelques dépêches de l'Empereur arrivées par mer à Barcelone). Notre général voulut se mettre en communication avec les troupes de la Haute-Catalogne; ce fut le 1er léger qui fut d'abord chargé

de cette corvée en allant chercher, par Saint-Hilari, à quelques lieues de Girone, les dépêches apportées par les troupes du siège. En revenant de cette expédition, ce régiment ne prit pas d'assez bonnes mesures pour éclairer sa marche, et jugea les montagnes trop escarpées pour qu'il fût besoin de les fouiller complètement. Aussi fut-il assailli dans une gorge étroite bordée de rochers à pic, où les paysans cachés dans les broussailles firent éprouver au 1er léger la perte de beaucoup de soldats et de plusieurs officiers.

Dix jours après, notre tour vint de faire le même voyage; mais, instruits par l'exemple de nos pauvres camarades, nous prîmes toutes les précautions nécessaires et nous n'eûmes que très peu de blessés et un officier tué. Notre avant-garde trouva un malheureux chasseur du 1er léger qui, s'étant égaré et ne pouvant rejoindre la colonne, avait passé douze jours presque sans rien manger, caché dans un creux de rochers. Ce pauvre diable, rendu à ses camarades, vint mourir à Vich.

CHAPITRE III

Déroute des gens de Bañolas. Hussards de Saint-Narcisse. Combat de la Fluvia ou d'Esponnello (mai à septembre 1809).

A la fin de mai un détachement, qui avait été envoyé à Barcelone, nous apporta la nouvelle qu'une flotte, partie de Toulon sous les ordres du contre-amiral Cosmao, avait amené à Barcelone des vivres et des munitions. Cette ville se trouvant ainsi ravitaillée, le général Saint-Cyr y envoya le 7e de ligne; puis, tranquille de ce côté, partit avec nos deux divisions pour couvrir de plus près le siège de Girone. Notre division vint coucher à Sañ Hilari et, arrivant le lendemain dans le bassin de la Girone, s'établit d'abord à Santa Coloma de Farnès, au pied des montagnes. La division italienne fut placée à cheval sur la route de Tarragone à Girone; et le général en chef établit son quartier-général à Coldas, à une portée de canon de la route.

Au mois de juillet suivant notre régiment partit de Santa Coloma et vint camper à Bañolas, à trois lieues de Girone, sur la route d'Olot. La petite ville de Bañolas que ses habitants avaient abandonnée pour se retirer sur les montagnes voisines, était occupée par des miquelets et des hussards de Saint-Narcisse que nous chassâmes sans trop de difficultés. Mais, si nous avions un gîte, nous n'avions pas de vivres. Heureusement en Catalogne le blé, moissonné de bonne heure à cause des grands vents, reste, pour achever de mûrir, entassé dans les champs. Chaque compagnie put donc faire sa provision, en sorte qu'on se trouva dans

l'abondance ; et un incident, presque comique, nous procura de la viande. Les hussards de Saint-Narcisse et les miquelets, que nous avions chassés de Bañolas, campaient vis-à-vis de nous, séparés seulement de nos postes par un petit lac, et protégeaient les montagnes où s'étaient réfugiés les gens de Bañolas qui occupaient un plateau escarpé et couronné par une crête de rochers. Tous les matins, confiants dans la protection des troupes espagnoles, les vieillards, les femmes, les enfants des réfugiés de Bañolas grimpaient sur la crête des rochers et nous montraient des poules, des agneaux, des cabris, en nous défiant de venir les chercher et en nous envoyant tout le répertoire des injures catalanes, répertoire qui est fort riche. Excédé par ces bravades journalières, notre colonel résolut de les punir par une expédition. Une belle nuit, deux compagnies, dont la mienne, partirent du camp sans bruit et, par des sentiers que nous avions reconnus d'avance, vinrent se tapir dans les broussailles entre le camp des gens de Bañolas et les montagnes. Au point du jour, le colonel Expert parut dans la plaine avec un bataillon de notre régiment et un escadron de dragons, et fit mine de vouloir escalader le plateau, tandis que la cavalerie menaçait le camp des miquelets : alors les réfugiés de Bañolas, effrayés par cette démonstration, abandonnèrent leur camp pour se retirer plus loin dans les montagnes avec leurs troupeaux et leurs provisions, et vinrent tomber dans notre embuscade. Ce fut une déroute générale ; c'est à peine si quelques hommes essayèrent de nous repousser ; les autres disparurent avec les femmes et les enfants, trop heureux d'en être quittes pour leurs volailles et leurs moutons. Nous en fîmes une ample provision : quant aux miquelets, inquiétés et retardés par nos dragons, ils arrivèrent juste à temps pour nous voir emmener notre butin.

J'ai, dans les pages précédentes, écrit deux fois le nom des Hussards de Saint-Narcisse. Ce nom, assez singulier, mérite une explication. Au commencement du siège de Girone, les habitants de cette ville résolurent de nous opposer une résistance héroïque, et, inspirés par un pieux fanatisme, choisirent pour leur capitaine-général Saint-Narcisse, dont le tombeau se trouvait dans leur ville. Les magistrats, les troupes, les ordres religieux, tous les habitants de la ville, formant une solennelle procession, allèrent informer le saint du grade qu'on venait de lui conférer et déposer sur son tombeau les insignes du commandement militaire. C'est pour cela qu'on donna le nom de hussards de Saint-Narcisse à quelques troupes de cavaliers qui s'étaient formées autour de Girone et qui harcelaient les assiégeants.

Non seulement les gens de Girone prirent un saint pour général, mais encore on prétend qu'ils organisèrent militairement des compagnies de femmes qui devaient assister les combattants pendant les attaques des

Français ; et, comme la coquetterie se glisse partout, même chez les amazones, ces dames ornèrent, dit-on, leur uniforme de rubans flottants roses et verts qui faisaient très bon effet. Au reste il faut reconnaître que les femmes de Girone, comme leurs maris et leurs fils, montrèrent pendant le siège un courage et une énergie au-dessus de tout éloge.

Pendant que notre régiment était à Bañolas, mon bataillon fut détaché à Vellori, sur la rive gauche de la Fluvia, à trois lieues de Figuières. Notre camp occupait un vallon entouré de montagnes, et était gardé par la compagnie de voltigeurs qui occupait une maison sur la rive droite de la rivière. Pendant les premiers jours nous fûmes assez tranquilles ; mais, comme nous manquions de vivres, il fut décidé qu'on chercherait à s'en procurer en attaquant un village situé en avant de nous (Esponello si j'ai bonne mémoire). Une nuit on fit partir trois compagnies : les grenadiers marchaient en suivant la crête de la montagne dans la direction de Bañolas ; les deux autres compagnies suivaient chacune une rive de la Fluvia. Mais, par un hazard singulier, un peu avant le point du jour, chacun de ces détachements rencontrait l'ennemi qui venait pour nous surprendre et s'avançait également sur trois colonnes. Un caporal de voltigeurs renouvela presque l'exploit du chevalier d'Assas ; car, marchant en éclaireur sur le flanc de sa compagnie et reconnaissant l'ennemi, il cria à son capitaine : Tirez, voici les Miquelets ! Plus heureux que d'Assas, il échappa à un feu presque à bout portant de l'ennemi, ainsi que ses quatre hommes. Les deux autres compagnies furent également surprises et firent des pertes sérieuses. Le capitaine des grenadiers fut tué, celui du 2e détachement gravement blessé ; et, sur chacun de ces trois points, la fusillade s'engagea vigoureusement.

Ma compagnie et deux autres étaient restées au camp, mais en entendant les coups de fusil, nous courûmes au secours de nos camarades qui, accablés par le nombre, reculaient en se défendant. Le combat durait encore vers dix heures du matin : nous étions fortement pressés et tous les postes se retiraient vers le camp. Quelques Miquelets avaient même déjà pénétré dans le village de Vellori. Indignés de tant d'audace, nous fîmes un nouvel effort qui dégagea notre camp et nous reporta en avant. Mais l'ennemi, plus tenace que d'habitude, revint à la charge, et nous allions être obligés de reculer encore une fois, lorsque tout d'un coup je vis les Espagnols fuir sur tous les points. Étonné d'une pareille venette, je courus en avant et je vis deux compagnies de grenadiers et un escadron de dragons qui descendaient dans la plaine.

C'était notre brave colonel qui, ayant entendu la fusillade, venait à notre secours.

Il nous félicita chaleureusement d'avoir pu l'attendre et soutenir, avec 600 hommes, l'effort de plus de 3 000. Mais, après nous avoir compli-

mentés, il nous dit qu'il avait d'autres filles à garder et qu'il ne pouvait ni rester avec nous ni nous laisser de renfort : « Vous êtes braves et adroits; vous saurez vous tirer d'affaire tout seuls. Au revoir »; il partit. J'avoue que je le vis s'éloigner avec peine et je ne fus pas le seul. L'ennemi, bien que mis en déroute, ne s'était pas fort éloigné, et pouvait tenter une nouvelle attaque; dans ce cas, que deviendrions-nous avec des soldats harassés de fatigue et avec un effectif bien réduit par les pertes de la journée? Tous les officiers, qui se sont trouvés en pareille circonstance, savent quelle inquiétude on éprouve, lorsqu'étant isolé et n'ayant à espérer aucun renfort, on a tout lieu de craindre d'être attaqué par des troupes beaucoup plus nombreuses que celles dont on dispose. Nous prîmes toutes les précautions possibles pour être en état de défendre le camp, et nous attendîmes; mais on en fut quitte pour la peur, je ne crains pas de dire ce mot. Deux jours après nous reçûmes l'ordre de nous replier sur Bañolas.

CHAPITRE IV

Ravitaillement de Girone par les Espagnols. Rêves d'ambition. Combat de Santa Coloma (fin de l'année 1809).

Au mois de septembre, notre division quitta Bañolas, repassa devant Girone et prit position sur les hauteurs de Boscaño à une demi-lieue de la ville en remontant le Ter. Je ne veux pas raconter en détail le siège de Girone auquel je n'ai pas pris part. Je n'aime à raconter que ce que j'ai vu ou fait. Je dois dire cependant que, dans l'armée d'observation, on prétendait que le général Verdier conduisait mal son siège, et qu'il n'avait pas encore pu investir complètement la ville, après trois mois d'opérations.

A force d'assauts, on était parvenu à s'emparer du fort de Montjouih, puis on s'était amusé à ouvrir des brèches à peine praticables sur des points du plus difficile accès : ce qui avait rendu les assauts désastreux. D'un autre côté il régnait une grande mésintelligence entre le général Verdier et le général Gouvion Saint-Cyr qui se contrariaient à tout propos.

Aussi, à la fin d'octobre, le siège n'était guère plus avancé que le premier jour. Seulement la famine commençait à régner dans la ville : les assiégés avaient encore du blé, mais, comme on avait détourné le Ter, ils ne pouvaient se servir de leurs moulins et faire de la farine : la viande leur faisait complètement défaut. Instruit de ces circonstances, le général Blake, commandant l'armée espagnole, cherchait à ravitailler

Girone. Après avoir échoué une première fois, il fit donner habilement de faux avis au général Saint-Cyr qui, persuadé que Blake avait l'intention de livrer une bataille pour délivrer Girone, ne voulut pas attendre l'ennemi devant les murs de cette ville, et se porta à deux lieues en avant, sur la route d'Hostalrich. Pour participer à ce mouvement notre division quitta, à minuit, ses positions sur les hauteurs de Boscaño, positions qui furent occupées quelques heures après par Blake, très bien informé de nos mouvements. Puis il fit entrer tranquillement dans la ville des renforts et des vivres, avec d'autant plus de facilité que Gouvion Saint-Cyr avait invité le général Verdier à venir le rejoindre avec une grande partie de l'armée de siège. Pendant ce temps nous étions à battre la semelle sur la grand-route, attendant l'ennemi et croyant, au moindre coup de fusil, que la bataille allait commencer.

Nous restâmes en position toute une journée : enfin notre général, comprenant qu'il avait été dupé, nous renvoya dans nos cantonnements, très peu glorieux de notre expédition. Pour moi, j'en étais très mortifié car, en ce moment, j'étais très en train de guerroyer. Trois ans passés en combats presque journaliers dans les montagnes de Calabre et de Catalogne m'avaient rompu au métier des armes ; je me sentais d'ailleurs en pleine force de jeunesse, et je savais que j'étais aimé et estimé de nos soldats. J'étais donc en droit d'espérer quelque heureux coup de fortune, et j'avais la ferme résolution de profiter de toutes les occasions, même les plus périlleuses, pour me faire remarquer.

Cependant l'Empereur avait mis en disgrâce le comte Gouvion Saint-Cyr et nommé le maréchal Augereau commandant en chef de l'armée de siège et de l'armée d'observation pour éviter à l'avenir tout dissentiment. Augereau ne se souciait pas trop de cette tâche et se faisait tirer l'oreille. Il n'arriva devant Girone que dans le courant d'octobre. Alors on reprit les travaux de siège avec un peu plus d'énergie et une meilleure direction, tandis que nous étions presque journellement en alerte pour repousser les attaques de l'armée espagnole.

Vers la fin de novembre, notre division fut chargée d'aller débusquer une forte colonne ennemie établie à Santa Coloma de Farnès, dans un camp retranché.

Notre régiment partit à minuit de Boscaño et se rendit dans la plaine devant Girone, où notre division se rassembla et se mit en marche, deux heures avant le jour. Il y avait cinq grandes lieues de l'endroit de notre rassemblement à Santa Coloma et nous marchâmes sans faire de halte. Notre avant-garde rencontra les tirailleurs ennemis à une lieue avant Santa Coloma et la fusillade nous fit accélérer la marche. Déjà le 1er léger était arrivé devant le village qué l'ennemi avait crénelé et barricadé. Pendant que ce régiment prenait ses dispositions pour s'en emparer,

nous nous portâmes sur la gauche : là une grande partie des forces espagnoles était dans un camp retranché, sur un petit plateau attenant à la chaîne des hauteurs escarpées qui bornent la plaine de Santa Coloma et forment la gorge étroite de San Hilari. Quelques Miquelets et les chasseurs de Palma occupaient un de ces sommets et nous envoyaient des coups de fusil. Voyant qu'ils n'étaient pas nombreux, ma compagnie se lança sur une pente rocailleuse pour aller leur donner une leçon. Je marchais en avant avec un autre jeune officier, et nous grimpions à l'envi l'un de l'autre, à travers les roches et les broussailles. Nous arrivâmes presque en même temps sur le sommet, et la vue de nos deux uniformes suffit pour mettre en déroute les Miquelets et les fameux chasseurs de Palma. En les poursuivant, nous arrivons sur une sorte de terrasse d'où nous pouvions voir, au-dessous de nous et à peu de distance, le camp retranché plein de troupes qui semblaient en désordre. Alors mon camarade, qui était très ardent, me crie : « Allons, Jolyet, en avant sur le camp ! » Nos soldats, chargés de sacs très lourds, n'avaient pu gravir le versant aussi vite que nous, et c'est à peine si une dizaine d'entre eux commençait à atteindre le sommet. C'était donc une folie de vouloir prendre à nous deux le camp retranché. Mais nous étions enivrés par notre premier succès, et nous voilà dévalant sur le camp, après avoir fait signe à nos hommes d'accourir. Tout d'un coup, en traversant un assez large ravin qui nous séparait du camp, nous nous trouvons nez à nez avec une assez forte troupe de Miquelets qui, sous la conduite de deux officiers, cherchait à se dérober. Notre soudaine apparition leur cause une épouvante presque risible. Quelques-uns se sauvent, les autres restent indécis ; seul, un vieux Miquelet met en joue mon camarade, qui, avec une promptitude et une adresse admirables, s'élance sur un des officiers et s'en fait un bouclier. De mon côté je cours sur l'autre officier et, en le menaçant d'un pistolet, je l'oblige à lâcher son épée. En même temps je crie aux Miquelets, en espagnol : « Bas les armes, tous ! » et je leur montre quelques-uns de nos soldats qui arrivaient à notre secours. Alors toute la bande jette ses fusils. Je puis affirmer que nous n'étions pas dix Français quand nous fîmes ainsi plus de 80 prisonniers. Cela me fit comprendre ce que peut l'audace. Cependant nos soldats arrivaient en courant. La compagnie se reforme, se lie avec le reste du bataillon qui arrivait par la droite et s'avance vers le camp. D'un autre côté le 1er léger, devenu maître du village, envoyait un bataillon pour nous aider. Le combat fut assez vif ; mais bientôt les Miquelets lâchèrent pied. En même temps le 24e dragons culbutait la cavalerie espagnole dans la plaine et sabrait les fuyards. Nous nous mîmes aussi à la poursuite de l'ennemi dispersé sur le flanc des montagnes. Mais, presque aussitôt, un ordre du général Souham nous fit rentrer dans le village. On s'y arrêta juste le temps

nécessaire pour former le convoi des prisonniers, enterrer nos morts et pourvoir au transport de nos blessés ; on but un verre de vin, on mangea un morceau à la hâte; et en route pour Girone! Nous laissions, dans Santa Coloma et dans le camp retranché, plus de 1 500 Espagnols tués ou blessés. On alla d'abord d'un bon pas : la victoire nous portait; mais les soldats étaient harassés; et lorsque nous fûmes en pleine nuit, la marche devint lente et traînante. Dès que nous eûmes atteint les avant-postes français près de Girone, beaucoup de soldats refusèrent d'avancer et se couchèrent au bord du chemin. Quand nous arrivâmes, vers onze heures du soir, dans nos cantonnements, il n'y avait pas autour du drapeau de notre régiment plus de 400 hommes. Il est vrai que nous avions dans les jambes vingt-trois heures de marche et de combat. Pour moi, je n'avais presque rien mangé de la journée, mais je ne songeai pas à souper : je me jetai sur mon lit et je dormis comme un loir, tout habillé et botté.

Le combat de Santa Coloma, si rondement mené, produisit un grand effet sur l'ennemi. Cette attaque aussi rapide que violente, faite par des troupes arrivées à l'improviste et disparues presque aussitôt après la victoire, avait frappé d'effroi l'âme superstitieuse des Espagnols, à un point tel que, pendant près d'un mois, personne, ni paysan ni Miquelet, n'osa entrer dans Santa Coloma. Ce fait peut paraître incroyable; mais j'en eus la preuve, car j'eus l'occasion de rentrer dans ce malheureux village quelques jours après la reddition de Girone (11 décembre). Je retrouvai Santa Coloma, tel que nous l'avions laissé après le combat : les barricades à moitié renversées, les maisons désertes et criblées de balles, les rues jonchées d'armes, d'objets d'équipement, de voitures brisées et surtout de cadavres. Sur certains points ils étaient les uns sur les autres; tous ces corps étaient raidis par le froid, quelques-uns portaient la trace des morsures des bêtes fauves, d'autres avaient les membres tordus et recroquevillés : c'étaient sans doute de malheureux blessés espagnols qui, abandonnés par leurs compatriotes, étaient morts après une cruelle agonie : dans tout le village un grand silence, par un temps gris de décembre. J'avoue que j'éprouvai une forte émotion, presque de l'épouvante. Je songeai que j'avais assisté gaiement et participé de toutes mes forces à cette tuerie. Dans ce moment, je regrettai d'être soldat. Ces sentiments ne furent pas de longue durée : mais encore maintenant il me semble quelquefois revoir ces rues de Santa Coloma, dont l'aspect me parut plus affreux que tout ce que j'ai vu pendant les journées de Leipsig.

CHAPITRE V

Prise d'Olot. Combat du col de Suspina. Grave échec à Mollet (fin de 1809 et janvier 1810).

Les assiégés de Girone, affaiblis par la famine, décimés par les maladies contagieuses et par les assauts, se rendirent le 11 décembre 1809 (comme je l'ai dit plus haut). Presque aussitôt après la capitulation, notre division se porta sur Olot. Un régiment suisse, faisant partie de l'armée espagnole, occupait cette petite ville, et avait établi plusieurs postes dans le défilé par lequel nous devions passer. Nos deux compagnies de voltigeurs culbutèrent si vivement ces postes qu'ils ne purent se retirer sur leurs corps et se dispersèrent dans la forêt en nous livrant le chemin. Ce passage était tellement difficile qu'un paysan catalan, embusqué derrière l'énorme tronc d'un vieux chêne-liège, sur un des flancs abrupts du défilé, ne cessa de faire feu sur notre colonne. Chaque bataillon qui arrivait à sa hauteur s'arrêtait et lui envoyait une décharge; mais il s'en moquait derrière son arbre et quand la troupe reprenait sa marche, il reprenait sa fusillade. A la vérité il ne faisait pas grand mal, blessant légèrement quelques hommes : mais il tua une cantinière qui passait montée sur un âne. C'était une pauvre fille espagnole qui avait suivi par amour un de nos soldats.

Nous prîmes position, à la nuit, devant Olot; et notre avant-garde, profitant de l'obscurité, se glissa presque jusqu'au centre de la ville. Les Suisses, qui ne nous attendaient que le lendemain, ayant entendu quelque bruit, envoyèrent une patrouille qui vint tomber dans notre avant-garde et fut anéantie. Mais cela fit un assez fort tumulte; et, pendant la nuit, messieurs les Suisses évacuèrent la ville.

Le lendemain nous en prîmes possession sans coup férir, et nous y restâmes deux semaines. Pendant ce séjour le général Souham fit une expédition sur Agramont; et le lendemain nous allâmes le rejoindre à Ripoll où l'on brûla une fabrique d'armes des Catalans.

Dans les premiers jours de l'année 1810, notre division, avec le 2e léger italien, se dirigea sur Vich tandis qu'une brigade italienne, passant par San Hilari, devait tomber sur les derrières de l'armée d'O'Donnel, qui occupait les défilés entre Olot et Vich. Nous pûmes assez facilement traverser ces gorges étroites, malgré les efforts de l'ennemi; et nous débouchâmes dans la plaine de Vich, pendant que notre cavalerie sabrait les troupes mises en déroute par la brigade italienne. Nous croyions tenir un beau succès, lorsque survint tout d'un coup le brouillard

le plus épais que j'aie jamais vu. On ne distinguait pas même les objets les plus rapprochés et nous ne pûmes continuer la poursuite de l'ennemi.

Le lendemain nous reprîmes notre mouvement, toujours poussant de très près l'arrière-garde d'O'Donnel. On traversa ainsi la ville de Vich, sur la route de Tona, mais les Espagnols, pour nous échapper, se lancèrent dans le défilé du col de Suspina. Nous étions tout à fait sur leurs talons, et le général Souham, pour activer encore la poursuite, laissa les bagages au pied des montagnes et chargea notre régiment de les garder.

Le chemin qui conduisait au col de Suspina n'était qu'un sentier étroit et serré entre deux flancs rocailleux. Nos soldats, pressés d'atteindre les Espagnols qui semblaient en complète déroute, se dispersèrent tous en tirailleurs; mais on ne prit pas le soin de constituer une réserve, et on commit la faute de faire monter par ce sentier la cavalerie qui ne pouvait être qu'un embarras en pareil lieu. Cependant O'Donnel n'avait pas perdu de temps; il avait établi ses troupes à la sortie du défilé dans une belle position, et lorsque nos soldats arrivèrent en cet endroit, ils furent accueillis par une fusillade qui les fit reculer. Aussitôt le général espagnol, qui voulait faciliter sa retraite, ordonna une charge énergique et repoussa nos tirailleurs qui, ne trouvant pas de réserve pour les soutenir, se mirent en déroute et vinrent tomber sur les dragons. Ceux-ci, marchant un à un et conduisant leurs chevaux par la bride, furent effrayés de voir l'infanterie revenir en désordre, et, en voulant se retirer, augmentèrent encore la débandade.

Pendant ce temps, nous étions au bas de la montagne, et nous entendions la fusillade se rapprocher, ce qui n'était pas un signe de victoire. Notre colonel grillait de voler au secours des régiments engagés et faisait chercher partout le général Souham. Enfin, voyant déjà quelques fuyards arriver près de nous, il prit sur lui de ne laisser qu'un bataillon pour garder les bagages et ordonna aux deux autres de le suivre. Nous montons aussi vite que le chemin le permet; mais, malgré notre arrivée, les tirailleurs et les cavaliers en déroute ne s'arrêtent pas. Alors une partie de mon bataillon laisse le sentier aux fuyards, et essaie d'atteindre le sommet du col, en se frayant un passage sur le versant, à notre gauche; ce n'était pas facile : nous dûmes franchir des bancs de rochers en nous aidant les uns les autres et, en arrivant au sommet, nous nous attendions à être salués par une fusillade; mais il n'y avait personne et nous pûmes prendre position sur un petit plateau en face du camp d'O'Donnel dont nous étions séparés par un ravin presque impraticable. Cependant les avant-postes des Espagnols nous envoyèrent quelques balles dont l'une tua, à côté de moi, l'adjudant-major Trohiard qui nous avait très bien conduits dans cette escalade. Malgré cette perte, notre but

était atteint, car notre présence sur ce sommet qui commandait le défilé arrêta les Espagnols et permit de reformer nos troupes. Nous restâmes en position jusqu'à la nuit. Alors le général Souham nous fit redescendre dans la plaine où toute la division se trouvait réunie.

Le lendemain on se remit en marche dans le défilé en prenant toutes les précautions négligées la veille et on se prépara à enlever, selon toutes les règles de l'art, la position des Espagnols au col de Suspina. Malheureusement ils n'y étaient plus! On les voyait filer, avec une grande avance, sur Manresa. On essaya de les rattraper, mais en vain; et l'on prit le parti de revenir à Vich, pas très fiers de n'avoir pas su plumer la caille quand nous la tenions.

Pendant ces opérations, le maréchal Augereau était resté à Girone. Mais comme il n'avait pas encore visité Barcelone où commandait le général Duhesme, il se décida à faire ce voyage avec tout le corps d'armée pour escorte, et nous reçûmes l'ordre de nous préparer en conséquence.

Vers la fin de janvier nous partîmes de Vich pour aller d'abord à Aqua Fredda. Le lendemain, dans les environs de Mollet, nous fûmes surpris de trouver des soldats errants et mourants de faim, qui faisaient partie du 7e de ligne; ils nous dirent que, la veille, l'armée espagnole était tombée brusquement sur deux bataillons du 7e de ligne et sur le 14e provisoire de cuirassiers, et avait massacré la plus grande partie de ces troupes. Seule une petite colonne avait pu faire une trouée en se dirigeant sur Barcelone. Les soldats que nous avions rencontrés faisaient partie d'une compagnie qui s'était enfermée dans un couvent et qui aurait été forcée de se rendre si nous n'étions arrivés à temps pour obliger les Miquelets à se retirer.

Nous eûmes bientôt l'explication de cette malheureuse affaire. Le maréchal Augereau avait fait prévenir le général Duhesme de sa prochaine arrivée et lui avait commandé de venir au-devant de lui, en lui indiquant la date et le lieu de la rencontre. Duhesme fut exact au rendez-vous, mais son Excellence le maréchal, qui n'était jamais pressé, s'était mis en retard sans en prévenir le Gouverneur de Barcelone. Celui-ci, après avoir attendu un jour, jugea prudent de rentrer dans la place dont la garde lui était confiée ; mais il eut la malheureuse idée de laisser une partie de ses troupes pour attendre le commandant en chef. O'Donnel, qui était toujours aux aguets et toujours bien informé, ne perdit pas un instant pour se jeter avec toutes ses forces sur ce détachement; et, après l'avoir presque anéanti, s'empressa de filer pour n'avoir pas notre division sur les bras.

Nous n'étions pas très contents d'Augereau qui avait mis à la tête de notre brigade son frère qu'on disait dénué de toute qualité militaire.

Aussi lorsque l'on sut la cause du désastre de Mollet, on ne se gêna pas pour exprimer son mécontentement.

« L'Empereur, disions-nous, aurait bien dû laisser tous ses vieux maréchaux soigner leurs catarrhes dans leurs superbes châteaux. Au lieu de tous ces hommes usés et rassasiés, il nous faudrait des chefs jeunes, actifs et entreprenants, dignes de commander nos bons et braves soldats. Qu'on nous donne des généraux de trente ans, et nous aurons tôt fait de jeter les Anglais à la mer et de mettre au pas les Espagnols fussent-ils commandés par Saint Narcisse et tous les saints du paradis ». Tels étaient nos propos où il y avait peut-être un peu de présomption, mais aussi beaucoup de vérité. Trois jours après notre départ de Vich nous ralliâmes le maréchal qui fit son entrée solennelle à Barcelone. Après un séjour d'une semaine dans les environs de cette ville, notre division reçut l'ordre de rentrer dans ses cantonnements.

CHAPITRE VI

Combats devant Vich (13 et 20 février 1810). 2800 prisonniers faits par notre division.

Nous rentrâmes dans notre bonne ville de Vich, pendant que la division italienne allait camper devant Hostalrich et que le maréchal se casait à Girone.

Presque aussitôt après notre retour, l'armée d'O'Donnel vint prendre position devant nous à ce col de Suspina dont j'ai déjà parlé. Notre division était ainsi cantonnée : notre régiment (42e de ligne) dans la ville de Vich avec l'état-major — 1er léger un peu en arrière sur la route de Girone — un bataillon du 13e léger à Gourp — deux bataillons du 7e léger avec les chasseurs du 5e provisoire à Céléria — un bataillon du 93e de ligne avec un escadron de dragons italiens sur la route de Tono — enfin deux compagnies des dragons du 24e à Vich et le reste du régiment dans les fermes environnantes. Tous les jours les avant-postes de ces corps avaient des escarmouches avec les troupes espagnoles.

Le 13 février, mon bataillon (1er du 42e) eut l'ordre de pousser une reconnaissance entre Gourp et Céléria. Nous rencontrâmes quelques bandes de miquelets qui furent rapidement dispersées et nous revenions dans notre cantonnement, lorsque tout d'un coup on entendit une violente fusillade sur la route de Tono. C'était le bataillon du 93e qui était attaqué. Comme il faisait partie de notre brigade, le colonel Expert, commandant de notre régiment, envoya aussitôt notre bataillon à son secours.

Sans attendre les grenadiers et la 1re compagnie qui formait notre

arrière-garde, nous passâmes devant les postes du 7e et nous arrivâmes rapidement au pied des hauteurs qui dominaient la position du 93e. Il nous semblait qu'en nous portant sur les sommets, nous dégagerions nos camarades de brigade. Accoutumés à poursuivre les Espagnols sans grandes précautions, nous nous mettons à grimper à travers les rochers. Ce jour-là, mon capitaine étant malade, je commandais la compagnie et je fus chargé, à mon grand plaisir, de faire l'avant-garde : je fus tellement fier de ces honneurs que, voulant trop bien faire, je ne tardai pas à faire une sottise.

D'abord j'entraînai si bien mes soldats que nous pûmes en très peu de temps gravir et occuper une première sommité garnie de tirailleurs espagnols. Ceux-ci, vivement pressés par nous, se jetèrent dans une petite gorge broussailleuse qui séparait notre position d'un deuxième mamelon plus élevé et plus important.

Alors, sans réfléchir, sans prendre le temps de bien reconnaître le terrain, je m'élançai à la suite des fuyards. Quand nous fûmes au fond du ravin, l'ennemi, rallié, nous opposa une forte résistance. Je rappelai mes hommes qui s'étaient dispersés en tirailleurs, je les reformai et je fis deux efforts successifs pour déboucher sur l'autre versant : ce fut en vain. J'étais étonné de cette résistance inaccoutumée, et encore plus étonné de voir que les autres compagnies n'accouraient pas à mon aide. Cette sorte d'abandon tenait à ce que mes camarades, mieux placés que moi, venaient de découvrir ce que je ne pouvais voir du fond de mon ravin, une colonne de troupes régulières espagnoles, forte de plus de 2 000 hommes, qui s'avançait contre nous sur les flancs du deuxième mamelon.

Cependant quelques hommes de ma compagnie, s'étant faufilés à travers les buissons, virent cette masse qui allait nous écraser. Effrayés de cette découverte, ils se retirèrent si précipitamment qu'ils entraînèrent à leur suite toute la compagnie; je me trouvai un instant seul : il me semblait qu'après m'être tant avancé le matin, je ne pouvais reculer sans être déshonoré et raillé par les autres officiers. Cependant il fallut bien me résigner à la retraite, et je revins tout honteux près de mes camarades. Ils avaient trop bien vu ce qui s'était passé, pour se moquer de moi; d'ailleurs, en ce moment, nous avions d'autres préoccupations. Car l'ennemi avançait rapidement; nous avions beau faire bonne contenance et leur opposer un feu très vif, voyant notre petit nombre, les Espagnols ne se troublaient pas et avançaient toujours. Bientôt nous dûmes reculer et nous jeter sur le flanc de la montagne du côté de la route de Tono. De là nous voyions les troupes que le général Souham envoyait à notre secours : mais elles étaient encore bien loin! Heureusement nous étions au milieu de grands rochers coupés à pic qui nous servaient de

remparts et nous permettaient de nous maintenir, sans trop de pertes, à portée de fusil de l'ennemi. D'ailleurs nos soldats semblaient bien décidés à ne plus reculer d'une semelle; pour moi, je n'ai jamais été si en train de me battre, j'étais furieux de mon échec et j'aurais voulu prendre ma revanche : j'étais donc prêt à profiter de la première occasion favorable pour partir de l'avant. Et cette occasion ne tarda pas à se montrer. Tout d'un coup nous entendîmes, au-dessous de nous, les tambours battant la charge. C'était nos deux compagnies d'arrière-garde (grenadiers et 1re) qui venaient à notre secours. Ces braves camarades s'étaient aperçus de notre situation critique et, sans attendre d'ordres ils montaient en passant sur notre gauche et venaient déboucher sur le flanc de l'ennemi qui s'était étendu pour nous cerner. Cette attaque força les Espagnols à reculer un instant; aussitôt nous nous élançâmes vers la crête de la montagne, et occupâmes une position qui dominait l'ennemi. Presque en même temps le bataillon du 93e, que nous avions dégagé le matin, venait à son tour nous aider. Attaqués sur trois points, les Catalans se mirent en déroute et nous commençâmes la poursuite. C'est en ce moment que fut tué le sous-lieutenant de ma compagnie qui s'était lancé avec trop d'ardeur sur les fuyards.

Nous rentrâmes dans Vich vers huit heures du soir, bien fatigués, mais amenant 300 prisonniers, et contents de nous être si bien tirés d'une mauvaise passe. Dans cette affaire, comme dans d'autres déjà racontées, on voit des compagnies isolées faire des attaques, occuper des positions de leur propre mouvement, et sans attendre d'ordre. Ce n'était pas habitudes d'indiscipline, mais loi d'absolue nécessité. Dans ces montagnes rocailleuses et boisées de la Catalogne, sans cesse sillonnées par des guérillas redoutables, un détachement devait savoir se tirer d'affaire tout seul, quand il était attaqué, et devait aussi s'élancer au secours des camarades en détresse, sans hésiter, sans demander ou attendre des ordres de chefs souvent très éloignés. Aussi, dans notre corps d'armée, les officiers et même les soldats avaient l'esprit d'initiative développé au plus haut degré. Il en résultait parfois des inconvénients, mais presque toujours on n'avait qu'à se louer de notre liberté de décision et d'action.

Depuis notre retour à Vich, le général Souham ne cessait de représenter au maréchal Augereau combien notre division était exposée, au milieu des montagnes, loin des autres troupes, ayant à une lieue devant elle une armée espagnole de 18 à 20 000 hommes. Le Maréchal s'en souciait fort peu, et sa négligence ne tarda pas à nous exposer à un danger beaucoup plus grand que celui auquel nous avions pu échapper le 13 février.

En effet, le 20 du même mois, trois déserteurs espagnols arrivèrent, vers

sept heures du matin, chez notre colonel qui faisait fonction de commandant de place à Vich, et lui annoncèrent que le général O'Donnell se préparait à nous attaquer dans quelques heures ; ils ajoutèrent qu'il ferait d'abord une feinte sur Gourp où était le bataillon du 3e léger, mais que l'attaque principale aurait lieu sur la route de Tona.

Aussitôt on fait prendre les armes à notre régiment qui se rassemble en dehors de la ville, pendant que les dragons montaient à cheval. Bientôt la fusillade se fait entendre sur Gourp. Après s'être ralentie de ce côté, elle reprit avec plus de vivacité sur les cantonnements du bataillon du 93e et des dragons Napoléon, chargés de défendre la route de Tona. Nous avions avec nous trois pièces de canon, conduites par une compagnie d'artilleurs qui, avec cette témérité habituelle aux Français et souvent si fâcheuse, s'élança à l'ennemi au galop, sans nous attendre. La cavalerie espagnole, qui commençait à déboucher dans la plaine, se jeta sur nos artilleurs, les culbuta et leur prit un canon. Heureusement une charge de nos dragons les sauva et leur permit de reprendre leur pièce : tel fut le début de la bataille.

Notre régiment arrivait le plus vite possible au secours du 93e, et le général Souham nous disposa de la manière suivante : notre 3e bataillon déployé forma la gauche avec les dragons ; au centre le 1er et le 2e bataillons étaient à cheval sur la route de Tona, avec les 3 pièces de canon. La droite était formée par le bataillon du 93e et par un bataillon du 7e. Il nous manquait encore le 1er léger qui, cantonné en arrière de Vich, n'avait pas encore pu nous rejoindre, et un bataillon du 7e qui était au fourrage. Vers dix heures du matin, O'Donnell déploya en face de nous 12 000 hommes d'infanterie et 1 500 chevaux. Heureusement il n'avait pas d'artillerie.

La fusillade la plus vive s'engagea sur tout notre front. L'armée espagnole étendait sa gauche et, croyant notre défaite assurée, voulait nous couper les chemins de retraite. Bientôt O'Donnell forma une forte colonne pour enfoncer notre centre. Nos deux bataillons (1er et 2e), soutenus, par nos trois canons, firent si bonne contenance et tirèrent avec tant de sang-froid sur la dite colonne qu'elle fut, par deux fois, mise en déroute. En ce moment le général Souham, qui était au milieu de nous, reçut une blessure au-dessous de l'œil et fut obligé de se retirer.

C'était au général de brigade Augereau à prendre le commandement de la division ; nous ne le vîmes pas.

Cependant deux bataillons du 1er léger s'étaient dirigés d'eux-mêmes sur la droite où l'ennemi, n'ayant pu rompre le centre, portait tous ses efforts. O'Donnell mit tant d'ardeur dans cette attaque que les quatre bataillons formant notre droite (y compris ceux du 1er léger) furent obligés de reculer.

Alors le colonel Expert, voyant qu'il n'y avait plus de généraux, se décida à prendre le commandement de la division. Il court au-devant du 3e bataillon du 1er léger qui arrivait de Vich, et le dirigea sur notre extrême droite qui risquait d'être tournée. Puis, avec deux compagnies de notre régiment, il ramena au combat les quatre bataillons qui avaient fléchi et qui encore chassèrent les Espagnols devant eux. D'un autre côté un bataillon du 7e léger, revenant du fourrage, s'empara d'une sommité qui dominait l'ennemi; la droite d'O'Donnell, voyant notre succès et se trouvant trop isolée, chercha à se rapprocher du centre et, en exécutant ce mouvement avec trop de précipitation, laissa voir un certain désordre dans ses rangs. Notre colonel s'en aperçut et lança sur elle les dragons qui achevèrent de mettre ces troupes en déroute. Bientôt toute cette armée qui croyait nous envelopper s'enfuit de toutes parts. Nos deux bataillons, formant le centre, étaient restés sans bouger pendant toute l'action et avaient entretenu un feu vigoureux sur les troupes qu'ils avaient devant eux. Quand nos soldats virent la déroute de l'ennemi, nous ne pûmes les retenir et ils se précipitèrent sur les Espagnols. Près de Tona la route était resserrée entre deux montagnes, et, dans cet étroit défilé, on vit bientôt pêle-mêle les vainqueurs et les vaincus : c'est là que nous fîmes le plus de prisonniers. A notre droite, le 24e dragons, ayant vu un régiment suisse d'O'Donnell trop en l'air, l'enveloppa et lui fit mettre bas les armes. Nous fîmes au total 2 500 prisonniers et l'ennemi eut plus de 1 000 hommes tués ou blessés. A la fin de l'action, le général Souham, malgré la douleur que lui causait sa blessure, revint sur le champ de bataille pour nous féliciter. Il loua beaucoup le colonel Expert : du reste tous, officiers et soldats, proclamaient d'une voix unanime que notre colonel, avec son régiment, avait sauvé la division.

Nous rentrâmes à Vich avec les trophées de notre victoire. Malgré ce succès, nous avions toujours à craindre une nouvelle attaque d'O'Donnell que nous n'avions pu poursuivre assez longtemps, dans les gorges de montagnes où ses soldats s'étaient réfugiés. Nous ne pouvions nous dissimuler que, malgré le courage et la discipline de nos soldats, il y avait eu bien de la bonne fortune dans notre victoire du 20; et nous étions d'autant plus inquiets que le général Souham venait de nous quitter et que le commandement de la division était échu, provisoirement, au frère d'Augereau, lequel n'était pas homme à gagner une bataille. Heureusement, le 29 février, on envoya pour nous appuyer une brigade italienne qui prit position à une lieue de Vich.

CHAPITRE VII

Grave échec de Vendrell. Retraite inexpliquée sur Barcelone. Les Gigantes de La Bisbal. Arrivée de Macdonald. Ravitaillement de Barcelone (mars à juillet 1810).

Au commencement de mars 1810, les deux divisions se réunirent à Vich et se mirent en route à sept heures du soir pour marcher sur Manresa : notre division passa par le col de Suspina, ainsi que la division italienne plus à droite. On marcha, avec de légers repos, jusqu'au lendemain à cinq heures du soir et on prit position devant Manresa. Cette marche forcée nous faisait croire que nous allions avoir une affaire sérieuse, mais tout se borna à détruire une fabrique de poudre à canon. Le lendemain matin, on se remit en route et, après avoir campé successivement à Espinette, au pied du célèbre Montserrat, et à Molins del Rey, nous vînmes coucher à Villafranca. Le maréchal Augereau était arrivé par la grande route à Barcelone, et monsieur son frère, général de brigade, commandait non seulement notre division, mais encore la division italienne du général Pino rappelé en Italie.

Malgré les observations des meilleurs officiers du corps d'armée, le général de brigade Augereau décida qu'on laisserait, entre Villafranca et Vendrell, un détachement composé de six compagnies, dont trois de notre division et trois de la brigade italienne qui marchait avec nous.

Après avoir mis à exécution cette résolution désastreuse, notre illustre général, Augereau II, nous fit voyager presque à l'aventure pendant une douzaine de jours, tantôt donnant l'ordre d'accélérer la marche, tantôt nous retenant dans les cantonnements. Enfin nous vînmes prendre position en avant de Reus.

L'armée d'O'Donnell était campée en partie à Tarragone, en partie dans un camp retranché près de cette ville : nous étions donc presque en contact avec les Espagnols, et chaque matin nous brûlions des cartouches.

Quelques jours après notre arrivée devant Reus, nous vîmes, de notre camp, qu'on faisait des réjouissances à Tarragone; et O'Donnell eut l'aimable attention de nous faire savoir que ces fêtes avaient pour but de célébrer la défaite des six compagnies laissées si imprudemment à Vendrell par l'illustre frère du maréchal. O'Donnell, tombant sur ces malheureuses troupes, avec toute son armée, les avait massacrées ou faites prisonnières.

En arrivant à Reus, nous avions reçu l'ordre de maintenir dans Tarragone l'armée d'O'Donnell, pendant que le général Suchet ferait le siège

de Lérida. Sauf l'obligation de faire de fréquentes reconnaissances pour surveiller l'ennemi, nous n'étions pas trop mal à Reus. A la vérité nous n'avions guère de vivres, mais nous étions habitués à ces privations, et personne ne murmurait dans notre camp.

Or, un beau matin, on nous fit décamper et reprendre le chemin de Barcelone, sans même avertir le général Suchet et en laissant à découvert l'armée chargée du siège de Lérida. O'Donnell ne manqua pas de profiter de notre départ et se jeta sur les troupes du général Suchet. Celui-ci, grâce à ses bonnes dispositions et au dévouement héroïque du 13e cuirassiers, put se tirer d'affaire tout seul et continuer le siège de Lérida.

On se demandait dans notre corps d'armée quel pouvait être le motif de ce brusque départ. Les uns disaient qu'Augereau II s'ennuyait à Reus. Les autres prétendaient que Monseigneur le Maréchal avait désiré revoir son cher frère et le féliciter de sa belle campagne et surtout de l'affaire de Vendrell. Toujours est-il que nous filions sur Barcelone.

Pendant les premiers jours de cette belle retraite, les Espagnols inquiétèrent fortement notre arrière-garde et il fallut une démarche des colonels des deux divisions pour obtenir que le colonel Delort fût autorisé à prendre quelques compagnies de voltigeurs et ses dragons du 24e, afin de mettre à la raison nos adversaires. Delort eût vite fait de culbuter les miquelets en leur faisant pas mal de prisonniers.

Nous pûmes donc rentrer tranquillement à Barcelone et, après quelques jours de repos, notre division vint camper près de Girone, pendant que la division italienne faisait le blocus d'Hostalrich.

En ce temps-là, nous apprîmes sans déplaisir que le maréchal Macdonald, duc de Tarente, venait prendre le commandement de notre armée. Notre division eut pour chef le général Frère avec les barons Ficotier et De Lorancez pour commander les brigades. On était en avril 1810. Notre division quitta alors les environs de Girone pour aller prendre ses cantonnements à San Felice, Palamos et Labisbal où résida notre régiment. Il y avait à peine dix jours que nous y étions, quand nous reçûmes l'ordre de partir précipitamment afin de coopérer au blocus d'Hostalrich. Notre division prit position sur des hauteurs escarpées, séparées de la forteresse par une petite rivière appelée Tordillas. La nuit du troisième jour après notre arrivée, la garnison d'Hostalrich, pressée par la faim, s'échappa sans tambour ni trompette; et le lendemain nous vîmes l'unique gardien de la place nous faire signe que l'oiseau s'était envolé et que nous pouvions entrer tranquillement dans le fort. L'endroit par lequel s'étaient échappés les Espagnols était si escarpé et si périlleux que nos chefs avaient jugé inutile de le faire

garder. Malgré l'avance qu'avaient sur nous les fugitifs d'Hostalrich, on se mit à leur poursuite et les pauvres diables étaient si affaiblis par la faim et les privations de toute nature, qu'on reprit le lendemain matin une partie de la garnison avec le gouverneur de la place. La première expédition que nous fîmes avec le duc de Tarente consista à conduire un convoi de vivres à Barcelone à la fin de mai. On eut le mauvais temps, mais on ne vit pas un miquelet et le convoi arriva à bon port.

Notre régiment put rentrer dans son cantonnement de Labisbal assez tôt pour assister à la procession de la Fête-Dieu, à laquelle s'ajoute, dans cette ville, une singulière cérémonie. Deux grandes marionnettes de huit à dix pieds de haut, portant le costume des anciens Maures, sont amenées devant l'église; cachés sous leurs robes, des hommes les font marcher ou plutôt pirouetter au son d'un tambourin et d'une sorte de fifre, musique pareille à celle qui fait danser les ours. Ces « Gigantes », comme les appellent les Espagnols, marchent en tête de la procession, respectueusement escortés par la junte municipale, par les autorités, par les gens les plus recommandables de la ville en habit de cérémonie. Après la procession, on reconduisit à la maison de ville ces mannequins qui furent remisés pour un an.

J'avoue qu'une pareille bambochade me parut très ridicule, mais j'eus beau prendre des renseignements, je ne pus savoir quel fait historique ou quelle légende était l'origine de cette cérémonie : je demandai vainement à plusieurs prêtres espagnols ce qu'ils en savaient. Les curés que j'ai pu voir dans les montagnes de Catalogne s'occupaient plus de leurs prébendes que des faits historiques ou des légendes. Comme je faisais, par étourderie de jeunesse, quelques plaisanteries sur ces graves magistrats escortant deux grandes poupées, un de ces prêtres me dit aigrement que David avait bien dansé devant l'Arche. Je lui répondis qu'on ne pouvait comparer les pantins de Labisbal à l'Arche d'Alliance qui, dans les combats, servait de drapeau et de signe de ralliement aux Hébreux. J'ajoutai que si David avait dansé, il avait dû le faire aux sons d'une meilleure musique que le fifre et le tambourin des Gigantes. Sur ce point je pouvais bien me tromper, car la musique, au temps de David, ne devait pas être merveilleuse. Je ne parlais pas très couramment l'Espagnol, mais dans nos régiments, qui depuis cinq ou six ans, étaient en contact avec les montagnards de Calabre et de Catalogne, on s'était forgé une sorte de langue franque composée de mots français, italiens, espagnols et même latins, avec laquelle nous arrivions à nous faire comprendre.

Je crois avoir déjà dit qu'en Italie, pendant mes loisirs à Brescia, j'avais pris des leçons d'italien de façon à parler correctement cette langue : mais je n'avais pas mordu à l'espagnol, dont la prononciation

gutturale me déplaisait. Les jeunes officiers se mettaient parfois au défi de prononcer des mots comme « Badajoz » et l'on riait des grimaces que nous faisions pour faire sortir de notre gosier ce *j* qui tient du *g*, de l'*h* et même de l'*r*.

Dans le mois de juillet nous fîmes un nouveau convoi pour Barcelone; et cette fois on trouva O'Donnell et son armée entre Care de Dio et Gronolier. Ils essayèrent de couper le convoi en attaquant notre flanc droit: le 7e de ligne et le 1er léger soutinrent victorieusement le choc pendant que le convoi défilait. Nous formions le flanc gauche et n'eûmes qu'à regarder.

Le maréchal Macdonald, pensant qu'O'Donnell reviendrait à la charge, nous rassembla dans la plaine et fit parquer les voitures : mais les Espagnols avaient reçu une trop bonne leçon pour recommencer leur attaque. Seulement nous trouvâmes un ennemi plus terrible qu'eux dans les marais de Moncorde où notre régiment dut bivouaquer cette nuit-là. Deux jours après à San André, beaucoup de mes camarades furent, comme moi, pris par la fièvre des marais, le plus terrible mal que je connaisse.

CHAPITRE VIII

La fièvre des marais. Neuf mois de maladie à Perpignan. Découragement. Nomination de capitaine (août 1810 à mai 1811).

On me ramena à Girone dans une charrette d'où je fus bientôt dirigé sur Figuières. Le chirurgien-major de cette place était un de mes compatriotes. Il me fit avoir un logement dans la forteresse et, en quelques jours, coupa ma fièvre ; je profitai d'un convoi pour retourner à Girone. A peine dans cette ville, j'eus de nouveaux accès très violents qui me mirent dans un tel état de délabrement et de faiblesse que, me voyant incapable de reprendre mon service, je vins à Bellegarde où il y avait un petit dépôt de mon régiment : puis, dans l'espoir de trouver à Perpignan de bons médecins, je me fis conduire dans cette ville où je suivis divers traitements, soit par les jus d'herbes, soit par les drogues minérales. Rien n'y faisait. Seulement j'avais le plaisir de la variété : car cette maudite fièvre était tantôt tierce, tantôt quarte, ou double-tierce ou continue. Quand elle me quittait, j'étais tourmenté par le chagrin de n'être pas à mon régiment et de voir ma carrière brisée. Au mois de mai 1810, mon colonel m'avait annoncé formellement qu'avant la fin de l'année j'aurais les épaulettes de capitaine et la croix de la Légion d'honneur. Je sentais que, tant que je traînerais cette fièvre dans les rues de l'ennuyeuse ville de Perpignan, je n'obtiendrais rien; c'est là, je peux

le dire, la période la plus triste de ma vie, loin de mes parents, loin de mes camarades, ne trouvant personne pour m'encourager ou me consoler, j'avais des nuits de véritable désespoir. Heureusement je dénichai quelques ouvrages d'histoire dont la lecture me soulagea.

Je restai pendant sept mois à Perpignan : enfin je résolus de retourner dans mon régiment, dussé-je laisser mes os en route.

Je me rendis à Oloron pour passer en Espagne par Jaca. Mais hélas! la fièvre me reprit, et je dus m'aliter à Oloron. Cependant l'air des montagnes me fit du bien. Ma santé se fortifia dans cette jolie petite ville. Bien différents des gens de Perpignan, les habitants d'Oloron sont bons et affables : le sang y est très beau; filles et garçons sont lestes et bien faits; l'aspect du pays est très riant; cet ensemble de coteaux, de petites prairies, cette rivière limpide, tout rend le séjour de ce pays agréable.

Cependant j'allais quitter Oloron pour Jaca, lorsqu'un jour je vis arriver un très nombreux convoi de prisonniers espagnols, venant de Tarragone et escortés par deux bataillons du 7e de ligne. Ce régiment avait fait partie de ma division pendant les campagnes de Catalogne de 1808 à 1810. Je fus donc bien vite reconnu par les officiers qui m'embrassèrent et me demandèrent où j'allais; je leur répondis que je me préparais à quitter Oloron pour chercher mon régiment; ils se mirent à rire et l'un d'eux me dit : « Si tu cherches ton régiment, tu n'iras pas loin, car tu viens d'être nommé capitaine au 7e de ligne. » Je n'osais croire à cette bonne nouvelle. Le colonel, que j'allai voir, me la confirma et me donna le commandement d'une compagnie dont le capitaine était forcé de rentrer en France. J'étais si heureux que je fus presque guéri. J'avais mes épaulettes de capitaine mais la croix d'honneur m'avait échappé : je ne la rattrapai qu'à Bautzen, deux ans après, et lorsque j'étais déjà chef de bataillon.

CHAPITRE IX

Armée d'Aragon. Combat de taureaux de Téruel. Campagne de Valence. Bataille et prise de Sagonte. Investissement et capitulation de Valence. Départ pour la Grande Armée (juin 1811 à avril 1812).

Dès que les prisonniers furent remis au détachement venu de Perpignan, je partis pour Sarragosse avec mon nouveau régiment.

Mais je n'étais pas au bout de mes peines. J'étais toujours très faible, j'avais les pieds enflés; et je souffris beaucoup pendant les premières

étapes. Cependant j'allais toujours, espérant me reposer à Sarragosse. Hélas! cet espoir fut déçu. Le lendemain de notre arrivée dans cette ville, le maréchal Suchet vint y triompher de la prise de Tarragone et l'on fit de grandes fêtes à ce sujet : mais, deux jours après, lorsque nous nous préparions à faire la belle jambe dans les rues de l'ancienne capitale des rois d'Aragon, nous reçûmes *à dix heures du matin* l'ordre *de partir à midi*, — à midi au mois de juillet et en Aragon! — Quel plaisir pour un convalescent! Il fut impossible jusqu'au soir de faire des repos, car, dans ces plaines couvertes de bruyères et sans ombrage, on souffrait plus en s'arrêtant qu'en marchant, tant la terre était brûlante. Pour comble de malheur on ne trouvait pas d'eau. Nous fîmes ainsi route jusqu'à Catalayud en quatre étapes, et deux jours après nous reprîmes la route de Sarragosse, sans savoir le motif de cette un peu longue promenade.

On nous laissa trois jours de repos : puis on nous fit partir pour Téruel, sur les frontières de Castille, où les guérillas infestaient la campagne.

La fièvre me reprit en route, et j'arrivai en triste état à Téruel. Le lendemain nous devions faire une expédition contre l'ennemi; mais je me sentais dans l'impossibilité de marcher. Si j'avais été dans mon ancien régiment où j'avais fait mes preuves de bravoure, je ne m'en serais pas inquiété, mais j'étais dans un nouveau corps : et le premier jour où l'on devait recevoir des coups de fusil, j'allais me mettre au lit! Tous les militaires comprendront quel était mon ennui. J'allai trouver mon commandant et je lui exposai ma situation. Il me consola et me dit que les officiers du 7e de ligne m'avaient vu à l'œuvre dans les combats de Vich, et comprendraient bien que la maladie pouvait seule m'empêcher d'aller au feu. Puis il alla trouver le colonel qui m'envoya, par un officier, l'ordre de rester à Téruel avec le détachement qui gardait les bagages, et me fit dire qu'il me conseillait d'acheter un cheval et de m'en servir pendant les étapes jusqu'à complète guérison. Du reste notre régiment revint de son expédition sans avoir tiré un coup de fusil.

Nous fûmes tranquilles pendant quelque temps : les habitants de Téruel, qui commençaient à s'apprivoiser avec les Français, nous annoncèrent qu'il y aurait bientôt un combat de taureaux dans la ville, et nous vantèrent d'avance les beautés de ce spectacle. On prépara à cet effet une place autour de laquelle on dressa des madriers afin que les taureaux ne pussent faire de mal aux spectateurs. Mais s'il y avait une place et des taureaux, il n'y avait pas de toréador : je ne sais pour quelle raison il s'était éclipsé. Toujours est-il que, quand le premier taureau lâché fut au milieu de l'enceinte, il se mit à nous regarder très débonnairement et, ne voyant rien venir, il fit demi-tour et s'en alla à pas comptés dans sa loge.

Alors les gens de Téruel, très déçus et très courroucés, se mirent à faire un grand vacarme, criant : *toro*, *toro*, et s'efforçant de démolir la palissade, puis ils se retirèrent chez eux aussi satisfaits que s'ils avaient vu l'estocade de cinq ou six taureaux.

Le général Harispe commandait notre division et le général Paris notre brigade composée du 7e et du 116e de ligne, lorsque cette brigade se mit en route, à la fin d'août 1811, pour aller du côté d'Albarassin, faire rentrer les contributions. Ce n'était pas un métier bien gai et bien glorieux : mais il n'était pas non plus bien fatigant. Ma bonne étoile voulut qu'on me laissât, après la 1re étape, à Xéa, avec deux compagnies pour assurer la correspondance avec Téruel et pour faciliter la rentrée des impôts. Je m'installai avec ce détachement dans un immense couvent abandonné. Je fis ouvrir, devant les portes, de grands fossés et créneler les murs. Tous les soirs, je faisais rentrer les postes du dehors, je barricadais les portes et plaçais des sentinelles sur les balcons. Je restai environ trois semaines dans ce poste sans autre accident que la perte d'un sergent qui, malgré mes ordres, alla se promener seul dans les environs (histoire d'amour) et fut sans doute pris et pendu par une de ces guérillas qui circulaient, invisibles, autour de nous.

Le séjour de Xéa acheva ma guérison, et j'étais en très bon état lorsque, le 15 septembre 1811 (au moment de l'apparition de la comète), notre division se mit en route pour rejoindre, par les montagnes, l'armée du maréchal Suchet qui allait à la conquête du royaume de Valence.

Laissant Ségorbe à gauche et passant par Villa Hermosa, nous fîmes notre jonction à quelques lieues de Villaréale où l'on séjourna. Puis nous arrivâmes à Alminara d'où l'on découvrit la ville de Murviedro (l'ancienne Sagonte si célèbre pendant les guerres des Romains et des Carthaginois). Les Espagnols avaient mis une nombreuse garnison dans le fort qui couronne le sommet de la montagne, sur le versant de laquelle est bâtie la ville moderne.

La division Habert suivit la grande route; et, malgré les coups de canon du fort, entra dans la ville de Murviedro. Notre division prit sur la droite et notre brigade vint passer presque au pied du fort. Le général Paris nous mit un moment en bataille à quart de portée des canons de la place. L'ennemi ne manqua pas de nous envoyer force boulets et obus : heureusement le tir était très défectueux, sans quoi cette fanfaronnade eût coûté la vie à beaucoup de soldats.

Nos compagnies de voltigeurs se glissèrent sous les rochers et purent se loger à demi-portée de fusil des murs de la forteresse.

Après une reconnaissance poussée sur la route de Valence jusqu'à La Chartreuse, notre brigade vint s'établir à droite de cette route et en avant du fort; à notre gauche était la brigade Montmarie qui faisait

partie de la division Habert. On commença alors les travaux du siège de Sagonte, et les batteries de brèche ne tardèrent pas à être établies : mais, sans attendre qu'elles eussent fait une brèche suffisante, on tenta un assaut qui ne réussit pas, et dont nous eûmes le spectacle depuis notre camp.

Pendant qu'on cherchait à agrandir la brèche, on eut avis que l'armée espagnole sous les ordres du général Blake était sortie de Valence avec l'intention de nous attaquer et de nous forcer à lever le siège de Sagonte. On se prépara donc à la bataille.

Comme notre division appuyait sa droite sur d'assez hautes montagnes, je reçus ordre du général Paris de me porter, un peu avant le jour, sur les hauteurs avec ma compagnie pour m'opposer aux Miquelets, s'ils cherchaient à inquiéter notre flanc droit. Mais je n'aperçus, que de loin, quelques détachements espagnols : après avoir placé les postes avancés, je portai la plus grande partie de ma compagnie sur la plus haute sommité, dominant la plaine, afin de saisir le moment convenable pour redescendre, ayant ordre de rejoindre mon régiment dès qu'il serait arrivé à ma hauteur. De mon rocher, je voyais les mouvements des deux armées; je voyais les états-majors galoper, les tirailleurs faire le coup de feu en avant des lignes de bataille, qui tâtonnaient le terrain pour s'aborder. Aussitôt que je crus notre régiment arrivé à ma hauteur, je réunis mes hommes et quittai le rocher pour venir prendre part à l'action.

Mais je calculai mal mon mouvement; et, malgré une descente très rapide, l'engagement était déjà commencé quand je pus rejoindre mon corps. Au moment où j'arrivai, nos hussards, qui avaient tenté d'arrêter la marche de l'ennemi, furent ramenés et culbutés par la cavalerie espagnole qui, continuant sa poursuite, pénétra même dans nos rangs et alla se reformer sous la protection d'une forte colonne d'infanterie postée sur une colline en face de nous. Nous nous attendions à une nouvelle charge : mais le général Harispe accourut pour rétablir l'ordre : il laissa en réserve le 116e de ligne et le 4e de la Vistule, et, après avoir formé notre régiment en colonne, se mit à notre tête et nous lança à l'attaque de la colline : l'infanterie espagnole fit d'abord bonne contenance et fournit un feu plus régulier et mieux ajusté que d'habitude; mais elle ne put résister à notre charge à la bayonnette très rondement menée, en sorte que notre régiment resta maître du mamelon, sur lequel nous fûmes rejoints par un des régiments de réserve et une batterie d'artillerie. Cependant les Espagnols, qui attachaient une grande importance à cette position, revinrent sur nous : il y eut un moment de désordre pendant lequel la cavalerie ennemie tenta d'enlever nos canons.

Mais notre division, soutenue par les dragons et les hussards, resta maîtresse de la colline si chaudement disputée, et qui se trouvait pour

ainsi dire au milieu de l'armée espagnole. On se battait encore assez vivement sur la gauche de notre ligne et nous voyions très bien les attaques des fantassins et les décharges de l'artillerie. Mais bientôt les Espagnols, partout repoussés, se mirent en retraite dans un tel désordre qu'une de leurs divisions, forte de 3 000 hommes, mit bas les armes non loin de Betera.

On fit plus de 5 000 prisonniers dans cette belle journée dont le plus glorieux résultat fut la reddition du fort de Sagonte. La garnison de cette place, le soir même de la bataille, mit bas les armes, en sorte que l'armée du général Suchet fit en ce jour 8 000 prisonniers. Le 30 octobre notre division prit position à Betera et la ville de Valence fut sommée de se rendre. Mais, malgré la consternation des Espagnols, le général Blake rejeta cette proposition.

Quelques jours après, nous vînmes camper sur les hauteurs de Paterna, village situé à environ une lieue de Valence en remontant le Guadalaviar. Les Espagnols, qui étaient établis sur la rive droite de ce petit fleuve, nous tirèrent quelques coups de canon quand ils virent que nous mettions des postes sur la rive gauche. Notre brigade resta dans les environs de Paterna, ayant à sa gauche la brigade Klopiski de la division Harispe. Le général Habert était avec sa division à cheval sur la route de Sagonte à Valence et construisait des redoutes pour commander ce passage. Le général Robert, avec une brigade d'infanterie et les cuirassiers, occupait Betera et avait des postes jusqu'à Liria, enfin le général Meusnier protégeait les convois qui venaient de l'Aragon.

Nous restâmes dans cette position, très tranquilles : car les Espagnols ne nous inquiétaient nullement. De temps en temps le général Harispe nous faisait prendre les armes et passer la rivière au-dessus de notre camp pour molester un peu l'ennemi, et aussi, je pense, afin d'éviter que ses soldats perdissent l'habitude de tirer et de recevoir des coups de fusil. Ce repos dura près de deux mois.

Enfin, dans la nuit du 24 au 25 décembre, les préparatifs du siège étant terminés, on se disposa à passer, pour de bon, le Guadalaviar. Nous entendions les Espagnols chanter la messe de minuit dans leur camp, tandis que l'on conduisait les chevalets pour établir les ponts devant Paterna. Le 25, avant le jour, notre division était tout entière sur la rive droite de la rivière et la division Reille ne tarda pas à venir se joindre à nous.

Il faisait un temps magnifique, toute l'armée avait reçu l'ordre de se mettre en grande tenue : tous les soldats avaient des pantalons blancs. Le général Suchet, en brillant uniforme de maréchal, nous passa en revue sur un terrain légèrement ondulé. Je n'ai jamais vu une plus belle revue. Après avoir parlé à chaque régiment, le maréchal nous fit mettre en marche.

L'infanterie ne formait qu'une colonne par pelotons. Le 13e cuirassiers marchait sur notre droite, le 24e dragons sur notre gauche : les hussards du 4e éclairaient notre marche avec une compagnie de voltigeurs de notre régiment. Notre division se dirigea sur la pointe du lac d'Albufiera pendant que la division italienne attaquait le camp des Espagnols. Ceux-ci opposèrent une vive résistance, mais enfin furent ramenés dans Valence. La division Habert passa la rivière entre la ville et le port, et fut remplacée dans sa position par les troupes du général Meusnier.

Notre division avait pour objet d'arrêter les assiégés dans le cas où ils tenteraient de sortir de la place; et nous devions, s'il était possible, les enfermer entre le lac et la ville : mais on ne rencontra qu'un escadron de lanciers espagnols qui, après avoir blessé quelques-uns de nos hussards, furent obligés de rentrer dans la ville. Alors, de concert avec la division Habert, nous nous rabattîmes sur Valence et, dans ce mouvement, nos soldats firent un grand butin. Car les Espagnols, qui cherchaient à quitter la ville assiégée, se trouvèrent pris au milieu de nos troupes et abandonnèrent un grand nombre de chevaux et de mulets chargés d'objets précieux.

Le soir la place de Valence se trouva investie. Cette ville, située sur la rive droite du Guadalaviar, se trouve en quelque sorte dans une presqu'île formée par le fleuve et la mer. Les assiégés avaient entouré d'une ligne bastionnée la partie de la ville qui n'était défendue ni par la mer ni par la rivière. Cette ligne avait plus d'une lieue de développement. Dans les derniers jours de décembre, nos camps étant établis, on construisit deux redoutes sur la route de Valence à Madrid; puis on dirigea des tranchées sur les deux extrémités de la ligne bastionnée.

Les batteries de brèche étaient à peine établies qu'on s'aperçut que les Espagnols avaient abandonné leurs retranchements, en sorte que, sans difficulté, nous pûmes occuper les maisons des faubourgs. On fut bientôt à une portée de pistolet des murs de la ville, qui, revêtus précipitamment de quelques bastions d'une solidité douteuse, ne pouvaient nous opposer une longue résistance. Cet état de choses engagea probablement le général Blake à capituler le 8 janvier 1812 : la garnison, forte de 14 000 hommes, resta prisonnière.

Le jour de la capitulation, mon régiment partit pour San Philippe de Xativa et de là se rendit à Alcoy, petite ville peu éloignée d'Alicante.

Nous y étions depuis quinze jours lorsque l'ordre arriva d'envoyer en France les cadres des troisièmes bataillons pour le recrutement de la Grande Armée. Je faisais partie du 3e bataillon du 7e, et j'étais en conséquence obligé de quitter mon régiment. Après avoir versé nos hommes dans les autres bataillons, nous nous mîmes en route : mais je ne devais pas aller bien loin avec mes camarades! Déjà depuis quelques jours je

me sentais souffrant et en arrivant à San Felippe (deuxième étape après Valence) je fus pris d'une fièvre terrible. On dut me descendre de cheval, me mettre au lit : j'avais un délire tel que je ne reconnus pas mes camarades qui venaient chercher de mes nouvelles et qui furent obligés de partir en me laissant presque mort et dénué de tout secours. J'avais une fièvre putride qui me retint à San Felippe jusqu'à la fin de février. Je pus alors rentrer à Valence où j'attendis jusqu'au 15 mars un convoi pour revenir en France. J'étais accompagné de quelques officiers qui quittaient, comme moi, l'Espagne. Ce n'est pas sans peine et sans danger que nous pûmes arriver à Jaca, après avoir échappé aux bandes de Mina qui barraïent la route de France au pied des Pyrénées. A partir de Jaca, nous pouvions voyager sans escorte, et nous allâmes d'abord dîner à Caffran. Mais, assez imprudemment, nous voulûmes, sans guides, traverser le Port, dans la soirée. Quoique nous fussions au mois d'avril, il y avait encore beaucoup de neige, et le mulet qui portait nos bagages s'abattit plusieurs fois : ce n'est pas sans péril que nous sortîmes de là. Mais enfin nous pûmes arriver à une auberge sur le territoire français. Quand nous nous trouvâmes près d'un bon feu, à table devant une cuisse d'oie salée, notre bonheur fut complet. Le lendemain je couchai à Oloron et retrouvai avec plaisir la cuisine française au lieu des méchantes soupes à l'huile et à l'ail des Espagnols. De là je me mis en route pour rejoindre à Turin le cadre de mon bataillon.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

BULLETIN HISTORIQUE

UN ADVERSAIRE DE NAPOLÉON

FRÉDÉRIC DE GENTZ

(D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT [1])

On a beaucoup parlé — et l'on parlera longtemps encore — de la versatilité politique de Frédéric de Gentz. Partisan résolu, puis adversaire passionné de la Révolution française, il professa à l'égard de Napoléon des sentiments également contradictoires, et l'on voit généralement en lui un diplomate sceptique et indolent, se vendant au plus offrant, traître à sa foi et à son idéal, au demeurant « serviteur convaincu de toutes les monarchies absolues[2] ». Il nous apparaît essentiellement comme l'Eminence Grise de Metternich, corrompu, clairvoyant, ironique et frivole, et c'est sous cet aspect « doucettement immonde » qu'il est devenu une figure familière aux lettrés, depuis que M. Edmond Rostand l'a mis sur la scène dans l'*Aiglon*[3]. — Or il suffit de parcourir sa correspondance pour apercevoir très vite quelque chose de plus sérieux et de plus sincère qui force la sympathie : *bitterer Ernst*, a-t-il dit lui-même en définissant un jour sa propre attitude. Son pays d'adoption a commencé de lui rendre justice et, dans une étude d'ensemble parue à Vienne en 1901, M. Eugène Guglia a loué vigoureusement son intelligence et son talent. M. Robinet de Cléry poursuit cette réhabilitation en s'attachant exclusivement aux idées politiques de Gentz : il en recherche les origines, il en détermine la courbe, il en précise les conséquences. Ce n'est pas une biographie proprement dite : c'est une analyse psychologique, extrêmement délicate et fine, et qui,

1. Robinet de Cléry, *Un diplomate d'il y a cent ans : Frédéric de Gentz (1764-1832.)* Paris, Payot, 1917, in-16, 308 pages.

2. L'expression est du comte Fleury, dans l'édition qu'il a donnée en 1901 des *Souvenirs du Congrès de Vienne* par le comte de Lagarde-Chambonas (p. 39).

3. Edmond Rostand, *l'Aiglon* : acte I, scènes III et VIII ; acte IV, scènes I, XIII et XIV.

pour mieux pénétrer les éléments de cette pensée, s'est limitée aux « années de formation », dont on ne saurait exagérer l'importance et la richesse. « Le but de la présente étude, écrit M. Robinet de Cléry, est de montrer l'*évolution des idées* de Gentz jusqu'au lendemain du Congrès de Vienne. »

Ces idées proviennent, semble-t-il, de trois influences essentielles. Tout d'abord son éducation protestante l'éloigna de toute espèce de mysticisme et, si grandes que soient les sympathies qu'il ait dans la suite manifestées en faveur du catholicisme, ces sympathies prouvent seulement combien son esprit était largement ouvert à tous les courants de la pensée contemporaine. D'autre part il a été nourri dès sa jeunesse aux préceptes de l'*Aufklärung* : rationalistes français, philosophes populaires allemands, tous croient au perfectionnement indéfini de l'humanité, dont ils voient l'idéal plus ou moins réalisé dans l'Europe du XVIIIe siècle. « L'idée d'une perfectibilité indéfinie, écrit à son tour Frédéric de Gentz, est une idée de la raison aussi nécessaire que celle d'un Être Suprême ou que celle d'une permanence éternelle des substances » (article de 1795 sur l'*Influence de la découverte de l'Amérique*). Il revient là-dessus à différentes reprises et proclame sa foi dans la supériorité du XVIIIe siècle dont les lumières et la culture s'opposent au désert d'obscurantisme (*ödeste Dunkelheit*), à l'ignorance grossière (*grobe Unwissenheit*) du Moyen Age. Ce grand « conservateur », ce « réactionnaire » fut en réalité un homme de son temps. Celui dont le nom reste associé à la politique de Metternich et à celle de la Sainte-Alliance n'est point un traditionaliste à la manière des romantiques catholicisants avec qui on l'a souvent confondu. Ce qui est vrai, c'est que son Aufklärung fut corrigée par Rousseau et approfondie par Kant. Le maître de Königsberg, dont Frédéric de Gentz suivit les cours de 1783 à 1785 et avec qui il resta en relations, croit au triomphe du progrès, mais il le fonde sur une philosophie de la lutte. « Tout progrès est dû, selon lui, à un antagonisme.... Rien de durable n'a été atteint par l'union. Nous devons tout aux rivalités des hommes entre eux, qui les ont stimulés à l'action. Mais ces rivalités, bien qu'elles soient égoïstes, finiront par se faire équilibre. » Et voilà le fondement rationnel d'une idée que Gentz appliquera au gouvernement intérieur de l'État.

Ainsi s'élabora, lentement, solidement, un système qui n'est pas celui de Metternich et auquel il fut fidèle jusqu'au bout. « A travers une des périodes les plus troublées de l'histoire et le désordre de sa propre existence, Prussien ou Autrichien, publiciste ou homme d'État, Frédéric de Gentz garda en lui l'empreinte du protestantisme luthérien, de l'*Aufklärung* et de la doctrine kantienne. »

Cette triple influence, qui fit de lui un rationaliste à la mode du

XVIIIe siècle, détermina son attitude en face de la Révolution française, qui fut pour lui « le plus grand événement de sa vie intellectuelle et morale ». Affirmation qui peut sembler paradoxale; car, dans l'éloignement et l'obscurité de sa vie, — il n'était qu'un petit fonctionnaire prussien, référendaire au *General Direktorium* de Berlin, — ce bouleversement politique et social ne pouvait être qu'un objet indifférent de réflexions philosophiques et d'études politiques. Mais Gentz savait se passionner pour tout ce qu'il croyait devoir être utile au bien de l'humanité. Il voit dans la Révolution française une application des théories du *Contrat Social* et un souvenir des maximes de Montesquieu. Les décrets de l'Assemblée Constituante excitent son enthousiasme parce qu'ils font reposer la légitimité du pouvoir royal sur la fidélité aux engagements pris. « Je regarderais l'échec de cette Révolution comme un des plus grands malheurs qui aient jamais frappé le genre humain. » En cela, d'ailleurs, il ne fait que partager l'opinion de toute la bourgeoisie berlinoise qui applaudit à ce grand affranchissement de l'humanité en général et de la bourgeoisie en particulier. En 1791 encore, il conserve toute sa foi révolutionnaire, il voit en Mirabeau « un bienfaiteur de l'humanité ».

Or ces idées vont brusquement se modifier sous la poussée des événements. Gentz sera « converti » aux doctrines contre-révolutionnaires lorsqu'il verra l'Assemblée Législative incapable de maintenir la constitution qu'il avait d'abord saluée avec tant d'allégresse comme la réalisation de son idéal politique et lorsqu'il constatera l'écroulement si rapide d'un édifice si laborieusement élaboré. A ces raisons intellectuelles s'ajoutent des causes psychologiques que M. Robinet de Cléry recherche dans les relations personnelles et les lectures mêmes de Frédéric de Gentz. Ce n'est pas en vain que Gentz est lié d'une grande amitié avec Garve, chercheur modeste et consciencieux, type du laborieux médiocre et sans envergure, mais dont les critiques sur la confiscation des biens du clergé commencèrent d'ébranler son idéal politique révolutionnaire. Ce n'est pas en vain qu'il fréquente assidûment chez Humboldt, dont la dialectique hardie le séduit et dont le dilettantisme aimable contribue à lui donner cette nuance de scepticisme qui fut vraiment pour lui le commencement de l'esprit critique[1]. Remarquons enfin que c'est par la traduction du pamphlet de Burke que Gentz débuta, en 1793, dans le domaine des ouvrages politiques de longue haleine. Le livre de Necker — un autre protestant — sur *le Pouvoir*

1. C'est à Paul Wittichen que revient le mérite d'avoir démêlé le premier quelle fut l'action de Humboldt sur Gentz. Cf. *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, XIX, 2. *Zur inneren Geschichte Preussens während der französischen Revolution : Gentz und Humboldt.*

exécutif fit sur lui une impression plus profonde encore : sa critique de l'œuvre de l'Assemblée Constituante, ses réflexions sur la façon dont elle aurait pu agir, d'autres passages encore ont beaucoup frappé Gentz qui s'en est inspiré très directement.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, des motifs — subjectifs ou externes — de cette « conversion antirévolutionnaire », il est certain qu'elle absorba pour une dizaine d'années toute l'activité politique de Gentz. Désormais ses traités, essais et articles ont trait, à peu d'exceptions près, à la Révolution française. C'est ainsi qu'il traduit en 1794 les *Considérations* de Mallet du Pan, où retentissent les invectives les plus véhémentes et les plus passionnées. Il traduit aussi le premier volume des *Recherches* de Mounier *sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, et cet ouvrage, d'allure plus modérée, permet à Gentz d'exposer théoriquement les avantages et les inconvénients des divers systèmes politiques. Il songe à écrire une histoire de la Révolution française, que l'on peut reconstituer en partie par certains fragments dispersés dans son œuvre.

Quand les circonstances semblent l'exiger, il n'hésite pas, lui, ennemi de la guerre, à prêcher à son pays la guerre à outrance. Certes il avait proclamé que la guerre est une chose atroce et le pire des fléaux. « Il n'est pas d'avantage positif qui ne soit acheté beaucoup trop cher par une guerre. » Toute autre théorie est non seulement nuisible mais criminelle : « Empêcher la guerre, tel doit être le but de toutes les mesures politiques, de tous les efforts militaires, de toute la sagesse diplomatique. » Ainsi parle un diplomate allemand d'il y a cent ans.... Mais petit à petit Gentz en vient à désirer que toutes les puissances continentales interviennent dans la guerre. Fut-il acheté par l'Angleterre ou l'Autriche? Des critiques malveillants l'ont affirmé. Mais il suffit, pour expliquer ce changement, de considérer les empiétements successifs de la Révolution, et l'*Historisches Journal*, où plane l'ombre grandissante de Bonaparte, garde le témoignage de son irritation patriotique. Au surplus, songeant toujours à la paix prochaine qu'il voudrait durable, il propose à tous les États une limitation réciproque de la liberté, afin que s'établisse, conformément à l'idéal de Kant, l'équilibre réclamé par la raison. « C'est justement ce principe qu'à partir de 1801 Gentz va mettre à la base de toutes ses idées politiques au cours de sa lutte contre la domination napoléonienne. »

*
* *

Il eut à deux reprises l'occasion de définir sa théorie de l'équilibre. D'abord en 1801, dans ses *Considérations sur l'état politique de l'Europe avant et après la Révolution française*, qui se présentent comme une

réfutation du livre où d'Hauterive exposait, pour le compte du premier Consul, l'*État de la France à la fin de l'an VIII*. A un ouvrage de propagande, destiné à gagner l'opinion européenne à la cause française, à lui faire accepter les agrandissements territoriaux de la France, Gentz oppose les critiques les plus judicieuses; il dénonce dans le système fédératif établi sous la direction de la France une véritable « anarchie fédérative » aboutissant en fait à l'asservissement de l'Europe sous la domination napoléonienne qu'il entrevoit dans l'avenir menaçante. Quatre ans plus tard, dans les *Fragments de l'histoire de l'équilibre politique en Europe*, ce qui n'était qu'une ébauche est devenu un ensemble coordonné et complet : « L'équilibre ou la balance du pouvoir, c'est le système établi entre des États existant à côté les uns des autres, ou ayant des rapports plus ou moins étroits, d'après lequel aucun d'entre eux ne peut porter atteinte à l'indépendance ou aux droits essentiels d'un autre sans trouver une résistance effective et, par conséquent, un danger pour lui-même. » La crainte seule d'une guerre devrait être suffisante pour éviter les conflits et fonder l'harmonie du système fédératif de l'avenir.

Cette idée de l'équilibre européen va inspirer toute l'activité politique de Gentz de 1801 à 1815. Mais la Prusse lui paraît un trop petit théâtre pour la science diplomatique dont il a fait son domaine : il quitte Berlin le 20 juin 1802 et il s'établit à Vienne. Le voici devenu personnage d'importance, touchant un traitement de 4000 florins, reçu par les plus grands souverains de l'Europe. Il ne manifeste, d'ailleurs, aucune servilité et tout de suite il est dans l'opposition. Il devient l'âme du parti de la guerre. Il veut agir sur la politique étrangère de la monarchie et envoie mémoire sur mémoire à Cobenzel qu'il accuse de faiblesse vis-à-vis de la France. Il fait plus encore : il se met en rapport avec Louis XVIII et avec un des champions de l'idée monarchique, le roi de Suède Gustave IV. Il ressent douloureusement les déceptions de la campagne d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna, mais il ne désespère pas. Il arrive à se hausser à une véritable sérénité qui lui permet de juger froidement les événements qui l'avaient le plus passionné. Après tout la grandeur de Napoléon ne peut qu'être passagère : elle est l'œuvre des circonstances plus que de son génie. Gentz rédige le manifeste de 1809 dans une note extrêmement modérée et il ne se révolte pas contre l'idée de la paix devenue nécessaire. Il suffit d'attendre une occasion meilleure.

Une évolution parallèle l'a conduit du cosmopolitisme au nationalisme. Au début, toutes les nations avaient pour lui une valeur égale ; mais il ne tarde pas à devenir un patriote allemand, enregistrant avec joie, quand il traverse les pays annexés de la rive gauche du Rhin, les sentiments antifrançais de la population, prêchant l'alliance de la Prusse et de l'Autriche pour le plus grand bien de la patrie commune, regardant l'Alle-

magne comme le centre de la civilisation européenne. Il est un des ouvriers de la résistance nationale allemande, au même titre que Fichte, dont il lit les discours « avec énormément de plaisir », ou que Stein lui-même; mais, à la différence du ministre prussien, il subordonne toujours l'idée nationale au principe de l'équilibre européen : l'idée nationale n'a jamais été pour lui qu'un moyen.

A partir de 1811, Gentz est le bras droit de Metternich. Il n'envisage plus les complications diplomatiques du point de vue européen : il est devenu Autrichien. Il consent au mariage de Marie-Louise avec Napoléon, à l'alliance de l'Autriche et de la France contre la Russie; mais, quelques mois après, il est redevenu antinapoléonien. Il triomphe parce que « le colosse français est pour toujours abattu ». Le manifeste de 1813, qu'il est curieux de comparer à celui de 1809, relèvera tous les nouveaux empiétements de la politique napoléonienne; mais il ne contiendra aucune expression violente contre la France : c'est une guerre sans haine, dont Napoléon lui-même reconnaîtra la justice quand il sera revenu de son « aveuglement momentané ». Visiblement Gentz a appris, à l'école de Metternich, sinon l'art de déguiser sa pensée, du moins celui d'être maître de soi et de dominer les événements.

C'est sous cet aspect que nous le retrouvons au Congrès qui mit fin à la lutte gigantesque engagée entre l'Europe et Napoléon. Son influence y fut considérable : « il a tous les secrets de l'Europe », écrit le comte de Lagarde-Chambonas. M. Robinet de Cléry a esquissé le rôle de Gentz au Congrès de Vienne, nous renvoyant pour les détails aux remarquables publications de M. Fournier sur la police secrète de l'Autriche à cette époque[1]. Bornons-nous à relever les discussions qui s'élevèrent entre Alexandre et Metternich sur la question de la neutralité suisse. Le plan du généralissime autrichien exigeait le passage sur le territoire suisse, et Gentz se fit l'avocat du projet devant l'opinion publique : car la guerre contre Napoléon n'est pas une guerre ordinaire (l'argument valait d'être relevé) et d'ailleurs promesse est faite (n'est-elle pas de style en pareil cas?) de rétablir intégralement, une fois la guerre terminée, l'indépendance et la souveraineté de la Suisse.... D'autre part il faut noter son intimité avec Talleyrand qui, ne demandant rien pour son pays, mérite d'être écouté à cause de son désintéressement et de son impartialité. Lui-même est désintéressé, quel que soit l'argent qu'il ait reçu, car il reste fidèle à ses idées : après avoir lutté contre la domination napoléonienne, il n'hésite pas à se rapprocher de la France pour lutter contre les ambitions effrénées de la Prusse et de la Russie. Enfin toute son attitude depuis le retour de l'île d'Elbe jusqu'au traité de Paris et au congrès d'Aix-la-

1. August Fournier, *Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress*, Wien u. Leipzig, 1913.

Chapelle — qui achève de consacrer l'équilibre nouveau en libérant le territoire français — prouve que ses idées sont désormais cristallisées. Le voici conservateur et traditionaliste mais ce n'est qu'après avoir traversé la tourmente des guerres napoléoniennes qu'il est devenu le soutien de la politique de stabilité.

A travers toutes ces contradictions apparentes et cette unité réelle, dans ces détours d'une diplomatie singulièrement avisée, M. Robinet de Cléry se meut avec aisance. Il nous dit quelque part, en parlant de Gentz : « On sent qu'il éprouve un véritable plaisir à discourir sur les affaires de l'État ou sur les rapports des États entre eux. » M. Robinet de Cléry doit avoir éprouvé un plaisir analogue à analyser son personnage et à étudier l'évolution de ses idées. A coup sûr le plaisir du lecteur est très vif, au long de ce livre très neuf et très distingué qu'on lit sans fatigue et que l'on quitte avec regret.

LOUIS VILLAT.

NOTES ET NOUVELLES

LA PAIX DE 1919 ET NAPOLÉON

Il nous est impossible de passer à travers les grands événements que nous vivons sans y confronter l'œuvre et le souvenir de Napoléon.

Au commencement de la guerre, dans notre numéro de septembre-octobre 1914, en comparant les dates de 1814-1815 et de 1914-1915, nous protestions énergiquement contre la comparaison que d'aucuns osaient risquer entre Napoléon et Guillaume II; cette tournure d'esprit venait surtout d'Angleterre; elle amenait aussi des comparaisons avec Louis XIV, et cela ne pouvait pas être à l'avantage de la France.

Nous réagissions dès lors contre ces inqualifiables déformations historiques, et nous rappelions notamment que la plus glorieuse et la plus expressive des victoires de Napoléon, celle d'Austerlitz avait détruit le Saint-Empire Romain Germanique, citadelle de l'ancien régime et de la féodalité, la dernière avant celle des Empires Centraux qui viennent d'être renversés; que Napoléon avait donné à l'Italie conscience de sa nationalité, que Napoléon avait un moment restauré l'indépendance de la Pologne, que sa chute avait marqué le triomphe de la Sainte-Alliance et le retour de l'absolutisme d'autrefois, que les peuples opprimés lui avaient gardé un culte fervent, et qu'il avait donc été le prophète de l'Europe nouvelle.

Nous terminions cet article (VI, 152) par cette phrase : « Celui qui n'aura été que le Kaiser sombrera dans la honte de son rêve barbare et la gloire de l'Empereur rayonnera par contraste, plus éclatante sur l'Europe des peuples délivrés. »

Les événements nous ont-ils assez donné raison?

En vérité nous avons le droit de dire que la Victoire d'aujourd'hui est dans la tradition napoléonienne, qui n'est d'ailleurs qu'un moment de la tradition nationale.

Nous laissons à de plus compétents le soin de démêler la filiation du génie militaire de Napoléon dans l'œuvre de nos maréchaux d'aujourd'hui. Elle a déjà été relevée dans maintes études. Notons seulement ici que le commandement allemand a paru supérieur dans l'organisation, par exemple lors de ses formidables attaques de rupture, mais qu'il a toujours été incapable de parer aux accidents qui s'y rencontraient;

qu'au contraire le commandement français, lors de la retraite de Charleroi, ou lors de la victoire de 1918, a révélé des facultés d'improvisation qui rappellent directement le génie de l'Empereur; il nous semble même y voir une sorte de consécration des enseignements napoléoniens : c'est le triomphe de l'école française.

On en peut dire autant de la paix.

La paix de Versailles ne nous donne pas à certains égards toutes les satisfactions que nous espérions. Elle ne nous a pas rendu la frontière naturelle du Rhin. Sans doute il était difficile en l'état actuel de l'opinion et de l'esprit public, d'annexer à la France sans leur consentement des populations que cent ans de domination prussienne y ont mal préparées. Mais nous pouvions espérer, comme en 1795-1799, un régime provisoire qui aurait permis de cultiver leurs profondes survivances françaises.

Nos alliés et associés ne l'ont pas voulu. Nous savons qu'Anglais et Américains ont été hantés par le souvenir de Napoléon; ils ont craint que la France, établie un jour sur toute la rive gauche du Rhin, n'imposât comme au temps de Napoléon sa domination à l'Europe entière. Beaucoup de Français, hélas! inquiets de voir la France trop grande, ont tout fait pour limiter les bénéfices de sa victoire. Mais la Victoire a un rayonnement infini : les souvenirs de l'occupation française au temps de la Révolution française et de l'Empire renaîtront; les Allemands, qui ne sont pas tous des Prussiens, cultiveront à loisir maintenant la mémoire de Hoche et de Marceau, de Jean Bon Saint-André et de Lezay-Marnésia, celle de Napoléon. Délivrés de la barbarie prussienne, ils rentreront bientôt dans la lumière de la liberté française.

Par ailleurs il est incontestable que la Paix de Versailles, par-dessus les traités de Francfort, de Prague et de Vienne, renoue la chaîne avec l'époque révolutionnaire et napoléonienne.

Elle détruit le militarisme des Empires Centraux; elle reprend et achève l'œuvre puissamment entamée par les armées de la première République et de l'Empire.

Elle rappelle à l'indépendance des nations qui presque toutes avaient cultivé dans la légende napoléonienne l'espérance de la délivrance.

L'Italie a gardé dans son drapeau national les couleurs de l'Empereur et chacun sait le soin avec lequel elle n'a cessé d'étudier et de célébrer les temps napoléoniens, puisque ce sont les origines mêmes de son existence nationale.

En Illyrie, c'est-à-dire en Croatie, le souvenir de Marmont est aussi vivant qu'au lendemain même de la chute de l'Empire, et nous avons dit maintes fois les relations de Napoléon avec Kara-Georges, le premier des libérateurs de la Serbie, l'illustre ancêtre du roi Pierre et du prince Alexandre.

Napoléon Ier ne s'est pas occupé de la Roumanie. Mais Napoléon III fut son véritable fondateur, au lendemain de la guerre de Crimée, et c'est lui qui lui donna son premier roi, Carol, le prédécesseur illustre de son glorieux roi d'aujourd'hui.

Et la Pologne? Sans doute elle a pu reprocher à Napoléon de ne pas lui avoir rendu dès Tilsit toute sa liberté. Mais alors il lui fallait encore ménager la Russie. Et nul doute que s'il eût vaincu en 1812, la Pologne n'eût été refaite alors dans toute son intégrité territoriale. Elle fut vaincue avec lui, et Joseph Poniatowski, maréchal de France le 16 octobre 1813, mourut au service de la France, sous des balles allemandes, trois jours après, dans le désastre de Leipzig. Et voici que le traité de Versailles ressuscite la Pologne, réalise la pensée de Napoléon : une histoire éblouissante d'avenir.

Il est inutile d'insister davantage. Le Centenaire de la mort de Napoléon à Sainte-Hélène, 1921, va coïncider presque exactement avec la liberté des peuples dont il avait lui-même inauguré l'émancipation.

Il nous plaît de saisir cette occasion pour réintégrer la tradition napoléonienne dans notre tradition nationale. Lorsqu'en 1648 les traités de Westphalie établirent la France sur le Rhin par l'Alsace, ce fut une consécration pour les libertés germaniques.

Voici la France au Rhin de nouveau. Elle y apporte encore, toujours, la liberté, liberté pour les Allemands s'ils veulent se dégager définitivement de l'emprise de la barbarie prussienne, liberté pour l'Italie, la Grèce, l'Illyrie, la Roumanie, la Pologne.

C'est la mission de la France, en toute son histoire, que d'annoncer au monde l'Évangile de la liberté. Il y a d'autres leçons à prendre dans l'histoire de Napoléon : nous les répéterons.

E. D.

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LA MISSION DE SÉBASTIANI A TRIPOLI EN L'AN X (1802)

J'ai raconté, ici[1], la mission de l'amiral Leissègues, à Alger et à Tunis; j'ai rappelé, à ce sujet, les vues de Bonaparte sur la Méditerranée et comment il n'avait jamais abandonné ses visées sur l'Égypte, si bien que sa politique, à l'égard des régences barbaresques, eut toujours parmi ses buts, celui de s'assurer la communication, par la voie de terre, avec la vallée du Nil : il lui était, en conséquence, nécessaire d'entretenir des relations amicales non seulement avec Alger et Tunis, mais aussi avec Tripoli, les principales voies terrestres traversant cette régence ou en partant. Le premier consul n'y manqua pas. Sébastiani, à son passage pour l'Égypte, eut l'ordre de s'arrêter à Tripoli; il devait annoncer au pacha la ratification du traité du 18 juin 1801 et obtenir de lui que ses corsaires respectassent le pavillon de la république italienne; d'une façon générale, il s'efforcerait de resserrer les liens de l'amitié traditionnelle entre Tripoli et la France. Avant de publier les deux ou trois pièces, relatives à cette mission, qui m'ont paru intéressantes parce que c'est un point d'histoire peu connu, je résumerai, très brièvement, nos rapports antérieurs avec les pachas de Tripoli.

A l'époque du Consulat, la dynastie régnante était celle des Karamanli. En 1711, Ahmed Karamanli, commandant des tribus arabes, avait fait massacrer la milice turque et, maître du pouvoir, s'était déclaré indépendant de la Porte[2].

Continuant avec les Karamanli les rapports que Louis XIV avait entretenus avec les pachas de Tripoli, à la suite des bombardements par Duquesne et d'Estrées en 1681 et 1685, qui avaient

1. Numéro de janvier 1918.
2. *Revue africaine*, 1883, p. 218; Féraud, *Annales tripolitaines*.

amené la conclusion de traités de paix, Louis XV signait de nouveaux accords avec Tripoli, en 1729 et 1752. Sous Louis XVI, M. de Lancey, notre consul, signa un acte confirmatif de ces traités [1].

La Convention jugea utile de continuer avec Tripoli les bons rapports que la monarchie y avait noués. Elle y nomma Pierre Guys, ancien consul à Cagliari[2]. Il fut reçu, en audience, par Ali-Karamanli, le 30 juin 1793. La réception fut très cordiale : le consul affirmant l'intention de la république de maintenir scrupuleusement les anciens traités et le pacha promettant ses bons offices aux Français, « ses plus anciens et fidèles amis[3] ». Mais Ali allait bientôt être chassé par un aventurier de la mer, Ali Bourgourd qui débarqua par surprise, et s'empara de Tripoli. Ali-Karamanli se retira auprès du bey de Tunis qui envoya une expédition contre l'usurpateur. Ali Bourgourd dut s'enfuir en Égypte où il fut massacré, en 1803, par les Mamelucks. Ali abandonna le pouvoir à son fils Ahmed, qui fut renversé par son frère, Youssouf (1795). Celui-ci devait régner jusqu'en 1833[4].

Youssouf-Karamanli ne se montra pas moins favorable à la France que son père : il nous donna même des preuves d'attachement.

Lorsque l'expédition d'Égypte eut rompu la paix entre la France et la Turquie, les régences barbaresques ne montrèrent aucun penchant à prendre partie pour la Porte, ainsi que l'écrivait à Talleyrand, Devoize, notre consul à Tunis. « Il règne un parfait accord entre le nouveau dey, le bey de Tunis et le pacha de Tripoli et ils ne se montrent nullement disposés à prendre couleur dans une cause qui leur est étrangère; ils ne se dissimulent pas que nous avons des capitulations avec la Porte et des traités avec

1. Rouard de Card, *La politique de la France, à l'égard de la Tripolitaine pendant le XIXe siècle*, p. 5-6.

2. Pierre-Alphonse Guys, attaché à Constantinople, 1775; à Vienne, 1777; à Lisbonne, 1778; secrétaire d'ambassade, 1783; consul aux Canaries, 1786; à Cagliari, 1792; à Tripoli de Barbarie, de 1793 à l'an V; à Saint-Jean d'Acre, an V-an X; commissaire général des relations commerciales à Tripoli de Syrie, an X (1802), mort de la peste, 1802.

3. Rouard de Card, *loc. cit.*

4. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1855, p. 20, Pélissier : *La régence de Tripoli.*

la Barbarie; que les violer sur un ordre du grand seigneur, serait s'en déclarer les vassaux; ils savent bien distinguer les égards de l'indépendance[1]. »

A Tunis et à Alger, les nouvelles d'Égypte causaient une grande fermentation; aussi le bey et le dey durent-ils s'incliner devant la volonté du sultan et déclarer la guerre à la France. Ils craignaient, en outre, de mécontenter l'Angleterre. Celle-ci allait rappeler brutalement à l'ordre le pacha de Tripoli qui avait continué à se montrer attaché à nos intérêts. Il favorisait la correspondance de Bonaparte avec la France autant qu'il dépendait de lui. Les premiers paquets furent apportés par la caravane de la Mecque et remis à Beaussier, consul général depuis 1798; plus tard, celui-ci vit débarquer à Tripoli, un négociant français, Arnaud, chargé par Bonaparte de lui rapporter les dernières nouvelles d'Europe. Renseigné par Beaussier, Arnaud reprit la voie de terre, mais périt tragiquement en route. Youssouf favorisait aussi le ravitaillement de Malte : un agent du général Vaubois parvint à y faire transprater, par des barques indigènes, des bœufs tripolitains[2].

L'Angleterre ne devait pas longtemps tolérer sa bienveillance à notre égard. Un capidji de la Porte étant arrivé, demandant la translation des Français à Constantinople, presque le même jour, mouillait sur rade, le vaisseau portugais l'*Alfonço* portant le commodore Campbell et le consul Lucas (24 floréal an VII, 13 mai 1799). Débarquant aussitôt, le consul Lucas remit au pacha la lettre de Nelson, véritable utimatum, dont voici le passage principal :

Ce Nelson qui, jusqu'à présent, a empêché un puissant ennemi de vous détruire, peut et veut vous laisser périr, à moins que les conditions suivantes soient acceptées dans les deux heures, savoir : que le consul de France à Tripoli, le vice-consul et tous les Français seront remis, à bord du vaisseau de Sa Majesté très fidèle, l'*Alfonço*, dans les deux heures qui suivront le débarquement de M. Lucas ; que des otages seront envoyés à bord, pour y demeurer jusqu'à ce que tous les Français de la Tripolitaine y fussent embarqués, ce qui ne devra pas excéder quatre

1. Plantet, *Correspondance des beys de Tunis avec la cour de France*, t. III, p. 369. Devoize à Talleyrand, 6 frimaire an III, 26 nov. 1798.
2. Pélissier, *op.* et *loc. cit.*, p. 20.

jours. Il ne sera accordé ni adoucissement, ni délai en ce qui touche le consul français à Tripoli; il devra être à bord, deux heures après la demande. Tous les vaisseaux français ou vaisseaux prétendus pris par les Français seront détruits dans les deux heures. Ces conditions acceptées, le commodore Campbell s'interdira, comme il l'a fait sur sa route, de prendre vos vaisseaux jusqu'à son retour à Palerme. Si ces termes ne sont pas accordés, je ne puis plus longtemps empêcher les vaisseaux de sa très fidèle Majesté d'agir avec vigueur contre votre hautesse[1].

Youssouf dut s'incliner : le consul Beaussier[2] et les Français furent transportés à bord de l'*Alfonço*[3]; mais il ne nous fit la guerre qu'à contre-cœur; c'est ainsi qu'il donna l'ordre à ses corsaires « de respecter le pavillon français toutes les fois qu'ils le pourraient sans se compromettre[4] ». Le Directoire, lui, autorisa nos navires à capturer les bâtiments tripolitains (15 février 1799). Les adversaires paraissent s'être contentés de se déclarer la guerre, sans désirer en venir aux coups. Le pacha de Tripoli ne cessa même de nous témoigner son amitié, comme le prouve le curieux rapport de l'enseigne de vaisseau Jean-Sévère Vallat, commandant le chébeck de la république *Le Guerrier*, expédié pour l'Égypte, que je vais reproduire en partie[5].

Tripoli de Barbarie, le 5 frimaire, an IX (26 novembre 1800).

A la pointe du jour [2 frimaire, 25 novembre], j'étais de la côte environ deux lieues : le vent était passé à la partie nord-ouest, joli frais, grosse mer du même vent; à une heure de l'après-midi, je fus par le travers de Tripoli, environ une lieue distant et comme le vent était passé au nord, l'horizon chargé avec l'apparence qu'il se gâterait davantage. Je pris le parti de m'assurer des intentions de cette régence envers la république française, pour avoir, dans la nécessité, un mouillage assuré. Je mis, à cet effet, à travers, ayant tiré un coup de canon et hissé pavillon et flamme nationale. Le pacha fit arborer, de suite, le pavillon de paix sur son château et répondit par un autre coup de canon; un instant après, le pavillon espagnol fut arboré sur la maison d'Espagne : à quatre heures

1. Nicolas Harris, *Correspondance de Nelson*, t. III, p. 339; Nelson au pacha. 28 avril 1799.

2. Bonaventure Beaussier, chancelier à Tripoli 1774, Alexandrie 1776, vice-consul à Alep, à Patras, Coron, consul à Smyrne, an IV; consul général à Tunis an IV, Tripoli, an V; il meurt à son poste, 1814.

3. Ils furent débarqués à Gênes.

4. Rouard du Card, *op. cit.*

5. *Arch. de la Marine*, *Campagnes*. BB[4], vol. 156, f° 133-134.

du soir, je reçus un canot de la part du consul espagnol avec une lettre pour me demander ce que je désirais et que je pouvais entrer dans le port, si je le jugeais à propos ou de descendre à terre sous sa garantie, m'assurant que je serai très bien reçu; je n'hésitai pas alors de m'embarquer dans le canot et l'on fût me débarquer au château du pacha où le consul espagnol se trouva pour me présenter à son Excellence. Un instant après, j'ai eu son audience et (il) m'accueillit avec bonté; il me fit dire, par son ministre, qu'il avait appris que nous avions conclu un armistice avec Alger et Tunis et qu'il désirait ardemment que la république française eut les mêmes attentions pour lui qu'elle avait témoignées aux autres régences, protestant qu'il n'avait été et ne serait jamais l'ennemi des Français; qu'il les verrait, toujours, avec plaisir entrer dans les ports de sa domination où ils seraient traités et reçus avec les égards dus à la grande nation; il m'a fait offrir tout ce que j'avais besoin et de ne voir en lui que le véritable ami des Français; il a fait délivrer un firman, pour me garantir des insultes de ses corsaires, en ayant dehors de très bien armés, dont un monté de 24 pièces de canon. Il me garantit, encore, tous les ports de sa dépendance et sous tous les rapports cette relâche me sera d'un grand avantage, ainsi qu'à tous les bâtiments français qui pourraient être rencontrés par les corsaires, allant leur donner de suite des ordres pour respecter le pavillon de la république française; je lui ai fait dire que le gouvernement français apprendrait avec beaucoup de satisfaction les bons procédés de son Excellence.

Il a fait saluer le pavillon de la république par vingt coups de canon, lesquels ont été rendus coup pour coup.

Il m'a fait envoyer, à bord, des rafraîchissements pour tout l'équipage. J'ai fait mon possible pour répondre aux honnêtetés que son Excellence m'a témoigné. Je me dispose à mettre sous voile, au premier vent favorable; le pacha m'a promis que rien ne sortirait ni par mer, ni par terre, que huit jours après mon départ. Je lui en ai témoigné ma reconnaissance, etc....

Vallat se louait, enfin, des consuls étrangers, et du zèle et des peines qu'avait prises pour lui, M. Pedro Oxtis de Lugosti, consul d'Espagne.

La correspondance de Devoize, comme on va en juger, ne fait que confirmer les rapports de Vallat. Ces renseignements n'eurent-ils pas ce résultat fâcheux d'induire en erreur le gouvernement consulaire, oublieux qu'il fut, que les pouvoirs de tous ces princes barbaresques étaient mal respectés par leurs sujets, toujours en rébellion, au moins latente, surtout quand, comme dans ce cas,

leur haine religieuse était excitée, et de faire concevoir le projet de débarquer des secours pour l'Égypte à Derne? J'inclinerais à le croire. On sait l'échec de la tentative de l'amiral Ganteaume (juin 1801). Quoiqu'il en fût, rappelons que Devoize, qui venait de signer un armistice avec le bey de Tunis, ne voyant pas son collègue Beaussier revenir à Tripoli, tint à renseigner son gouvernement sur les sentiments de Youssouf-Karamanli.

« Je le fis sonder par un officier maure que j'ai connu particulièrement, ami chaud des Français et en grande faveur auprès de ce souverain..., il répondit qu'il lui avait communiqué ma lettre et qu'il était dans les plus heureuses dispositions. » Devoize ajoute que Dubois-Thainville lui ayant transmis d'Alger des paquets urgents pour l'armée d'Orient, il sentit mieux encore la nécessité de renouer avec le pacha da Tripoli, cette ville étant le point le plus propre au rétablissement de nos communications avec l'Égypte. Dubois-Thainville, enfin, lui ayant mandé « qu'il serait bon d'envoyer sur les lieux un homme de confiance, pour négocier un armistice avec le pacha, il ajoute que fort de son opinion, il détermina le citoyen Billon, agent de l'agence d'Afrique à Tunis, à se charger de cette mission, certain qu'il y mettrait tout le zèle et la prudence nécessaire pour la faire réussir. Il lui donna ses instructions et une lettre pour le pacha. Devoize pensait que sa présence exciterait moins l'attention des Anglais que celle d'un agent officiel de la république[1]. Billon partit, de Tunis, à bord de la frégate suédoise aux ordres de M. Tronquist. D'après le passage suivant d'une lettre de Devoize, il aurait réussi à signer une convention avec le pacha : « Memet Oghiès[2], ministre et favori du pacha, sous les auspices duquel le citoyen Billon a conclu la paix avec ce souverain, est aussi un ami chaud des Français ». Ce traité demeura, en tous cas, lettre morte, car les régences barbaresques avaient dû, une fois encore, rompre avec nous et c'est de Toulon que Devoize écrivait la lettre dont je viens de citer un fragment,

1. Plantet, *op. cit.*, p. 416. Devoize à Talleyrand (15 frimaire an IX, 6 décembre 1800).
2. N'est-ce pas le même personnage que cet Hamet-rêis dont les Anglais avaient demandé l'éloignement de la personne du pacha sans l'exiger néanmoins : voir la lettre de Nelson, précitée.

le bey de Tunis lui ayant fait signifier, le 15 février 1801, de quitter ses États[1].

L'interruption des relations fut, d'ailleurs, de courte durée. Le premier Consul, poursuivant sa politique de rapports amicaux avec les puissances barbaresques, résolut d'entamer des négociations avec Tripoli, mais ne voulant pas employer un agent officiel qui eût pu donner l'éveil aux Anglais et provoquer leurs intrigues, il fit choix d'un Maltais, intelligent, actif, attaché antérieurement au consulat de Tripoli et qui, expulsé avec son consul Beaussier, se trouvait lui aussi en France : il se nommait Xavier Naudi. Il se rendit, secrètement, à Tripoli, muni des pleins pouvoirs nécessaires, et signa, le 18 juin 1801, un traité de paix, reproduction presque textuelle de celui de 1729[2]. Deux articles nouveaux du traité (art. 41 et 49) assuraient aux Français la liberté de communication pour les personnes et les marchandises entre l'Égypte et la Tripolitaine; c'était le but que la France s'était proposé en négociant, mais l'évacuation de l'Égypte rendit ces négociations superflues[3]. Pour le présent, sans doute, mais pour l'avenir elles conservaient toute leur utilité, car Bonaparte n'abandonnait pas ses vues sur l'Égypte. Le rapport et la lettre de Sébastiani[4] qui vont suivre en sont une nouvelle preuve. Le rapport forme le début du rapport général de Sébastiani sur sa mission; il fut publié au *Moniteur*, le 30 pluviôse an XI (30 janvier 1803). Le texte est bien celui de Sébastiani, sauf une phrase modifiée, que je vais rétablir dans son texte, en mettant entre crochets les mots supprimés. Je reproduirai ensuite la fin du rapport qui n'a pas été insérée au *Moniteur*. Ces suppressions se passent de commentaires; elles s'expliquent d'elles-mêmes. Sébastiani raconte l'audience que Youssouf-pacha lui a accordée et il le juge : « Le pacha de Tripoli est un homme [très borné, mais] brave et entreprenant; il est dévoué aux intérêts de la France et l'on peut compter sur lui. [Il déteste] les Anglais [qui] ont fourni des

1. Plantet, *op. cit.*, p. 422.
2. De Clercq, *Traités de la France*, t. I, p. 438.
3. Pélissier, *op.* et *loc. cit.*, p. 22.
4. Arch. Nat. AF, IV, 1687.

secours à son frère qui est dans ce moment, à Derne, sans moyens et sans crédit.... Les affaires politiques et administratives de la régence sont gérées par Seid Mohammed El-Deghais, ministre du pacha. Cet homme est plein de sagacité et a même quelques notions sur la politique d'Europe : il a voyagé en France et conserve pour notre patrie un sentiment d'affection dominant.

« Il m'a dit, franchement, que, quelles que pussent être les vues du gouvernement français sur le Levant, particulièrement sur l'Égypte, il pouvait compter sur la régence de Tripoli. On pourrait tirer le plus grand parti de ce ministre : il connaît les barbaresques et les Turcs, n'a aucun de leurs préjugés et croit que l'époque d'un grand changement dans l'Orient est arrivée.

« La ville de Tripoli est très mal fortifiée et ses murailles sont dans le plus mauvais état : le port est petit et très mauvais. Les troupes du pacha sont assez bien et l'on voit que leur chef est d'un caractère belliqueux. Le 10 vendémiaire (2 octobre), je suis parti de Tripoli. »

Sébastiani, en effet, comme nous l'avons dit au début de cet article, avait reçu l'ordre, en se rendant dans le Levant, de s'arrêter à Tripoli : embarqué à Toulon, le 29 fructidor an X (16 septembre 1802) à bord de la *Cornélie*, commandant le capitaine de vaisseau Gourdon[1], il avait touché à son escale, le 10 vendémiaire an IX (2 octobre 1802) : il en écrivit au premier Consul la lettre suivante que je vais reproduire *in extenso*.

Tripoli de Barbarie, le 10 vendémiaire an XI (le 2 octobre 1802). Horace Sébastiani, chef de brigade au 9e régiment de dragons et envoyé du premier consul dans le Levant, au général Bonaparte, premier consul de la république française et président de la république italienne.

Citoyen consul,

Je suis arrivé dans cette ville, le 8 de ce mois (30 septembre). Quelques heures après mon arrivée, le premier ministre du pacha s'est rendu chez moi et nous sommes convenus de ma présentation et de l'échange des ratifications. J'ai proposé en votre nom ma médiation pour terminer les

1. Gourdon (Antoine-Louis, comte de), né à Paris en 1765 : il y mourut, en 1835. Il entra au service comme garde-marine, et fit la campagne d'Amérique; il n'émigra pas. Il devint capitaine de vaisseau, 1801, contre-amiral et directeur du dépôt des cartes en 1822.

différends élevés entre la cour de Suède et cette régence. Elle a été reçue avec reconnaissance. J'ai écrit aussi à l'amiral Séderström, pour lui faire les mêmes offres : il s'est empressé de les accueillir et s'est rendu à terre pour améliorer cette négociation.

J'ai été reçu par le pacha avec une pompe extraordinaire et l'échange des ratifications s'est fait avec solennité. Non seulement le pacha a pris un modèle de pavillon italien pour le faire respecter par les corsaires, mais, à ma demande, ce pavillon a été arboré, pour y rester continuellement, sur la maison du chargé d'affaires de la république et il a été salué, par sa Seigneurie, de vingt et un coups de canon que je lui ai fait rendre par la frégate française. Le pacha a été d'une grande magnificence dans les rafraîchissements aux officiers et aux équipages de la frégate et de la corvette. Après la signature du traité avec la Suède dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, le pacha m'a fait présent de deux chevaux, d'un très beau sabre, d'essences et d'une ceinture richement brodée en or. Je prends la liberté de vous offrir et de vous envoyer les deux chevaux; il y a une jument très belle. J'espère que vous m'adresserez une nouvelle marque de votre bienveillance en les agréant.

J'ai joint ici un petit discours que j'ai adressé au pacha en lui présentant votre ratification : vous y trouverez une expression qui parle de la protection que vous lui accorderez vis-à-vis des puissances et contre ceux qui chercheraient à troubler ses États. J'ai cru devoir le dire, parce que les Anglais viennent de donner un brick à son frère qui est débarqué à Derne, mais qui est dans la plus grande détresse et sans aucun partisan.

Je crois devoir intercaler, ici, les paroles de Sébastiani; elles avaient un ton de défi et, connues, ce qui est probable, à Londres, elles ne furent pas de nature à atténuer l'émotion que produira la publication du rapport de Sébastiani :

Le grand consul m'a chargé de vous remettre la ratification du traité de paix conclu entre son chargé d'affaires, le citoyen Naudi, et votre très magnifique Seigneurie : il vous assure, par mon organe, de sa bienveillance et de sa toute-puissante protection; elle vous est assurée et envers les puissances et souverains du monde et contre ceux qui chercheraient à troubler l'intérieur de vos États. Il protège aussi puissamment ses amis qu'il punit sévèrement ses ennemis.

Ces incidents ne rappellent-ils pas ce qui s'était passé, jadis, en Amérique et aux Indes : l'Angleterre et la France, en paix, soutenant des princes indigènes et leurs compétiteurs jusqu'au moment de s'affronter.

Ce pays-ci, continuait Sébastiani, est absolument à votre disposition. J'ai pris des renseignements très intéressants sur la côte de Derne, en passant par Bengazi; ces parages sont peu connus à Paris : j'aurai l'honneur de vous donner, verbalement, ces renseignements. Le pacha de Tripoli ne cesse de répéter : que sa seule ambition est de mériter votre bienveillance et votre amitié : je vous transmets une lettre qu'il vous adresse pour vous remercier de votre médiation. Il a un ministre qui parle fort bien français et qui est entièrement français [1]. J'ai chargé le citoyen Beaussier de protéger le commerce de la république italienne, comme le commerce français, et de lui faire accorder, ici, les mêmes prérogatives. C'est un point convenu avec le pacha. Comme le citoyen Beaussier n'a pas de lettres de commerce ou congé de navigation de la république italienne et qu'il pourrait être dans le cas d'en donner, je l'ai autorisé à donner aux sujets de cette république des lettres françaises.

Ces lignes, rapprochées du passage du rapport où Sébastiani vante Seid Mohammed El-Dejhais et le déclare prêt à soutenir notre politique en Égypte, sont un nouveau témoignage, il me semble, des vues persistantes de Bonaparte sur ce pays. Bien plus, il fait procéder, comme on le voit, à des enquêtes préparatoires à leur réalisation. Il étudie les voies d'exécution. Ganteaume n'a pu utiliser la voie de Derne : faute de renseignements, il a dû céder devant l'hostilité des populations, sans oser débarquer les troupes expéditionnaires. Sébastiani lui fournira des données précises. Sa politique complétait ces études d'état-major. Il affirmait la prépondérance de la France, en Méditerranée, par ces traités, comme par cette médiation entre Tripoli et la Suède que Sébastiani nous fait connaître, à la fin de sa lettre.

Le baron de Séderström et le ministre du pacha, munis de pleins pouvoirs pour traiter, étaient fort éloignés dans leurs prétentions. Le pacha de Tripoli réclamait l'exécution d'un traité fait, il y a deux ans, par le lieutenant-colonel Tronquist, au nom du roi de Suède, qui lui assurait une somme de 245 000 piastres et une annuité de 20 000. Il n'était pas dit, dans ce traité, qu'il aurait besoin d'être ratifié : cependant, le roi de Suède n'avait pas voulu le reconnaître et, sans aucune autre négociation, il avait envoyé une flotte devant cette ville et avait recommencé les hostilités. La Suède, malgré tout cela, n'offrait que 100 000 piastres et une annuité de 5 000. Enfin, après une discussion de quelques heures, un traité qui renouvèle les anciennes relations politiques et commerciales de

1. Seid Mohammed El-Deghais.

la Suède et de la Régence, a été signé aux conditions suivantes : le roi de Suède paiera, dans le délai de six mois, 150 000 piastres fortes et annuellement une somme de 8 000. Le pacha, que j'ai infiniment ménagé, a été si content de ce traité que de son propre mouvement, il a accordé, en votre considération, la liberté du baron d'Armfield, officier de la marine suédoise qu'il avait refusée aux instances les plus pressantes du bey de Tunis. L'amiral suédois n'a pas été moins satisfait. La somme exigée, en présents, par son traité, est inférieure à celle capitulée par le lieutenant-colonel Tronquist de 95 000 piastres et l'annuité est réduite de près de deux tiers. Certes, il n'eut pas obtenu ces conditions sans votre médiation. Je pars, ce soir, et je compte être dans peu de jours à Alexandrie. J'espère y remplir vos intentions, vous connaissez mon zèle pour votre service; je ne négligerai jamais rien pour réussir. Je serai bien secondé par le capitaine de vaisseau Gourdon qui est un officier de la plus grande distinction.

Recevez avec bonté, mon général, l'expression de mon dévouement sans bornes. SÉBASTIANI.

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, la lettre du prince et la traduction. Je n'ai pas le temps de la faire copier parce que le vent est bon et je me hâte de partir. Jaubert est harassé de fatigue : j'ai infiniment à me louer de son zèle et de sa manière de servir.

Youssouf-Karamanli avait remis à Sébastiani la lettre qui suit; elle ne contient rien autre que les congratulations ordinaires qu'échangent les chefs d'État en pareille circonstance : je la publie ici comme exemple du style des chancelleries arabes.

Soit loué, l'unique, seul et tout puissant qui n'a, ni compagne, ni femme, ni enfant, c'est-à-dire Dieu.

Par l'esclave de Dieu parfait, prince des fidèles, protecteur de la religion, guerrier selon la volonté de Dieu, Youssouf-pacha, fils d'Aly-pacha, fils de Mahomet-pacha, fils de Hamed-pacha, Karamanli, commandant le canton de Tripoli de Ponent, que Dieu protège de toute insulte.

Au doué de sublime pénétration et parfaite intelligence, notre grand ami et qui désire notre bien le sage Bonaparte, premier consul de la république française à qui Dieu accorde sa protection et l'accomplissement de ses désirs.

Après les salutations les plus cordiales et l'assurance de l'attachement et de l'amitié que nous désirons être éternelle et qu'elle prenne une nouvelle vigueur, nous faisons savoir à votre sagesse que nous sommes fermes et attachés à votre sincère amitié qui sera inaltérable pendant les jours de ce monde. Nous avons reçu votre très chère lettre par le citoyen

Beaussier, votre chargé d'affaires et commissaire des relations commerciales. Nous avons été très satisfait en lisant vos expressions amicales et en apprenant votre bon état de santé qui nous est très à cœur : le même chargé d'affaires, à sa descente à terre et à sa première audience, a eu, de notre part, les honneurs qui lui sont dus et que nous n'accorderons à aucune autre nation. Ce qu'il nous a offert, en témoignage de l'amitié dont vous nous honorez, a été reçu avec la plus vive reconnaissance : nous nous en souviendrons toujours et, jugeant de votre amitié par l'étendue de vos sentiments et la déférence que nous avons pour vous et pour le peuple que vous gouvernez, nous ne doutons pas qu'elle soit stable et constante et que vous ne vous distinguiez particulièrement des autres puissances.

Nous prions Dieu, que personne ne trouble l'amitié sincère qui nous unit et qu'il nous accorde la grâce de pouvoir correspondre à vos faveurs de la manière la plus conforme à vos souhaits et à remplir le désir que nous avons de vous complaire en tout. Nous nous rapportons, absolument, à ce que le dit commissaire général vous écrira : nous ne saurions en faire assez d'éloges pour les talents et la prudence que nous lui avons connus et son empressement à entretenir notre amitié, vous assurant que vous ne pouviez faire un meilleur choix. Nous faisons des vœux pour la conservation de vos jours.

Les projets du premier Consul sur l'Égypte n'entrèrent pas dans la voie de la réalisation : si Napoléon ne renonça pas à la politique orientale de Bonaparte, il abandonna ses premiers plans et en suivit d'autres. L'amitié des régences barbaresques pour la France subit une éclipse ; elle ne résista pas à nos désastres maritimes. Les Anglais prirent une telle influence à Tripoli que la position de notre consul y devint fort pénible. « Les succès prodigieux que nous obtînmes sur terre, pendant quelques années, ne purent compenser notre infériorité maritime auprès de gens habitués à mesurer surtout à ce dernier point de vue la puissanee des Européens. Il y a plus, ces mêmes succès étaient pour les barbaresques une cause d'irritation contre nous ; car, l'adjonction de plusieurs petits États italiens maritimes à l'empire français les privait des véritables tributs que, sous des noms déguisés, leur payaient jadis ces puissances pour la sûreté de leur commerce[1]. »

André Auzoux.

1. Pélissier, *op.* et *loc. cit.*, p. 22.

L'ARRESTATION DE CADOUDAL
ET LA LÉGION D'HONNEUR

Au mois de février 1804, la police multipliait ses efforts pour retrouver Georges Cadoudal à Paris. Son activité était formidable, comme dit Barante, et ses investigations domiciliaires ou autres devenaient une cause de vexation générale. Elle s'exerçait de la manière la plus tyrannique, assure Puymaigre : « On était sans cesse abordé par des espions, une sombre terreur comprimait tous les esprits ».

Enfin le succès couronnait un zèle si ardemment déployé.

Le vendredi 9 mars (18 ventôse an XII), à sept heures et demie du soir, deux inspecteurs arrêtaient à l'extrémité de la rue des Fossés Monsieur-le-Prince, au carrefour de l'Odéon, le cabriolet n° 53 qui portait Georges de la place Saint-Étienne-du-Mont à la rue du Four Saint-Germain, chez le parfumeur Caron. L'un d'eux, Caillole[1], saisit le cheval par la bride. Son collègue, Buffet, s'avança pour regarder dans la voiture, et bientôt tomba mort d'une balle au front. Un autre coup de pistolet renversa Caillole qui s'approchait à son tour. Georges et Léridant, son conducteur, sautèrent du cabriolet le premier par la droite, le second par la gauche, et s'enfuirent chacun d'un côté différent. Se relevant malgré sa blessure, Caillole poursuivit Georges qui, se voyant rejoint, lui asséna un coup de bâton sur la tête. Mais, à ce moment, deux autres inspecteurs, Destavigny et Petit, saisirent au collet l'ancien chef des Chouans et le désarmèrent, avec l'aide des frères Lamothe, commis d'un bureau de loterie, et du chapelier Thomas. Quelques passants et plusieurs boutiquiers, sortis au bruit de la double déto-

1. Et non Caniolle, comme l'appelle G. de Cadoudal, l'auteur de *Georges Cadoudal et la Chouannerie* (Paris, 1887), ou Calliole, ainsi qu'orthographie le *Moniteur*.

nation et du tumulte, prêtèrent main-forte aux policiers. On cite parmi eux le sieur Coquelin (et non Coquelet), le bottier Lenglumé, un armurier, un boucher qui avec une corde le ligota jusque par dessus la tête. Ainsi mis dans l'impossibilité de faire usage du sabre et du poignard qui lui restaient, Georges Cadoudal fut emmené à pied, sous une bonne escorte de la force armée, à la préfecture de police, quai des Orfèvres, près du Palais de Justice.

D'autre part, Léridant[1] était arrêté par deux sous-officiers du 2e bataillon du 4e régiment de vétérans, de service au Sénat, ainsi que par d'autres citoyens, et conduit chez le magistrat de sûreté. Un rapport de ces deux sergents fournit un compte rendu intéressant que nous publions ci-après :

Nous Nicolas Pelleteret et Adrien Colombeau, le 18 ventôse an XII, à sept heures un quart du soir, venant de derrière l'École militaire, en exécution des ordres du général La Salle, pour remplir la mission secrète ordonnée par le Gouvernement pour parvenir à la découverte des scélérats conspirateurs; nous étant détachés de nos camarades, à la manière accoutumée, nous nous sommes trouvés en bas de la rue du Théâtre Français au coup de feu sorti d'un cabriolet descendant la rue ci-devant des Fossés Monsieur-le-Prince, où ayant vu un corps resté mort sur place, la foule du monde nous ayant empêchés de pouvoir parvenir près ledit cabriolet, nous nous sommes aperçus qu'il en était sorti un individu qui était alors avec Georges dans le même cabriolet. Nous avons vu que cet individu cherchait à s'évader. Nous sommes parvenus à l'attraper à l'aide de quelques citoyens qui se sont joints à nous pour l'arrêter. Nous l'avons conduit de suite chez le magistrat de sûreté près le palais du Sénat conservateur, où étant on a dressé procès-verbal, pris les nom, prénoms et demeure de cet individu. A dit se nommer Léridant, natif de Vannes dans la ci-devant Basse-Bretagne, département du Morbihan. A été de suite conduit à la préfecture de police.

Nous nous sommes retirés d'après les ordres du magistrat de sûreté, lequel nous a requis tous les deux de revenir le lendemain matin à neuf heures pour dresser procès-verbal des principaux citoyens qui se sont trouvés à l'arrestation dudit Léridant. Ayant pris nos noms, prénoms et même notre demeure qui sont inscrits au procès-verbal, nous a requis de le signer, ce qui a été de suite exécuté. Après, nous nous

1. Louis Léridant, âgé de vingt-six ans, fils d'un notaire et procureur au présidial de Vannes. Son frère Jean-Marie (1776-1837), colonel à l'armée royale de Bretagne, était aide de camp de Georges Cadoudal et devint maréchal de camp en 1830.

sommes retirés et avons de suite continué notre mission à la manière accoutumée.

(*Suivent les deux signatures.*)

En marge se trouve cette annotation de leur chef :

J'atteste la vérité des faits énoncés dans la présente.

Et ces deux sergents sont de très bons sujets. (Signé) *Le général La Salle*, chef du 4e régiment de Vétérans et commandant dans la Légion d'honneur[1].

Pendant ce temps, le lieutenant de gendarmerie Lecomte s'était chargé de mener le cabriolet rue des Canettes, au commissariat de police de la division du Luxembourg. Par lettre du 27 messidor an XII — 16 juillet 1804, il exposait au grand chancelier que « le 18 ventôse dernier, à la clameur publique sur Georges, et voyant un cabriolet fuir, il eut le bonheur d'être utile à l'État en l'arrêtant et procurant par cette action l'arrestation de Léridant qui s'était échappé ».

Telle fut, dans ses traits principaux, l'histoire de la capture sensationnelle de Georges et de Léridant.

Le *Moniteur* en rendit compte dans son numéro du 12 mars; il annonça que tout l'argent pris sur le célèbre conspirateur (environ 70 000 francs) était donné à la veuve de l'inspecteur Étienne Buffet, dont les enfants seraient, par ordre du Premier Consul, élevés aux frais de l'État; il ajouta que le Grand Juge avait mission de faire enquête sur « les citoyens qui dans cette circonstance avaient manifesté leur courage et leur dévouement ». Son article se terminait par ces mots : *Ils seront récompensés par des distinctions d'honneur.*

Une autre note parue au *Moniteur* du 4 avril et reproduite le lendemain dans le *Journal des Débats*, signala, par surcroît, que le grand chancelier de la Légion d'honneur était chargé de rédiger un rapport sur les citoyens qui avaient arrêté Georges, « l'intention du Grand Conseil étant de les admettre dans la *Légion d'Honneur* ».

Propagées et commentées, ces nouvelles de journaux ont éveillé,

1. Archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.

comme nous allons voir, des ambitions diverses. Elles ont aussi créé une légende qui ne doit plus avoir cours aujourd'hui.

L'inspecteur Jean-François Caillole avait reçu, dans le côté gauche de la poitrine, la balle du second coup de pistolet de Georges. La blessure était grave. La presse annonça même que Caillole avait succombé; elle fut obligée de se démentir. Il obtint pour son fils, âgé de quinze ans et mousse à Boulogne[1], une part sur l'argent du conspirateur et postula pour lui-même l'aigle de la Légion d'honneur. Sa demande ne fut pas accueillie. Il garda cependant bon espoir et, lorsqu'un décret signé à Milan le 28 mai 1805 eut augmenté le nombre des légionnaires, il vint se présenter au grand chancelier sur la fin du mois d'août suivant. Lacépède lui objecta les termes restrictifs du décret impérial qui réservait exclusivement les deux mille nominations nouvelles aux officiers et soldats s'étant distingués pendant la guerre et ayant reçu au moins une blessure. Le candidat, ancien militaire devenu policier, répondit alors, par la lettre ci-après, à l'objection orale du grand chancelier :

Lorsque j'eus l'honneur de vous voir à votre dernière audience, vous avez paru balancer de me comprendre dans votre travail actuel. Est-ce parce que le décret de l'Empereur accorde exclusivement la décoration aux officiers et soldats qui ont servi avec distinction et qui ont reçu au moins une blessure?

Mais, n'ai-je pas exposé ma vie et versé mon sang pour mon souverain et mon pays avant la première promotion où tous les ordres de l'État ont été admis dans la Légion d'honneur!

Oserai-je aussi vous rappeler, Monseigneur, que par l'état de mes services que je vous ai remis, vous avez dû voir que j'ai été officier dans les troupes, que j'ai fait plusieurs campagnes en qualité de lieutenant de gendarmerie et de commissaire des Dépôts généraux de cavalerie, qu'à l'armée de Kellermann en 1792 j'ai approvisionné (par pur zèle et sans y être alors obligé par mes fonctions) une quantité considérable de troupes de cette armée qui, sans moi, serait restée quatre jours sans vivres, et enfin que j'ai toujours servi avec honneur et distinction.

Quant à ma blessure, supposez, Monseigneur, qu'étant à l'armée poursuivant le général en chef de l'ennemi j'en aie reçu un coup de feu, et que

1. Arch. nat., Police générale, F[7], 6436.

continuant de le poursuivre je l'aie fait prisonnier, n'aurai-je pas mérité et obtenu la décoration de la Légion d'honneur?

Mais, Monseigneur, lorsque j'ai arrêté *Georges*, général en chef de la conspiration qui voulait attenter à la vie du chef de l'État, n'étais-je point alors en état de guerre et n'ai-je point montré plus de bravoure que dans la supposition précitée? Et en effet.

J'allai sans arme contre ce Chef que je savais bien armé, j'arrêtai sa voiture qui allait extraordinairement vite. A l'instant où il s'élance à terre, *j'en reçois un coup de feu près du cœur.* J'aurais pu dans cet instant me retirer et passer pour brave, mais cela ne me suffisait pas. Ne voyant personne près de moi et ce chef près de s'échapper, je rassemblai toutes les forces qui me restaient pour courir sur lui, et je parvins enfin à l'arrêter.

Puisque je n'ai pas été admis dans la Légion d'honneur à la première promotion, d'après les espérances fondées que m'avaient laissé les expressions flatteuses de Sa Majesté insérées dans le n° 194 du *Moniteur* désignant son expresse volonté dans la récompense qu'il jugeait digne d'accorder à cette action. Cet oubli ne doit point me retarder d'obtenir cette justice qui, j'en suis sûr, ne me serait point refusée par Sa Majesté si elle était présente à la demande que j'ai l'honneur de vous en faire[1].

Et il signait : *Caillole*, officier de paix, rue de Touraine, faubourg Germain, n° 11.

Le plaidoyer, malgré l'ingéniosité de ses arguments, n'amena aucun résultat et la candidature ne fut pas davantage prise en considération.

Il en fut de même pour l'officier de paix Henry Petit, qui avait coopéré à l'arrestation de Georges après avoir découvert sa retraite lui-même, « sans le secours de personne ». Déjà le 16 ventôse, à sept heures du soir, Petit avait arrêté au Pont-au-Change, Joyaux dit d'Assas, secrétaire de Georges, qui avait donné rendez-vous à Léridant, commissionnaire des conjurés. Le 18 même, en compagnie d'un indicateur, il avait fait un voyage à Versailles dans le même cabriolet de place traîné par le même cheval que Georges utilisa cette soirée. Il revendiqua, comme Caillole, son admission dans la Légion d'honneur en basant ses requêtes sur l'entrefilet du *Moniteur*. Outre son rôle dans la découverte et la prise de Cadoudal, il rappela qu'il avait capturé un émigré portant alter-

1. Pétition n° 18, 148. Archives de la Légion d'honneur.

nativement les noms de Coucy, Alphonse, Dupré, Régis et Picard, revenu d'Angleterre pour assassiner Bonaparte, et qu'on enferma à Bicêtre, seulement comme reclus, parce qu'il n'avait encore fait aucune tentative. Il renouvela ses demandes en octobre 1807, en mars et octobre 1809, mais sans obtenir plus de succès que son camarade.

Le chef de la 1re division de la préfecture de police, Bertrand, assurait que le véritable auteur de l'arrestation de Georges était Destavigny, officier de paix du canton de Paris. Mais on ne relève pas trace d'une candidature de Destavigny à la décoration.

Par contre, nous voyons Jean-Pierre Coquelin invoquant pour la Légion d'honneur, outre son brevet de vainqueur de la Bastille[1], sa coopération à l'arrestation de Cadoudal, chef des conspirateurs. Il rappelle qu'à cette occasion le Premier Consul lui fit accorder une place de visiteur des Droits réunis du département de la Seine, et le général Hulin, apostillant sa pétition, signale la conduite de M. Coquelin pendant la Révolution et « le dernier trait de courage qu'il a montré dernièrement en contribuant à arrêter Georges ». Nous découvrons également le placet du lieutenant Lecomte demandant pour lui-même la croix en reconnaissance de l'arrestation de Léridant et de la saisie du cabriolet, et faisant également valoir qu'il est un de ceux qui arrêtèrent Hanriot le 9 Thermidor. Nous retrouvons aussi une supplique de Nicolas Pelleteret et Adrien Colombeau, les sergents qui s'emparèrent de Léridant et que le marquis de La Salle note comme « deux très bons sujets ». Il n'est pas jusqu'au bottier Lenglumé qui ne quémande une récompense; mais le préfet de police signale que le pétitionnaire n'a rendu aucun service réel et s'est simplement joint à la foule qui suivit à la préfecture[2].

L'Empereur ne fit pas droit à ces demandes. Il désavoua au moins tacitement le Grand Conseil et ne se crut point lié par une annonce de journal. A la vérité, il éprouva toujours de la répulsion à ouvrir à des policiers l'accès de la Légion d'honneur. C'est ainsi qu'il refusa toujours de décorer l'espion en chef Schulmeister et

1. J. Durieux, *Les vainqueurs de la Bastille*, p. 51.
2. Aulard, *Paris sous l'Empire*, I, 507.

l'inspecteur général Veyrat réputé comme le plus actif et le plus subtil des limiers de police[1]. Et pourtant il avait de grandes obligations à celui-ci, qui avait arrêté au péril de sa vie 17 personnes et que lui recommandait particulièrement Fanny de Beauharnais[2]. Il disait, un jour, à Constant : « Je suis satisfait de Veyrat, il me sert bien; je lui donnerai de l'argent tant qu'il en voudra, mais la croix, jamais![3] »

Une légende naquit et s'accrédita. « Celui des agents de la police qui prit Georges, écrivait Mme de Staël[4], eut pour récompense la Légion d'honneur; il me semble, ajoutait-elle narquoisement, que les militaires français auraient dû lui souhaiter tout autre salaire. » Et, un jour que M. de Rémusat, chargé de l'administration des Beaux-Arts, objectait à Fleury que la place des acteurs n'était ni à la Légion d'honneur ni à l'Institut, il s'attirait cette réponse de son interlocuteur :

« — Monsieur le Comte, répliquait le comédien du ton qu'il prenait en jouant le personnage du marquis dans *l'École des Femmes*, si j'avais arrêté Georges et si j'étais espion de police, j'aurais à l'instant la croix d'honneur[5]. »

Pareil souhait était bien superflu. Fleury, Mme de Staël et leurs contemporains se trompaient. Aucun des citoyens qui coopérèrent à l'arrestation du 18 ventôse ne fut décoré par Napoléon, et les militaires français n'eurent pas à déplorer ce *salaire*.

1. *Anecdotes sur la Cour et l'intérieur de la famille de Napoléon Bonaparte* (1818), p. 323.
2. Archives de la Légion d'honneur, candidature Veyrat.
3. *Mémoires* de Constant, t. IV, chap. XIII, note.
4. Mme de Staël, *Dix années d'exil*, éd. Paul Gautier, 118. — Fauriel, *Les derniers jours du Consulat*, 457, note.
5. *Memoires de Fleury*, de la Comédie-Française, VI, 346.

JOSEPH DURIEUX.

LA CONQUÊTE D'UN DÉBIT DE TABAC AU TEMPS DE NAPOLÉON Ier

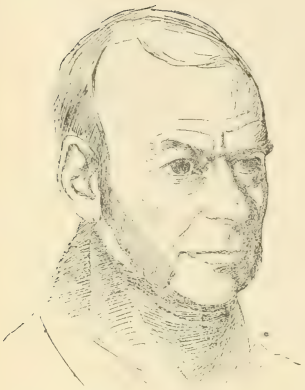

N.-A. Saunier, vers 1832, d'après le dessin d'un de ses fils.

L'Assemblée Nationale avait déclaré « la Patrie en danger ». Le 22 juillet 1792, la municipalité de Paris proclamait cette décision au son du canon d'alarme qui tonnait d'heure en heure. La nation était conviée à défendre son sol, des bureaux d'enrôlement s'installaient sur le terre-plain du Pont-Neuf, dans les sections. Le 7 septembre, un tout jeune homme, le citoyen Noël-André Saunier, natif de Gometz-la-Ville, contractait un engagement volontaire à la section de Montreuil, « Grande-Rue du Faubourg ». Le 21 du même mois, durant que la Convention décrétait la République, il était enrôlé dans le 8e bataillon de Paris, dit de Sainte-Marguerite, et envoyé à la rencontre de l'ennemi.

On dansait beaucoup alors. Aussi était-il parti avec, aux pieds, ses souliers de bal, les seules chaussures qu'il possédât. Il les porta tant qu'elles durèrent : de Paris à Châlons, je crois.

Enfant de cultivateurs, Noël-André Saunier, né le 17 avril 1774, était le dernier d'une famille de dix-sept enfants. Il avait reçu du curé de Janvry, où ses parents étaient installés, un rudiment d'instruction et, semble-t-il, quelques notions de musique. Comme il aimait les fleurs et que, d'ailleurs toutes les occupations compatibles avec le travail de la terre étaient prises par ses aînés, on l'avait envoyé à Paris pour apprendre la profession de jardinier. Il

venait d'arriver quand la Révolution éclata. Habitant du faubourg, carrefour de Reuilly, il fut des premiers parmi ceux qui, combattants ou curieux, se trouvaient devant la Bastille, le 14 juillet 1789. Il participa à toutes les fêtes qui suivirent. Puis, la Patrie étant en danger, il s'offrit....

Le « bataillon Marguerite » comme on commençait à dire, allait renforcer l'armée de Dumouriez. Il arriva assez à temps pour participer à la victoire de Jemmapes (6 novembre 1792), et prit part entre Meuse et Escaut et jusqu'en Hollande, à toutes les opérations qui suivirent, la bataille de Fleurus comprise (26 juin 1794).

Nommé caporal le 13 mars 1793 et fourrier le 18 du même mois, il ne devait recevoir les galons de sergent qu'en l'an III. C'est qu'en ces temps déjà, il fallait songer à l'arrière, ensemencer la terre, assurer la rentrée des récoltes. Dans le cours de 1793, le volontaire obtint des congés pour aller aider les siens à Janvry. Et c'est, sans doute, à cette occasion que le conseil d'administration du bataillon « compagnie des grenadiers » délivrait au citoyen N.-A. Saunier, à la date du 14 octobre 1793, « l'an II de la République une et indivisible », un certificat constatant « qu'il est toujours au bataillon et qu'il y fait son service en vrai républicain ».

Il était de retour en 1794, et retrouvait le 8e bataillon de Paris fondu dans la 1re demi-brigade de ligne. Le 19 vendémiaire an III, N.-A. Saunier recevait coup sur coup les galons de sergent et de sergent-major; il était adjudant sous-officier le 1er vendémiaire an VI, enfin le 13 messidor an VII, il devait obtenir le grade de sous-lieutenant. Il eut alors un beau cachet ovale portant avec la désignation de son grade, son nom en exergue, le milieu étant occupé par une Liberté en pied, posant une main sur le faisceau de la loi, et tenant de l'autre une pique surmontée du bonnet phrygien. Dans la même demi-brigade il avait la chance de rencontrer parmi ses supérieurs, un homonyme, le capitaine Saunier, qui lui aussi était du Faubourg et appartenait à la famille d'ébénistes de ce nom[1]. Leur homonymie comme le commun séjour au faubourg Antoine avaient rapproché les deux hommes.

1. Le plus connu est Claude-Charles Saunier, représenté dans la collection Richard Wallace par un chiffonnier-secrétaire en bois d'amaranthe.

Outre les satisfactions de galons bien gagnés, ces volontaires de la première heure passés indemnes à travers les boulets et les balles avaient aussi la joie de voir l'ennemi chassé du territoire français. Bien mieux, leurs cohortes portaient la Liberté partout où elles passaient, créant autour de la France chérie, une ceinture de républiques sœurs. On les craignait; on les admirait aussi. En l'an VII, traversant l'Helvétie, les officiers de la première demi-brigade étaient invités à la table du célèbre Lavater et Noël-André Saunier qui se trouvait parmi les convives, devait garder un souvenir inoubliable de cette soirée. Ils traversaient l'Helvétie, car il fallait arrêter la coalition toujours renaissante de l'Autriche et des Russes. Or, le 19 floréal an VII, « à l'affaire d'Altorf », N.-A. Saunier est blessé d'un coup de feu qui, dit le certificat médical, « a traversé l'avant-bras droit immédiatement au-dessus de l'articulation du poignet, ce qui a occasionné l'effraction de plusieurs pièces d'os et la destruction de différentes parties tendineuses [1] ». Malgré un long séjour à l'hôpital militaire de Molsheim où il était encore en traitement en ventôse an VIII, le membre ne pouvait être remis en état, d'où incapacité permanente de l'avant-bras et de la main droite. C'était la réforme dans un temps donné. En attendant, on l'envoyait en convalescence dans un château de la région rhénane : grande demeure désertée de ses habitants, où seul paraissait un vieux domestique obséquieux et peureux. Le blessé profitait de ce séjour pour compléter son instruction, et s'exercer à écrire de la main gauche. Il y parvenait très vite, alignant des caractères bien formés, ce qui facilitait sa correspondance avec ses camarades restés sur la ligne de feu.

En réponse, il recevait des lettres telles que celle-ci :

Au Camp sur l'Albis, près Zurich, le 13 messidor
an 7e de la République française.

Lafaye à son ami Saunier.

Mon cher camarade, un grenadier m'a remis la lettre que tu m'as fait l'amitié de m'écrire. Tu ne dois pas douter du plaisir qu'elle m'a fait, en m'apprenant ton existence que j'ignorais depuis quelques jours. Je suis

1. Certificat médical du 13 pluviôse an VIII, signé de Régnier, docteur médecin, et de Gotré, chirurgien de service de l'hôpital militaire de Molsheim.

on ne peut plus sensible à ta triste situation. Je t'engage en ami à te chagriner le moins que tu pourras et à bien observer le régime que les médecins te prescriront. C'est le seul moyen de parvenir à une prompte guérison.

A l'égard de tes effets tu peux être bien tranquille, je t'ai envoyé dernièrement à Bâle par Charlas et Panier, musiciens de notre demi-brigade, une veste, une culotte d'ordonnance, une paire de bas, et ton sac à poudre....

Les dernières affaires du 14, 15 et 16 prairial ont été des plus terribles [1]. Les citoyens Blondeau, adjudant-major, Fouquet, Raguès, nouvel officier, ont été tués; les citoyens Rihet, capitaine, Girard et Gussi, lieutenants, ont été fait prisonniers; Guérin, Radot Esportanguen, sergents, ont été aussi fait prisonniers. Le pauvre camarade Bourdin a été blessé d'une balle à l'épaule droite. Je ne sais s'il en sera estropié....

Adieu, mon cher Saunier, j'espère qu'au reçu de la présente ta situation sera meilleure. Et suis avec estime ton ami

LAFAYE
Sergent-major.

P. S. Les officiers te font bien des compliments, notamment le capitaine Saunier, Beaulieu, Feuillard, Coltinet et le capitaine Guérin.

Et aussi, comme de sa main droite il pouvait tenir tant bien que mal l'archet d'un violon, il se distrayait en jouant de cet instrument. Si bien que le vieux domestique prenait confiance et lui demandait sa protection pour deux dames qui se tenaient cachées en quelque cave ou grenier. L'officier s'empressait de la lui accorder et les recluses revenaient à la lumière. Son séjour prenait fin en floréal. Il gagnait par Strasbourg, Huningue, Schaffouse, son corps, sous Zurich, en vue de la réforme définitive. Mais, en souvenir de ses bons procédés, les deux dames lui remettaient une fine miniature que sa famille possède encore : un portrait de fillette dans le caractère de Greuze, entourant de ses bras un petit griffon. A Zurich, le Conseil médical ne pouvait que constater la gravité de la blessure et, en attendant la réforme et la liquidation de sa pension, le blessé était autorisé à rentrer dans ses foyers. Il partait en floréal an VIII, muni d'un certificat de civisme, attesté par l'ensemble des officiers de la demi-brigade, le chef de brigade Desgraviers-Berthelot en tête, et paraphé par le commissaire des guerres Génissieu :

1. Elles amenaient l'évacuation de Zurich par les Français.

ARMÉE DU RHIN.
2e Division du Centre.

Première demi-Brigade
d'Infanterie de Ligne.

Nous, officiers de la demi-Brigade, certifions que le citoyen Noël-André Saunier, sous-lieutenant au 3e bataillon de ladite demi-brigade, âgé de vingt-six ans, natif de Janvry[1], département de Seine-et-Oise, est entré au service, le 21 septembre 1792, que depuis cette époque jusqu'à ce jour, il s'est comporté avec honneur et probité et s'est acquis par sa bonne conduite l'estime de ses chefs, l'amitié de ses camarades et la confiance de ses subordonnés; n'a jamais cessé d'y manifester les sentiments du plus pur civisme et emporte avec lui nos sincères regrets.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent pour lui servir et valoir ce que de raison.

A Zurich, en Helvétie, le 2 Prairial, 8e année républicaine.
(Suivent 45 signatures.)

Nous, membres du Conseil d'administration, certifions que les signatures ci-dessus sont celles des officiers de ladite brigade, et que foi doit y être ajoutée.

A Zurich, le 2 Prairial, 8e année républicaine.
(2 timbres et 8 signatures.)

L'ancien volontaire paré de ses galons neufs de sous-lieutenant evenait gaiement, muni de son violon et accompagné d'un chien. La dernière étape, de Paris à Janvry, il la fit à pied et, son goût pour les fleurs ayant persisté, il ne manqua pas d'acquérir à Sceaux, à l'intention de son vieux père, un beau bouquet de fleurs cultivées. On attendait sa venue, la rentrée fut flatteuse. C'est à Janvry, à la ferme Saint-Simon qu'exploitait sa famille, que lui parvenait la nouvelle de sa pension de retraite fixée à huit cent quatre-vingt-quatre francs quatre-vingt-treize centimes, par arrêt du 1er messidor an IX, après intervention de Corvisart[2].

Mais avec sa blessure, il lui était difficile de se livrer à un métier manuel. Le mieux était de se marier et de s'établir. Dans ce pays d'Hurepoix, le grand centre était alors Montlhéry où se tenaient d'importants marchés. Les gens de Janvry y allaient fréquemment, appelés par des transactions agricoles. C'est ainsi

1. Au vrai, Gometz-la-Ville.
2. « Je n'oublierai de ma vie que je dois la décision de ma pension de retraite au nom de M. Corvisart, médecin de l'Empereur » (Note de N.-A. Saunier).

que Noël-André Saunier fit connaissance de Hélène-Rose Angevin, élevée chez ses oncle et tante Blin, qui la considérant comme leur fille adoptive, lui destinaient l'important fond de commerce d'épicerie, mercerie, herboristerie qu'ils tenaient sur la Grand' Place, dans une maison leur appartenant.

*
* *

Les Blin comme, d'ailleurs, leurs proches parents, les Allorge, comptaient parmi les vieilles familles de la région. Taillandiers, bourreliers, commerçants, ils payaient assez de cens pour participer aux élections aux États Généraux, et l'on trouve leurs noms au bas des cahiers dressés par le Tiers État de la châtellenie de Montlhéry, en 1789. Avant la Révolution, certains d'entre eux commençaient à acheter de petites charges. Ainsi Jacques Blin figure sur des actes du milieu du XVIIIe siècle avec le titre de greffier de la prévôté et châtellenie de Montlhéry. C'est lui qui, en 1765, s'était rendu acquéreur de la maison de la place du Marché où son fils, Jean-Jacques qui l'avait rachetée à sa mort, était établi épicier depuis 1779.

Dans ce milieu, la Révolution avait été bien accueillie. Tandis que les cadets marchaient à la frontière, les aînés participaient aux charges municipales. J'ai sous les yeux le premier feuillet d'un registre destiné « à inscrire la recette et la dépense du Trésorier de la commune de Montlhéry, commencé par le citoyen Jean-Jacques Blin, nommé à ladite place par délibération du Conseil général de ladite commune, le vingt-sept Pluviôse de l'an troisième de la République française une et indivisible ». Celui-ci n'avait cessé et ne devait cesser, en effet, de s'occuper des affaires de la petite ville, protégeant le mobilier de l'église, tout bon révolutionnaire qu'il était, en même temps qu'il veillait à l'organisation des fêtes civiques, notamment la fête de la Raison dans laquelle il faisait figurer sa fille adoptive, la jeune Hélène-Rose Angevin.

Pendant ce temps, ses beaux-frères Allorge faisaient bravement leur devoir sur le Rhin, en Vendée, dans l'armée des Pyrénées. L'un d'eux, Étienne, avait dû obtenir son grade à l'élection, car on

le voit, dès septembre 1792, lieutenant de la cinquième compagnie du 7e puis du 8e bataillon de Seine-et-Oise; l'autre, Augustin, devait conquérir petit à petit ses galons sur les champs de bataille de la République. Quels ardents patriotes ils se révèlent dans leurs lettres. Et simples, délicats, avec cela! Soldats, ils demeurent des laborieux. Ils ne disent pas « nos combats », mais « nos travaux militaires ». Au commencement de l'année 1793, une affaire de succession appellerait bien Étienne Allorge à l'arrière. Mais la défense du sol passe la première. Du cantonnement de Rumersheim, près Neuf-Brisach, il écrit à son frère Augustin, sergent au 72e régiment, compagnie de Bérenger, armée de Belgique :

Il me serait bien impossible d'aller au pays dans le moment où nous allons entrer en campagne. Je ne pense y aller qu'à la paix. Fais-moi le plaisir de ne pas me marquer tant de soumission dans tes lettres. Tu dois te souvenir que nous sommes frères et que jamais je n'ai exigé cela de toi. Nous apprenons avec douleur la prise de Liège. Je te prie de me donner des nouvelles de notre armée et le plus promptement possible. Ne sois nullement fâché si j'affranchis mes lettres, ma paye est plus forte que la tienne, et comme j'espère avoir le plaisir d'avoir souvent de tes nouvelles, cela te deviendrait trop coûteux. Je n'ai rien de nouveau à te dire. Nous attendons le moment où nous partirons plus loin....

Ils vont plus loin en effet, quoique fasse un ennemi plus fort, mieux armé et mieux nourri, mais moins ardent et qu'ils finissent toujours par contraindre au recul. Mais au prix de quels sacrifices!

Il y a des morts, des blessés et Étienne Allorge, à la fin de 1793, compte parmi les plus atteints. De l'hôpital-ambulance de Cassel, il mande à la date du 12 novembre 1793, au citoyen Blin et à sa femme :

Mon frère et ma sœur, je saisis le moment de pouvoir vous écrire ces deux lignes, en même temps pour m'informer de l'état de votre santé. A l'égard de la mienne, elle n'est pas trop bonne, car j'ai eu le malheur d'attraper un coup de canon à mitraille qui me brisa la jambe en trois. Je restai sur place depuis onze heures du soir jusqu'à onze heures du matin et fus pris par l'ennemi. Je suis heureux que notre colonne l'ait repoussé, car je serais mort sur le pavé. Mais je vous dirai que ça va un peu mieux. J'espère, quand je pourrai marcher, aller passer quelques

jours au pays avant que de rejoindre l'armée. Je vous prie de m'excuser si c'est mal écrit : depuis deux mois je suis couché sur le dos, sans savoir ce que j'y resterai....

Il est encore en traitement en messidor an II, mais son adresse est alors à l'Hôpital des Sans-Culotte, cy-devant Saint-Bertin, à Saint-Omer. Il ne guérira jamais. Il souffre, mais avec quelle simplicité! La preuve, cette nouvelle lettre à ses parents Blin :

Saint-Omer, le 19 Messidor l'an II de la République une et indivisible.

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Mon frère et ma sœur, je vous écris ces deux lignes pour m'informer de l'état de votre santé. Pour la mienne elle est fort bonne, Dieu merci! Il n'y a que ma jambe qui va doucement. Il sort des esquilles dedans tous les jours. Je vous dirai que je suis si ennuyé dans cet hôpital que j'ai écrit à mon frère cadet de m'envoyer de l'argent pour prendre la diligence, car je suis hors d'état de pouvoir encore marcher, sinon avec des béquilles. Des souffrances j'en ai essuyé, mais je pense que je remarcherai sur ma jambe, mais ce sera très long. Je veux aller au Comité de Santé, à Paris, pour aller prendre les eaux de Bourbonne....

A Paris, le Comité de Santé ne peut que constater la gravité de la blessure et prononcer sa réforme avec pension. En priant les Blin de lui envoyer son extrait de baptême, en vue de la liquidation de ladite pension, il leur mande à la date du 27 fructidor an II qu'il lui est « survenu un dépôt à la jambe ». Il ne sait s'il pourra aller à la vendange, « car la suppuration est considérable ». Toutefois, il « voudrait bien savoir le jour qu'on la fera », pour partir s'il le peut.

Mais sa blessure était de celles qu'on ne savait alors guérir et il entrait aux Invalides d'où sont datées ses dernières lettres.

Pendant ce temps, son frère Augustin combattait pour le même idéal, la défense de ce sol si cher aux enfants de paysans. C'est ainsi qu'à un troisième frère établi taillandier à Montlhéry, Augustin écrivait du camp de Liège à la date du 11 décembre 1792 :

Pour nouvelle de notre côté je vous dirai que nous avons fait plusieurs conquêtes. Mais ce n'est pas sans peine. Bien loin de nous décourager, notre patriotisme redouble de plus en plus. Malgré la neige et le mauvais temps nous sommes campés et nous espérons aller poursuivre

l'ennemi de l'autre côté du Rhin. Depuis sept mois que nous sommes partis d'Antibes, nous avons toujours poursuivi notre ennemi par le bon commandement du citoyen Dumouriez, notre général.

Le premier choc fut à Sainte-Menehould, le 18 septembre, avec les Prussiens. De là nous partîmes du côté de Mons que nous prîmes le 7 novembre et Tournai se rendit ensuite. Nous nous mîmes en marche pour Bruxelles que nous prîmes sans beaucoup de résistance. Le 13 novembre, nous marchâmes vers Malines et Anvers qui fut pris trois jours après. De là nous avons pris la route de Liège où l'on fit un peu de résistance, mais elle fut bientôt repoussée : nous entrâmes le 28 novembre. Trois jours après nous prîmes Namur. De là nous avons transporté les pièces de canon à Liège où nous sommes....

Pour ces soldats de la liberté, l'armée n'est pas seulement une école de courage, c'est aussi un centre de perfectionnement intellectuel. Les premières lettres sont sans orthographe. Petit à petit la pensée comme la forme des mots s'affirment ; l'écriture se précise, ainsi que le révèlent des lettres à ses parents Blin datées de Tours, 8 prairial an II, débutant par *Liberté, Égalité ou la Mort* et finissant par *Salut et Fraternité*, de Jean-Pied-de-Port, 4 prairial an III. Celle-ci, en particulier, toute remplie de pensées philosophiques :

Voilà un an et plus d'absence et les absences ne sont guère favorables aux absents. Toutefois, qui sait, ô amour-propre, tu falsifies à notre insu tous nos sentiments, toutes nos opinions par le mélange secret et presque imperceptible de notre présomption; tu fascines sans cesse nos yeux d'un prestige adulateur. Et, nous empêchant d'être sincères envers nous-mêmes, tu nous mets ainsi hors d'état de nous bien connaître; qui sait donc, voulais-je dire, si ce n'est pas à cette absence même dont je me plains que je suis redevable de la constance de vos bonnes grâces; qui sait si ma présence et l'occasion d'être mieux connu ne détruiront pas bientôt dans votre esprit l'idée favorable qu'il a bien voulu y recevoir de moi. Je veux me pénétrer de cette pensée, peut-être m'aidera-t-elle à supporter mon éloignement.

Cette armée des Pyrénées qui évolue si loin de l'ennemi principal est peut-être la sacrifiée de ce temps-là. La vie y est dure. Témoin, cette fin de lettre qui s'achève pourtant sur des paroles de fierté et d'espoir :

Je vous dirai pour nouvelle à notre armée que nous sommes bien misérables, campés sur de hautes montagnes où l'air et l'eau sont très vifs,

réduits à douze onces de pain et une demi-livre de viande. Mal vêtus, sans souliers ni pouvoir s'en procurer. Tout est hors de prix : le pain vaut sept francs la livre, pas très bon, le vin huit francs la bouteille. Mais l'honneur nous fait tout oublier et le titre de citoyen français nous en fait un devoir.

Encore un pas vers la victoire et nos lauriers seront immortels comme la liberté du peuple français.

Vive la République !

Mon adresse est Allorge, adjudant au 3e bataillon de la 134e demi-brigade. Armée des Pyrénées occidentales, à Jean-Pied-Port.

En messidor an VI, Augustin Allorge est à Gand ; il vient d'être nommé lieutenant des grenadiers et en est tout fier. Aussi veut-il poursuivre sa carrière militaire « et faire honneur au grade dont le gouvernement a bien voulu m'honorer.... Je vous prie de me faire passer mon extrait de naissance qu'on me demande.... La raison pourquoi on nous le demande, c'est pour savoir s'il n'existe pas parmi nous quelque officier ex-noble ou quelque parent d'émigré ».

*
* *

Voilà qui suffit pour fixer l'atmosphère de civisme dans laquelle avait jusqu'alors vécu Rose-Hélène Angevin, à laquelle ses oncle et tante Blin s'engageaient à laisser la maison de la place du Marché et le fond de commerce qu'ils y exploitaient.

Le futur, Noël-André Saunier, n'apportait que sa pension de retraite. Mais dans une telle famille on tenait le plus grand compte de son passé, de ses galons gagnés au service de la République. Le jeune homme était, au reste, séduisant : suffisamment grand, 1 m. 73, les yeux gris-bleu, la chevelure noire, la bouche petite, la physionomie ouverte. Par surcroît, de l'enthousiasme et des lectures. Le mariage était célébré le 14 thermidor an XII (2 août 1804) et assez tôt, les enfants venaient. Deux garçons et une fille durant la première décade ; une fille et deux garçons au cours de la seconde.

La présence de l'oncle et de la tante Blin au commencement du mariage, plus tard celle d'une autre parente, la « maman Normand »,

augmentaient encore le nombre des bouches à nourrir sur le commerce de Montlhéry. D'autre part, l'ancien sous-lieutenant dont l'esprit était curieux, avait plaisir à réunir dans son magasin, et plus à la disposition des amateurs que des acheteurs, des instruments d'optique et de mathématique, de beaux papiers vergés ou marbrés qui devaient être gâchés plus tard par tels de ses petits-enfants alors qu'ils feraient aujourd'hui la joie du dernier venu, celui qui écrit ces lignes et se double d'un ardent bibliophile; on y trouvait aussi des plumes de fer qui étaient alors une curiosité. Le ménage possédait des parcelles de bois, surtout des vignes, qui ne pouvaient être entretenues par le soldat estropié, d'où des dépenses passant parfois les recettes. Enfin, on avait bon cœur et le crédit était large à l'épicerie de Montlhéry. La chose devait s'aggraver une fois Noël-André Saunier engrené, après 1815, dans les fonctions électives : Conseil municipal[1], garde nationale. A ce sujet, il devait plus tard écrire un peu tristement à l'un de ses fils, engagé volontaire à l'armée de Morée : « Du courage et de la conduite. Tu ne verras d'où tu es nos malheurs. Tant mieux, nous serons assez sans toi. On ne peut rien recevoir de ce qui est dû et les marchands ne vous donnent pas de quartier. Pour vingt francs on tire à vue sur vous. Et juge qu'il nous est dû depuis si longtemps *et que nous ne faisons de peine à personne.* »

Mais n'anticipons pas. En 1810, le débit de tabac de Montlhéry se trouvant sans titulaire, l'ex-officier songe à le postuler. Ses services, sa blessure, ses charges : sept bouches à nourrir, lui en donnaient quelque droit. De plus, le bureau était déjà installé dans l'épicerie de la place du Marché, il y remplaçait le dépôt de sel, de ce sel si durement taxé sous l'ancien régime.

En conséquence, à la date du 22 janvier 1811, Noël-André Saunier adressait une demande au Directeur général des Droits réunis. Mais, entre temps, l'Empereur ayant rendu un décret qui affectait divers emplois civils aux militaires admis à la retraite ou réformés

1. Comme édile il fut de ceux qui provoquèrent la plantation d'arbres sur la butte jusqu'alors dénudée au sommet de laquelle se dresse l'ancien donjon du château-fort de Montlhéry. Projet réalisé en 1842 sous l'administration du maire Étienne Saintin.

pour cause d'infirmités ou de blessures[1], le postulant frappait cette fois à la porte d'une maison où l'on devait mieux prendre en considération les titres invoqués : le ministère de la Guerre, alors dirigé par Clarke, duc de Feltre.

L'exposant, entre parenthèses, note que « estropié du bras droit duquel il ne peut ni ne pourra jamais se servir, la présente lettre est cependant écrite par lui, mais de la main gauche ». — De quelle belle écriture posée et enviable! Et il termine de cette façon bonhomme sa formule d'espoir : « Ce faisant, Son Excellence aura fait cinq heureux de plus, qui sont le suppliant, son épouse, une fille et deux jeunes défenseurs de l'Empire qui tous ne cesseront d'en garder une éternelle reconnaissance et d'adresser leurs vœux au ciel pour sa conservation ». Mais il ne suffisait pas, même en ce temps où les vertus militaires ne cessaient d'être à l'honneur étant toujours à la peine, d'avoir uniquement le bon droit pour soi. Autant qu'aujourd'hui, les interventions discrètes mais agissantes étaient indispensables. Et, par quelque vieux camarade, le postulant était aiguillé sur un employé du ministère de la Guerre qui avait des relations et savait s'en servir à la satisfaction de ses protégés.

1. Au Palais des Tuileries, le 8 mars 1811.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN, MÉDIATEUR DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE;

Voulant assurer de nouvelles récompenses aux militaires admis à la retraite ou réformés pour cause d'infirmités ou de blessures;

Considérant qu'il existe dans les administrations civiles divers emplois qu'ils sont susceptibles d'occuper, et auxquels il est de notre justice de les faire concourir, selon que le bien du service l'exigera;

Sur le rapport de notre ministre de la Guerre;

Notre Conseil d'État entendu.

NOUS AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ART. 1er. Les emplois ci-après désignés seront accordés aux militaires de terre et de mer, jouissant de la solde de retraite, ou à ceux qui, sans avoir obtenu cette solde, auraient été réformés, par suite d'infirmités, d'accidents ou de blessures provenant d'un service de guerre, et lorsque dans l'un et l'autre cas, ils auront satisfait aux conditions nécessaires pour remplir ces emplois.

3. Seront affectés aux officiers particuliers de tout grade, également dans la proportion déterminée par l'article 7... les places de sous-inspecteurs et gardes généraux des forêts; les entrepôts particuliers des tabacs, les débits de tabacs, du produit de quinze cents francs et au-dessus; les places de commissaires des poudres et salpêtres....

7. Les places accordées aux militaires dans la régie des tabacs ne pourront excéder, pour le moment, la moitié de celles qui seront déterminées par le cadre d'organisation.

Au début de juin, Noël-André Saunier avait la joie d'ouvrir cette première lettre :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

Paris, le 4 juin 1811.

Je vous annonce avec bien du plaisir, mon cher Monsieur, qu'hier soir j'ai reçu de la personne à qui je vous avais recommandé à l'administration des Droits réunis, l'avis de votre conservation dans le débit de tabac que vous tenez à Montlhéry.

Vous recevrez très incessamment votre lettre de nomination du directeur des Droits réunis du département de Seine-et-Oise. C'est lui qui est chargé d'aviser les débutants de leur nomination.

Vous voyez que je vous ai tenu parole. Je suis charmé d'avoir réussi à vous être utile, parce que vous m'avez paru être un brave et galant homme.

Aussitôt que vous aurez reçu votre lettre d'avis de votre directeur, mandez-le moi; vous me direz en même temps quel jour vous comptez venir me voir dans la matinée entre sept et huit.

J'ai l'honneur d'être avec considération, Monsieur, votre dévoué serviteur.

G. D....

Rue du Bac, n° 130, près celle de Babylone.

Le voyage de Montlhéry à Paris n'était pas alors aussi rapide qu'il l'est aujourd'hui. On pourrait donc s'étonner de cette invite impérative si l'on ne savait par la suite de la correspondance, que les services de cet homme obligeant n'étaient pas tout à fait désintéressés. La conversation permet des précisions interdites aux écrits. Et cependant, quand la chose presse, ou quand l'obligé semble aller au-devant du désir à formuler, les précisions viennent facilement sous la plume. Ce fut le cas ici. Le bénéficiaire du bureau de tabac ayant reçu peu après l'avis de sa nomination, avait tout aussitôt prévenu son protecteur. Et, sans attendre la visite escomptée, celui-ci lançait cette lettre :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

Paris, le lundi 17 juin 1811.

J'apprends avec bien du plaisir, Monsieur, que vous avez reçu la lettre d'avis que je vous avais annoncée et que vous avez déjà versé votre cautionnement. Vous voici donc aussi heureux que je le désirerais.

Je suis d'autant plus satisfait d'avoir contribué à votre conservation, que vous me paraissez sentir le prix du service que j'ai réussi à vous rendre.

Je laisse à votre délicatesse le soin de m'en témoigner votre reconnaissance : il me suffit d'avoir la certitude que vous êtes un homme d'honneur, capable par conséquent d'apprécier la loyauté et la confiance avec lesquelles j'ai agi envers vous. Je voudrais pouvoir en dire autant de M. Allain, mais il n'a payé jusqu'ici mes soins et mes démarches pour lui faire obtenir son débit du Palais-Royal que par l'oubli le plus indécent de toutes les bienséances : je ne l'ai plus revu depuis qu'il n'a plus eu besoin de moi. J'étais loin de penser que j'aurais un jour à le compter au nombre déjà grand des ingrats qui ont abusé de mon crédit, et de mon penchant à obliger. Si j'étais moins gêné par suite d'un procès qui m'a dépouillé de la majeure partie de la succession de mes père et mère, je serais moins sensible à toutes ces platitudes, mais dans la position où je me trouve, c'est véritablement une lâcheté, une chose indigne d'un honnête homme, que de me manquer de parole; car on me fait prendre des engagements qu'il faut que je remplisse tôt ou tard, sous peine de me perdre de réputation; car pour les remplir n'est-il pas révoltant que je sois forcé d'épuiser mes faibles ressources? Pour en revenir à M. Allain, croiriez-vous qu'il est encore à m'offrir une livre de tabac? Il me l'offrirait aujourd'hui qu'en sa présence je la donnerais à ma domestique : rien ne m'affecte plus vivement que l'ingratitude; parce que personne n'oblige de meilleure foi que moi et ne mérite mieux qu'on reconnaisse son obligeance.

J'aurais bien désiré, Monsieur, qu'il vous eut été possible de me venir voir avant le 15 juillet prochain; mais enfin puisque vous ne prévoyez pas pouvoir venir plutôt, je prendrai patience.

Veuillez bien me marquer en attendant ce qu'il est dans vos intentions de m'offrir pour cette époque : et cela pour que je ne m'engage pas au delà des moyens que vous comptez mettre à ma disposition.

Je profite comme vous voyez de l'invitation que vous m'avez faite de *vous dire franchement* ma position : c'est ainsi qu'on doit en agir entre gens qui s'estiment et savent s'apprécier.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur, et je suis bien sincèrement votre dévoué serviteur.

G. D....

Le remerciement comportait entre autres choses une pièce de vin. Elle ne vient pas assez vite, au gré de Gérault D.... Aussi adresse-t-il cette nouvelle lettre à son protégé de Montlhéry :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

Paris, le 2 juillet 1811.

Monsieur, vous m'avez fait l'amitié de me promettre la dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous voir ici, c'est-à-dire il y a une quinzaine de

jours, que vous me feriez tenir une pièce de votre meilleur vin avant la fin du mois de juin.

Les embarras de votre nouvel établissement pour votre débit de tabacs vous auront empêché sans doute de vous occupez de cet envoi : car vous me l'avez offert de trop bonne grâce pour que je puisse soupçonner que vous ayez changé d'avis. Au surplus, j'ai tellement compté sur vous, Monsieur, que j'ai différé jusqu'aujourd'hui de me procurer une pièce de vin, chez mon marchand, et que depuis huit jours je ne lui en prends plus qu'au panier.

Veuillez bien me faire l'amitié de me marquer à peu près le jour où vous croyez que votre pièce me parviendra.

Je n'ai toujours aucun signe de vie de M. Allain. Il est loin d'avoir votre franchise et votre délicatesse.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre dévoué serviteur.

G. D...

Rue du Bac, n° 130, près celle de Babylone.

Cette fois, on s'arrange à Montlhéry pour lui donner aussitôt que possible satisfaction. La pièce arrive et notre homme en marque sa joie :

MINISTÈRE DE LA GUERRE. Paris, le mercredi 17 juillet.

Mon cher Monsieur Saunier, on n'est pas plus exact et plus honnête homme que vous; il est à peine huit heures et demie du matin et déjà votre voiturier s'est acquitté de votre commission.

Je viens de le faire déjeuner avec moi, et je le charge de vous porter cette lettre de remerciement de votre bon procédé. Si tous ceux que j'oblige vous ressemblaient, ma cave ne serait pas si mal garnie et je pourrais offrir dans l'occasion un bon verre de bon vin à mes amis. J'espère que vous n'oubliez pas la promesse que vous m'avez faite de venir dîner avec nous la première fois que vos affaires vous appelleront à Paris. Je vous en renouvelle l'invitation, ainsi que l'assurance de mon très sincère attachement. G. D....

Ma femme veut que j'ajoute qu'elle vous embrasse de tout son cœur et qu'elle est bien contente de vous.

Que ces derniers mots n'incitent pas à des déductions désobligeantes à l'égard de Mme D.... Elle avait à ce moment dépassé la cinquantaine et devait, même, être un peu plus âgée que son mari. Celui-ci : François-Joseph-Gérault D..., était né le 22 août 1766, à Laon. C'était un ancien ecclésiastique que la Révolution avait libéré de ses vœux. Il était entré au Ministère de la Guerre le

19 février 1794 et y demeura jusqu'au 7 août 1815; alors il fut mis inopinément en réforme et à la retraite, comme soupçonné de jacobinisme, ce dont il se défendit dans un mémoire justificatif :

Le vrai motif des gens qui me persécutent.... Ils se vengent aujourd'hui du courage avec lequel, il y a dix-sept ou dix-huit ans, j'ai dévoilé de coupables intrigues auxquelles probablement ils ne sont pas étrangers; j'étais alors dépositaire des registres-matricules du Bureau du Contrôle des troupes : et en cette qualité, j'ai dû faire remarquer à mes chefs une soixantaine d'inscriptions (reconnues fausses), faites au profit d'un nombre égal d'émigrés. Cette découverte ayant fait du bruit a donné lieu à des recherches et à des mesures de surveillance qui ont été concertées avec le Ministre de la Police générale : et les radiations sollicitées n'ont pas eu lieu. *Inde iræ!...* Ces émigrés cherchent, aujourd'hui qu'ils sont victorieux, à me travestir en Jacobin; s'ils me connaissaient bien, ils sauraient que j'ai toujours eu une aversion prononcée contre les Jacobins, parce que dans ma manière de voir, un Jacobin et un factieux sont « synonymes ».

Au moment de sa mise à la retraite, le traitement de Gérault D... était de 3 600 francs. Sa pension fut de 1 280 francs. En vain essaya-t-il d'obtenir la réinscription au Trésor d'une autre pension « qui lui avait été accordée depuis longtemps comme ancien titulaire ecclésiastique dépossédé par les lois révolutionnaires ». Pour augmenter sa retraite, il dut solliciter des secours et il n'y manqua pas. Dès décembre 1815, il justifie la demande d'un secours extraordinaire de 150 francs, en déclarant avoir épuisé ses ressources pour l'entretien de sa femme sexagénaire et paralysée, lui-même atteint d'une maladie que le médecin attribue au défaut de bons aliments. Il manque de bois, il commence à manquer de linge : « Ce n'est que sur mes effets que je me procure au jour le jour du pain, du bouillon et des médicaments[1] ». Las! où était le bon temps des protections fructueuses! Mais laissons là Gérault D....

Le produit du bureau de tabac s'ajoutant aux petits bénéfices de l'autre commerce, améliorait grandement la situation du ménage de N.-A. Saunier. Son mot de prédilection : « Espérons », variante polie du *Çà ira*, était plus que jamais de circonstance. La bonne humeur, la droiture de l'homme lui attiraient les sympathies. Dans

1. Renseignements communiqués naguère par le balzacien Jules Christophe.

la petite ville, il était quelqu'un. De temps à autre une visite, l'apparition d'un visage oublié : c'était un vieux compagnon des guerres de la Liberté qui se faisait reconnaître. Blessé il séjournait; glorieux il passait, allant d'Espagne au Danube. Mais voici 1812 et ses inquiétudes. Bien pis, 1814. Enfin 1815, les Cent-Jours. Contre l'Empereur la coalition se reforme. Vite il faut serrer les rangs, instruire les recrues, soutenir le moral des combattants. Un matin un pli officiel est remis au soldat de 1792. Il l'ouvre et lit :

1re Division Militaire.
DÉPARTEMENT
de Seine-et-Oise.

A Versailles, le 22 mai 1815.

M. Saunier, Noël, S-Lieutenant, Montlhéry.

Notre Empereur, l'Honneur et la Patrie vous appellent à coopérer à la défense des Places de guerre pendant que vos jeunes camarades tiendront la campagne pour repousser toute nation qui oserait attaquer notre indépendance et notre liberté.

Vous vous rendrez *à l'hôtel de la sous-préfecture de Corbeil*, le *Mercredy 24 de ce mois à huit heures du matin.*

Vous vous présenterez chez M. le Commandant militaire chargé d'organiser les bataillons de vieux soldats français pour les diriger dans les différentes Places.

L'Empereur continuera de vous payer votre Solde de retraite, et vous jouirez, en outre, de la Solde d'activité et des subsistances.

Suivant votre volonté, votre famille touchera votre retraite, en en faisant la déclaration au Maire de votre domicile qui la transmettra à l'Ordonnateur de votre Division, ou sinon vous recevrez à votre garnison votre Solde de retraite et votre Solde d'activité.

Le cas d'un refus de votre part ne peut se prévoir, puisque vous êtes Français; il vous couvrirait de honte et vous ôterait tous les droits aux récompenses que l'Empereur et la Patrie décernent à ses défenseurs.

Vous n'aurez d'autres devoirs à remplir dans la Place que celui d'être un modèle de discipline et de courage pour les Gardes Nationales, d'autre service que celui de leur instruction, et, en cas de siège, vous êtes au poste d'honneur.

Le Préfet du Département,
Delaitre.

Le Maréchal de camp commandant
le Département *de Seine-et-Oise*,
Baron d'Ullenbourg.

Il repartait allègre dans son cher uniforme d'autrefois. Mais les événements de Waterloo rendaient inutile cet effort. Il fallait rentrer

chez soi, trouver Montlhéry sali par le passage des troupes prussiennes ou livré à la sauvagerie des hordes russes. Des paysans, un moment, songent à défendre l'approche du pays : on a grand peine à empêcher l'un d'eux de se rendre à la Butte-Rouge afin d'abattre le premier ennemi qui se présenterait; un autre, rue des Juifs, se brûle la cervelle sur le passage du dernier peloton de Prussiens qui défilent. Ceux-ci ont l'obéissance dans le sang, mais les cosaques barbares dont le bureau de tabac est le point de mire !...

*
* *

Le gouvernement de la Restauration n'inquiétait pas le vieux soldat. Il exigeait seulement une nouvelle prestation de serment, et, la chose faite, ne s'occupait plus de lui. Mais celui-ci avait un passé trop beau de souvenirs pour ne pas commettre parfois quelques imprudences. C'était le temps des querelles entre royalistes et bonapartistes. Et lorsqu'un ancien camarade était en ligne, il savait manifester de quel côté était son cœur, ses vœux.

Il fallait compter aussi avec certains émigrés, en particulier un duc de Maillé qui avait tout d'abord quelque peine à comprendre que 1815 n'effaçait pas 1789. Que n'imitait-il les allures d'un autre châtelain, Grimod de la Reynière[1], dont la cordialité était fort prisée dans la maison de la place du Marché. Il est vrai que lui n'avait pas quitté la France. Mais force était à l'autre de se faire une raison. Petit à petit, le duc de Maillé qui organisait fêtes et représentations théâtrales dans son château de Lormois, s'accoutumait à tolérer la présence des habitants de Montlhéry et ceux-ci prenaient si bien goût à la comédie qu'ils finissaient par installer un théâtre dans une chapelle désaffectée; les gens de la localité, notamment l'une des filles de l'ancien officier républicain, constituant une troupe de fortune.

Les événements de 1830 apportaient un renouveau de liberté. Noël-André Saunier avait des nouvelles toutes fraîches de Paris, par l'un de ses enfants qui avait participé aux trois journées et se

1. Il habitait à Villiers-sur-Orge, l'ancien château de la Brinvilliers.

trouvait au Palais-Royal au moment de la proclamation de la Régence. Mais à Montlhéry même il y avait du changement. On réorgarnisait la Garde Nationale et l'ancien officier de la Révolution était élu capitaine de la compagnie de voltigeurs. Le 14 juillet 1831, il mandait à celui de ses fils engagé à l'armée de Morée :

Nous avons 15 musiciens, un tambour-major que j'ai fait habiller dans le bon genre : colback fond rouge rabattant avec gland, canne à double chaînette, épaulette de graine d'épinard, habit galonné, et 6 tambours.

Notre Garde Nationale ayant passé le trois du courant la revue du Roi à Corbeil, nos deux compagnies presque habillées et bien armées, nos trente pompiers idem, nos 15 musiciens et nos 6 tambours se sont réellement fait remarquer. En l'absence de M. Descotes, c'est moi qui ai reçu d'un aide de camp l'ordre d'appuyer notre droite sur un poteau de 10 pieds de hauteur sur lequel était écrit MONTLHÉRY. Au-dessus de cet écriteau deux jolis petits drapeaux tricolores surmontaient cette inscription. Le maire a reçu de M. Daubernon, préfet de Versailles, une lettre de félicitation qui doit être lue à la tête de nos compagnies qui vont prendre les armes les 27, 28 et 29 juillet. La première journée nous célébrerons l'anniversaire des braves morts il y a un an...[1].

Ces revues à la sous-préfecture ou à Montlhéry même, et auxquelles participent les communes de Leuville, de Brétigny et de Saint-Michel, dont les gardes « en blouse » mais bien tenus, aident à constituer un bataillon de 940 hommes, sont la grande distraction du vieux soldat qui revêt pour la circonstance son uniforme d'autrefois. « Habit que j'aime malgré son âge, écrit-il à ses filles en juillet 1839. Je le porterai encore dimanche prochain pour célébrer la fête des victimes, mortes pour la Liberté. Soyez tranquilles, cette fête passée, je l'irai déposer et le remplacerai définitivement, je vous le promets. Je tiendrai cette promesse. Il

1. Dans un autre ordre d'idées, signalons aussi pour sa présente actualité ce passage d'une lettre écrite en août 1832 à ce même fils : « On dit que la guerre commencera au nord. Nous aurons un voisin en Belgique. Le roi des Belges, Léopold Ier, épouse le 9 de ce mois au château de Compiègne *Mademoiselle*. Nous aurons par ce moyen une avant-garde en Belgique, avec un bon traité de paix offensif et défensif signé avec l'Angleterre. Ces jours-ci nous verrons ce que deviendra la sainte Liberté, et si enfin les chartes promises et jurées par les souverains seront désormais une vérité. Il est à souhaiter que ce soit pour le bonheur de tous.

La récolte en blé, seigle et avoine, vin, cidre est bonne et abondante et nous promet du pain à bon marché. Après cela une paix générale ou une guerre avantageuse. *Ça ira...* ».

m'a échappé une larme en laissant mon vieux shako, sur la chaise, rue Saint-Honoré. Eh bien, je laisserai aussi mon vieil habit.... Il sera encore avec moi, pour assister au Banquet national dimanche.... »

Eh non! il ne devait pas se décider encore à l'abandonner. L'âge était venu, il avait dû se démettre de ses fonctions. Mais c'était son plaisir d'assister toujours aux revues. Toutefois, les anciens disparaissaient, le « juste milieu » gagnait du terrain. Le souvenir de la Révolution était de moins en moins vif parmi la petite bourgeoisie de cette agglomération aisée. Il arriva un moment où la vue du cher uniforme parut importune. Des critiques allèrent à l'adresse de celui qui le portait. Mais l'amertume en fut atténuée par cette adresse qui éclairait d'un suprême rayon la vision du Passé toujours vivace en lui.

Les officiers de la compagnie des chasseurs de la garde nationale de Montlhéry, à M. Saunier, ancien capitaine de ladite compagnie.

Monsieur,

Les officiers de la compagnie des chasseurs qui a été longtemps et toujours avec honneur commandée par vous, savent que votre présence en uniforme aux revues de la Garde Nationale a été désapprouvée, et que des paroles peu bienveillantes vous ont été adressées à ce sujet; ils croyent qu'il est de leur devoir de vous dire, Monsieur, qu'ils sont tout à fait étrangers à cette désapprobation, et que la présence dans leurs rangs d'un vieux soldat de la République, leur ancien capitaine, leur a toujours été agréable et honorable.

Ils espèrent en vous réitérant l'assurance de leur estime, adoucir pour votre cœur l'amertume de cette désapprobation.

Ils ont l'honneur d'être, Monsieur, vos dévoués serviteurs.

LEROY, SAINTAIN,
DELAPLANE, CLAUZEAU,
DUCRET ALPH.

Montlhéry, 15 novembre 1843.

Il mourait deux années après (9 août 1845), ayant atteint soixante et onze ans.

CHARLES SAUNIER.

1813. — RÉCIT D'UN TÉMOIN

Aux patientes investigations des curieux, combien de journaux de guerre ont échappé? Des familles, de condition rurale, chez qui l'instruction primaire n'a pas développé les curiosités, laissent moisir au fond des tiroirs les manuscrits aux feuillets jaunis. Ils ont été examinés, chaque héritage amenant leur déplacement, et rejetés dans l'ombre, traités en papiers sans valeur, dont le texte dépasse l'entendement de qui s'est employé à les lire. Néanmoins, on sait les cacher jalousement aux curieux. Aucun tort n'est fait à l'histoire si c'est récit de mémorialiste amplifiant, à la manière de Marbot, ou s'attribuant les prouesses de ses camarades, souvent exagérées. Toutefois, dans beaucoup de carnets, des précisions sont données, éclairant, de l'observation patiente d'un témoin oculaire et impartial, certains événements parfois dénaturés par les bulletins officiels rédigés au lendemain d'une grande affaire.

Récemment, le hasard m'a fait découvrir un in-16 chez un vieux laboureur, satisfait d'avoir vendu, « au bourgeois qu'on se plaît à tondre », quelques gravures mal reproduites par l'imagerie d'Épinal. Ce sont les *Souvenirs* du grenadier Philippe Ballut. Citoyen né à Évreux, élevé chez les Minimes, sorti du cloître quand la Révolution ordonnait la dispersion des ordres, on recrutait le moinillon alors que la patrie était déclarée en danger. Il devait faire les campagnes d'Italie et d'Allemagne, non combattant, mais secrétaire d'un général désigné D...[1]. Ce général tué, il était admis dans la Garde et suivait la retraite de Wilna. Entêtement chez lui, homme presque savant et brave, à refuser les grades offerts. Prétexte donné : « Je ne veux pas assumer des responsabilités ».

On le trouve, 1er avril 1813, soldat au 2e régiment des grenadiers

1. C'est Delzons, croyons-nous, brave officier tué le 24 octobre 1812 à la bataille de Malojaroslawetz.

de la Garde. Son colonel est le baron Cristiain, désigné major-commandant. Son capitaine se nomme Rauchon, chef de la 3e compagnie du 1er bataillon; son lieutenant, Tarayre. Suivant l'exemple de son ami Baudrillon, qui aussi revient de Russie, Ballut va tenir un carnet, crayonner sur des feuilles de petit format aux haltes et bivouacs, pour préciser sur tout ce qui fixait sa curiosité; notes recopiées à l'encre quatre ans plus tard, et peut-être complétées. D'accord avec les historiens du grand drame militaire, il y a bien vu et suffisamment décrit les champs saxons que j'ai visités; ce qui m'engage à couper, au travers de sa relation assez touffue, ce qui peut intéresser les admirateurs, même les critiques d'une grande époque où la gloire était la seule ambition des vétérans résolus à suivre Napoléon, aveuglément, dans les rudes chemins où des nécessités politiques et militaires venaient de l'engager, après le terrible 1812.

Rappelons brièvement les préliminaires de la campagne de 1813. Une sixième coalition réunit tous les peuples du nord de l'Europe contre la France. Seule, l'Autriche reste hésitante. En Allemagne, *les Frères de la Vertu* armaient deux cent mille volontaires. Bernadotte conduisait l'armée suédoise à côté des Russes. Blücher galopait à la tête des pillards prussiens. Napoléon avait demandé huit cent mille conscrits à lever dans l'immense Empire. Les gardes d'honneur, des adolescents, renforçaient sa garde prétorienne. Le 1er mai, il entraînait cent quatre-vingt-seize mille soldats, presque tous inexpérimentés, mais confiés à la direction de sergents vieillis sous le harnais. A son service, il gardait, des pressions violentes exercées, les princes de la Confédération du Rhin : Bavarois, Hessois, Badois, Wurtembergeois et Saxons; Germains qui n'attendaient qu'un revers pour fusiller dans le dos leurs anciens frères d'armes, abattre l'autorité qui avait empêché l'Autriche de les asservir. Il était réservé au maréchal Ney d'ouvrir brillamment la campagne, le 29 avril, à Weissenfels, en Saxe, où les Russes furent culbutés.

Introduisons ici le premier récit de Ballut.

Jeudi 29 avril. La Vieille Garde arrive à Naumbourg, avant midy et nous allumons nos feux au pied de la tour qui date du tems féodal. Un

mauvais drapeau de prusse qui flottait au sommet est vite descendu par le sapeur Winckel et on plante nos belles couleurs à la place. Le maire de cet endroit vient dire à nos officiers que les cosaques vont arriver sur nous d'un moment à l'autre. Ce bélitre ne sait donc pas que M. le maréchal Ney est à l'avancé et qu'il attend les moscoss.

A quatre heures et demie, le ciel étant bien noir, grand bruit sur la route d'Yéna. C'est l'Empereur qui nous arrive. On dit qu'il vient d'Erfurth[1] où il aurait reçu des espions beaucoup de renseignements. Il monte un cheval pommelé, et cinq mamelucs et des chasseurs lui font l'escorte. Il s'arrête au front du bivouac pour dire à M. Rauchon : « On croit que les prussiens et les russes ne s'entendent déjà plus. Eh bien, nous les mettrons tout à fait d'accord dans quelques jours. Veillez bien à ce que vos hommes ne manquent de rien. Entendez-vous? On se bat devant nous.... »

L'Empereur fut reçu dans une grande maison par son maréchal Duroc. On plaça autour un gros poste de la Garde. J'y étais près de l'entrée, et je vis arriver le soir notre grand maréchal Ney qui avait bien battu les moscoss. Mais il y a des gens qui disent tout bas que l'Empereur voudrait s'entendre avec ces gens-là pour remettre les prussiens en discipline et faire enfin une bonne paix avec le Czar.

A neuf heures de la soirée, il nous arrive une douzaine de blessés, déjà que j'avais quitté la faction. Ce sont de ces pauvres Marie-Louise qui ont seize à dix-sept ans. Ça pleure à cause d'une écorchure à la main. Un nommé Besombe me dit que sa maman lui avait cousu 8 louis d'or en boutons d'habit et que dans Maïence, son habit a été volé. Il en gémit. Je ne lui trouve qu'un petit morceau d'obus dans l'épaule. Faute d'un chirurgien, j'arrache la chose avec la pointe de mon couteau, un peu d'eau salée et il n'y paraîtra plus dans trois jours.

30 dudit. Nous sommes réveillés par le canon, un soldat hussard qui arrive au galop nous crie qu'il y a plus de 100 000 russes qui accablent M. le maréchal Ney. Si on rit de ce trembleur, tout le monde prend vite son équipement. Devant nous, la cavalerie arrivée de Weymar se met en route vers dix heures quand il pleuvait à torrents. L'Empereur est sorti de son logement vers midy. Il ne portait pas cette fois la redingote grise mais un grand manteau bleu et on le disait enrhumé. Il avait l'air inquiet. Un grenadier lui demande : « Où que nous allons, sire? — Mais à Dresde, pour remettre mon allié le roy de Saxe sur son thrône. » Ça nous réjouit d'aller à Dresde.

Nous arrivons au bourg de Plota, trempés jusqu'aux os pendant les 10 kilomètres. Çà nous faisait de la mauvaise humeur. Chien de temps, criaient les grenadiers. L'Empereur se tenait devant l'auberge de l'Aigle

1. Il était parti de Weimar à onze heures du matin.

et parlait avec des généraux. Mon peloton trouvait une grange pour s'y abriter. On brûlait de la paille pour sécher. On repartit dans la soirée pour arriver à la petite ville de Weissenfels qui se trouve bâtie entre la rivière de Salle[1] et une colline.

L'Empereur devait loger au château. Mon bataillon y monta au grand pas, toutes les portes étaient fermées parce que le seigneur de l'endroit était ami des prussiens. On cassa des carreaux pour pénétrer par des fenêtres. On nous rappela aussitôt de crainte que des barils de poudre aient été mis par les moscoss dans la cave. Nous voilà redescendus sur la Markplatz[2]. Dans le coin de cette place, l'Empereur occupait la maison d'un riche bourgeois nommé Ulrich[3]; tout traversé de pluie, on lui a prêté des effets et les domestiques faisaient sécher son uniforme.

M. le maréchal Ney avait eu gros à faire à chasser la cavalerie des russes de Weissenfels. Ils étaient 6 à 7 000 hommes à pousser des cris horribles, nous appelant toujours Jacobs pour Jacobins et promettant de venir mettre le feu à Paris. Nous passâmes une assez bonne nuit à Weissenfels. J'étais de logement avec le caporal Hubert dans la maison d'un tisserand qui avait deux petits garçons et une grande fille. Cette personne s'appelait Nina. Les cosaques avaient voulu la violenter; la *bravesse* avait pris une broche à rôtir pour les mettre en fuite. Elle nous fit gentiement du caffé.

1er de mai. On voyait du brouillard le matin. Deux espions ont été pris et fusillés, ordre du prince Berthier[4]. Le soleil se leva très beau et les troupes marchèrent aussitôt. Nous acclamâmes beaucoup l'Empereur quand il sortit de son logement avec M. le maréchal Ney. La Garde marcha par huit[5] sur la grande route de Leipsic qui monte à la sortie de Weissenfels. En haut du monticule, l'Empereur arrêté braquait sa lunette sur l'ennemi qu'on voyait d'assez loin, à 4 ou 5 lieues.

M. le maréchal Ney porta ses conscrits en avant, du côté d'un défilé qui débouche au village de Poserna. Un général russe vint sur lui avec 12 à 15 000 hommes. Sur ces gens-là, le général Souham tomba à la bayonnette tandis que la cavalerie de M. le maréchal Bessières sabrait les régiments prussiens qui voulaient tourner notre gauche. A trois heures de l'après-midy, nous vîmes l'Empereur arrêté devant le cadavre de M. Bessières qu'un boulet avait frappé, et nous l'entendîmes dire : « Quel chagrin j'éprouve pour cette perte cruelle ». Un lieutenant

1. La Saale.
2. Place du marché.
3. Dans la maison Ulrich, angle de la Markplatz et de la route de Leipzig, côté droit, on a gardé le mobilier de la chambre qu'occupait Napoléon.
4. Alexandre Berthier, major général et prince de Neuchâtel.
5. Huit hommes de front.

disait que le maréchal avait été tué par ricochet et que ses dernières paroles étaient de détruire l'ennemi[1].

La Jeune Garde du général Berthezène se battit rudement à la sortie du défilé. Un Alsacien nommé Haymann tua à lui seul 9 russes. Mon régiment arrivait aux roulements du tambour dans Poserna, gros village que les moscoss avaient pillé. A cinq heures du soir, l'Empereur arrivait sur la place, devant une grande auberge. Pendant que Sa Majesté tenait un conseil de guerre avec MM. les maréchaux Ney, Berthier, Marmont, Duroc, l'aubergiste traçait sur une vitre, au premier étage de la maison, sur les indications d'un sergent, les noms de ces illustres personnages[2].

Ballut, porté à l'est de Poserna, s'étend un peu longuement sur des détails qui lui sont particuliers. Il enregistre les dires de ses camarades, tous pleins d'un magnifique entrain guerrier. Les bons mots d'un vieux tambour sont écoutés. Près de Koken, son lieutenant va remarquer un hussard prussien couché entre les pattes de son cheval mort. Lui-même paraît être privé de vie. On le pique du bout du sabre. L'Allemand rouvre les yeux. Il n'est resté là que pour espionner. Les vétérans l'accusent d'avoir cherché l'occasion d'assassiner l'Empereur; son trouble paraît confirmer l'accusation portée. Doit-on le fusiller? — Non, dit le colonel. On le presse de questions, mais il refuse de fournir les renseignements demandés.

Le soir, le 2e régiment de grenadiers, occupant la surface d'un plateau, les soldats aperçurent l'agglomération de Lützen, son clocher rond et une haute tour de beffroi dominant les grandes bâtisses couvertes en tuiles. Déjà, la cavalerie française y était entrée, pour capturer quelques traînards. On savait que Blücher était sur la droite, en retraite. L'Empereur allait y loger, maison de l'administration communale. A dix heures la Garde avançait sur la route de Leipzig, jusqu'au pont d'un ruisseau près duquel Gustave-Adolphe avait livré, en 1632, une bataille et perdu la vie sous les coups d'un traître allemand, le comte de Lauembourg. Alors, il y avait là une colonne qui rappelait le tragique événe-

1. Le colonel Saint-Charles, qui releva Bessières, pour le mettre à l'abri des boulets, a déclaré qu'il n'avait pu prononcer une parole intelligible.

2. Les noms sont encore gravés sur la vitre et la maison sert toujours d'auberge, ce que nous avons pu constater le 18 juillet 1906.

ment, un poste avancé eut à tirailler avec l'ennemi, sans dommage de notre côté.

Notée ainsi la bataille de Lützen :

Dimanche 2 mai. Le matin nos officiers annoncent que nous irons coucher le soir à Leipsic, ville qu'on dit très riche et connue par sa grande foire annuelle. Vers les onze heures, l'Empereur vint près de nos rangs pour voir la colonne des Suédois. Il portait cette fois la redingote grise et il était d'une belle humeur. Il demandait au colonel si nous n'avions pas manqué de vivres et demanda qu'on ne pillât point les saxons qui se plaignaient de quelques larcins, surtout du vol des oies, car le pays en est bien pourvu. Chacun comptait que la journée se passerait bien tranquillement puisque l'ennemi battait en retraite vers la Silésie. En nous quittant, l'Empereur allait passer en revue le 11e corps[1] rangé près du ruisseau Markanstradt. Il y était à peine arrivé que le canon se mit à tonner rudement vers le sud. Les nouvelles allaient bientôt arriver. On disait qu'une armée russe, celle du sieur Wittgenstein, se défilait à notre droite pour reprendre Weissenfels et nous couper, mais que le 6e corps[2] français pouvait l'arrêter, et que le maréchal Ney[3], arrivé vers la rivière Elster, dans les deux villages de Gorschen, avait tous les prussiens qui chargeaient son front, ce qui le forçait à céder du terrain. Notre beau dimanche était gâté.

Notre chef, général Roguet, met tout de suite sa troupe sous les armes. Vingt minutes plus tard, un ordre arrivait : *La Garde au feu!* La jeune Garde sous le général Dumoutier venait prendre notre droite. Nous avançons au pas ordinaire sur un vaste plateau, laissant Lützen derrière nous. Dans nos rangs, les vieux qui reviennent de Russie se promettent de ne pas ménager les moscoss. Au bout d'un quart d'heure, nous vîmes paraître l'Empereur à notre gauche. Il allait vers le canon de M. le maréchal Ney de toute la vitesse de son cheval blanc. Je crois bien qu'il avait aussi été surpris par une attaque inattendue ce jour-là.... Derrière lui, le 11e corps commençait à défiler pour doubler notre gauche.

A 3 kilomètres environ de Lützen, nous allions border un petit ruisseau. Nos bataillons s'échelonnaient entre cette rive bordée de peupliers et le chemin de Pegau. Il faisait un beau soleil, mais le vent ramenait sur nous des nuages de fumée et on ne voyait rien à trente pas devant soi ; pendant notre premier arrêt qui eut lieu vers une heure et demie du soir, on mange quelques biscuits et on fait des emprunts à la provision

1. Macdonald, commandant; divisions Charpentier, Gérard et Fressinet.
2. Marmont, commandant; divisions Compans et Bonnet.
3. Chef du 3e corps; divisions Souham, Brenier, Ricard et Marchand, avec les troupes badoises et hessoises.

d'eau-de-vie reçue le matin. Nous en étions à causer entre nous quand 5 cavaliers arrivaient sur l'autre rive du ruisseau, presque cachés par des saules énormes. Ces hommes se mettent à crier : — Déroute! Sauve qui peut! Notre capitaine s'avance pour les reconnaître aussitôt et dire : Voilà des hussards prussiens qui nous trompent. Vite descendez cette canaille; 30 coups de fusil font une bonne exécution. Cela fait, nous reprenons la marche pour aller nous placer sur 6 lignes derrière le moulin de Kaya. La ligne, en nous apercevant, poussa des cris de joie, car elle avait besoin de secours.

L'Empereur se tenait dans le moulin. D'en haut il dirigeait la bataille[1]. On voyait aller et venir les aides de camp toujours pressés. L'affaire devenait chaude. A ce moment, trois heures, M. le maréchal Ney venait de perdre les 2 villages de Gorschen, puis Kaya, pays de 30 maisons. Ce dernier avait été repris 5 fois par le 3e corps qui luttait lui seul, entre de petits marais, contre les troupes de Blücher et de Wittgenstein. Mais l'ennemi, foudroyé par notre artillerie, ne pouvait déboucher de Kaya qui brûlait. Sur le moulin qui est à 600 mètres, vers le nord, les boulets de l'ennemi pleuvaient drus. L'Empereur y restait et continuait à donner ses ordres.

Nous eûmes à donner vers quatre heures, la bataille allant en plein et ne paraissant pas favorable pour nous, car on comptait 140 à 150 000 ennemis. A ce moment, M. le maréchal Ney qu'on trouvait toujours au milieu des situations les plus difficiles, accompagne la division Ricard dans Kaya. C'est trop rude affaire pour des conscrits que de chasser 25 000 prussiens; ils perdent beaucoup de monde et ne tardent pas à se retirer vers Lützen. L'Empereur se jette au milieu d'eux et peut les rallier. Il ordonne au 4e corps[2] de les renforcer à droite et aux deux Gardes d'accompagner ces moutards. La Vieille Garde tient 400 mètres de front le long du petit ruisseau, et une batterie de 100 pièces se met à vomir sur l'ennemi un si grand déluge de fer qu'il se trouva un moment ébranlé. Nous en profitâmes pour tomber dessus, et sous les bayonnettes, il se débanda avant le coucher du soleil. On le poursuivit au delà de Gorschen. La nuit et la prudence nous força d'arrêter derrière Gross-Gorschen, sur la rive d'un lac et les soldats du 11e corps se mêlèrent aux nôtres.

Si la grande bataille était terminée et gagnée sans grands dommages de notre côté, la nuit ne fut pas tranquille. Les cosaques et les hulans venaient à chaque moment sur nos rangs. Il faisait noir, on ne voyait passer que des silhouettes; ils tiraient leur pistolet et fuyaient. Impossible de fermer l'œil avec ces tourmenteurs.

1. Petite erreur. Il n'y resta que 15 minutes, en observation.
2. Le 4e corps obéissait à Bertrand. Il n'engageait que la division Morand.

3 may. Au jour, nous reconnaissons que nous sommes près d'un village nommé Muschwytz. Le ciel chargé de nuages, nous craignons la pluie prochaine. Les bonnes nouvelles circulent dans nos rangs. Notre 5e corps serait entré hier dans Leipsic[1]. Une forte patrouille va ramasser dans un bois des prisonniers qui font triste mine en arrivant parmi nous. Ce sont des moscoss; ils demandent du pain à genoux. On prit pitié de leur misère pour leur en donner. Il en est un, parlant le français, qui raconte que le matin d'hyer, le czar annonçait à son armée qu'elle allait livrer une dernière bataille parce que Bonaparte n'avait pas 20 000 hommes à mettre au combat, vu que les trois quarts des corps avaient déserté[2]. Mais les russes s'étaient bientôt aperçus de la duperie et ils laissaient 8 à 10 000 morts dans la plaine et ce qui s'était sauvé paraissait vouloir aller bien loin. Malheureusement, nous manquions d'une bonne cavalerie pour poursuivre et achever ces gens-là... sans quoi on aurait eu la paix au bout des sabres.

Nous éprouvâmes un grand plaisir quand on vint nous lire la proclamation de l'Empereur. « Soldats! Je suis content de vous; vous avez rempli mon attente. Vous avez défait et forcé à fuir[3] l'armée russe et prussienne, commandée par l'Empereur Alexandre et le Roy de Prusse. Vous avez ajouté un nouveau lustre à la gloire de mes aigles. Vous avez montré tout ce dont est capable le sang français. Nous rejetterons les barbares dans leur affreux climat, qu'ils ne doivent plus franchir; qu'ils restent dans leurs déserts glacés, séjour d'esclavage, de barbarie et de corruption, où l'homme est reculé à l'égal de la brute. Vous avez bien mérité de l'Europe coalisée. Soldats! l'Italie, la France et l'Allemagne vous rendent des actions de grâces! »

Un repas pris sur place, nous nous rendîmes à Pegau, laissant M. le maréchal Ney garder le champ de bataille. Notre général nous fait border un fleuve nommé Elster, à sept ou huit lieues de Leipsic. Il n'y a plus un seul habitant dans le pays, que nos ennemis ont pillé, ils ont même ravagé l'église après avoir dans la nuit fait chanter un *Te Deum* pour célébrer, ces tristes menteurs, leur prétendue victoire de Gorschen. Même, les cavaliers du sieur Blücher ont assassiné un vieux prêtre de Bohlen qui refusait de faire sonner les cloches pour cette cérémonie.

Ballut va suivre les mouvements, un peu lents, mais prudemment ordonnés de l'armée d'Allemagne, découvrir aux habitants

1. Son chef, le général Lauriston, était entré à Leipzig à trois heures du soir; manœuvre qui débordait l'aile droite des alliés.

2. Rapport fait à Alexandre par le prince de Hesse-Homburg qui fut tué dans la bataille.

3. Les trois derniers mots sont à remplacer par : *mis en déroute.*

de la Saxe des sentiments qui les portent du côté de nos ennemis. Plusieurs sont les espions des Prussiens. Fréquemment, les granges abritant nos chevaux sont incendiées. La pluie fait affluer les malades aux ambulances.

Eugène, vice-roi d'Italie, conduit une avant-garde qui bouscule le dernier échelon de l'armée russe, corps de Miloradowitch. Sur lui, les vétérans exercent ces terribles représailles, ordonnées par les fureurs de la guerre et qui vengent partiellement des désastres de Smolensk, de la Bérézina et de Wilna.

Le 4 mai on passe la Pleiss; le 5 c'est la Mulda. Devant Colditz[1], les Russo-Prussiens veulent opposer une résistance opiniâtre. Ils ne peuvent briser l'élan que le courage et la fureur donnent à leurs ennemis. Enfoncés au centre et débordés à l'aile gauche, on les voit fuir dans un désordre inexprimable, abandonnant canons et fourgons. Ils se ressaisirent, sous les férules prussiennes et sous le knout russe, à Gersdorf, Waldheim, Eltzdorf et Limbach. Mais la dure discipline ne prépare pas toujours la victoire. Miloradowitch, Ziethen et Platow doivent lâcher pied devant les conscrits électrisés par la présence de l'Empereur.

Battue, et pleurant des larmes de rage, la coalition fait traverser Dresde à ses mercenaires. Beaucoup sont en haillons et marchent pieds nus. Les aigles à deux têtes sont cachés sous des fourreaux de serge. Ces vaincus qui, la veille, voulaient faire agenouiller Bonaparte afin de lui dicter les conditions les plus humiliantes, voient à chaque moment surgir derrière eux, ce qui actionne leurs clameurs d'épouvante, la grande ombre du Grand Napoléon.

Le 8 mai, les cavaliers de Latour-Maubourg arrivent devant Dresde. Le fleuve Elbe, large et profond fossé, ne peut être franchi à gué. Il faut jeter un pont et braver le feu des tirailleurs. L'œuvre achevée avant l'aube du 9, un bataillon d'infanterie va précipiter ses pas dans les rues de la cité.

Ballut renseigne. L'Empereur avait quitté, le 8, la Vieille Garde

1. Le 5 mai.

à Schinburg[1]. Celle-ci prenait la grande tenue pour entrer à Dresde et garnissait les canons des fusils de plantes vertes. Notre attentif grenadier est logé rue des Charrons, chez un mercier qui a une femme fort jolie et deux petits garçons, des plus alertes, qui vont jouer au soldat et bientôt répéter quelques mots de français, au grand amusement du guerrier. Ballut accompagne son hôtesse et les « deux moutards », un jeudi, dans le parc qui s'étend près de la ville. On voit passer l'Empereur. La femme s'incline et les enfants battent des mains. Un détail : l'argent et des bijoux de ces braves gens avaient été volés par les Russes du général Winzegeroode. Ballut voit, le 12, arriver le roi de Saxe dans sa capitale. Il note « un peu après-midi ». La note officielle indique : 2 heures.

Par exemple, les bruits circulent que la paix est prochaine. François d'Autriche, beau-père de Napoléon, avait envoyé son ministre Bubna proposer ses bons offices pour la conclusion d'un armistice. « Ne faisons pas confiance aux Autrichiens. Ce sont des traîtres », écrit Ballut. Les exigences des Russo-Prussiens, ou plutôt du cabinet anglais qui les dirigeait, ajournaient les négociations pouvant terminer le conflit.

Notre grenadier va cheminer, encore, vers la gloire ou vers la mort.

18 de may. Il faut dire adieu à ma brune Louise et à mon brave mercier. On nous a chargé de pain blanc, de saucisses et d'eau-de-vie. Les enfans pleurent quand nous partons. Nous devons précéder l'Empereur sur la grande route, dite de Silésie[2]. Le grand pont de l'Elbe franchi, on tourne à droite pour monter vers une forêt de hêtres. A la lisière se voient les emplacements des anciens bivacs russes. Nous étions arrrivés à mi-bois quand un cri vint jeter l'allarme. Un fou est sorti du fossé. On le laisse courrir. A midy, on fait la grande halte devant Weisig. Les pauvres habitans viennent demander du pain. Il y avait parmi eux un vieillard de plus de cent ans, ce que mon lieutenent appelle un macrobite[3]. Trois jeunes femmes demandent à nous suivre comme blanchisseuses.

Vers trois heures, le tambour résonne. C'est l'Empereur qui arrive

1. Le 7, il avait couché à Nossen.
2. Napoléon devait quitter Dresde à deux heures du soir. Le roi de Saxe devait l'accompagner jusqu'à mi-chemin de Hortau.
3. Gunther Schilling, ancien soldat du Grand Frédéric, mort à l'hôpital de Dresde dans sa cent septième année.

avec tout son état-major. On bordait la route, deux rangs de chaque côté. Il s'arrête pour entendre un courrier. « Ah, dit-il, les coalisés tiennent devant la ville de Bautzen. Leurs positions sont fortes. Nous les en délogerons. Allons, messieurs de la Vieille Garde, j'aurai peut-être besoin de vous. Il faut que la guerre soit terminée avant l'hyver. »

Sa Majesté allait coucher au château de Hortau, une vieille bâtisse. Nous dûmes autour former des postes, car les espions avaient rapporté que les cavaliers cosaques, marchant surtout la nuit, avaient la promesse d'un million de francs s'ils parvenaient à enlever l'Empereur[1]. Il fallait le bien garder contre ces sauvages. Il n'en vint pas cette nuit-là; mais une patrouille portée très loin en ramena trois trouvés à demi-morts de faim dans un abri de bûcheron. Leurs prières ne pouvaient toucher des gens qui avaient été si maltraités par leurs camarades pendant la retraite de Moscow. Le capitaine nous força à leur distribuer du pain, et ils demandèrent à s'engager parmis les Polonais, ce qui leur fut refusé, parce que l'Empereur ne voulait pas avoir de lâches déserteurs parmi ses troupes.

19. Mise en route de grand matin, nous traversons un champ de bataille. M. le maréchal Macdonald s'y est rudement employé[2]. On dit que son divisionnaire Charpentier a écrasé et coupé toute une division de moscoss. L'armée est sans pitié pour ces barbares. Nous apercevons des tas de cadavres dans les blés, et sur les chemins de nombreux fourgons brisés par notre canon. Cela jusqu'à l'entrée d'une petite ville en ruines, dont le nom se traduit en français *Halte-là-l'Évêque*[3]. Les moscoss ont détruit avant de se retirer et massacré une centaine de pauvres gens. Il ne reste que trois maisons debout dans cette ville. L'une est remplie de blessés russes à qui les médecins donnent des soins.

De cette ville, nous marchons lentement, en large colonne de route, jusqu'au petit Forgen[4], car on attend toujours l'apparition des fameux cosaques qui voltigent souvent sur nos flancs mais n'osent pas s'approcher de nos bayonnettes. Le meilleur logis de l'endroit est occupé par le service impérial. Nous y voyons arriver un officier portant le costume polonais, vers 5 heures de la soirée. C'est l'Empereur qui s'est mis sous ce déguisement pour aller reconnaître les positions de l'ennemi devant Bautzen et collines environnantes. Le sergent-major annonce que le czar voulait nous attaquer la nuit suivante avec 150 000 hommes. Il fallut veiller; mais il ne vint rien sur

1. Promesse faite par Platow, hetman des Cosaques, pendant la retraite de Russie.
2. Le 12 mai, contre Miloradowitch.
3. Bischofwerda.
4. Exactement : Klein-Fortgen.

nous dans la nuit pluvieuse. Si, il vint un mauvais chien qui hurla et mordit deux chevaux. On le crut enragé et le tua. Nous pûmes dormir au petit matin, la tête sur le havre-sac et le fusil entre les mains.

20. Environ 9 heures du matin, le fourrier Griois lit les ordres. « Aujourd'hui, la Vieille Garde suivra le corps de M. le maréchal Macdonald sur la route de Gœrlitz et s'arrêtera près du passage de la Sprée, au bas Bautzen. » Vingt minutes plus tard on s'en allait gaillardement. Le canon tapait dur très loin sur notre gauche; c'était celui de M. le maréchal Oudinot[1]. Après avoir monté un coteau, nous aperçûmes la ligne des premières maisons de Bautzen qui présentent un rempart formidable et en haut le château de l'Évêque, une véritable forteresse. A trois kilomètres de la ville, le général Roguet nous fit déborder à droite et arriver, par une vallée, devant la rivière que l'infanterie allait, à midy juste passer à gué, à la gauche d'un gros orme derrière lequel l'Empereur était venu, la veille, faire la reconnaissance des lieux. Il avait là entendu un paysan qui racontait à M. Ney la facilité du passage, près de l'abri des blanchisseurs[2]. A midy et demi, la division Morand escaladait Bautzen. Ruée terrible et massacre. Des centaines de moscoss égorgés. Les autres se sauvent. Nous montons au château de l'Évêque où l'Empereur va coucher. Nous avons des matelas et on se donne une bonne nuit.

21. Nous allons livrer une grande bataille; je le devine en voyant défiler 10 000 hommes de la Jeune Garde sur des collines nord de Bautzen et qu'on fait repasser cinq fois au même endroit pour tromper l'ennemi qui garnit la plaine de Wurtschen et qui observe tous nos mouvemens. Quatre corps tombent sur lui et lui arrachent ses retranchements. L'affaire a surtout été rude aux côtés de la grande route de Gœrlitz. Une cavalerie de prusse est venue attaquer mon régiment devant le petit Bautzen. On l'a massacrée : 5 à 600 hommes restés sur le carreau. Après, nous restons les bras croisés. Le soir, on nous fait avancer par des chemins boueux jusqu'à l'auberge du petit Purchwitz où l'Empereur allait coucher dans le lit du czar[3]. Nous trouvâmes

1. Non, c'était le canon de Macdonald qui allait bombarder, pendant vingt minutes les hauteurs de Sinkwitz, point d'appui de la droite des alliés.

2. Un officier de lanciers, témoin oculaire, raconte qu'il enlève un paysan et le conduit auprès de Ney qui l'interroge. « — Y a-t-il beaucoup d'eau dans le ravin qui est là à droite? — Pas plus haut que le genou, répond le paysan. — L'as-tu passé quelquefois en charrette? — Toujours, excepté au printemps et à l'automne, quand il y a beaucoup d'eau. » Napoléon demande de l'argent à Berthier et donne une poignée de louis au paysan en disant : « Tiens, voilà pour boire à la santé de l'Empereur des Français ». Le paysan voulut se jeter à ses pieds. Napoléon le retint. Connais-tu l'Empereur? — Non, je voudrais bien le voir. — Eh bien, le voilà », dit-il en montrant Ney qui, dans ce moment, laissait voir sous sa redingote son uniforme brodé. Le paysan se jeta à ses pieds. Ney se mit à rire.

3. Les itinéraires indiquent que Napoléon coucha sous la tente. Ce fut le Grand

autour beaucoup d'objets abandonnés, et une image en or, dite icône. Pour dîner, nous n'eûmes que de la farine prise aux moscoss. Il fallut en faire des galettes cuites aux feux de bivouac.

22. Nous allons marcher derrière l'Empereur jusqu'à la petite ville de Weissembourg. Des multitudes de corbeaux sont descendus dans la plaine pour déchiqueter les cadavres. La cavalerie se bat devant nous sur les coteaux. On croise souvent des bandes de prisonniers. Halte et repas à Reichembach sur la grande place carrée. L'Empereur nous a quitté pour aller reconnaître les positions de l'avancé. Bientôt un aide de camp rapportait que le grand maréchal Duroc et le général Kirgener avaient été jetés bas de cheval par le même boulet. Napoléon présent[1], fit porter M. Duroc à la cure de Markesdorf. Nous arrivâmes à ce village, situé sur une hauteur, le soir. L'Empereur était auprès du grand maréchal et pleurait de le voir blessé mortellement. On devait enlever ce brave le lendemain et le porter à Gœrlitz où il expira.

23. En route pour Gœrlitz. Sur la droite et sous un chêne[2], l'Empereur regardait défiler ses troupes. Nous l'acclamâmes et il souleva plusieurs fois son petit chapeau. A Gœrlitz, pays silésien, la Veille Garde dressait les faisceaux devant la cathédrale. Nous étions dans le royaume de prusse et les gens refusèrent le logement. On enfonca des portes pour se mettre à l'abri. Nous couchâmes à dix dans une chambre.

. . . . . .

Les coalisés, partout battus, devaient redouter un prochain et grand désastre. Voyant leurs troupes démoralisées après l'affaire d'Hainau, ils décident une manœuvre diplomatique : en appeler à la médiation de l'Autriche qui était déjà secrètement leur complice. Le 29 mai, ils dépêchaient le Russe Schouwaloff et le Prussien Kleist à Napoléon. Ces délégués ne voulaient, disaient-ils humblement, qu'arrêter l'effusion du sang. On leur accorda satisfaction; ce qui fut une faute, car leur écrasement définitif eût été le drame du lendemain et la terrible revanche de 1812. A Plaeswitz, le

État-Major. Nous avons retrouvé la chaumière, aujourd'hui fort délabrée, qui l'abrita, la nuit du 21 au 22 mai. Le propriétaire témoigne que l'Empereur s'est abrité dans la petite chambre à alcôve, dont une fenêtre ouvre sur le jardin.

1. Napoléon était à 800 mètres en arrière quand, au centre du défilé de Markesdorf, Kirgener fut tué et Duroc blessé. L'aide de camp, informateur de Ballut, s'était trompé.

2. Ce chêne est toujours debout, mais tout rabougri. Nous l'avons photographié. Les paysans allemands disent que Napoléon, en se plaçant dessous, lui a causé le malheur de ne pas se développer.

4 juin, un armistice était signé. Nous gardions partie de la Silésie, en mesure de sûreté.

Napoléon rentrait à Dresde où allaient s'ouvrir les conférences. La Vieille Garde suivait. Ballut allait retrouver son brave mercier mesurant toujours à l'aune, et sa « bonne Louise » qui ne resta point, semble-t-il, insensible aux galanteries du grenadier.

Metternich, astucieux et rancunier de 1809, avait reçu la mission d'imposer des conditions aux vainqueurs, en allongeant les pourparlers, ce qui devait permettre aux coalisés de se renforcer, d'achever le soulèvement de l'Allemagne, enfin de mettre l'Autriche sur le pied de guerre. Les puissances devaient réunir 500 000 combattants quand l'armée française serait portée à 300 000 hommes.

Le 10 août, Metternich se déclare belligérant et part. Napoléon sorti de Dresde le 15, jour de sa fête, arrive le 18 à Gœrlitz. Son but est de séparer les corps Russo-Prussiens des Autrichiens commandés par Schwarzenberg. On remporte d'abord quelques succès. Ballut raconte la difficulté des marches, les privations, quelques combats. Il est blessé au bras d'un coup de sabre, refuse d'aller à l'ambulance, se soigne, et, rentré à Dresde, la « bonne Louise » donne un baume salutaire. Il est donc valide et furieux pour livrer la bataille de Dresde (26-27 août). Il se réjouit, après avoir vu tant d'ennemis abattus ; et il marque : « Nous avons jeté bas cette crapule de Moreau qui venait teindre son épée de sang français. On nous a montré l'endroit où il a été frappé.... »

Battus, nos ennemis se retirent précipitamment, le gros vers la Bohême. Le 29 août, la Vieille Garde est à Pirna. Napoléon pousse ses corps. « Dans cette ville, nous avons ramassé des poux », se plaint Ballut. Tout va bien, en affaires militaires, pour lui. Beau jour qui n'eut pas un semblable lendemain. Vandamme se fait battre à Kulm. Oudinot est mis en échec à Gross-Beeren. Le terrible Ney doit abandonner Dennewitz. Partout, le nombre nous écrase. Napoléon doit renoncer à ses conquêtes et regarder vers ses frontières. Pendant que Ballut bivouaque devant Bautzen, nous battions l'ennemi à Reichenbach. On rentre à Dresde. Les Bavarois se déclarent nos ennemis ; ils désertent plutôt. L'Empereur sort de

la capitale saxonne le 7 octobre. Un mauvais destin le poussait vers les champs de Leipzig.

Le 11 octobre, Ballut est à Altembourg. Il fait, d'après une nouvelle organisation, partie de la division Curial. Cristiain, promu général, commande les 6 bataillons de la Vieille Garde. L'Empereur va traverser leurs rangs. La gravité de son visage indique les inquiétudes ressenties. L'armée d'Allemagne est déjà soumise aux épreuves de la faim, des marches forcées, des alertes continuelles.

Reprenons le journal du vétéran.

16 octobre, un samedi. Après avoir tenu les petites collines qui couvrent le pays de Wachau, M. Curial nous fait défiler le long des bois de[1]... vers des hauteurs couvertes de moulins. Ces hauteurs sont couvertes de canons, les nôtres et sous la protection du 11e corps qui a beaucoup souffert depuis quelques jours. Nous devions occuper le village de Prob[2] situé à mi-pente; mais au dernier moment, on nous place en arrière, dans un vallon bordé sur la droite de grands bouleaux. La grande route de Laussig à Leipsic, ville que nous avons derrière nous à cinq kilomètres environ, nous séparait de la Jeune Garde. Ce fut par ce grand chemin que l'Empereur arriva vers huit heures du matin. Sa longue voiture-bureau s'arrêta devant le 1er bataillon des vétérans. M. Berthier en descendit après lui. J'entendis très bien que l'Empereur parlait du maréchal Schwarzemberg au moment de monter à cheval. Il allait galoper malgré la pente jusqu'au milieu des batteries qui couronnaient le plateau; et quand il fut arrivé là, une décharge générale de l'artillerie des ennemis annonçait le commencement de l'attaque[3]. Les boulets et obus tombèrent sur nous, et si drus que la cavalerie de la Garde fut obligée de mettre pied à terre. Cela dura deux bonnes heures et nous causa quelques pertes; pendant ce temps, les troupes de l'avancé luttaient terriblement. A midi, le 11e corps avance, malgré le nombre des adversaires. On crut la bataille gagnée. La Garde réclamait de se porter en avant, mais l'ordre était de demeurer sur place. Nous fîmes entendre des protestations. Vers cinq heures, on apprit que les réserves russes et prussiennes s'étaient sacrifiées pour rétablir les affaires des coalisés. La perte immense de nos ennemis devait nous donner l'avantage le lendemain. A la nuit, chacun faisait des espérances; et nous acclamions l'Empereur qui avait fait dresser sa tente au milieu

1. Bois de Meysdorf.
2. Probsteida.
3. Le signal de l'attaque ne fut que de trois coups de canon. Dix minutes après, l'artillerie des Alliés commençait le bombardement des positions françaises.

de notre grand carré, près d'une ancienne briqueterie. Il soufflait un vent violent. On voyait aller et venir en toute hâte les aides de camp qui allaient aux nouvelles ou bien en rapportaient. On n'eut pas la visite des cosaques, mais à chaque instant passaient des transports de blessés. On dit que le général de Latour-Maubourg se trouve parmi eux[1]. Cela nous fit grande peine, car il était très estimé parmi nous. Il passa aussi des prisonniers autrichiens. Un officier des leurs nous apprenait que le fameux Bernadotte combattait contre nous avec l'armée des suédois. Nous souhaitâmes à ce brigand un boulet comme celui qui avait désarçonné Moreau.

Tout le monde, resté éveillé, était impatient de voir se lever le jour et d'être engagé; mais le 17, les ennemis ne risquèrent pas leurs hommes. On pensa qu'ils se renforçaient. L'Empereur restait sous sa tente. On le disait fatigué et fiévreux. Cela nous donna des inquiétudes, car s'il n'était plus là pour nous sauver du péril, que se passerait-il quand nous aurons 350 000 à 400 000 ennemis toujours prêts à nous envelopper et détruire?

18 octobre. Nous fûmes surpris de lever le camp à deux heures du matin. Suivant la route de Leipsic, nous allions couvrir le village de Thonberg. à demi-lieue de la ville. La nouvelle circulait que les munitions allaient manquer si on se trouvait très longtemps engagé. Nous avions chacun 100 cartouches qu'on se promettait de ne brûler qu'à coup sûr, et nos bayonnettes. L'Empereur enfin rétabli allait d'une colonne à l'autre et prodiguait les encouragements. Dans ces moments pénibles, nous lui étions dévoués plus que jamais. Pas un homme des nôtres qui redoutât la mort. Nous l'avions vue de si près en revenant de Moscow qu'elle ne nous effrayait plus.

Enfin, à trois heures du soir, le signal arriva de retourner à Prob. Nos 6 bataillons se formèrent en quatre colonnes qui bordaient la grande route de Laussig. Nous devions soutenir le corps de M. le maréchal Augereau[2] qui défendait les hauteurs nous ayant abrité le 16. Au débouché d'un grand ravin, nous fûmes postés et le général Curial nous invita : « La colonne de granit ne doit pas reculer d'un pas ». Mais M. Augereau était envoyé sur un autre point. Nous devions *camarader* avec les 2e et 5e corps[3]. Nous eûmes bientôt les Prussiens devant nous[4]. Ils se montrèrent enragés et nous chargèrent quatre fois. Nos feux roulants les arrêtèrent. Renforcés, ils croyaient pouvoir crever la muraille, quand l'Empereur fit avancer une grande batterie qui foudroya les coalisés. M. Lauriston les prit en flanc et ils se sauvèrent

1. Latour-Maubourg avait eu une cuisse brisée en chargeant vers Gossa les cosaques de la Garde russe du général Orloff.
2. 13e corps.
3. Ceux de Victor et de Lauriston.
4. Les divisions Pirsch et du prince Auguste.

en poussant des clameurs, si bien qu'à la nuit tout le terrain était dégagé devant nous. C'est de bonne volonté que nous avons évacué Prob, emportant nos blessés, pour retourner à Thonberg. Cette fois encore, l'Empereur plaça son bivouac au milieu de sa garde fidèle. Ce fut à ce bivouac que nous connûmes la trahison des Saxons et des Hessois. Les Allemands avaient mitraillé la division du 7e corps[1] qui leur servait de soutien, avant de passer à l'ennemi pour demander à aller égorger leurs anciens camarades. Enfin, nous avons bien tenu la journée, sans avoir eu le temps de manger; et ma compagnie ne comptait que 6 morts et 17 blessés.

19. Journée de tristesse, car il a fallu se retirer à Leipsic. La ville est en grand désordre par tous les corps qui se sont rassemblés. Nous suivons l'Empereur pas à pas. Au moment qu'il rentrait dans le palais, nous l'entendons dire à un général : « Si j'avais 100 000 coups de canon à tirer, l'armée de la coalition serait écrasée... ». Quelques divisions vont défendre l'approche des murs pendant que le gros des troupes va reprendre la route de Weissenfels. Notre défaite paraît satisfaire les habitans. Beaucoup poussent des cris de colère. Des soldats saxons cachés dans les immeubles ont tiré sur la cavalerie. Ceux qui se sont laissés aborder ont péri sous une juste vengeance. Derrière l'Empereur, nous passons le pont de l'Elster pour gravir le coteau portant un faubourg. Des hauteurs, nous voyons la bataille engagée dans la ville. Il y a sur plusieurs points des incendies. Le soir, nous formons les bivouacs à Markanstradt....

Ballut va suivre la retraite. Napoléon y maintient ses stratégies savantes. Blücher, acharné à poursuivre, bute chaque jour sur des carrés qu'aucun assaut ne peut entamer. Au pas ordinaire, les vétérans français traversent des villes qu'on avait prises, violemment, six mois plus tôt. L'aigle roux ne baissera pas la tête dans l'épreuve. Sur le chemin du retour, ne va-t-on pas trouver les Bavarois? Ces traîtres entretiennent l'espoir, un orgueil démesuré commandant chez eux, d'arrêter ou de détruire l'armée d'Allemagne réduite à moins de quatre-vingt mille hommes. Placés devant Hanau, ils vont sommer les vainqueurs de Lützen de déposer les armes. On ne répondit point, par paroles, à une telle insolence. L'âme des vieux guerriers s'enflamme d'indignation devant les loups de la Germanie. L'artillerie de Drouot, les grenadiers de Friant, les cavaliers de

1. Division Durutte.

Nansouty se précipitent sur les corps du général de Wrède. Ces mercenaires de la coalition sont taillés en pièces; ils s'éloignent, dans une fuite éperdue. Dans cette bataille, Ballut a brûlé ses dernières cartouches.

Le grenadier Ballut passe à Francfort, y entend les menaces des habitants. Arrivé à Mayence, il subit la contagion du typhus, se voit près de la mort. Sa forte constitution et des soins empressés ont raison du mal. Convalescent, il peut cheminer vers Strasbourg. Il est en France. Il est sauvé. Son odyssée de soldat le conduira en Champagne, pendant la guerre de 1814. Blessé à Arcis, réformé et rentré dans ses foyers, ce brave veut s'insurger contre le sort qui relègue Napoléon à l'île d'Elbe, puis à Sainte-Hélène. Il a été, de l'Empereur, un valeureux compagnon d'armes, et durant une longue vie, l'Empereur restera son dieu, c'est-à-dire le sujet constant d'une inlassable admiration.

Édouard Gachot.

LA CRISE DE L'OCCIDENT ET LA QUESTION DU RHIN

ESSAI SUR L'ESPRIT PUBLIC EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE (1830-1840)

[*Première partie.*]

I

En 1814, les pays de la rive gauche du Rhin moyen, que la France avait pendant vingt ans organisés et unifiés, démocratisés et enrichis, enfin vivifiés de son souffle puissant, tombèrent entre les mains des Prussiens, des Hessois, des Bavarois, à la grande douleur des populations devenues en majorité françaises de cœur. Le Code civil, l'administration municipale, la religion catholique, l'orientation économique vers l'Ouest et le regret que causait la perte du grand marché français, une foule d'institutions, d'intérêts, de manières de penser et de sentir, de souvenirs glorieux ou douloureux, tout séparait ces pays, naguère français, de leurs nouveaux maîtres, et les opposait du tout au tout à la Prusse protestante, conquérante, féodale, régie par une législation plus compliquée et moins équitable, orientée vers le Nord scandinave et l'Orient slave.

Aussi, dès 1816, de vives protestations s'élevèrent de toutes parts contre la dure domination prussienne. Un ancien administrateur du département du Mont-Tonnerre exprimait avec une franchise singulière et une tristesse profonde ses critiques du présent et ses regrets du passé : « Qu'a-t-on fait pour ce peuple? Le département (du Mont-Tonnerre) a-t-il été traité depuis trois ans en pays délivré ou en pays conquis? La masse de la population était naguère dans l'aisance et marchait vers la prospérité; l'aisance, la prospérité

ont disparu, et l'épuisement a pris la place de l'abondance. Il est naturel que des hommes ainsi délivrés ne rient pas, qu'ils regrettent le passé et rêvent l'avenir[1].... » Même les libéraux hostiles à Napoléon, comme Görres, qui, dans un accès de haine farouche, avaient appelé la victoire de la forte et vertueuse Prusse, étaient cruellement déçus; ils avaient cru combattre pour la liberté et pour la patrie allemande, et il se trouvait qu'ils n'avaient travaillé que pour le roi de Prusse, pour l'insolente caste militaire et féodale de Brandebourg et de Poméranie, pour la pédante bureaucratie et la lourde fiscalité de Berlin; aussi se répandaient-ils en plaintes, en invectives, en attendant d'aller demander asile à cette France naguère honnie[2]. Les Rhénans, astreints au dur régime militaire prussien, écrasés d'impôts[3], exclus des fonctions publiques, regardés avec méfiance par leurs vainqueurs arrogants et brutaux, étaient devenus des *Musspreussen*, des Prussiens par force. « L'autorité des Prussiens sur les bords du Rhin, dit Karl Schurz dans ses *Souvenirs*, faisait l'effet d'une domination étrangère »; et les Prussiens se sentaient, en effet, en pays conquis, dans cette « province du Rhin », où « le caractère de la nationalité s'était en grande partie effacé[4] », et où ils voulaient à tout prix le rétablir à leur profit par l'armée, l'école et surtout l'église protestante. « Ce ne sont, écrivait en 1818 le ministre prussien Ancillon, ce ne sont ni les garnisons ni les villes de guerre, ce ne sont pas les forteresses féodales qui nous couvriront contre la France, protectrice des catholiques, mais le mur d'airain du protestantisme[5]. »

Tels étaient les sentiments des Rhénans pour les nouveaux possesseurs du pays, lorsque la Révolution de 1830 éclata comme un

1. Considérations sur le Mont-Tonnerre (anonyme), 1816. Voir Sagnac, *Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire*, 1917, p. 348.

2. Görres, Mémoire à Hardenberg, au tome III des *Œuvres*. — J. Rovère, *Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815*, 1918.

3. En 1833, un Rhénan, Hansemann, dans son livre *Preussen und Frankreich*, dit que les provinces occidentales sont surchargées, paient beaucoup plus d'impôts que sous Napoléon; elles demandent une réduction d'un quart de l'impôt foncier. Cf. Treitschke, *Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert*, t. IV : il critique, superficiellement d'ailleurs, les statistiques de Hansemann.

4. Voir le mot du ministre prussien Altenstein. J. Rovère, *Les survivances françaises*.

5. Pour le détail voir Rovère, Treitschke et surtout les œuvres des contemporains, comme Görres.

coup de foudre, et agita, après la France et la Belgique, toute l'Allemagne occidentale, toute l'ancienne Allemagne napoléonienne.

En France, le parti libéral et le parti républicain qui avaient fait la Révolution voulaient effacer la honte des traités de 1815 qui avaient ravi à la France la rive gauche du Rhin, la vallée et les forteresses de la Sarre et la trouée de l'Oise, et érigé contre elle le royaume des Pays-Bas (Belgique-Hollande). A la Chambre des députés, le représentant libéral Mauguin attaqua le discours du trône où le roi d'Angleterre se déclarait résolu, lui et ses alliés, à maintenir les traités sur lesquels était fondé le système politique de l'Europe. Or, représentait Mauguin, « ces traités sont ceux de 1814, et ils sont inséparables dans leur exécution des décisions du Congrès de Vienne, inséparables du droit d'intervention et du système de la Sainte-Alliance. Nous voilà donc logiquement conduits à prendre le parti du Hollandais contre le Belge : que ferons-nous donc au Congrès[1]? » Bignon se félicita de « l'extinction des vieilles haines nationales, surtout entre la France et l'Angleterre.... On est patriote, déclara-t-il, Anglais, Français ou Allemand, mais l'amour du pays n'est plus la haine des nations étrangères.... Paix aux gouvernements, amitié aux peuples[2]. » Dans la presse, particulièrement dans *Le National*, les principaux porte-parole de l'opinion réclamaient la frontière du Rhin. Armand Carrel écrivait en février 1831 : « Le gouvernement ne peut, sans trahir les intérêts de la France, et les trahir de la manière la plus coupable, la plus lâche, la plus infâme, permettre que la rive gauche du Rhin appartienne à d'autres qu'à lui[3] ». C'était revenir aux traditions de la Révolution, que la monarchie des Bourbons avait essayé de reprendre en 1828, sous la direction du ministre La Ferronnays, au moyen d'une alliance avec la Russie et moyennant la cession de Constantinople au tsar. Au fond, la Révolution de 1830 avait été le résultat de la politique extérieure autant que de la politique intérieure des Bourbons depuis le Con-

1. *La Quotidienne*, 13 novembre 1830. Cité par de Guichen, *La Révolution de juillet 1830 et l'Europe*, p. 209.
2. *Id.*, cité par de Guichen, p. 210.
3. *Le National*, février 1831.

grès de Vienne; il s'agissait de reconstruire, à l'encontre de la Sainte-Alliance, effritée, une Europe libérale, où, comme au temps de la Révolution, la France reprendrait son rang, c'est-à-dire le premier.

La propagande française se fit spontanément, comme en 1792, dans l'ancienne Allemagne napoléonienne, et surtout sur les bords du Rhin. Des cocardes tricolores étaient chaque jour envoyées par milliers de Metz à Trèves, à Mayence et dans tout le pays rhénan[1]. Les populations s'exaltaient. « On est enivré de joie, écrivait Edgard Quinet en août 1830. Tout le peuple des bords du Rhin n'attend qu'un signal pour se réunir à la France[2]. » Peut-être, dans son enthousiasme, Quinet exagérait-il. Les libéraux allemands des États du Rhin et ceux des États du Sud se mettaient en rapport avec les démocrates de Strasbourg et de Paris. Les doctrines de la démocratie radicale étaient répandues dans le Palatinat, par l'avocat Savoye et ses amis, qui aspiraient à la réunion avec la France, par le juriste et administrateur Siebenpfeiffer, qui exprimait son mécontentement dans le *Rheinbayern* et dans le *Westbote*, et par le Dr Wirth, juriste d'origine franconienne, qui, en 1832, dans sa *Deutsche Tribune*, vantait l'idéal américain. Ces théories se propageaient aussi dans l'Allemagne du Sud. En Bade, Rotteck, professeur libéral de Fribourg-en-Brisgau, écrivait (janvier 1831) : « L'histoire du monde ne peut présenter une année aussi importante et aussi fertile en conséquences que celle qui vient de finir[3] ». En Wurtemberg, *Der Hochwächter*, de Stuttgart, journal assez modéré, dirigé par Lohbauer, disait le 9 janvier 1832 : « En ce moment les Allemands constitutionnels considèrent comme étranger tout État qui poursuit d'autres intérêts que des intérêts constitutionnels. Si nous disons que nous regardons nos frères de race prussiens et autrichiens comme des étrangers, cela sonne dur à l'oreille et semble vouloir éterniser la malheureuse division de l'Allemagne. Mais, maintenant que nous avons pris les mots allemand et constitutionnel pour synonymes,

1. *La Quotidienne*, 15 décembre 1830. Cité par de Guichen, p. 267.
2. E. Quinet, *Lettres à sa mère* (août 1830).
3. Treitschke, *Deutsche Geschichte*, t. IV, p. 247.

nos frères de langue autrichiens et autres doivent approuver que nous leur dénoncions notre alliance fraternelle, jusqu'à ce que nous les voyions marcher avec nous sur le même chemin. Certes, nous ne sommes pas d'avis, maintenant, que les Prussiens et les Autrichiens doivent encourir notre mépris; mais qu'on ne nous juge pas mal, si nous sommes avant tout de meilleurs amis des Français, de qui nous avons à attendre protection pour la stabilité de nos Constitutions[1]. » En somme, les libéraux allemands entendaient se servir des Français pour réaliser leur rêve d'une Allemagne démocratique; ils ne désiraient nullement, même sur les bords du Rhin, une réunion politique ou économique avec la France.

En Bade, à Fribourg, une grande fête réunit, à l'occasion de la création du journal *Der Freisinnige*, un grand nombre de professeurs et d'étudiants libéraux. Rotteck loua en La Fayette la plus pure personnification de l'esprit français et le caractère le plus noble de la Révolution et de la France. Un jeune docteur souhaita longue vie au coq gaulois qui pour la seconde fois venait de briser ses chaînes. Le journal déclara que « l'Autriche et la Prusse voulaient faire marcher les Allemands contre la liberté française, tels des valets sans volonté[2] ».

Dans le Palatinat rhénan, à Hambach, près de Neustadt, le 27 mai 1832, jour anniversaire de la Constitution bavaroise, les libéraux célébrèrent la fête de l'espérance. Wirth réclama l'organisation d'une Allemagne démocratique. Puis furent lues des adresses du Comité national polonais de Paris, et de l'Association radicale des *Amis du peuple*, de Strasbourg. Quelques Prussiens de la « province du Rhin », qui ne se nommaient pas, de peur de se compromettre, avaient envoyé leur salut; ils regrettaient amèrement que « le petit oiseau du Rhin, si gai, si vif, fût emprisonné dans la cage du vieux et sinistre chat-huant » . Siebenpfeiffer poussa un « hoch » à l'Allemagne, à la Pologne, à la France, à « tout peuple qui brise ses chaînes, à la patrie, à la liberté du peuple, à l'union des peuples[3] ».

1. Treitschke, t. IV, p. 248.
2. *Id.*, p. 249.
3. *Ibid.*, p. 251 et suiv.
5.

Ainsi, de 1830 à 1832, toute une Allemagne libérale se dressait contre l'Allemagne absolutiste — contre la Prusse militaire et féodale de Stein, et l'Autriche bureaucratique et aristocrate de Metternich — et elle voyait dans la France de la Révolution sa vraie patrie politique, de qui elle espérait, comme en 1792, secours et protection dans sa lutte pour la démocratie universelle (Weltbürgertum).

*
* *

Si les peuples, surtout dans l'Allemagne rhénane, se tournaient vers Paris et la démocratie française, les gouvernements allemands se demandaient avec inquiétude ce qu'allait faire la France, excitée par les Mauguin et les Cavaignac. Les plus anxieux, en dehors de l'Autriche, étaient ceux qui en 1815 avaient reçu des terres sur la rive gauche du Rhin, particulièrement la Prusse et la Bavière. Le ministre bavarois à Paris, de Bray, écrivait à son souverain le 10 août 1830 : « Parmi les plans qui flattent le plus la vanité populaire, l'occupation de la rive gauche du Rhin est au premier rang. Je ne serais donc pas surpris que bientôt nous entendissions parler en France des limites naturelles, et que le prince qui se vante aujourd'hui d'avoir combattu à Jemmapes ne se fît un mérite d'ouvrir aux nouveaux drapeaux tricolores la carrière dans laquelle il a débuté[1]!... » Aussi le gouvernement de la Bavière songeait-il, malgré le particularisme et le libéralisme de ce pays constitutionnel, à se rapprocher de la Prusse, qui pourrait le soutenir en cas de danger sur le Rhin. Il reçut aussitôt l'assurance du concours prussien : le ministre des Affaires étrangères de Prusse, Bernstorff, déclara, au mois d'août, au ministre bavarois Luxbourg, qu'il « regardait toute espèce de revirement territorial portant sur la rive gauche du Rhin comme impossible et impraticable, en ajoutant que de tous les alliés de la Prusse la Bavière était le plus important[2]... ». D'ailleurs, la Prusse était déjà liée à la Bavière, de même qu'au Wurtemberg, à Bade et à la Hesse, par un traité de

1. De Guichen, p. 139.
2. *Id.*, p. 140.

commerce du 27 mai 1829; il ne s'agissait donc plus que de resserrer ces liens. Mais il restait encore des méfiances à Munich, et puis les libéraux bavarois détestaient la Prusse autant que l'Autriche de Metternich.

La Prusse avait été la première, après l'Angleterre à reconnaître la monarchie révolutionnaire de Louis-Philippe; il était dans son plan de faire figure de puissance libérale en Allemagne, afin de mieux s'opposer à l'Autriche; mais, peu de temps après, elle essaya de mettre à profit les inquiétudes que donnaient aux États allemands du Rhin l'ingérence de la France dans la politique belge, l'entrée des troupes françaises à Anvers et près d'Aix et de Trèves, et les troubles, provoqués par les libéraux, qui avaient eu lieu à Aix-la-Chapelle. Elle s'efforçait aussi de faire entrer dans son orbite la Hollande, hostile à la France et à l'Angleterre qui la chassaient de la Belgique, et même elle tâchait d'attirer la Belgique : le gouvernement belge alla jusqu'à lui faire des avances très nettes à l'automne de 1832, et déclara souhaiter « une union plus intime avec les États prussiens[1] ». La Prusse cherchait enfin à rallier à elle les États allemands du Sud, en suivant habilement une politique antiautrichienne; sans doute elle avait besoin de l'Autriche, dans les grandes questions internationales, comme en 1813; mais, dans les temps de calme, elle reprenait son indépendance complète et sa vieille lutte avec l'Autriche pour l'hégémonie en Allemagne. Déjà elle séduisait États et peuples allemands par les intérêts matériels, elle les enveloppait peu à peu, méthodiquement, par son *Zollverein* (Union douanière), où chacun trouverait des avantages commerciaux et financiers, et ainsi, insensiblement, aidée par les grands États du Sud, elle pensait réussir à en faire des satellites. Le ministre bavarois Luxbourg écrivait à son souverain, le 6 février 1832, au sujet de l'Union commerciale : « L'Allemagne entière est attentive à cette importante négociation. L'agitation des esprits et l'inquiétude des petits États allemands interposés, tels que les duchés de Saxe, Nassau, Francfort, sont parvenues au plus haut degré. Il est temps d'y mettre fin, de

1. De Guichen, p. 152.

couper court à beaucoup d'intrigues et de manigances. L'Allemagne entière, lorsqu'elle verra son commerce, son industrie et ses produits dégagés de toute entrave, rendra grâce à Votre Majesté, au roi de Prusse et à celui de Wurtemberg. Sans la volonté ferme et l'union entre ces trois augustes têtes couronnées, il n'y a point de salut pour l'Allemagne[1]. » Des conférences militaires étaient tenues à Francfort entre la Prusse et les États du Sud, et Luxbourg prédisait déjà l'unité allemande — sans l'Autriche; le 28 décembre, il écrivait : « Notre politique nationale a fait, dans ces derniers temps, d'immenses progrès.... On sait maintenant que la grandeur et l'indépendance de l'Allemagne dépendent d'elle-même. Elle n'a qu'à être unie pour être respectée partout.... Il s'agit de choisir la route qui conduit le plus sûrement à cet ensemble, à cette identité d'intérêts si nécessaire pour opposer aux puissances étrangères une barrière insurmontable, former une unité indivisible et empêcher par là que l'Allemagne ne devienne plus, comme autrefois, la proie et le champ de bataille des intrigues et des querelles de la France, de l'Angleterre et de la Russie[2]. »

La Prusse, par son libéralisme de pure apparence, par la reconnaissance qu'elle avait faite presque immédiatement de la monarchie populaire de 1830, et surtout par son Union douanière, qui déjà englobait la majeure partie de l'Allemagne, s'établissait, en 1834, en grande puissance indépendante de l'Autriche, active, habile, organisatrice, se faisait un vif foyer d'attraction. Elle apparaissait comme la meilleure protectrice de l'Allemagne, et l'Allemagne officielle, qui se croyait en danger, commençait, malgré son particularisme, à se tourner vers elle. Elle était bien décidée à garder le Rhin, que l'Europe lui avait confié en 1815, et, pour y parvenir, elle s'efforçait d'intéresser à son rôle de sentinelle les États allemands et de les obliger à se serrer autour d'elle. Le Prussien Stein écrivait, en 1833, au Hessois Gagern :

Les fanfaronnades françaises sont risibles. Si l'unité existe en Allemagne, les Français ne seront jamais en état de prendre la rive gauche du Rhin, comme le montre l'histoire même de Louis XIV.... Et que gagne-

1. De Guichen, p. 545.
2. *Id.*, p. 545.

rait la France par la possession de la rive gauche? Deux millions d'hommes de plus? N'est-elle pas assez forte avec 30 millions [1]?

Cependant les pays rhénans cherchaient à échapper à la Prusse : 1830 avait réveillé toutes leurs espérances. La Prusse, résolue à les garder, fit effort pour assimiler une conquête dont elle était séparée par tout le royaume de Hanovre. Elle avait suivi au XVIIIe siècle une politique de concession dans les lointains petits duchés de Clèves, Gueldre et Mörs, dont Mirabeau a vanté l'administration. Il lui aurait fallu sur un plus vaste théâtre déployer toute son habileté. Mais, enorgueillie par ses succès et ne croyant qu'à la force, elle voulut recourir à la force; elle inquiéta vivement, à diverses époques, les populations rhénanes dont elle menaçait les traditions juridiques, administratives et même religieuses.

Le pays rhénan jouissait depuis 1798 de la législation française. Les cinq Codes Napoléon traduits en allemand en 1839 formaient un gros livre, au dos orné de bandes bleu, blanc, rouge, « Bible politique de tout vrai Rhénan[2] ». Vouloir supprimer ou modifier ce livre sacré, c'était déchaîner l'orage. Dès 1816, un éminent administrateur de l'ancien département du Mont-Tonnerre, prévoyant et redoutant une réaction prussienne contre le droit français, avait réclamé le maintien du Code civil, de ce Code qui associait dans une si parfaite harmonie « la raison écrite » de Rome et « les coutumes des Francs[3] ». A plusieurs reprises les Prussiens essayèrent d'abolir la législation française. De 1834 à 1839, le ministre Kamptz entreprit une lutte incessante, d'abord contre le Code pénal et le jury (1834) : il trouva à qui parler; le procureur général de Dusseldorf, von Ammon, libéral, qui voyait dans les « assises » rhénanes le fondement de la liberté allemande, se dressa énergiquement contre lui, et, soutenu par le président supérieur de la province, Bodelschwingh, finit par avoir gain de cause. Puis Kamptz, battu, s'attaqua au Code civil, en 1839. Il voulait appliquer au pays rhénan le Landrecht, revisé, afin de

1. *Briefe des Freiherrn Stein an Gagern* (1833).
2. Treitschke, t. IV, p. 552.
3. Considérations sur le Mont-Tonnerre, 1816, citées par Sagnac, *Le Rhin français*, p. 348.

réaliser l'unité législative dans tout le royaume. Les juristes rhénans répudièrent avec dédain une unité qui se serait faite aux dépens du Code français; puis, prenant hardiment l'offensive, ils déclarèrent que l'unité juridique s'établirait facilement dans la monarchie. si l'Est, aux institutions arriérées, suivait l'Ouest et recevait les lois françaises[1]. Le gouvernement prussien fut, encore une fois, obligé de céder : il était impossible d'imposer au pays rhénan, resté démocratique et français par les institutions, les lois civiles du Brandebourg, de la Prusse et de la Poméranie, de provinces encore retenues dans les liens de la féodalité et dans les traditions des grands domaines seigneuriaux.

Autre conflit en 1834 : le gouvernement prussien voulut briser l'influence des maires qui avaient autorité sur plusieurs communes, et donner aux villages une administration indépendante, sur laquelle il aurait eu la haute main. Mais il fallait l'approbation du Landtag rhénan, composé des notables de la province. Le comte Stolberg, commissaire du gouvernement, présenta une loi dans ce sens au Landtag; mais celui-ci repoussa toute séparation de la ville et de la campagne. Les mairies françaises, ces centres de résistance à la Prusse, subsistèrent[2].

Enfin la Prusse, sentant que le catholicisme rhénan était une des pierres angulaires de la résistance à sa domination, résolut de reprendre, en plein XIXe siècle, l'œuvre que la Réforme avait vainement tentée, au XVIe, à Cologne et dans le Palatinat. Dès 1818, elle avait fondé l'Université protestante de Bonn, qui devint pour elle un grand moyen d'influence spirituelle et politique, une sorte de forteresse morale, aussi efficace à ses yeux que la forteresse militaire de Coblence. Elle se heurtait, dès son entrée en possession, au sentiment catholique, que Napoléon avait si habilement respecté, et qu'il avait même fortifié par son Concordat avec le pape. Plusieurs fois les Prussiens engagèrent la lutte confessionnelle. Ils voulurent notamment faire appliquer strictement une loi de 1803, qui obligeait les enfants issus de mariages

1. Treitschke, t. IV, p. 552 et suiv. Voir le conflit de Kamptz avec le procureur von Ammon, raconté en détail.
2. Treitschke, t. IV, p. 552.

entre catholiques et protestants à suivre la religion de leur père. En 1837, l'archevêque de Cologne, Droste, s'opposa à la loi et en appela au pape; le gouvernement prussien le fit arrêter. Les libéraux rhénans, le Badois Rotteck protestèrent eux-mêmes contre cette atteinte aux droits de la conscience religieuse. Tout le pays, indigné contre les administrateurs prussiens, entra en effervescence. Le prince Guillaume, qui visita « la province du Rhin » en 1838, reçut un accueil sans enthousiasme à Coblence, tout à fait hostile à Cologne, la grande cité catholique[1]. Et un libéral rhénan, Jacob Venedey, pourtant opposé à l'annexion du pays à la France, pouvait écrire, deux ans après : « L'antipathie des provinces rhénanes à l'égard de la Prusse, antipathie qui s'est changée en haine profonde depuis l'enlèvement de l'archevêque de Cologne et les événements des dernières années, semble augmenter les chances favorables à la France pour sa rentrée en possession de ces provinces[2]. » Finalement, les Prussiens furent forcés de céder. Mais, en cédant, ils ne gagnaient rien.

Les Rhénans qui, en vingt ans, étaient devenus Français de cœur, s'étaient transformés, en vingt autres années, en anti-Prussiens résolus. « A la brasserie, avoue l'historien prussien et pangermaniste Treitschke, ils parlaient volontiers d'un vice-royaume rhénan-westphalien, régi par le Code Napoléon, et qui ne serait rattaché que par des liens très faibles avec l'Est des Junker. » Toute la génération façonnée par les Français, parvenue à l'âge mûr, tous les jeunes gens instruits par les anciens Rhénans français, imbus de sentiments à la fois libéraux et catholiques, s'enthousiasmaient pour les « quatre libertés » du régime belge : la liberté de l'église, la liberté de l'école, la liberté de la presse, la liberté d'association. L'opposition au régime prussien se fortifiait d'année en année[3].

1. Outre Treitschke, voir, pour toute la résistance catholique, J. Rovère, *Les survivances françaises*, 1re partie.

2. J. Venedey, *La France, l'Allemagne et les Provinces rhénanes* (48 pages), Paris, 1840. Bibliothèque Nationale, Lb 51/3115. — P. 42.

3. Treitschke, t. IV, p. 552. « Die Stimmung mit den Jahren unverkennbar verschlechtert. »

*
* *

A cette époque, beaucoup de jeunes Allemands, dans le sud et même dans le nord de l'Allemagne, tournaient leurs regards vers la France. Tout le mouvement social et intellectuel de la *Jeune Allemagne* se rattachait au cosmopolitisme européen du XVIIIe siècle, aux idées libérales de la Révolution française, même à la démocratie de 1793 et à son chef Robespierre, dont Börne faisait un grand éloge, dans un essai historique, encore inédit; il était aussi inspiré par les idées socialistes de Saint-Simon. La *Jeune Allemagne* voulait créer, par-dessus les patries, un grand parti démocratique qui établirait la fraternité entre les nations. « Il faut, disait l'éminente juive Rahel, de Berlin, admiratrice enthousiaste de Gœthe et héritière de son esprit cosmopolite, il faut avoir la concorde avant l'unité, être un peuple avant d'être une nation.... Nation, patrie sont des mots qui font oublier celui d'humanité. » Gutzkow, Heine, Menzel, Börne prêchaient ces idées dans des drames, des romans, des nouvelles, des œuvres d'histoire et de philosophie. Cette grande école littéraire, morale et sociale tendait à rapprocher l'Allemagne de la France et à créer entre les deux peuples un courant d'idées et de sentiments qui arrachât l'Allemagne à l'absolutisme et au petit patriotisme local, et luttât, de concert avec la France émancipatrice, contre le despotisme de la Sainte-Alliance — Autriche, Prusse et Russie[1].

Au moment même où la *Jeune Allemagne* gouvernait les esprits, plusieurs Français d'élite visitaient les pays d'outre-Rhin avec une grande sympathie, comme avait fait quelque vingt-cinq ans auparavant Mme de Staël, mais en connaisseurs plus avertis de son histoire, de sa philosophie et de sa littérature : parmi eux, Lerminier, Saint-Marc Girardin et Edgar Quinet. C'étaient des libéraux; ils connurent la *Jeune Allemagne*, la firent connaître en France, en vantèrent les idées et les talents, servant de traits d'union entre deux peuples dont ils prônaient l'alliance bienfaisante.

1. Voir sur la *Jeune Allemagne* les travaux de J. Dresch, le plus profond historien de ce mouvement à la fois littéraire, politique et social, particulièrement son livre sur *Gutzkow*, 1904. Il se propose de publier l'essai de Börne sur la Révolution française.

Dans son ouvrage *Au delà du Rhin*, paru en 1835, un des plus profonds qui aient été écrits sur l'Allemagne, le savant historien et juriste Lerminier, professeur au Collège de France, déclare que l'Allemagne veut la liberté et l'unité, que « même les arbitres de ses destinées sembleraient plus disposés à travailler à l'unité qu'à la liberté, mais que la vraie mission humaine de l'Allemagne est de faire sortir la liberté de la pensée, et l'unité de la liberté ». C'est « à la pensée et à la science allemandes à régénérer par un enfantement laborieux la liberté allemande[1] ». Lerminier désire l'alliance de cette Allemagne libérale, qu'il rêve, avec la France démocratique contre le despotisme russe. Mais il réclame des annexions de territoire au profit de la France sur le Rhin, et, comme compensation, au profit de la Prusse en Allemagne.

Les bords du Rhin, écrit-il, semblent devoir être entre la Prusse et la France un débat éternel.... Ils ne peuvent s'appartenir à eux-mêmes; les provinces de la rive gauche doivent être de grandes municipalités fleurissant sous le protectorat d'un grand État. Quel sera ce protectorat? celui de la France ou celui de la Prusse? celui de Paris ou celui de Berlin? Voilà la question.... Sur les bords du Rhin, les réminiscences de l'histoire, les habitudes de la religion, les méthodes de la science sont allemandes; mais la législation, les idées politiques et positives sont françaises.... La Prusse a voulu établir là le règne moral de la science et du protestantisme germanique[2].

C'était définir très justement le programme prussien : Ancillon ne l'avait pas autrement proclamé dès 1818. Lerminier connaissait parfaitement l'état d'esprit des Rhénans, tel que le régime français l'avait formé et que la chute de la domination française avait pu le modifier.

Les peuples de la rive gauche, dit-il, n'aiment ni ne haïssent la France et la Prusse pour elles-mêmes, mais elles désireront l'amitié de la puissance la plus bienfaisante. Il serait insensé de faire de la conquête des provinces rhénanes le but unique d'une guerre, et de vouloir administrer Cologne et Aix comme une ville de Champagne ou de Normandie. Hormis Landau, Saarlouis et Saarbrück, anciennes possessions françaises, la

1. Lerminier, *Au delà du Rhin*, 2 vol., 1835 (Bibl. Nat., Inv. M. 13 802), t. I, p. 225 et suiv.
2. E. Lerminiert, t. I, p. 130.

France ne doit rien demander qu'aux intérêts positifs des populations riveraines. Qu'elle se montre... humaine, désintéressée, alors elle verra venir les peuples à elle; ce n'est pas une condition malheureuse que la protection de la France. Les peuples de la rive gauche du Rhin pourront trouver un jour plus de douceur et de félicité à reconnaître la suzeraineté de Paris que celle de Berlin. On peut dire de la rive du Rhin comme de la succession d'Alexandre : Au plus digne.

Ailleurs Lerminier écrit : « Le Rhin sépare les deux nations; la rive gauche doit appartenir à la France[1]. » Mais, comment l'alliance de l'Allemagne avec la France pourra-t-elle se conclure, si la France commence par protéger et annexer les pays rhénans? C'est ce que, dans son patriotisme annexionniste, Lerminier néglige de se demander. Et alors, que deviendra la lutte des deux nations contre le despotisme russe? N'était-ce pas une chimère que cette alliance de deux nations qui n'avaient cessé depuis près de deux mille ans de se faire la guerre, au moment même où plusieurs gouvernements allemands rêvaient déjà l'unité germanique aux dépens de leurs voisins, et particulièrement de la France, installée en Alsace[2], à l'heure où le rapt de la Pologne frémissante et encore une fois abattue, sans parler des intérêts dynastiques, soudait fortement l'une à l'autre la Prusse et la Russie? Sans doute, Lerminier espérait que les peuples seraient plus forts que les gouvernements; mais, déjà, à la date où il écrivait — 1835 — les gouvernements l'avaient depuis longtemps emporté sur les peuples; ils ne suivaient pas, ils guidaient. C'était encore la grande illusion démocratique de 1830 qui inspirait Lerminier; elle n'avait plus qu'un intérêt d'opinion.

Saint-Marc Girardin, dans ses très remarquables *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne* (1835), rêve, d'abord, une alliance morale avec les peuples d'outre-Rhin. C'est à l'Allemagne à modifier ses idées et ses sentiments. « Elle a trop haï la France, et sa haine lui a ôté le discernement. Ç'a été là sa punition. Elle a cherché la liberté dans le passé plutôt que dans l'avenir; elle a

1. E. Lerminier, t. II, p. 284.
2. Voir notre livre *Le Rhin français*, p. 346, sur les prétentions des Prussiens à l'Alsace.

béni le moyen âge et a maudit la Révolution française. » Et ainsi elle est revenue à l'Ancien régime et s'est détournée de la liberté. Pendant ce temps, la France, qui semblait sommeiller, a accompli un travail fécond. « Ne médisons pas, dit Saint-Marc avec infiniment de raison et de talent, ne médisons pas de nos quinze dernières années.... Nous nous perdions dans la gloire et le despotisme militaires; l'esprit français nous a retirés des casernes pour nous ramener à la tribune; il nous a pris à Bonaparte et nous a reconduits à Mirabeau. En Europe, l'esprit français a réconcilié les peuples avec la Révolution. Il a montré ce que c'était que la vraie liberté, la liberté amie des lois et qui ne s'arme que pour les défendre. Pendant quinze ans la France a reconquis par la presse ce qu'elle avait perdu par les armes. Elle a repris sa prépondérance et son autorité : les peuples ont recommencé à l'aimer; ils ont tourné les yeux vers la France comme vers la patrie de la liberté moderne. Ils ont senti que c'était de là que leur viendrait le salut[1]. » Que les deux peuples allemand et français communient donc dans la liberté; à cette union chacun apportera ses qualités. Et Saint-Marc montre qu'il y a déjà entre la France et l'Allemagne des symptômes de communauté littéraire; il avoue même qu'en France on a trop imité l'Allemagne, sa philosophie de l'histoire, abstraite et nuageuse, surtout sa critique littéraire, qui conduit à ne plus admirer que les primitifs, Homère et les cycles épiques du moyen âge; mais il n'en conclut pas moins à un rapprochement plus étroit des littératures, ainsi qu'à une conformité plus grande des mœurs et des habitudes. « Je n'attends point de ce monde nouveau, déclare-t-il avec le zèle du néophyte, l'énergie et la grandeur du moyen âge, mais j'en attends, grâce surtout à l'influence de l'Allemagne, en morale, la paisible honnêteté de la vie de famille et le respect de Dieu et des devoirs qu'il nous impose ici-bas; en littérature, si nous n'abjurons pas notre génie national, une érudition qui soit en même temps profonde et claire, une philosophie étendue sans être vague, élevée sans être chimérique; en politique enfin, la liberté et l'indépendance de l'Occi-

1. Saint-Marc Girardin, *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne (1835)* (Bibl. Nat. Inv. M. 13801), p. 15.

dent[1]. » A la constitution de ce « monde nouveau » il associe l'Angleterre; il déclare avec raison que la civilisation est une œuvre internationale, et que, si chaque peuple peut et doit garder son individualité, il doit aussi collaborer à la tâche commune, dans son intérêt autant que dans celui de l'humanité.

Celui des trois peuples qui refuserait l'alliance et voudrait se faire une destinée, une morale et une littérature à part, celui-là il ne faudrait plus le compter ni comme allié ni comme esclave; il faudrait le mettre au rang des peuples qui meurent. Il n'y a plus, en effet, pour la morale, pour la politique et pour la littérature de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, qu'une destinée commune et égale. Les temps d'isolement sont passés, les temps d'union sont venus [2].

Saint-Marc Girardin, profond historien de la littérature du XVIIIe siècle, admirateur de Voltaire et de Rousseau, de Mirabeau et de la Révolution, reprenait la pure tradition de cette grande époque où s'étaient fondus en un harmonieux ensemble, malgré les divergences de détail, les doctrines et les sentiments de l'Angleterre, de l'Amérique, de la France et de l'Allemagne, pour promouvoir la liberté, le droit et la civilisation.

Cette union morale, une fois resserrée entre l'Allemagne et la France, il faudra, dit Saint-Marc, la transformer en une alliance politique.

Aujourd'hui, écrit-il, un débat est engagé non plus entre deux religions, comme aux XVIe et XVIIe siècles, mais entre deux esprits opposés, l'esprit occidental et l'esprit du Nord, entre la civilisation politique de 89, dont la France a pris l'initiative, et la civilisation despotique, dont la Russie s'est faite le représentant. C'est de l'Allemagne que dépend la décision de la lutte. Selon que ce grand corps pèsera d'un côté ou de l'autre, l'Europe appartiendra à la civilisation despotique de Saint-Pétersbourg ou à la civilisation libérale de Paris et de Londres. Telle est la destinée de l'Allemagne. A quel esprit appartiendra l'Allemagne unie? A l'esprit du Nord ou à l'esprit de l'Occident [3]?

Saint-Marc redoute la Russie, la mort de la liberté et de la civilisation européenne. Il croit la Russie si forte — c'est encore

1. Saint-Marc Girardin, *loc. cit*, p. XXIX.
2. *Id.*, p. XXVIII.
3. *Id.*, p. X.

une illusion des hommes de cette génération, motivée sans doute par la perte de la Grande Armée dans les neiges et les glaces de la Lithuanie et de la Bérézina et par l'insaisissabilité du colosse russe — qu'il veut que l'Allemagne serve, elle aussi, de rempart contre le despotisme tsariste. « Pour résister au Nord, dit-il, l'Occident n'a pas trop de toutes ses forces réunies; il faut que les trois grands peuples de l'Occident, la France, l'Allemagne et l'Angleterre se serrent l'un contre l'autre, afin de faire un faisceau invincible[1]. »

En vue de ce but, il sacrifie toutes les querelles sur l'autel de la civilisation occidentale et de la liberté humaine. Il ne réclame plus, comme Lerminier, la rive gauche du Rhin. Pas d'annexions! La réconciliation, l'union parfaite!

> Il ne s'agit plus de se disputer sur les bords du Rhin quelques lieues de pays.... Qu'est-ce qu'une frontière un peu plus ou un peu moins loin reculée, quand il s'agit de confondre et d'unir les deux pays, quand il s'agit de sauver la civilisation qui leur est commune[2]?

A cette alliance, il est sans doute bien des obstacles : Saint-Marc ne les dissimule pas. Il aperçoit les forces anciennes, toutes prêtes à contrarier le progrès de l'union des peuples; il sent que « depuis 1830 la liberté allemande a plutôt reculé qu'avancé », que l'Allemagne, entraînée par la politique des princes, n'a pas cessé de marcher vers l'unité; et il se méfie de la Prusse, qui, de libérale devenue « illibérale », est passée à l'arrière-garde. « La politique de la Prusse, écrit-il avec un grand sens historique, doit tendre à substituer autant que possible en Allemagne à l'esprit libéral l'esprit prussien, à l'esprit de 89 l'esprit des grandes monarchies administratives du XVIIIe siècle, l'esprit des Frédéric II, des Catherine, des Joseph II, esprit qui veut la force et la grandeur de l'État plutôt que la liberté des sujets, et dont la maxime favorite est de tout faire pour le peuple et rien par le peuple[3]. » Il n'oublie pas non plus que « la maison de Brandebourg est unie à la famille impériale de Russie », et que « les Moscovites sont à

1. Saint-Marc Girardin, *loc. cit.*, p. XVI.
2. *Id.*, p. XVI.
3. *Id.*, p. 49.

Varsovie[1] ». Dans l'entente entre la Prusse et la Russie, fondée sur la parenté et sur le rapt de la Pologne, il sait voir, sans y insister, un grand danger.

Malgré tout, ce fils de la Révolution française veut espérer en la liberté, et c'est pourquoi il aspire à « une alliance étroite entre l'Allemagne et la France », et à un « monde nouveau », où sombreront les vieilles querelles, où s'effacera le souvenir de l'éternel flux et reflux des races adverses sur les bords du Rhin fascinateur.

Presque à la même époque, dans un court opuscule, Edgar Quinet dévoilait avec tristesse, en Prusse et même dans toute l'Allemagne, l'avènement du matérialisme. L'Allemagne de Gœthe est morte, disait-il en substance; l'Allemagne n'est plus le pays idéaliste et mystique que les Français s'imaginent encore; la Prusse est foncièrement réaliste. Et le saint-simonisme lui-même, par certains côtés économiques de sa doctrine, a agi en Allemagne dans ce sens; « la réhabilitation de la matière n'a été prêchée nulle part avec plus d'activité que par les frères et descendants du jeune Werther[2] ». C'était un avertissement. Dans le même temps Henri Heine adressait aux Français une leçon du même genre, singulièrement prophétique : « Vous aurez plus à craindre de l'Allemagne délivrée que de la Sainte-Alliance avec les Croates et les Cosaques[3]. »

Tout, en effet, conspirait alors, en Allemagne, à la « chute du spiritualisme », à la subordination des fins morales aux intérêts matériels. La *Jeune Allemagne* était surveillée, censurée, traquée, en 1834, par l'Autriche et la Prusse, rivales en politique germanique, mais alliées intimes en despotisme[4]. Les petits États allemands dotés de Constitutions ne vivaient plus que d'une vie précaire, sous le contrôle prussien et autrichien; le libéralisme, jusqu'alors soutenu par les pays de l'Occident, abandonné par le gouvernement de Louis-Philippe qui se tournait à Münchengraetz vers

1. Saint-Marc Girardin, *loc. cit.*, p. XVI.
2. Edgar Quinet, *Allemagne et Italie* (1831).
3. Leçon relevée par Lerminier, t. I, p. 246.
4. Voir le décret de 1834, et, sur ce décret, J. Dresch, *Gutzkow*.

les puissances absolutistes de l'Est, cédait la place à un régime qui rappelait à s'y méprendre celui du XVIIIe siècle; les esprits, plus imprégnés de science positive et d'économie sociale que de littérature et de poésie, aspiraient aux réalités de la politique et du commerce; et la Prusse, mettant à profit cette transformation morale et la favorisant de tout son pouvoir, enlaçait déjà, comme on a vu, dans son Union douanière une grande partie des États de l'Allemagne. Il n'était plus question de cette politique de fraternisation des peuples qui s'annonçait si pleine de promesses dans les radieuses journées de juillet; partout, la politique réaliste des gouvernements l'emportait, et déjà l'on pouvait prévoir qu'au mouvement cosmopolite et libéral allemand succéderait dans les chancelleries, dans les universités et même dans les parlements, un mouvement national et unitaire d'une puissance incalculable.

Ainsi, au moment même où Lerminier, Saint-Marc Girardin et l'élite des Français libéraux rêvaient une Allemagne idéaliste et l'alliance des peuples français et allemand pour la poursuite de la liberté, l'Allemagne, encore indécise, mais déjà séduite par la forte et réaliste Prusse, commençait d'abandonner la voie que lui avaient tracée les écrivains de la *Jeune Allemagne* et les chefs démocrates de l'Ouest et du Sud, et où, unie moralement avec la France et l'Angleterre, elle eût trouvé une destinée prospère et heureuse, pour le plus grand bien de la civilisation.

PHILIPPE SAGNAC.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

LA CARICATURE POLITIQUE EN FRANCE PENDANT LA GUERRE DE 1870-71

La censure rigoureuse du second Empire avait singulièrement entravé le développement de la caricature politique. Elle ne prit un réel essor qu'avec l'écroulement du régime impérial. Quand, au lendemain de la capitulation de Sedan, la déchéance de Napoléon fut proclamée, la liberté laissée aux artistes et aux éditeurs dégénéra en licence. Parmi le nombre considérable de pièces publiées contre l'Empereur, beaucoup sont d'une violence inouïe. Ce sont des appels à l'insurrection. Le parti républicain essaye d'exciter l'opinion. Ce ne sont plus des facéties légères contre l'Allemagne et le soldat prussien ; ce sont de mordantes attaques contre Napoléon III et les ministres responsables des désastres. Sous le gouvernement de la Défense nationale, la verve des dessinateurs est aussi dirigée contre ce qu'on a appelé la culture allemande.

Pendant les dernières années de l'Empire, on avait commencé par railler doucement les appétits germaniques. Malheureusement, l'appel à l'unité allemande lancé par la Prusse, comme un cri de guerre, avait été peu entendu en France. Le peuple qui avait fait la Révolution de 89 et répandu par le monde le principe du respect des nations, regardait avec ironie ce retour à l'organisation brutale des civilisations primitives. Il traitait légèrement leur méthode et souriait des ridicules de la société allemande, si spirituellement caractérisés par Henri Heine[1]. « On trouve en Allemagne, écrivait-il, de plus grands sujets de rire, des caractères plus complètement ridicules qu'en France, où nul sot original ne peut se développer, ni s'achever sans obstacle. Nous pouvons

1. Heine (Henri), *De la France*, Paris, 1884, p. 251.

soutenir avec orgueil qu'on ne voit que sur le sol allemand les sots s'élever jusqu'à cette hauteur gigantesque, dont un sot français ne peut donner l'idée. L'Allemagne seule produit ces colosses de folie dont le bonnet enclocheté s'élève jusqu'au ciel et par son carillon réjouit les étoiles. »

A la fin de l'Empire, les charges s'étaient multipliées contre le militarisme prussien[1]. Cham n'avait cessé de se moquer de la Landwehr, et Vernier avait persiflé les descendants du grand Frédéric, au sujet desquels Heine, avant l'avènement de Guillaume Ier, avait exprimé ses inquiétudes : « Je ne pouvais me fier, disait-il[2], à cette Prusse, à ce bigot et long héros en guêtres, glouton, vantard, avec son bâton de caporal qu'il trempe dans l'eau bénite avant de frapper. » Moins observateurs que le poète, beaucoup de dessinateurs français, à l'exception de Daumier et d'un ou deux de ses collaborateurs du *Charivari*, n'avaient pas aperçu la formidable armure de fer cachée sous un uniforme qui leur semblait ridicule. Paris, au moment de la déclaration de guerre, ne doutait pas de la victoire de nos armées, et l'imagerie laissait s'accréditer l'idée qu'elles allaient combattre un ennemi peu redoutable. Ce qui complétait ces illusions, c'était la légende des zouaves mettant en déroute des ennemis bien supérieurs en nombre. Le gouvernement encourageait la publication de ces gravures[3] qu'il jugeait susceptibles de réveiller le patriotisme et de lui donner un élan comme sous la Révolution et l'Empire. Malheureusement, il ne devait pas y avoir de grandes victoires à illustrer. Les premiers insuccès de 1870 déchaînèrent une tempête révolutionnaire qui souffla surtout contre Napoléon III.

L'origine de ce mouvement est allemande. Le *Punsch* de Munich et le *Kladderadatsch* de Berlin avaient commencé avant la guerre à noter au jour le jour les faits et gestes de l'empereur, pour en faire une satire illustrée[4]. Le *Punsch* représentait Napoléon

1. *Charivari*, 1867 à 1870, *Vie parisienne.*
2. Heine, *ouvrage cité*, préface, p. 10.
3. Mailly, *Un peu de courage, papa Guillaume. — Viens donc un peu par ici chercher mon jambon. — Tiens voilà le compas pour mesurer le Rhin.* Boldoduc, *Fuite du roi de Prusse.* Choubrac, *Nous l'avons vu, votre Rhin allemand.*
4. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en Allemagne*, Paris, 1885, p. 147.

en clown jouant à la balle, en pâtissier, en militaire de vaudeville conduisant le cancan de la civilisation. Le *Kladderadatsch* se moquait de l'aigle impérial, du chapeau, des bottes de Napoléon. A Francfort, la *Laterne*, à Hambourg *Der industrielle Humorist*, à Vienne, le *Figaro*, fondé en 1857 et le *Kikeriki* attaquaient avec la même animosité le neveu du vainqueur d'Iéna[1]. En France, l'opposition, constituée par le parti républicain plein d'ardeur, profitait des publications audacieuses parues à l'étranger contre l'empire pour les faire circuler et combattre celui auquel elle ne pardonnait pas le coup d'État. Pour se défendre contre elle, Napoléon le Petit, comme on l'appelait, comptait sur son armée qu'il croyait bien supérieure à celle de la Prusse. Mais après le désastre de Sedan, sa chute était inévitable. Sa déchéance, c'était le triomphe des idées de liberté. La presse renaissait, les journaux et les revues satiriques pouvaient se vendre maintenant dans les rues, sans encourir des risques de condamnations.

La quantité des images éditées en France de septembre 1870 à mai 1871, est considérable. On en compte plusieurs milliers. La plupart ont été recueillies dans deux collections importantes[2]. L'une a été formée par Delahays, l'autre par Quentin-Bauchart. Aucun catalogue méthodique et raisonné de ces pièces n'a jamais été tenté. La nomenclature de celles qui sont mentionnées dans le répertoire de Jean Berleux[3] est bien incomplète, si l'on jette un coup d'œil sur des séries de documents iconographiques qui ont été laissés de côté. Mais ils ne méritent pas d'être tirés de l'oubli, car parmi ces œuvres, beaucoup sont grossières et dénuées d'intérêt historique. Le dessin est gauche et lourd, la gravure rudimentaire, le coloriage dépourvu de goût. Estampes hideuses et difficiles à reproduire sans choquer les convenances, elles ont pour la plupart un trait commun : la platitude et la férocité. Ce qui frappe seulement, ce sont les sentiments de rancunes et de

1. En Angleterre, il y a aussi beaucoup de caricatures publiées contre Napoléon III, en particulier dans le *Punch*.

2. Musée Carnavalet, Estampes. Le premier recueil comprend une dizaine de portefeuilles, le second une vingtaine.

3. Berleux (Jean), *La caricature politique en France pendant la guerre, le siège de Paris et la Commune*, Paris, 1890.

colère qu'elles expriment sous une forme souvent abominable, mais d'une sincérité ardente.

Trois personnages apparaissent dans toutes les planches sous les formes les plus variées. Ce sont Guillaume Ier, Bismarck, auxquels est associé, comme s'il était allemand, Napoléon III. Les portraits-charges sont innombrables, mais bien peu dénotent un auteur de talent. Les meilleurs sont ceux d'André Gill, qui dans *L'Éclipse* et son *Supplément*, donne à Guillaume Ier les traits d'un personnage sanguinaire prêt à découper sa machine, avec cette légende : On demande un boucher. Il illustre une proclamation, un manifeste, puis une complainte de Badinguet et retrace d'un crayon puissant la physionomie de l'Empereur déchu, son nez allongé, sa moustache retombante, son œil terne. L'impopularité du souverain est attestée par une foule de documents graphiques. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la prodigieuse abondance d'images relatives à ce thème, conservées à Carnavalet et sur la liste de ces feuilles signalées dans le *Journal de la librairie*[1]. L'imprimerie Dumaine en édita un grand nombre. Elles font allusion aux étrennes de Guillaume à son peuple ou à celles de Badinguet. Dans une série de ces pièces intitulées *Musée comique*, Faustin met en scène Guillaume Ier nommant Badinguet son premier invalide, « le seul emploi auquel il le croit capable ». Bertall dans les *Figures du jour* dessine avec beaucoup d'humour les physionomies des principaux personnages d'actualité, mais ils ont tous comme un air de famille. Ce caractère un peu conventionnel se retrouve dans les *Criminels célèbres* de Baylac qui sont : « Le jésuite Guillaume, roi boucher, Bismarck, Badinguet et la femme à qui en veut. » Ces têtes constituent une sorte de Musée des horreurs destiné à exciter les passions du public. Les journaux illustrés, qui depuis la chute de Napoléon III ont pu reprendre leur indépendance, contribuent à entretenir un mouvement de colère contre le pouvoir renversé. En consultant la bibliographie de ces périodiques[2], on est amené à constater

1. *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, 1870, 1871, 1872.
2. Firmin Maillard, *Histoire des journaux publiés à Paris pendant le siège et sous la Commune*, Paris, 1871.

comment l'idée républicaine ne cessait de faire des progrès. Depuis *La Charge* et *Le Charivari* jusqu'au *Grelot*, en passant par *L'Éclipse*, ces opinions sont très nettement exprimées par la caricature. Un médiocre imagier, Dupendant, les traduisait dans une série d'estampes consacrées à attaquer l'Empereur et ses ministres. Il montrait « dans quel état ces oiseaux-là nous avaient mis ».

Aucune injure n'est épargnée à Napoléon III. Indépendamment de la politique, aucun détail de son existence privée n'est respecté par les humoristes, qui s'en prennent à sa femme, à ses maîtresses, à ses débauches : « L'Empereur, écrit Michelet[1], fut bien pis que détrôné. Il fut déshonoré, pilorié, marqué en grève. Le solennel manteau, l'uniforme, les vêtements lui furent arrachés. L'indignation qu'on eut d'avoir dormi si tard, tant ignoré, tant supporté, rendit le réveil implacable. Il devint une anatomie non pas pour le scalpel, mais par une lumière transperçante qui horriblement éclaira l'intérieur, entrailles et viscères. » Pilotell, dans ses *Croquis révolutionnaires*, exprime avec violence ses ressentiments contre Badinguet, Herluison le montre « faisant le beau » devant le roi de Prusse, Beillet nous fait assister aux derniers moments de Napoléon le Petit et note que, « comme il tournait à l'hydrophobie, on le musela pour cause de sécurité publique ». Quelques graveurs satiriques illustrent les amours de Napoléon III, ses scandales, ses libertinages, ses rapports avec Marguerite Bellanger. D'autres pièces intitulées *Le Bain*, *La Vie privée de Napoléon III*, reproduisent, avec des variantes de composition, l'empereur lutinant des femmes nues. L'impératrice Eugénie n'est pas moins maltraitée par l'imagerie. Elle est figurée à peine vêtue dans les bras d'Émile Ollivier ou montée avec le Bœuf sur le dos de Napoléon III. Tantôt c'est la *Vénus espagnole*, caressée par le prince de Joinville, tantôt c'est la *Vache espagnole*. Faustin la dessine sous l'aspect de la « Nouvelle Suzanne au bain ». Tous ses charmes secrets sont exhibés devant les favoris d'un jour. Une série de planches parues sous le titre de *La Ménagerie impériale*[2], la représente en grue et Napoléon en vautour. Dans un

1. Michelet, *La France devant l'Europe*, Lyon et Tours, 1871, p. 54.
2. Bibl. nat., *La Ménagerie impériale* (31 pl.). *Marrons sculptés*, 4°, Lb 51/3491.

autre recueil, *Marrons sculptés,* Alfred le Petit exécute un de ces portraits de Badinguet qui contribuent à exciter le dégoût et le mépris pour la personne de l'empereur déchu.

Ce mouvement républicain dans la caricature s'accentua pendant le siège de Paris. La France reconnaît les fautes de l'Empire et se redresse dans son désastre. Les revers sont supportés avec beaucoup de philosophie. C'est ce sentiment de stoïque résignation qu'expriment tant de gravures relatives au siège. Tous les jours, quelques nouvelles feuilles paraissent sous ces rubriques : *Tableau de Paris, Les soldats de la République, Paris assiégé, Paris dans les caves, Les Prussiens à Paris, Médailles et revers, Femmes de Paris assiégé, Paris garde national, Fleurs, fruits et légumes du jour*[1]. Tantôt ce sont de joyeuses plaisanteries sur les promenades nocturnes dans les caves pendant les bombardements, les rencontres, les conversations, les attitudes, les divertissements. Tantôt ce sont d'amères récriminations sur l'insuffisance du ravitaillement : « Deux heures de queue pour le pain, lit-on dans une image de Draner, une heure pour la viande, quatre pour le bois, deux pour le chocolat, et on appelle ça administrer. Malheur! » Les œuvres de Moloch et de Faustin abondent en facéties de ce goût. Mais le ton s'élève parfois. Une gravure symbolique de la *Vie parisienne* représente Paris sous l'aspect d'une femme qui correspond avec la province par ballon. Une lithographie de Daumier, d'une simplicité puissante, *Un paysage de 1870,* offre une image saisissante de la campagne d'hiver de cette année glaciale et du bombardement. Un simple canon placé dans la brèche d'une muraille suffit à donner au terrain l'aspect de la ruine et de la désolation.

L'incendie, le pillage, les meurtres, voilà les crimes dont l'opinion accuse les Prussiens. La haine du public pour leur barbarie s'exprime dans des œuvres toutes remplies du feu des passions. Une gravure de Daumier « Le nouveau char de la victoire », nous fait assister à une curieuse entreprise de déménagement. Deux soldats coiffés d'un casque à pointe sont en train de

1. Duranty, *La caricature et l'imagerie en Europe pendant la guerre de 1870-71* (*Gazette des Beaux-Arts,* avril 1872).

voler des objets d'art, fauteuils, commodes, pendules, qu'ils disposent dans une voiture. Une autre estampe de Daumier « L'unité allemande » représente un rouleau compresseur conduit par un Prussien qui écrase des blocs de pierre, symbolisant les derniers États de l'Allemagne, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, le Hanovre[1]. Daumier est un des rares artistes qui ont traité avec vigueur le thème des ambitions allemandes. Trois ou quatre ans avant la guerre, il n'avait cessé dans *Le Charivari*[2] de signaler le danger qui menaçait la paix de l'Europe. En retraçant l'image d'une Prusse hérissée de baïonnettes et de canons, il prédisait les catastrophes auxquelles nous conduisait cette folie des armements. La scène du Prussien broyant un enfant, qui représentait de petits États, était très significative. Après Sedan, Daumier donna au casque prussien un sens symbolique. Un immense casque recouvrait la forteresse où l'Empereur s'était rendu. C'était déjà la théorie du « Deutschland über alles ». Les pièces de Daumier n'ont pas vieilli et retrouvent aujourd'hui un caractère d'actualité. Plus faibles et dépourvues de vie paraissent celles des autres caricaturistes. Celles de Moloch visent autant Trochu que les Prussiens : « Nous afions, lit-on dans la légende d'une de ses pièces, bour brentre Baris un avantache sur fous, Droju. » Celles de Pilotell sont des figures allégoriques de Metz, Strasbourg, Nancy. D'autres ne sont que des facéties grossières contre Guillaume Ier, Bismarck, de Moltke, les ballons se moquant des sentinelles prussiennes, les squelettes maudissant les Hohenzollern poursuivis par la Mort et la Famine. Toutes ces feuilles ont une odeur de sang, de carnage et d'incendie. Daumier résume ces horribles impressions dans un morceau plein de réalisme : « L'empire c'est la paix[3]. » C'est le tableau de maisons détruites par les flammes et les bombardements, tandis qu'auprès des ruines gisent d'innocentes victimes, deux cadavres, l'un d'une femme, l'autre d'un enfant.

De telles œuvres sont le produit d'une indignation concentrée.

1. Ces deux pièces sont tirées de l'*Album du siège*, recueil de caricatures.
2. *Charivari*, 1er octobre 1869.
3. Daumier, l'*Album du Siège*.

On retrouve des accents aussi pleins de franchise et des convictions aussi énergiquement affirmées dans les images relatives à la Commune. Au début, ce ne sont que des manifestations de verve et d'ironie. La révolution s'annonce comme une Fronde tragi-comique. Mais le rire va s'éteindre[1] et le drame secouer furieusement la population. Pendant cette sombre période, les caricaturistes ont su parler un langage sévère. Leurs publications quoique frustes et gauchement coloriées et dessinées, ont une saveur poignante, même amère; elles sentent la souffrance et la colère. Le ton âpre domine dans les gravures contre Thiers[2] et ses partisans. Un journal représente Thiers, les mains ensanglantées, suivi d'un général qui brandit un sabre rougi par le sang des victimes. Tous deux marchent contre un soldat, tandis que la France lève sur eux une épée vengeresse[3]. Moloch donne à Thiers les ailes et les serres d'un aigle et le montre écrivant avec du sang ses circulaires, sur lesquelles une figure symbolique de la France projette des rayons lumineux.

En face de Thiers, accusé d'avoir fait fusiller les insurgés de Paris, Moloch donne une idée des victimes de cette répression meurtrière. Ce sont des vieillards, des femmes et des enfants se redressant, la poitrine trouée par les balles. Une de ces gravures est intitulée : « Bravo, Adolphe, Guillaume n'est plus qu'un pleutre. » Une autre montre la Mort en train de tirer le canon. Thiers dit « Cœur saignant », lui crie : « O mort, attends encore un instant. » Armes des partis en présence au milieu d'une guerre acharnée, ces images sont surtout parisiennes. Beaucoup d'entre elles ont été sinon publiées, du moins encouragées par la Commune, mais le gouvernement de Thiers n'a pas essayé de répondre à ces manifestations révolutionnaires.

Il avait de bien autres préoccupations. On commençait à négocier les conditions de la paix. Le traité de Francfort signé, la France ne peut se résoudre à le considérer comme légitime. Les protestations du public ne sont pas toujours très nettement

1. Mars, *Le Siège de Paris et la Commune*, Paris, 1914.
2. Musée Carnavalet, *passim*.
3. *La Fronde illustrée*, 27 avril 1871.

exprimées, mais on perçoit confusément l'idée de la revanche dans les estampes populaires. La plus significative est celle de Gill, intitulée *Remember*[1]. Une autre du même artiste symbolise le militarisme prussien sous la forme d'un paon. Régamey[2] illustrant un journal, fait dire à Jules Favre et à Gambetta : « Paris a succombé. Aux armes! Vive la France! Vive la République! » En dehors de Paris, Marseille, Bordeaux, Lyon, Rouen publient des séries de caricatures qui protestent contre l'annexion d'un pays sans le vœu des populations. Aux revendications légitimes du droit violé, l'imagerie française oppose les prétentions germaniques de langue et de race, servies par la raison d'État et la force. Renan, après avoir admiré la philologie allemande, devait plus tard reconnaître, après 1870, que les Germains y avaient surtout puisé l'admiration pour les origines de leur race et l'idée de leur grandeur future, tandis qu'ils condamnaient les principes de la Révolution française fondés sur les droits de la conscience collective : « Vous avez levé dans le monde, écrivait-il dans sa fameuse lettre à Strauss, le drapeau de la politique ethnographique et archéologique à la place de la politique libérale. Nous, nous avions visé la conscience des peuples par notre révolution. »

Depuis 1870 jusqu'à la grande guerre de 1914, la haine de l'Allemagne s'affirme sans relâche dans les caricatures françaises. Les critiques d'outre-Rhin[3] qui ont étudié ce mouvement satirique ont pu constater ces sentiments d'animosité dans la presse. Les périodiques illustrés comme *Le Journal amusant*[4], *Le Courrier français*[5], *La Silhouette*[6], *Le Grelot*[7], *Le Don Quichotte*[8], *Le Pilori*[9] sont remplis non de caricatures proprement dites, mais de satires graphiques, si l'on peut appeler ainsi toutes ces images

1. *Éclipse*, 1871.
2. *La République à outrance*, 8 février 1871.
3 Schmidt (Karl Eugen), *Deutschland und die Deutschen in der französischen Karikatur*, Stuttgart, 1907.
4. *Journal amusant*, 1873 et 1876.
5. *Le Courrier français*, 6 février, 4 septembre et 9 octobre 1887.
6. *La Silhouette*, septembre 1883, janvier 1884, février 1885.
7. *Le Grelot*, 3 février 1877, 3 octobre 1880, 8 juillet 1883, juin et septembre 1886, 27 mars et 10 avril 1887, 19 février et 7 octobre 1888, 19 janvier 1890.
8. *Le Don Quichotte*, mai et juin 1888 et juin 1890 et 1891.
9. *Le Pilori* (janvier et octobre 1887).

qui respirent l'indignation contre l'orgueil insolent des Germains. L'esprit français, accoutumé à la raillerie légère, attaque dans ces pièces ceux qui, depuis Tacite et malgré les progrès de leur culture scientifique, sont restés des barbares. Le ton de ces caricatures n'est plus celui de planches facétieuses.

Ce côté sérieux des plaisanteries contre les Allemands a été bien compris pendant la guerre de 1870. Sarcey écrivait, dans un journal créé au lendemain de la guerre par Bertall[1] : « Ce n'est pas en France, dans le pays où Rabelais, Montaigne, Voltaire, ont écrit, qu'il est possible de nier que si le sérieux a son côté comique, le comique puisse avoir à son tour son côté sérieux. Le comique en France, ce n'est pas Scapin seulement, c'est Alceste lui-même, c'est Figaro, c'est Timon. C'est ce qui est plaisant jusque dans la colère. » Et le critique ajoute cette judicieuse observation, de nature à désarmer les plus irréductibles adversaires du genre caricatural : « Du comique, à cette heure de souffrance et de deuil, quand la patrie saigne des profondes blessures que la guerre lui a faites. Ah! que le moment est mal choisi! Ainsi disent les gens à courte vue, ceux qui se laissent prendre aux mots, Comique, ce n'est pas la même chose que gai. »

Cette théorie du comique peut s'appliquer à la caricature de guerre. De même que les comédies de Molière laissent un arrière-fond de tristesse et d'amertume, de même les estampes satiriques écloses pendant une période sombre de l'histoire, ne provoquent pas le rire, mais la réflexion. Deux estampes de Daumier, très suggestives à cet égard, peuvent prêter à de profondes méditations. L'une représente une femme drapée dans ses vêtements symbolisant l'année 1871. Elle regarde le sol jonché de cadavres avec cette légende : « Épouvantée de l'héritage[2]. » L'autre est plus réconfortante et incite la France à se ressaisir : « C'est un arbre qu'un coup de tonnerre vient de briser[3]. » Cet arbre, c'est la « Pauvre France », « le tronc est foudroyé, mais les racines tiennent bon ».

1. *Revue comique*, 15 octobre 1871, n° 1, p. 2.
2. *L'Album du Siège.*
3. *Ibid.*

Parmi tant de caricatures, les lithographies de Daumier seules se détachent et parlent autant à l'esprit par la profondeur de la pensée qu'aux yeux par la maîtrise de leur dessin puissant et sobre. Quant aux autres pièces éditées par des marchands de gravures, comme Lemaire, Choubrac, Duclaux, Deforet et César, elles devront moins leur succès à un talent réaliste qu'à leur ardente sincérité. Elles traduisent surtout la haine du public contre l'Allemagne et les Allemands et rappellent certaines pièces du XVIe siècle qui illustraient déjà les exploits des reîtres, comme dans le fameux bréviaire militaire intitulé *Kriegsbach* de Jost Amman. L'ancêtre des incendiaires y apparaissait sous les traits d'un bandit à cheval, tenant en main une torche enflammée. Ces tristes héros n'ont pas changé et la défaite de leurs hordes barbares, chassées de notre sol, pourrait avoir inspiré ces couplets naïfs de la fin de la Renaissance, qui chantent leurs espoirs et leur déception :

Adieu, les reîtres, adieu
Retirez-vous en autre lieu,
Quittez notre pays de France
. . . . . .
. . . . . .
Vous pensiez dans vos chariots
De France emporter les trésors
Pour vivre désormais à l'aise.
Mais vous n'avez eu que des coups
De la pluie, du vent et des poux
Dont vous n'êtes pas à votre aise.
Hélas ! pauvres reîtres abusés,
Vous avez été bien trompés
Croyant aux propos de mensonge
De ceux qui vous ont fait venir
En France pour vous enrichir.

André Blum.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

DE BAUTZEN A HANAU
1813.
SOUVENIRS D'UN LIEUTENANT DU 42e DE LIGNE[1]

CHAPITRE X

Départ d'Espagne. Séjour en Italie. Bataille de Bautzen (1811 à 1813).

Après notre victoire de Sagonte et la capitulation du général Blake, nous fûmes cantonnés dans les environs de Valence où nous eûmes quelques jours de repos.

Mais bientôt l'ordre arriva d'envoyer en Italie les cadres des 3e bataillons. Il fallut donc se remettre en route !

Mais je fus pris d'un accès terrible de fièvre putride qui m'obligea à m'arrêter à Saint-Phelippe (non loin de Valence), j'y restai jusqu'à la fin de février 1812 et j'allai, dès que je fus en convalescence, rejoindre mon bataillon à Turin où nous fûmes occupés à instruire les recrues qui formaient nos compagnies. Mais à peine ces jeunes soldats furent-ils un peu dressés qu'on les fit partir pour la Grande Armée. On nous envoya d'autres conscrits dont il fallut s'occuper. C'est seulement au mois de mars 1813 que nous fûmes appelés à Vérone où le général Bertrand réorganisait le 4e corps de la Grande Armée. Bientôt on prit la route du Tyrol; et l'on gagna Augsbourg par Roveredo, Trente, Brigen, Inspruck, Fuessen. C'est alors que je fus nommé chef de bataillon (11 avril 1813). Je pris aussitôt le commandement du 7e bataillon du 14e léger, dans la brigade provisoire du général Gruger qui avait beaucoup contribué à ma promotion.

Arrivé à Anspach, notre régiment fut chargé d'escorter l'artillerie du 4e corps et nous nous dirigeâmes sur Saalfeld. Comme il y avait des

1. Suite des Mémoires du lieutenant Jolyet. Voir le numéro précédent de la *Revue des Études Napoléoniennes*, sept.-oct. 1919.

partis de cosaques sur la rive droite de la Saale, on dut prendre quelques précautions pour couvrir l'artillerie qui nous était confiée. En arrivant à Iéna on apprit la victoire de Lutzen et on força la marche pour rejoindre la Grande Armée qui laissait partout des marques de son passage : ponts rompus, blés foulés par la cavalerie, maisons incendiées, etc. Notre brigade provisoire rejoignit l'armée près de Dresde, et nous fûmes rattachés au 12e corps. Après avoir passé l'Elbe sur un pont dont on venait de réparer l'arche rompue par l'ennemi, nous vînmes camper près de Stolpen le 15 juin 1813, et le 16, à la Porte, en avant de Becho-Verda, petite ville brûlée dans la retraite des Russes et des Prussiens. Le 18, le 19 et le 20, notre brigade fut envoyée dans les gorges de New-Kirchen où nous eûmes à contenir des escadrons de cavalerie légère. Enfin le 21, dès le matin, on nous porta sur les bords de la Sprée; nous entendions la canonnade à notre gauche et nous apprîmes que notre 1re brigade était fortement engagée.

Bientôt la cavalerie que nous avions repoussée la veille se présenta sur les hauteurs qui nous environnaient et mit en batterie quelques pièces de canon. Je fus chargé avec mon bataillon de déloger cette artillerie qui nous incommodait. Pour cela je me portai dans un petit bois sur la rive gauche de la Sprée, et je réussis assez vite à obliger l'artillerie à abandonner ses positions, mais les cavaliers restèrent devant nous : un moment après, je fus chargé de soutenir deux régiments de dragons qui se portaient par Posthwitz sur un petit mamelon en avant de ce village. Je passai donc la Sprée et me plaçai dans un bois à gauche des dragons. Bientôt cette cavalerie, inquiétée par les canons (que j'avais fait retirer, mais qui avaient repris leurs positions après mon départ), fit un mouvement rétrograde et me demanda de la soutenir. Notre infanterie était aussi novice que nos cavaliers, que je voyais tomber de cheval à tout instant. Aussi mes pauvres petits chasseurs savaient à peine croiser la bayonnette. Je fus obligé de descendre de cheval, ainsi que le capitaine adjudant-major, et de ranger nos conscrits à la main pour les former en carré : encore fallut-il leur faire répéter, comme à l'*exercice*, le mouvement de croiser la bayonnette et leur faire bien comprendre que, si les cavaliers qui voltigeaient devant nous venaient à nous charger, ils devaient faire à mon commandement ce que nous venions de répéter. Après cela, dans une attitude assez ferme et sans précipitation nous appuyâmes le mouvement rétrograde des dragons, et nous repassâmes en bon ordre la Sprée. Nos conscrits étaient tout fiers d'avoir fait bonne contenance, notre régiment se porta alors dans la plaine. Il était quatre heures après-midi : l'ennemi n'avait pas encore abandonné la grande montagne où était appuyée la gauche de son armée, mais les fumées du canon s'éloignaient déjà; et il était facile de voir que

la victoire était à nous : nous restâmes le reste de la journée spectateurs de la fin de cette grande bataille où nous n'avions eu qu'un bien petit rôle. Toutefois je dois dire que le lendemain 22 juin je fus nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le 22 je fus envoyé avec mon bataillon en reconnaissance dans les gorges où nous nous étions battus la veille. L'ennemi les avait complètement évacuées; et nous restâmes ce jour-là campés devant Bautzen. Mais le lendemain nous partîmes pour suivre les Prussiens et les Russes; et le 29 nous rejoignîmes notre corps d'armée à Hoyens-Worda où il avait eu à soutenir, l'avant-veille, l'attaque d'un corps prussien. Nous campâmes successivement à Rustand et à Kirch Hayn, sur la route de Berlin où l'on fit séjour jusqu'au 2 juin.

Le 3, à Kolan, notre 1re division batailla avec des troupes prussiennes; et le 4 nous trouvâmes, à Lukau, l'ennemi en position sur les hauteurs qui entourent en partie cette ville. Il occupait au nord les maisons et un cimetière près duquel il fallait passer pour entrer à Lukau. Le maréchal Oudinot, commandant notre corps d'armée, fit attaquer le cimetière, et une partie de notre corps d'armée fut engagée avec des succès divers ; notre brigade resta spectatrice du combat jusqu'au moment où la cavalerie prussienne ayant fait un grand circuit, se présenta pour tourner notre droite : nous couvrîmes le flanc menacé, en nous formant en carrés et en échelons. Le bataillon du 18e, qui formait, avec mon bataillon, le 5e provisoire, se trouvait alors au milieu d'une plaine; et plus de 1 500 chevaux marchaient sur lui en colonne par escadrons : je voyais l'embarras de mon camarade. Son bataillon était entièrement composé de jeunes soldats inexpérimentés et exténués de fatigue, qui n'étaient pas en état d'attendre de pied ferme le choc de 1 500 cavaliers. J'étais témoin de son angoisse, je le voyais tendre en avant ses bras comme pour étayer une face de son carré qui commençait à s'infléchir en dedans. Mais, séparé de lui par un large ravin, je ne pouvais me porter à son secours. Heureusement les cavaliers prussiens, croyant être en présence de troupes aguerries, ou, étant eux-mêmes des conscrits novices et exténués de fatigue, ne poussèrent pas leur charge jusqu'à nous. Seulement quelques *hussards de la mort* s'amusèrent à poursuivre des *chevaux-légers* bavarois qui vinrent se réfugier sous nos carrés. La nuit venue, nous fîmes notre retraite à Sonneberg où nous arrivâmes tombant de sommeil, le 5, au point du jour. Le 6 on se rapprocha de Torgau. On coucha le 7 à Hantzberg. Le 8, de grand matin, étant aux avant-postes, je fus étonné de voir sortir d'une voiture qui s'était approchée des sentinelles avancées, un officier français accompagné d'un officier prussien et d'un officier russe; et encore bien plus étonné quand ils m'apprirent qu'ils cherchaient, depuis trois jours, notre corps d'armée pour

lui signifier l'armistice conclu à New-Mork le 4 juin (jour de notre affaire de Lukau). Malgré nos fatigues, nous eûmes regret de cet armistice car en ce moment nos affaires marchaient bien. L'armée prit les jours suivants ses cantonnements. Mais au moment où je croyais avoir un peu de repos, j'eus ordre de quitter le 5e provisoire et de partir avec mon 7e bataillon du 74e léger pour me joindre aux 3e et 4e bataillons du même régiment qui étaient au 11e corps cantonné en Silésie. Je traversai la Lusace, passai à Spreimberg, à Lanbon et arrivai à Lovemberg sur le Bober où était le quartier-général du 11e corps commandé par le maréchal Macdonald. C'est là que je reçus la confirmation de ma nomination de chevalier de la Légion d'honneur datée du 22 juin 1813.

CHAPITRE XI

Reprise des hostilités. Combat de Golberg et déroute de la Katzbach (1813).

Nous restâmes environ deux mois dans nos camps, et nous espérions que la paix se ferait et que nous rentrerions en France pour prendre un peu de repos.

Mais dans la nuit du 15 au 16 août, la cavalerie prussienne attaqua, sans même nous prévenir, les postes placés sur la ligne de démarcation, et les hostilités reprirent assez vivement. — Je suis persuadé que cette reprise de la guerre affligea presque toute l'armée ; il nous semblait que, quand on est épuisé, on doit se reposer avant que de rentrer en lice : d'ailleurs il ne fallait pas être bien fin pour juger qu'ayant, de plus que dans la dernière campagne, l'Autriche sur les bras, il était difficile que nous puissions nous tirer heureusement de cette guerre.

Le 21 août nous marchions sur Lovemberg en échangeant quelques coups de canon avec l'ennemi, lorsque l'Empereur arriva avec sa garde. Nous étions plus de 60 000 hommes réunis, et nous nous attendions à une bataille, mais l'Empereur marcha sur Dresde ; et nous continuâmes à suivre les Prussiens dans la direction de Goldberg en Silésie. Nous campâmes sur les hauteurs qui environne cette petite ville. Le 23, l'armée prussienne, sous les ordres de Blücher, occupait Golberg et les positions en arrière tandis que notre corps d'armée (11e) était sur les hauteurs en deçà, ayant le 5e corps à sa droite et le 3e à sa gauche.

Le maréchal Macdonald qui commandait ces trois corps ainsi que la cavalerie du général Sebastiani, avait été appelé par l'Empereur et avait remis le commandement au général Lauriston. Nous attaquâmes l'ennemi vers huit heures du matin. Le camp où mon bataillon avait passé la nuit fut

justement l'endroit que le général Lauriston choisit pour diriger les mouvements ; et je passai presque toute la journée à être spectateur du combat, à côté du chef qui faisait mouvoir les différents corps. Le 5e corps commença la journée en attaquant un mamelon boisé : deux fois nos troupes enlevèrent cette position, et deux fois le grand nombre d'ennemis les obligea à rétrograder. Ce n'est que par un dernier et violent effort qu'elles s'en emparèrent définitivement. A partir de ce moment, l'ennemi fit, à son aile gauche, un mouvement de retraite. Alors une division de notre corps d'armée (11e) attaqua l'aile droite de l'ennemi, l'obligea à évacuer son camp en même temps que le 3e léger emportait la ville de Goldberg. La victoire fut à nous : mais les Prussiens se retirèrent en bon ordre sans la moindre déroute. Notre régiment ne se battit pas ce jour-là : seulement le général Lauriston, près de qui nous étions, voulant faire croire à l'ennemi qu'outre les troupes engagées, il avait encore des réserves, nous faisait défiler derrière un pli de terrain ; nous suivions ensuite un ravin qui nous cachait et nous remontions sur la colline. Nous recommençâmes plusieurs fois cette manœuvre. Ce stratagème contribua-t-il à la victoire? j'en doute : en tout cas nos jambes seules en eurent le mérite.

Après avoir occupé, dans la soirée de ce jour, différentes positions, je revins coucher au même endroit que la veille, le 24 et le 25.

Le 26, par une pluie battante, nous nous mîmes en route sur Jaued : le maréchal Macdonald avait repris le commandement de l'armée.

Vers midi l'affaire s'engagea à notre avant-garde et nous arrivâmes devant une belle position qu'occupaient les Prussiens. Il fallait, pour arriver à eux, traverser une petite rivière, la Katzbach, dont les bords étaient battus par l'artillerie ennemie. On aurait dû, avant d'attaquer cette position, attendre que le 3e et le 5e corps fussent arrivés à notre hauteur, car nous n'étions que deux faibles divisions (la 3e du 11e corps était restée à la garde du pont de Lovemberg). Mais il nous fut impossible de retenir l'impétuosité des soldats. La position à peine attaquée, fut enlevée. Nous nous trouvâmes alors sur un assez vaste plateau où l'ennemi battait en retraite. Notre artillerie, qui s'était établie sur de petits mamelons, le canonnait vivement, pendant que nous le suivions en colonne par pelotons et à grande distance les uns des autres. Nous n'étions encore appuyés ni par le 5e ni par le 3e corps, aussi nous ne poursuivions pas vivement l'ennemi qui arrêta son mouvement de retraite, nous fit reconnaître, et, voyant notre petit nombre, revint sur nous — il nous canonna à son tour et fit marcher des masses d'infanterie auxquelles nous ne pouvions résister. — Il était encore temps de nous retirer sur la position que nous avions enlevée d'abord, et sur laquelle il y avait des bois où nous aurions pu tenir jusqu'à l'arrivée des renforts, mais le général Char-

pentier, commandant de notre division, ne donna pas d'ordre; et nous restâmes plantés comme des nigauds, au milieu de la plaine.

Nous étions, en avant, deux bataillons du 14e léger, le 3e et le 7e (le mien), placés obliquement par rapport à la marche en bataille des Prussiens, de sorte que le 3e bataillon qui avançait le plus de leur côté fut le premier attaqué. Le premier peloton fit feu presque à bout pourtant; mais les fusils étaient mouillés, et cela n'arrêta pas les Prussiens. On en vint de suite à la bayonnette; et très rapidement les trois premiers pelotons du 3e bataillon furent culbutés. Le colonel commanda alors la retraite — mais, dans une pareille position, la retraite se change vite en débâcle : les derniers pelotons du 3e se dispersèrent en fuyant. Alors mon bataillon, ne se sentant plus appuyé et voyant d'un autre côté notre artillerie se retirer en désordre, commença à fléchir; je sautai de cheval pour encourager et retenir mes hommes : mais ce fut en vain ! Ils se débandèrent affolés par la peur; les autres bataillons firent de même et tout notre corps d'armée fut en déroute. En ce moment le 2e corps de cavalerie parut sur le champ de bataille et fut aux prises avec la cavalerie et l'infanterie prussienne, cela nous donna un moment de répit; on put arrêter les fuyards; et, comme il arrivait en même temps plusieurs régiments du 3e corps, on tenta de reformer les bataillons, mais ce fut impossible : on se contenta de réunir tous ces débris de régiments en une seule masse très épaisse, ayant l'apparence d'un gros carré, mais sans consistance. Alors notre cavalerie, fortement malmenée par les Prussiens, fut obligée de se retirer et l'ennemi revint sur nous : il attaqua simultanément le 3e corps et notre gros carré qui, après avoir tourbillonné un instant, s'*évanouit* en quelque sorte. On ne vit plus que fuyards éparpillés dans toutes les directions. Le 3e corps après avoir résisté quelque temps se débanda à son tour, en sorte qu'à l'exception du 5e corps éloigné sur notre droite, toute notre armée ressemblait à un grand troupeau sans berger.

Heureusement les Prussiens, harassés de fatigue et gênés par la pluie toujours battante, ne nous poursuivaient pas vivement. Nous étions arrivés à un bois assez épais, où je pus réunir une centaine d'hommes de mon régiment; et je descendis avec eux dans le ravin de la Katzbach, mais cette petite rivière, que nous avions traversée facilement le matin, était grossie par la pluie torrentielle qui n'avait pas cessé depuis le matin : quelques fuyards qui voulurent la traverser furent entraînés par le courant et noyés. Pendant que je cherchais un moyen de passage, les hommes que j'avais ralliés se dispersèrent de nouveau et je restai avec une trentaine d'autres officiers sur le bord du torrent. Mon domestique était parti avec mes chevaux; et je demandai en vain à des soldats d'un régiment de chasseurs de me prendre en croupe. On est terriblement égoïste dans une pareille débâcle ! Enfin un officier du génie nous cria,

de l'autre bord, qu'en nous donnant la main et nous soutenant les uns les autres, nous avions grande chance de traverser la rivière. On suivit son conseil et on arriva sur l'autre bord trempé mais sain et sauf. Mais quelle ne fut pas notre colère lorsqu'après longé la rivière pendant 15 ou 20 minutes, nous vîmes un beau pont sur lequel nous aurions pu passer! Et ce qu'il y a de pis, c'est que ce pont figurait sur les cartes que nous avions dans nos poches. Mais, sous la pluie battante et dans l'angoisse de la déroute, personne n'avait songé à les déplier, pas même l'officier du génie! Après tout, disait un vieux capitaine, nous étions excusables : car, dans cette triste journée, « de plus huppés que nous avaient perdu la carte ».

Cependant la nuit était venue, et sous l'averse continuelle nous marchions au hasard. Enfin on arriva devant une petite maison où l'on se hâta d'entrer. Il n'y avait qu'une seule chambre déjà presque pleine de fuyards, dans laquelle un poële, bien garni de bois, donnait une douce chaleur. Seulement l'eau qui ruisselait de nos chaussures et de nos habits, avait transformé le plancher en un marécage où les pieds s'enfonçaient jusqu'au-dessus de la cheville. Nous restâmes là, debout, serrés les uns contre les autres. Parfois on s'endormait sur l'épaule d'un voisin, ou, tout d'un coup, sous le poids du sommeil on s'affaissait dans la boue, au risque d'être écrasé ou étouffé par la cohue. C'est la plus triste nuit de ma vie! Dès la pointe du jour je quittai la maison et me dirigeai sur Goldberg, toujours sous la pluie.

Je retrouvai quelques débris de mon régiment avec lesquels je ralliai le colonel à Goldberg, que nous traversâmes pour nous arrêter deux lieues plus loin afin de reformer la division. Car le 5e corps, moins maltraité que le 11e et le 3e, était venu nous appuyer. On passa la journée à remettre un peu d'ordre dans chaque régiment, et l'on vint coucher sur la rive droite du Bober, en face de Lovemberg. L'inondation de la rivière ne nous permit pas d'entrer dans la ville. J'avais trouvé un petit hangar où, avec le colonel, nous fûmes à l'abri de la pluie diluvienne qui ne cessait pas. La fatigue me fit dormir : mais mes habits étaient tellement imbibés d'eau que je me réveillai aussi mouillé que la veille.

Le 28, toujours avec la pluie, notre division reprit la route de Goldberg pour soutenir le 5e corps engagé avec les Prussiens.

On rétrograda le soir sur Lovemberg. A environ une lieue de cette ville nous nous trouvâmes au milieu de l'inondation du Bober, par une nuit noire; et le désordre recommença. Les régiments se mélangèrent, les traînards nous quittèrent. D'ailleurs l'artillerie et la cavalerie nous coupaient à tout moment. Nous n'étions pas cent hommes du régiment lorsque le colonel, pensant qu'une partie de nos soldats étaient en arrière, prit position près d'une petite maison où nous passâmes le reste de la nuit.

Le 30 on arriva à Buntzlau vers midi, la pluie avait cessé, et le soleil venait nous sécher : il était temps! car nous étions restés trois jours sans avoir un fil de sec sur le corps. Le 31 notre régiment soutint la retraite : quelques troupes prussiennes nous suivaient, mais sans nous pousser vivement. Le lendemain nous arrivâmes à Lauban où l'on retrouva tous les gens prudents de notre corps d'armée qui, après la débâcle du 26, avaient toujours marché sans s'inquiéter de ce qu'on faisait derrière eux, et qui ne s'étaient arrêtés que quand ils avaient vu qu'il n'y avait plus rien à craindre. Je retrouvai là mes deux chevaux avec mon domestique qui me déclara tranquillement qu'il avait cru prudent de ne pas s'occcuper de moi avant d'avoir mis en sûreté mes chevaux et ma valise. Après quatre marches assez pénibles, mais sans incident, nos trois corps d'armée arrivèrent à Bautzen où l'Empereur entra le 4, avec de la cavalerie. Il venait de remporter la victoire de Dresde sur les Alliés. Il nous fit aussitôt marcher en avant. Dans la soirée du 4, on chassa les Prussiens des positions qu'ils avaient occupés en nous suivant. Le lendemain on se battit toute la journée avec succès; et l'on prit position à Gorlitz où nous restâmes quelques jours. Après quoi l'on rétrograda sur Dresde, et notre corps d'armée vint occuper un des camps retranchés établis dans les environs de Dresde. Nous y restâmes jusqu'au 3 octobre.

CHAPITRE XII

Première partie de la bataille de Leypsig (16 octobre). Prise de la redoute suédoise (17 et 18 octobre).

Le 3 octobre notre corps d'armée quitta les camps retranchés de Dresde, et suivit le cours de l'Elbe. Alors commença une série de marches et de contremarches d'autant plus pénibles que nous ne recevions plus de distribution de vivres : nous vivions chaque soir avec les pommes de terre qu'on tirait des champs qui nous environnaient. Quelquefois même il fallait aller fort loin pour s'en procurer. Nous marchions tant que durait la journée, et le soir, dès que le campement était établi, les soldats allaient chercher de quoi ne pas mourir de faim. Outre ces fatigues et ces privations, nous avions la tristesse de voir s'amoindrir nos régiments. Beaucoup de soldats découragés quittaient le drapeau pour aller se joindre aux bandes de *fricoteurs* qui suivaient les corps d'armée et vivaient de rapines et de violences. Le nombre de ces bandes indisciplinées était tel qu'on mit à l'ordre de l'armée que, lorsque les chefs de corps pourraient se saisir d'une de ces troupes de maraudeurs, ils devraient en faire fusiller un sur dix. Hélas! il y en avait trop! On

recula devant l'exécution de cet ordre qui ne pouvait guérir l'armée de cette plaie honteuse.

Nous ne désirions qu'une chose : c'était d'en venir à une bataille décisive avec les Alliés pour être délivrés de nos peines, soit par la mort, soit par la paix. L'excès des fatigues et des privations nous avait mis dans un état particulier d'indifférence et presque d'insensibilité. Un soir j'étais occupé à caser mon bataillon dans cinq maisons qu'on m'avait désignées, et, dans la première où j'entrai, je trouvai un mort qu'on avait mis dans un cercueil et placé de telle sorte qu'on pût le voir en entrant. Les habitants croyaient que cette vue nous ferait chercher un autre logement; mais les soldats, sans mot dire, placèrent le cercueil dans le coin où il gênait le moins, et se couchèrent à côté.

Enfin nous arrivâmes au 16 octobre. En quittant nos cantonnements, nous ne pensions pas que la journée serait si chaude : mais en arrivant au village de Holzhausen où la jeune garde avait campé, nous entendîmes une canonnade telle que la terre en trembla. La joie se répandit aussitôt sur tous les visages; depuis plusieurs jours j'avais la fièvre et n'avais pu rien manger la veille, mais ce bruit du canon me redonna des forces et pendant cette journée je me trouvai bien portant.

Il était environ dix heures du matin. La division se déploya en colonne à demi-distance par bataillon : sur toute la ligne on entendait un feu très vif. Nous avions devant nous une superbe position. C'était une redoute construite pendant les guerres avec les Suédois. Cet ouvrage de campagne n'avait pas été entretenu. Malgré cela c'était un très bon poste; et les Autrichiens y avaient quelques pièces de canon qui incommodaient fort des régiments de chasseurs placés devant nous.

Jusqu'à midi nous ne fûmes pas engagés : mais nous nous approchions toujours de la redoute, et nos compagnies de voltigeurs tiraillaient avec l'ennemi. Tout à coup, sans commandement et par un mouvement spontané, la division se met en marche, et, avec une ardeur dont rien n'approche, arrive sur la redoute et s'en empare avant que les Autrichiens aient eu le temps de s'y opposer; on prit les canons, on culbuta les troupes qui gardaient l'ouvrage et qui cherchèrent à se sauver. Tandis que la droite de la division, par une conversion, entrait dans la redoute, mon bataillon qui était à gauche s'élança pour arrêter les fuyards. Nous nous trouvâmes pêle-mêle avec eux. Nous leur disions de se rendre; mais, comme ils espéraient un prompt secours, ils continuaient à se battre; je voulus donner un coup d'épée à l'un d'eux qui me serrait de trop près, mais l'épée plia sur son épaisse capote et il allait me tuer d'un coup de bayonnette. Un caporal du régiment fut plus leste que lui et l'abattit à mes pieds, sans cela il est probable que je n'aurais pas vu la fin de la journée. Tandis que nous nous efforcions de les faire prison-

niers, il arriva à leur secours un régiment de hussards noirs. Nous étions tellement acharnés contre eux que nous eûmes à peine le temps de regagner la redoute. Je réunis le bataillon sur un des côtés de cet ouvrage et je fis former le carré. La cavalerie autrichienne n'osa nous attaquer dans cette position : mais elle nous fit mitrailler de si près qu'il fallut rentrer bien vite dans la redoute. L'ennemi, qui n'avait pas cru que nous aurions l'audace de lui enlever une si belle position, s'efforça de la reprendre, mais en vain. Le maréchal duc de Tarente qui commandait notre corps d'armée vint nous complimenter d'un si beau fait d'armes.

Remplacés dans cette position, nous nous portâmes dans le bois de Zuckelhausen où se battait la jeune garde depuis le matin, et nous continuâmes le combat. J'eus dans cette journée plus d'un tiers de mon bataillon hors de combat et notre régiment fut très maltraité. Des trois chefs de bataillon, je fus seul épargné : l'un fut tué, l'autre grièvement blessé. Cependant l'ennemi faiblissait et commençait à retirer son artillerie : tout d'un coup il reprit ses positions sur l'annonce qu'il lui arrivait des troupes fraîches.

Le lendemain nous vîmes les Autrichiens qui barricadaient les entrées du village : nos avant-postes étaient à portée de pistolet des leurs ; il semblait à tout moment qne le combat allait recommencer. Cependant la journée se passa sans un coup de fusil sur notre front. Le soir des cris de joie dans le camp ennemi nous annoncèrent que les renforts attendus étaient arrivés, ce qui nous fit présumer que la journée du 18 serait chaude.

Le 18, avant le jour, nous eûmes l'ordre de quitter notre bois et de rétrograder. Nous passâmes près de la redoute suédoise que les troupes françaises venaient d'abandonner et que l'ennemi ne tarda pas à réoccuper, on s'arrêta quelque temps près du village de Stotteritz ; mais, débordés sur nos flancs, nous fûmes obligés de rétrograder encore. Après avoir fait deux fois volte-face, nous nous établîmes en bataille à droite de Molkau, vers midi. Nous n'étions plus qu'à une demi-heure de Leypzig. Une grande ligne de tirailleurs postés en avant de nous, nous protégeait par un feu très vif. Nous n'avions à craindre que les boulets. Comme nos bataillons étaient bien diminués par la journée du 16, on chercha à nous garantir un peu de la manière suivante : tour à tour un bataillon venait se poster à l'abri des maisons du village. Il revenait ensuite sur la ligne et remplaçait un bataillon qui à son tour venait se reposer derrière les maisons. Mais la ligne de tirailleurs qu'il fallait alimenter nous coûta bien du monde. Sans cesse il en revenait des blessés, sans compter ceux qui ne revenaient pas. Enfin, à notre grand plaisir, la nuit vint et fit cesser les coups de canon. Nous campâmes sur

nos positions, et je fis mon logement d'une petite maison qui touchait la gauche de mon bataillon. Un lièvre, étourdi par le bruit de la bataille, vint se jeter dans les jambes d'un de mes capitaines. On le fit rôtir. Avec cela et une bouteille de vin que mon domestique avait eu l'adresse d'aller chercher à Leypsig, nous eûmes un bon souper. La fièvre qui me tourmentait depuis quelques jours partit après ce repas pendant lequel on retrouva quelque gaieté. Nous étions, hélas! bien loin de prévoir le désastre du lendemain.

CHAPITRE XIII

Débâcle de Leypsig (du 19 au 26 octobre).

Le 19 octobre, il était déjà huit heures du matin que nous n'avions pas d'ordre. La lutte semblait interrompue. Je crois que cela tenait aux grandes pertes d'hommes éprouvées de part et d'autre : le nombre des blessés était immense! Sur les chemins, dans les champs, il y en avait partout. La nuit du 16 au 17, nous avions couché dans un bois où l'on ne cessait d'entendre les cris des blessés. Dès qu'on eut allumé le feu du bivouac, ils arrivèrent en grand nombre ; ils s'accrochaient à nous en nous demandant des secours. — Hélas! nous ne pouvions les soulager. Beaucoup les repoussaient brutalement. Je préférai aller coucher au pied d'un arbre, un peu loin du bivouac. Mais on ne pouvait faire un pas sans marcher sur un mort ou un mourant.

Enfin l'ordre de partir nous arriva; nous nous rapprochâmes de la ville de Leypsig et nous vinmes nous mettre en colonne à une portée de fusil du faubourg. Bientôt notre régiment reçut l'ordre de franchir la porte et d'entrer dans la ville; ce ne fut pas sans peine, car la cohue était bien grande : les canons, les caissons, les autres troupes se pressaient pour entrer. Après bien des bousculades nous arrivâmes sur l'Esplanade où nous nous formâmes en colonne. L'Empereur passa un moment après : il sortait de l'hôtel de Prusse et paraissait soucieux. Il était près de dix heures que nous n'entendions pas encore de coups de canon : en tout cas nous nous croyions bien à l'abri, ayant des maisons devant nous, quand tout à coup un boulet vint blesser deux hommes près de moi, devant le front du bataillon. Pour n'avoir pas d'autres hommes blessés inutilement, le colonel me donna l'ordre de me déployer et de me ranger contre un grand mur qui se trouvait à notre droite. De l'autre côté de la rue, il fit traverser la petite place en avant de l'Esplanade, aux deux autres bataillons qui se terrèrent contre les maisons.

Pendant ce temps, la canonnade approchait, les boulets venaient

frapper les murs des maisons, la fusillade était engagée, sur tous les points, aux entrées des faubourgs. Plusieurs généraux défendaient ces entrées : mais comme il n'y avait pas d'ensemble, on avançait dans une rue tandis qu'on reculait dans la voisine : ce qui donnait un grand avantage à l'ennemi. Le désordre allait toujours en augmentant. Les 3e et 4e bataillons de mon régiment, envoyés pour défendre l'entrée d'une rue, furent coupés et ne reparurent plus. Chacun cherchait à s'en aller. Mais le brave duc de Tarente, par sa présence au milieu des plus grands dangers, retenait encore les soldats.

Il disparut dans un mouvement de la foule tellement puissant que je fus porté à plus de dix pas avec mon bataillon sans pouvoir m'y opposer. Une pièce chargée à mitraille arrêta à son tour les Suédois, et nous reprîmes l'offensive; mais pas pour longtemps! — On recula jusqu'au moment où une charge bien menée du prince Poniatoski nous reporta en avant. Mais les forces de l'ennemi augmentaient et nous fûmes encore une fois ramenés. A chaque mouvement de retraite, nous étions abandonnés par une partie de nos soldats. Enfin un capitaine de mon bataillon me fit remarquer qu'il nous restait à peine vingt hommes et qu'il n'y avait rien à faire avec si peu de monde; il m'apprit qu'on avait fait sauter le pont, et me dit qu'en m'obstinant à rester je risquais d'être fait prisonnier.

Je regardai autour de moi et je vis qu'il avait raison. Nous nous mîmes donc à suivre la foule. La route était encombrée de voitures et de canons; personne ne la suivait. Nous entrâmes, sans savoir où nous allions, dans des jardins qui nous conduisirent au bord d'un bras de la Pleisse. Il fallut y entrer : au bord, nous avions de la vase jusqu'au dessus des cuisses; mais là n'était pas le danger. Les soldats du train, voyant qu'ils ne pouvaient emmener les pièces, avaient coupé les traits et s'étaient sauvés avec les chevaux. Ils étaient bien entrés dans la rivière, mais comme elle était très encaissée, les chevaux n'avaient pu en sortir et se promenaient dans l'eau, cherchant une issue. Les malheureux qu'ils rencontraient étaient renversés et noyés. Cependant je pus, avec mon camarade, éviter ce danger et arriver sur l'autre bord sans accident. Mais nous n'étions pas au bout de nos peines! Après avoir franchi une palissade, nous arrivâmes dans un grand pré où il semblait qu'on jouât aux *barres* : car on voyait des gens courir dans toutes les directions; devant nous coulait rapidement une plus grande rivière que celle que nous venions de passer : c'était l'Elster. Cette fois je crus qu'il fallait se résigner à être pris ou tué. Pourtant je me laissai entraîner par la foule vers un petit pavillon auquel on arrivait après avoir franchi une nouvelle palissade très haute. J'y entrai et, quand mon tour vint, je montai sur une échelle, au pied de laquelle les soldats en jetant leurs

fusils ou leurs sabres, avaient fait un monceau qui aurait pu approvisionner un arsenal. Arrivé au-dessus de l'échelle, j'en trouvai une autre pour descendre. Pourquoi ces deux échelles? Je n'ai pas pu me l'expliquer. Après avoir risqué de nous rompre le cou en descendant, nous nous trouvâmes au bord de la rivière sur laquelle on avait, avec des madriers, improvisé un pont. Nous nous mîmes *à la queue*, car une seule personne pouvait passer sur cette poutre branlante; on n'arrivait à ce pont qu'en passant sur le corps de malheureux qu'on avait renversés et écrasés dans cette épouvantable cohue. Enfin nous pûmes tous deux passer, sans accident, sur l'autre bord. Nous y étions à peine qu'un cavalier ennemi, venu de je ne sais où, nous cria de nous rendre : mais, comme il était seul, nous ne fîmes pas semblant de l'entendre malgré son grand sabre; et nous nous éloignâmes à grands pas. Car la mitraille qui venait de la ville tuait bien des gens qui se croyaient en sûreté.

Il faut avoir passé par de pareilles épreuves pour comprendre la joie que j'éprouvai quand je me trouvai au milieu des troupes qui étaient sorties de Leypzig avant la chute du pont. On se réjouissait à chaque instant de retrouver quelque ami qu'on croyait perdu. Mais, hélas! combien n'en avait-on pas à regretter! — De notre régiment, deux bataillons entiers furent faits prisonniers; des officiers de mon bataillon, trois seulement, moi compris, échappèrent. Le colonel, grâce à un cheval très vigoureux, était sorti de la bagarre. Mais il lui restait à peine 150 hommes de son régiment.

Vers le soir je retrouvai mes chevaux avec mon domestique qui avait filé dès que les boulets avaient commencé à tomber sur l'Esplanade.

Nous campâmes à volonté un peu en avant de Lutzen.

Le lendemain, 20 octobre, il était à peine deux heures du matin que déjà la route était couverte de monde de toutes les armes et de tous les grades. Nous étions trop dispersés pour attendre les ordres des généraux et, avec nos faibles débris, nous nous mîmes en route comme les autres. L'infanterie marchait sur les côtés de la route. Le colonel et moi, à cheval, nous suivions la chaussée.

Mais il était loin d'être jour, et une fois qu'on était serré dans la foule, on était poussé et comme porté par ce torrent humain. Au point du jour je ne revis ni mon colonel ni les hommes de mon bataillon. Ne pouvant me dégager de la cohue, je continuai à marcher ou plutôt à rouler avec elle; j'arrivai ainsi à Weissenfels, sur la Saale; — le poste qui gardait la porte appartenait au 7e de ligne où j'avais servi, le régiment était arrivé depuis la veille; j'allai trouver les officiers qui me donnèrent à manger et me fournirent quelques provisions. Ensuite je montai à cheval et, suivi de mon domestique, je me mis en quête de mon bataillon. Mais j'eus beau aller tantôt en arrière, tantôt en avant, je ne

retrouvai qu'un officier du régiment, malade, à qui on avait procuré un cheval. Je vins coucher, près de Naumbourg, en *fricoteur*. Le lendemain je me remis en marche avec le torrent et je roulai ainsi toute la journée; je vins bivouaquer, avec le plus grand nombre, près de Weymar. — Le 22, dans la matinée, je retrouvai le général Charpentier, commandant de notre division. Il ne savait ce qu'elle était devenue, et m'invita à le suivre à Erfurt, disant qu'on se rallierait dans cette ville. Quand nous arrivâmes devant cette place, il y avait une grande foule de fuyards devant la porte, qui était fermée. On n'y laissait entrer que les *gros bonnets*, et on refermait de suite la porte, mais sans pouvoir empêcher l'entrée de quelques autres personnes assez habiles pour se faufiler à la suite des généraux.

Le général Charpentier entra avant moi; mais, à force d'attendre, je parvins à passer. — La Municipalité, à qui j'allai demander un billet de logement, voulait que j'allasse loger dans un village. Mais j'avais eu trop de peine à entrer dans la place pour en ressortir si vite. J'eus la chance de trouver une maison où il y avait de bonnes gens. — Bien que nous ne parlions pas la même langue, ils comprirent que j'avais faim et sommeil et me donnèrent les moyens de satisfaire ces besoins. Le lendemain, 23, je me rendis chez le général Charpentier et lui demandai où je devais rejoindre. Il n'en savait pas plus que moi. Quand il vit que j'avais l'intention de rechercher mon régiment, il me dit que *si j'avais des nouvelles je lui en fisse part.* J'allai prendre position près de la porte par laquelle j'étais entré la veille; et j'interrogeai les soldats qui passaient, j'appris enfin que le 14e léger avait dû entrer par une autre porte. J'y courus et je trouvai un fourrier qui me dit que le régiment n'entrait pas en ville et continuait de marcher. Enfin, après avoir fait fausse route deux ou trois fois, j'arrivai dans un village où je fus assez heureux pour retrouver les débris de mon pauvre bataillon. Ce fut avec une grande joie que je revis mes compagnons d'infortune et surtout le capitaine avec qui je m'étais échappé de Leypzig. Le colonel avait rejoint la veille. Nous demeurâmes dans le village, le restant de la journée, occupés à nous reformer. Nos hommes n'étaient pas nombreux : mais ils avaient encore bonne tenue, et l'air de soldats et non de fuyards.

Le 25, le duc de Tarente, après avoir réuni les officiers de son corps d'armée, nous représenta combien il était essentiel, si nous voulions rentrer en France, de marcher rassemblés et de reprendre nos habitudes d'ordre et de discipline. Nous vînmes loger à Gotha : la jeune et la vieille Garde, qui n'avaient pas subi de pertes sérieuses le 19, formaient l'arrière-garde. Le 26 on logea dans les faubourgs de Eisenach. Quelques régiments de notre corps d'armée n'avaient pas 10 hommes. Nous en conservâmes toujours au moins une centaine malgré l'encombrement

de la route. Outre la grande quantité de gens qui marchaient à volonté, il n'y avait pas d'ordre entre les différents corps d'armée. Chacun voulait être le premier : quand il fallait passer un pont, quand la route se trouvait resserrée, on s'étouffait toujours *pour avoir le pas*; d'un autre côté quand on se félicitait d'être un peu en ordre, des débris de régiments de cavalerie venaient nous rompre et nous remettre en désordre. Je ne sais comment nous vivions : on attrapait en passant ce qu'on pouvait; à la vérité nous logions dans des maisons; mais elles avaient été retournées cent fois quand nous arrivions, et par conséquent n'offraient aucune ressource.

CHAPITRE XIV

Bataille de Hanau et blocus de Wesel.

Le 29 octobre nous trouvâmes, après quelques heures de marche, les fuyards les plus pressés qui, ayant vu quelques cavaliers bavarois, s'étaient arrêtés et encombraient la route.

Nous étions à peu près la première infanterie en ordre; et chacun nous criait d'avancer; mais personne ne nous faisait place. Enfin, après avoir percé la foule, nous arrivâmes en vue de Gelnhausen. Quelques pelotons de l'armée austro-bavaroise de de Wrede avaient fermé les portes de la ville et nous tiraient quelques coups de fusil du haut des remparts. Malgré le grand nombre des fuyards qui s'entassaient sur la route, il n'y avait que quelques carabiniers qui, ayant mis pied à terre, répondaient aux Austro-Bavarois.

Comme j'étais en ce moment en tête de la colonne, je descendis de cheval et je m'approchai des murs d'où l'on ne faisait pas un feu bien vif. Cependant tel était le découragement des soldats que, quand je demandai quelques hommes de bonne volonté pour aller reconnaître la porte, personne ne se présenta. Je fus obligé d'y aller moi-même avec un adjudant du 3e léger. Nous vîmes qu'il était facile d'enfoncer cette porte : je vins prendre une hache sur le sac d'un soldat, et l'adjudant se mit à couper. Alors, comme le feu des remparts avait cessé, quelques soldats vinrent nous aider; et bientôt la porte fut ouverte. Notre cavalerie semblait impatiente d'entrer et, comme je pensais qu'elle voulait poursuivre l'ennemi, je fis enlever une voiture et déblayer l'entrée de la ville. Mais une fois dans la place nos cavaliers ne songèrent qu'à trouver de bons logements.

Alors je traversai la ville avec les débris de notre régiment : j'ouvris l'autre porte que les Bavarois avaient eu soin de fermer en se retirant. Il

n'y avait, à vrai dire, devant nous, qu'un escadron d'Austro-Bavarois qui se retirait assez rapidement. Alors avec quelques autres officiers d'infanterie, je rentrai dans Gelnhausen où j'eus grand peine à trouver de quoi déjeuner, tant nos cavaliers avaient bien employé leur temps! J'avoue que j'étais fâché de leur avoir fait un si beau chemin, j'étais d'autant plus fâché que je venais de perdre un de mes chevaux. Mon domestique, l'ayant attaché devant une maison pendant qu'il allait chercher de l'avoine, ne retrouva plus sa monture quand il revint. Et dans cette cohue comment la retrouver?

Quand la foule des inutiles eut bien visité et dévalisé les maisons de Gelnhausen, elle se remit en route. Nous nous retrouvâmes ainsi derrière les fuyards et derrière la cavalerie.

Vers le soir, l'Empereur, qui avait quitté l'arrière-garde et marchait en avant, nous fit dire de presser notre marche. Nous perçâmes la foule pour le rejoindre : il nous dit de nous porter en avant et de chasser l'ennemi. Nous avions pris le pas accéléré et marchions depuis dix minutes, lorsque nous rencontrâmes le duc de Tarente qui se plaignit de ne pouvoir faire marcher la cavalerie (des chasseurs à cheval) et nous dit qu'il comptait sur nous pour ouvrir le chemin. Presque aussitôt les chasseurs, reculant en désordre, faillirent nous renverser. Pour éviter de reculer nous-mêmes, nous nous mîmes (les officiers du 3e et 14e léger) dans le premier peloton, pendant que notre colonel maintenait l'arrière-garde. Comme j'étais le seul chef de bataillon, je pris la tête : quelques vieux soldats de cavalerie et quelques braves se réunirent à nous. Nous marchions en battant la charge : il était nuit et nous ne distinguions la cavalerie ennemie (qui se retirait) qu'à la lueur des coups de fusil. On nous avait commandé d'enlever le village de Langenselbad. Je ne savais et je ne pouvais voir si le village était entouré de murs ou barricadé; et je me disais que, dans ce cas, avec nos soldats découragés, nous aurions de la peine à faire quelque chose de bon. Mais je ne communiquais mes réflexions à personne et je marchais en encourageant tout ce qui nous restait des deux régiments à me suivre, tandis que le colonel veillait à ce qu'ils ne nous quittassent pas par la gauche. On arriva ainsi toujours battant la charge, à quelques maisons; la cavalerie ennemie continuait à se retirer. A peine eut-on fait cent pas qu'on se trouva à l'autre extrémité de Langenselbad sans avoir trouvé d'obstacle. Nous nous emparâmes d'une voiture de bière et d'un bivouac que les Autrichiens avaient préparé pour eux. On voulut de suite faire établir les postes. Mais il n'y avait en ligne que les officiers, les sous-officiers et caporaux et trois chasseurs!

Dès que nous eûmes occupé Langenselbad, une foule de soldats débandés s'abattit sur le village, tandis que de son côté la cavalerie

s'établissait dans les meilleures maisons, en sorte qu'il nous fut difficile d'avoir un peu de paille. Nous vîmes les feux ennemis à une portée de canon; et vers minuit la vieille Garde vint prendre position à côté de nous : en sorte que presque toute l'armée se trouva en position autour de Langenselbad.

On se mit en mouvement vers les neuf heures du matin et les débris de notre corps, commandés par notre vieux maréchal, duc de Tarente, eurent l'honneur de faire l'avant-garde. Après une marche d'environ une demi-heure, nous trouvâmes l'ennemi et le débusquâmes d'un village : il se retira par la forêt qui va aboutir près d'Hanau et sur les bords du Mein. Dans cette attaque, le colonel Ferrand, du 22e léger, fut tué.

Après ce petit combat, l'ennemi opposa peu de résistance à notre marche : seulement il tirait de temps en temps quelques coups de canon. Nous pensions que nous aurions aussi bon marché des Austro-Bavarois que la veille; mais, quand nos tirailleurs approchèrent de la sortie du bois pour descendre sur Hanau, une vingtaine de coups de canon partis à la fois vinrent nous avertir qu'il faudrait tous nos efforts pour faire une trouée. Nous avançâmes pour soutenir nos tirailleurs; et nos canonniers voulurent se mettre en batterie. Mais, sur la route resserrée entre deux bois, ils ne pouvaient mettre qu'une ou deux pièces, et dès qu'ils tiraient un coup de canon ils en recevaient vingt. Tandis que nous soutenions le combat vers la sortie du bois, le général de Wrède fit attaquer vivement l'armée sur son flanc gauche afin de nous couper. Le combat se soutenait sur différents points avec des succès divers : mais nous étions toujours enfermés dans notre défilé. Nous avions épuisé nos réserves pour soutenir nos tirailleurs; et nous n'aurions pu résister à une attaque un peu vive. Heureusement un bataillon du 2e chasseurs de la vieille Garde arriva et se jeta au pas de course sur l'ennemi. Ranimés par ce secours, nous nous réunîmes à eux et repoussâmes à notre tour les Bavarois. Mais leur artillerie nous força encore à nous retirer dans le bois. Le bataillon de la Garde voulut se former pour une nouvelle attaque; mais les boulets les forcèrent à se retirer sur nous. Un autre bataillon de chasseurs était venu appuyer le premier; et nous gardions nos positions, mais sans avancer, lorsque toute la cavalerie formée en colonne et ayant en tête la cavalerie de la vieille Garde fit une charge et culbuta les Autro-Bavarois et nous permit de mettre en batterie notre artillerie. La victoire était à nous. Nous pûmes sortir de notre défilé et nous campâmes sur les hauteurs de Hanau.

L'ennemi occupa encore cette ville pendant la nuit. Mais dès le matin le corps de Marmont le délogea et le rejeta vers le Mein. Cependant nous restâmes toute la matinée du 31 octobre dans les environs de

Hanau. On entendait d'ailleurs la canonnade dans la direction de cette ville et sur les bords de la Kinsig.

Enfin, vers deux heures après-midi, on nous envoya l'ordre de marcher sur Francfort. Nous n'eûmes ce jour-là pas un coup de fusil à tirer : mais l'encombrement de la route, le mauvais état des chemins, la pluie froide qui tombait nous firent passer une mauvaise journée. On arriva très tard à Francfort, et on s'établit comme on put dans les faubourgs. L'ennemi, sur la rive gauche du Mein, nous envoyait de temps en temps quelques obus. Le lendemain dans l'après-midi, nous arrivâmes à Hockeim où nous pensions camper : mais notre corps d'armée reçut l'ordre de continuer sa route sur Mayence. Nous arrivâmes à Castel où l'on nous fit attendre longtemps avant de nous laisser passer le Rhin. Beaucoup d'*amateurs* ou plutôt de fuyards voulaient aussi entrer à Mayence, en sorte que nous eûmes mille peines pour pouvoir y arriver. Je dus faire croiser la bayonnette plusieurs fois pour pouvoir entrer, sans que mon bataillon fût coupé. Mais nous fûmes séparés des autres régiments de notre division et je ne les rejoignis qu'au moment où on allait leur ouvrir la porte pour sortir de Mayence et prendre la route de Bingen. Il faisait nuit, et nous mourions de faim et de fatigue. Mais je ne saurais dire la joie que nous éprouvions à marcher à notre aise sur la route, sans être heurtés par les fourgons, coupés par la cavalerie, mêlés à toutes sortes d'armes et obligés souvent à faire le coup de poing pour conserver notre place sur la chaussée. Nous fîmes donc gaîment environ une lieue pour aller coucher à Bretzenheim où, après avoir bien raisonnablement attendu nos billets de logement, nous pûmes nous reposer.

Le lendemain nous vînmes prendre nos cantonnements dans les environs de Bingen, sur la Nahe. Pendant notre séjour en cet endroit on fit une grande promotion d'officiers.

Le major-général Berthier vint à Bingen où l'on avait réuni tous les régiments des corps d'armée. En moins de deux heures il nomma plus de 100 officiers : il n'y mettait pas de façons, et le plus habile à se présenter était nommé. J'assistais, spectateur bénévole, à cette vraie comédie : il fallait voir ceux qui n'étaient pas nommés revenir tristes, se plaignant et jurant, tandis que les autres étaient presque fous de joie. Beaucoup de sous-officiers qui n'avaient jamais pensé à devenir officiers, ne pouvaient croire que ce fût pour tout de bon.

Nous eûmes peine à sauver nos caporaux, tant le major-général était en train de distribuer des épaulettes !

On procéda ensuite à la réorganisation des régiments. Mon bataillon (7e du 14e léger) fut supprimé; et je pris le commandement du 3e avec lequel je suivis le cours du Rhin. Nous séjournâmes successivement à Coblentz, Andernach, Bonn, Neus, Crefeld, Gueldre, Clèves, Nimègue,

où nous passâmes le Vaal. Mais le 19 novembre 1813, les Prussiens nous attaquèrent avec des forces supérieures et nous forcèrent à repasser le Vaal. Pendant le restant du mois de novembre jusqu'au mois de janvier 1814, nous fûmes obligés de faire bien des marches et contre-marches pour tenir tête aux petits partis que les Prussiens envoyèrent de temps en temps sur la rive gauche du Rhin. Le 7 janvier je passai, à Gueldre, la revue du général Molitor, qui me donna l'ordre de me rendre à Wesel avec mon bataillon porté à 500 hommes, et m'informa que, l'armée devant quitter les bords du Rhin, je devais pour ne pas rester isolé, me rendre immédiatement à mon nouveau poste. Je partis la nuit suivante et j'arrivai au fort Napoléon, petit ouvrage carré situé sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis Wesel, près de la petite ville de Budersch qu'on venait de faire sauter pour démasquer une partie de la petite forteresse. C'est là que je passai l'hiver. Le blocus des Prussiens n'était pas très rigoureux. Mais nous eûmes à souffrir des inondations du Rhin, et aussi de l'ennui qui nous rongeait d'être sans nouvelles de France.

Enfin dans les derniers jours d'avril, un chef de bataillon d'état-major vint nous annoncer l'abdication de l'Empereur et le retour des Bourbons. C'est avec une profonde tristesse que nous vîmes remplacer sur le fort notre drapeau par le drapeau blanc.

Le 10 mai nous partîmes pour la France avec armes et bagages, 50 cartouches par homme et 2 pièces de canon par 1 000 hommes.

NOTES ET NOUVELLES

NOTES DE LECTURES

— Frédéric Barbey, *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France, 1794-1799*, d'après des documents inédits, avec 8 gravures hors texte et 2 plans. Paris, librairie académique Perrin, 1916, in-8 de xx-419 pages.

Originaire de Suisse et vraisemblablement genevois, notre collaborateur M. F. Barbey a subi très fortement la culture française. Après avoir été élevé à notre École des Chartes, il s'est occupé d'histoire jusqu'à l'époque de la guerre et il n'y a momentanément renoncé que pour payer sa dette à notre pays en se vouant à la direction de l'Agence internationale des Prisonniers de guerre à la Croix-Rouge de Genève. Pendant ses années d'étude, il a été, nous écrivait-il, « effaré par l'aspect fruste, par l'extérieur rebutant de la plupart des thèses de doctorat sorties des universités françaises » dans ces dernières années et a conçu un idéal tout différent, consistant à « réaliser » une sorte d' « alliage », de « concordat » entre « une méthode scientifique basée sur une documentation critique rigoureuse et la composition littéraire et vivante d'un ouvrage, qui doit être véritablement construit, comme toute œuvre d'art ». C'est à quoi il s'est essayé dans différents travaux concernant tous l'histoire de la Révolution française[1] et ce qu'il vient de réaliser dans l'ouvrage actuel qui, achevé le 1er juillet 1914, ne devait paraître que deux ans plus tard. Nous nous proposons d'étudier ici ce que l'auteur a voulu faire et ce qu'il eût pu faire dans le même esprit.

Si nous nous en tenions à son introduction, M. Barbey nous paraîtrait accorder beaucoup plus de place à la science qu'à l'art. Son livre, dit-il, « ne vise qu'à exposer les circonstances dans lesquelles le Directoire... fut amené à s'annexer la République de Genève en 1798 ». Pour y arriver, il a recherché les témoignages les plus divers d'ordre public et privé, puis s'est astreint à en faire le « dépouillement méthodique » et « l'étude critique », ce qui lui a permis de « renouveler entièrement » son sujet. Dans l'exécution de celui-ci, il s'est préoccupé de replacer Desportes dans son milieu, non seulement « en évitant de l'isoler, mais en [le] rattachant à l'histoire générale et à celle de France » et de nous dépeindre

1. Cf. Ch. de Rivaz, député du Simplon, *Revue des Études napoléoniennes*, nov.-déc. 1916, p. 367-368.

la ville de Genève telle qu'elle était à la fin du XVIIIe siècle, afin « de mettre le lecteur, comme le conseillait Fénelon, dans le fond des choses » et de décrire « exactement la forme du gouvernement et le détail des mœurs de la nation qu'il retrace ». Ceci est évidemment une préoccupation d'art; c'en est une encore que d' « évoquer » les sentiments des contemporains, comme le réclamait Michelet. Ainsi M. Barbey nous paraît avoir subi une double influence : pour l'information et la critique, il est de la nouvelle école; pour la rédaction et l'intérêt, de l'ancienne école des historiens français. A ses yeux, loin de s'exclure, ces deux conceptions se complètent l'une par l'autre : d'une part, il a mis huit années à se documenter et on s'en aperçoit à la conscience avec laquelle son histoire est établie, à la loyauté de ses références et à la reconnaissance de ses citations; d'autre part, il n'a reculé devant rien pour écrire un livre lisible du grand public; tout, dans son ouvrage, trahit ces préoccupations, depuis la beauté du papier et la légèreté du volume jusqu'à ses gravures artistiques et ses plans topographiques. Comme son information nous paraît extrêmement solide et qu'au demeurant nous ne pouvons guère examiner le fond de l'ouvrage, faute de connaître l'histoire de Genève, nous nous bornerons à en envisager la forme.

D'une façon générale le livre nous paraît à la fois bien composé et bien écrit. Chose plus rare qu'on ne croit, il répond à son titre, qui est ici double : du premier à l'avant-dernier chapitre, nous suivons Desportes de ses débuts jusqu'à sa mort, puis, abandonnant ce personnage ainsi encadré, nous reprenons, dans un dernier chapitre, l'histoire de Genève jusqu'à la fin du Directoire. Les titres des chapitres sont simples et généralement bien choisis, rappelant ceux de nos meilleurs romans : « De Montmartre à Genève », « Un second bail », « La chute »; ces chapitres sont nettement divisés en paragraphes, eux-mêmes subdivisés régulièrement en sections à peu près équivalentes. Dans le détail comme dans l'ensemble, l'ouvrage est non pas compilé, mais rédigé : l'auteur a rejeté en appendice quantité de documents intéressants qu'il utilise dans son texte et auxquels il se borne à renvoyer dans les notes; une table des noms de personnes permet de s'y retrouver facilement. Le livre est de lecture facile et agréable : le style en est vif, précis et imagé, avec des tournures personnelles où nous retrouvons les procédés du roman. Il abonde en portraits heureux, soit assez longs, comme ceux de Desportes (p. 1-2), soit plus courts, comme celui de Gasc : « Ce personnage de belle prestance, froid, était tout à la fois un penseur profond, un mathématicien et un orateur brillant, un théoricien prolixe, une manière de Sieyès genevois, fabricant de constitutions à la douzaine » (p. 118); en descriptions, comme celles de la ville de Genève (p. 9-10 et 14-16) ou du logis de Desportes (p. 59-61) et le tableau des insurrections de 1796 (p. 122-123).

Après ce juste tribut d'éloges, nous devons en toute franchise présenter les critiques dont l'ouvrage ne nous paraît pas exempt. Il est inévitable que, dans une œuvre aussi étendue, on relève quelques inexactitudes (ex. p. 114, le 23 pour le 20 juillet; p. 157, alinéa 2, ceux-*ci* au lieu de ceux-là), des négligences dans la documentation ou les références (p. 135, la note 2 est anticipée : elle se rapporte au premier alinéa de la page suivante; p. 152, la note 1 reproduit la note 2 de la page VIII; la lettre de Desportes à Carnot du 3 avril 1815, citée p. 169, note 1, ne figure pas à l'appendice; au contraire, la lettre du 30 décembre 1797, citée p. 184, note 1, y est reproduite p. 337); des expressions incorrectes (p. 4, ligne 6; p. 28, ligne 14; p. 59, ligne finale), dues sans doute à l'origine étrangère de l'écrivain. Il y a plus : pour s'être longuement imprégné des documents, M. Barbey ne nous semble pas toujours s'en être suffisamment dégagé dans la rédaction; les témoignages divers nous paraissent avoir été quelquefois juxtaposés et non fondus : Desportes, par exemple, nous est présenté tour à tour avec des qualités et des défauts quelque peu contradictoires, selon que ses actes ont été rapportés par les représentants de l'un ou de l'autre parti; l'auteur paraît avoir voulu moins nous faire connaître sur lui son opinion propre que les opinions successives des contemporains. De plus, possédant naturellement bien à fond son sujet, M. Barbey oublie un peu trop de mettre le lecteur au courant des particularités locales qu'il suppose trop aisément connues de tous : un plan nous serait nécessaire pour nous retrouver dans la description de Genève; pour nous en faire comprendre les institutions, il eût fallu nous expliquer du moins brièvement le mécanisme de ses rouages, syndic et Petit Conseil; quoiqu'il nous résume ordinairement la biographie de tous les personnages qu'il nous présente, il omet parfois de le faire, comme pour le naturaliste Charles Bonnet (p. 300-301). Enfin, si le volume s'ouvre par une introduction longue et intéressante, il ne se ferme par aucune conclusion : il serait, croyons-nous, facile, de remédier à cette lacune en scindant l'introduction en deux parties, la première concernant le sujet et les sources, qui serait la préface, la seconde concernant le rôle de Desportes et la responsabilité de Genève, qui deviendrait la conclusion.

Ces remarques, loin d'affaiblir la valeur de l'ouvrage, visent à lui donner toute la perfection possible. Nous l'avons lu avec tout l'intérêt qu'exciterait un roman et sa lecture nous a persuadé que, si elle veut multiplier des lecteurs, l'histoire doit se présenter comme « un roman vrai », reprenant tous les procédés du roman historique et les superposant à des recherches scrupuleuses : c'est la double conception scientifique et littéraire que nous exposions ici il y a quelques mois[1]. Mais, si

1. Le retour à la tradition française en histoire, *Revue des Études napoléoniennes*, mai-juin 1917, p. 328-371.

un livre d'histoire est une œuvre d'art préparée par des opérations scientifiques, il doit avoir la puissante unité d'une œuvre d'art, c'est-à-dire former un tout se suffisant en quelque sorte à soi-même, exposant avec toute la clarté et tout le détail possible tout ce qui a trait à son sujet, résumant les faits généraux et renvoyant pour les particularités aux ouvrages techniques. Pour satisfaire à nos désirs, il eût, d'ailleurs, suffi d'ajouter à ce volume quelques pages ou quelques alinéas et de remplacer quelques phrases ou quelques mots par d'autres. Sans doute, ces adjonctions et ces substitutions auraient demandé de longues heures de travail; mais quelques semaines ajoutées à tant d'années de préparation eussent permis de lui apporter la dernière main! On pourrait donc objecter à cette critique, moins le temps dont nous paraissons faire bon marché, que la grande difficulté qu'éprouve tout individu de sortir de soi-même pour adopter le point de vue d'un lecteur qu'il ignore; mais il est aussi facile de répondre à cette objection. Ce que le lecteur ne peut faire tout seul, il peut le demander à un lecteur étranger, qui deviendra ainsi son collaborateur : tout écrivain — historien ou littérateur — devrait avoir un ami sûr, bien au courant de ses travaux, qui reverrait ses œuvres et lui permettrait de les mettre au point; ces deux associés se rendraient tour à tour le même service pour chacune de leurs œuvres et le temps que chacun d'eux y passerait serait largement compensé par la portée plus grande qu'acquerraient ainsi ses ouvrages. Espérons que M. Barbey profitera de nos conseils bienveillants pour mener à bien les études complémentaires à son *Félix Desportes*, qu'il se propose de nous donner un jour, sur la fabrique d'horlogerie genevoise établie à Versailles en 1796 p. XVI) et sur l'histoire de Genève sous le Consulat et l'Empire (p. 319). Si, comme nous l'espérons, il arrive à nous donner bientôt quelqu'une de ces œuvres vivantes et artistiques pour lesquelles il paraît si bien doué, il aura donné à l'historiographie française un modèle digne d'être opposé aux œuvres pâles et ennuyeuses que nous avons trop souvent écrites, à l'exemple des érudits germaniques : il aura ainsi mérité, une fois de plus, de la France et de l'histoire.

LOUIS DAVILLÉ.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

Auzoux (André). — La mission de Sébastiani à Tripoli en l'an X (1802) 225
Blanchard (Marcel). — Une enquête administrative dans l'Isère en 1859 72
Blum (André). — La caricature politique en France pendant la guerre de 1870-1871 301
Durieux (Joseph). — L'arrestation de Cadoudal et la Légion d'honneur 237
Gachot (Édouard). — 1813. Récit d'un témoin 264
Gaffarel (Paul). — Le séjour de Charles IV d'Espagne à Marseille 40
Le Gallo (Émile). — Le « Waterloo » de Henry Houssaye (*suite et fin*) 58
Pitollet (Camille). — Hambourg sous la domination napoléonienne. 5
Prentout (Henri). — La politique anglaise et la politique française dans la question des duchés. 157
Sagnac (Philippe). — La crise de l'Occident et la question du Rhin. Essai sur l'esprit public en France et en Allemagne (1830-1840), *1re partie* 282
Saunier (Charles). — La conquête d'un débit de tabac au temps de Napoléon Ier. 244
Vovard (André). — Le premier Empire dans les ouvrages historiques d'enseignement primaire en Espagne. 113
Weil (Commandant H.). — Les Bonaparte (Jérôme et Caroline) à Florence. 133

BULLETIN HISTORIQUE

Lévy-Guénot (Roger). — Histoire intérieure des deux Empires. . 78

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

JOLYET (Lieutenant). — Épisodes des guerres de Catalogne (1808-1812) : souvenirs d'un lieutenant du 42e de ligne 182
— De Bautzen à Hanau (1813). 312

NOTES ET NOUVELLES

VILLAT (Louis). — Le testament de Paoli et l'instruction publique en Corse. 105
— Fénelon en France pendant le Consulat et l'Empire. 107
Notes de lectures : Paul MEURIOT) Pourquoi et comment furent dénommées nos circonscriptions départementales (Louis VILLAT). 109
— Frédéric BARBEY : Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France, 1794-1799 (Louis DAVILLÉ) 331

Le Gérant : R. LISBONNE.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.